

Rapport sur le développement humain 2015

Le travail au service du développement humain



Le *Rapport sur le développement humain 2015* est le plus récent de la série de rapports mondiaux publiée depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : des études indépendantes, fondées sur des données analytiques et empiriques, des grands dossiers, tendances et politiques en matière de développement. Le lecteur trouvera des ressources complémentaires apparentées au *Rapport sur le développement humain 2015* sur <http://hdr.undp.org>, notamment les textes intégraux ou les résumés du rapport en plus de 20 langues, une série de documents d'information et de réflexion commandités pour le rapport 2015, des cartes interactives et des bases de données des indicateurs de développement humain, des explications détaillées des sources et méthodologies employées dans les indices composites du rapport, des profils de pays et autres ressources, ainsi que les précédents rapports mondiaux, régionaux et nationaux sur le développement humain.



La couverture illustre le message central du rapport : le travail est un ressort essentiel du renforcement du développement humain. L'arrière-plan de la couverture illustre les données de la figure 2.2 du rapport qui révèlent, en s'appuyant sur les 25 dernières années et sur 156 pays couvrant 98 % de la population mondiale, qu'un nombre croissant de pays et d'individus se sont hissés hors de la catégorie à faible développement humain (de 62 pays et plus de 3 milliards de personnes en 1990 à 43 pays et un peu plus d'un milliard de personnes en 2014). En même temps, le nombre de pays et d'individus ayant rejoint les catégories de développement humain élevé et très élevé a lui aussi augmenté (de 47 pays et 1,2 milliard de personnes en 1990 à 84 pays et plus de 3,6 milliards de personnes en 2014). Dans l'arrière-plan, la bande bleu clair du bas représente la première tendance, tandis que la bande verte du haut illustre la deuxième. Le cercle de travailleurs et d'activités représentés au premier plan de la couverture, dont font partie le travail domestique, le travail créatif et le travail bénévole, rappelle que ce travail a contribué au progrès du développement humain illustré en arrière-plan, tout en évoquant le dynamisme du travail et les synergies entre ses diverses formes.

Copyright © 2015
Programme des Nations Unies pour le développement
1 UN Plaza, New York, NY 10017, États-Unis

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'archivage ou transmise sous quelque forme ou quelque moyen électronique, mécanique, photographique, magnétique ou autre, sans autorisation préalable de l'éditeur.

Sales no.: F.15.III.B.1
ISBN: 978-92-1-226046-4
eISBN: 978-92-1-057662-8
ISSN: 2412-3048
eISSN: 2412-3056

Cet ouvrage fait l'objet d'une entrée au catalogue de la British Library et de la Library of Congress.

Imprimé aux États-Unis par PBM Graphics, une société RR Donnelley, sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council® et sans chlore élémentaire.
Imprimé avec des encres végétales.

[FSC LOGO WILL BE INSERTED HERE]

Édition et réalisation : Communications Development Incorporated, Washington DC, USA
Maquette de couverture, mise en page et présentation des données : Quinn Information Design, Phoenix Design Aid et Accurat s.r.l.

La liste des erreurs ou omissions trouvées dans la présente publication après son impression figure sur <http://hdr.undp.org>

Rapport mondial sur le développement humain 2015

Le travail au service du développement humain



*Au service
des peuples
et des nations*

Publié par le
Programme
des Nations
Unies pour le
développement
(PNUD)



Équipe du rapport sur le développement humain 2015

Directeur et auteur principal

Selim Jahan

Directrice adjointe

Eva Jespersen

Recherche et statistiques

Shantanu Mukherjee (chef d'équipe), Milorad Kovacevic (statisticien en chef), Astra Bonini, Cecilia Calderon, Christelle Cazabat, Yu-Chieh Hsu, Christina Lengfelder, Sasa Lucic, Tanni Mukhopadhyay, Shivani Nayyar, Thomas Roca, Heriberto Tapia, Katerina Teksoz et Simona Zampino

Communication et publication

Botagoz Abdreyeva, Eleonore Fournier-Tombs, Jon Hall, Admir Jahic, Jennifer Oldfield, Anna Ortubia et Michael Redante

Opérations et administration

Sarantuya Mend (responsable des opérations), Mamaye Gebretsadik, Fe Juarez Shanahan et May Wint Than



Avant-propos

En 1990, le premier rapport sur le développement humain partait d'une notion simple : le développement est le processus qui élargit l'éventail des possibilités offertes aux individus, en s'intéressant plus généralement à la richesse des vies humaines au lieu de se limiter à la richesse des pays. Le travail, pierre angulaire de ces deux richesses, est cependant souvent conceptualisé en termes économiques plutôt qu'en termes de développement humain. Le rapport sur le développement humain 2015 transcende cette convention en établissant un lien direct entre le travail et la richesse des vies humaines.

Ce rapport commence par poser une question fondamentale : comment le travail peut-il renforcer le développement humain ? Il se place dans une optique élargie du travail, ajoutant à la notion d'emploi celles de travail de soins non rémunéré, de travail bénévole et de travail créatif, autant de formes de travail qui contribuent à la richesse des vies humaines.

Le rapport met en valeur les progrès impressionnants réalisés dans le domaine du développement humain en un quart de siècle. Nous vivons aujourd'hui plus longtemps, davantage d'enfants sont scolarisés et un plus grand nombre de personnes ont accès à l'eau propre et à l'assainissement de base. Le revenu par habitant dans le monde a augmenté tandis que la pauvreté a diminué, rehaussant le niveau de vie d'un grand nombre de personnes. La révolution numérique a bâti des liens entre les individus de pays et de sociétés différents. Le travail a contribué à ce progrès en développant les capacités de chacun. Le travail décent a concouru à la dignité de la personne et ouvert la porte à sa pleine participation à la société.

Des difficultés considérables continuent cependant de faire obstacle au développement humain, de la pauvreté persistante et des inégalités criantes au changement climatique et à la viabilité environnementale en général, ainsi qu'au conflit et à l'instabilité. Tous ces facteurs s'érigent en autant d'obstacles à l'épanouissement des individus par le travail décent et font qu'un énorme potentiel humain reste inexploité, un constat particulièrement

alarmant pour les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et d'autres personnes pouvant être marginalisées. Le rapport avance que l'exploitation du potentiel de tous les individus par le biais de stratégies et de politiques publiques appropriées accélérerait le progrès humain et réduirait les déficits de développement humain.

Le rapport nous rappelle l'absence de lien automatique entre le travail et le développement humain. En effet, pour renforcer le développement humain, le travail doit être de qualité, alors que la discrimination et la violence, entre autres problèmes, écartent toute corrélation positive entre travail et développement humain. Certaines formes de travail peuvent être très nuisibles au développement humain, notamment le travail des enfants, le travail forcé et la traite des travailleurs, qui sont autant de violations graves des droits de l'homme. Dans de nombreux cas, les personnes qui travaillent dans des conditions dangereuses sont exposées à des risques graves d'abus, d'insécurité, de perte de liberté et de perte d'autonomie.

À l'heure où le monde du travail se métamorphose à toute vitesse sous l'impulsion de la mondialisation et de la révolution technologique, il importe plus que jamais de prendre ces problèmes en main. La mondialisation a engendré des gains pour certains et des pertes pour d'autres. La révolution numérique a créé de nouvelles opportunités tout en donnant naissance à de nouveaux défis, dont les contrats irréguliers et le travail de courte durée, asymétriquement répartis entre les travailleurs très qualifiés et non qualifiés.

Le rapport avance de manière convaincante que les femmes sont désavantagées dans le monde du travail, rémunéré ou non rémunéré. Dans le domaine du travail rémunéré, elles sont moins présentes que les hommes, leurs salaires sont inférieurs, leur travail a tendance à être plus précaire et elles sont sous-représentées aux échelons supérieurs des entreprises. Dans le domaine du travail non rémunéré, elles

assument une charge disproportionnée des tâches ménagères et du travail de soins.

Le rapport établit que le travail durable, qui favorise le développement humain tout en réduisant et en éliminant les effets secondaires négatifs et les conséquences involontaires, est un pilier du développement durable. Le travail durable multiplierait les possibilités offertes à la génération présente sans diminuer celles des générations futures.

Le rapport soutient que le renforcement du développement humain par le travail exige des politiques publiques et des stratégies dans trois grands domaines : la création d'opportunités de travail, la garantie du bien-être des travailleurs et l'élaboration d'actions ciblées. Le premier concerne les stratégies nationales en faveur de l'emploi et l'exploitation des opportunités offertes par le monde changeant du travail, tandis que le deuxième englobe, entre autres sujets importants, la sauvegarde des droits et avantages des travailleurs, l'élargissement de la protection sociale et l'atténuation des inégalités. Les actions ciblées devraient être axées sur le travail durable, l'équilibre entre travail rémunéré et non rémunéré et les interventions destinées à des groupes précis, par exemple les jeunes et les personnes handicapées. Il faut avant tout un programme d'action axé sur un nouveau contrat social, un pacte mondial et l'Agenda pour le travail décent.

Le rapport de cette année arrive à un moment particulièrement opportun, au

lendemain du sommet des Nations Unies sur le développement durable et de l'adoption des nouveaux Objectifs de développement durable. L'Objectif 8, notamment, met explicitement l'accent sur le travail : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Dans ce contexte, un débat sérieux s'impose sur les défis posés par les mutations en cours dans le monde du travail. Les possibilités de renforcement des liens entre le travail et le développement humain doivent être saisies. Au cours des 25 dernières années, le concept de développement humain, les rapports et les indices ont donné lieu à des débats, des dialogues et des discussions considérables, dans le monde entier, autour des défis et des difficultés stratégiques du développement. Je pense que l'édition 2015 ne fera pas exception et suscitera elle aussi le dialogue et le débat autour du concept du développement humain et des stratégies possibles pour le faire avancer.



Helen Clark

Administrateur

Programme des Nations Unies pour
le développement



Remerciements

Le rapport sur le développement humain 2015 a été réalisé par le Bureau du rapport sur le développement humain (BRDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP).

Les conclusions, les analyses et les recommandations stratégiques du rapport sont celles du BRDH seul et ne représentent en aucun cas le point de vue du PNUD ou de son Conseil exécutif. L'Assemblée générale de l'ONU a officiellement reconnu le rapport sur le développement humain comme « le fruit d'une démarche intellectuelle indépendante » devenu « un outil important pour attirer l'attention sur le développement humain dans le monde ».

Le rapport a bénéficié des contributions d'éminents individus et organisations. Nous tenons à remercier plus particulièrement de leurs contributions signées S.E. Benigno S. Aquino III, Président des Philippines, Leymah Gbowee (Prix Nobel de la paix 2011), Son Excellence Madame Roza Otunbayeva (ancienne présidente de la République kirghize), Nohra Padilla (Prix Goldman pour l'environnement 2013), Orhan Pamuk (Prix Nobel de littérature 2006), Robert Reich (ancien secrétaire d'État américain au Travail), Kailash Satyarthi (Prix Nobel de la paix 2014) et Son Excellence Monsieur Maithripala Sirisena (président du Sri Lanka).

Nous remercions également les auteurs commandités suivants : Antonio Andreoni, Marizio Atzeni, Fred Block, David Bloom, Jacques Charmes, Martha Chen, Diane Coyle, Christopher Cramer, Peter Evans, Peter Frase, Nancy Folbre, Marina Gorbis, Kenneth Harttgen, Rolph Eric van der Hoeven, Rizwanul Islam, Patrick Kabanda, Claudio Montenegro, Nameera Nuzhat, Dani Rodrik, Jill Rubery, Malcolm Sawyer, Frances Stewart, Miguel Szekely, Marilyn Waring et Lanying Zhang.

Des discussions avec des experts dans une multitude de disciplines sont tout aussi nécessaires et utiles à la réalisation du rapport, des premiers sondages informels aux rencontres avec le Conseil consultatif

constitué pour le rapport 2015. Nous tenons à remercier les personnes suivantes de leurs temps, de leurs conseils et de leurs retours fort appréciés : Amartya Sen, Sudhir Anand, Amy Armenia, Martha Chen, Mignon Duffy, Peter Evans, Nancy Folbre, Gary Gereffi, Enrico Giovannini, Marina Gorbis, James Heintz, Jens Lerche, José Antonio Ocampo, Samir Radwan, Akihiko Tanaka, Lester Salamon, Frances Stewart, Rob Voss, Rebecca Winthrop et Ruan Zongze.

Le Comité consultatif statistique, par l'apport de conseils experts sur les choix de méthodologies et de données pour le calcul des indices du rapport, joue un rôle crucial. Il est composé de Wasmalia Bivar, Martine Durand, Haishan Fu, Pascual Gerstenfeld, Ifeyinwa Isiekwe, Yemi Kale, Rafael Diez de Medina, Fiona Robertson et Michaela Saisana. Les indices composites et autres ressources statistiques du rapport s'appuient également sur l'expertise des plus grands fournisseurs de données internationaux dans leurs domaines. Pour garantir son exactitude et sa clarté, l'analyse statistique a également bénéficié de consultations avec Gisela Robles Aguilar, Sabina Alkire, Jacques Charmes, Kenneth Harttgen, Claudio Montenegro et Yangyang Shen, que je remercie vivement.

Le rapport a de même été enrichi par le dialogue avec les représentants des bureaux nationaux de statistique, qui ont veillé au perfectionnement et à la mise à jour des données employées dans la compilation d'indicateurs d'origine internationale.

Les consultations tenues pendant la préparation du rapport ont compté sur le soutien généreux d'institutions et d'individus trop nombreux pour être tous cités ici. Des événements et des consultations ont eu lieu à Accra, Boston, Genève et Singapour (liste des participants et partenaires sur <http://hdr.undp.org/en/2015-report/consultations>).

Un rapport consacré au travail n'aurait pas été possible sans les nombreuses consultations et les apports de temps généreux de nos collègues de l'Organisation internationale du travail à Genève et New York. Nous remercions

également nos collègues de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, des Volontaires des Nations Unies et d'ONU Femmes de leurs précieux éclairages. Le concours financier des gouvernements de la France et de l'Allemagne est lui aussi très apprécié.

Nous sommes reconnaissants par ailleurs aux bureaux régionaux, aux centres de services régionaux, aux centres de politiques globaux et aux bureaux de pays du PNUD de leur concours et de leur soutien. Nous tenons à remercier plus particulièrement nos collègues du PNUD membres du groupe de lecteurs : Nathalie Bouche, Douglas Broderick, Pedro Conceição, George Ronald Gray, Sheila Marnie, Ayodele Odusola, Romulo Paes de Sousa, Thangavel Palanivel et Claudia Vinay. La lecture politique du rapport a été effectuée par Ruby Sandhu-Rojon, Mourad Wahba et Kanni Wignaraja, que je remercie vivement de leurs conseils. Le rapport a également bénéficié des conseils, suggestions et commentaires d'Abdoulaye Mar Dieye, Randi Davis, Mandeep Dhaliwal, Karen Dukess, Patrick Keuleers, Alberic Kacou, Brian Lutz et Heather Simpson, et je leur en sais gré.

Les stagiaires du BRDH, Geneva Damayanti, Qiansheng Hou, Yiyang Sana

Riaz, Elizabeth Scheib, Elle Wang et Na Yu méritent elles aussi d'être reconnues pour leur dévouement et leurs contributions.

Le travail d'édition et de production très professionnel de l'équipe de Communications Development Incorporated, sous la direction de Bruce Ross-Larson, avec Joe Caponio, Christopher Trott et Elaine Wilson, ainsi que celui de l'éditeur Peter Stalker et des maquettistes Gerry Quinn, Accurat Design et Phoenix Design Aid, sont, il va sans dire, d'une importance cruciale dans la réalisation d'un rapport de facture attrayante et facile à lire.

Par-dessus tout, je tiens à dire ma gratitude à Helen Clark, Administrateur du PNUD, pour son leadership, sa vision, son soutien et ses conseils, ainsi qu'à toute l'équipe du BRDH pour son dévouement et sa volonté de réaliser un rapport qui s'attache à contribuer à la promotion du développement humain.



Selim Jahan

Directeur

Bureau du rapport sur le développement humain

Sommaire du rapport sur le développement humain 2015

Avant-propos	iii
Remerciements	v

Présentation	1
--------------	---

CHAPITRE 1

Le travail et le développement humain – liens analytiques

La notion de travail transcende celle d'emploi	29
Le travail aux différents stades du cycle de vie	30
Le travail renforce le développement humain	32
Le lien entre travail et développement humain n'est pas automatique	34
Le travail qui porte atteinte au développement humain	40
Les travailleurs à risque	44
Conclusion	46

CHAPITRE 2

Le développement humain et le travail : progrès et défis

L'échelle du progrès humain et les contributions du travail	55
De graves privations humaines, mais un potentiel humain considérable inexploité	58
Autres défis du développement humain	64
Les perspectives du développement humain	72

CHAPITRE 3

Le monde changeant du travail

La transformation structurelle du travail	77
La révolution technologique	80
La mondialisation du travail	84
Le travail à l'ère numérique	87
Les nouveaux horizons du travail	90
La main-d'œuvre moderne	98
Des promesses qui restent à tenir	99
Les implications pour le développement humain	103
Conclusion	104

CHAPITRE 4

Les déséquilibres entre travail rémunéré et non rémunéré

Les disparités dans le monde du travail rémunéré	108
Les déséquilibres du travail non rémunéré	118
Les nouveaux défis : déficits de soins, chocs sanitaires et changements climatiques	120
Vers un rééquilibrage : élargir les choix, autonomiser les personnes	122
Conclusion	124

CHAPITRE 5

La transition vers le travail durable

Définir le contexte : les objectifs de développement durable	131
La durabilité dans le cadre du développement humain	131
Le travail et le développement durable	136
Retour sur les objectifs de développement durable : ce qu'ils impliquent pour le travail	144
Conclusion	148

CHAPITRE 6

Renforcer le développement humain par le travail

Stratégies de création d'opportunités de travail	153
Stratégies pour assurer le bien-être des travailleurs	162
Stratégies pour une action ciblée	173
Un programme d'action, trois volets	181
Conclusion	184

Notes	190
Références	193

ANNEXE STATISTIQUE

Guide de lecture	207
Tableaux statistiques	
1. L'indice de développement humain et ses composants	212
2. L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2014	216
3. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	220
4. L'indice de développement de genre	224
5. L'indice d'inégalités de genre	228
6. L'indice de la pauvreté multidimensionnelle : pays en développement	232
7. L'indice de la pauvreté multidimensionnelle : évolution temporelle	234
8. Tendances démographiques	238
9. Santé	242
10. Niveaux d'instruction	246
11. Revenu national et composition des ressources	250
12. Viabilité environnementale	254
13. Travail et emploi	258
14. Sécurité humaine	262
15. Intégration internationale	266
16. Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être	270
Régions	274
Références statistiques	275

CONTRIBUTIONS SPÉCIALES

Bâtir la paix, rétablir l'espoir : le rôle des femmes dans la construction des nations – Leymah Gbowee	40
Œuvrer pour l'élimination du travail des enfants – Kailash Satyarthi	42
L'inégalité et le marché du travail – Robert Reich	66
Le travail créatif – Orhan Pamuk	96
L'Asie centrale : une nouvelle région, de nouveaux défis et de nouvelles occasions pour les femmes – Roza Otunbayeva	116
La participation améliore les moyens d'existence des communautés rurales – enseignements tirés du passé – Maithripala Sirisena	134
Les recycleurs : des collecteurs de déchets devenus agents du développement durable au niveau mondial – Nohra Padilla	138
Développer les compétences et protéger les travailleurs dans une perspective de croissance pour tous – Benigno S. Aquino III	160

ENCADRÉS

1 Le développement humain – une approche globale	2
2 Mesurer le développement humain	3
3 Mesures possibles au niveau des pays pour avancer vers le travail durable	22
4 La flexicurité au Danemark	23
5 Les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda pour le travail décent	24
1.1 Qu'est-ce que le travail ?	30
1.2 Les mesures de la qualité du travail	35
1.3 Le bonheur dépend-il du simple fait d'avoir un emploi ou faut-il chercher plus loin ?	36
2.1 L'accès inégal à la révolution numérique	59
2.2 Impact du chômage de longue durée des jeunes	65
2.3 Nouvelles mesures du bien-être humain	72
3.1 Histoire condensée du travail	78
3.2 La quatrième révolution industrielle	82
3.3 La Bosnie-Herzégovine : un développement local par l'externalisation	85
3.4 Les difficultés des start-ups dans les États arabes	92
3.5 Les initiatives d'amélioration du travail collaboratif	93
4.1 L'évaluation de la valeur monétaire du service de soins non rémunéré	117
4.2 Japon : des crédits pour des soins gériatriques de longue durée	121
4.3 Le congé parental payé, y compris le congé de paternité obligatoire	123
5.1 Les objectifs de développement durable et le développement humain	132
5.2 La transformation du démantèlement des navires : l'application de normes favorise le travail durable	141
5.3 La mise en œuvre du Programme national sur l'application des sources d'énergie renouvelable au Tadjikistan	143
5.4 Les mégadonnées : quelques applications pour le travail et les Objectifs de développement durable	145
6.1 Les stratégies nationales de l'emploi	154
6.2 Le programme en faveur de l'emploi indépendant de l'ex-République yougoslave de Macédoine	155
6.3 Une norme de travail pour lutter contre l'économie informelle marque un nouveau jalon	156
6.4 M-Pesa : une approche originale de l'inclusion financière	157
6.5 Protéger la compétitivité en améliorant les conditions de travail	158
6.6 Le Cambodge : une réussite à l'heure de la mondialisation du travail	159
6.7 Protéger les droits des travailleurs et travailleuses du sexe	164
6.8 L'Association de travailleuses indépendantes : le plus grand syndicat de travailleurs informels du monde	167
6.9 Le projet Rural Employment Opportunities for Public Assets au Bangladesh	168
6.10 Le National Rural Employment Guarantee Scheme en Inde – un jalon	169
6.11 Les réformes de la réforme au Chili : davantage de solidarité, davantage de cotisations	170

6.12 La valeur accordée par les Monténégrins à l'éducation tertiaire	172
6.13 Bolsa Família : le programme de transfert monétaire conditionnel du Brésil	172
6.14 Mesures suggérées pour réduire les inégalités	173
6.15 Les systèmes de congé parental positifs	174
6.16 Soins contre rémunération	175
6.17 Les politiques en faveur de l'égalité des sexes en Norvège	176
6.18 L'initiative du secteur privé turc en réponse au décalage des compétences au niveau local	177
6.19 Le « salaire social » du travail	178
6.20 Mesures possibles au niveau local pour avancer vers le travail durable	179
6.21 La flexicurité au Danemark	182
6.22 Les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda pour le travail décent	183

FIGURES

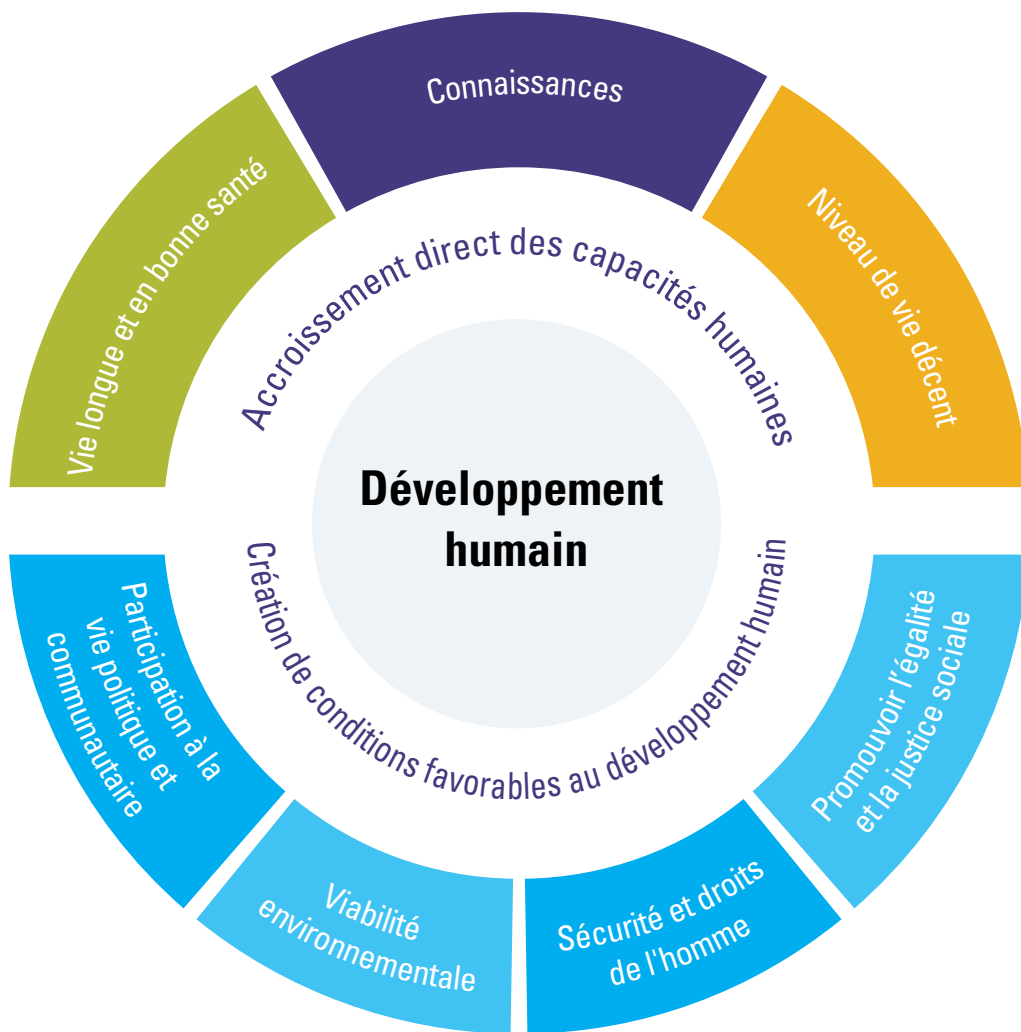
1 Le travail occupe les individus du monde entier de différentes manières	2
2 Le travail et le développement humain sont liés mutuellement	3
3 Le travail destructeur et exploiteur porte atteinte au développement humain	6
4 Vitesse d'adoption des technologies nouvelles aux États-Unis	7
5 Les 20 emplois les plus et les moins menacés par l'automatisation	11
6 Représentation des femmes parmi les cadres supérieurs d'entreprises, par région, 2015	12
7 La grille du travail durable	14
8 Options en faveur du renforcement du développement humain par le travail	17
9 Nombre de pays ayant ratifié diverses conventions de l'Organisation internationale du travail entre 1990 et 2014	19
1.1 La notion de travail transcende celle d'emploi	31
1.2 Les travailleurs de pays à faible couverture de retraite ont tendance à rester actifs, tandis que les travailleurs de pays à forte couverture de retraite ont tendance à cesser leur activité plus tôt	32
1.3 Le travail et le développement humain sont synergiques	33
1.4 Le travail destructeur et d'exploitation anéantit le développement humain	41
1.5 Les femmes et les filles représentaient une plus grande part du travail forcé que les hommes et les garçons, 2012	41
1.6 Les profits annuels du travail forcé sont les plus élevés en Asie et dans la région Pacifique depuis 2006	44
1.7 Entre 2007 et 2010, de nombreuses victimes de la traite étaient destinées à l'exploitation sexuelle	45
2.1 La progression de l'indice de développement humain est assez stable depuis 1990 et ce, dans l'ensemble des régions en voie de développement	56
2.2 Entre 1990 et 2014, le nombre de personnes vivant dans des pays situés dans les groupes de développement humain élevé a augmenté, tandis que le nombre de personnes vivant dans des pays du groupe de développement humain faible a chuté	56
2.3 Les revenus et le développement humain ne sont pas automatiquement liés, 2014	57
2.4 La pauvreté de revenu au Kirghizistan serait bien plus forte sans transferts de fonds	58
2.5 Les valeurs ventilées de l'indice de développement humain peuvent lever le voile sur les moyennes nationales : le cas de l'Éthiopie	58
2.6 En Afrique du Sud, les enfants ne souffrent pas seulement de la pauvreté dans une mesure disproportionnée, mais ils se trouvent aussi davantage dans les ménages les plus pauvres, 2012	60
2.7 En Moldavie, les habitants des zones rurales et urbaines sont inégaux face à l'accès aux services sociaux de base, 2014	60
2.8 Entre 1990 et 2014, c'est la région Asie de l'Est et Pacifique qui a enregistré la plus forte réduction du déficit de l'IDH parmi toutes les régions en développement	60
2.9 En Chine, la pauvreté multidimensionnelle est plus fréquente dans les zones rurales que dans les zones urbaines, 2012	62
2.10 Ampleur des privations humaines dans le monde	62

2.11	Le taux de chômage des jeunes le plus élevé s'observe dans les États arabes, 2008-2014	64	4.10	Dans les zones rurales du Malawi, il est plus courant que les femmes ne soient pas payées, même lorsqu'elles travaillent à l'extérieur, 2008	114
2.12	Environ 80 % de la population mondiale ne possède que 6 % de la richesse mondiale, 2014	67	4.11	Les femmes assument la plus grande partie du service de soins non rémunéré	118
2.13	Dans les pays dont le développement humain est faible, le principal moteur du taux de dépendance élevé est la population très jeune, 2014	67	4.12	Dans l'ensemble des groupes de développement humain, les hommes disposent de plus de temps libre que les femmes pour leurs loisirs et leurs activités sociales (données de la dernière année disponible)	119
2.14	En 1950, un tiers de la population mondiale vivait en ville, contre plus de la moitié aujourd'hui et plus des deux tiers en 2050	68	4.13	Il est fréquent que les grands-parents consacrent du temps à leurs petits-enfants	120
2.15	Les taux de sous-alimentation et d'obésité varient d'une région à l'autre	70	4.14	La charge des soins des aînés augmentera bien plus rapidement en Chine qu'aux États-Unis	121
3.1	Si l'agriculture perd de son importance pour les économies, elle continue d'être très importante pour les travailleurs qui, bien que moins nombreux, restent dans ce secteur	79	5.1	On constate un rapport étroit entre la consommation d'énergie et l'indice de développement humain des pays en développement	136
3.2	Aux États-Unis, les nouvelles technologies ont été adoptées avec une rapidité impressionnante	82	5.2	À l'échelle mondiale, la proportion la plus élevée des emplois dans le secteur agricole se trouve en Asie de l'Est et en Asie du Sud	141
3.3	La pénétration des technologies dans le monde a considérablement évolué entre 1995 et 2015 et promet des bénéfices pour les populations du monde entier	83	6.1	Plus de 170 pays ont ratifié la Convention de 1951 sur l'égalité de rémunération et la Convention de 1958 concernant la discrimination (emploi et profession)	163
3.4	La révolution numérique a stimulé la production mondiale de biens et services, en particulier le commerce numérique	88	6.2	En 2014, 65 pays avaient des lois interdisant la discrimination dans l'emploi fondée sur l'orientation sexuelle dans au moins une partie de leur territoire, plus de trois fois plus que 15 ans auparavant	164
3.5	Quelques exemples de la croissance de l'élément numérique des flux internationaux	88	6.3	Dans le monde, la même loi générale sur le travail qui couvre les autres travailleurs couvre 10 % seulement des travailleurs domestiques, 2010	165
3.6	Utilisations possibles des applications mobiles pour l'agriculture et le développement rural	89	6.4	La relation entre la durée moyenne de scolarisation et la participation à la vie active des femmes donne une courbe en forme de U peu profond	173
3.7	Une hausse considérable des abonnements mobiles et des connexions est prévue en Afrique subsaharienne entre 2013 et 2020	89			
3.8	Entre 1970 et 2014, le nombre de brevets accordés par le United States Patent and Trademark Office a presque quintuplé	95	CARTES		
3.9	Le Japon est en tête en nombre total de brevets accordés en 2013	95	5.1	L'utilisation d'engrais varie beaucoup	142
3.10	Les 20 emplois les plus et les moins menacés par l'automatisation	100	5.2	Les énergies renouvelables présentent un potentiel considérable en matière d'emploi	146
3.11	Aux Pays-Bas et aux États-Unis, les gains de productivité ne se sont pas, dans l'ensemble, traduits en hausse des salaires	101	TABLEAUX		
3.12	Le taux de croissance de la productivité n'a pas reçu le coup de pouce exceptionnel attendu de l'avènement de la révolution numérique	102	1	Objectifs de développement durable	15
3.13	Dans l'ensemble, les travailleurs obtiennent une plus petite part du revenu total des entreprises, selon une analyse de 27 pays développés et 28 pays en développement	102	1.1	Taux d'emploi des personnes handicapées dans les pays à faible revenu et à revenu élevé – données les plus récentes (%)	38
3.14	Les parts du revenu de la main-d'œuvre très qualifiée ont augmenté, tandis que celles de la main-d'œuvre moyennement et peu qualifiée ont diminué	102	A1.1	Travail avec exploitation, risques et insécurités	47
3.15	La forte augmentation de la rémunération des plus hauts salaires a profité à une minorité, variation cumulée depuis 1980	103	A1.2	Les différents types d'emploi	51
4.1	Les hommes dominent le monde du travail rémunéré et les femmes celui du travail non rémunéré	107	2.1	Indice de développement de genre par région en 2014	59
4.2	Les femmes sont moins susceptibles d'être salariées, comme l'indique le taux de participation au marché du travail	108	2.2	Pays qui comptent le plus grand nombre d'habitants vivant dans la pauvreté multidimensionnelle	61
4.3	En 2015, 72 % des hommes en âge de travailler (de 15 ans et plus) étaient employés, contre 47 % des femmes	109	2.3	L'indice de développement humain et l'indice de développement humain ajusté aux inégalités de certaines régions, 2014	65
4.4	L'inégalité de revenus entre les hommes et les femmes est très largement inexplicite (données de la dernière année disponible)	110	A2.1	Bilan comptable du développement humain	74
4.5	En 2015, les femmes sont sous-représentées parmi les cadres supérieurs dans toutes les régions	111	4.1	Les travailleurs domestiques en Inde par secteur, en 2004-2005 (en milliers)	115
4.6	Les femmes sont moins susceptibles d'occuper un poste de direction dans la fonction publique	112	4.2	Les travailleurs domestiques immigrés dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (en milliers)	115
4.7	En 2014, les femmes étaient moins représentées que les hommes parmi les jeunes entrepreneurs et parmi les entrepreneurs bien établis	112	A4.1	Emploi du temps	125
4.8	Dans la plupart des régions du monde, les femmes sont plus susceptibles d'avoir un emploi précaire	113	5.1	Émissions de gaz à effet de serre et emplois par secteur	135
4.9	En Asie du Sud, l'agriculture représente près de 62 % de l'emploi des femmes, mais moins de 42 % de l'emploi des hommes	114	5.2	Mesures adoptées lors de la fermeture de nombreuses entreprises d'un secteur industriel	139
			5.3	Nombre de systèmes solaires domestiques installés et de personnes sans accès à l'électricité (pour une sélection de pays)	144
			5.4	Emplois générés par l'énergie propre	147
			5.5	La demande d'enseignants	148
			5.6	La demande d'agents sanitaires	149
			A6.1	Statut des conventions fondamentales relatives aux droits du travail	185

Présentation

Le travail au service
du développement
humain

Infographie : Dimensions du développement humain



Présentation

Le travail au service du développement humain



Le développement humain, c'est l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun, en se préoccupant de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse des pays (voir l'infographie). Élément fondamental de ce processus, le travail nous occupe de manières différentes, dans le monde entier, et accapare une grande partie de nos vies. Des 7,3 milliards d'habitants de la planète, 3,2 milliards ont un emploi ; d'autres se livrent à des activités de soins, créatives ou bénévoles, à d'autres types de travail ou bien se préparent à la vie active. Certaines formes de travail contribuent au développement humain, d'autres non. D'autres encore lui portent atteinte (figure 1).

Le travail est un moyen de gagner sa vie et de garantir sa sécurité économique. Il est indispensable à la croissance économique équitable, à la réduction de la pauvreté et à l'égalité des sexes. Il ouvre la porte à la pleine participation à la société tout en contribuant à la dignité et à la valorisation de la personne. Le travail peut servir l'intérêt public et, lorsqu'il consiste à s'occuper des autres, il développe la cohésion sociale et renforce les liens familiaux et communautaires.

Le travail joue également un rôle de consolidateur des sociétés. Les êtres humains qui travaillent ensemble, en plus d'accroître le bien-être matériel, accumulent un immense corpus de connaissances sur lequel sont fondées les cultures et les civilisations. Et lorsque tout ce travail est respectueux de l'environnement, les avantages s'en font sentir de génération en génération. Fondamentalement, le travail libère le potentiel humain, la créativité humaine, l'esprit humain.

Cette année, le rapport sur le développement humain s'intéresse à la manière dont le travail peut renforcer le développement humain, sachant que le monde du travail évolue à grande vitesse et que d'importants défis restent à relever en matière de développement. Le rapport se place dans une optique globale du travail, ajoutant à l'emploi le travail bénévole et le travail créatif. Dans son examen du lien entre travail et développement humain, il s'intéresse à la fois au travail de soins et au travail rémunéré, avant d'aborder le thème du travail durable.

Le rapport fait en outre observer que le lien entre travail et développement humain n'est pas automatique et que certaines formes de travail, notamment le travail forcé, peuvent porter atteinte au développement humain en violant les droits de l'homme, en bafouant la dignité humaine et en sacrifiant la liberté et l'autonomie. En l'absence de politiques publiques adéquates, l'inégalité des chances de travail et des salaires peut être source de divisions et perpétuer les injustices sociales.

Le rapport conclut que le travail peut renforcer le développement humain lorsque les politiques publiques ouvrent des opportunités de travail productif, rémunérateur et satisfaisant ; développent les compétences et le potentiel des travailleurs ; et garantissent leurs droits, leur sécurité et leur bien-être. Le rapport suit en outre un programme d'action axé sur un nouveau contrat social, un pacte mondial et l'Agenda pour le travail décent.

Les individus sont la véritable richesse des nations et le développement humain est le processus qui conduit à l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun

Il y a vingt-cinq ans, le premier rapport sur le développement humain présentait le concept du développement humain : une notion simple, d'une portée considérable. Le monde s'est trop longtemps préoccupé d'opulence matérielle, au détriment des êtres humains. Dans le cadre du développement humain, l'adoption d'une approche axée sur les populations a modifié la perception des besoins de développement, qui a pris une dimension humaine.

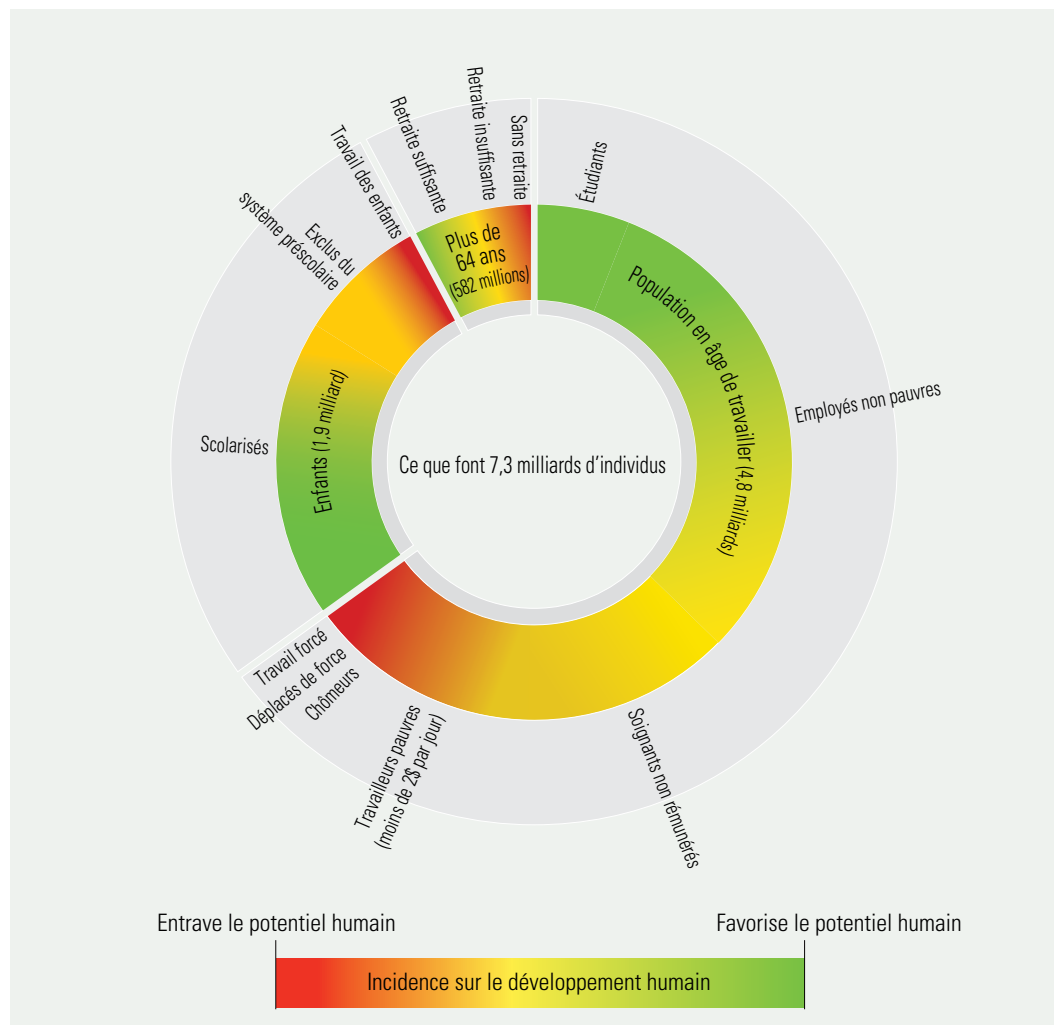
Le premier rapport rappelait que l'objectif fondamental du développement n'est pas seulement d'accroître les revenus, mais aussi de maximiser la gamme des choix ouverts aux individus, par le renforcement de leurs droits, de leurs libertés, de leurs capacités et des opportunités qui s'offrent à eux, mais aussi en leur permettant de vivre longtemps, en bonne santé et de mener une vie créative (encadré 1).

La notion de développement humain est complétée par une mesure, à savoir l'indice de développement humain (IDH), qui évalue le bien-être humain dans une perspective globale, au-delà du seul revenu (encadré 2).

Le développement humain est axé sur la plénitude de la vie

FIGURE 1

Le travail occupe les individus du monde entier de différentes manières



Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Le travail libère le potentiel, la créativité et l'esprit de l'homme

ENCADRÉ 1 :

Le développement humain – une approche globale

Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun, par la création de capacités personnelles et par l'emploi que font les individus de ces capacités. Mais le développement humain est aussi l'objectif ; il est à la fois un processus et un résultat. Pour qu'il y ait développement humain, les individus doivent influencer sur les processus qui déterminent leur vie. Dans ce contexte, la croissance économique est un facteur

important du développement humain, mais elle n'en est pas la finalité.

La notion de développement humain fait référence au développement des individus pour les individus et par les individus, par la création de capacités humaines, par l'amélioration de leur vie et par leur participation active aux processus qui déterminent leur vie. Elle transcende les approches traditionnelles du développement des ressources humaines, des besoins essentiels et du bien-être humain.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

ENCADRÉ 2 :

Mesurer le développement humain

L'indice de développement humain (IDH) est un indice composite axé sur trois dimensions fondamentales du développement humain : la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, mesurée par l'espérance de vie à la naissance ; la capacité à acquérir des connaissances, mesurée par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation ; et la capacité à atteindre un niveau de vie décent, mesurée par le revenu national brut par habitant. L'IDH a une limite supérieure de 1,0.

Pour mesurer le développement humain de manière plus complète, le rapport sur le développement humain présente quatre autres indicateurs composites : l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) revoit l'IDH en fonction de l'étendue des inégalités ; l'indice de développement de genre (IDG) compare les valeurs de l'IDH pour les femmes et pour les hommes ; l'indice d'inégalité de genre (IIG) met en évidence l'autonomisation des femmes ; et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) mesure les aspects de la pauvreté autres que le revenu.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

À partir de cette notion de développement à dimension humaine, simple mais puissante, plus d'une vingtaine de rapports mondiaux sur le développement humain et plus de 700

rapports nationaux ont été réalisés au cours des 25 dernières années. Ils ont contribué au discours sur le développement, évalué les résultats du développement, stimulé la recherche et la pensée novatrice et recommandé des options stratégiques.

Le travail, et pas seulement l'emploi, contribue au progrès humain et stimule le développement humain.

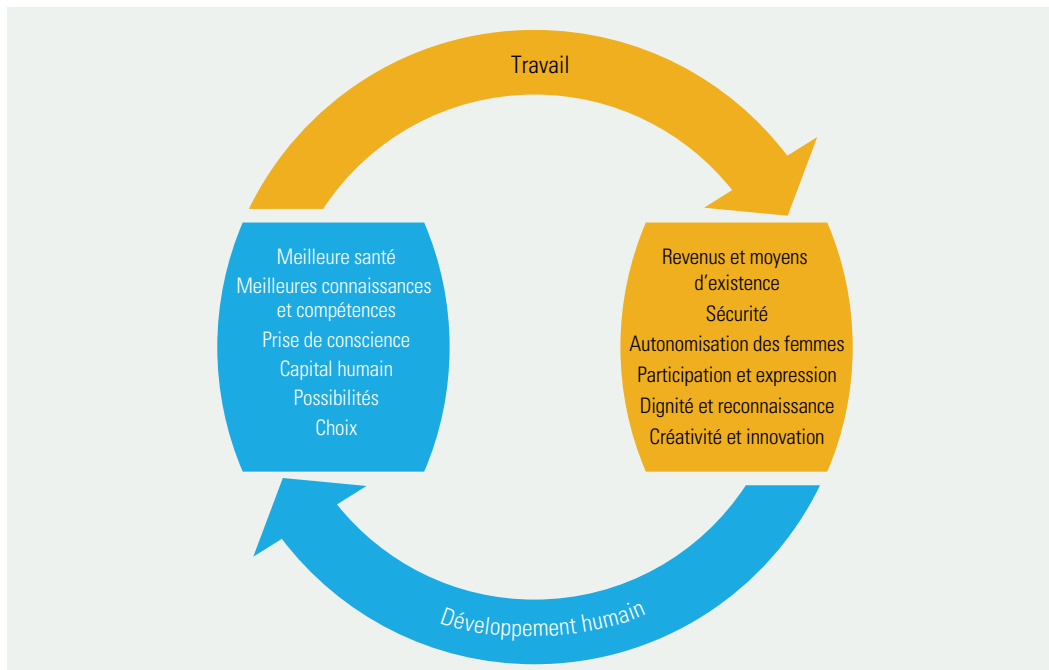
Dans l'optique du développement humain, la notion de travail est plus générale que la notion d'emploi. Les emplois fournissent des revenus et contribuent à la dignité humaine, à la participation et à la sécurité économique. La notion d'emploi exclut cependant une multitude de formes de travail dont l'influence sur le développement humain ne doit pas être ignorée, à savoir le travail de soins, le travail bénévole et le travail créatif, notamment l'écriture et la peinture.

Le lien entre le travail et le développement humain est un lien synergique. Le travail stimule le développement humain en fournissant des revenus et des moyens d'existence, en réduisant la pauvreté et en assurant une croissance équitable. Le développement humain, en améliorant la santé, les connaissances, les compétences et la prise de conscience, accroît le capital humain et élargit l'éventail d'opportunités et de choix (figure 2).

Le travail est une notion plus vaste et plus profonde que l'emploi

FIGURE 2

Le travail et le développement humain sont liés mutuellement



Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Le nombre de personnes devant faire face à un faible développement humain a diminué d'un peu moins de 2 milliards

Depuis 1990, le monde a fait de grands progrès en matière de développement humain. L'IDH mondial a augmenté de plus d'un quart et celui des pays les moins développés, de plus de la moitié. Cette évolution est plus ou moins constante dans le temps et d'une région à l'autre. Le nombre de personnes vivant dans un cadre peu propice au développement humain a diminué, étant passé de 3 milliards en 1990 à un peu plus d'un milliard en 2014 (voir le tableau 8 de l'annexe statistique).

Nous vivons aujourd'hui plus longtemps, davantage d'enfants sont scolarisés, et un plus grand nombre de personnes a accès à l'eau propre et à l'assainissement de base. Ce progrès va de pair avec l'augmentation des revenus et se traduit par les niveaux de vie les plus élevés de l'histoire de l'humanité. Une révolution numérique connecte désormais les individus, d'une société et d'un pays à l'autre. Chose tout aussi importante, grâce à l'évolution politique, plus de populations que jamais vivent sous des régimes démocratiques. Chacun de ces progrès est une facette importante du développement humain.

Entre 1990 et 2015, la pauvreté de revenu dans les régions en développement a baissé de plus de deux tiers. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême, à l'échelle mondiale, a chuté de 1,9 milliard à 836 millions. Le taux de mortalité infantile a diminué de plus de moitié et les décès d'enfants de moins de cinq ans ont baissé de 12,7 à 6 millions. Plus de 2,6 milliards de personnes ont accédé à une source d'eau potable améliorée et 2,1 milliards à des installations sanitaires améliorées, alors que la population mondiale a augmenté de 5,3 à 7,3 milliards¹.

Le travail de 7,3 milliards de personnes, sous des formes diverses, a contribué à ce progrès. Près d'un milliard d'agriculteurs et plus de 500 millions d'exploitations agricoles familiales assurent plus de 80 % de la production alimentaire mondiale et améliorent ainsi la nutrition et la santé². À l'échelle mondiale, 80 millions de travailleurs des secteurs de la santé et de l'éducation ont renforcé les capacités humaines³. Plus d'un milliard de travailleurs dans le secteur des services a contribué au progrès humain. En Chine et en Inde, 23 millions d'emplois dans la filière des énergies propres améliorent la viabilité environnementale⁴.

Le travail a une valeur sociétale au-delà des gains des travailleurs individuels. Plus de 450 millions d'entrepreneurs contribuent à l'innovation et à la créativité humaines⁵. Quelque 53 millions de travailleurs domestiques rémunérés répondent aux besoins en soins d'autres personnes⁶. Le travail de soins des enfants les prépare pour

l'avenir. Le travail de soins à des personnes âgées et handicapées les aide à entretenir leurs capacités. Le travail des artistes, des musiciens et des écrivains enrichit la vie d'autres êtres humains. Chaque année, plus de 970 millions de bénévoles viennent en aide aux familles et aux communautés, construisent des réseaux sociaux et contribuent à la cohésion sociale⁷.

Le progrès humain n'a pourtant pas été homogène, les privations restent répandues et une grande partie du potentiel humain n'est toujours pas exploitée

Le développement humain est inégal d'une région et d'un pays à l'autre, ainsi qu'à l'intérieur des pays. En 2014, l'IDH de l'Amérique latine et des Caraïbes était de 0,748, comparé à 0,686 pour les États arabes. Le taux de mortalité maternelle était seulement de 21 pour 1 000 naissances vivantes dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, mais de 183 en Asie du Sud (voir le tableau 5 de l'annexe statistique).

À l'échelle mondiale, le salaire des femmes est de 24 % inférieur à celui des hommes, 25 % seulement des postes d'administration et de direction d'entreprises sont occupés par des femmes, tandis que 32 % des entreprises n'ont pas de femmes cadres supérieurs⁸. Les femmes n'occupent toujours que 22 % des sièges dans les parlements monocaméraux et les chambres basses.

En Malaisie, la part du revenu national des 10 % les plus riches de la population s'élevait à 32 % en 2012, tandis que celle des 10 % les plus pauvres de la population ne dépassait pas 2 %⁹. En République de Moldova, 69 % de la population urbaine a accès de l'eau potable, par rapport à 23 % seulement de la population rurale¹⁰.

Le développement humain est inégal et les privations sont répandues. Dans le monde entier, 795 millions de personnes souffrent de faim chronique, 11 enfants de moins de 5 ans meurent chaque minute et 33 mères meurent chaque heure. Environ 37 millions de personnes vivent avec le VIH et 11 millions avec la tuberculose¹¹.

Plus de 660 millions de personnes boivent de l'eau non potable, 2,4 milliards utilisent une installation sanitaire rudimentaire et près d'un milliard pratique la défécation à l'air libre¹².

Tous pays confondus, 780 millions d'adultes et 103 millions de jeunes (15 à 24 ans) sont analphabètes. Dans les pays développés, 160 millions de personnes sont

des analphabètes fonctionnels. À l'échelle mondiale, 250 millions d'enfants n'ont pas acquis les compétences de base, même si 130 millions d'entre eux ont été scolarisés pendant au moins quatre ans¹³.

L'inutilisation, la mauvaise utilisation ou la sous-utilisation de l'énorme potentiel des individus pour un travail qui renforce le développement humain est une privation critique. En 2015, 204 millions de personnes étaient sans travail, dont 74 millions de jeunes, selon les chiffres officiels du chômage. Environ 830 millions de personnes dans le monde sont des travailleurs pauvres (vivant avec moins de 2 \$ par jour) et plus d'un milliard et demi ont des emplois précaires, manquant généralement de conditions de travail décentes, d'un droit de parole adéquat et de sécurité sociale¹⁴.

Libérer ce potentiel devient encore plus important dans le contexte des enjeux naissants du développement humain.

Prenons les inégalités croissantes de revenu, de richesse et de chances. À l'heure actuelle, 80 % de la population mondiale ne possède que 6 % de la richesse mondiale. La part du 1 % le plus riche dépassera probablement 50 % d'ici à 2016. Dans le monde du travail, les salaires restent en deçà de la productivité et les parts du revenu versées aux travailleurs ne cessent de baisser¹⁵.

La croissance démographique, engendrée principalement par l'Asie du Sud et de plus en plus par l'Afrique subsaharienne, aura des incidences importantes sur le développement humain : sur les opportunités de travail, sur le déficit entre les besoins de soins et les prestataires de soins, et sur l'apport de protection sociale. Les estimations récentes indiquent un manque de 13,6 millions de travailleurs de soins à l'échelle mondiale, cause de déficits extrêmes dans les services de soins à long terme pour les plus de 65 ans¹⁶. L'allongement de la durée de vie, le vieillissement, la forte augmentation de la population jeune et les rapports de dépendance économique auront tous un impact. Selon les prévisions, plus des deux tiers de la population mondiale – soit 6,2 milliards de personnes – devraient vivre dans les zones urbaines en 2050, mettant lourdement à l'épreuve les capacités d'adaptation des métropoles¹⁷.

La sécurité humaine est menacée de toutes parts. À la fin de 2014, 60 millions de personnes avaient été déplacées dans le monde¹⁸. Entre 2000 et 2013, le bilan cumulé de l'extrémisme mondial et national violent a plus que quintuplé, passant de 3 361 à 17 958 morts¹⁹. La violence à l'égard des femmes est l'une des menaces les plus brutales à peser sur le

développement humain. Une femme sur trois a subi des violences physiques ou sexuelles²⁰.

Le développement humain est affaibli par la multiplicité des chocs, des vulnérabilités et des risques, c'est-à-dire par les épidémies, les nouveaux risques sanitaires, les crises économiques et financières, l'insécurité alimentaire et énergétique. À titre d'exemple, les maladies non transmissibles (ou chroniques) constituent aujourd'hui un risque sanitaire mondial. Elles tuent 38 millions de personnes chaque année, dont près des trois quarts (28 millions) dans les pays à revenu faible et intermédiaire²¹. L'obésité touche presque 30 % (2,1 milliards) de la population mondiale, dont trois cinquièmes dans les régions en développement²².

De par le monde, des communautés sont vulnérabilisées par les effets des changements climatiques, notamment la perte d'une biodiversité vitale pour un grand nombre de populations pauvres. Environ 1,3 milliard de personnes vit sur des terres fragiles²³. Plusieurs millions sont touchés par des catastrophes naturelles.

Le travail peut stimuler le développement humain, mais il peut aussi lui nuire. Le lien entre les deux n'est pas automatique

Le lien entre travail et développement humain n'est pas automatique. La qualité du travail, les conditions de travail, la valeur sociétale du travail, entre autres, sont autant d'éléments qui entrent en jeu. Le fait d'avoir un emploi ou non est important, mais d'autres aspects le sont aussi. Le travail est-il sans risque ? Les travailleurs s'épanouissent-ils dans leur travail ? Offre-t-il des perspectives d'avancement ? L'emploi permet-il de concilier travail et vie privée ? Les hommes et les femmes bénéficient-ils de chances égales ?

La qualité du travail dépend également de la dignité et du sentiment de fierté qu'il procure, du niveau de participation et d'interaction qu'il permet. Pour renforcer le lien avec le développement humain, le travail doit aussi améliorer la viabilité environnementale. Le lien entre travail et développement humain est d'autant plus fort lorsque le travail dépasse les avantages individuels pour contribuer à des objectifs sociaux collectifs, tels que la réduction de la pauvreté et des inégalités, la cohésion sociale, la culture et la civilisation.

Inversement, la valeur du travail est diminuée et son lien avec le développement humain affaibli par la discrimination et la violence

Le lien entre le travail et le développement humain ne se crée pas automatiquement

au travail. La forme de discrimination la plus manifeste est celle fondée sur le sexe, présente dans l'attribution des postes, les salaires et le traitement. Aux États-Unis, le salaire des femmes spécialistes en finance ne représente que 66 % de celui de leurs homologues masculins²⁴. La discrimination est également fondée sur la race, l'ethnicité, le handicap et l'orientation sexuelle. En Amérique latine, l'écart de salaire entre les groupes ethniques autochtones et le reste de la population est estimé à 38 %²⁵.

La violence au travail, sous la forme de menaces et d'agressions physiques ou verbales, affaiblit elle aussi le lien entre le travail et le développement humain. En 2009, quelque 30 millions de travailleurs en UE ont été victimes de violence liée au travail, sous forme de harcèlement, d'intimidation et de violence physique ; 10 millions sur le lieu de travail et 20 millions à l'extérieur²⁶.

Le lien est aussi affaibli dans les situations de conflit et d'après-conflit. Le travail dans de telles conditions n'a pas toujours de contenu définissable et le développement humain peut être limité à la simple survie.

Certaines formes de travail, dans certaines conditions, portent atteinte au développement humain. De nombreuses personnes font un travail qui limite leurs choix de vie. Des millions travaillent dans des conditions d'exploitation qui bafouent les droits fondamentaux de la

personne et détruisent leur dignité, notamment le travail des enfants, le travail forcé et la traite des êtres humains (figure 3). Des millions d'employés de maison, de migrants, de travailleurs du sexe et de travailleurs d'industries dangereuses sont exposés à des risques divers.

Il y a environ 168 millions d'enfants travailleurs dans le monde, soit presque 11 % de la population juvénile ; 100 millions de garçons et 68 millions de filles. À peu près la moitié d'entre eux font un travail dangereux²⁷.

En 2012, le travail forcé, la traite des êtres humains pour le travail et l'exploitation sexuelle ou le quasi-esclavage touchaient 21 millions de personnes dans le monde ; parmi elles, 14 millions étaient victimes d'exploitation économique et 4,5 millions d'exploitation sexuelle. Les femmes et les filles étaient plus nombreuses que les hommes et les garçons. Les bénéfices illicites du travail forcé sont estimés à 150 milliards de dollars des États-Unis par an²⁸.

Après le trafic d'armes et de stupéfiants, la traite des êtres humains est l'activité illégale la plus lucrative dans le monde. Entre 2007 et 2010, des victimes de la traite des êtres humains de 136 nationalités ont été détectées dans 118 pays ; 55 à 60 % étaient des femmes²⁹.

Le trafic de migrants s'est récemment intensifié. Des réseaux de trafiquants se font payer par des migrants désemparés qui tentent de traverser les océans pour entrer

Dans le monde, environ 168 millions d'enfants sont obligés de travailler et 21 millions de personnes sont soumises à un travail forcé

FIGURE 3

Le travail destructeur et exploiteur porte atteinte au développement humain



Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

clandestinement dans d'autres pays. En 2014, environ 3 500 personnes, et peut-être bien plus, ont péri en Méditerranée dans les naufrages de bateaux de passeurs à destination de l'Europe, partis principalement de Libye³⁰.

Le travail domestique rémunéré est un important moyen de gagner sa vie pour des millions de travailleurs, dont la majorité sont des femmes. À condition que les bonnes conditions soient réunies, ce travail peut autonomiser les individus et aider à sortir leurs familles de la pauvreté. Cependant, les abus sont un aspect courant du travail domestique rémunéré, en particulier pour les travailleuses migrantes. Parfois, si le cadre juridique est inadéquat ou ignoré, les employeurs font appel à la menace ou à la coercition pour baisser les salaires ou éviter de payer. Ils peuvent imposer de longues heures de travail, parfois jusqu'à 18 heures par jour, sans congé. Les conditions de travail sont souvent déplorables, avec peu de nourriture et aucun accès aux soins médicaux. Les travailleuses domestiques rémunérées subissent parfois aussi des violences physiques et sexuelles³¹.

Dans de nombreux pays, le métier de mineur est l'un des plus dangereux. Il représente 1 % seulement de la main-d'œuvre mondiale (30 millions de travailleurs), mais 8 % des victimes d'accidents du travail mortels et une grande proportion de blessures et maladies invalidantes, dont les pneumoconioses (poumon des mineurs)³².

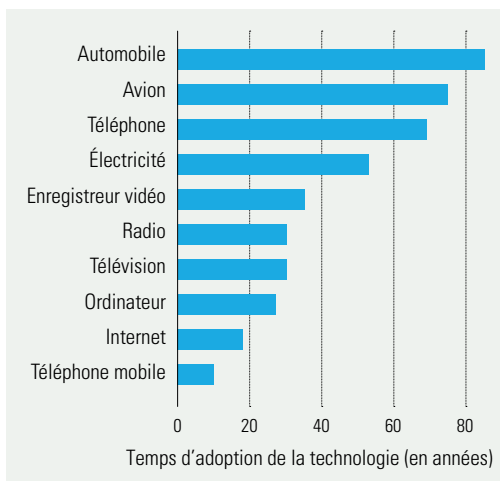
La mondialisation et la révolution technologique transforment rapidement nos modes de travail et nos activités

Le contexte du travail est en pleine mutation, ce qui n'est pas sans incidences sur le développement humain. La transformation du travail se fait sous l'impulsion de la mondialisation et des révolutions technologiques, plus particulièrement de la révolution numérique. La mondialisation a induit une interdépendance de niveau planétaire, et a des impacts majeurs sur les modèles d'échanges commerciaux, d'investissement, de croissance et de création et de destruction d'emplois, ainsi que sur les réseaux dédiés au travail créatif et bénévole. Nous vivons, semble-t-il, des révolutions technologiques nouvelles et accélérées.

Au cours des 10 dernières années, le commerce mondial des biens et services a presque doublé, atteignant près de 24 billions de dollars des États-Unis, contre 13 billions en 2005. Les éléments numériques de ces flux ont eux aussi augmenté³³.

FIGURE 4

Vitesse d'adoption des technologies nouvelles aux États-Unis



Source : Donay, 2014.

Remarque : l'adoption correspond au temps de pénétration de 50 % de la population.

La vitesse d'adoption et de pénétration des technologies numériques est ahurissante. Aux États-Unis, il a fallu plus de 50 ans pour que la moitié de la population ait le téléphone, contre 10 ans pour le téléphone mobile (figure 4). À la fin de 2015, la planète comptera plus de 7 milliards d'abonnés à un service de téléphonie mobile et plus de 3 milliards d'internautes³⁴.

L'accès à la révolution numérique est hétérogène si l'on compare les régions, les sexes, les tranches d'âge et les milieux de vie (urbain/rural). En 2015, 81 % des ménages des pays développés avaient accès à l'internet, comparé à 34 % seulement dans les pays en développement et 7 % dans les pays les moins développés³⁵.

La mondialisation rassemble les travailleurs et les entreprises en réseaux globaux par le biais de l'externalisation et des chaînes de valeur mondiales. Les entreprises délocalisent ou sous-traitent (ou un peu des deux) certaines fonctions et activités auxiliaires dans des pays à plus bas coûts. Apple, par exemple, n'emploie que 63 000 des plus de 750 000 personnes qui conçoivent, vendent, fabriquent et assemblent ses produits, dans le monde entier³⁶.

Un grand nombre d'activités économiques sont désormais intégrées à des chaînes de valeur mondiales qui englobent plusieurs pays, parfois même plusieurs continents. Cette intégration va des matières premières et des sous-composants à l'accès aux marchés et aux services après-vente. La production, principalement de biens et services intermédiaires, est organisée en procédés fragmentés et dispersés dans le monde

Il semble bien que nous vivions dans une période de révolutions technologiques nouvelles et en voie d'accélération

Ces dernières années,
les connaissances
sont devenues
essentiels aux
activités de production

entier, coordonnés par des multinationales et englobant plusieurs secteurs.

Au cours des quelques dernières années, la connaissance est devenue essentielle à la production. Même dans l'industrie manufacturière, la valeur des produits finis est de plus en plus dérivée de la connaissance qu'ils représentent. En 2012, le commerce de biens à forte intensité de connaissances, estimé à près de 13 billions de dollars des États-Unis, a progressé 1,3 fois plus vite que le commerce des biens à forte intensité de main-d'œuvre³⁷.

La révolution numérique a créé de nouveaux horizons de travail, dont l'économie du partage (GrabTaxi), l'externalisation de processus d'affaires (UpWork), le crowdworking (Mechanical Turk) et le flexi-travail. Elle a révolutionné le travail créatif et autonomisé les petits producteurs et artisans.

Le progrès technologique n'a pas fait que transformer le travail, car, sous son impulsion, de nouvelles formes de créativité et d'innovation voient le jour. Des équipes collaboratives et des visionnaires ont transformé des idées en biens et services tangibles. Les innovations en informatique et en électronique ont joué un rôle crucial dans cette progression : de 1990 à 2012, leur part dans tous les nouveaux brevets a plus que doublé, de plus de 25 % à près de 55 %³⁸.

La révolution numérique a également transformé le volontariat, qui peut désormais être virtuel (en ligne ou numérique). Le système de volontariat en ligne des Volontaires des Nations Unies a aidé 10 887 volontaires (dont 60 % de femmes) à mettre leurs compétences au service du travail de développement en 2014³⁹.

Parmi les technologies qui offrent le plus fort potentiel de transformation du travail, il convient de citer la technologie du nuage, l'impression 3D, la robotique de pointe, le stockage d'énergie et l'automatisation du travail de la connaissance qui, par le biais de logiciels intelligents, transformera l'organisation et la productivité du travail de la connaissance et permettra à des millions de personnes d'utiliser des assistants numériques intelligents.

Dans le nouveau monde du travail, les travailleurs doivent être plus flexibles et adaptables, être prêts à se reconverter, à changer de lieu de travail et à renégocier leurs conditions d'activité. Ils doivent aussi consacrer plus de temps à la recherche de nouveaux débouchés.

Les personnes les plus en phase avec le nouveau monde du travail sont les milléniaux, c'est-à-dire plus ou moins la cohorte née depuis 1980. Ce groupe a atteint sa majorité à une époque où les technologies numériques et les technologies de l'information et de la

communication de pointe étaient présentes dans tous les aspects de la vie. Ils sont aussi devenus adultes à une époque où la flexibilité, l'adaptabilité et le travail non conventionnel étaient de plus en plus courants.

De nombreux milléniaux recherchent un travail qui va au-delà de la création de profit dans le travail, espérant résoudre les problèmes environnementaux et sociaux dans le cadre de leurs métiers.

Les entrepreneurs sociaux émergent aussi en tant que nouvelle population active. Motivés par une cause, engagés à s'attaquer aux problèmes sociaux, ils créent des entreprises sans pertes, sans dividendes (tout profit est réinvesti dans l'entreprise), qui visent l'autosuffisance financière et cherchent à maximiser les bénéfices sociaux.

La mondialisation du travail a engendré des gains pour certains et des pertes pour d'autres

Sous l'effet de l'externalisation, les emplois d'assemblage dans les pays développés ont été délocalisés vers les zones franches industrielles pour l'exportation au fur et à mesure de l'adoption par les pays en développement de l'industrialisation à vocation exportatrice. L'impact sur la création d'emplois, tant dans les grands pays en développement, comme la Chine et le Mexique, que dans les plus petits comme le Costa Rica, la République dominicaine et le Sri Lanka, a été considérable et bénéfique, favorisant souvent le développement local, même si la qualité du travail et le degré de mise en application des normes de travail sont variables.

La délocalisation mondiale des emplois dans le secteur tertiaire a pris de la vitesse dans les années 1990, sous l'effet des avancées en technologies de l'information et de la communication permettant la prestation de nombreux services de support en externe. Par exemple, entre 2000 et 2010, le nombre d'emplois directs dans les technologies de l'information et de la communication en Inde est passé de 284 000 à plus de 2 millions. Les services progressent également en Fédération de Russie, en Amérique latine et en Afrique, répondant en partie à l'intérêt des entreprises pour la diversification sur divers fuseaux horaires pour permettre un service 24 h/24⁴¹. L'externalisation vers les pays en développement n'a cependant pas été bénéfique pour tous les secteurs et tous les travailleurs.

S'il est vrai que l'externalisation en général semble profiter aux régions en développement, elle est porteuse de conséquences pour les

travailleurs des pays développés. Les estimations varient, et les effets dans la durée sont moins clairs que les effets à court terme, mais il apparaît que les pertes d'emplois sont plus nombreuses dans l'industrie manufacturière que dans les services. Les pertes d'emploi à court terme dues à la délocalisation varient de 0 dans certains pays à presque 55 % de toutes les pertes d'emploi au Portugal⁴².

À l'heure actuelle, l'appui administratif, les opérations commerciales et financières, les tâches informatiques et mathématiques sont le plus souvent externalisés. En Australie, au Canada et aux États-Unis, 20 à 29 % de tous ces emplois pourraient être délocalisés, bien qu'il soit peu probable qu'ils le seront tous⁴³. De nombreux emplois inclus dans cette estimation sont dans des métiers tertiaires moyennement à très qualifiés qui sont proposés à plus bas prix à l'étranger, au fur et à mesure de l'amélioration des niveaux d'éducation et des infrastructures de technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, même si l'accès à de nouveaux emplois dans les pays d'accueil des activités délocalisées présente d'immenses bénéfices, les individus qui perdent leur emploi devront, à terme, être reconvertis pour rester actifs dans un cadre plus compétitif. Des programmes doivent être mis en place pour faciliter cet ajustement en aidant les individus à trouver un nouvel emploi, à améliorer leurs compétences et à maintenir leur accès à un revenu minimum. La formation peut aussi élargir les capacités d'accès aux nouveaux emplois des travailleurs des pays en développement.

L'intégration des pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales a multiplié les chances de travail rémunéré et infléchi les tendances de participation des femmes à la vie active (un grand nombre de femmes trouvent un emploi dans l'industrie vestimentaire). En 2013, 453 millions de travailleurs (296 millions en 1995), dont 190 millions de femmes, participaient aux chaînes de valeur mondiales⁴⁴.

Cette insertion dit cependant peu de choses sur la qualité du travail et n'indique pas si les travailleurs ont étendu leurs capacités humaines. Les niveaux de protection du travail et les chances de revalorisation des compétences sont préoccupants.

Le système de chaînes de valeur mondiales crée des gagnants et des perdants, à l'intérieur des pays et des secteurs d'activité, tout comme d'un pays et d'un secteur à l'autre. La nature libre des chaînes de valeur mondiales peut diminuer la sécurité de l'emploi et accroître la pression à la baisse des coûts exercée sur les gouvernements et les sous-traitants. Cette pression est alors

répercutée sur les salaires et les conditions de travail, notamment de la main-d'œuvre peu qualifiée. Les pays en développement sont aussi confrontés au risque de se trouver piégés dans des structures à faible valeur ajoutée des chaînes de valeur mondiales qui limitent les débouchés, le développement des compétences et l'exposition aux technologies.

La transition vers les chaînes de valeur mondiales a introduit de nouvelles complexités pour les travailleurs, tant des pays développés que des pays en développement. Des questions se posent sur ce qu'ils ont à gagner à travailler à l'intérieur ou à l'extérieur des chaînes de valeur mondiales. Il apparaît que la productivité est supérieure dans les chaînes de valeur mondiales mais que les salaires sont les mêmes pour les travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur de ces chaînes. Il reste dès lors à savoir comment les hausses de productivité sont réparties entre les travailleurs et les capitaux.

Les pressions du marché transmises à travers les chaînes de valeur mondiales sont généralement absorbées par les travailleurs, au niveau des salaires (poussés à la baisse par la concurrence mondiale), dans des emplois de moins en moins formalisés et à insécurité contractuelle croissante (multiplicité des chaînes de sous-traitance) ou dans les licenciements (pendant les périodes creuses). Les multinationales dépendent de plus en plus d'effectifs privés de leurs droits, c'est-à-dire d'un panachage de contrats à durée déterminée, de travailleurs temporaires, de sous-traitants indépendants, de travailleurs recrutés pour des projets précis et de travailleurs extérieurs pour assurer la flexibilité de la production et maîtriser les coûts. La participation aux chaînes de valeur apporte à certains des emplois sûrs et décents, mais un travail plus précaire à d'autres (même dans le même pays et le même secteur), créant une espèce de « dualisme du travail ».

Saisir l'avenir dans la révolution numérique n'est pas une question de hasard ou de destin, mais de compétence et de clairvoyance

Les technologies nouvelles transforment actuellement nos activités et nos modes de travail. Cette mutation n'a rien de nouveau, mais elle redéfinit le lien entre le travail et le développement humain, ainsi que les types de politiques et d'institutions nécessaires pour favoriser l'obtention de résultats positifs pour les populations.

S'il est vrai que l'étendue et la pénétration des technologies numériques sont en train de

transformer universellement le monde du travail, leurs effets varient d'un pays à l'autre. Certaines évolutions technologiques sont transversales, notamment les technologies de l'information et de la communication, le téléphone mobile et les autres dispositifs à main. Et pourtant, les pays continueront d'avoir des structures de production et d'emploi divergentes, des usages différents des technologies numériques, traduisant en grande partie les poids économiques relatifs de l'agriculture, de l'industrie et des services, ainsi que les ressources investies dans le développement des capacités des individus. Les marchés du travail, le ratio de travail rémunéré et non rémunéré et les types prédominants de lieux de travail sont différents d'un pays à un autre, d'où les variations de l'impact des technologies numériques sur le travail.

La révolution numérique est peut-être associée aux industries de pointe, mais elle influence également tout un éventail d'activités plus informelles, de l'agriculture à la vente ambulante. Certaines de ces activités sont parfois directement liées aux appareils mobiles. En Éthiopie, les agriculteurs utilisent des téléphones mobiles pour suivre les cours du café⁴⁷. En Arabie saoudite, les exploitants recourent à la technologie sans fil pour distribuer l'eau d'irrigation rare pour la culture du blé⁴⁸. Dans certains villages du Bangladesh, des femmes entrepreneurs se servent de leur téléphone pour fournir des services rémunérés à des voisins.

La téléphonie mobile facilite désormais de nombreux aspects du travail grâce aux appels vocaux, aux SMS et aux applications mobiles. Un grand nombre d'autres activités – formelles et informelles, rémunérées et non rémunérées – en profitent aussi, des vendeurs ambulants de denrées alimentaires au Caire aux nettoyeurs des rues au Sénégal et aux auxiliaires de vie à Londres.

L'accès à l'internet et à la téléphonie mobile donne aux individus les moyens de débrider leur créativité et leur ingéniosité. Bien plus pourrait encore être réalisé, en particulier si les inégalités d'accès entre les hommes et les femmes, les zones rurales et les zones urbaines sont comblées. Si l'accès à l'internet dans les pays en développement était le même que dans les pays développés, on estime à 2,2 billions de dollars des États-Unis le PIB qui pourrait être généré, et à 140 millions le nombre d'emplois qui pourraient être créés, soit 40 millions en Afrique et 65 millions en Inde. La productivité à long terme des pays développés pourrait augmenter jusqu'à 25 %⁴⁹.

L'économie numérique a donné à de nombreuses femmes les moyens d'accéder à un travail qui leur permet d'exploiter leur créativité

et leur potentiel. En 2013, environ 1,3 milliard de femmes utilisait l'internet⁵⁰. Certaines se sont mises à l'e-commerce, en tant qu'entrepreneures, d'autres sont employées par le biais du crowdworking ou des e-services. Cependant, ce nouveau monde du travail privilégie les travailleurs qui possèdent des compétences et des qualifications en sciences et technologie, qui sont beaucoup moins souvent des femmes.

Les options de travail ont également changé pour les travailleurs plus âgés, qui continuent de travailler soit parce qu'ils aiment leur métier, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens de partir à la retraite. Étant donné que la plupart des travailleurs âgés et des jeunes travailleurs évoluent dans des marchés du travail distincts (sans substitution directe), il n'y a peut-être pas lieu de s'inquiéter d'une réduction des débouchés offerts aux jeunes si les plus âgés sont encouragés à travailler.

Il y a tout de même des risques, et certaines promesses n'ont pas encore été tenues. Peut-être sommes-nous en fait à un point d'inflexion, marqué à la fois par des incidences positives et négatives. La révolution technologique s'accompagne d'une mutation technique qui privilégie les qualifications, c'est-à-dire que l'effet net des technologies nouvelles réduit la demande de travailleurs moins qualifiés tout en augmentant la demande de travailleurs très qualifiés. Par définition, cette mutation favorise les individus avec le plus haut capital humain et polarise les possibilités de travail.

En haut de l'échelle, les emplois de qualité seront réservés aux individus très instruits et qualifiés. Dans l'industrie automobile, par exemple, les bénéficiaires seront les ingénieurs qui conçoivent et testent les nouveaux véhicules. En bas de l'échelle, les emplois continueront d'être peu qualifiés, à faible productivité et à bas salaires (nettoyage de bureaux, etc.). Entre les deux, l'érosion progressive de nombreux emplois dans les bureaux et les ateliers d'usines est à prévoir. Les plus grands perdants seront les employés que leurs compétences destinent à des tâches de routine moins spécialisées (figure 5).

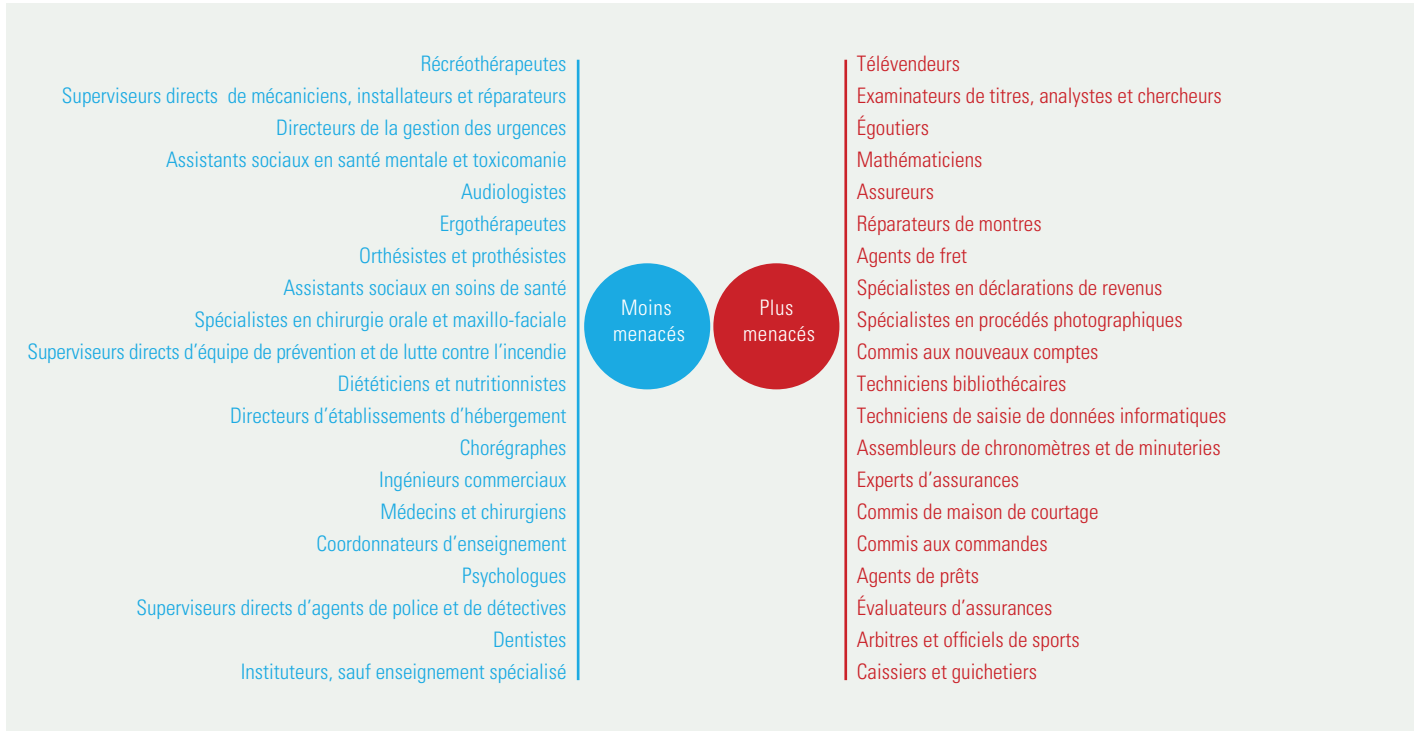
De nombreux emplois cognitivement complexes sont hors de portée d'individus même raisonnablement qualifiés. Certaines industries pourraient ainsi faire face à un déficit de compétences et les entreprises prêtes à payer des salaires élevés pour s'attirer les meilleurs talents se tourneront alors vers le marché mondial. À la polarisation nationale des effectifs s'ajoute leur stratification internationale ; les travailleurs peu qualifiés sont principalement issus des marchés nationaux et les travailleurs très qualifiés, des marchés mondiaux.

Les temps sont propices aux travailleurs armés de compétences spéciales et d'une bonne

Pour les travailleurs qui ne possèdent que des compétences et des aptitudes d'un niveau moyen, les temps actuels sont éprouvants

FIGURE 5

Les 20 emplois les plus et les moins menacés par l'automatisation



Remarque : le tableau classe les métiers en fonction de leur probabilité d'informatisation (les moins menacés d'automatisation en bleu et les plus menacés en rouge.) Les métiers correspondent étroitement à la classification type des métiers du ministère du Travail des États-Unis.

Source : Frey et Osborne, 2013.

éducation, car ils savent utiliser la technologie pour créer de la valeur et l'exploiter. Mais il n'a jamais été aussi difficile d'être un travailleur doté de compétences et d'aptitudes moyennes, car les ordinateurs, les robots et autres technologies numériques acquièrent ces compétences et ces aptitudes à une vitesse extraordinaire.

La révolution numérique était porteuse d'une promesse implicite d'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre qui entraînerait une hausse des salaires. Ni l'un, ni l'autre effet ne semble s'être concrétisé : la productivité n'a pas atteint les niveaux attendus, et peu des gains se sont traduits en hausse des salaires. Dans de nombreux pays (par exemple, les Pays-Bas) l'écart entre productivité et croissance des salaires s'est élargi au fil des ans. La situation est encore plus grave, car les salaires moyens masquent le fait que, pendant que les salaires réels de la plupart des travailleurs stagnaient, les revenus des travailleurs les plus rémunérés montaient en flèche.

La révolution technologique s'est accompagnée d'une hausse des inégalités. La part du revenu total distribuée aux travailleurs s'est réduite. Même ceux qui sont plus instruits

et mieux formés, qui peuvent faire un travail plus productif, ne jouissent pas toujours d'un salaire, d'une stabilité d'emploi et d'une reconnaissance sociale en proportion.

Cette régression de la part de revenu des travailleurs peut être considérée comme un aspect du ralentissement de la croissance des salaires réels moyens : au fur et à mesure que les parts de revenu de la main-d'œuvre très qualifiée (et des capitaux) ont augmenté, celle du reste de la main-d'œuvre a diminué.

La forte augmentation de la rémunération des plus hauts salariés a profité à une minorité, qu'il s'agisse des 10 %, 1 %, voire même 0,1 % supérieurs. La richesse moyenne de l'élite mondiale, des 1 % les plus riches de la population mondiale, était de 2,7 millions de dollars des États-Unis par adulte en 2014⁵¹.

Les travailleurs, les employeurs et les décideurs sont-ils prêts à relever les défis de ce nouveau monde du travail ? Dans un tel monde, les connaissances techniques spécifiques deviennent vite obsolètes, les politiques et les règles d'hier risquent d'être peu opérantes face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

On estime que les femmes contribuent à 52 % du travail mondial, et les hommes à 48 %

Les femmes sont défavorisées par les déséquilibres dans le domaine du travail, tant rémunéré que non rémunéré

Dans les deux mondes du travail – le travail rémunéré et le travail non rémunéré – des déséquilibres prononcés persistent entre les hommes et les femmes, à l'image des valeurs locales, des traditions sociales et des rôles historiques des deux sexes. Le travail de soins comprend les tâches ménagères (préparation des repas pour la famille, ménage, collecte d'eau et de combustible) et le soin des enfants, des personnes âgées et des malades dans la famille – au court terme et dans la durée. Dans la plupart des pays, toutes régions confondues, les femmes travaillent plus que les hommes. On estime qu'elles contribuent à 52 % du travail mondial, et les hommes à 48 %⁵².

Cependant, même si elles portent plus de la moitié du fardeau, les femmes sont défavorisées dans les deux domaines du travail, rémunéré et non rémunéré, chaque tendance renforçant l'autre.

En 2015, le taux d'activité mondial était de 50 % pour les femmes, contre 77 % pour les hommes⁵³. À l'échelle mondiale, en 2015, 72 % des hommes en âge de travailler (15 ans et plus) étaient employés, comparé à 47 % seulement de femmes⁵⁴. L'activité des femmes et leur taux d'emploi sont lourdement touchés par les problèmes économiques, sociaux et culturels, ainsi que par la répartition du travail de soins dans le foyer.

La part des 59 % de travail rémunéré – principalement en dehors du foyer – qui revient

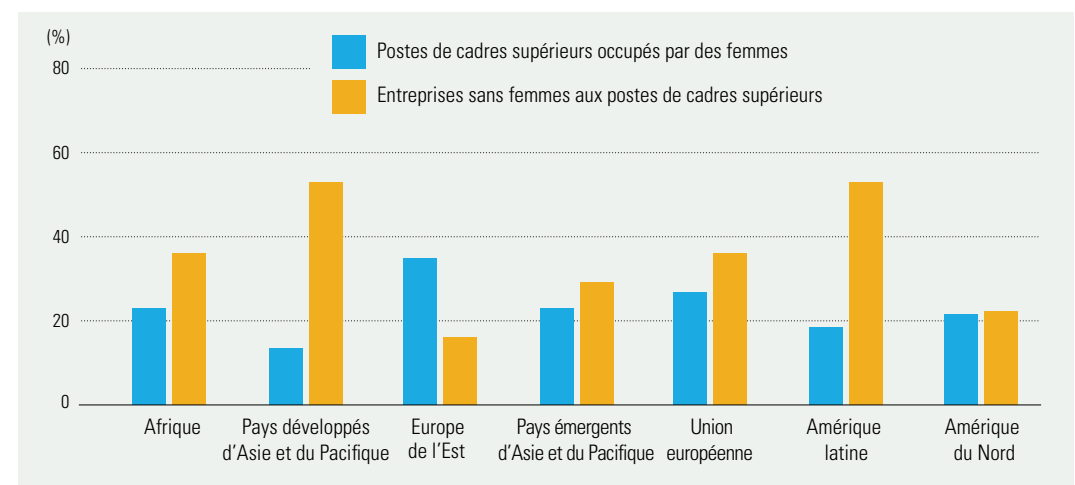
aux hommes est presque le double de celle des femmes, soit 38 % contre 21 %. La situation est inversée pour le travail non rémunéré, qui est principalement effectué à l'intérieur du foyer et englobe diverses responsabilités de soins : la part des 41 % de travail non rémunéré qui revient aux femmes est trois fois celle des hommes, soit 31 % contre 10 %.

D'où le déséquilibre : les hommes dominent le monde du travail rémunéré et les femmes celui du travail non rémunéré. Le travail non rémunéré dans le foyer est indispensable au fonctionnement de la société et au bien-être humain. Pourtant, lorsqu'il incombe principalement aux femmes, il limite leurs choix et leurs chances d'autres activités qui pourraient être plus épanouissantes pour elles.

Même lorsqu'elles font un travail rémunéré, les femmes sont défavorisées et victimes de discrimination. Le plafond de verre en est une preuve parmi d'autres. Les femmes sont sous-représentées parmi les cadres supérieurs d'entreprises dans le monde entier : elles occupent 22 % seulement des postes de direction, et 32 % des entreprises n'ont aucune femme parmi leurs cadres supérieurs, avec quelques variations régionales (figure 6)⁵⁵. La ségrégation professionnelle est omniprésente dans le temps et à tous les niveaux de prospérité économique. Dans les pays avancés tout comme dans les pays en développement, les hommes sont surreprésentés dans les métiers de l'artisanat, du commerce, de l'industrie, de la gestion et de la loi ; les femmes sont, quant à elles, surreprésentées dans les métiers moyennement qualifiés : personnel de bureau, de services et de vente.

FIGURE 6

Représentation des femmes parmi les cadres supérieurs d'entreprises, par région, 2015



Source : Grant Thornton, 2015.

Même pour un travail équivalent, les femmes peuvent gagner moins que les hommes, les écarts de salaire étant généralement plus importants chez les professionnels les mieux payés. À l'échelle mondiale, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes de 24 %. En Amérique latine, les femmes aux plus hauts échelons de management gagnent en moyenne 53 % seulement du salaire de leurs homologues masculins. Dans la majorité des régions, les femmes risquent davantage d'être dans une situation d'« emploi vulnérable », c'est-à-dire de travailler pour leur propre compte ou pour d'autres dans des contextes informels, caractérisés par des revenus précaires et l'absence de protections et de sécurité sociale adéquates.

Les femmes supportent une part inégale de la charge du travail de soins

Dans le monde entier, les femmes sont chargées de la majeure partie du travail de soins, constitué principalement de travaux ménagers (préparation des repas, collecte de bois de feu, collecte d'eau et ménage) et du travail de soins à la personne (soins des enfants, des malades et des personnes âgées), dans le foyer et dans la communauté.

À cause de cette part disproportionnée du travail de soins, les femmes disposent de moins de temps que les hommes pour d'autres activités, y compris pour le travail rémunéré et l'éducation. Elles ont moins de temps libre dont elles peuvent disposer comme elles l'entendent. Dans un échantillon de 62 pays, les hommes consacraient en moyenne 4,5 heures par jour à leurs activités sociales et à leurs loisirs, par rapport à 3,9 heures pour les femmes⁵⁷. Dans les pays à faible développement humain, les hommes consacrent presque 30 % de temps en plus à leurs activités sociales et à leurs loisirs que les femmes. Dans les pays à développement humain très élevé, la différence est de 12 %.

La part du travail de soins rémunéré assumée par les femmes est elle aussi disproportionnée. La demande de travailleurs domestiques rémunérés a augmenté. Le nombre de travailleurs domestiques rémunérés de 15 ans et plus, dans le monde, est estimé à 53 millions. 83 % sont des femmes, dont une part de migrantes. Une chaîne mondiale de la prestation de soins est donc apparue, dans laquelle des travailleuses domestiques migrantes effectuent les travaux ménagers et s'occupent d'enfants et autres personnes dans des foyers à l'étranger. Mais elles laissent souvent leurs propres enfants et parents derrière, dans leur pays, créant ainsi un déficit de soins souvent comblé par les grands-parents ou des aidants locaux rétribués.

En dépit des abus possibles dans le travail domestique rémunéré (bas salaires, mauvaises conditions de travail, manque d'accès aux soins médicaux, violences physiques et sexuelles), de nombreuses travailleuses se sentent obligées de rester auprès d'employeurs violents parce qu'elles ont besoin de travailler.

Malgré son importance pour le développement humain, le travail de soins est rarement reconnu. Ceci s'explique en partie par le fait que, n'étant pas rémunéré, le travail de soins n'est pas reflété dans les indicateurs économiques, dont le PIB. Or, en accordant de la valeur au travail de soins non rémunéré, les contributions des femmes dans les foyers et les communautés seraient mises en évidence et l'attention serait attirée sur leur situation matérielle et leur bien-être. Cette évolution pourrait à son tour influencer sur les politiques. Parmi tous les pays qui tentent de mesurer la valeur du travail de soins non rémunéré, les estimations varient de 20 % à 60 % du PIB. En Inde, le travail de soins non rémunéré est estimé à 39 % du PIB et en Afrique du Sud, à 15 %⁵⁹.

Lorsque les femmes ne peuvent qu'accorder la priorité au travail non rémunéré et rester en dehors de la population active, elles font d'énormes sacrifices, passant éventuellement à côté de la chance de développer leurs capacités professionnelles. Elles perdent aussi leurs chances d'indépendance économique.

Assurer un équilibre entre le travail non rémunéré et le travail rémunéré est dans l'intérêt des générations actuelles et futures

Les déséquilibres dans la division du travail entre les femmes et les hommes doivent changer. Certes, une réorientation générationnelle est en cours dans de nombreuses sociétés, particulièrement dans les classes moyennes instruites, dans le sens d'un plus grand partage du travail de soins entre les hommes et les femmes. Il reste pourtant fort à faire et les profondes inégalités entre les sexes doivent être comblées au plus vite. Les inégalités traditionnelles peuvent se renforcer mutuellement, limitant les choix et les chances des femmes et des filles génération après génération. Des actions sont nécessaires dans quatre domaines stratégiques : la réduction et le partage de la charge de travail de soins non rémunéré ; l'élargissement des chances ouvertes aux travailleuses rémunérées ; l'amélioration des résultats du travail rémunéré ; et la modification des normes.

Le temps consacré au travail de soins non rémunéré doit être généralement réduit et partagé plus équitablement. L'accès universel à de l'eau propre ; des services modernes d'approvisionnement des foyers en énergie ; des

À l'échelle mondiale, les salaires des femmes sont inférieurs de 24 % à ceux des hommes

**Le travail durable
promeut le
développement
humain**

services publics de qualité, y compris ceux liés à la santé et aux soins ; des horaires de travail flexibles qui ne font pas obstacle à l'avancement professionnel et un changement de mentalité vis-à-vis des rôles et responsabilités de chaque sexe sont autant de facteurs pouvant contribuer à réduire la charge de travail de soins des familles et des femmes en particulier.

La législation et des politiques ciblées peuvent accroître l'accès des femmes au travail rémunéré. L'accès à une éducation supérieure de qualité dans tous les domaines et des efforts de recrutement en amont peuvent réduire les obstacles, en particulier dans les secteurs caractérisés par la sous-représentation des femmes et la persistance des écarts salariaux.

Les politiques publiques peuvent aussi faire tomber les obstacles à l'avancement professionnel des femmes. Des mesures comme celles concernant le harcèlement au travail et l'égalité de salaire, le congé parental obligatoire, l'égalité des chances de formation continue et l'élimination de l'attrition du capital humain et de l'expertise peuvent toutes améliorer la condition des femmes au travail.

Le congé parental payé est crucial. Un congé parental plus égal et encouragé peut aider à

garantir des taux élevés d'activité des femmes et des travailleurs motivés, des réductions des écarts salariaux, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les femmes et les hommes. De nombreux pays permettent désormais le partage du congé parental entre la mère et le père.

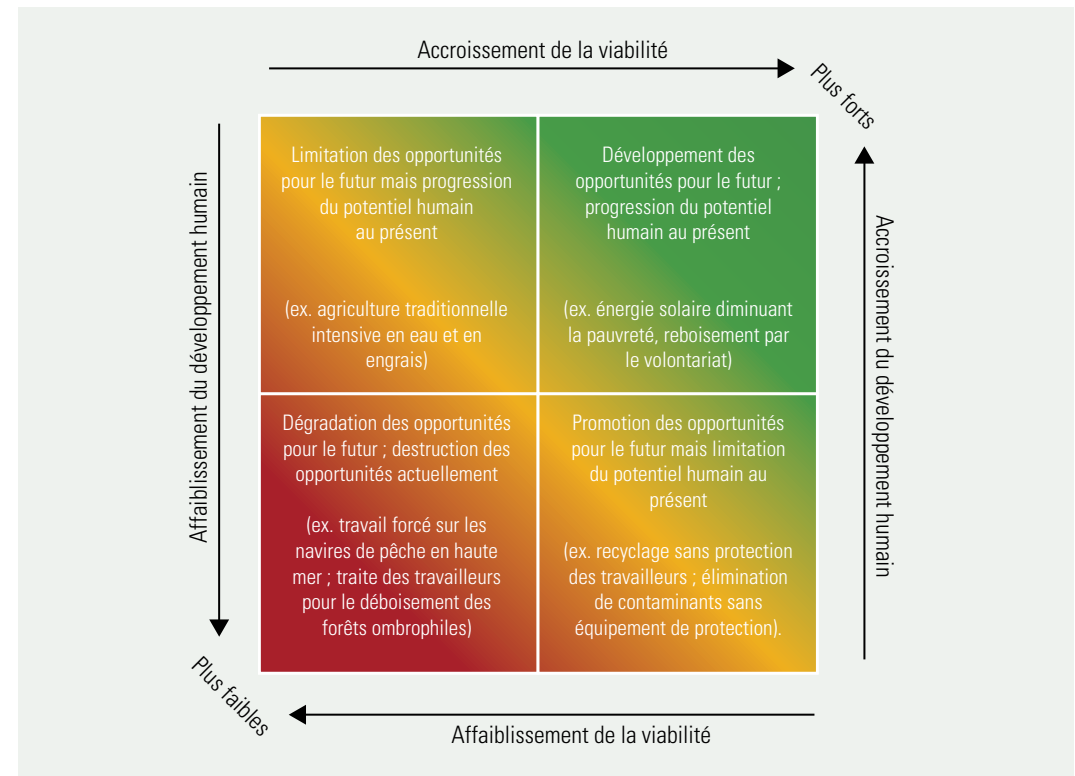
Les normes sociales doivent elles aussi évoluer pour illustrer les potentiels égaux des femmes et des hommes. Promouvoir les femmes à des hauts postes décisionnels visibles tout en encourageant les hommes à choisir des professions traditionnellement dominées par les femmes peut aider à changer les mentalités profondément ancrées.

**Le travail durable est
un élément essentiel du
développement humain**

Le travail durable favorise le développement humain tout en réduisant et en éliminant les effets secondaires négatifs et les conséquences involontaires. Il est essentiel non seulement pour soutenir la planète, mais aussi pour garantir du travail pour les générations futures (figure 7).

FIGURE 7

La grille du travail durable



Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Pour qu'il devienne plus courant, trois changements parallèles sont nécessaires :

- La cessation (certaines formes de travail cesseront ou seront réduites).
- La transformation (certaines formes de travail seront préservées par l'investissement dans des technologies nouvelles adaptables et par le recyclage ou la reconversion).
- La création (certaines formes de travail seront nouvelles).

Il est à prévoir que certains métiers gagneront en importance ; les techniciens des chemins de fer, par exemple, sous l'effet de l'investissement dans les systèmes de transport en commun. Les travailleurs dont l'activité a cessé pourraient prédominer dans les secteurs lourdement dépendants de ressources naturelles ou émetteurs de gaz à effet de serre et autres polluants. Environ 50 millions de personnes sont employées dans ces secteurs dans le monde entier (7 millions dans l'extraction houillère, par exemple).

Dans de nombreux métiers, par exemple dans celui du démantèlement de navires, les méthodes de production doivent elles aussi être modifiées par la mise en œuvre et l'application de normes.

Parmi les nouveaux domaines de travail, les technologies d'énergie solaire photovoltaïque sont un élément important des stratégies de nombreux pays en matière d'énergies renouvelables. Leur potentiel pour le développement humain diffère radicalement selon qu'elles remplacent l'électricité en réseau produite par des moyens conventionnels, comme dans de nombreux pays développés, ou qu'elles élargissent l'accès à l'énergie hors réseau, comme dans de nombreux pays en développement. Les énergies renouvelables pourraient devenir un véhicule crucial vers la réalisation de l'objectif de développement durable 7 : d'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable (tableau 1).

L'énergie renouvelable pourrait devenir un vecteur clé du développement durable

TABEAU 1

Les objectifs de développement durable

Objectif 1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
Objectif 2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
Objectif 3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
Objectif 4	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
Objectif 5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
Objectif 6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
Objectif 7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
Objectif 8	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
Objectif 9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
Objectif 10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
Objectif 11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
Objectif 12	Établir des modes de consommation et de production durables
Objectif 13	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*
Objectif 14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
Objectif 15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Objectif 16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
Objectif 17	Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

*Étant entendu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est la principale structure intergouvernementale et internationale de négociation de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques.

Source : ONU, 2015b

Les Objectifs de développement durable ont des implications fondamentales pour le travail durable

Une grande part du travail associé à la viabilité environnementale nécessitera des infrastructures et des constructions

L'objectif de développement durable qui a les incidences les plus directes sur le travail durable est l'objectif 8, à savoir « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » ; ses cibles énoncent certaines des implications pour le travail durable. La cible 8.7 consiste à prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

La cible 8.8, « Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire », vise à renforcer les résultats du développement humain des travailleurs, évitant ainsi un nivellement par le bas. La cible 8.9, « D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux », préconise une forme particulière de travail (durable).

La cible 3.a, « Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac », a pour objet de réduire le travail associé à la production et à la distribution de tabac tout en améliorant la vie des travailleurs. La cible 9.4, « D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens », implique une orientation spécifique vers la revalorisation des compétences et éventuellement de nouveaux domaines de travail.

Un grand nombre des cibles des Objectifs de développement durable sont axées sur le travail qui a des incidences négatives sur le développement durable. La cible 8.7, si elle est atteinte, améliorerait l'existence de 168 millions d'enfants travailleurs et de 21 millions de travailleurs forcés. La cible 5.2 aiderait 4,4 millions de femmes sexuellement

exploitées⁶¹, et la cible 3.a affecterait un nombre estimé de 100 millions de travailleurs dans l'industrie du tabac⁶². Des politiques et programmes actifs seront nécessaires pour soutenir les personnes qui faisaient ces types de travail.

D'autres objectifs et cibles concernent la transformation des modes actuels de travail et l'introduction de nouvelles approches. L'objectif 2, « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », pourrait transformer le mode de travail d'un très grand nombre de travailleurs agricoles.

Le travail dans une partie du secteur primaire – agriculture, pêche, foresterie – occupe plus d'un milliard de personnes dans le monde, dont la plupart vivent avec moins de 1,25 \$ par jour⁶³. Ce secteur est responsable d'une grande proportion d'émissions de gaz à effet de serre ; il est associé à des modes non viables d'utilisation de l'eau et du sol ; il est lié au déboisement et à la perte de biodiversité ; il est particulièrement sensible aux perturbations causées par les changements climatiques.

Aussi est-il crucial de transformer les pratiques de culture et de traitement des agriculteurs. Il existe bien des technologies et des méthodes agricoles moins nocives, mais elles doivent être adoptées plus rapidement. Par exemple, environ un tiers de la production alimentaire totale, constituée en grande partie de céréales, est perdu ou gaspillé. Des efforts sont nécessaires à l'échelle mondiale pour accroître les gains immédiats et démontrables, ainsi que pour créer de nouveaux produits destinés à la fabrication industrielle et artisanale⁶⁴.

Une grande partie du travail dépendant d'une transition vers la viabilité environnementale (cible 9.4) exigera à la fois infrastructures et construction. Les projets énergétiques (objectif 7) peuvent donner naissance à des emplois à long et court terme, directement et indirectement, lorsqu'ils permettent la croissance et l'épanouissement d'autres industries. En 2014, les énergies renouvelables (à l'exclusion de l'énergie hydraulique à grande échelle, qui représentait environ 1,5 million d'emplois directs) employaient, selon les estimations, 7,7 millions de personnes directement et indirectement⁶⁵. Le photovoltaïque solaire est le plus grand employeur de cette filière, à l'échelle mondiale, avec 2,5 millions d'emplois.

En améliorant les résultats de santé et d'éducation, en particulier chez les enfants, les Objectifs de développement durable pourraient former une base pour l'acquisition de compétences en vue d'une transition vers des métiers qui impliquent un travail durable.

Renforcer le développement humain par le travail nécessite des politiques concrètes et un programme d'action

Les options de politique en faveur du renforcement du développement humain par le travail doivent être articulées autour de trois axes généraux : la création de nouveaux débouchés pour élargir les choix de travail,

la garantie du bien-être des travailleurs pour renforcer un lien positif entre travail et développement humain, et des actions ciblées pour remédier aux difficultés de groupes et de contextes précis. Un programme d'action pour accélérer le changement est également nécessaire, suivant une approche à trois piliers : un nouveau contrat social, un pacte mondial et l'Agenda pour le travail décent (figure 8).

FIGURE 8

Options en faveur du renforcement du développement humain par le travail



Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

La création de débouchés exige des plans pour l'emploi bien formulés, ainsi que des stratégies pour saisir les possibilités offertes par le monde changeant du travail

Le travail au service du développement humain est plus qu'une question d'emplois ; le développement humain est aussi une question d'élargissement des choix des individus et de garantie de possibilités. Il s'agit notamment d'assurer l'existence et l'accessibilité de chances de travail rémunéré adéquat et de qualité pour ceux qui en ont besoin et qui veulent un travail rémunéré. Des stratégies nationales pour l'emploi sont nécessaires pour relever les défis complexes du travail dans de nombreux pays. Environ 27 pays en développement ont adopté des stratégies nationales de développement, 18 autres sont en train de le faire et 5 remanient leurs politiques publiques afin de mieux relever les nouveaux défis

de l'emploi. Exemples des principaux instruments politiques d'une stratégie nationale pour l'emploi :

- *Fixer un objectif d'emploi.* Plus d'une dizaine de pays ont des objectifs d'emploi (dont le Honduras et l'Indonésie). Les banques centrales peuvent avoir un double objectif : mettre l'accent sur les cibles d'emploi au lieu de se concentrer principalement sur la maîtrise de l'inflation. Elles peuvent aussi envisager des instruments politiques monétaires précis (ex. les mécanismes d'allocation de crédit) pour créer plus de débouchés, comme au Chili, en Colombie, en Inde, en Malaisie et à Singapour.
- *Formuler une stratégie de croissance axée sur l'emploi.* L'emploi ne peut plus être considéré comme un dérivé de la croissance économique.

Des stratégies nationales pour l'emploi sont nécessaires pour relever les défis complexes du travail dans de nombreux pays

L'emploi ne peut plus être considéré simplement comme un dérivé de la croissance économique

Certaines interventions stratégiques consisteraient à renforcer les liens entre les petites et moyennes entreprises qui ont besoin de capitaux et les grandes sociétés riches en capitaux pour stimuler l'emploi, à perfectionner les compétences des travailleurs tout au long du cycle de vie, à orienter les investissements et les ressources sur les secteurs d'activité des pauvres (comme l'agriculture), à supprimer les obstacles critiques à la croissance par l'emploi (comme les préjugés à l'égard des petites et moyennes entreprises en matière d'accès au crédit), à appliquer des cadres juridiques et réglementaires solides, et à prendre en main la répartition des capitaux et de la main-d'œuvre dans les dépenses publiques de manière à mettre en valeur les technologies créatrices d'emplois.

- *Passer à l'inclusion financière.* Un système financier ouvert à tous est essentiel à la transformation structurelle et à la création d'emploi. Dans les pays en développement, le manque d'accès aux moyens financiers est un obstacle majeur au fonctionnement et à la croissance des entreprises, particulièrement pour les femmes. Les options de politiques publiques englobent l'élargissement des services bancaires aux groupes défavorisés et marginalisés (comme en Équateur)⁶⁸, l'orientation du crédit vers les zones non desservies et éloignées ainsi que vers des secteurs ciblés (comme en Argentine, en Malaisie et en République de Corée)⁶⁹, l'abaissement des taux d'intérêt et l'apport de garanties de crédit et de crédits subventionnés aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux secteurs à vocation exportatrice.
- *Élaborer un cadre macroéconomique propice.* Certains moyens d'action pour réduire la volatilité et créer des emplois stables consistent à maintenir le taux de change réel stable et

compétitif, à gérer les comptes de capital avec prudence, à restructurer les budgets vers des secteurs créateurs d'emploi, à développer la marge de manœuvre budgétaire des dépenses publiques, à promouvoir un environnement propice aux entreprises, à garantir des infrastructures de haute qualité et à adopter un cadre réglementaire qui encourage la concurrence, améliore l'efficacité et assure la transparence et la responsabilité des entreprises.

Saisir les possibilités offertes par le monde changeant du travail demande des actions stratégiques pour aider les individus à s'épanouir dans le nouvel environnement. Ils le pourront à condition d'être équipés des compétences et des connaissances nécessaires pour exploiter les technologies nouvelles et tirer parti des nouvelles possibilités qui se présentent. Certaines des actions stratégiques dans ce sens demanderaient :

- *D'empêcher un nivellement par le bas.* Compte tenu des avantages réalisés et potentiels de la mondialisation pour le travail, un nivellement par le bas – des salaires sans cesse plus bas et des conditions de travail qui empirent – n'est pas le seul résultat possible. Une action mondiale pour garantir des salaires convenables, maintenir la sécurité des travailleurs et protéger leurs droits peut empêcher un tel nivellement et rendre les entreprises plus viables dans la durée, tout comme le commerce équitable, parce les consommateurs se soucient de plus en plus des conditions de travail.
- *De former et d'éduquer les travailleurs.* Des compétences supérieures et bien précises seront nécessaires pour les emplois dans les domaines de la science et de l'ingénierie, tout comme de nombreux autres emplois, ainsi qu'une aptitude à la créativité, à la résolution de problèmes et à l'apprentissage tout au long de la vie.

Les stratégies visant à assurer le bien-être des travailleurs doivent s'intéresser aux droits, aux avantages, à la protection sociale et aux inégalités

La garantie des droits et des avantages des travailleurs est au cœur de l'action de renforcement du lien positif entre le travail et le développement humain et d'affaiblissement des éléments négatifs.

Les politiques publiques pourraient :

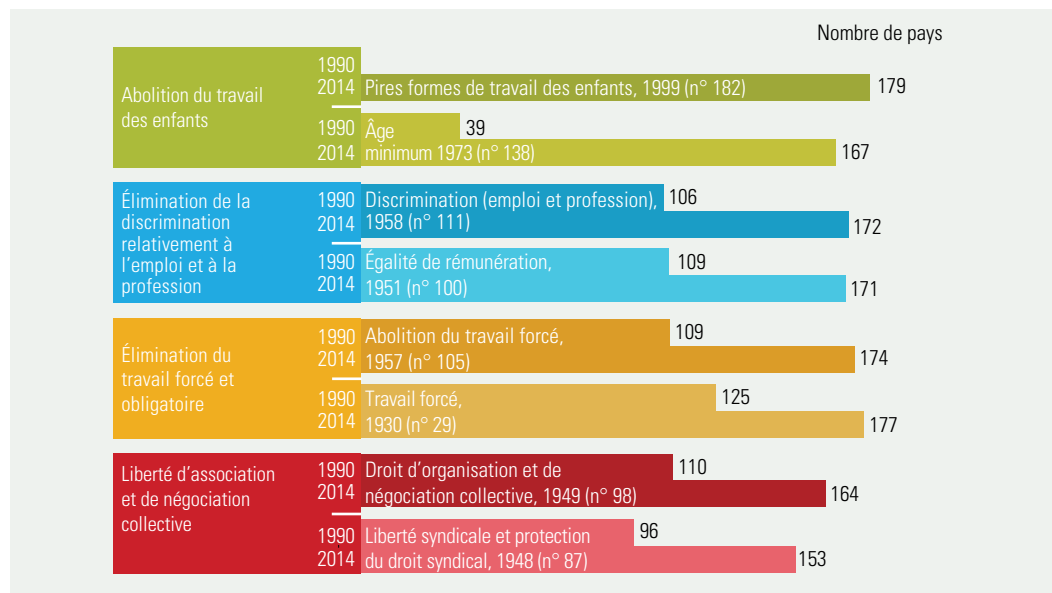
- *Mettre en place des mesures législatives et réglementaires.* Celles-ci devraient concerner la négociation collective, l'assurance chômage, le salaire minimum, la protection des droits des travailleurs et la sécurité au travail. Des mesures pour ratifier et mettre en œuvre les huit conventions de l'Organisation internationale du Travail sur le travail sont également nécessaires, ainsi que des mesures

pour la mise en place de cadres juridiques d'application (figure 9).

- *Garantir l'accès au travail pour les personnes handicapées.* Les mesures peuvent encourager les employeurs à fournir un environnement de travail approprié. Les États peuvent prendre des initiatives pour changer les normes et les perceptions, renforcer les capacités des personnes handicapées, garantir l'accessibilité des lieux de travail et l'accès à des technologies appropriées, et adopter des politiques d'action positive.
- *Faire des droits et de la sécurité des travailleurs une question transfrontalière.* Les mesures

FIGURE 9

Nombre de pays ayant ratifié diverses conventions de l'Organisation internationale du travail entre 1990 et 2014



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain d'après l'OIT, 2014c.

pourraient comprendre des cadres réglementaires solides qui englobent les migrants ; des centres de transfert de fonds infrarégionaux et un soutien accru aux pays d'origine des migrants. Ces cadres pourraient constituer des biens publics régionaux ou infrarégionaux.

- *Promouvoir l'action collective et le syndicalisme.* Compte tenu de la mondialisation, de la révolution technologique et des mutations des marchés du travail, les nouvelles formes d'action collective (comme l'Association des travailleuses indépendantes d'Inde), les organisations innovatrices pour les travailleurs flexibles (comme l'Union des travailleurs freelance aux États-Unis) et la négociation collective, y compris les manifestations pacifiques, ont besoin de soutien.

Seule une part de 27 % de la population mondiale bénéficie d'une protection sociale complète, ce qui limite gravement la sécurité et les choix des travailleurs. L'action en faveur de l'élargissement de la protection sociale pourrait être axée sur les moyens suivants :

- *Suivre des programmes bien conçus, ciblés et organisés.* Un ensemble élémentaire et modeste de garanties de sécurité sociale peut être fourni à tous les citoyens par le biais de transferts sociaux en espèces et en nature. Des ressources peuvent être mobilisées, par exemple, par des impôts progressifs, des dépenses restructurées et des régimes de cotisation élargis.

- *Combiner la protection sociale avec des stratégies de travail appropriées.* Les programmes fourniraient du travail aux pauvres tout en servant également de filet de sécurité sociale.
- *Garantir un revenu minimum vital.* Il s'agirait d'un revenu minimum vital pour tous, indépendant du marché du travail, distribué au moyen de transferts monétaires. Une telle politique contribuerait à faire du travail non rémunéré une option plus viable et plus stable.
- *Adapter les programmes de protection sociale réussis aux contextes locaux.* Les programmes de transferts monétaires et de transferts monétaires conditionnels ont fourni une source de protection sociale, particulièrement en Amérique latine (par exemple la Bolsa Família au Brésil et Oportunidades au Mexique) et pourraient être reproduits ailleurs.
- *Mener des programmes de garantie d'emploi direct.* Les pays ont aussi adopté des garanties d'emploi. La mieux connue est le National Rural Employment Guarantee Scheme en Inde⁷³.
- *Cibler les interventions destinées aux seniors.* Les possibilités de choix de travail ouvertes aux seniors sont limitées par l'accès aux pensions de retraite. Les moyens d'action possibles sont notamment les régimes sociaux de pensions minimales non contributifs et l'examen de régimes de retraite contributifs

La garantie des droits et des avantages des travailleurs est vitale pour le renforcement du lien positif entre le travail et le développement humain

Le partage des bénéfices avec les travailleurs et l'octroi d'actions de l'entreprise aux employés pourraient contribuer à réduire l'inégalité des revenus

entièrement subventionnés (comme au Chili, par exemple)⁷⁴.

Étant donné que la part du revenu total dont bénéficient les travailleurs se réduit et que les inégalités de chances restent de taille, les moyens d'action devraient être axés sur :

- *La formulation et la mise en œuvre de stratégies de croissance favorables aux pauvres.* Il s'agirait de créer du travail dans des secteurs où la plupart des pauvres travaillent ; d'améliorer l'accès des foyers pauvres aux services sociaux de base que sont la santé, l'éducation, l'eau potable et l'assainissement ; et de leur permettre d'accéder à des ressources productives comme les intrants, le crédit et le financement. Ces mesures peuvent également libérer du temps consacré au travail de soins non rémunéré. Les subventions, les dépenses ciblées et les mécanismes d'établissement des prix sont d'autres options.
- *L'apport d'un soutien complémentaire.* Les facilités de commercialisation, les investissements dans l'infrastructure physique (en particulier dans les zones rurales), l'élargissement des services de vulgarisation et les technologies intensives en main-d'œuvre sont propices à l'égalisation des chances de travail. Le secteur privé peut, par des mesures incitatives judicieuses, être encouragé à jouer un rôle majeur dans le développement et l'exploitation des infrastructures physiques.
- *La démocratisation de l'éducation, en particulier au niveau tertiaire, à l'échelle nationale et mondiale.* Les pays accordent une forte valeur à l'enseignement tertiaire, mais l'accès est inégal et peut perpétuer les inégalités au travail ; tel est le constat à l'intérieur des pays (la plupart des travailleurs ayant un niveau d'éducation tertiaire viennent de familles à revenus supérieurs) tout comme

d'un pays à l'autre (les pays qui enregistrent les plus fortes hausses de l'éducation tertiaire sont des pays industrialisés, qui ont déjà un haut niveau d'accomplissement dans ce segment).

- *Le partage des bénéfices et l'appropriation par les employés.* Le partage des bénéfices avec la main-d'œuvre et les régimes de participation des employés pourraient aider à réduire l'inégalité des revenus⁷⁶.
- *L'adoption et la mise en application de bonnes politiques distributives.* Elles pourraient inclure les impôts progressifs sur le revenu et la richesse, des règlements pour réduire l'extraction de rente, une réglementation (financière en particulier) plus stricte et des dépenses publiques destinées aux pauvres.
- *La réglementation du secteur financier pour réduire les effets régressifs des cycles.* La promotion de l'investissement dans l'économie réelle peut créer des emplois stables, tandis que la hausse de l'investissement financier peut être moins stable et produire moins d'emplois.
- *L'élimination des asymétries entre la mobilité de la main-d'œuvre et celle des capitaux.* La mobilité de la main-d'œuvre n'égale pas celle des capitaux en raison de leurs différences intrinsèques. Les pays industrialisés ont pour politique de favoriser la mobilité des capitaux et de décourager celle de la main-d'œuvre. Néanmoins, la réglementation des mouvements de capitaux peut réduire l'instabilité macro-économique et des pièges du revenu intermédiaire dans les pays en développement, empêchant ainsi les capitaux de passer à l'étranger quand les salaires deviennent trop élevés. Les politiques migratoires peuvent, au minimum, réduire les risques de migration.

Des actions ciblées sont requises pour équilibrer le travail de soins et le travail rémunéré, rendre le travail durable, agir sur le chômage des jeunes, encourager le travail créatif et bénévole, et fournir du travail dans les situations de conflit et d'après-conflit

Les moyens d'action suivants pourraient contribuer à équilibrer les chances de travail rémunéré et non rémunéré des hommes et des femmes :

- *Élargir et renforcer les politiques en faveur de l'emploi rémunéré des femmes.* Les programmes devraient viser le développement des compétences par l'éducation, en particulier en mathématiques et en sciences, par la formation en fonction

des demandes du marché, et par l'accès à la formation continue.

- *Des actions en faveur d'une représentation accrue des femmes aux postes décisionnels de haut niveau.* La représentation peut être améliorée dans les secteurs public et privé par des politiques en matière de ressources humaines, de sélection et de recrutement, ainsi que par des mesures incitatives de rétention. Les critères de promotion des hommes et des femmes aux postes de haut

niveau devraient être identiques. Le mentorat et le tutorat peuvent autonomiser les femmes au travail, par exemple, en utilisant des cadres supérieurs féminins comme modèles.

- *Des interventions précises.* Des mesures législatives sont nécessaires pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le harcèlement au travail, la discrimination au niveau du recrutement, l'accès à la finance et l'accès aux technologies.
- *Privilégier le congé parental maternel et paternel.* Au lieu de suivre une approche strictement neutre, une prime accordée aux parents qui partagent le congé parental de manière plus égale peut inciter les pères à utiliser davantage le congé paternel.
- *Élargir les options d'encadrement, y compris les garderies, les programmes d'activités extrascolaires, les foyers pour personnes âgées et les centres de soins à long terme.* Les employeurs peuvent aussi proposer des garderies sur le lieu de travail. Une autre option consiste à subventionner le travail de soins par le biais de bons et de tickets.
- *Encourager le travail flexible, y compris le télétravail.* Il devrait y avoir suffisamment d'incitations au retour au travail après la naissance d'un enfant. Il pourrait s'agir, par exemple, de réserver les emplois des femmes en congé de maternité pendant un an. Les femmes pourraient être encouragées à retourner au travail par un certain nombre d'avantages et d'incitations (par exemple, une hausse de salaire). Le télétravail et les horaires flexibles peuvent aussi permettre aux femmes et aux hommes de trouver un bon équilibre entre travail rémunéré et non rémunéré.
- *Apprécier le travail de soins à sa juste valeur.* Des efforts dans ce sens aideraient à sensibiliser les décideurs à la valeur du travail de soins pour la société et pourraient encourager différentes options de récompense de ce type de travail.
- *Collecter de meilleures données sur le travail rémunéré et non rémunéré.* Les systèmes nationaux de statistiques, en utilisant plus de femmes pour enquêter, ainsi que des échantillons et des questionnaires appropriés, devraient collecter de meilleures données sur la répartition du travail rémunéré et du travail non rémunéré.

Les mesures ciblées en faveur du travail durable peuvent se concentrer sur la cessation, la transformation ou la création de travail en faveur du développement humain et de la viabilité environnementale. Les moyens d'action pourraient être axés sur :

- *L'adoption de technologies différentes et la stimulation de nouveaux investissements.*

Il faudrait pour cela s'éloigner des modes d'activité conventionnels en faveur du transfert de technologie et d'une transition rapide vers un travail plus durable.

- *L'incitation à l'action individuelle et la protection contre les inégalités.* Il faut pour cela reconnaître et stimuler les effets externes positifs dans le travail des individus, par exemple, en utilisant un salaire social, qui transcende le salaire privé pour récompenser les travailleurs lorsque leur activité est utile à la société (par exemple, la conservation des forêts).
- *La gestion des contreparties.* Par exemple, soutenir les travailleurs qui perdent leur emploi du fait de la cessation des activités dans leur secteur/industrie (par exemple, les mineurs), mettre en œuvre des normes (comme dans le secteur du démantèlement de navires), s'attaquer aux inégalités intergénérationnelles, et gérer et faciliter le changement.

Un mécanisme est par ailleurs nécessaire pour traduire les résultats mondiaux désirés en actions nationales (encadré 3).

Les moyens d'action déjà cités, en particulier pour l'éducation et le développement des compétences, sont particulièrement pertinents pour répondre au problème du chômage des jeunes. Cependant, étant donné la gravité de ce défi et ses effets multidimensionnels (économiques, sociaux et politiques), des interventions ciblées sont également nécessaires. Des débouchés stimulants devraient être créés pour les jeunes afin qu'ils puissent exercer leur créativité et leur esprit d'innovation et d'entreprise dans le nouveau monde du travail. Quelques exemples de méthodes :

- *Fournir un soutien politique aux secteurs et entités qui créent de nouvelles lignes de travail.* De pareilles initiatives sont en cours et de nouvelles possibilités sont découvertes chaque jour, mais elles ont besoin d'un soutien politique.
- *Investir dans le développement des compétences, la créativité et la résolution de problèmes.* Un soutien spécial devrait être apporté aux jeunes femmes et hommes en apprentissage, en formation professionnelle et en formation en cours d'emploi.
- *Mettre en place des politiques nationales propices pour aider les jeunes entrepreneurs.* Par exemple, des services de conseil en création d'entreprises et de meilleurs moyens de financement. Récemment, le crowdsourcing a fait son apparition comme moyen de mobiliser des fonds pour de petites initiatives.

Il est possible que des mesures ciblant le travail durable s'attachent à mettre fin au travail, à le transformer ou à en créer

ENCADRÉ 3 :

Mesures possibles au niveau des pays pour avancer vers le travail durable

- Repérer les technologies et les options d'investissement appropriées, y compris les possibilités de brûler des étapes.
- Mettre en place des cadres réglementaires et macro-économiques pour faciliter l'adoption de politiques durables.
- S'assurer que la population possède les compétences appropriées – en combinant les compétences techniques et de qualité élevée avec les aptitudes essentielles d'apprentissage, d'employabilité et de communication.
- Reconvertir et perfectionner un grand nombre de travailleurs dans les secteurs informels comme celui de l'agriculture. Si certains travailleurs peuvent être joints par le biais du marché, d'autres auront besoin de l'aide du secteur public, d'organisations non gouvernementales et autres. Ces programmes peuvent être un moyen d'aider les femmes et les autres groupes traditionnellement défavorisés.
- Gérer les divers effets de la transition en offrant des formules diversifiées de soutien et en nivelant le terrain de jeu pour mettre fin à la transmission des inégalités intergénérationnelles.
- Continuer de développer la base de compétences de la population. Cela nécessitera une approche du cycle de vie qui reconnaît la nature cumulative des interventions aboutissant à l'apprentissage. D'importants investissements dans le nombre et la qualité des travailleurs de santé et du secteur de l'éducation seront nécessaires, ce qui souligne le rôle continu du secteur public dans la transformation des compétences.

Source : Atkinson, 2015

Des opportunités
d'emploi intéressantes
pour les jeunes
devraient être créées

- *Rendre l'enseignement tertiaire plus généralement accessible par l'internet.* Les formations en ligne ouvertes à tous mettent en relation les plus grandes institutions universitaires et les étudiants du monde entier.
- *Utiliser les programmes de transferts monétaires pour fournir des emplois aux jeunes et aux populations pauvres sur place.* En Inde et en Ouganda, ces programmes ont fourni des ressources pour financer la recherche d'emploi, la formation et le développement de compétences de haute qualité. Ils ont aussi accru l'accès à d'autres sources de crédit pour la création d'entreprises. Le travail créatif a besoin d'un environnement propice, y compris de soutien financier, et de possibilités de collaboration et de fertilisation croisée d'idées. Quelques conditions essentielles pour la créativité et l'innovation :
 - *Ouvrir l'innovation à tous.* Les nouveaux biens et services sont développés pour ou par ceux qui vivent des plus bas revenus ou par des femmes, élargissant ainsi les possibilités créatives aux groupes parfois sous-représentés.
 - *Garantir une créativité démocratique.* Les lieux de travail et les plateformes en ligne peuvent être organisés de manière à encourager l'innovation à tous les niveaux.
 - *Financer l'expérimentation et le risque.* Il s'agit ici de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux réfractaires en demandant à des fondations et à des institutions publiques de prendre des risques financiers sur des approches moins éprouvées.
- *Innover dans l'intérêt commun.* La créativité et l'innovation peuvent favoriser la réalisation de nombreux objectifs. Les politiques publiques qui orientent l'innovation vers l'intérêt commun général, y compris le travail bénévole, peuvent améliorer le développement humain. Le travail bénévole peut être encouragé par des déductions fiscales, des subventions et des aides publiques aux organisations de volontaires. Le soutien public à la création et à la protection d'un espace pour le travail bénévole peut s'accompagner d'avantages sociaux, en particulier pendant les situations d'urgence comme les conflits et les catastrophes naturelles. Dans les situations de conflit et d'après-conflit, il est important de se concentrer sur les emplois productifs qui autonomisent les personnes, qui développent la représentation, qui donnent accès à l'expression, qui offrent un statut social, et qui accroissent le respect, la cohésion, la confiance et la volonté de la population de participer à la société civile. Quelques options politiques :
 - *Soutenir le travail dans le système de santé.* Dans de nombreux pays touchés par les conflits, le système de santé s'est effondré et le soutien apporté aux services de santé d'urgence est d'une importance critique pour les travailleurs et les blessés.
 - *Garantir le fonctionnement des services sociaux de base.* Cela présente des avantages sociaux et politiques. Les communautés, les organisations non gouvernementales et les partenariats public-privé peuvent en être les moteurs.

- *Lancer des programmes de travaux publics.* Même les emplois temporaires d'urgence, les programmes d'argent contre travail, etc. peuvent fournir des moyens d'existence indispensables et contribuer à la construction d'infrastructures physiques et sociales cruciales.
- *Formuler et mettre en œuvre des programmes à base communautaire ciblés.* Ces programmes peuvent apporter de multiples avantages, et notamment la stabilité. Les activités économiques peuvent être relancées en reconnectant les individus, en reconstruisant les réseaux et en aidant à rétablir le tissu social.

Au-delà des options politiques, un programme d'action plus global est nécessaire

- *Élaborer un nouveau contrat social.* Dans le nouveau monde du travail, les participants sont moins susceptibles que leurs ancêtres d'avoir des liens de longue durée avec un seul employeur ou d'être syndicalisés. Ce monde du travail n'est pas adapté aux modes de protection traditionnels. Comment la société mobilise-t-elle des fonds pour couvrir une population grandissante qui n'est pas toujours employée, pour atteindre les individus en marge du secteur formel, pour répondre aux besoins des nouveaux entrants sur le marché du travail (en particulier les migrants) et pour subvenir aux besoins de ceux dans l'incapacité de travailler ? Dans de telles circonstances, un nouveau contrat social pourrait s'imposer, impliquant un dialogue à bien plus grande échelle que celui qui s'est produit au vingtième siècle. Le Danemark avance à grandes enjambées, assurant la sécurité en même temps que la reconversion et le perfectionnement des compétences dans un marché de l'emploi de plus en plus flexible (encadré 4).

- *Rechercher un pacte mondial.* En cette ère de production mondiale, les politiques publiques et les contrats sociaux nationaux risquent de ne pas fonctionner en dehors des engagements mondiaux. Qui plus est, la vraie mondialisation repose sur l'idée du partage : nous devrions partager la responsabilité d'une « vie active mondiale ».

Un pacte mondial demanderait de mobiliser tous les partenaires – travailleurs, entreprises et gouvernements – du monde entier, de respecter les droits des travailleurs dans la pratique et d'être prêts à négocier des accords à tous les niveaux. Il ne faudra pas de nouvelles institutions, simplement la réorientation de l'attention dans les grandes tribunes internationales.

Un pacte mondial peut guider les gouvernements dans la mise en œuvre de

ENCADRÉ 4 :

La flexicurité au Danemark

La « flexicurité » est très présente sur le marché du travail danois, c'est-à-dire la coexistence de flexibilité, sous la forme de faibles coûts d'ajustement pour les employeurs et les employés, et de sécurité, un dérivé du filet de sécurité sociale bien développé du Danemark, qui assure des taux élevés de couverture et de remplacement.

La flexicurité a pour objectif principal de protéger les travailleurs plutôt que leurs emplois. Par conséquent, les employeurs bénéficient de tous les avantages d'effectifs flexibles tandis que les employés peuvent être réconfortés par la présence d'un filet de sécurité sociale robuste appliqué par des politiques publiques actives en faveur du marché du travail.

Source : Banque mondiale, 2015b.

politiques qui répondent aux besoins de leurs citoyens. Sans accords mondiaux, les politiques nationales pourraient répondre aux demandes de main-d'œuvre intérieures sans tenir compte des externalités. D'où la nécessité également d'un pacte mondial-national. Les conventions internationales, comme la Convention de l'Organisation internationale du Travail concernant le travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques, entrée en vigueur en septembre 2013, est un accord révolutionnaire qui devrait établir des normes mondiales pour les droits des travailleurs domestiques dans le monde entier. Ce type d'accord offre des principes directeurs aux signataires tout en laissant aux gouvernements nationaux suffisamment de place pour mettre en œuvre des politiques dans les contextes nationaux qui sont adaptées à leurs engagements. Motivées par des actions mondiales, les

L'application de l'Agenda pour le travail décent permettra de stimuler le développement humain

La notion de développement humain est toujours pertinente dans les discussions relatives au développement - elle l'est même davantage dans le monde actuel

politiques nationales donnent lieu à un changement concret dans les communautés locales.

- *Mettre en œuvre l'Agenda pour le travail décent.* L'Agenda pour le travail décent est articulé autour de quatre objectifs stratégiques (encadré 5). L'agenda et le cadre du développement humain se renforcent l'un et l'autre. Le travail décent améliore le développement humain par chacun de ses objectifs stratégiques. La création d'emplois et le développement d'entreprises fournissent des revenus et des moyens d'existence aux individus, sont des instruments cruciaux d'équité, sont un moyen de participation et facilitent l'estime de soi et la dignité. Les droits des travailleurs contribuent au développement humain en garantissant les droits de l'homme, les libertés humaines et les normes de travail. La protection sociale contribue au développement humain en assurant des filets de sécurité, en protégeant les individus contre les risques et les vulnérabilités, et par l'apport de travail dans le secteur des soins. Le dialogue social, quant à lui, aide le développement humain à travers la participation générale, l'autonomisation et la cohésion sociale.

ENCADRÉ 5 :

Les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda pour le travail décent

- Création d'emploi et développement d'entreprises. Il faut pour cela reconnaître que la voie principale pour sortir de la pauvreté est l'emploi et que l'économie a besoin de générer des débouchés pour l'investissement, l'entrepreneuriat, la création d'emplois et les moyens d'existence durables.
- Normes et droits au travail. Les individus ont besoin de possibilités de représentation pour participer, pour exprimer leurs opinions afin d'obtenir droits et respect. Le travail normatif de l'Organisation internationale du travail est essentiel pour garantir la conformité et mesurer les progrès.
- Protection sociale. Une protection sociale de base, à savoir les soins de santé et la sécurité des retraites, est le fondement d'une participation productive à la société et à l'économie.
- Gouvernance et dialogue social. Le dialogue social entre les pouvoirs publics, les travailleurs et les employeurs peut résoudre d'importants problèmes économiques et sociaux, encourager une bonne gouvernance, établir de bonnes relations sociales et renforcer le progrès économique et social.

Source : OIT, 2008b.

Le développement humain contribue à son tour à la réalisation des quatre objectifs stratégiques. L'élargissement des capacités humaines par le développement humain améliore les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat. L'aspect participation du développement humain enrichit le dialogue social. Le développement humain met aussi l'accent sur la promotion des droits de l'homme, ce qui renforce les droits des travailleurs et améliore la sécurité humaine. Toutes ces interdépendances prises en compte, la mise en œuvre de l'Agenda pour le travail décent aidera le travail à renforcer le développement humain.

Le monde a changé du tout au tout, mais le concept de développement humain reste aussi pertinent que jamais, sinon plus

Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui de 1990, date de naissance de la notion de développement humain et de ses mesures du bien-être humain. Depuis, la toile du développement a changé, les centres de croissance mondiale se sont déplacés, d'importantes transitions démographiques se sont matérialisées et une nouvelle vague de défis développementaux est apparue.

L'économie mondiale est en pleine mutation. L'influence des économies émergentes grandit. La part du PIB mondial des économies développées (exprimée en parité du pouvoir d'achat en dollars) a chuté de 54 % en 2004 à 43 % en 2014⁶⁶. Politiquement, le désir de liberté et d'expression s'est propagé sur différentes parties du monde. La révolution numérique a modifié nos modes de pensée et de fonctionnement. Les inégalités se sont approfondies. La sécurité humaine s'est fragilisée. Et les changements climatiques affectent de plus en plus de vies humaines.

La notion de développement humain reste-t-elle pertinente pour le discours du développement et en tant que mesure du bien-être humain ? Oui, plus que jamais.

En dépit de toutes les avancées économiques et technologiques dont le monde dispose, les individus ne bénéficient pas équitablement du progrès, les capacités et les possibilités humaines ne s'épanouissent pas toujours, la sécurité humaine est en jeu, les droits et les libertés de l'homme ne sont pas toujours protégés, les inégalités entre les sexes persistent et les choix des générations futures n'obtiennent pas l'attention qu'ils méritent. Qui plus est, la notion de développement humain – élargir les choix, mettre l'accent sur une vie longue,

en bonne santé et créative, et souligner la nécessité d'étendre les capacités et de créer des possibilités – prend une nouvelle importance en tant que cadre de développement et place les êtres humains au centre du développement.

De même, en tant que mesure du bien-être humain, le cadre du développement humain continue de donner ce qui est peut-être la perspective du progrès humain la plus globale, tout en contribuant à la définition des politiques.

Pourtant, un quart de siècle plus tard, le moment est venu de revoir les deux aspects : la notion et les mesures.

La notion et les mesures du développement humain devraient être revues afin qu'elles soient mieux adaptées aux défis d'aujourd'hui et au monde de demain

Pour aborder les défis qui apparaissent dans un monde en évolution rapide, en particulier en dialogue avec le nouvel Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable, l'angle conceptuel du développement humain doit être perçu différemment.

L'orientation de base devrait rester la même : les choix individuels et collectifs, leurs contreparties probables dans les situations conflictuelles, les hiérarchies parmi ces choix et l'équilibre entre les choix des générations présentes et futures. Mais la durabilité, la signification du développement humain par rapport aux chocs et vulnérabilités, et les rapports entre développement humain, droits de l'homme et sécurité humaine devront être revus.

Le nouvel Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de développement durable ont besoin de nouveaux outils d'évaluation pour suivre les progrès - mesurer la viabilité environnementale et l'intégrer dans les mesures globales en faveur du bien-être humain sont des priorités.

Trois autres défis ressortent du paysage. Premièrement, des mesures et indicateurs qui permettent de cerner plus rapidement les effets des politiques doivent être définis. Deuxièmement, les mesures sont souvent inadéquates pour évaluer le bien-être humain en temps de chocs et de crises et devraient donc être revus pour pourvoir à ce besoin.

Troisièmement, des mesures politiques « d'orientation rapide » devraient être envisagées.

Tous ces efforts ont besoin de données robustes, cohérentes et crédibles. Compte tenu de cela et dans l'optique d'un programme international beaucoup plus ambitieux, le Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 convoqué par le Secrétaire général de l'ONU en 2014 appelait à une révolution des données. Il soulignait la nécessité de suivre le progrès. Trois problèmes sont à souligner :

- Premièrement, d'énormes quantités de données en temps réel peuvent mieux informer, par exemple, sur l'assiduité scolaire. Des capteurs, satellites et autres outils produisent des données en temps réel sur les activités des personnes. Elles peuvent éclairer les politiques.
- Deuxièmement, le « big data » promet des statistiques presque instantanées et des niveaux de désagrégation jusqu'à présent unimaginables en dehors des recensements de la population. Ces données améliorent la compréhension des causes dans un monde de plus en plus complexe et permettent des réactions rapides à certaines situations humanitaires. Elles sont cependant porteuses de risques lorsque la vie privée et l'anonymat ne sont pas respectés. Cela étant, de nombreux chercheurs s'interrogent sur la manière dont cet important volume d'information – généré à la fois accidentellement et délibérément par les activités quotidiennes de chacun – peut contribuer à la durabilité et fournir des renseignements utiles pour améliorer les conditions de vie.
- Troisièmement, il est possible de combiner les méthodes traditionnelles et nouvelles de collecte des données utilisées pour les recensements, allant des registres administratifs aux appareils mobiles, des systèmes d'information géospatiaux à l'internet. De nombreux pays l'ont déjà fait.

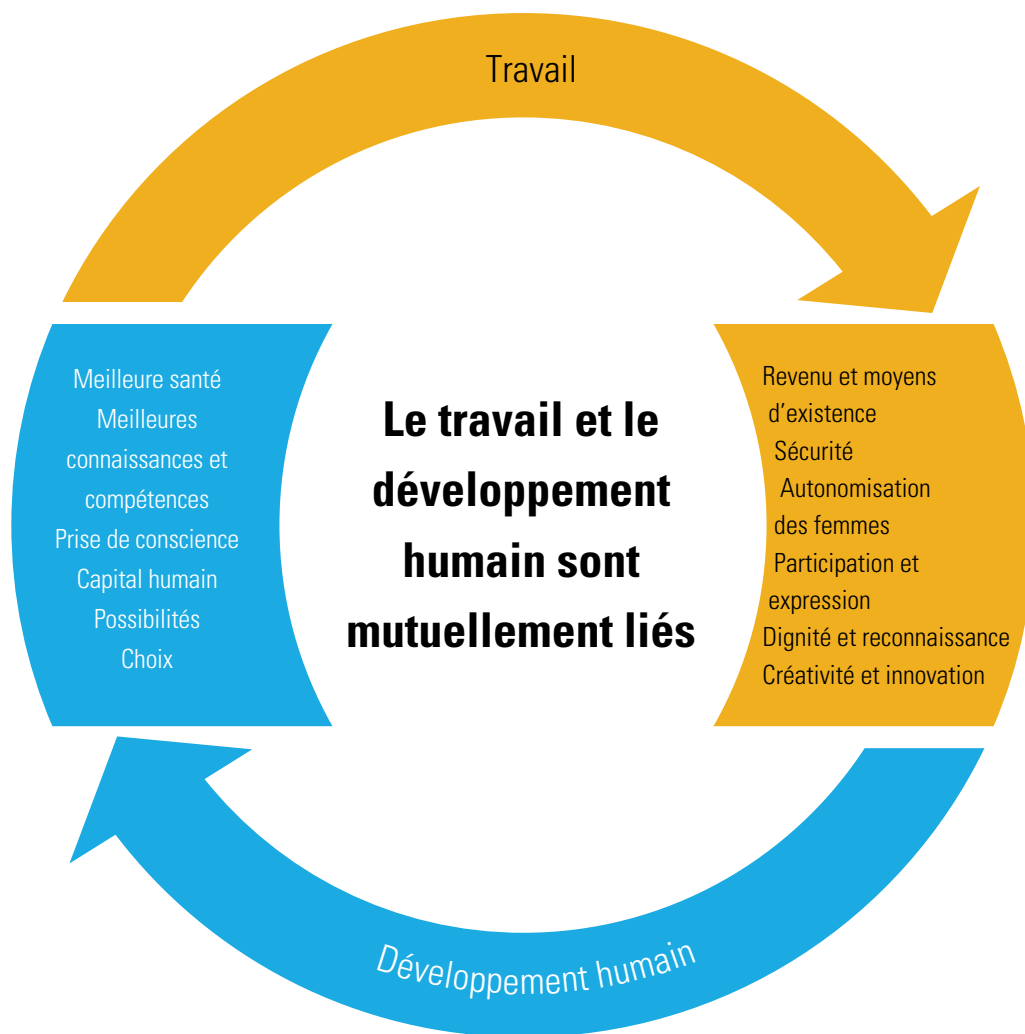
Dans ce monde changé et changeant, avec un nouveau programme pour le développement et de nouveaux objectifs de développement, la révision de la notion et des mesures du développement humain, vieilles de 25 ans, est indispensable. Le rapport sur le développement humain de l'année prochaine, le 25^{ème} de la série, sera consacré à ce sujet.

Dans ce monde changé et changeant, la révision de la notion et des mesures du développement humain est indispensable.

Chapitre 1

Le travail et le
développement
humain : liens
analytiques

Les liens entre le travail et le développement humain sont synergiques



Chapitre 1

Le travail et le développement humain : liens analytiques



Loin d'avoir pour seul objectif d'augmenter les revenus, le développement cherche aussi à maximiser la gamme des choix ouverts aux individus : en renforçant leurs droits, leurs libertés, leurs capacités et les possibilités qui s'offrent à eux, en leur permettant de vivre longtemps, en bonne santé et de mener une vie créative. Le travail, au cœur de l'existence humaine, est indispensable à ce processus. Les êtres humains se préparent pour le travail dès l'enfance, travaillent à l'âge adulte et s'attendent à prendre leur retraite à un certain âge. À tous les stades du cycle de la vie humaine, la qualité de vie est étroitement liée à la qualité du travail.

Du point de vue économique, le travail est un moyen de gagner sa vie et de garantir sa sécurité financière. Du point de vue du développement humain, il est aussi un moyen de renforcer ses capacités grâce aux compétences et aux connaissances qu'il permet d'acquérir. Le revenu du travail contribue à relever le niveau de vie des travailleurs. Il facilite en outre leur accès à la santé et à l'éducation, deux ingrédients indispensables au renforcement des capacités. Le travail élargit également la gamme des choix et des possibilités qui s'offrent aux individus dans leur vie économique et sociale. Il ouvre la porte à la pleine participation à la société tout en contribuant à la dignité et à la valorisation de la personne. Et lorsqu'il consiste à s'occuper des autres, le travail développe la cohésion sociale et renforce les liens familiaux et communautaires. Pour contribuer au développement humain, le travail doit être productif et utile ; il doit aussi libérer le potentiel, la créativité et l'esprit humains.

Le travail joue aussi un rôle de consolidateur des sociétés. Les êtres humains qui travaillent ensemble, en plus d'accroître leur bien-être matériel, accumulent un immense corpus de connaissances sur lequel sont fondées les cultures et les civilisations. Qui plus est, le travail devrait rendre les sociétés plus équitables en ouvrant aux pauvres des possibilités de recherche d'une vie meilleure. Lorsque le travail est respectueux de l'environnement, ses avantages se font sentir de génération en génération. C'est ainsi que le travail renforce le développement humain. Il va sans dire qu'en améliorant les capacités, les possibilités et les choix des personnes, le développement humain contribue au travail. En un mot, le travail et le développement humain sont synergiques (voir l'infographie au début du chapitre).

Le lien entre travail et développement humain n'est cependant pas automatique. Le

travail peut être fatigant, ennuyeux, répétitif et dangereux. Alors que les bonnes formes de travail renforcent le développement humain, les mauvaises peuvent être profondément destructrices. Dans le monde entier, des millions de personnes, dont un grand nombre d'enfants, sont forcées à travailler dans des conditions d'exploitation. Certaines sont prisonnières d'un régime de servitude qui les prive de leurs droits et de leur dignité. D'autres travaillent dans des conditions dangereuses, sans droits du travail ni protection sociale, leur potentiel étouffé par des tâches pénibles et ingrates jour après jour (voir le tableau A1.1 à la fin du chapitre). Si le travail est capable de créer des sociétés plus équitables, il peut aussi cliver lorsque d'énormes différences de chances et de récompenses perpétuent les divisions et les inégalités.

La notion de travail transcende celle d'emploi

Le travail ne se limite pas aux emplois (encadré 1.1). Les emplois fournissent des revenus et contribuent à la dignité humaine, à la participation et à la sécurité économique. Le cadre de l'emploi est cependant restrictif. Il exclut un grand nombre de formes de travail plus flexibles et ouvertes, notamment le travail de soins, le travail bénévole et l'expression créative (par exemple, l'écriture ou la peinture), qui sont toutes importantes pour le développement humain. La notion de travail doit être élargie pour tenir compte de ces autres dimensions (figure 1.1).

Vu ainsi, le travail est très varié. Il peut être rémunéré ou non rémunéré, formel ou informel, et être effectué à l'intérieur ou à l'extérieur du foyer (voir le tableau A1.2 à la fin du chapitre). Il peut aussi se produire dans des situations très différentes, agréables ou désagréables, offrant une gamme de droits

Le travail ne se limite pas aux emplois

Qu'est-ce que le travail ?

Aux fins de ce rapport, la définition de travail englobe toute activité qui aboutit à la production et à la consommation de biens ou services, mais sans se limiter à la valeur économique de la production. La notion de travail inclut également les activités qui peuvent contribuer au bien-être humain général, au présent et à l'avenir.

Le travail met en jeu quatre groupes de personnes : les travailleurs à proprement parler, les employeurs et autres entités qui apportent des intrants complémentaires, les consommateurs des biens et services produits, et le reste du monde, c'est-à-dire les autres personnes, la société et l'environnement naturel, ainsi que les générations futures et les travailleurs eux-mêmes à un âge plus avancé. Les résultats du travail sont à la fois monétaires et non monétaires, tangibles et intangibles, avec des conséquences volontaires et involontaires.

Prenons quelqu'un qui prépare à manger. Si cette personne prépare à manger pour elle-même, le coût en tant que productrice est le coût d'opportunité de son temps, qui aurait pu être consacré à autre chose ; le résultat pour cette personne, en tant que consommatrice, est sa nutrition. Aucun autre acteur n'intervient, mais un impact sur l'environnement est possible. Prenons maintenant une personne qui prépare à manger pour sa famille. Dans ce cas, la liste des consommateurs s'allonge. Les résultats tangibles comprennent la

nutrition des membres de la famille, combinée avec le sentiment intangible de satisfaction auquel s'ajoute leur approbation, ou bien le sentiment de frustration né du fait de devoir préparer le repas au lieu de se livrer à d'autres activités, comme le travail rémunéré, l'éducation ou la participation à la vie publique. Dans la perspective du développement humain, le travail est considéré par rapport au degré de liberté dont jouissent les individus dans leurs choix d'activités.

Cependant, si c'est un/e employé/e de maison qui fait à manger, la situation change. Dans ce cas, il y a un résultat financier pour le/la travailleur/se, la famille n'est plus simplement le consommateur, mais aussi le fournisseur des intrants complémentaires. Cette activité peut être rémunérée différemment selon si elle est effectuée par un homme ou une femme, un/e citoyen/ne ou un/e immigrant/e. Il y a exploitation lorsqu'un individu est contraint à cette activité ou moins récompensé que d'autres pour le même travail.

Cette approche du travail peut aussi être appliquée au travail créatif et au bénévolat. Par exemple, dans un restaurant, un chef peut rechercher la créativité en plus du revenu et en tirer à la fois satisfaction professionnelle, estime de soi et dignité. De même, un bénévole dans une cuisine communautaire ne travaille pas pour l'argent, mais pour satisfaire son besoin d'altruisme.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

et de possibilités qui dépendent du contexte et du niveau de développement. La qualité du travail est aussi importante que sa quantité.

Le travail de soins (traité au chapitre 4) est d'une importance fondamentale pour le développement humain. Il comprend les tâches ménagères, par exemple la préparation des repas pour la famille, le ménage, la collecte d'eau et de combustible. Il comprend aussi les soins apportés aux dépendants, à savoir les enfants, les personnes âgées et les membres de la famille malades, à court terme et dans la durée.

Le travail bénévole est défini comme un travail non rémunéré non obligatoire, c'est-à-dire le temps que les individus consacrent, sans rémunération, à des activités effectuées par l'intermédiaire d'une association ou directement pour le compte d'autres personnes, en dehors de leurs propres foyers. Le travail bénévole est par définition une expression de libre-choix, qui renforce intrinsèquement le développement humain du point de vue de l'individu.

L'expression créative apporte des idées nouvelles à la société par le biais d'œuvres d'art et de produits culturels, de créations fonctionnelles, d'interventions scientifiques et d'innovations

technologiques. Un grand nombre d'individus jugent le travail créatif désirable parce qu'il leur donne la possibilité d'innover et de s'exprimer tout en gagnant leur vie. Même si le travail créatif peut être arbitraire, improvisé et dérivatif, il demande originalité et individualité.

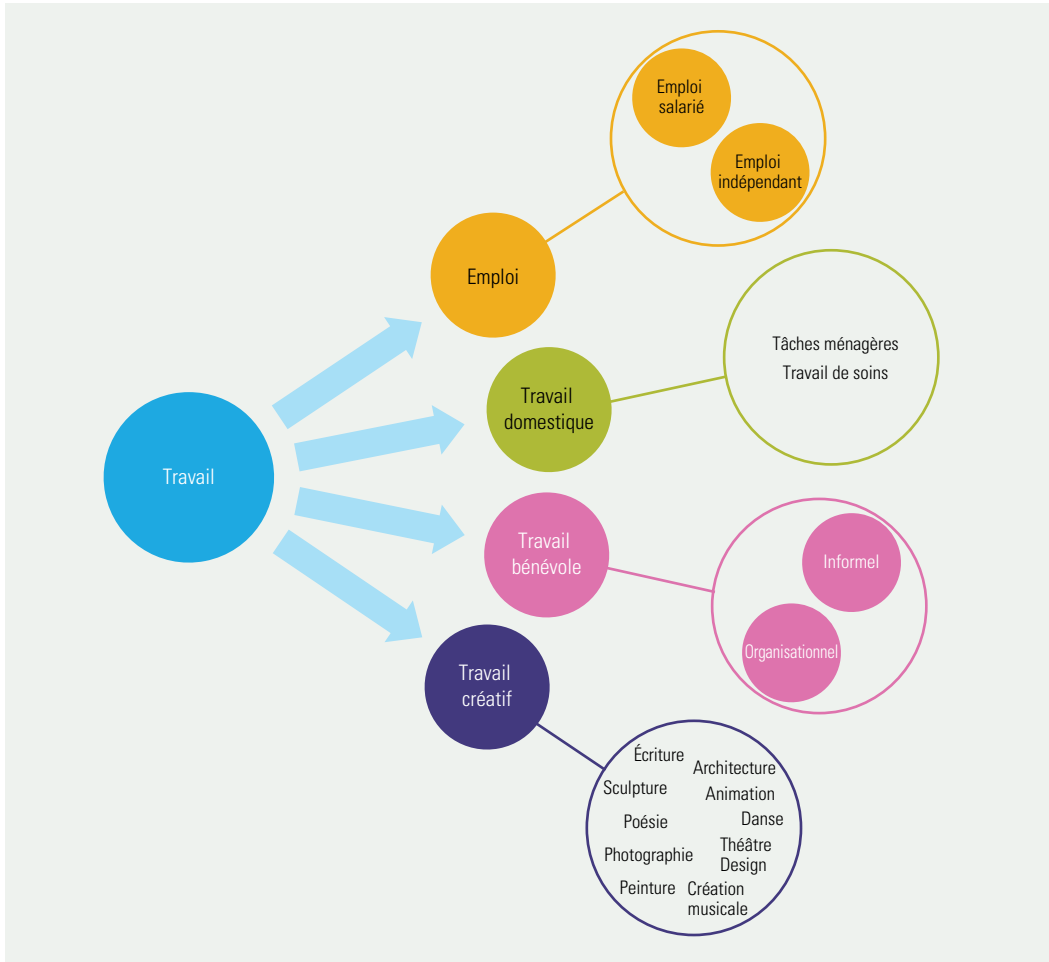
Le travail aux différents stades du cycle de vie

Les stades du cycle de vie dépendent de facteurs démographiques, physiques et culturels. Ils changent au fil du temps. Ils se chevauchent et peuvent varier d'un individu à l'autre. Le travail doit être considéré dans le contexte du cycle d'une vie humaine et de son évolution d'un stade à l'autre. Dans de nombreux cas, le choix n'intervient pas : des décisions déclenchées par des facteurs culturels ou l'absence de soutien approprié forcent les individus dans différentes situations de travail. Ainsi, le mariage des filles à un jeune âge ou la réduction des prestations publiques de garde d'enfants peuvent entraîner la déscolarisation des filles. Les effets s'en font sentir tout au long de leur vie, sur leur capacité à trouver un emploi, à obtenir un revenu décent et à devenir

L'expression créative contribue des idées nouvelles

FIGURE 1.1

La notion de travail transcende celle d'emploi



Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

économiquement autonomes. Le travail est une source de risques et de vulnérabilité tout comme une solution aux risques et à la vulnérabilité, que les individus vivent différemment tout au long de leur existence.

À l'âge optimal, la priorité d'un travailleur peut être de maximiser le rendement économique de son travail, pas seulement pour subvenir à ses besoins courants, mais aussi par souci d'épargne et de prévoyance. Dans d'autres conditions cependant, les individus (y compris les travailleurs d'un âge plus avancé et un grand nombre de jeunes travailleurs) souhaitent éventuellement passer à un travail dont le rendement économique n'est pas très élevé, mais qui leur apporte davantage de satisfaction et qui les épanouit. En même temps, les possibilités de travail ouvertes aux jeunes peuvent être limitées. En raison de la hausse du chômage des jeunes, les options autres

qu'un bas salaire et un travail précaire peuvent être rares pour un grand nombre. Les seniors sont confrontés à des risques et vulnérabilités semblables, en particulier dans les pays en développement où le travail rémunéré reste une nécessité au troisième âge, mais où les choix de travail peuvent être restreints.

Parce que nous vivons plus longtemps et en meilleure santé dans la plupart des pays, le potentiel productif des seniors est décuplé. Il y a toutefois des contreparties pour les individus souhaitant éventuellement mieux contrôler le temps dont ils disposent pour les loisirs ou d'autres formes de travail rémunéré ou non rémunéré. L'âge idéal pour effectuer cette transition n'est probablement pas le même pour chaque travailleur, ce qui complique les décisions politiques sur l'allongement de l'âge de la retraite.

Le travail doit être considéré dans le contexte du cycle d'une vie humaine

Le rapport positif entre le développement humain et le travail est réciproque

Les choix de travail des seniors sont fortement influencés par les politiques et régimes nationaux de retraite. Dans une perspective mondiale, les travailleurs de pays à faible couverture de retraite ont tendance à rester actifs après 65 ans, tandis que les travailleurs de pays à forte couverture de retraite ont tendance à cesser leur activité plus tôt (figure 1.2). Cette situation a une influence manifeste sur les décisions des individus en matière de travail et une incidence profonde sur le développement humain. Dans les pays à faible couverture de retraite ou retraites basses – généralement les pays en développement – le travail rémunéré est une nécessité plus longtemps. À l'inverse, les personnes qui ont accès à de bonnes retraites – généralement dans les pays développés – ont tendance à prendre leur retraite plus tôt ou à passer à un travail peut-être moins rémunéré, mais plus épanouissant.

Au Sri Lanka, la plupart des travailleurs du secteur formel prennent leur retraite après 60 ans et une relativement faible proportion d'entre eux est employée à temps partiel ou complet. Cependant, les travailleurs occasionnels et les indépendants ont tendance à conserver leurs emplois à temps complet beaucoup plus longtemps. Ainsi, la formalité de l'emploi est un facteur déterminant du nombre d'années de travail¹.

À l'heure où l'espérance de vie s'allonge et où la technologie prolonge la participation active à la société, de nombreux seniors

cherchent à travailler, contre rémunération ou bénévolement. Un grand nombre de pays réagissent par le biais d'initiatives qui favorisent le travail des seniors sans bloquer les débouchés pour les autres, notamment pour les jeunes (voir les chapitres 3 et 6).

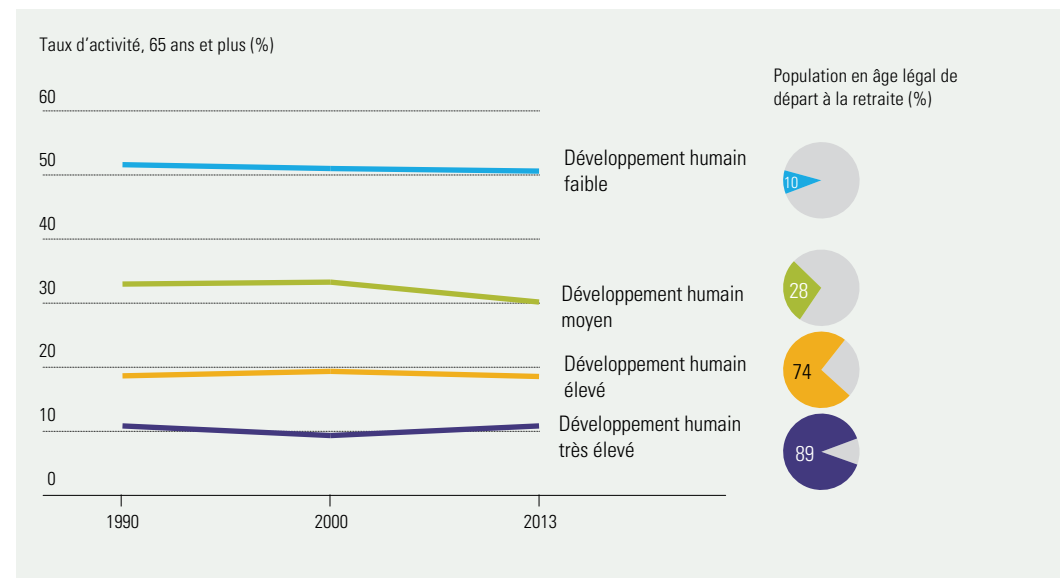
Le travail renforce le développement humain

Parce qu'il s'agit d'un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun, le développement humain est étroitement lié au travail. Le rapport positif entre le développement humain et le travail est réciproque (figure 1.3). Le développement humain est influencé par de nombreux aspects du travail, qu'il contribue lui-même à renforcer :

- *Revenu et moyen d'existence.* Les individus travaillent principalement pour avoir un niveau de vie décent. Dans les économies de marché, ils sont salariés ou indépendants. Dans les économies plus traditionnelles et les économies de subsistance, ils maintiennent leurs moyens d'existence par un cycle d'activités précis. Le travail peut aussi être un facteur important de croissance économique équitable et réductrice de pauvreté.
- *Sécurité.* Par le travail, les individus peuvent construire des bases solides sur lesquelles fonder leurs décisions pour le long terme, leurs choix et leurs priorités. Ils peuvent aussi garantir la

FIGURE 1.2

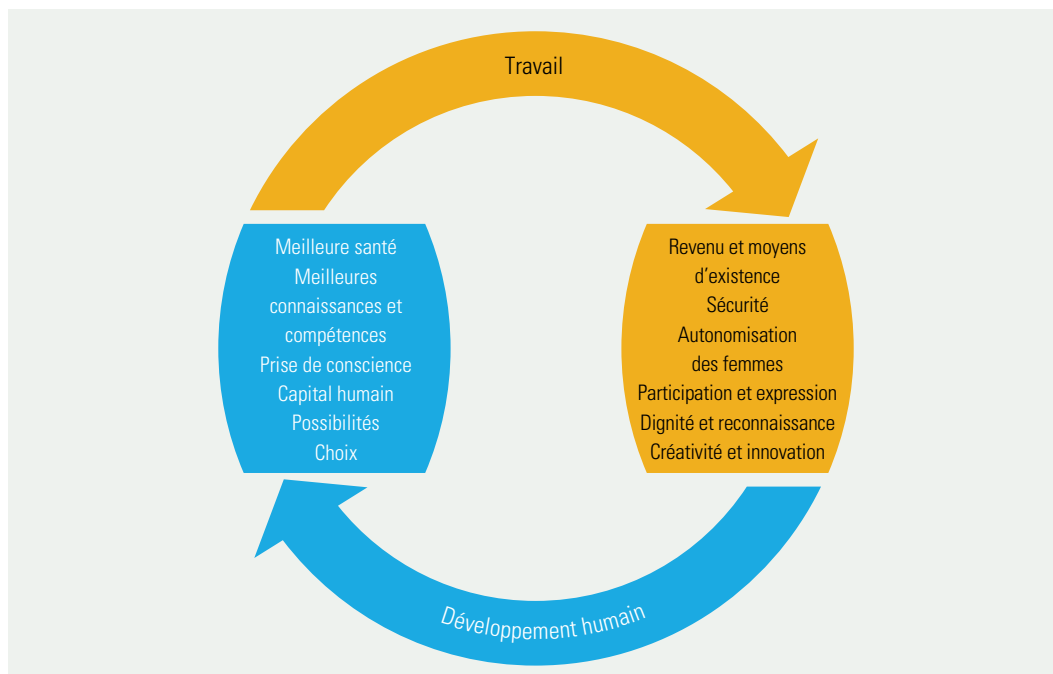
Les travailleurs de pays à faible couverture de retraite ont tendance à rester actifs, tandis que les travailleurs de pays à forte couverture de retraite ont tendance à cesser leur activité plus tôt



Source : Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain d'après l'OIT, 2015d, 2015e.

FIGURE 1.3

Le travail et le développement humain sont synergiques



Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

stabilité de leurs ménages, en particulier s'ils utilisent leur revenu prudemment pour bien nourrir leur famille, pour éduquer leurs enfants et veiller à leur bonne santé, ou pour épargner.

- *Autonomisation des femmes.* Les femmes rémunérées pour leur travail jouissent d'une plus grande autonomie économique et d'un plus grand pouvoir décisionnel au sein des familles, au travail et dans les communautés. Elles gagnent aussi en assurance, en sécurité et en flexibilité.
- *Participation et expression.* Par l'interaction professionnelle, les individus apprennent à participer à la prise de décision collective et gagnent un moyen d'expression. Les travailleurs sont par ailleurs exposés à des idées nouvelles et à l'information. Ils sont en contact avec des personnes de milieux différents et peuvent davantage participer à la vie civique.
- *Dignité et reconnaissance.* Le travail bien fait est reconnu par les collègues, par les pairs, etc. Il procure un sentiment de satisfaction, de respect de soi et d'identité sociale. Par le passé, les individus se sont définis et se sont désignés par leur métier : Meunier en français ou Hurudza (maître fermier) en shona.
- *Créativité et innovation.* Parce qu'il libère la créativité humaine, le travail a donné naissance à d'innombrables innovations. Celles-ci ont

révolutionné de nombreux aspects de la vie humaine, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, des communications et de la viabilité environnementale.

Les bénéfices du développement humain pour les travailleurs sont eux aussi multiples :

- *Santé.* Des travailleurs en bonne santé travaillent mieux et plus longtemps. Ils ont également davantage d'options à explorer chez eux et à l'étranger.
- *Connaissances et compétences.* Des travailleurs mieux éduqués et mieux formés peuvent faire un travail plus divers et de meilleure qualité. Ils peuvent être plus créatifs et plus inventifs.
- *Prise de conscience.* Des travailleurs à même de participer plus pleinement à la vie de leurs communautés sauront négocier de meilleures conditions et normes de travail, améliorant ainsi l'efficacité et la compétitivité des secteurs d'activité.

Dans l'étude du lien entre travail et développement humain, le bénévolat, la créativité et l'innovation méritent une attention particulière.

Le bénévolat, de par sa nature, traduit l'instrumentalité et la capacité de choisir. Les bénévoles bénéficient de leur travail, soit parce qu'ils accordent de la valeur à l'altruisme, soit parce qu'ils se sentent enrichis par leur investissement dans la communauté. Qui plus

Le bénévolat, de par sa nature, traduit l'instrumentalité

est, le travail bénévole a généralement une forte valeur sociale. Le bénévolat ouvre davantage de possibilités de contribution aux communautés et à l'intérêt général que les marchés ou les institutions publiques.

Les bénévoles peuvent être de grands innovateurs, ouvrant la voie vers de nouvelles méthodes de travail et d'organisation des travailleurs, rémunérés ou non. Wangari Maathai, prix Nobel de la paix 2004, mobilisa les mouvements populaires pour défendre le développement durable, la démocratie, les droits des femmes et la paix. Son œuvre a fortement influencé la préparation du Programme de développement pour l'après-2015.

Les organisations de volontaires peuvent bâtir des ponts entre les réalités politiques, géographiques et culturelles. Elles peuvent coordonner les actions et la solidarité internationales autour des causes humanitaires. Entre autres organisations, le Comité international de la Croix-Rouge, dédié à la protection de la vie humaine et de la santé, a reçu le prix Nobel de la paix à trois reprises : en 1917, 1944 et 1963. De même, Médecins sans frontières, prix Nobel de la paix 1999, mobilise les professions médicales et paramédicales pour réagir aux urgences sanitaires dans le monde entier². Le programme des Volontaires des Nations Unies encourage l'intégration du bénévolat dans les processus de développement et de paix des pays en développement, en partenariat avec les gouvernements et les autres instances locales et internationales. Ces exemples sont autant d'illustrations de la manière dont le bénévolat facilite des démarches intersectorielles au service du développement humain.

Le travail créatif est tout aussi important pour élargir les capacités des individus et améliorer leurs chances. Certaines contributions entraînent des gains économiques directs, tandis que d'autres renforcent le savoir et la cohésion sociale. Elles ne sont pas statiques, mais influent les unes sur les autres ; elles multiplient les choix humains et autonomisent les personnes³.

Le travail créatif, en plus de satisfaire le travailleur peut aussi procurer du bonheur, du plaisir, de la satisfaction et du bien-être aux autres, d'où son importance en tant que bien public. L'expression artistique des civilisations anciennes continue de servir de base aux nouvelles connaissances. Les œuvres d'anciens musiciens continuent d'inspirer la musique d'aujourd'hui. Le travail créatif peut

développer le bien-être social et la cohésion. Et ce bien-être peut aussi traverser les frontières internationales, reliées par la créativité inhérente au tourisme culturel, par exemple.

Étant donné la centralité de la créativité et de l'innovation dans le monde du travail, les lieux et les conditions de travail plus propices à l'innovation sont de plus en plus privilégiés. Reconnaissant que l'instrumentalité est essentielle à la participation et à la créativité des travailleurs, certaines entreprises ont donné aux travailleurs les moyens d'être créatifs. Dès 1948, 3M adopte la règle des 15 %, qui permet aux employés de consacrer presque un jour entier par semaine à leurs propres projets. C'est de cette approche que naît le Post-it⁴. Depuis plus récemment, Google, Facebook, LinkedIn et Apple appliquent différentes versions d'une règle des 20 % pour encourager les ingénieurs à explorer les domaines qui les intéressent afin de stimuler la pensée créative⁵.

Le lien entre travail et développement humain n'est pas automatique

Les liens dont il est question, entre le travail et le développement humain, ne se créent pas automatiquement. Ils dépendent de diverses conditions, allant de la qualité du travail pour les individus à la valeur sociétale du travail. Ils peuvent varier en fonction de l'étendue des possibilités d'expression et de participation des travailleurs, mais aussi de la présence de discrimination, voire même de violence au travail.

La qualité du travail

L'emploi est important, mais la nature du travail et les conditions dans lesquelles il est accompli le sont aussi. Par exemple : le travail est-il sans risque ? Les travailleurs s'épanouissent-ils dans leur travail ? Le travail garantit-il un moyen d'existence stable ? Offre-t-il des possibilités de formation, de dialogue social et d'avancement ? L'emploi permet-il de concilier travail et vie privée avec flexibilité ? Les réponses à ces questions types déterminent la qualité d'un emploi. Dans une perspective de développement humain, la qualité du travail dépend également de la dignité et du sentiment de fierté qu'il procure, du niveau de participation et d'interaction qu'il permet. Offre-t-il une plateforme d'expression et respecte-t-il les droits des travailleurs et les droits de l'homme en général ?

Certes, les facteurs de qualité du travail peuvent varier de manière subjective selon le pays, la

La qualité du travail est aussi importante que sa quantité

situation individuelle et le cadre de référence ; une réalité qui complique la mesure de la qualité du travail au niveau mondial. Même si l'on parvenait à une définition universelle de la qualité du travail, les jeux de données transnationaux comparables seraient probablement limités. En dépit de ces défis, plusieurs initiatives sont en place pour présenter des mesures comparables, à l'échelle régionale – et dans certains cas à l'échelle mondiale – de la qualité du travail, dont des indicateurs composites qui englobent plusieurs aspects de la qualité du travail (encadré 1.2).

Si le travail est généralement bénéfique, les excès peuvent avoir un effet négatif sur la qualité. Le travail excessif est de plus en plus courant, facilité par une myriade d'appareils mobiles connectés au travail. La pression exercée par cette culture de travail permanent est particulièrement forte dans les emplois très qualifiés à hauts salaires, notamment dans le secteur des services professionnels en droit, finance, conseil et comptabilité. Parce qu'il devient plus difficile de concilier vie professionnelle et vie familiale et que les femmes assument une part disproportionnée du travail de soins, cette culture pérennise les inégalités entre hommes et femmes⁶.

Parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE),

la Turquie enregistre la plus forte prévalence de travail excessif – une semaine de 50 heures de travail ou plus – à près de 41 % de l'effectif formel, suivie par le Mexique (près de 29 %)⁷. La pression due au travail excessif est également forte dans certains pays asiatiques ; au Japon, le terme *karoshi* signifie mort par surmenage.

Les très longues heures de travail peuvent entraîner des accidents cardiovasculaires, des hémorragies cérébrales ou d'autres causes de mort soudaine⁸. Même d'un point de vue économique, le travail excessif est généralement plus néfaste que productif. Des horaires plus courts et plus flexibles pourraient être bénéfiques à la fois du point de vue du développement humain et du point de vue économique.

La satisfaction et le bonheur des travailleurs

La satisfaction et le bonheur des travailleurs sont essentiels pour renforcer le lien entre le travail et le développement humain, mais la fusion travail/satisfaction/bonheur n'est pas simple.

Certes, le chômage diminue le bonheur. Par exemple, au Royaume-Uni, le lien entre le chômage et un bien-être subjectif inférieur est bien établi sur plusieurs mesures, y compris un niveau inférieur de satisfaction dans la vie,

La satisfaction et le bonheur des travailleurs sont essentiels pour renforcer le lien entre le travail et le développement humain

ENCADRÉ 1.2

Les mesures de la qualité du travail

Au niveau régional, en 2011, le Conseil européen propose une série de 18 indicateurs statistiques pour mesurer la qualité de l'emploi. L'Institut syndical européen élabore l'indice de la qualité de l'emploi en 2008¹. La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) met au point l'enquête européenne sur les conditions de travail². Un tableau de bord d'indicateurs est proposé pour mesurer les progrès réalisés dans le sens de l'agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du travail³. Chacune de ces initiatives est remise en cause par des débats intenses parmi les travailleurs, les employeurs et les pouvoirs publics au sujet de la conceptualisation de la qualité de l'emploi et des objectifs à convenir. Travailleurs et employeurs n'ont pas les mêmes priorités et si certains souhaitent se concentrer sur les travailleurs individuels, d'autres privilégient l'environnement réglementaire ou la nature des emplois.

Les mesures en place attirent l'attention sur le besoin de politiques pour améliorer la qualité de l'emploi, en particulier lorsque les tendances dans ce

domaine sont décrites, comme dans le cas des rapports d'Eurofound. Relevant que des indicateurs simples qui ne résument que quelques variables servent surtout à informer les responsables politiques, certaines entités (comme la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe) ont proposé un indicateur de qualité de l'emploi dans le monde, fondé sur divers aspects dont le revenu, le degré de formalité, l'affiliation aux systèmes de sécurité sociale, la durée des contrats et la disponibilité de formation⁴. Même si ces mesures composites ignorent inévitablement certains aspects de la qualité du travail, elles peuvent communiquer le caractère urgent des questions de qualité de l'emploi aux décideurs politiques et appuyer les arguments en faveur d'une collecte de données plus systématique sur les éléments de la qualité du travail. D'autres mesures peuvent être prises en même temps – à l'instar de l'indice de qualité de l'emploi mis au point par la Canadian Imperial Bank of Commerce – pour cerner et évaluer les causes de la mauvaise qualité de l'emploi, variables selon le contexte national ou local, voire même le lieu de travail⁵.

Notes

1. ISE, 2015. 2. Eurofound, 2013. 3. OIT, 2012a. 4. Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi de la CEE-ONU, 2012. 5. Tal, 2015.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Aujourd'hui, les formes traditionnelles d'organisation des travailleurs, dont les syndicats, sont faibles

un niveau inférieur de bonheur et un niveau supérieur d'anxiété⁹. Aux États-Unis, on estime que l'impact non financier du chômage est cinq fois plus fort que son impact financier¹⁰. Nous ne nous adaptons pas rapidement au mal-être ressenti à la perte d'un emploi. En Allemagne, la satisfaction dans la vie baisse rapidement dans une telle situation et les données disponibles n'indiquent aucune amélioration chez les hommes, même après trois années ou plus de chômage¹¹. Le chômage est donc déprimant et le travail satisfaisant. Mais le bonheur humain dépend-il du simple fait d'avoir un emploi ou d'un autre aspect du travail (encadré 1.3) ?

L'expression et la participation

Les syndicats, les partis politiques, les groupes de femmes et autres entités collectives apportent depuis longtemps aux travailleurs et aux travailleuses un moyen d'expression et de participation, indispensable pour assurer la valeur et la qualité du travail. Par le biais de ces plateformes, les travailleurs ont trouvé et adopté des valeurs communes et des intérêts collectifs. Les gains sont concrets, même face à une forte opposition. Au Brésil, dans les années 1980, les travailleurs ont réussi à améliorer leurs droits et à faire augmenter leurs salaires. En Afrique du Sud, des mouvements collectifs ont contribué à la légalisation des syndicats noirs¹². Grâce à ces processus, les travailleurs ont considérablement renforcé le lien entre le travail et le développement humain, notamment en obtenant des protections contre

les dangers pour la santé au travail, la hausse des rémunérations et une assurance sociale.

Au cours des dernières décennies, le potentiel de pouvoir de négociation accru des travailleurs s'est progressivement atrophie, sous l'effet d'une mondialisation créatrice de concurrence entre les travailleurs de différents pays ; des innovations technologiques qui ont comprimé les effectifs ; et des nouveaux modes de travail, notamment de la hausse du travail à durée déterminée qui estompent les lignes de démarcation entre travail formel et informel. Les travailleurs ont aujourd'hui davantage de mal à s'unir pour agir en masse, ce qui, dans une certaine mesure, est un résultat souhaitable pour le patronat. Certains employeurs ont délibérément fait en sorte que l'innovation affaiblisse la main-d'œuvre, en utilisant des nouvelles technologies pour surveiller les travailleurs de plus près et réduire leurs moyens de contrôler leur environnement de travail.

Aujourd'hui, les formes traditionnelles d'organisation des travailleurs, dont les syndicats, sont faibles et représentent moins de membres que par le passé. Les variations du nombre de syndiqués en tant que pourcentage des salariés sont considérables d'un pays à l'autre. Si ce pourcentage reste élevé en Argentine, au Kenya et en Afrique du Sud (plus de 30 %), il est très faible au Niger et en Ouganda (moins de 5 %)¹³. Il se peut même que cette mesure surestime l'influence réelle des syndicats sur la population active, étant donné qu'une forte proportion d'indépendants ou de travailleurs en dehors de l'économie formelle

ENCADRÉ 1.3

Le bonheur dépend-il du simple fait d'avoir un emploi ou faut-il chercher plus loin ?

Que savons-nous des façons dont le travail, outre le fait d'avoir un emploi, favorise le bonheur ? Certains types de travail paraissent davantage associés au bonheur que d'autres et l'argent ainsi gagné n'est pas la seule chose qui compte. Une étude du rapport entre les différentes professions et la satisfaction dans la vie constate d'importantes variations du niveau de satisfaction, sans corrélation directe avec le revenu : les membres du clergé sont les plus satisfaits, suivis de près par les chefs d'entreprise et les cadres supérieurs, puis par les directeurs agricoles. Les moins satisfaits sont les responsables de bars, les ouvriers du bâtiment peu qualifiés ou les agents de recouvrement¹.

Il reste fort à apprendre sur les causes du bonheur au travail, même si certains facteurs sont de plus en plus reconnus. Par exemple, les rapports avec la hiérarchie importent. En effet, la confiance au travail semble généralement beaucoup compter. Au Canada, une augmentation d'un tiers de l'écart-type pour la confiance dans la hiérarchie contribue autant au bonheur qu'une hausse de salaire de 31 %. L'adéquation de l'emploi, c'est-à-dire pouvoir faire ce que l'on fait le mieux au travail, est également importante pour le bien-être subjectif. Une meilleure adéquation de l'emploi est associée à des évaluations supérieures de la vie et à de meilleures expériences quotidiennes dans les sept régions du monde².

Notes

1. Easton, 2014. 2. Helliwell et Huang, 2011b.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

n'est probablement pas prise en compte dans les mesures du syndicalisme. La faiblesse ou le sous-développement des organisations syndicales peut nuire au développement humain en gênant le fonctionnement des institutions sociales dans leur ensemble¹⁴.

Des actions internationales ont cherché à aider les travailleurs à relever ces défis. Par exemple, la Confédération syndicale internationale et la Fédération internationale des travailleurs domestiques œuvrent à l'union des travailleurs à travers le monde.

Le travail durable

Afin que soit renforcé le lien avec le développement humain, le travail doit être durable : il doit favoriser le développement humain tout en réduisant ou en éliminant les externalités négatives pouvant intervenir sur différents plans géographiques et temporels. Il est indispensable non seulement à la survie de la planète, mais aussi pour garantir du travail aux générations futures.

Le travail durable n'est pas limité au travail rémunéré (voir le chapitre 5). Il englobe les actions souvent effectives des bénévoles, des artistes, des militants et autres, qui ont des effets positifs sur le développement humain. Qui plus est, le travail durable est axé sur les activités capables de réaliser le double objectif mutuel de durabilité et de développement humain élevés.

Pour qu'un lien plus solide soit forgé avec le développement humain, le travail durable doit suivre trois voies, détaillées au chapitre 5 : la cessation et la transformation de certaines formes existantes de travail, ainsi que la création de nouvelles formes de travail.

La valeur sociétale du travail

Le lien entre travail et développement humain est consolidé lorsque le travail transcende les avantages individuels et contribue à des objectifs sociaux collectifs. Le travail qui accroît les revenus et réduit la pauvreté diminue les inégalités et peut soulager la tension sociale, tandis que les impôts sur l'argent gagné par le travail peuvent servir à produire des ressources pour le développement humain. Le travail qui consiste à s'occuper des personnes âgées ou des personnes handicapées contribue au maintien de leurs capacités et renforce la cohésion sociale, tandis que l'encadrement des enfants développe les capacités des générations futures. Les travailleurs établissent aussi des liens sociaux et économiques et développent la confiance en les

autres et en les institutions, ce qui a aussi pour effet de renforcer la cohésion sociale.

Le travail créatif est utile à une société parce qu'il contribue à ses traditions, à sa culture et à son patrimoine. Le bénévolat, de même, en apportant un moyen de développer des rapports sociaux et des réseaux en dehors de l'emploi rémunéré, peut contribuer au bien social. Une enquête menée en Australie constate que, chez les bénévoles, le travail accroît le sentiment d'appartenance à la communauté dans 83 % des cas¹⁵.

Le travail a ainsi une valeur pour la société dans son ensemble. Souvent, les valeurs individuelles et sociétales du travail convergent, car les travailleurs ne sont pas les seuls à tirer les bénéfices d'un travail respectueux de l'environnement : l'ensemble de la population en profite, y compris les générations futures. Mais ces valeurs divergent parfois. Par exemple, le travail des braconniers génère des revenus pour les individus, mais au détriment de la société.

La discrimination et la violence au travail

La valeur du travail est parfois diminuée, et ses liens avec le développement humain affaiblis, par la discrimination et la violence au travail. La forme de discrimination la plus manifeste est celle fondée sur le sexe, dans la répartition des postes, les salaires et le traitement (chapitre 4). La discrimination est également fondée sur la race, l'ethnicité, le handicap et l'orientation sexuelle.

Aux États-Unis, la discrimination raciale est la forme de discrimination au travail la plus fréquemment signalée, à raison de 35 % des dossiers présentés devant la commission pour l'égalité des chances (United States Equal Employment Opportunity Commission)¹⁶. Au Royaume-Uni, 22 % des personnes interrogées ont été témoins de racisme au travail, et 34 % de travailleurs noirs et 29 % de travailleurs asiatiques déclarent avoir vécu la discrimination raciale ou religieuse au travail¹⁷. En Hongrie, 64 % des migrants interrogés dans le cadre d'une enquête signalent avoir été victimes de discrimination dans leur recherche d'emploi et les salaires payés aux Roms sont inférieurs au salaire minimum hongrois¹⁸.

Les conséquences de la discrimination dans les pays développés (où l'emploi est principalement formel) sont la réduction du taux d'activité, la hausse du chômage et un écart de salaire considérable entre les groupes marginalisés et le reste de la population. Deux couches de discrimination influent sur ces écarts dans les résultats : l'hétérogénéité de l'accès à une éducation de qualité et les préjugés

Le travail a une valeur pour la société dans son ensemble

au niveau de l'accès à l'emploi et de l'avancement professionnel.

Dans les pays en développement, la discrimination concerne souvent les groupes ethniques autochtones¹⁹. La situation des groupes ethniques défavorisés par rapport au travail se traduit par différentes formes d'inégalité, des chances restreintes et l'exposition à la discrimination tout au long du cycle de vie. Contrairement aux pays développés, le taux d'activité a tendance à être plus élevé dans ces groupes défavorisés qui se tournent vers le travail indépendant et informel, d'où leur grande vulnérabilité et le manque de protection sociale. Par exemple, en Amérique latine, l'écart de salaire entre les groupes ethniques autochtones et le reste de la population est estimé à 38 %, dont plus de 10 % restent généralement inexpliqués²⁰.

La discrimination au travail est également monnaie courante pour les personnes handicapées. Plus d'un milliard de personnes, soit une sur sept, ont une forme de handicap²¹. La plupart d'entre elles ne peuvent pas utiliser pleinement leurs capacités. La discrimination commence à l'école. Dans les pays en développement, les élèves qui ont des besoins spéciaux ont rarement accès à des programmes d'éducation ou de formation adaptés. Ils ont par la suite moins de chances de trouver un travail. Dans les pays à faible revenu tout comme dans ceux à revenu élevé, leurs taux d'emploi sont généralement inférieurs à ceux des travailleurs non handicapés (tableau 1.1). L'accès aux marchés du travail est encore plus difficile pour les femmes de ce groupe. Ainsi, dans les pays à faible revenu, le taux d'emploi des femmes handicapées se situe à environ un tiers de celui des hommes handicapés. Dans les pays à revenu élevé, il dépasse à peine la moitié.

Les lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et transgenres sont aussi victimes de discrimination. Seuls quelques pays ont des lois pour les protéger, souvent mal mises en application. Les recherches menées en Argentine, en Hongrie, en Afrique du Sud et en Thaïlande constatent qu'un grand

nombre sont victimes de discrimination et de harcèlement au travail, et que la discrimination commence souvent à l'école. En Thaïlande, la discrimination est présente à tous les stades du processus d'emploi dans la vie active, y compris l'éducation et la formation, l'accès aux postes, les possibilités d'avancement, la sécurité sociale et les avantages²². L'activité des transgenres est souvent limitée à quelques métiers, notamment l'esthétique et le spectacle.

La violence au travail, sous la forme de menaces ou d'agressions physiques ou verbales, concerne elle aussi un grand nombre de travailleurs. Les chiffres sont surprenants : en 2009, 572 000 cas de violence au travail, dont diverses formes d'agression, ont été signalés aux États-Unis, ainsi que 521 cas d'homicide au travail²³. Environ 80 % des répondants à une enquête menée en Afrique du Sud signalent avoir été victimes de diverses formes de harcèlement au travail à un moment ou un autre²⁴. En 2009, quelque 30 millions de travailleurs en UE ont été victimes de violence liée au travail, sous forme de harcèlement, d'intimidation ou de violence physique ; 10 millions sur le lieu de travail et 20 millions à l'extérieur. Les effets directs de la violence sur la santé physique et morale se répercutent sur les taux élevés d'absentéisme²⁵.

Le travail dans les situations de conflit et d'après-conflit

Environ 1,5 milliard de personnes, soit un habitant de la planète sur quatre, vivent dans des pays fragiles ou touchés par un conflit²⁶. Les situations conflictuelles varient de la violence criminelle à la guerre civile et à d'autres formes de conflit interne. Dans des états d'urgence aussi exceptionnels, le travail et le lien entre travail et développement humain prennent des dimensions différentes. Avec la montée de la violence, les priorités humaines changent : la survie et l'intégrité physique de la personne et des membres de la famille l'emportent sur les besoins économiques.

La discrimination au travail est également monnaie courante pour les personnes handicapées

TABLEAU 1.1

Taux d'emploi des personnes handicapées dans les pays à faible revenu et à revenu élevé – données les plus récentes (%)

	Pays à faible revenu		Pays à revenu élevé	
	Non handicapés	Handicapés	Non handicapés	Handicapés
Hommes	71	59	54	36
Femmes	32	20	28	20

Source : OMS et Banque mondiale, 2011.

Les liens entre conflit et travail se renforcent mutuellement. Le travail peut contribuer à la consolidation de la paix et le chômage, lorsqu'il se superpose partiellement à d'autres malaises sociaux, peut être déstabilisant. Les personnes sans emploi peuvent être plus susceptibles de participer à des activités violentes. Dans les cas extrêmes et dans les environnements instables, cette situation peut faciliter le recrutement par les insurgés et accroître le risque de guerre civile. Le chômage, ainsi que le mécontentement et les doléances qu'il suscite – ainsi que le coût d'opportunité réduit de la violence – peuvent être considérables.

Les conflits violents ont de nombreux effets complexes sur le travail. Cause de souffrance et de mort, les conflits détruisent aussi les moyens d'existence. La violence et le pillage entraînent la perte des biens, des terres et des entreprises des individus. Les personnes déplacées ont par ailleurs des difficultés à travailler, en particulier lorsqu'elles se retrouvent dans des régions ou pays voisins où les ressources, naturelles et autres, manquent déjà. La pauvreté est alors immédiate et les perspectives de rétablissement sont réduites, surtout si le conflit est exacerbé par la prolifération d'armes légères, les vols de bétail et les activités de milice, entre autres exemples. Lorsque le conflit violent tranche les grandes artères infrastructurelles, détruit les centrales électriques et les sources de combustible, et prive les industries de change pour les intrants importés, il entraîne le déclin du travail dans le secteur manufacturier, les services liés à la fabrication, le tourisme et une partie de l'agriculture.

Le conflit violent peut déclencher, et déclenche souvent, des mécanismes d'« accumulation primitive » : le recours à la coercition extra-économique et non économique pour arracher les biens de leurs propriétaires ou de leurs occupants (par exemple, par le déplacement forcé et l'accumulation de terres en temps de guerre), ainsi que pour forcer les individus à rejoindre les marchés du travail salarié pour leur survie.

La redistribution des chances de travail et des travailleurs en temps de conflit n'est pas confinée à l'intérieur des frontières nationales. Les « complexes de guerre régionaux » donnent souvent lieu à des marchés du travail compliqués, à des relations sociales et des conditions de travail abusives d'une frontière à l'autre, contribuant ainsi à la création d'économies de déplacement. Pendant la guerre mozambicaine, de nombreuses réfugiées ont fini par devenir des travailleuses clandestines – à bas salaire – dans des exploitations agricoles internationalement compétitives en

Afrique du Sud à la fin des années 1980 et au début des années 1990. De nombreuses personnes originaires du Congo ou du Rwanda, déplacées par la guerre, sont présentes dans les marchés du travail ruraux en Ouganda ; elles risquent d'être victimes de discrimination dans les pratiques de recrutement et le traitement au travail.

L'effet des conflits sur le travail varie d'un groupe à l'autre. Par exemple, parce qu'ils ont parfois moins de possibilités de travail productif, les jeunes sont davantage à la merci du recrutement par des bandes, des rebelles ou des groupes terroristes. Même quand les conflits s'achèvent, les jeunes sont les ex-combattants qui risquent le plus d'être sans travail.

Les conflits peuvent aussi alourdir la charge de travail des femmes. Si les hommes sont absents parce qu'ils se battent, les femmes doivent assumer une plus grande part du travail rémunéré et non rémunéré. Elles jouent parfois aussi un rôle actif dans les conflits. Au Soudan, les femmes et les filles étaient au front lors des deux guerres civiles nord-sud, en tant que combattantes et que militantes pour la paix²⁷.

Les femmes sont un élément crucial du travail de consolidation de la paix et de prévention des conflits, notamment les négociations de paix, la médiation des conflits et tous les aspects de la résolution post-conflit. Ce fait est largement reconnu dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, adoptée en octobre 2000. La résolution reconnaît en outre les conséquences dramatiques des conflits violents sur les femmes et demande instamment aux gouvernements d'accroître la participation des femmes au travail de consolidation de la paix et de la sécurité²⁸. Des mesures de mise en œuvre de la résolution sont déjà prévues et appliquées par quelque 25 pays, du Libéria à la Norvège, du Népal aux Philippines²⁹.

Peu de femmes ont cependant été présentes aux négociations de paix des 39 conflits actifs des 10 dernières années et seule une petite proportion de traités de paix contient des références directes aux femmes (16 % de 585 traités)³⁰. Une étude de 31 grands processus de paix entre 1992 et 2001 révèle que 9 % seulement des négociateurs de paix étaient des femmes³¹. La participation des femmes au processus de paix n'est pas simplement une question de moralité ou d'égalité, mais d'efficacité. À défaut de femmes dans le processus de paix à l'échelle mondiale, la moitié du potentiel mondial de consolidation de la paix est perdue. Actrice fondamentale de la résolution du conflit libérien, Leymah Gbowee, prix Nobel de la paix 2011 souligne l'importante participation des femmes à

Les conflits violents ont de nombreux effets complexes sur le travail



Bâtir la paix, rétablir l'espoir : le rôle des femmes dans la construction des nations

« À l'instar de leur travail invisible au sein du foyer, la contribution des femmes au développement des communautés et à la résolution des conflits, dont l'incidence sur le développement humain est considérable, passe largement inaperçue. »

Les efforts de consolidation de la paix des femmes n'ont rien d'un étrange phénomène ; ils remontent au début de la violence et des guerres à la fin de la guerre froide. De la Bosnie-Herzégovine au Libéria, du Burundi à la Sierra Leone, du Congo à l'Ouganda, les femmes se mobilisent pour le changement au niveau local, y compris pendant et après les guerres civiles. En fait, je puis dire sans équivoque que la participation active des femmes à la résolution des guerres et de tous types de violence est cruciale. Le seul fait regrettable réside dans la lenteur avec laquelle les responsables politiques au niveau mondial et national se font à cette réalité.

Ma propre expérience date de la guerre qui a ravagé le Libéria pendant presque deux décennies. J'ai vu comment la guerre peut priver une société entière de son humanité, de son respect de la vie, des droits des personnes et de la dignité. J'ai vu comment la guerre peut déchirer le tissu de la société, écraser les normes qui contrôlent la terreur née de l'orgueil de l'homme. J'y ai vécu la domination de l'homme, sous toutes ses manifestations diaboliques.

C'est dans ce monde sans ordre, sans droits et sans civilité que les femmes du Libéria se sont dressées pour revendiquer l'âme de notre pays, de notre société. Des milliers de femmes de toutes parts du Libéria, sous la bannière du Mouvement de masse du Libéria pour la Paix, ont risqué leur sécurité pour s'opposer à la guerre, aux actes répugnants perpétrés au nom de la guerre.

Mais cette histoire n'est pas propre au Libéria. Elle retentit dans la plupart des sociétés touchées par la guerre. Il y a environ un an, lors d'un voyage dans trois provinces de la République démocratique du Congo, j'ai vu que l'histoire de la mobilisation des femmes pour la paix était la même. J'ai rencontré des femmes qui appartenaient à la même catégorie que celles du mouvement pour la paix au Libéria. Le contexte est différent, mais les protagonistes sont les mêmes ; les vertus, les qualités et les principes qui sous-tendent leur travail sont les mêmes. Les femmes de ces communautés se mobilisent et répondent au besoin de conseils et d'aide humanitaire de leurs sœurs, ainsi qu'au besoin de paix de leurs communautés. Les femmes du Nigéria manifestent aussi en permanence

pour les 200 filles de Chibok qui n'ont toujours pas été retrouvées. Les histoires de la lutte des femmes pour la paix, pour les droits de l'homme et pour la justice se ressemblent.

Quand les guerres s'achèvent, le rôle des femmes dans le rétablissement et la consolidation de la paix s'estompe. La patriarchie prend le dessus et oublie les efforts des femmes. Elle pose bientôt les bases de la prochaine guerre, des prochaines violations institutionnalisées des droits des femmes, des enfants et des personnes vulnérables. Telle est la tragédie sans cesse perpétuée. C'est à cette tragédie que les femmes doivent commencer à s'attaquer. Elles doivent insister pour avoir une place dans la reconstruction de l'administration politique, de l'économie et de l'État qui est créé après les guerres. Dans de nombreux pays, la reconstruction au lendemain des conflits ne tient pas compte des besoins et des préoccupations propres aux femmes, laissant celles qui ont déjà supporté la plus grosse part de ces conflits s'enfoncer encore plus profondément dans la pauvreté.

Pour rétablir cette situation, dans de nombreuses communautés, les femmes se mobilisent et forment des coopératives agricoles et autres entreprises pour subvenir à leurs besoins et à ceux des personnes dont elles ont la charge par leur travail. Cette mobilisation est indispensable au maintien des droits de l'homme par la consolidation des gains dans le sens de la paix.

Ce nouvel agenda dans la lutte des femmes pour leurs droits et pour la paix est porteur d'espoir. Le nombre croissant de femmes qui prennent des rôles de dirigeantes dans les administrations publiques en atteste. De plus en plus de voix de femmes sont entendues contre les violations de leurs droits et des droits de leurs enfants grâce aux nouvelles plateformes rendues possibles par la technologie.

Je suis convaincue que le moment est venu, pour le monde et les organes internationaux, de reconnaître le rôle critique que les femmes peuvent jouer et jouent dans la résolution des conflits et la consolidation des communautés. La reconnaissance est importante, certes, mais je pense qu'il est aussi crucial de tirer parti de l'expertise des femmes pour trouver des solutions aux conflits mondiaux. Pour inverser les vagues de conflit et d'insécurité dans le monde, je pense que nous avons besoin de tout le monde, de toute urgence.

Leymah Gbowee

Militante pour la paix et prix Nobel de la paix 2011

la consolidation de la paix dans une contribution spéciale (encadré signé).

Le travail qui porte atteinte au développement humain

Plus ou moins tout le monde travaille pour gagner sa vie, mais aussi pour donner à cette vie plus de valeur et de sens. Toutes les formes de travail n'aboutissent cependant pas à ce résultat. De nombreuses personnes font un travail qui limite leurs choix de vie. Des millions travaillent dans des conditions d'exploitation qui bafouent leurs droits fondamentaux en tant qu'êtres humains et détruisent leur dignité, notamment le travail des

enfants, le travail forcé et la traite d'êtres humains (figure 1.4). Ces formes de travail destructeur et d'exploitation anéantissent le développement humain. Des millions de travailleurs domestiques, de migrants, de travailleurs du sexe et de travailleurs dans des industries dangereuses gagnent leur vie en s'exposant à des dangers, portant atteinte à leur bien-être.

Le travail des enfants

Dans la plupart des sociétés, les enfants aident leurs familles par des formes de travail qui ne sont ni dangereuses ni abusives. Le travail prive cependant les enfants de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité. Il peut être

mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux. Il peut aussi faire obstacle à l'éducation, forcer les enfants à combiner l'école avec un travail excessivement long et pénible, à quitter l'école tôt ou même à la manquer. Sous ses formes les plus pernicieuses, le travail rend les enfants esclaves, les sépare de leurs familles, les expose à des dangers et à des maladies graves ou les livre à eux-mêmes dans les rues de grandes métropoles, souvent à un très jeune âge.

Il y a environ 168 millions d'enfants travailleurs dans le monde, soit presque 11 % de la population juvénile : 100 millions de garçons et 68 millions de filles. À peu près la moitié d'entre eux font un travail dangereux. Environ 23 % du travail des enfants dans les pays en développement se produit dans les pays à faible revenu. Les chiffres les plus élevés sont enregistrés en Asie et dans la région Pacifique. La plus forte prévalence est enregistrée en Afrique subsaharienne, où un enfant sur cinq travaille³².

D'importants progrès ont cependant été réalisés grâce aux actions menées en faveur de la scolarisation des enfants. Entre 2000 et 2012, le nombre d'enfants travailleurs a diminué de 78 millions, soit presque un tiers. Les plus grands progrès sont constatés chez les enfants en bas âge et ceux qui font un travail dangereux. Chez les filles, la diminution est de 40 %, par rapport à 25 % chez les garçons³³.

Dans une contribution spéciale (encadré signé), Kailash Satyarthi, prix Nobel de la paix 2014, partage ses opinions et points de vue fondés sur le travail de toute une vie consacré au travail des enfants.

Le travail forcé

Le travail forcé est l'un des types de travail les plus préjudiciables au développement humain, car il détruit les choix et les libertés des personnes. Il inclut le travail ou les services exigés d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel l'individu ne s'est pas proposé de plein gré. Les exceptions sont le travail requis par le service militaire obligatoire, les obligations civiques normales ou une peine prononcée par un tribunal, à condition que le travail ou le service se fasse sous la supervision et le contrôle d'une autorité publique. La traite des êtres humains consiste, en gros, à recruter et transporter des êtres humains à des fins d'exploitation³⁴. Il s'agit le plus souvent de piéger des travailleurs et de les transférer vers un autre pays pour le travail du sexe, le service domestique ou l'exploitation en tant que main-d'œuvre agricole.

FIGURE 1.4

Le travail destructeur et d'exploitation anéantit le développement humain



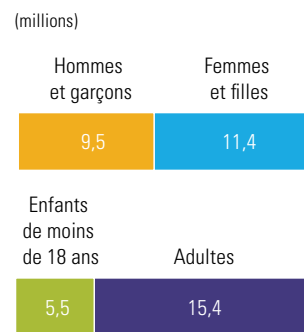
Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

En 2012, le travail forcé, la traite des êtres humains pour le travail et l'exploitation sexuelle ou le quasi-esclavage touchaient 21 millions de personnes dans le monde ; parmi elles, 14 millions (68 %) étaient victimes d'exploitation économique et 4,5 millions (22 %) d'exploitation sexuelle. 90 % étaient exploités par des particuliers et des entreprises privées³⁵. Les femmes et les filles représentaient une plus grande part que les hommes et les garçons, et les adultes une plus grande part que les enfants (figure 1.5). Les profits illicites du travail forcé sont estimés à 150 milliards de dollars des États-Unis par an depuis 2006³⁶. Ce montant est le plus élevé en Asie et dans la région Pacifique et le plus bas au Moyen-Orient (figure 1.6). Le profit par victime est cependant le plus élevé dans les économies développées (34 800 \$) et le plus bas en Afrique (3 900 \$)³⁷.

La forme de travail forcé la plus extrême est l'esclavage, encore répandu dans certains pays. Une relation de travail plus courante, proche de l'esclavage, est la servitude pour dettes. Dans certains pays, en période de pénurie, les pauvres paysans et les autochtones peuvent accepter des avances sur salaire ou de petits prêts qui s'accumulent facilement jusqu'à être impossibles à rembourser, au point de se retrouver dans une situation de servitude vis-à-vis de leur propriétaire ou leur employeur.

FIGURE 1.5

Les femmes et les filles représentaient une plus grande part du travail forcé que les hommes et les garçons, 2012



Source : OIT, 2014e.

Œuvrer pour l'élimination du travail des enfants

Comment le monde du travail des enfants a-t-il évolué depuis que vous avez commencé à vous y intéresser ? Pourriez-vous citer des exemples de changements positifs et moins positifs ?

Lorsque j'ai commencé, en 1981, l'ignorance de ce problème grave était totale. Les gens pensaient généralement que les enfants qui travaillaient étaient des enfants pauvres, et qu'il n'y avait rien de nouveau à cela. La notion des droits des enfants n'était même pas encore institutionnalisée, pas même conceptualisée. La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée en 1989, puis mise en œuvre en 1990.

Avec mes collègues, j'ai fait valoir qu'il ne s'agissait pas simplement d'enfants pauvres et contraints à travailler, qu'ils étaient privés de leur liberté d'enfants, privés de leur dignité et de leur développement pour l'avenir, y compris de leur éducation et de leur santé.

Les plus puissants, notamment les entreprises et les pouvoirs publics, ont commencé par le nier. Ils ne voulaient pas toucher à ce problème. Il n'y avait pas eu suffisamment de recherches et le problème n'était pas bien documenté ; il n'y avait pas de lois, sauf quelques vieilles lois britanniques. J'ai constaté la même situation dans le reste de l'Asie du Sud lorsque j'ai commencé à travailler au Népal et au Pakistan. J'ai fini par me rendre compte que l'ignorance, la négligence et le déni étaient un problème mondial.

Puis nous sommes passés à une situation d'opposition. Nous nous sommes adressés au pouvoir judiciaire, nous avons attiré l'attention des médias sur le problème et nous avons mis en question les pratiques commerciales de ceux qui pratiquaient l'esclavage et la traite des enfants. Il y a alors eu une vive opposition et des réactions violentes. Deux collègues ont été tués et j'ai subi plusieurs attaques.

Enfin, des citoyens ordinaires ont commencé à comprendre le problème, à comprendre qu'il ne s'agissait pas seulement de pauvreté, mais de quelque chose qui ne pouvait pas être simplifié et ignoré. Il y a eu un changement de perception dans toutes les sections de la société, même dans le secteur judiciaire qui a réagi assez positivement et en amont en Inde et dans d'autres pays. Puis les syndicats se sont eux aussi mobilisés.

Ce changement de perception s'est accompagné d'un changement de pratiques. Au cours des 15 à 17 dernières années, le travail des enfants a chuté de 260 millions à 168 millions. Il n'en reste pas moins un problème grave. Il manque encore une volonté politique mondiale, qui se répercute au niveau national. Des lois nationales ont été créées et une convention de l'Organisation internationale du travail a été adoptée à l'unanimité par la communauté internationale en 1999. Elle a depuis été ratifiée par 179 pays. Des changements au niveau des pays sont pourtant encore nécessaires, ainsi qu'une forte volonté politique.

Comment envisagez-vous le développement de cette volonté politique ? Pensez-vous que la voie que vous et vos collègues avez suivie pour changer les perceptions continuera d'être le mode de dialogue avec les gouvernements et les partenaires nationaux ?

Absolument. L'un des plus grands événements des 20 à 30 dernières années est l'émergence d'une société civile forte. Elle est née du travail associatif conventionnel, a évolué en des partenaires stratégiques critiques et s'est trouvé davantage de place, par exemple dans les discours de l'ONU. J'en ai fait partie en contribuant à deux des plus grands mouvements : la

Campagne mondiale pour l'éducation et la Marche mondiale contre le travail des enfants. En ce qui concerne la volonté politique, une société civile plus dynamique, une société civile plus engagée et plus forte, peut servir d'observateurs et de partenaires stratégiques critiques des pouvoirs publics.

La mobilisation sociale est tout aussi importante et donne un rôle crucial aux médias.

Nous devons aussi nous adresser directement aux entreprises, les responsabiliser vis-à-vis des enfants. Cela, à son tour, aidera à renforcer la volonté politique. Les entreprises ont contribué au développement d'un élan politique contre le réchauffement climatique et le changement écologique, réussissant à accroître la volonté politique. La même chose est possible pour le travail des enfants en particulier, mais aussi pour les droits des enfants en général.

Vous avez parlé de quelque chose qui est au cœur même de nos discussions sur l'évolution du monde du travail. Il semble y avoir un glissement de pouvoir entre les divers acteurs. Vous avez évoqué de bons exemples de sociétés qui se sont attaquées au réchauffement planétaire et aux changements écologiques. Y a-t-il des exemples semblables dans le domaine du travail des enfants, où des sociétés sont intervenues et ont soutenu la cause des droits des enfants ?

Il y a certainement eu un important glissement de paradigme, même si nous avons besoin d'efforts et de résultats plus concrets. Par exemple, au milieu et à la fin des années 1990, nous avons mené une campagne dans l'industrie des tapis en Inde, au Népal et au Pakistan. Elle a abouti au tout premier mécanisme de certification sociale, surveillance et étiquetage en Asie du Sud, appelé GoodWeave (autrefois Rugmark). Jamais les entreprises n'étaient ainsi intervenues de manière concrète, aux côtés des producteurs locaux, des organisations de la société civile, des organisations non gouvernementales, de quelques organisations des Nations Unies et, plus important encore, d'organisations de consommateurs. Cette combinaison a abouti à des résultats remarquables dans le secteur sud-asiatique des tapis puisque le nombre d'enfants travailleurs a chuté d'un million à 200 000.

J'ai aussi personnellement participé à une campagne contre la traite et l'esclavage dans la filière cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire. Nous tentons actuellement de dialoguer également avec les entreprises du secteur du vêtement.

La participation des entreprises est cruciale. Dans l'idéal, nous voulons être plus positifs et constructifs, plutôt qu'interdire et boycotter des produits ou des filières. La conscience des entreprises et toute la notion de responsabilité des entreprises doivent se répandre du haut vers le bas, à travers la chaîne d'approvisionnement. Nous nous en occupons.

C'est très encourageant. Vous avez parlé de ce que le citoyen ordinaire ou Monsieur/Madame Tout-le-Monde peut faire pour éradiquer le problème. Pourriez-vous élaborer un peu sur ce que l'homme de la rue ou l'étudiant peut faire dans son propre domaine pour enrayer ce problème ?

Le travail des enfants n'est pas un problème isolé que l'on peut résoudre dans l'isolement. Il est très directement lié à l'ensemble du développement

humain et aux droits de l'homme. Si les droits des êtres humains, des familles et des communautés ne sont pas protégés, les enfants ne sont pas protégés. De même, sans un développement durable pour tous, le travail des enfants ne peut pas être éradiqué dans l'isolement.

Je répète depuis plus de 30 ans que la pauvreté, le travail des enfants et l'analphabétisme forment une espèce de « triangle vicieux ». Ils sont la cause et la conséquence l'un de l'autre, et l'un ne peut pas être résolu sans résoudre les autres. Alors que 168 millions d'enfants travaillent à temps complet, des millions d'adultes sont sans emploi. Un grand nombre de ces adultes, dans les pays en développement, sont les parents de ces enfants travailleurs. Les enfants sont préférés parce qu'ils constituent la main-d'œuvre la moins chère, parfois gratuite s'ils sont asservis. Ils sont physiquement et mentalement dociles, ils ne se syndicalisent pas et ne font pas de procès. Ils ne présentent pas de défis pour l'employeur et perpétuent ainsi ce cycle vicieux.

Le travail des enfants est aussi lié aux problèmes de santé, d'éducation et d'éradication de la pauvreté. Je travaille à l'élaboration d'un programme pour l'éradication totale du travail, de l'esclavage et de la traite des enfants, dans le cadre des objectifs de développement durable.

C'est très important, car nous vivons dans un monde où les enfants ne sont pas en sécurité. D'un côté, on parle de beaucoup de croissance, beaucoup de développement, beaucoup de protections juridiques. De l'autre, le monde devient de plus en plus difficile, dangereux et terrifiant pour les enfants, pour des raisons comme le terrorisme et l'intolérance. Nous ne sommes pas en mesure de garantir à nos enfants un avenir plus sûr, en particulier dans les pays en développement. La violence est en train de monter.

Je suis convaincu que la violence et le développement humain ne peuvent pas coexister. Nous devons mettre un terme à la violence pour garantir le développement humain. J'ai la certitude que tant que nous ne rendrons pas le monde plus sûr pour nos enfants, nous ne pourrons pas protéger les droits de l'homme. La protection des droits de l'homme, le développement pour tous dans l'intérêt de la société, ainsi que l'élimination de la violence sont des problèmes connexes, et nous devons commencer par nos enfants.

Les hommes et les femmes devraient se révolter contre toutes formes de violence faite aux enfants. Le déni d'éducation est aussi une violation des droits des enfants en plus du travail, de la traite, etc. Les citoyens ordinaires peuvent intervenir de nombreuses manières. Par exemple, ils peuvent aider à créer, à répandre et à approfondir les connaissances parmi leurs pairs, leurs amis et leurs parents. Il se passe des choses contre les enfants dans le monde. Répandons nos connaissances et veillons à une plus grande prise de conscience, une plus grande inquiétude. Deuxièmement, en tant que citoyens responsables, nous avons la possibilité de demander aux politiques locaux, aux députés et aux pouvoirs publics d'accorder davantage d'attention à la cause des enfants dans les pays en développement et les pays développés, sachant qu'aucun problème dans le monde n'est isolé et qu'aucun problème sur la planète ne pourrait être résolu dans l'isolement. Les solutions sont liées les unes aux autres, comme le sont les problèmes. Les problèmes qui se manifestent dans une partie du monde peuvent en affecter d'autres.

Notre réflexion doit être mondiale et, au lendemain du 11 septembre, maintenant que nous en savons plus sur le réchauffement climatique, nous devons savoir que nous devons être unis en tant que citoyens du monde pour résoudre les problèmes du travail et de l'analphabétisme des enfants. En tant que consommateurs, nous pouvons exiger de n'acheter que des produits qui n'ont pas demandé de travail des enfants, des jouets aux articles de sport, aux tabliers de cuisine et aux chaussures. Cela contribuera à faire pression sur les industries pour veiller à ce qu'elles soient beaucoup plus responsables.

En tant que citoyens, en tant que consommateurs, en tant qu'individus connectés par les médias sociaux, nous pouvons utiliser ces leviers pour nous exprimer au nom des enfants. Les jeunes, en particulier ceux qui fréquentent les universités et les collèges, peuvent rassembler des informations sur le travail des enfants. En tant que jeunes responsables, ils peuvent simplement appuyer sur les touches de leurs smartphones et de leurs ordinateurs pour sensibiliser au problème du travail des enfants et de la violence faite aux enfants.

À l'heure des objectifs de développement durable, quel serait votre message à la communauté internationale, en particulier pour faire avancer les droits de tous les enfants ?

Même avant la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, j'étais très préoccupé par leur place dans le programme international et j'ai organisé plusieurs réunions dans les couloirs de l'ONU. Nous avons tenté d'envoyer un message clair, à savoir que nous ne pourrions pas atteindre un grand nombre d'objectifs sans assurer l'abolition du travail des enfants et de la violence faite aux enfants, qu'il s'agisse de l'éducation pour tous, de la réduction de la pauvreté par la réduction du chômage, des problèmes écologiques et des problèmes de santé (85 millions d'enfants font un travail dangereux). Nous avons vu quelques progrès, mais aussi des échecs parmi ces objectifs.

Une campagne est en cours, avec des organisations et des syndicats de même sensibilité pour :

- *Un langage percutant contre le travail des enfants dans les objectifs de développement durable, qui a été introduit et devrait être conservé.*
- *Un langage percutant en faveur de l'éducation, qui a aussi été inclus.*
- *Un langage explicite contre l'esclavage et le travail forcé des enfants, actuellement absent.* Le nombre d'enfants esclaves n'a pas baissé, même si le nombre d'enfants travailleurs a baissé, comme je l'ai dit, de 260 à 168 millions. Selon l'Organisation internationale du travail, le nombre d'enfants victimes du travail forcé, que nous appelons enfants esclaves, stagne à 5,5 millions. Je pense qu'il y en a plus.

La communauté internationale doit comprendre que si nous ne protégeons pas nos enfants, nous ne pourrions pas protéger notre développement. Nous devons mettre un terme à la violence faite aux enfants.

En ce qui concerne la mise en œuvre, j'ai également demandé instamment aux organisations des Nations Unies de collaborer plus étroitement sur les questions des enfants, parce que nous constatons parfois une démarche compartimentalisée et des réactions compartimentalisées, segmentées par les mandats des organisations respectives. Un même enfant est fragmenté entre plusieurs organismes. Nous devons être plus solidement coordonnés et plus actifs en amont, au lieu de simplement réagir aux actes commis contre les enfants.

Quel impact votre prix Nobel de la paix aura-t-il sur les enfants les plus marginalisés en termes de protection contre la violence, d'inclusion dans le système éducatif et d'amélioration de leur santé et de leur développement humain ?

Ma réaction spontanée au prix, le jour de l'annonce, a été que c'était la première, la plus grande reconnaissance des enfants les plus marginalisés de la planète. Le prix est pour eux ; il n'a fait que passer par moi. C'est pour cela, personnellement, que je me sens plus moralement responsable maintenant. Ce prix est une admission que la « paix » ne peut pas être rétablie sans la sécurité et la protection des enfants. Il a établi le lien entre

CONTRIBUTION SPÉCIALE

la paix et les droits des enfants aux plus hauts niveaux de la moralité, de la paix et de la société.

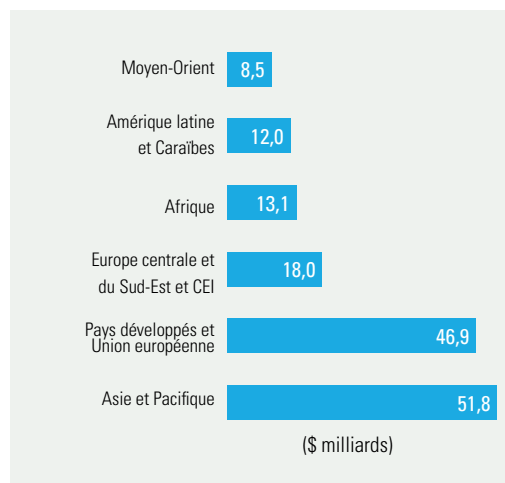
Trois heures après l'attribution du prix, le problème a attiré plus d'attention que pendant les trois décennies qui ont précédé ! Nous pouvons désormais dialoguer et influencer le débat politique, un petit peu, au plus haut niveau. J'ai rencontré plusieurs Premiers ministres et présidents et j'ai

eu une très bonne réunion avec le secrétaire général de l'ONU et d'autres organisations des Nations Unies. Le discours entier, le débat entier, a été élevé au plus haut niveau et ne peut plus être mis de côté. Il est à un stade où les pouvoirs publics et les organismes intergouvernementaux doivent faire des enfants leur priorité parce que chaque minute compte, chaque enfant compte, chaque enfance compte.

Kailash Satyarthi
Militant et prix Nobel de la paix 2014

FIGURE 1.6

Les profits annuels du travail forcé sont les plus élevés en Asie et dans la région Pacifique depuis 2006



Source : OIT, 2014e.

Une variante plus récente de la servitude pour dettes a vu le jour avec la migration internationale. Pour payer le voyage et trouver du travail à l'étranger, les aspirants migrants empruntent parfois d'importantes sommes d'argent. Les agents ou employeurs peuvent alors manipuler ce crédit pour asservir les travailleurs. D'autres personnes sont forcées de travailler après une incarcération ou bien des violences physiques ou sexuelles. Ainsi, la servitude se produit souvent lorsque les travailleurs reçoivent des avances sur salaire et sont ensuite de plus en plus accablés par des dettes qu'ils ne peuvent pas rembourser.

La traite des êtres humains

Après le trafic d'armes et de stupéfiants, la traite des êtres humains est l'activité illégale la plus lucrative du monde. La majorité des victimes sont des femmes, mais les hommes sont aussi concernés. Par exemple, des hommes de Bolivie ont été introduits clandestinement avec leurs familles en Argentine pour travailler dans des usines de vêtements. Privés de leurs passeports, ils ont été enfermés dans des usines et forcés à travailler jusqu'à 17 heures par jour³⁸.

La traite se produit à grande échelle, mais son étendue est difficile à évaluer. Il peut être compliqué de juger si la migration est volontaire ou forcée et difficile d'extraire des données précises sur la traite à partir de données sur d'autres formes de migration et d'exploitation. Qui plus est, parce que l'activité est illégale, les victimes refusent de signaler les abus par crainte de déportation. Il existe aussi une zone d'ombre entre la traite et l'introduction clandestine.

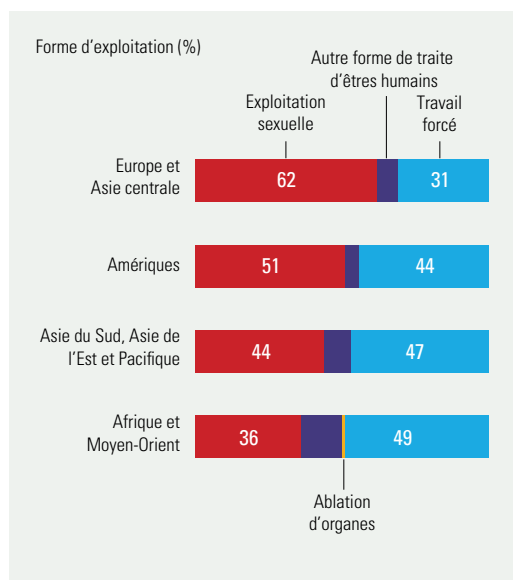
Entre 2007 et 2010, des victimes de la traite des êtres humains de 136 nationalités ont été détectées dans 118 pays. 55 à 60 % étaient des femmes, dont la plupart étaient destinées à l'exploitation sexuelle ou au travail forcé. Plus de 60 % des victimes en Europe et Asie centrale, et plus de 50 % en Amérique du Nord et Amérique latine, étaient destinées à l'exploitation sexuelle. Près de la moitié en Afrique et au Moyen-Orient et plus de 45 % en Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique étaient destinées au travail forcé (figure 1.7).

Les travailleurs à risque

Tandis que tous les travailleurs peuvent se trouver dans des situations d'abus, certains groupes sont particulièrement vulnérables, notamment les travailleurs migrants clandestins,

FIGURE 1.7

Entre 2007 et 2010, de nombreuses victimes de la traite étaient destinées à l'exploitation sexuelle



Source : ONUDC, 2012.

les employés de maison, les travailleurs du sexe et les travailleurs des industries dangereuses.

Les travailleurs migrants – réguliers et irréguliers

Les migrants clandestins d'autres pays font partie des travailleurs menacés d'exploitation. Ils deviennent souvent la proie de trafiquants d'êtres humains et subissent ainsi un processus risqué et parfois très dangereux pour atteindre leur destination. Le trafic de migrants s'est récemment intensifié. Des réseaux de trafiquants se font payer par des migrants aspirants qui tentent de passer dans d'autres pays. En 2014, environ 3 500 personnes, et peut-être bien plus, ont péri en mer Méditerranée des suites de naufrages de bateaux de passeurs à destination de l'Europe, partis principalement de Libye⁴⁰.

Dans de nombreux cas, des travailleurs migrants réguliers – en particulier des travailleurs peu qualifiés et à bas salaires – sont eux aussi victimes de violations de leurs droits, de conditions dangereuses, d'indignité, voire d'abus. Certains travaillent de longues heures pour de bas salaires et peu de congés. Ils peuvent se trouver prisonniers de leur lieu de travail si leur employeur confisque leur passeport ou autres papiers⁴¹.

Les travailleurs domestiques

L'exploitation est un aspect courant du travail domestique rémunéré, en particulier

pour les travailleuses migrantes dans les pays en développement. L'exploitation chez les particuliers reste souvent hors du domaine de compétence du droit du travail. Les employeurs recourent à la menace ou à la coercition pour baisser les salaires ou éviter de payer. Ils peuvent imposer de longues heures de travail ; parfois jusqu'à 18 heures par jour, sans congé, limitant ainsi les mouvements et les possibilités d'interaction sociale de leurs employés. Les conditions de travail sont souvent déplorables, avec peu de nourriture et aucun accès aux soins médicaux. Les travailleuses domestiques peuvent aussi subir des violences physiques ou sexuelles⁴². Pourtant, de nombreuses travailleuses domestiques se sentent obligées de rester auprès d'employeurs qui les exploitent parce qu'elles ont besoin de travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Le travail du sexe

Selon la définition de l'assemblée générale de l'ONU, les travailleurs du sexe sont les femmes, les hommes et les transgenres adultes ou jeunes de 18 ans et plus, consentants, qui reçoivent de l'argent ou des biens en échange de services sexuels, régulièrement ou occasionnellement⁴³. La plupart des pays ont des lois qui interdisent d'acheter, de vendre ou de faciliter des services sexuels ainsi que de racoler, de tenir des maisons closes et de vivre des gains du commerce du sexe. La recommandation 200 sur le VIH et le Monde du travail de l'Organisation internationale du travail couvre les travailleurs du sexe et recommande que les gouvernements reconnaissent le travail du sexe comme un métier, afin qu'il puisse être réglementé pour protéger les travailleurs et les clients⁴⁴. Le travail du sexe implique l'exploitation, les abus, la violence et l'insécurité, autant d'aspects qui nuisent au développement humain en termes d'instrumentalité et de choix.

Les restrictions imposées par la loi sur le travail du sexe et les activités connexes déplacent les travailleurs du sexe vers des environnements à risques, accroissent leur risque de violence et d'infections sexuellement transmissibles, y compris de VIH. Une récente modélisation par The Lancet suggère que la décriminalisation du travail du sexe pourrait éviter 33 à 46 % des infections à VIH dans les dix prochaines années, épidémies généralisées et concentrées confondues⁴⁵. Les données factuelles en provenance de l'Inde suggèrent que les activités menées par les collectifs de travailleurs du sexe ont aidé à repérer 80 % des mineurs et des femmes victimes de traite au Bengale-Occidental,

Le trafic de migrants s'est récemment intensifié

indiquant que les travailleurs du sexe ont un rôle à jouer dans le secours porté à ces victimes⁴⁶.

Les travailleurs dans des industries dangereuses

Dans de nombreux pays, le métier de mineur est l'un des plus dangereux. Il représente 1 % seulement de la main-d'œuvre mondiale (30 millions de travailleurs), mais 8 % des victimes d'accidents du travail mortels et une grande proportion de blessures et maladies invalidantes, dont les pneumoconioses (maladie du poumon noir)⁴⁷. Les statistiques officielles sous-estiment probablement le nombre de cas, et de nombreux mineurs travaillent dans des mines informelles, où les taux d'accidents sont souvent nettement supérieurs.

Le bâtiment est un autre secteur dangereux. Dans les pays en développement, les travailleurs du bâtiment sont confrontés à de multiples risques pour la santé, notamment l'exposition à la poussière. Ils risquent trois à six fois plus que d'autres travailleurs de mourir d'accidents du travail. L'explication réside en partie dans le manque de mesures de sécurité ou une mise en application laxiste. Dans de nombreux pays en développement, les travailleurs du bâtiment ne portent aucune protection. De même, dans de nombreux cas, le secteur du bâtiment en plein essor dépend beaucoup de travailleurs migrants ruraux peu payés, d'une cadence intense et d'heures de travail longues et irrégulières⁴⁸.

De nombreux dangers sont aussi évidents dans les usines, où les risques semblent s'être aggravés au cours des dernières années sous l'effet des mouvements mondiaux et de la crise financière globale. Confrontées à des pressions concurrentielles croissantes, les entreprises réduisent les coûts et nivellent par le bas. Les moins scrupuleuses contournent les normes

de sécurité pour réduire les coûts, ce qui augmente le danger pour les ouvriers – pensez, par exemple, à la tragédie du Rana Plaza en 2013 au Bangladesh. Depuis l'accident, les pouvoirs publics ont fait des progrès en matière d'encadrement de l'industrie du prêt-à-porter et du tricot pour garantir les droits du travail et renforcer les mesures de sécurité. Il reste cependant fort à faire.

Les risques sont également accrus pour les travailleurs plus âgés. Ils ont besoin de plus de temps de récupération entre les équipes, en particulier lorsque leur travail est physiquement ou psychologiquement pénible. Par exemple, en Europe, la plupart des victimes d'accidents du travail mortels ont entre 55 et 65 ans⁴⁹.

Conclusion

Le travail est essentiel pour l'existence humaine et le développement humain. Il a considérablement contribué à un développement humain impressionnant au fil des années, mais un énorme potentiel humain reste inexploité à cause du chômage, du travail précaire ou de la pauvreté. De nombreux jeunes sont sans travail et les femmes sont moins payées et ont moins de possibilités de travail rémunéré que les hommes, tout en supportant une part disproportionnée de la charge de travail de soins non rémunéré. Le monde est privé de leurs contributions, de leur créativité et de leur innovation. La création de possibilités d'utilisation du potentiel de travail de tous pourrait contribuer à accélérer le développement humain, à surmonter les déficits de développement humain restants et à relever les nouveaux défis du développement humain. Ces questions sont abordées au chapitre suivant.

TABLEAU A1.1

Travail avec exploitation, risques et insécurité

Classement selon l'IDH	Travail posant un risque pour le développement humain					Accidents du travail		Sécurité par l'emploi			
	Travail des enfants (% de 5 à 14 ans)	Travail domestique (% de l'emploi total)		Travailleurs vivant avec moins de 2\$/jour (en PPA) (% de l'emploi total)	Faible rémunération (% de l'emploi total)	Non mortels (milliers)	Mortels (cas)	Bénéficiaires d'allocations de chômage (% de chômeurs de 15 à 64 ans)	Congé de maternité payé obligatoire (jours)	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge de recevoir une pension légale)	
		Filles/Femmes	Garçons/Hommes								
	2005-2013 ^a	2000-2010 ^a	2000-2010 ^a	2003-2012 ^a	2001-2011 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2014	2004-2012 ^{a,b}	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ											
1	Norvège	..	0,1	0,1	15,2	48	61,8	..	100,0
2	Australie	..	0,1	0,1 ^c	..	16,1	100,1	212	52,7	..	83,0
3	Suisse	..	2,8	0,4	..	12,2	93,8	192	61,9	98	100,0
4	Danemark	..	0,3	0,1 ^c	..	13,4	41,7	40	77,2	126	100,0
5	Pays-Bas	..	0,1	0,1 ^c	831,8	49	61,9	112	100,0
6	Allemagne	..	1,1	0,1	..	20,5	1 007,2	664	88,0	98	100,0
6	Irlande	..	1,0	0,1	40	21,6	182	90,5
8	États-Unis	..	0,9	0,1	..	25,1	1 191,1	4 383	26,5	..	92,5
9	Canada	..	0,9	0,1 ^c	..	20,3	40,5	105	97,7
9	Nouvelle-Zélande	..	0,2	0,1 ^c	..	12,6	..	48	32,9	98	98,0
11	Singapour	11,8	59	0,0	112	0,0
12	Hong Kong, Chine (RAS)	37,8	188	16,9	70	72,9
13	Liechtenstein
14	Suède	30,5	33	28,0	..	100,0
14	Royaume-Uni	..	0,6	0,3	..	20,6	79,9	148	62,6	273	99,5
16	Islande	16,7	1,6	6	28,6	90	100,0
17	Corée (République de)	..	1,5	0,1 ^c	..	22,2	..	1 292	45,5	90	77,6
18	Israël	..	3,5	0,3	..	20,3	66,3	62	29,4	98	73,6
19	Luxembourg	19,1	8,5	22	43,8	..	90,0
20	Japon	..	0,1	0,1 ^c	..	14,4	..	1 030	19,6	98	80,3
21	Belgique	..	1,9	0,1	..	12,7	71,0	72	80,2	105	84,6
22	France	..	4,1	0,7	658,8	529	56,2	112	100,0
23	Autriche	..	0,5	0,1 ^c	..	16,5	59,5	91	90,5	112	100,0
24	Finlande	..	0,3	0,3	..	5,7	..	26	59,1	147	100,0
25	Slovénie	..	0,1	0,1 ^c	15,2	18	30,8	105	95,1
26	Espagne	..	8,4	0,6	..	16,2	402,7	232	46,9	112	68,2
27	Italie	..	4,0	0,4	..	9,5	402,9	621	55,8	150	81,1
28	République tchèque	..	0,1	0,1 ^c	..	17,1	42,9	105	21,2	196	100,0
29	Grèce	..	4,8	0,1	..	13,3	15,2 ^d	107 ^d	43,1	119	77,4
30	Estonie	4,2	20	27,6	140	98,0
31	Brunéi Darussalam	..	28,8	1,9	0,0	..	81,7
32	Chypre	..	9,7	0,1	1,5	9	78,7	..	85,2
32	Qatar	..	38,9	2,8	0,1	..	0,0	..	7,9
34	Andorre	11,1
35	Slovaquie	..	0,4	0,1 ^c	..	20,0	8,5	53	11,2	238	100,0
36	Pologne	..	0,1	0,1 ^c	..	24,3	..	348	16,8	182	96,5
37	Lituanie	..	0,1	0,1	3,1	60	21,5	126	100,0
37	Malte	..	0,2	0,1 ^c	3,1	6	60,5
39	Arabie saoudite	..	47,1	3,9	0,0	70	..
40	Argentine	4,4	18,3	0,3	4,0	25,6	441,1	562	4,9	90	90,7
41	Émirats arabes unis	..	42,4	6,0	0,0	45	..
42	Chili	6,6 ^e	14,3	2,0	3,8	18,5	215,0	322	29,9	126	74,5
43	Portugal	3,4 ^{e,f}	7,2	0,1	..	10,3	173,6	276	42,1	..	100,0
44	Hongrie	..	0,1	0,1 ^c	..	21,0	17,0	62	31,4	168	91,4
45	Bahreïn	4,6 ^f	42,2	5,8	1,0	23	7,9	..	40,1
46	Lettonie	31,5	1,6	29	19,5	112	100,0
47	Croatie	..	0,6	0,1	15,4	27	20,0	208	57,6
48	Koweït	..	53,3	11,3	0,0	70	27,3
49	Monténégro	9,9	0,1	0,1 ^c	1,8	45	52,3
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ											
50	Bélarus	1,4	2,7	141	46,1	126	93,6
50	Fédération de Russie	..	0,1	0,1 ^c	3,4	1 699	20,6	140	100,0
52	Oman	..	59,3	2,8	0,0	42	24,7
52	Roumanie	0,9 ^g	0,5	0,2	3,4	223	..	126	98,0
52	Uruguay	7,9 ^g	18,5	1,4	3,9	27,7	22,9	51	27,9	84	68,2
55	Bahamas	..	6,4	3,0	25,7	..	84,2
56	Kazakhstan	2,2	0,4	0,1	3,7	..	2,6	341	0,5	126	95,9
57	Barbade	0,8	0	68,3

TABLEAU A1.1

Travail avec exploitation, risques et insécurité (suite)

Classement selon l'IDH	Travail posant un risque pour le développement humain					Accidents du travail		Sécurité par l'emploi			
	Travail des enfants (% de 5 à 14 ans)	Travail domestique (% de l'emploi total)		Travailleurs vivant avec moins de 2\$/jour (en PPA) (% de l'emploi total)	Faible rémunération (2001–2011) ^a	Non mortels (milliers)	Mortels (cas)	Bénéficiaires d'allocations de chômage (% de chômeurs de 15 à 64 ans)	Congé de maternité payé obligatoire (jours)	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge de recevoir une pension légale)	
		Filles/Femmes	Garçons/Hommes								2005–2013 ^a
	2005–2013 ^a	2000–2010 ^a	2000–2010 ^a	2003–2012 ^a	2001–2011 ^a	2005–2013 ^a	2005–2013 ^a	2005–2013 ^a	2014	2004–2012 ^{a,b}	
58	Antigua-et-Barbuda	..	6,3	1,4	0,0	..	69,7	
59	Bulgarie	2,2	81	25,6	410	96,9	
60	Palau	48,0	
60	Panama	5,6 ^e	13,8	1,0	8,5	11,6	0,0	24	0,0	98	37,3
62	Malaisie	..	5,9	0,4	8,4	..	41,5	274	0,0	60	19,8
63	Maurice	..	8,1	0,6	5,7	..	1,1	3	1,2	84	100,0
64	Seychelles	0,1	1 ^d	5,0	..	100,0
64	Trinité-et-Tobago	0,7	0,8	9	0,0	..	98,7
66	Serbie	4,4	0,5	0,1	1,8	135	46,1	
67	Cuba	5,9	..	4,9	88	0,0
67	Liban	1,9	0,0	49	0,0	
69	Costa Rica	4,1	17,3	1,1	4,3	21,4	134,8	95	0,0	120	55,8
69	Iran (République islamique d')	11,4 ^e	0,4	0,1 ^e	7,4	90	26,4	
71	Venezuela (République bolivarienne du)	7,7 ^f	14,4	0,9	8,4	12,1	3,0 ^g	31 ^g	..	182	59,4
72	Turquie	5,9 ^e	2,1	0,4	2,5	..	2,2	745	7,7	112	88,1
73	Sri Lanka	..	2,5	0,6	20,4	..	1,5	141	0,0	84	17,1
74	Mexique	6,3 ^e	10,3	0,6	2,8	17,4	542,4	1 314	0,0	84	25,2
75	Brésil	8,3 ^e	17,0	0,9	3,4	21,5	636,1	2 938	8,0	120	86,3
76	Géorgie	18,4	1,2	0,2	20,6	0,0	126	89,8
77	Saint-Kitts-et-Nevis	0,0	..	44,7	
78	Azerbaïdjan	6,5 ^e	2,0	1,5	5,0	40,0	0,1	66	2,5	126	81,7
79	Grenade	0,0	..	34,0	
80	Jordanie	1,6 ^e	2,2	0,2	4,0	..	15,3	87	0,0	70	42,2
81	Ex-République yougoslave de Macédoine	12,5	0,3	0,1	4,1	270	52,2	
81	Ukraine	2,4	1,8	..	15,6	474	20,9	126	95,0
83	Algérie	4,7 ^e	1,2	0,3	912	8,8 ^d	98	63,6
84	Pérou	33,5 ^e	6,7	0,3	9,5	26,3	19,0	178	0,0	90	33,2
85	Albanie	5,1 ^e	3,9	6,9	365	77,0
85	Arménie	3,9	0,6	0,2	12,2	25,8	0,0	12	15,8	140	80,0
85	Bosnie-Herzégovine	5,3	2,0	2,0	365	29,6
88	Équateur	8,6 ^e	10,3	17,2	13,7	..	6,7 ^h	84	53,0
89	Sainte-Lucie	3,9	7,0	0,9	0,0	..	26,5
90	Chine	20,4	21,9	3,8 ^g	14 924 ^g	14,0	98	74,4
90	Fidji	19,4	0,0	84	10,6
90	Mongolie	10,4	1,1	1,2	10,0	120	100,0
93	Thaïlande	8,3	1,2	0,1	5,6	619	28,5	45	81,7
94	Dominique	0,0	..	38,5
94	Libye	0,0	..	43,3
96	Tunisie	2,1	4,5	..	43,2 ⁱ	155 ⁱ	..	30	68,8
97	Colombie	9,7 ^e	13,0	0,6	10,2	20,5	0,0	98	23,0
97	Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,2	1	0,0	..	76,6
99	Jamaïque	3,3	10,2	1,5	6,7	0,0	56	55,5
100	Tonga	..	2,4	1,3	0,0	..	1,0
101	Belize	5,8	12,8	2,3	1,8	..	0,0	..	64,6
101	République dominicaine	12,9	14,4	0,8	7,3	313	0,0	84	11,1
103	Suriname	4,1	0,0
104	Maldives	12,6	0,0	..	99,7
105	Samoa	..	3,1	0,8	0,0	..	49,5
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN											
106	Botswana	9,0 ^e	7,0	2,6	23,9	..	1,2	24	0,0	84	100,0
107	Moldova (République de)	16,3	0,6	0,1	3,2	23,6	..	36	11,4	126	72,8
108	Égypte	9,3 ^e	0,3	0,3	9,6	..	26,9 ^d	208	..	90	32,7
109	Turkménistan
110	Gabon	13,4	15,2	..	1,1 ^j	20 ^j	0,0	98	38,8
110	Indonésie	6,9 ^e	4,4	0,9	38,1	29,0	0,0	90	8,1
112	Paraguay	27,6 ^e	8,1	0,0	63	22,2
113	Palestine (État de)	5,7	0,2	0,1	3,0	..	0,7	20	..	70	8,0
114	Ouzbékistan	0,0	126	98,1
115	Philippines	11,1 ^e	11,5	1,4	36,8	14,5	..	161	0,0	60	28,5

TABLEAU A1.1

Travail avec exploitation, risques et insécurité (suite)

Classement selon l'IDH	Travail posant un risque pour le développement humain					Accidents du travail		Sécurité par l'emploi		
	Travail des enfants (% de 5 à 14 ans)	Travail domestique (% de l'emploi total)		Travailleurs vivant avec moins de 2\$/jour (en PPA) (% de l'emploi total)	Faible rémunération (% de l'emploi total)	Non mortels (milliers)	Mortels (cas)	Bénéficiaires d'allocations de chômage (% de chômeurs de 15 à 64 ans)	Congé de maternité payé obligatoire (jours)	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge de recevoir une pension légale)
		Filles/Femmes	Garçons/Hommes							
	2005–2013 ^a	2000–2010 ^a	2000–2010 ^a	2003–2012 ^a	2001–2011 ^a	2005–2013 ^a	2005–2013 ^a	2005–2013 ^a	2014	2004–2012 ^{a,b}
116 El Salvador	8,5 ^a	10,2	0,7	9,9	96	0,0	84	18,1
116 Afrique du Sud	..	15,5	3,5	13,0	32,4	9,4	185	13,5	120	92,6
116 Viet Nam	6,9	0,9	0,1	13,8	8,4	180	34,5
119 Bolivie (État plurinational de)	26,4 ^a	7,4	0,2	11,6	0,0	84	100,0
120 Kirghizistan	3,6	0,7	0,7	14,5	..	0,2	29	0,9	126	100,0
121 Irak	4,7	0,2	0,1	10,6	0,0	..	56,0
122 Cabo Verde	6,4 ^a	28,6	0,0	..	55,7
123 Micronésie (États fédérés de)
124 Guyana	16,4	7,1	0,8	2,1 ^h	1 ^h	0,0	..	100,0
125 Nicaragua	14,9 ^f	12,1	1,7	14,2	..	25,8	42	0,0	84	23,7
126 Maroc	8,3	13,3	0,0	98	39,8
126 Namibie	..	19,4	4,2	30,9	..	0,6 ⁱ	10 ⁱ	0,0	84	98,4
128 Guatemala	25,8 ^a	8,8	0,3	18,8	0,0	84	14,1
129 Tadjikistan	10,0	0,1	0,2	19,1	9,2	140	80,2
130 Inde	11,8	2,2	0,5	55,5	..	6,0	2 140	0,0	84	24,1
131 Honduras	14,0 ^a	18,8	33,4	2,1	..	0,0	84	8,4
132 Bhoutan	2,9	14,1	0,0	..	3,2
133 Timor-Leste	4,2 ^f	66,9	100,0
134 République arabe syrienne	4,0	11,8	..	9,7	612	0,0	120	16,7
134 Vanuatu	0,0	..	3,5
136 Congo	18,4	50,7	0,0	105	22,1
137 Kiribati	0,0
138 Guinée équatoriale	27,8 ^f	19,3	0,0
139 Zambie	40,6 ^a	84,7	0,0	84	7,7
140 Ghana	33,9	0,3	0,4	44,3	0,0	84	7,6
141 République démocratique populaire lao	10,1 ^a	65,0	0,0	90	5,6
142 Bangladesh	12,8	2,3	0,2	76,4	0,0	112	39,5
143 Cambodge	18,3 ^a	0,8 ^f	0,9 ^f	40,2	0,0	90	5,0
143 Sao Tomé-et-Principe	7,5	3,3	0,1	0,0	..	41,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE										
145 Kenya	25,9 ^f	0,6	0,7	0,0	90	7,9
145 Népal	33,9 ^a	0,3	0,3	49,5	0,0	52	62,5
147 Pakistan	..	1,2	0,3	45,8	..	0,1 ^g	110 ^g	0,0	84	2,3
148 Myanmar	66,9	..	0,2	32	0,0
149 Angola	23,5 ^f	56,4	0,0	90	14,5
150 Swaziland	7,3	36,0	0,0	..	86,0
151 Tanzanie (République-Unie de)	21,1 ^a	1,2	0,3	73,9	0,0	84	3,2
152 Nigéria	24,7	0,6	0,4	76,6	..	0,1 ⁱ	5	0,0	84	..
153 Cameroun	41,7	52,9	0,0	98	12,5
154 Madagascar	22,9 ^a	93,0	0,0	98	4,6
155 Zimbabwe	..	3,6	1,2	84,6	..	4,6	91	0,0	98	6,2
156 Mauritanie	14,6	40,8	0,0	98	9,3 f
156 Îles Salomon	..	5,6 ^f	0,2 ^f	52,1	0,0	..	13,1
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	11,8 ^d	180 ^d	0,0	..	0,9
159 Comores	22,0	70,7	0,0
160 Yémen	22,7	2,5	0,4	25,1	0,0	70	8,5
161 Lesotho	22,9 ^f	8,1 ^f	1,3 ^f	63,9	0,0	84	100,0
162 Togo	28,3	70,5	..	0,3 ⁱ	10 ⁱ	0,0	98	10,9
163 Haïti	24,4	0,0	42	1,0
163 Rwanda	28,5	83,7	..	1,0 ^h	406 ^h	0,0	84	4,7
163 Ouganda	16,3 ^a	1,8	0,6	57,7	0,0	60	6,6
166 Bénin	15,3	72,3	..	0,7 ⁱ	4 ⁱ	0,0	98	9,7
167 Soudan	35,0	56	4,6
168 Djibouti	7,7	41,6 ^f	1,9 ^f	0,0	..	12,0 f
169 Soudan du Sud
170 Sénégal	14,5	6,7	1,4	58,4	0,0	98	23,5
171 Afghanistan	10,3	88,1	0,0	..	10,7
172 Côte d'Ivoire	26,4	59,0	0,0	98	7,7
173 Malawi	25,7	88,4	0,0	56	4,1

TABLEAU A1.1

Travail avec exploitation, risques et insécurité (suite)

Classement selon l'IDH	Travail posant un risque pour le développement humain					Accidents du travail		Sécurité par l'emploi			
	Travail des enfants (% de 5 à 14 ans)	Travail domestique (% de l'emploi total)		Travailleurs vivant avec moins de 2\$/jour (en PPA) (% de l'emploi total)	Faible rémunération (% de l'emploi total)	Non mortels (milliers)	Mortels (cas)	Bénéficiaires d'allocations de chômage (% de chômeurs de 15 à 64 ans)	Congé de maternité payé obligatoire (jours)	Bénéficiaires de la pension de vieillesse (% de la population en âge de recevoir une pension légale)	
		Filles/Femmes	Garçons/Hommes								
	2005–2013 ^a	2000–2010 ^a	2000–2010 ^a	2003–2012 ^a	2001–2011 ^a	2005–2013 ^a	2005–2013 ^a	2005–2013 ^a	2014	2004–2012 ^{a,b}	
174	Éthiopie	27,4	1,5	0,1	73,8	0,0	90	9,0
175	Gambie	19,2	56,0	0,0	..	10,8
176	Congo (République démocratique du)	15,0	90,4	0,0	98	15,0
177	Libéria	20,8	0,6	1,0	94,0	0,0	90	..
178	Guinée-Bissau	38,0	0,0	..	6,2
179	Mali	21,4	8,7	1,4	78,1	0,0	98	5,7
180	Mozambique	22,2	85,8	0,0	60	17,3
181	Sierra Leone	26,0	0,5	0,4	82,8	0,0	84	0,9
182	Guinée	28,3	0,4 ^f	0,3 ^f	73,8	0,0	98	8,8
183	Burkina Faso	39,2	0,6	0,3	70,1	..	3,4 ^h	8 ^h	0,0	98	3,2
184	Burundi	26,3	94,8	0,0	84	4,0
185	Tchad	26,1	62,2	0,0	98	1,6
186	Érythrée	77,4	0,0
187	République centrafricaine	28,5	83,9	..	0,1	9	0,0
188	Niger	30,5	72,2	0,0	98	6,1
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES											
..	Corée (République populaire démocratique de)	59,6	0,0
..	Îles Marshall	0,0	..	64,2
..	Monaco
..	Nauru	0,0	..	56,5
..	Saint-Marin	0,6	0
..	Somalie	49,0	86,8	0,0
..	Tuvalu	0,0	..	19,5
Groupes de développement humain											
..	Développement humain très élevé	..	4,3	0,4	43,4	123	89,4	
..	Développement humain élevé	8,3	14,7	6,0	125	73,9	
..	Développement humain moyen	11,6	46,9	1,7	98	27,7	
..	Développement humain faible	23,8	67,5	0,0	85	9,8	
Pays en développement											
..		14,5	33,8	..	2 273,9 ^k	29 292 ^k	2,5	99	51,0
Régions											
..	Afrique subsaharienne	24,7	70,5	2,3	90	21,9
..	Amérique latine et Caraïbes	10,8	14,2	0,8	5,6	5,3	92	60,8
..	Asie de l'Est et Pacifique	23,8	1,6	..	65,3
..	Asie du Sud	12,3	2,2	0,5	54,9	0,0	84	23,9
..	États arabes	10,5	17,3	1,7	70	35,7
..	Europe et Asie centrale	5,4	3,8	6,2	161	86,1
Pays les moins avancés											
..		21,7	71,7	0,0	..	19,7
Petits États insulaires en développement											
..		0,9	..	28,0
Organisation de coopération et de développement économiques											
..		..	3,0	0,3	..	17,1	6 098,6 ^k	13 210 ^k	38,7	131	87,1
Monde											
..		14,5	26,4 ^T	..	7 691,9 ^k	42 493 ^k	12,2	109	65,0

NOTES

- a Données correspondant à l'année la plus récente de la période précisée.
- b Pour toute comparaison entre les pays, tenir compte du fait que l'âge réglementaire de départ à la retraite varie d'un pays à l'autre.
- c Moins de 0,1.
- d Fait référence à 2003.
- e Diffère de la définition courante ou fait référence à une partie du pays seulement.
- f Fait référence à une année antérieure à celle précisée.
- g Fait référence à 2002.
- h Fait référence à 2000.
- i Fait référence à 2004.
- j Fait référence à 2001.
- k Somme non pondérée des cas signalés.
- T Tiré de la source de données originale.

DÉFINITIONS

Travail des enfants : le pourcentage des enfants de 5 à 11 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins une heure d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches domestiques, ou des enfants de 12 à 14 ans qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué au moins 14 heures d'activité économique ou au moins 28 heures de tâches ménagères.

Travail domestique : le pourcentage de la population employée qui travaille dans ou pour un ou plusieurs foyers.

Travailleurs vivant avec moins de 2\$/jour (en PPA) : la proportion d'employés vivant de moins de 2\$/jour (en parité de pouvoir d'achat), exprimée en pourcentage de la population employée totale âgée de 15 ans et plus.

Faible rémunération : le pourcentage d'employés dont la rémunération horaire, tous emplois confondus, est inférieure aux deux tiers de la rémunération horaire moyenne.

Accidents du travail non mortels : le nombre d'accidents du travail qui ne causent pas la mort mais entraînent une perte de temps de travail.

Accidents du travail mortels : le nombre d'accidents du travail qui causent la mort en l'espace d'une année.

Bénéficiaires d'allocations de chômage : le pourcentage de personnes sans emploi, âgées de 15 à 64 ans, qui reçoivent des allocations de chômage (périodiques et proportionnelles aux ressources).

Congé de maternité payé obligatoire : la durée de la période de congé payé à laquelle une femme qui travaille a droit pour s'occuper de son nouveau-né.

Bénéficiaires de la pension de vieillesse : la proportion de personnes ayant dépassé l'âge de départ légal à la retraite qui reçoivent une pension de vieillesse (régime contributif, non contributif, ou les deux), exprimée en pourcentage de la population admissible.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES :

Colonne 1 : UNICEF, 2015.

Colonnes 2 et 3 : OIT, 2013.

Colonne 4 : OIT, 2015a.

Colonne 5 : OIT, 2012.

Colonnes 6 et 7 : OIT, 2015b.

Colonnes 8 et 10 : OIT, 2015c.

Colonne 9 : Banque mondiale, 2015c.

TABLEAU A1.2

Les différents types d'emploi

En 1993, la Conférence internationale des statisticiens du travail a adopté la plus récente révision de la classification de l'emploi.

Emploi rémunéré	Emploi indépendant	Emploi atypique
<p>L'emploi rémunéré couvre les emplois dans lesquels les employés ont un contrat de travail explicite (écrit ou oral) ou implicite, qui leur donne une rémunération de base ne dépendant pas directement du revenu de l'unité pour laquelle ils travaillent (cette unité peut être une société, une institution à but non lucratif, une administration publique, un particulier).</p> <p><i>Les salariés sont des employés titulaires d'emplois rémunérés.</i></p>	<p>L'emploi indépendant couvre les emplois dont la rémunération dépend directement des bénéfices (ou du potentiel de bénéfices) dérivés des biens et services produits (la propre consommation étant considérée comme faisant partie des bénéfices). Les personnes concernées prennent des décisions opérationnelles qui affectent l'entreprise ou délèguent ces décisions tout en continuant d'assumer la responsabilité du bien-être de l'entreprise.</p> <p><i>Les travailleurs indépendants</i> sont des travailleurs qui, en travaillant pour leur propre compte ou un ou plusieurs associés, détiennent le type d'emplois définis comme indépendants.</p> <p><i>Les travailleurs familiaux non rémunérés</i> sont des travailleurs qui ont un emploi indépendant dans un établissement commercial exploité par un parent qui vit dans le même foyer, qui ne peut pas être considéré comme un associé professionnel.</p> <p>Le travail indépendant inclut un large éventail de formes de travail, avec des degrés divers d'insécurité, de vulnérabilité et de rémunération. L'emploi indépendant varie des professionnels freelance très qualifiés aux vendeurs des rues peu qualifiés et aux propriétaires de petites entreprises.</p> <p>Au sein de la catégorie des indépendants, l'Organisation internationale du travail compte les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés comme des travailleurs vulnérables.</p>	<p>L'emploi atypique couvre les arrangements de travail qui ne correspondent pas au travail indépendant type, c'est-à-dire un travail à temps complet, indéfini et qui fait partie d'une relation d'emploi subordonnée, mais bilatérale. Les formes d'emploi atypiques comprennent les travailleurs dans leurs arrangements d'emploi formel et informel, dans la mesure où leur statut contractuel couvre l'une des quatre catégories incluses dans la définition de l'Organisation internationale du travail. Plus précisément :</p> <p><i>L'emploi temporaire</i> couvre les travailleurs qui sont embauchés pendant une période précise, notamment pour un projet à durée déterminée ou pour une tâche spéciale, ainsi que les travailleurs saisonniers ou occasionnels, y compris les journaliers.</p> <p><i>Les arrangements contractuels entre plusieurs parties</i>, notamment le travail intérimaire, couvrent les situations dans lesquelles un travailleur est déployé et rémunéré par une agence privée de recrutement et de prestation de services, mais le travail est exécuté par la société cliente.</p> <p>Dans le cadre de <i>l'emploi à temps partiel</i>, le nombre d'heures de travail normal est inférieur à celui des travailleurs comparables à temps complet.</p> <p><i>L'emploi ambigu</i> correspond aux situations dans lesquelles les droits et obligations des parties concernées ne sont pas clairs.</p>

L'emploi indépendant peut inclure des travailleurs qui ont accès à une certaine forme de protection sociale et d'assurance chômage par le biais de régimes nationaux, ainsi que des travailleurs dont la survie dépend entièrement de leur aptitude à vendre leurs biens et services. Les travailleurs précaires, dont plusieurs sont des femmes et des enfants, risquent davantage que d'autres travailleurs indépendants de manquer d'arrangements contractuels et manquent souvent d'indépendance économique. Ils sont à la merci des relations de pouvoir et des fluctuations économiques dans le ménage. Ils manquent fréquemment d'assurance chômage, de sécurité sociale et d'assurance maladie. À l'heure où le travail indépendant est de plus en plus courant dans le monde entier, le problème de l'amélioration des conditions de travail et de la protection sociale de ces travailleurs gagne en importance.

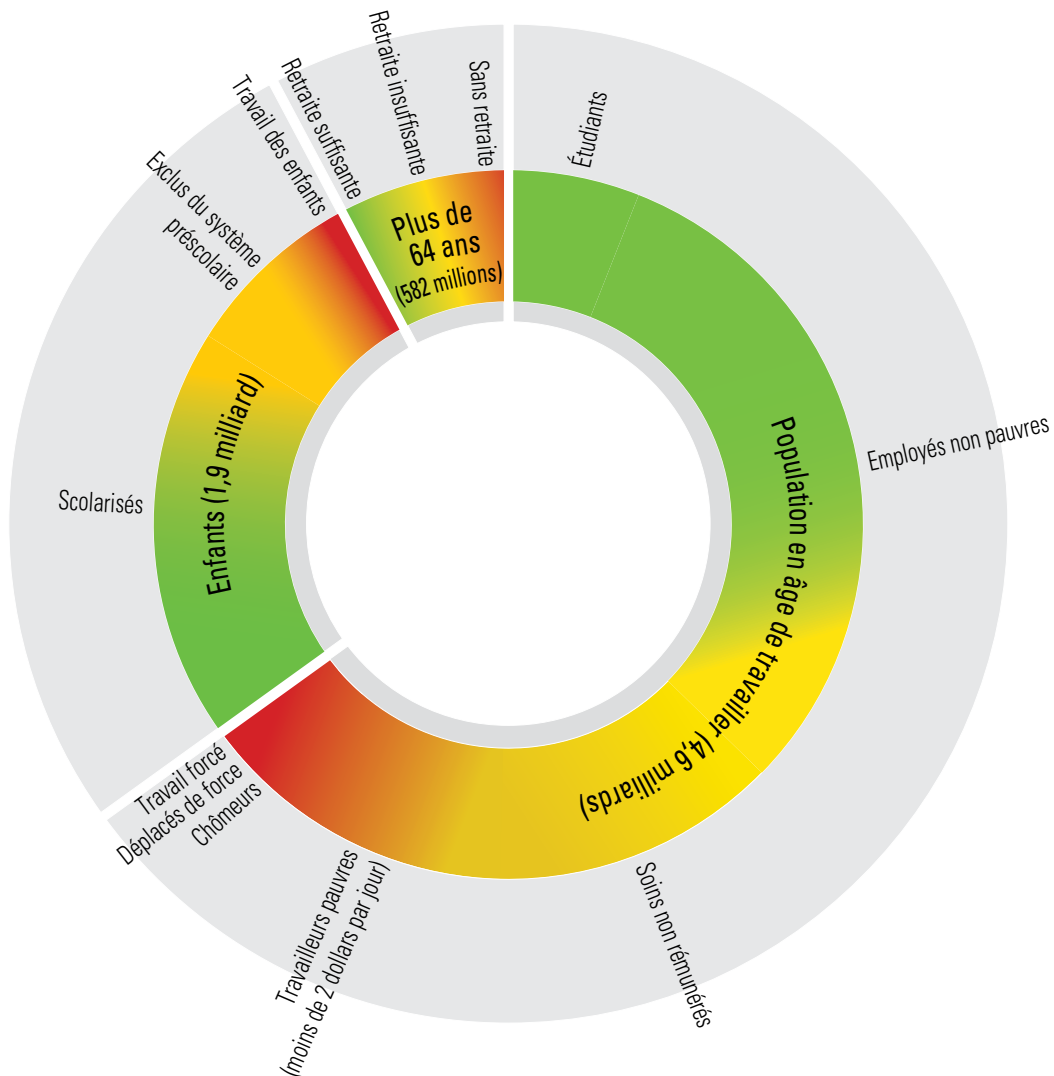
Source : OIT, 2015h.

Chapitre 2

Le développement
humain et le travail :
progrès et défis

Le travail suscite l'engagement du plus grand nombre à l'échelle mondiale

Ce que font 7,3 milliards d'individus



Et sa signification pour le **développement humain** :

	Population en âge de travailler	Enfants	Plus de 64 ans
Favorable au potentiel humain	<ul style="list-style-type: none"> Étudiants Employés non pauvres Prestataires de soins non rémunérés Travailleurs pauvres (moins de 2 dollars par jour) Chômeurs Déplacés de force 	<ul style="list-style-type: none"> Scolarisés Exclus du système préscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Retraite suffisante Retraite insuffisante
Obstacle au potentiel humain	<ul style="list-style-type: none"> Travail forcé 	<ul style="list-style-type: none"> Travail des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> Sans retraite

Chapitre 2

Le développement humain et le travail : progrès et défis



Au cours des vingt dernières années, le monde a fait de grands progrès en matière de développement humain. Nous vivons aujourd'hui plus longtemps, davantage d'enfants sont scolarisés, et davantage de personnes ont accès à l'eau propre et à l'assainissement de base. Ce progrès va de pair avec l'augmentation des revenus et se traduit par les niveaux de vie les plus élevés de l'histoire de l'humanité. Une révolution numérique connecte les individus, d'une société et d'un pays à l'autre. Chose tout aussi importante, grâce à l'évolution politique, plus de populations que jamais vivent sous des régimes démocratiques. Chacun de ces progrès est une facette importante du développement humain.

Les activités de 7,3 milliards de personnes contribuent de différentes manières à ce progrès humain (voir l'infographie au début de ce chapitre). Le travail aide les gens à améliorer leurs conditions de vie, non seulement sur le plan des revenus, mais aussi sur le plan de la santé et de l'éducation, des ingrédients importants du renforcement des compétences. Par ailleurs, le travail procure la sécurité et il contribue à l'autonomisation des femmes et à leur participation accrue aux différents domaines de la vie.

Toutefois, les progrès accomplis divergent nettement d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et au sein même des pays. En outre, de graves privations demeurent, et le monde est confronté à une inégalité persistante et à des vulnérabilités sociales, économiques et environnementales, notamment liées au changement climatique, qui pourraient inverser les avancées des sociétés humaines et restreindre la liberté de choix de tout un chacun.

Dans ce même temps, un immense potentiel humain reste inexploité. Des millions de gens sont sans emploi ou travaillent sans pour autant parvenir à sortir de la pauvreté. Bien que la jeunesse représente environ la moitié de la population mondiale (et une part encore plus élevée dans certaines régions du fait d'une explosion démographique des jeunes), des millions de jeunes sont sans emploi, ce qui prive le monde de leur dynamisme, de leur créativité et de leur sens de l'innovation. De même, dans diverses régions du monde, le potentiel d'emploi des femmes reste largement inexploité.

L'utilisation optimale du potentiel humain mondial sera nécessaire pour surmonter les privations actuelles et relever les nouveaux défis de développement humain. Elle permettrait aussi d'accélérer les progrès en matière de développement humain et de leur conférer une plus grande résilience.

L'échelle du progrès humain et les contributions du travail

Les progrès accomplis sont évidents pour de nombreuses mesures du développement humain – telles que la santé, l'éducation, les revenus, la sécurité et la participation – ainsi que pour des indicateurs composites comme l'indice de développement humain (IDH).

Tendances de l'indice de développement humain

En près de 25 ans, l'IDH mondial a augmenté de plus de 20 %, et celui des pays les moins développés de plus de 40 %. Toutes les régions du monde affichent une hausse de leur IDH. Au fil du temps, les progrès réalisés par toutes les régions en voie de développement ont été assez stables, malgré un ralentissement au cours des 15 dernières années, et la plupart de ces régions ont progressé dans le classement de l'indice de développement humain (figure 2.1).

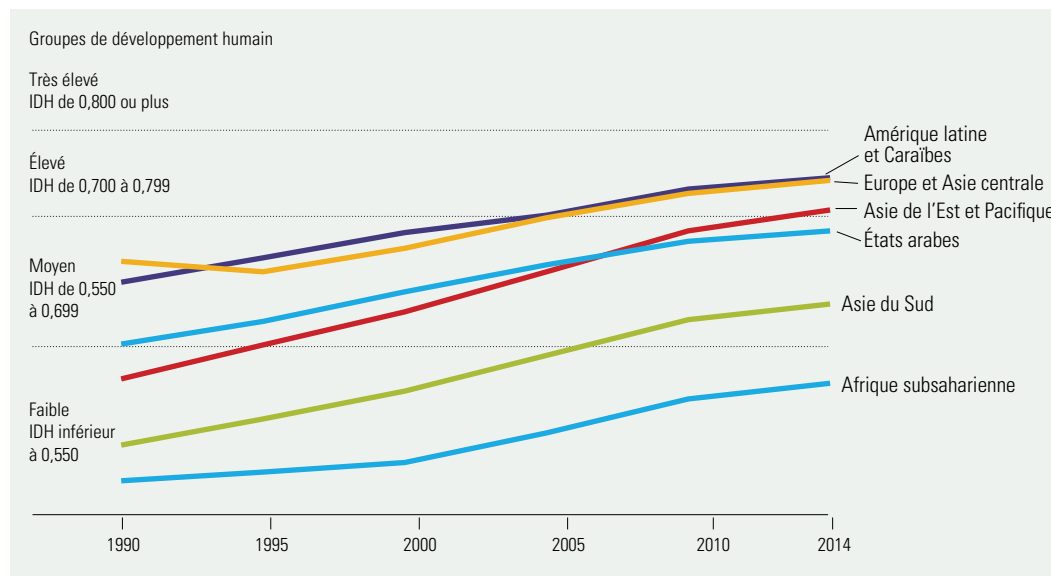
Ces changements se reflètent également dans le nombre de pays que compte chaque groupe de développement humain. Entre 1990 et 2014, sur 156 pays pour lesquels on dispose de données comparables couvrant 98 % de la population mondiale en 2014, le nombre de pays situés dans le groupe de développement humain très élevé est passé de 12 à 46, tandis que la population de ce groupe est passée de 0,5 milliard à 1,2 milliard. Au cours de la même période, le nombre de pays situés dans le groupe de développement humain faible est passé de 62 à 43, tandis que la population de ce groupe est passée de 3,2 milliards à 1,2 milliard (figure 2.2).

Les progrès de l'IDH ont été significatifs au niveau des pays. Par exemple, l'IDH de l'Éthiopie a augmenté de plus de 50 % ; celui du Rwanda, de près de 50 % ; celui de cinq pays dont l'Angola et la Zambie, de plus de 33 % ; et celui de 23 pays, dont le Bangladesh, la République démocratique

Le travail a contribué à l'amélioration du niveau de développement humain

FIGURE 2.1

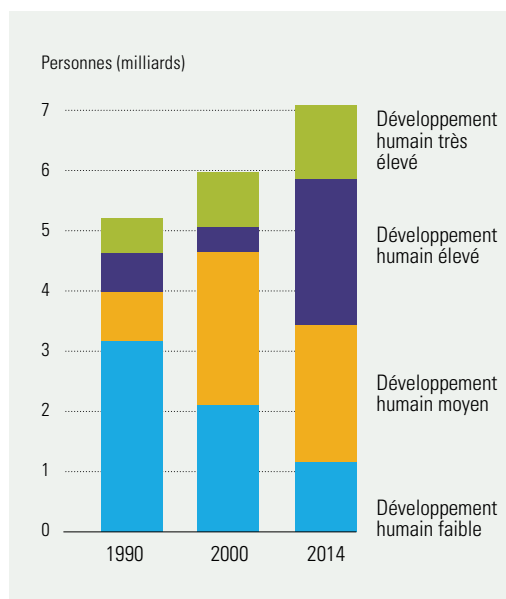
La progression de l'indice de développement humain est assez stable depuis 1990 et ce, dans l'ensemble des régions en voie de développement



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain.

FIGURE 2.2

Entre 1990 et 2014, le nombre de personnes vivant dans des pays situés dans les groupes de développement humain élevé a augmenté, tandis que le nombre de personnes vivant dans des pays du groupe de développement humain faible a chuté



Remarque : Les données proviennent de 156 pays.
Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain.

du Congo et le Népal, de plus de 20 %. De plus, il est encourageant de constater que les progrès les plus rapides ont été accomplis par des pays à développement humain faible.

Néanmoins, cela nous rappelle qu'il n'y a pas de lien automatique entre les revenus et le développement humain. Les revenus contribuent à l'IDH, mais il ne s'agit que d'un de ses quatre indicateurs. La croissance économique ne se traduit pas automatiquement par un développement humain plus élevé. Le revenu national brut par habitant de la Guinée équatoriale et du Chili est similaire (en termes de parité de pouvoir d'achat), mais la valeur de leur IDH est différente ; a contrario, bien que le Gabon et l'Indonésie aient des revenus différents, leurs IDH sont similaires (figure 2.3).

Par ailleurs, l'amélioration générale des valeurs de l'IDH est rythmée par les progrès réalisés par tous les indicateurs qui composent l'IDH, ainsi que par de nombreuses dimensions du développement humain étrangères à l'IDH, telles que la pauvreté de revenu et la faim, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, l'accès aux services sociaux de base, la durabilité environnementale et la participation (voir le tableau A2.1 à la fin de ce chapitre).

Le travail contribue aux réalisations en matière de développement humain

Les diverses activités de 7,3 milliards de personnes contribuent au progrès humain.

Le travail et le développement humain ne sont pas automatiquement liés

Près d'un milliard d'agriculteurs et plus de 500 millions d'exploitations agricoles familiales, qui assurent plus de 80 % de la production alimentaire mondiale, contribuent à l'amélioration de la santé et de la nutrition de la population mondiale¹. À l'échelle mondiale, le travail de 80 millions de travailleurs des secteurs de la santé et de l'éducation a contribué à renforcer les capacités humaines². Plus d'un milliard de travailleurs dans le secteur des services ont contribué au progrès humain³. En Chine et en Inde, 23 millions d'emplois ont été créés dans le secteur de l'énergie propre, ce qui a permis aux travailleurs de contribuer à la durabilité environnementale⁴.

Le travail visant à apporter des soins aux autres a contribué non seulement à accélérer et à protéger le développement humain pour les générations actuelles (par exemple par les soins aux personnes âgées et aux handicapés), mais aussi à développer des capacités humaines (par exemple en s'occupant des enfants). Le travail de soins peut être rémunéré ou non, et il comprend les activités ménagères telles que la cuisine, le nettoyage, le ramassage du bois de chauffe ainsi que d'autres tâches (aller chercher de l'eau, s'occuper des enfants, des personnes âgées et des malades, etc.). Lorsque le travail de soins est rémunéré, on l'appelle souvent travail domestique. L'Organisation internationale du travail estime qu'il y a au moins 53 millions de travailleurs domestiques adultes rémunérés dans le monde, dont 83 % sont des femmes, et qu'il est possible que ce chiffre soit en train d'augmenter. Entre 1995 et 2010, la part des travailleurs domestiques dans l'emploi total est passée de près de 6 % à 8 % en Amérique latine et aux Caraïbes. Elle a également augmenté au Moyen-Orient, ainsi que dans la région de l'Asie et du Pacifique⁵. Ce travail est capital pour le développement humain actuel et futur.

Le travail a une valeur sociétale au-delà des gains des travailleurs individuels. Plus de 450 millions d'entrepreneurs contribuent à l'innovation et à la créativité humaines⁶. L'art contribue à la cohésion sociale et à l'identité culturelle, tout en générant parfois des revenus. À lui seul, le marché mondial de l'artisanat a été estimé à 30 milliards de dollars en 2011. La production et la vente d'objets artisanaux représentent une part importante du PIB dans certains pays. En Tunisie, 300 000 artisans génèrent 3,8 % du PIB. En Thaïlande, le nombre d'artisans est estimé à 2 millions. En Colombie, la production d'objets artisanaux génère un revenu annuel d'environ 400 millions de dollars, dont 40 millions de dollars à l'exportation⁷. En 2011,

dans les pays en développement, l'exportation d'objets d'arts visuels avoisinait les 9 milliards de dollars, et celle du secteur de l'édition les 8 milliards de dollars⁸.

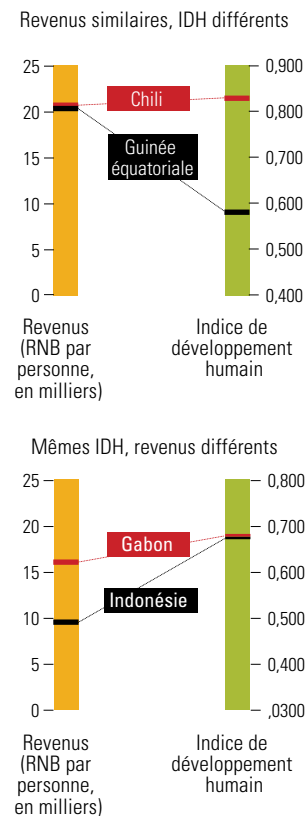
Des innovations générées par la créativité voient le jour dans de nombreux autres domaines de travail, comme la santé, l'énergie et la finance ; elles peuvent mener à une vie de meilleure qualité. Lorsque les gens font preuve d'innovation et de créativité dans leur travail, ils sont capables de contribuer au développement humain en faisant avancer d'un coup les soins de santé, l'éducation et d'autres domaines, au lieu de les faire progresser lentement, pas à pas. Par exemple, l'immunothérapie tente de renforcer l'immunité des cellules saines au lieu de se concentrer sur les cellules cancéreuses, de sorte que l'immunité accrue d'un organisme peut isoler les cellules cancéreuses et les détruire. Cette méthode a été saluée comme une nouvelle pierre angulaire de la lutte contre le cancer, et tout particulièrement contre le cancer du poumon, qui tue chaque année 354 000 Européens et 158 000 Américains⁹. Dans le secteur énergétique, le verre destiné à la construction et à l'industrie automobile a été conçu pour produire de l'électricité à partir de la lumière du soleil. Solar Impulse mène une expérience de vol alimenté à l'énergie solaire. Les gestionnaires de fortune automatisés peuvent fournir de judicieux conseils financiers pour une petite fraction du coût d'un véritable conseiller.

Plus de 970 millions de personnes – dont 62 % dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, 12 % dans les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et 26 % dans les pays à revenu élevé – qui participent chaque année à des activités bénévoles viennent en aide aux familles et aux communautés, renforçant ainsi la cohésion sociale et servant l'intérêt public. Environ deux tiers du bénévolat sont informels ou passent par des mécanismes communautaires tels que la surveillance des enfants d'un voisin ou la garde d'une maison. Le reste passe par des organisations, généralement sans but lucratif. L'apport économique du bénévolat est estimé à l'équivalent de 2,4 % du PIB mondial¹⁰. Dans de nombreux pays, les personnes âgées consacrent elles aussi énormément de temps au travail bénévole. En 2011, 33 % des personnes âgées de 55 à 75 ans aux Pays-Bas et 30 % des personnes âgées de 65 à 74 ans au Royaume-Uni pratiquaient le bénévolat¹¹.

L'emploi des travailleurs émigrés et leurs transferts de fonds ont contribué à la progression du développement humain à la fois dans les pays sources et de destination de ces transferts. À

FIGURE 2.3

Les revenus et le développement humain ne sont pas automatiquement liés, 2014



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain.

D'une région à l'autre et d'un pays à l'autre, mais aussi au sein des régions et des pays, le développement humain reste très contrasté

l'échelle mondiale, entre 1990 et 2013, le nombre de migrants internationaux a augmenté de plus de 92 millions pour atteindre les 247 millions, la plus forte croissance s'étant produite entre 2000 et 2010. On s'attend à ce que ce nombre dépasse les 250 millions en 2015. Des 143 millions qui vivent dans des pays développés, 40 % sont nés dans un pays développé. Environ la moitié des migrants internationaux sont des femmes ; la proportion de femmes est légèrement plus élevée (environ 52 %) et en hausse dans les pays développés, et plus faible (environ 43 %) et en baisse dans les pays en développement¹². Ces personnes ont contribué à la croissance économique et à la génération de revenus dans leur pays de destination, et elles ont apporté leurs compétences, leurs connaissances et leur créativité à ces économies.

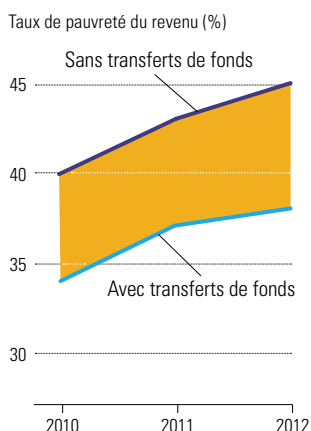
Les transferts de fonds constituent une source importante de réserves en devises pour de nombreux pays en développement, et ont des répercussions macroéconomiques considérables. Néanmoins, au niveau microéconomique, les transferts de fonds jouent un rôle vital pour de nombreux ménages sur le plan des revenus, ainsi qu'à titre de ressources utiles à une meilleure santé et à une éducation plus poussée. Les transferts de fonds enregistrés officiellement ont atteint un total de 583 milliards de dollars, soit plus de quatre fois l'aide publique au développement mondiale, en 2014, et devraient atteindre les 586 milliards de dollars en 2015. Les transferts de fonds vers les pays en développement enregistrés officiellement devraient passer de 436 milliards de dollars en 2014 à 440 milliards de dollars en 2015¹³. Les principaux destinataires de ces transferts étaient en 2014 l'Inde (70 milliards de dollars, soit 4 % de son PIB), la Chine (64 milliards, moins de 1 %), les Philippines (28 milliards, 10 %) et le Mexique (25 milliards, 2 %). Les flux de transferts de fonds sont d'autant plus importants dans certains pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des États indépendants : au Tadjikistan, les transferts de fonds équivalaient à 49 % du PIB en 2013¹⁴. Les migrants envoient aussi des fonds par des canaux non officiels ou les apportent lorsqu'ils retournent dans leur patrie. La figure 2.4 montre leur importance pour des résultats du développement humain tels que la réduction de la pauvreté au Kirghizistan.

De graves privations humaines, mais un potentiel humain considérable inexploité

Tout le monde ne profite pas des progrès généraux en matière de développement humain.

FIGURE 2.4

La pauvreté de revenu au Kirghizistan serait bien plus forte sans transferts de fonds



Remarque : Les données ne font référence qu'aux flux officiels.

Source : Données d'une enquête sur le budget des ménages réalisée par le Comité national de statistique du Kirghizistan.

De graves privations humaines persistent dans divers domaines de la vie. De plus, un important potentiel humain est inexploité du fait du chômage endémique, surtout chez les jeunes, et parce que de nombreuses personnes travaillent mais restent pauvres, compte tenu de leurs choix limités en matière d'emploi. Le potentiel de travail rémunéré des femmes dans le monde entier n'est pas non plus exploité de façon optimale, celles-ci étant victimes de disparités sexistes quant à la rémunération et aux possibilités d'emploi et d'avancement en cours de carrière.

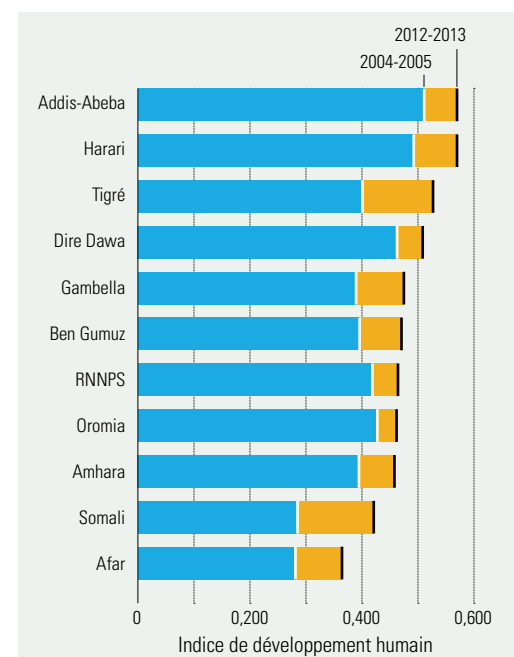
Des réalisations inégales en matière de développement humain

D'une région à l'autre et d'un pays à l'autre, mais aussi au sein des régions et des pays, le développement humain reste très contrasté. En 2014, toutes les régions à l'exception de l'Afrique subsaharienne avaient atteint le groupe de développement humain moyen. Au sein du groupe de développement humain faible, la valeur de l'IDH varie de 0,348 pour le Niger à 0,548 pour le Népal.

L'IDH national peut masquer de grandes divergences au sein d'un même pays, mais les pays peuvent ventiler l'IDH pour lever le voile sur ces divergences et utiliser les résultats

FIGURE 2.5

Les valeurs ventilées de l'indice de développement humain peuvent lever le voile sur les moyennes nationales : le cas de l'Éthiopie



RNNPS désigne la Région des nations, nationalités et peuples du Sud. Source : PNUD, 2015a.

pour élaborer des politiques proactives visant à soutenir davantage les zones les moins développées. C'est ce qu'a fait l'Éthiopie dans le cadre de son rapport national 2015 sur le développement humain (figure 2.5).

Les progrès accomplis sont aussi inégaux selon les indicateurs du développement humain : entre 1990 et 2015, tandis que le taux mondial de pauvreté extrême passait de 47 % à 14 % (soit une baisse de 70 %), il ne baissait que de 28 % en Afrique subsaharienne, passant de 57 % à 41 %. Entre 2014 et 2016, on estime qu'en Amérique latine moins de 5 % des gens souffrent de sous-alimentation, contre 16 % en Asie du Sud et 23 % en Afrique subsaharienne. Quant aux retards de croissance, les enfants du quintile le plus pauvre de la population courent deux fois plus de risques d'en souffrir que les enfants du quintile le plus riche¹⁵.

En 2015, le taux de mortalité infantile s'élevait à 11 décès pour 1000 naissances d'enfants vivants en Asie de l'Est et 86 en Afrique subsaharienne. Le taux de mortalité maternelle le plus élevé se rencontre en Afrique subsaharienne (510 morts pour 100 000 naissances d'enfants vivants), suivi par l'Asie du Sud (190)¹⁶. En 2014, plus de la moitié de la population mondiale vivant avec le VIH/sida était constituée de femmes, et plus de 70 % des personnes vivant avec le VIH/sida se trouvaient en Afrique subsaharienne. Près de 1,4 million de personnes nouvellement infectées vivaient également dans cette région¹⁷. Des 57 millions d'enfants non scolarisés en primaire, 33 millions vivent en Afrique subsaharienne. Dans les pays en développement, les enfants des ménages les plus pauvres courent quatre fois plus de risques de ne pas être scolarisés que ceux des ménages les plus riches¹⁸. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, en Europe et en Asie centrale, et en Amérique latine et aux Caraïbes, le taux de scolarisation brut

au secondaire a dépassé les 80 %, mais en Afrique subsaharienne, il est inférieur à 50 %. Partout dans le monde, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base est inégal selon que l'on se trouve dans une zone rurale ou urbaine. L'accès s'est amélioré dans les zones rurales, mais les progrès les plus marqués se sont produits dans les zones urbaines. Par exemple, 96 % des populations urbaines ont accès à une source d'eau potable améliorée, contre 84 % des populations rurales¹⁹.

Dans toutes les régions, la valeur de l'IDH pour les femmes est inférieure à sa valeur pour les hommes (tableau 2.1) ; les femmes ne se portent mieux que dans 14 pays, dont la Barbade, l'Estonie, la Pologne et l'Uruguay.

Bien que la révolution numérique ait fortement contribué au développement humain et révolutionné le monde du travail, comme le montre le chapitre 3, l'accès à la révolution numérique reste inégal, ce qui restreint son incidence sur la vie humaine (encadré 2.1).

Dans toutes les régions, l'IDH pour les femmes est inférieur à l'IDH pour les hommes

TABLEAU 2.1

Indice de développement de genre par région en 2014

	Indice de développement humain		Indice de développement de genre (IDH femmes/IDH hommes)
	Femmes	Hommes	
États arabes	0,611	0,719	0,849
Asie de l'Est et Pacifique	0,692	0,730	0,948
Europe et Asie centrale	0,719	0,760	0,945
Amérique latine et Caraïbes	0,736	0,754	0,976
Asie du Sud	0,525	0,655	0,801
Afrique subsaharienne	0,480	0,550	0,872

Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain.

ENCADRÉ 2.1

L'accès inégal à la révolution numérique

- Pays développés et pays en développement : En 2015, 81 % des ménages des pays développés avaient accès à l'internet, contre 34 % dans les pays en développement et 7 % dans les pays les moins développés.
- Zones urbaines et zones rurales : En 2015, 89 % de la population urbaine mondiale était couverte par la téléphonie mobile à large bande 3G, contre 29 % de la population rurale mondiale.
- Femmes et hommes : En 2013, 1,3 milliard de femmes (37 %) et 1,5 milliard d'hommes (41 %) utilisaient Internet.
- Jeunes et personnes âgées : En 2013, les jeunes de 24 ans et moins représentaient 42,4 % de la population mondiale, mais 45 % des utilisateurs d'Internet. En 2013, deux tiers des usagers de Twitter avaient entre 15 et 25 ans.
- Production de contenus de sites Internet : Celle-ci est dominée par les pays développés, qui ont enregistré en 2013 80 % des nouveaux noms de domaines. Moins de 1 % a été enregistré en Afrique.

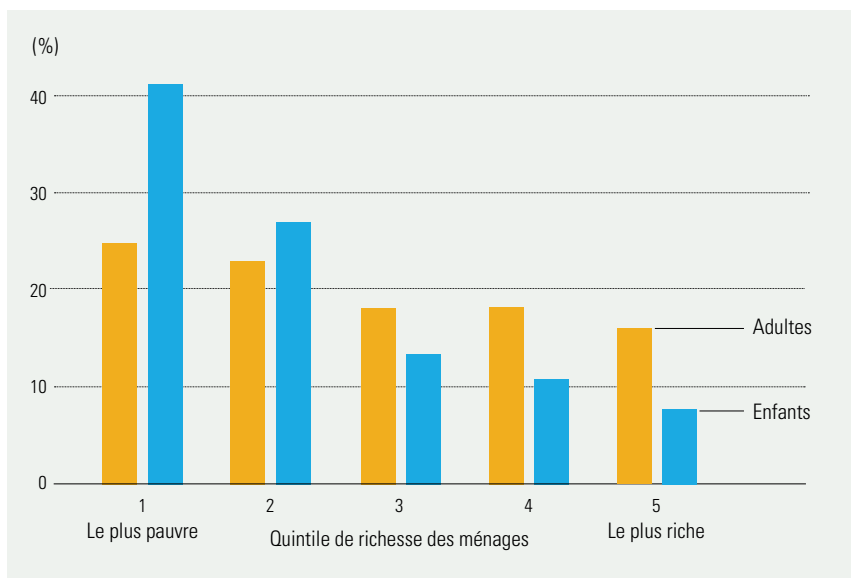
Source : UIT 2013, 2015.

Au sein des pays, on peut trouver de très fortes divergences entre les catégories de revenus, les tranches d'âges, les groupes ethniques et les habitants des zones rurales et urbaines. En Malaisie, en 2012, la part du revenu national du décile le plus riche de la population s'élevait à 32 %, tandis que celle du décile le plus pauvre ne dépassait pas 2 % de ce revenu²⁰. Au Népal, en 2014, environ 10 %

des brahmanes des collines (la caste supérieure) vivaient sous le seuil de la pauvreté de revenu contre 44 % des dalits (la caste inférieure)²¹. En 2012, en Afrique du Sud, 43 % des adultes se trouvaient en deçà du seuil de pauvreté, contre 57 % des enfants²². La pauvreté infantile était également plus courante parmi les ménages les plus pauvres (figure 2.6). En Moldavie, les disparités entre les zones rurales et urbaines sont très marquées en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base (figure 2.7). En République tchèque, le taux de chômage chez les hommes est de 33 % pour les Roms et 5 % pour les non-Roms²³.

FIGURE 2.6

En Afrique du Sud, les enfants ne souffrent pas seulement de la pauvreté dans une mesure disproportionnée, mais ils se trouvent aussi davantage dans les ménages les plus pauvres, 2012



Source : Hall, 2015.

Les lacunes du développement humain

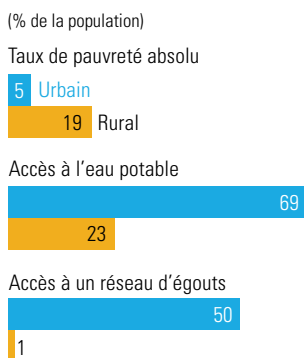
Outre les inégalités du développement humain, des lacunes subsistent sous de nombreux aspects, amoindrissant les capacités, les possibilités et donc le bien-être humain.

Déficit de l'indice de développement humain

L'IDH est un indice composite dont la limite supérieure est fixée à 1,0. En 2014, sa valeur mondiale était de 0,711, soit un déficit de 0,289. Une manière de jauger les progrès consiste à étudier la façon dont certaines régions ont réduit leur déficit. Dans la région Asie de l'Est et Pacifique, le déficit s'élevait à 0,484 en 1990 et 0,290 en 2014, ce qui représente une amélioration de 0,194 (ou 40 %) ; il s'agit de la plus forte réduction enregistrée par une région en développement (figure 2.8). En Afrique subsaharienne, le déficit de l'IDH n'a baissé que de 20 % au cours de la même période.

FIGURE 2.7

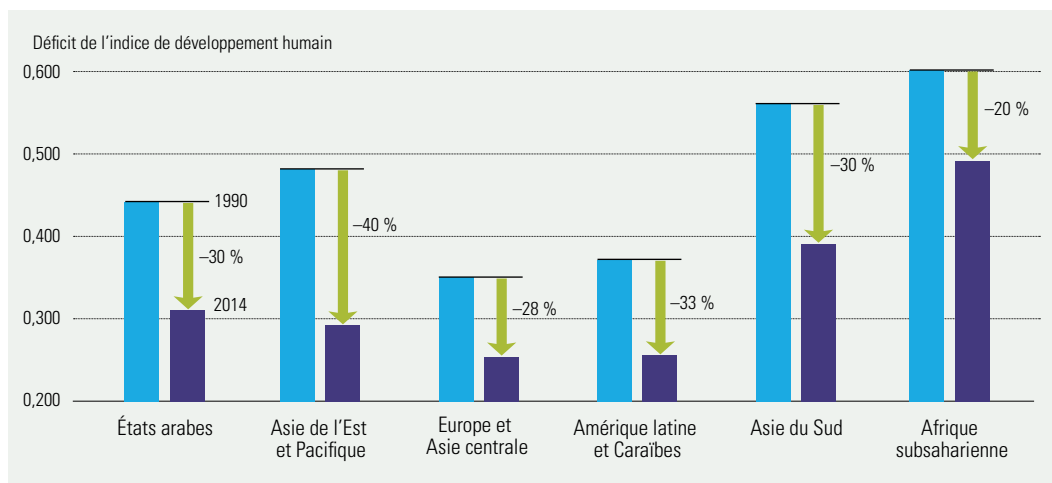
En Moldavie, les habitants des zones rurales et urbaines sont inégaux face à l'accès aux services sociaux de base, 2014



Source : PNUD, 2014c.

FIGURE 2.8

Entre 1990 et 2014, c'est la région Asie de l'Est et Pacifique qui a enregistré la plus forte réduction du déficit de l'IDH parmi toutes les régions en développement



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain.

L'un des grands défis du développement humain des années à venir consistera à réduire le déficit de l'IDH.

Pauvreté multidimensionnelle

La mesure conventionnelle de la pauvreté ne tient compte que des revenus : les personnes qui se trouvent dans l'extrême pauvreté vivent avec moins de 1,25 dollar par jour. Mais les gens peuvent aussi être privés d'éducation, souffrir de sous-alimentation ou ne pas avoir accès à l'eau potable. L'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui est une moyenne pondérée de 10 indicateurs, reflète ce plus vaste concept de pauvreté. On considère qu'une personne vit dans la pauvreté multidimensionnelle si elle est démunie par rapport à au moins un tiers de ces indicateurs, chacun d'entre eux ayant un niveau de privation défini.

Le rapport sur le développement humain contient une estimation de l'indice de pauvreté multidimensionnelle depuis 2010. Cette année, l'indice de pauvreté multidimensionnelle est estimé pour 101 pays (voir le tableau statistique 6). Les estimations indiquent qu'environ 1,5 milliard de personnes vivent dans une pauvreté multidimensionnelle. Le tableau 2.2 énumère les cinq pays qui comptent le plus d'habitants vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ; néanmoins, les pays dont la plus grande proportion de la population vit dans une extrême pauvreté (démunies dans plus de la moitié des dimensions) sont le Niger, le Soudan du Sud, le Tchad, l'Éthiopie, le Burkina Faso et la Somalie, qui dépassent les 60 %, et la Guinée Bissau et le Mali, dont plus de la moitié de la population vit dans une extrême pauvreté.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle représente habituellement une moyenne nationale qui peut masquer des disparités et de grandes aires de privation au sein des pays. En Chine, on estime à 72 millions le nombre de personnes qui vivent dans une pauvreté multidimensionnelle, mais la fréquence de celle-ci varie beaucoup d'une province à l'autre et est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines (figure 2.9).

Outre la prise en compte des indices de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle, il est utile d'étudier le nombre absolu de personnes démunies (figure 2.10).

Un potentiel humain considérable inexploité

En dépit des progrès impressionnants accomplis dans de nombreux domaines, un potentiel humain considérable reste inexploité. En 2015, de par le monde, 204 millions de personnes dont 74 millions de jeunes (de 15 à 24 ans) étaient sans emploi²⁴. Environ 830 millions de travailleurs des régions où se trouvent des pays en développement vivent avec moins de 2 dollars par jour²⁵. La moitié des travailleurs des pays en développement et leurs familles vivent avec moins de 4 dollars par jour²⁶. Le potentiel de travail de ces personnes n'est pas pleinement exploité ou rémunéré.

Le potentiel de travail de deux groupes n'est pas pleinement exploité (surtout dans le contexte du travail rémunéré) : celui des femmes et des plus jeunes. Il est moins probable qu'une femme cherche ou trouve un emploi rémunéré qu'un homme, et lorsqu'elle travaille, il est moins probable qu'elle ait un emploi sûr ou qu'elle occupe un poste de haut niveau

En dépit des progrès impressionnants accomplis à bien des égards, un potentiel humain considérable reste inexploité

TABLEAU 2.2

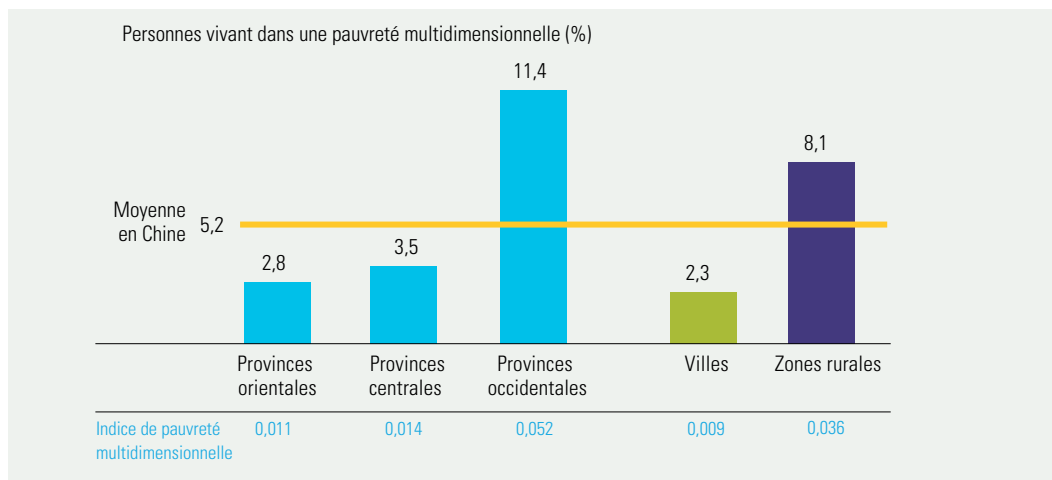
Pays qui comptent le plus grand nombre d'habitants vivant dans une pauvreté multidimensionnelle

Pays	Année	Habitants vivant dans une pauvreté multidimensionnelle	
		(millions)	(%)
Éthiopie	2011	78,9	88,2
Nigéria	2013	88,4	50,9
Bangladesh	2011	75,6	49,5
Pakistan	2012/2013	83,0	45,6
Chine	2012	71,9	5,2

Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain exploitant les données d'enquêtes démographiques et sanitaires, d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples et d'enquêtes nationales auprès des ménages.

FIGURE 2.9

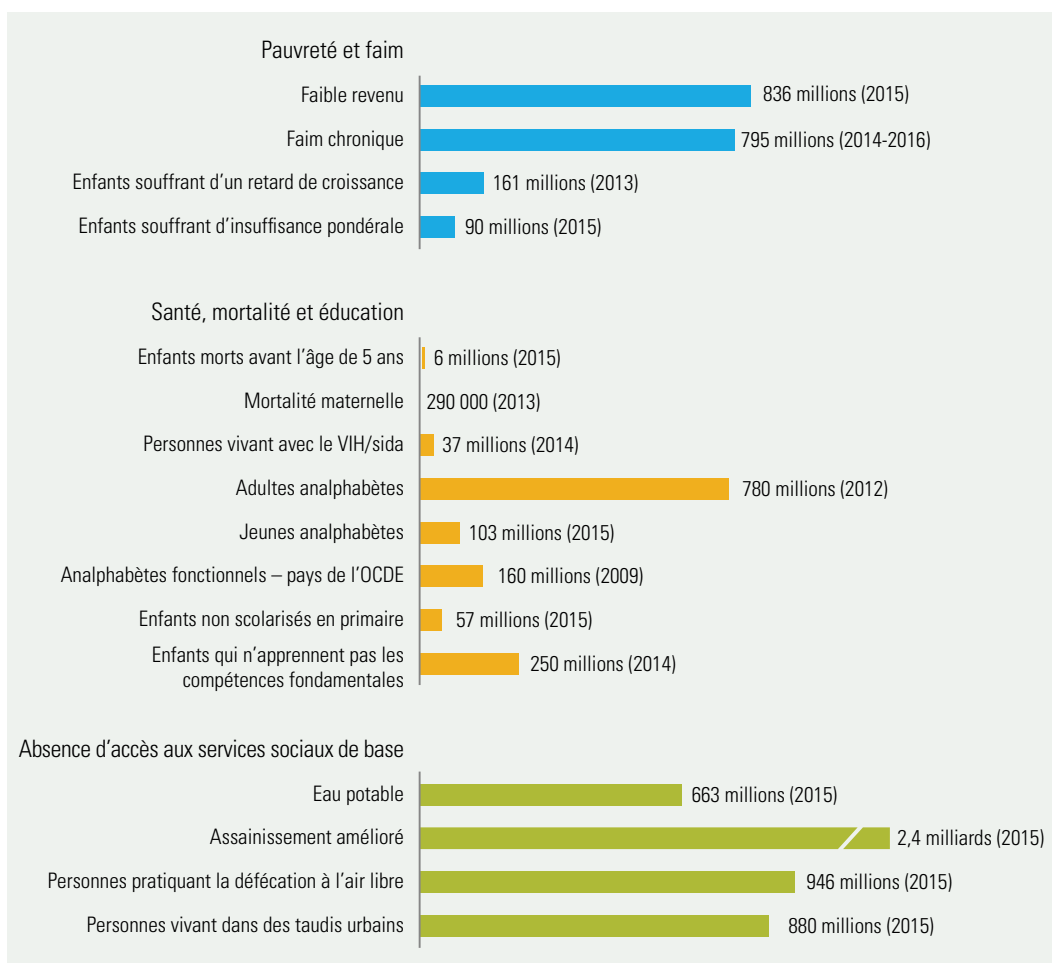
En Chine, la pauvreté multidimensionnelle est plus fréquente dans les zones rurales que dans les zones urbaines, 2012



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur des données des études chinoises sur la famille réalisées en 2012.

FIGURE 2.10

Ampleur des privations humaines dans le monde



Source : ONU, 2015b ; ONUSIDA, 2015 ; UNESCO, 2013a ; UNESCO, 2014.

Plus de 1,5 milliard de travailleurs au monde ont un emploi précaire

qu'un homme. À l'échelle mondiale, en 2015, le taux d'activité de la population active (une mesure de la population active sur le marché du travail) avoisinait les 50 % chez les femmes, contre 76 % chez les hommes²⁷. La même année, 47 % des femmes en âge de travailler (de 15 ans et plus) étaient employées, contre 72 % des hommes. Près de 50 % des employées ont un emploi précaire, contre 44 % des hommes²⁸. À l'échelle mondiale, les femmes n'occupent que 18 % des postes ministériels, 22 % des sièges parlementaires et 25 % des postes administratifs et de direction²⁹. 32 % des entreprises ne comptent aucune femme parmi leurs cadres supérieurs³⁰. Voir les chapitres 4 et 6 pour davantage de détails concernant ces questions.

Par ailleurs, les travailleurs restent sans emploi plus longtemps. Même aux États-Unis, où la reprise économique semble plus marquée, à la fin de mai 2015 près de 30 % des demandeurs d'emploi étaient sans emploi depuis plus de six mois³¹. Ceci nuit aux travailleurs et à l'économie, puisque les personnes sans emploi depuis longtemps perdent leurs compétences et éprouvent des difficultés à trouver un emploi du même niveau de compétences que le précédent. Le chômage de longue durée (12 mois ou plus) pousse les gens vers les emplois peu qualifiés, de faible productivité, du secteur non structuré. En outre, il décourage ces travailleurs, c'est-à-dire que ces gens aimeraient travailler, mais pour diverses raisons, ils ne cherchent pas activement du travail.

La croissance mondiale de l'emploi a ralenti pour atteindre environ 1,4 % par an depuis 2011, ce qui est nettement inférieur au taux de croissance annuel moyen de 1,7 % observé avant la crise (de 2000 à 2007)³². Si la tendance d'avant la crise avait perduré, 61 millions de personnes en plus de par le monde auraient eu un travail en 2014. Et à en croire les tendances actuelles, le nombre de demandeurs d'emploi pourrait atteindre les 215 millions d'ici 2018, contre 202 millions en 2014³³.

L'emploi précaire

Dans le monde, en 2014, seule la moitié des travailleurs avait un emploi rémunéré ou salarié ; cette proportion variait fortement d'une région à l'autre. Dans les pays dont les données couvrent 84 % de l'emploi mondial, 26 % des employés ont un contrat à durée indéterminée, 13 % un contrat à durée déterminée, et 61 % travaillent sans aucun contrat. Le travail à temps partiel est très répandu. Pour les 86 pays dont les données couvrent 65 % de l'emploi mondial,

plus de 17 % des employés travaillent à temps partiel. La proportion des femmes travaillant à temps partiel est généralement plus élevée que celle des hommes (24 % contre 12 %)³⁴.

Plus de 1,5 milliard de travailleurs ont un emploi précaire. L'emploi précaire représente près de 80 % de l'emploi dans les pays à faible niveau de développement humain³⁵. La plupart des travailleurs sous-employés et sous-payés ont un travail informel. Dans la plupart des régions en voie de développement, le travail informel représente plus de la moitié du travail non agricole ; la part la plus élevée revient à l'Asie du Sud (82 %), suivie par l'Afrique subsaharienne (66 %), l'Asie de l'Est et du Sud-Est (65 %) et l'Amérique latine (51 %). Quelque 700 millions de travailleurs informels vivent dans une extrême pauvreté. Dans de nombreux pays, le travail informel est à l'origine d'une part très importante de la production nationale non agricole – par exemple, 46 % en Inde en 2008. Cette part est également très élevée dans certains pays d'Afrique de l'Ouest – plus de 50 % au Bénin, au Niger et au Togo³⁶.

Le chômage des jeunes

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans³⁷. Il est probable que ces jeunes femmes et ces jeunes gens soient en meilleure santé et plus instruits que leurs parents, et qu'ils puissent bénéficier des technologies de communication et des médias modernes qui leur permettent de participer plus activement à la société mondiale. Ils ont donc des attentes professionnelles plus élevées, mais nombre d'entre eux ne parviennent pas à trouver du travail.

En 2015, 74 millions de jeunes (de 15 à 24 ans) étaient sans emploi³⁸. Le rapport entre le chômage des jeunes et celui des adultes a atteint un sommet historique, et il est particulièrement élevé dans les États arabes ainsi que dans certaines régions du sud de l'Europe et de la région Amérique latine et Caraïbes³⁹. Par exemple, en 2014, le taux de chômage des jeunes était 3,4 fois plus élevé que celui des adultes en Italie, près de 3 fois plus élevé en Croatie et près de 2,5 fois plus élevé en République tchèque, au Portugal et en Slovaquie. Dans ces pays, le taux absolu de chômage des jeunes était également élevé : 53 % en Espagne, 46 % en Croatie, 35 % au Portugal et 30 % en Slovaquie⁴⁰.

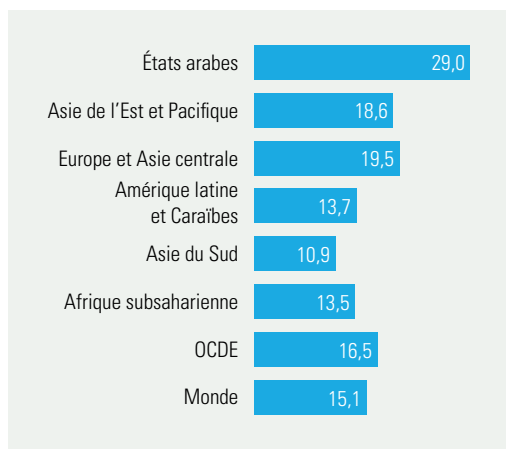
Le taux de chômage des jeunes le plus élevé s'observe dans la région des États arabes, où le nombre d'emplois créés pour une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée est insuffisant

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans

En 2015, 74 millions de jeunes (de 15 à 24 ans) étaient sans emploi

FIGURE 2.11

Le taux de chômage des jeunes le plus élevé s'observe dans les États arabes, 2008-2014



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données de l'OIT, 2015e.

(figure 2.11). Par exemple, entre 1995 et 2006 l'Égypte a produit 5 millions de diplômés de l'enseignement supérieur, mais elle n'a créé que 1,8 million d'emplois dans les secteurs des services à forte intensité de compétences (à l'exclusion de la construction et du commerce de gros et de détail)⁴¹.

Le chômage des jeunes ne se limite pas aux pays dont la population est jeune. Dans les pays dont la population vieillit, comme la Grèce et l'Espagne, plus de la moitié des jeunes actifs sont sans emploi, et le taux de décrochage scolaire, qui demeure élevé, aggrave encore la situation. En Espagne, 28 % des jeunes de 18 à 24 ans quittent prématurément l'école, contre 14 % dans l'ensemble de l'Union européenne⁴². Les jeunes travailleurs sans qualifications ont beaucoup moins de chances de trouver un emploi à temps plein dans l'économie formelle.

Le chômage des jeunes, exacerbé par la crise financière de 2008 et la récession mondiale, semble devoir se maintenir au cours de la période de faible croissance actuelle qui fait suite à la crise. Entre 2012 et 2020, près de 1,1 milliard de jeunes demandeurs d'emploi, dont beaucoup vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, devraient arriver sur le marché du travail⁴³. Par ailleurs, il existe un décalage entre l'offre et la demande de compétences. Parallèlement à ce décalage des compétences, un fort pourcentage de jeunes n'est ni scolarisé, ni en cours de formation, ni employé. Il en résulte un taux élevé de chômage des jeunes, comme en Espagne, où il dépassait

les 50 % au début de 2015⁴⁴. Non seulement les pays en développement sont confrontés à beaucoup de ces problèmes, mais ils doivent fournir du travail à encore plus de jeunes, et ce, pour absorber des demandeurs d'emploi très qualifiés et possédant de solides connaissances technologiques, mais aussi un nombre sans cesse croissant de jeunes peu qualifiés, dont beaucoup devront travailler dans le secteur agricole ou les services de base.

Pour nombre de jeunes travailleurs, le seul moyen de trouver du travail dans l'économie formelle consiste à accepter un emploi temporaire. Ceux-ci sont donc plus susceptibles de perdre leur emploi, puisque de nombreux pays, surtout en Europe, protègent en priorité l'emploi des travailleurs permanents plus âgés. Depuis le début de la crise, de nombreux pays ont accusé une nette hausse du pourcentage de jeunes qui n'effectuent pas des études, ne suivent pas des cours de formation, ou ne travaillent pas⁴⁵. En effet, la participation des jeunes à la population active décroît partout. Une des conséquences de la faible participation des jeunes et de leur taux de chômage élevé est leur contribution limitée aux prestations de retraite, ou le début tardif de leur participation à celles-ci. Une autre conséquence tient au fait que la hausse du chômage des jeunes, surtout de longue durée, pourrait, en l'absence de solution, faire perdre à l'économie une génération entière de travailleurs (encadré 2.2).

Comme décrit au chapitre 1, en 2012, le travail forcé touchait 21 millions de personnes de par le monde, l'exploitation économique 14 millions, et l'exploitation sexuelle forcée (qui comprend la prostitution et la pornographie forcées) 4,5 millions⁴⁶. Il y avait également environ 168 millions d'enfants travailleurs⁴⁷. Ce potentiel humain est gaspillé.

Autres défis du développement humain

Le développement humain présente des défis autres que l'inégalité du progrès humain, le dénuement et la perte de potentiel humain. Certaines menaces (comme la montée des inégalités et les changements climatiques) planent inéluctablement ; certaines autres (comme l'insécurité, les chocs et les vulnérabilités) ont vu leur ampleur et leur nature évoluer rapidement ; et enfin, les conséquences de certaines menaces (par exemple la croissance démographique, l'urbanisation croissante et les épidémies mondiales) doivent encore être cernées.

ENCADRÉ 2.2

Impact du chômage de longue durée des jeunes

Non seulement les jeunes sans emploi pendant de longues périodes souffrent sur le plan financier, mais ils commencent à perdre leurs compétences, ce qui diminue leur potentiel professionnel futur. Par ailleurs, ils perdent leur estime de soi, ce qui a des répercussions sur leur bien-être et celui des membres de leur famille. Le chômage des jeunes peut aussi entraver le potentiel économique d'un pays par l'exploitation insuffisante des capacités de ses habitants. En outre, il nuit à la cohésion sociale, risquant ainsi d'accroître la criminalité, la violence et les troubles sociaux, au détriment de communautés entières.

D'après une étude menée dans 69 pays, le fait de ne pas avoir d'emploi se traduit par une perception négative de l'efficacité de la démocratie, surtout en cas de chômage de longue durée¹. En Afrique du Nord, le retard de la transition entre la jeunesse et l'âge adulte a alimenté le ressentiment et le mécontentement des jeunes. En Somalie, où le chômage des jeunes atteint les 67 %, les jeunes sont plus susceptibles de se faire recruter par des groupes extrémistes en raison d'un sentiment d'exclusion sociale et de marginalisation financière².

Note

1. Altindag et Mocan, 2010. 2. PNUD, 2012d.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

La montée des inégalités

Ces dernières années, la hausse des revenus de par le monde s'est accompagnée de la montée des inégalités sur le plan des revenus, de la richesse et des possibilités. L'inégalité peut se mesurer à l'aide du coefficient de Gini, exprimé par une valeur comprise entre 0 (tout le monde a la même chose) et 1 (une personne a tout).

De 1990 à 2010, en moyenne et si l'on tient compte de la taille de la population, l'inégalité des revenus a augmenté de 11 % dans les pays en développement. Une vaste majorité de ménages des pays en développement – plus de 75 % de leur population – vivent dans une société

où les revenus sont répartis de manière plus inégale que dans les années 1990. L'inégalité des revenus est aussi très problématique dans les pays développés. Entre les années 1990 et 2010, l'inégalité des revenus des ménages a augmenté de 9 % dans les pays à revenu élevé⁴⁸. Bien que l'inégalité des revenus entre les ménages se soit approfondie dans de nombreux pays, certains estiment qu'elle s'est atténuée à l'échelle mondiale du fait que les revenus moyens des régions développées et en développement se sont rapprochés⁴⁹.

L'IDH ajusté aux inégalités permet de mesurer l'inégalité. Chaque composante est actualisée en fonction de l'ampleur de l'inégalité pour cette composante. L'IDH ajusté aux inégalités est de 33 % inférieur à l'IDH en Afrique subsaharienne et de plus de 25 % inférieur en Asie du Sud et dans les États arabes (tableau 2.3). Dans quatre pays – la République centrafricaine, les Comores, la Namibie et la Sierra Leone – l'IDH ajusté aux inégalités est inférieur de plus de 40 %. Dans 35 autres pays, il est inférieur de 30 à 40 %.

Une importante hausse s'est produite dans la partie supérieure de l'échelle de répartition des revenus. Aux États-Unis, entre 1976 et 2011, la part des revenus annuels totaux perçue par le centile de la population le plus riche est passée de 9 % à 20 %. Parallèlement, entre 1980 et 2007, la part des revenus annuels totaux perçue par le centile de la population le plus riche au Royaume-Uni est passée de 7 % à 13 %⁵⁰. Certains pays en développement connaissent une évolution similaire. En Colombie, le centile le plus riche perçoit 20 % des revenus nationaux, et la situation est similaire en Afrique du Sud⁵¹. La hausse des inégalités de revenus a une influence de plus en plus marquée sur l'emploi, et c'est ce sur quoi insiste l'ancien secrétaire d'État au Travail des États-Unis, le

80 personnes possèdent autant de richesses à elles seules que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres du monde

TABLEAU 2.3

L'indice de développement humain et l'indice de développement humain ajusté aux inégalités de certaines régions

	Indice de développement humain (IDH)	IDH ajusté aux inégalités	Perte due à l'inégalité (%)
Afrique subsaharienne	0,518	0,345	33,3
Asie du Sud	0,607	0,433	28,7
États arabes	0,686	0,512	25,4
Amérique latine et Caraïbes	0,748	0,570	23,7

Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain.



L'inégalité et le marché du travail

L'argument invoqué à la fin du XIXe siècle au sujet de la prétendue « liberté de contrat » consistait à dire que tout accord entre l'employeur et le travailleur était tout à fait acceptable si les deux parties l'acceptaient de plein gré.

Ainsi, les travailleurs ne valaient pas plus que le salaire qu'ils pouvaient obtenir sur le marché du travail. Et s'ils peinaient 12 heures par jour dans des ateliers avec des conditions de travail déplorables à défaut de mieux, ce n'était pas un problème. Ils avaient accepté ces conditions « de leur plein gré ».

À cette époque, quelques individus accumulaient une grande richesse tandis que beaucoup vivaient dans la misère. De plus, la corruption y était courante, les laquais de barons voleurs déposant des sacs de liasses sur le bureau de législateurs peu scrupuleux.

Finalement, après des décennies de conflits sociaux et de querelles politiques, au XXe siècle on a compris que le capitalisme nécessitait des normes de décence et d'équité minimales, c'est-à-dire le respect de la sécurité au travail, un salaire minimum, une limitation du nombre d'heures de travail (et le paiement d'un supplément de 50 % pour les heures supplémentaires) ainsi qu'une interdiction du travail des enfants.

Nous avons aussi appris que le capitalisme nécessitait un juste rapport de force entre les grandes entreprises et les travailleurs.

Nous y sommes arrivés grâce à des lois antitrust qui ont limité la capacité des entreprises « géantes » à imposer leur volonté et à des lois sociales qui ont permis aux travailleurs de s'organiser en vue de négociations collectives.

Dans les années 1950, alors qu'aux États-Unis 35 % des travailleurs du secteur privé étaient syndiqués, ceux-ci sont parvenus à négocier de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés que ceux que les employeurs leur auraient spontanément proposés.

Mais aujourd'hui, l'Amérique semble retourner au XIXe siècle.

Les entreprises remplacent les emplois à durée indéterminée par des emplois temporaires ou ont recours à des indépendants ou des contractuels qui ne bénéficient pas de la protection du travail instaurée il y a des dizaines d'années.

Pendant ce temps, les plus grandes entreprises du pays et les banques de Wall Street sont plus grandes et plus puissantes que jamais.

Quant aux syndicats, ils ne représentent plus que moins de 7 % des travailleurs du secteur privé.

Il n'est donc guère surprenant que nous entendions à nouveau que les travailleurs ne valent pas plus que ce qu'ils peuvent obtenir sur le marché.

Mais comme nous aurions dû l'apprendre il y a un siècle, le marché du travail n'existe pas dans la nature : il a été créé par des humains. La vraie question est de savoir comment il s'organise et à qui il profite.

À la fin du XIXe siècle, il était organisé de façon à bénéficier à quelques privilégiés, mais au milieu du XXe siècle, il avait évolué et profitait à la vaste majorité des travailleurs.

Au cours des 30 années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, l'activité économique a doublé, les salaires de la plupart des Américains en ont fait de même, et leurs horaires et conditions de travail se sont améliorés.

Mais depuis 1980 environ, bien que l'activité économique ait à nouveau doublé (nonobstant la Grande récession), les salaires de la plupart des Américains stagnent. Quant à leurs avantages et conditions de travail, ils se sont détériorés.

La raison n'en est pas que la plupart des Américains valent moins. En fait, la productivité des travailleurs est plus forte que jamais.

La raison en est que les grandes entreprises, Wall Street et quelques individus immensément riches ont acquis un pouvoir politique qui leur a permis d'organiser le marché de telle sorte que leur richesse s'accroît encore, tout en laissant la plupart des Américains en plan.

Ils ont notamment conclu des accords commerciaux qui protègent la propriété intellectuelle des grandes entreprises et les actifs financiers de Wall Street, mais pas les emplois ni les salaires des Américains.

Sauvetage des grosses banques de Wall Street et de leurs cadres et actionnaires lorsqu'elles ne peuvent plus payer ce qu'elles doivent, mais pas des propriétaires de résidences qui ne peuvent plus rembourser leur emprunt hypothécaire.

Protection des grandes entreprises contre la faillite, qui leur permet de se défaire de leurs dettes, y compris les contrats de travail. Mais aucune protection contre la faillite pour les diplômés de l'enseignement supérieur accablés par les dettes contractées pour finir leurs études.

Indulgence dans la lutte contre le monopole qu'exerce une grande partie de l'industrie américaine, dont Big Cable (Comcast, AT&T, Time-Warner), Big Tech (Amazon, Google), Big Pharma, les plus grandes banques de Wall Street et les géants de la grande distribution (Walmart).

Mais parallèlement, la tolérance à l'égard des syndicats a baissé, les travailleurs qui tentent de former des syndicats sont licenciés en toute impunité et de plus en plus d'États adoptent ce qu'ils appellent des lois « de protection du droit au travail » qui ébranlent les syndicats.

Il semble que nous retournions à toute allure à la fin du XIXe siècle. Qu'est-ce qui enrayera la tendance cette fois-ci ?

Robert Reich

Ancien secrétaire d'État au Travail des États-Unis

Professeur Robert Reich, dans sa contribution spéciale (encadré signé).

En ce qui concerne la richesse mondiale, l'inégalité est considérable. En fait, une petite élite s'approprie une grande partie de la richesse mondiale. Le centile le plus riche

possédait 48 % de la richesse mondiale en 2014. Selon les projections, cette part devrait dépasser les 50 % en 2016⁵². Environ 80 % de la population mondiale ne possède que 6 % de la richesse mondiale (figure 2.12). En effet, 80 personnes possèdent autant de richesses à

elles seules que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres au monde. Cette inégalité pose désormais un sérieux problème, à la fois sur le plan de l'efficacité économique et de la stabilité sociale⁵³.

Mais les inégalités ne concernent pas que les revenus. Partout, l'inégalité des chances persiste, tout particulièrement dans le domaine de l'éducation. À la fin des années 2000, en Asie du Sud, les enfants du quintile le plus riche avaient deux fois plus de chances de terminer leurs études primaires que les enfants du quintile le plus pauvre⁵⁴.

De graves inégalités se rencontrent également dans le domaine de la santé. En Amérique latine et aux Caraïbes tout comme en Asie de l'Est, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans du quintile le plus pauvre est presque trois fois supérieur à celui des enfants de moins de 5 ans du quintile le plus riche. En matière de santé, il existe aussi de grandes disparités entre les zones urbaines et les zones rurales : en Amérique latine et aux Caraïbes, la mortalité infantile dans les zones rurales est supérieure d'un tiers à celle des zones urbaines⁵⁵.

Croissance et structure démographiques

Entre 2015 et 2050, la population mondiale devrait passer de 7,3 milliards à 9,6 milliards d'humains. La majeure partie de cette croissance se produira dans les pays en développement : leur population passera de 6,0 milliards à 8,2 milliards. Ce phénomène peut être attribué en grande partie à la forte fertilité de 15 pays, essentiellement parmi les moins développés, en Afrique subsaharienne. D'ici 2050, 85 % de la population mondiale devrait vivre dans des régions en développement⁵⁶. La croissance démographique a d'importantes répercussions sur le développement humain et un impact direct sur la vie de nombreuses femmes et filles, et notamment sur la population active et l'emploi, le travail de soins et la protection sociale, qui seront abordés aux chapitres 4 et 6. Le vieillissement de la population pose lui aussi de gros problèmes.

L'un des aspects de la croissance de la population a trait à l'expansion de la classe moyenne mondiale, définie comme l'ensemble des ménages dont les dépenses quotidiennes sont comprises entre 10 \$ et 100 \$ par personne (en termes de parité de pouvoir d'achat)⁵⁷. Cette classe moyenne mondiale devrait atteindre les 4,9 milliards de personnes, soit près de 57 % de la population mondiale, en 2030, dont 3,2 milliards dans la région Asie

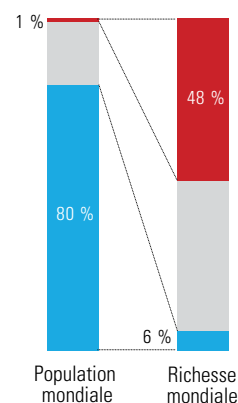
et Pacifique, essentiellement en Chine et en Inde. La consommation de la classe moyenne dans les 10 pays où ses membres sont les plus nombreux (l'Allemagne, le Brésil, la Chine, les États-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique et la Fédération de Russie) devrait atteindre les 38 000 milliards de dollars en 2030⁵⁸. Une telle évolution a des répercussions importantes sur les habitudes de consommation et sur le mode de vie d'une grande part de la population mondiale et, de ce fait, sur la durabilité environnementale et d'autres aspects du développement humain.

Grâce à des avancées technologiques dans les domaines de la médecine, de la nutrition et des infrastructures sanitaires, les gens vivent plus vieux dans la plupart des pays, ces avancées ayant souvent renforcé la disponibilité et amélioré la qualité des services sociaux de base, surtout dans les pays pauvres. Au cours de la première décennie du XXI^e siècle, l'espérance de vie mondiale s'est allongée de plus de trois ans⁵⁹. L'allongement de la longévité est un signe encourageant du développement humain, mais il soulève de nouvelles questions quant aux politiques publiques relatives au travail, aux soins de santé et à la sécurité sociale, ainsi qu'à l'âge de la retraite et à la pension – des questions abordées aux chapitres 3 et 6.

Du fait de l'allongement de la longévité et du déclin de la fertilité, les personnes âgées constituent dorénavant une part grandissante des populations nationales. Le taux de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus et le nombre de personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans), reflète ce vieillissement. En 2015, ce taux avoisinait les 10 % dans les régions en voie de développement. On s'attend à ce qu'il y atteigne 47 % d'ici 2050⁶⁰. Bien que le vieillissement de la population soit un phénomène mondial, les pays ne sont pas tous au même stade de leur développement ni de la transition démographique (figure 2.13). Dans les pays où le développement humain est faible, le principal moteur du taux de dépendance élevé est la population très jeune (les enfants de moins de 15 ans). Dans les pays à développement humain très élevé, les pressions démographiques exercées par la population âgée et par la population très jeune sont semblables, mais la pression exercée par la population âgée prendra bientôt le dessus.

FIGURE 2.12

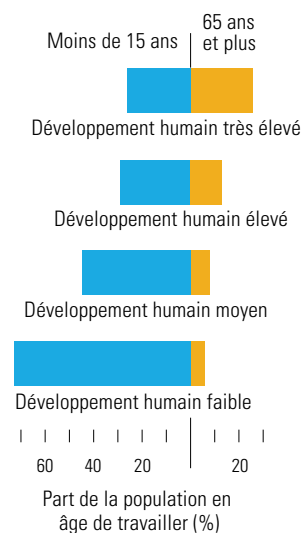
Environ 80 % de la population mondiale ne possède que 6 % de la richesse mondiale, 2014



Source : Oxfam, 2015.

FIGURE 2.13

Dans les pays dont le développement humain est faible, le principal moteur du taux de dépendance élevé est la population très jeune, 2014



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données du DAES, 2013b.

Urbanisation croissante

Le monde connaît une transition sans précédent du milieu rural à la vie urbaine. En 1950, un tiers de la population mondiale vivait en ville ; en 2000, près de la moitié était citadine ; et en 2050, plus des deux tiers de la population mondiale vivront vraisemblablement dans des zones urbaines (figure 2.14). Cette forte hausse se produira essentiellement dans des pays en développement. Ce sont l'Afrique et l'Asie, toutes deux encore moins urbanisées actuellement que les autres régions, qui connaîtront la plus vive croissance urbaine. On s'attend à ce que la population urbaine de l'Afrique fasse un bond pour passer des 40 % actuels à 56 % d'ici 2050, et celle de l'Asie de 48 % à 64 %⁶¹.

L'exode rural motivé par les meilleurs débouchés qu'offrent les villes (« facteurs d'attraction ») est un facteur d'urbanisation rapide dans les pays en développement. C'est en Chine que se rencontre l'exode rural le plus marqué : environ 275 millions de personnes, soit plus d'un tiers de la population active, y ont quitté les campagnes pour aller travailler en ville⁶². Dans de nombreux pays en développement, l'exode rural s'explique au moins partiellement par des catastrophes naturelles (comme des inondations) ainsi que par une dégradation croissante du sol et par la désertification, qui rendent difficile la pratique de l'agriculture (« facteurs répulsifs »). Par exemple, beaucoup de gens quittent les zones du nord-est du Brésil touchées par la sécheresse pour s'installer dans des favelas à Rio de Janeiro⁶³.

L'urbanisation donne la possibilité d'améliorer le bien-être économique des sociétés. Si plus de la moitié de la population mondiale vit en ville, elle génère plus de 80 % du PIB mondial⁶⁴. Dans la plupart des pays, la santé des citoyens s'est améliorée grâce à l'accès à un enseignement plus poussé et à de meilleurs soins de santé, à de meilleures conditions de vie et à des interventions ciblées en matière de santé publique. Les villes portent la promesse d'une amélioration du bien-être humain⁶⁵.

Néanmoins, l'urbanisation présente également de nombreux défis pour le développement humain. Elle exerce une pression sur les infrastructures urbaines telles que les logements, l'électricité, l'eau potable et les infrastructures sanitaires, ce qui peut nuire à la qualité de vie des habitants. Près de 40 % de l'urbanisation mondiale se produit dans les taudis, ce qui exacerbe les disparités économiques et favorise l'insalubrité. Près de 700 millions d'habitants de taudis urbains ne bénéficient pas d'un assainissement convenable, ce qui accroît, avec l'approvisionnement insuffisant en eau potable,

les risques de maladies transmissibles telles que le choléra et la diarrhée, surtout chez les enfants⁶⁶. De plus, l'urbanisation engendre des disparités sur le plan des revenus et des débouchés, non seulement entre les zones rurales et urbaines, mais aussi entre les groupes socioéconomiques vivant en ville : elle favorise donc les tensions sociales⁶⁷.

Sécurité humaine

Le développement humain est menacé de plusieurs manières. En 2014, le monde a assisté à des conflits étendus, à des actes de violence et à des violations des droits de l'homme qui ont entraîné d'importants déplacements de populations, tant à l'intérieur de leur pays qu'à l'étranger. À la fin de 2014, près de 60 millions de personnes avaient été déplacées dans le monde. Il s'agit là d'un record depuis la Deuxième Guerre mondiale. Si les populations déplacées formaient une nation, celle-ci occuperait la 24e place dans le classement mondial des pays par la taille. De nombreux conflits ont déchiré la République démocratique du Congo, l'Irak, le Nigéria, le Pakistan, le Soudan du Sud, la République arabe syrienne et l'Ukraine⁶⁸.

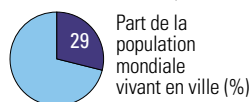
Environ un tiers des 60 millions de personnes déplacées étaient des réfugiés ou des demandeurs d'asile, et plus de 38 millions ont été déplacés à l'intérieur des frontières de leur propre pays. D'après les données disponibles, les enfants représentaient la moitié de la population mondiale réfugiée, une proportion atteinte pour la première fois depuis 10 ans. Cette augmentation est venue principalement de la hausse du nombre d'enfants réfugiés afghans, somaliens et syriens⁶⁹.

Entre 2000 et 2013, le nombre de personnes tuées par l'extrémisme violent – les actes visant à semer la terreur dans le grand public, au sein de groupes de personnes ou auprès de personnes ciblées – est passé de 3 361 à 17 958⁷⁰. L'État islamique en Irak et au Levant et des groupes armés associés ont mené des attaques brutales sur des civils en Irak, en Syrie, en Turquie et dans d'autres pays ; ils se sont rendus coupables de meurtres, de viols, d'esclavage sexuel, de tortures, de conversions religieuses forcées et d'enrôlement d'enfants. Boko Haram a enlevé et attaqué des civils au Bénin, au Tchad, au Cameroun, au Nigéria et au Niger, et des militants d'Al Shabaab ont perpétré des attaques similaires en Somalie et au Kenya. L'Armée de résistance du Seigneur, une secte militante née en Ouganda mais active en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au

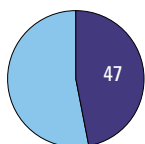
FIGURE 2.14

En 1950, un tiers de la population mondiale vivait en ville, contre plus de la moitié aujourd'hui et plus des deux tiers en 2050

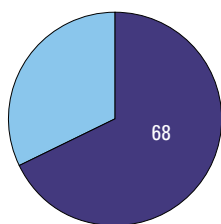
Population urbaine en 1950 – 1,2 milliard



Population urbaine en 2000 – 2,6 milliards



Population urbaine en 2050 – 6,2 milliards



Source : WEF, 2015.

L'urbanisation peut contribuer au bien-être économique des sociétés, mais elle présente également de nombreux défis pour le développement humain

Soudan du Sud, a commis des atrocités à l'encontre d'êtres humains.

Non seulement les personnes qui vivent sous la menace de la violence d'un extrémisme sans pitié et d'un conflit perdent leur liberté, mais elles ont moins de possibilités d'accroître leurs capacités. Une fois les infrastructures – matérielles et sociales – de base détruites, elles ont moins de possibilités de gagner leur vie et un moins bon accès aux services de santé et à l'instruction. Il est probable que les parents qui craignent pour l'intégrité physique et sexuelle de leurs enfants ne les envoient plus à l'école⁷¹. Dans leur ensemble, ces menaces renforcent les responsabilités de soins au sein du foyer.

Par ailleurs, l'extrémisme violent et les conflits nuisent au développement des collectivités. L'intimidation et la violence peuvent démoraliser les communautés et détruire les structures sociales et les institutions politiques, minant de ce fait la cohésion sociale et affaiblissant ainsi les États. De plus, la violence à l'encontre de groupes particuliers peut renforcer les clivages sociaux existants. Les groupes extrémistes attaquent ou menacent régulièrement les femmes et les minorités sexuelles, ethniques et religieuses ; ils ont souvent recours au viol pour exprimer leur puissance et leur brutalité⁷². Ces menaces ont une portée mondiale, et leurs effets ne connaissent aucune frontière nationale, non seulement en raison des flux de réfugiés, mais également du fait de l'incertitude quant au moment et à l'endroit où une attaque terroriste peut se produire.

Lors d'activités violentes du fait d'extrémistes et de conflits de grande envergure, il est difficile pour les gouvernements d'assurer les services sociaux essentiels comme les soins de santé de base et l'enseignement. On estime à 30 millions le nombre d'enfants non scolarisés dans les pays touchés par des conflits⁷³. Les jeunes peu instruits, aux faibles perspectives économiques, sont alors susceptibles d'être recrutés par des extrémistes, de plus en plus sur Internet. Par exemple, en Somalie, les jeunes rejoignent Al Shabaab à cause du taux de chômage élevé, de leur manque d'instruction et de leur faible participation politique⁷⁴.

Autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes nécessite leur autonomie dans tous les domaines : financier, économique, politique, social et culturel, à la maison et en dehors. Les mesures de soutien à la parité entre les sexes progressent, mais la parité

entre les sexes peut ne pas mener à une véritable autonomisation dans les pays où le niveau de développement général est faible.

Des améliorations se sont aussi produites sur le plan de l'égalité des sexes, c'est-à-dire des relations sociales entre les hommes et les femmes. Les femmes sont mieux représentées dans la prise de décisions politiques, et au travail, les barrières invisibles se fendent et tombent même déjà. Les rôles stéréotypés assignés à chacun des sexes évoluent dans de nombreuses sociétés, tout comme le partage des responsabilités au sein des ménages.

Mais malgré cela, dans tous les domaines de la vie, des processus complémentaires entravent l'autonomie des femmes. Celles-ci sont encore victimes de croyances, de normes sociales et de valeurs culturelles sexistes. Elles font l'objet d'une discrimination au sein des structures économiques, politiques et sociales ainsi que dans le cadre des politiques, institutions et stratégies adoptées. Elles sont trop souvent entravées par leur insécurité physique réelle ou perçue.

La violence envers les femmes, y compris la violence domestique, est bien visible dans toutes les sociétés, au sein de tous les groupes socioéconomiques, et ce peu importe leur niveau d'instruction. D'après une étude mondiale de 2013, une femme sur trois (35 %) a déjà été victime de violence physique ou sexuelle commise par un partenaire intime ou de violence sexuelle commise par une autre personne⁷⁵. Toutefois, dans certains pays, cette proportion monte à 70 %⁷⁶. Le plus souvent, les faits de violence ne sont pas signalés à la police. Des entretiens avec 42 000 femmes des 28 États membres de l'Union européenne ont révélé que seulement 14 % des femmes avaient signalé le fait de violence le plus grave commis par un(e) partenaire intime, et à peine 13 % avaient signalé le fait de violence le plus grave commis par une autre personne⁷⁷.

Une telle violence a des répercussions sur l'autonomisation des femmes. Ses effets globaux sur le développement humain sont difficiles à mesurer, mais des efforts ont été accomplis en vue de quantifier une partie de ses coûts sur le plan financier. En Australie, on estime à 14 milliards de dollars australiens le coût de la violence, domestique et non domestique, envers les femmes et les enfants. Au Viet Nam, la violence domestique envers les femmes coûte près de 1,4 % du PIB du fait de la perte de revenus qu'elle engendre, sans compter les dépenses réalisées pour régler les problèmes de

Par ailleurs,
l'extrémisme violent
et les conflits nuisent
au développement
des collectivités

santé liés à la violence, ce qui entraîne une perte de production globale de 1,8 % du PIB⁷⁸.

Chocs, vulnérabilités et risques

Pour nombre de sociétés, surtout pour les communautés pauvres, le développement humain est entravé par des chocs, des vulnérabilités et des risques multiples : les crises économiques et financières, la hausse des prix des aliments et l'insécurité alimentaire, la hausse des prix de l'énergie, les nouveaux risques sanitaires et les épidémies. Chacun de ces facteurs peut ralentir, mettre en veilleuse ou faire complètement échouer le développement humain, comme l'a montré la crise financière et économique de 2008-2009. En Amérique latine, 3,2 millions de personnes vivant dans la pauvreté sont venues s'ajouter au nombre qui avait été escompté avant la crise⁷⁹. À l'échelle mondiale, en 2014, on dénombrait au moins 61 millions d'emplois de moins que prévu⁸⁰.

Risques sanitaires émergents

Les maladies non transmissibles (ou chroniques) se sont transformées en un risque sanitaire mondial. Chaque année, elles tuent 38 millions de personnes, dont près des trois quarts (28 millions) dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Les maladies cardiovasculaires sont responsables du plus grand nombre de décès provoqués par des maladies non transmissibles (environ 18 millions), suivies par le cancer (8,2 millions), les maladies respiratoires (4 millions) et le diabète (1,5 million)⁸¹.

Le tabac est responsable d'environ 6 millions de morts par an (dont les décès provoqués par le tabagisme passif), un chiffre dont on s'attend

à ce qu'il augmente encore pour atteindre les 8 millions d'ici 2030⁸². Deux millions de femmes et d'enfants, 4 par minute, meurent prématurément de maladies causées par la pollution de l'air à l'intérieur, essentiellement en raison de la fumée produite lors de la cuisson⁸³.

L'obésité, si elle est évitable et réversible, provoque un pourcentage de plus en plus élevé de maladies non transmissibles. Ces 20 dernières années, la surcharge pondérale ou l'obésité s'est transformée en un véritable fléau pour la santé, tout d'abord dans les pays développés, mais maintenant aussi dans les pays en développement, surtout dans les villes. Près de 30 % de la population mondiale, soit 2,1 milliards de personnes, sont en surpoids ou obèses ; 62 % vivent dans un pays en développement, avec de grandes variations d'une région à l'autre (figure 2.15). D'après les prévisions, le nombre d'enfants en surpoids doublera d'ici 2030⁸⁴.

Les maladies non transmissibles ne sont pas provoquées uniquement par le mode de vie, mais elles sont aussi fortement liées à la pauvreté et aux privations. Les pauvres doivent souvent se nourrir d'aliments à bas prix, peu nutritifs et fortement transformés. Ils consomment donc essentiellement des calories non associées à des micronutriments. La propagation des maladies non transmissibles est étroitement liée à des facteurs sociaux.

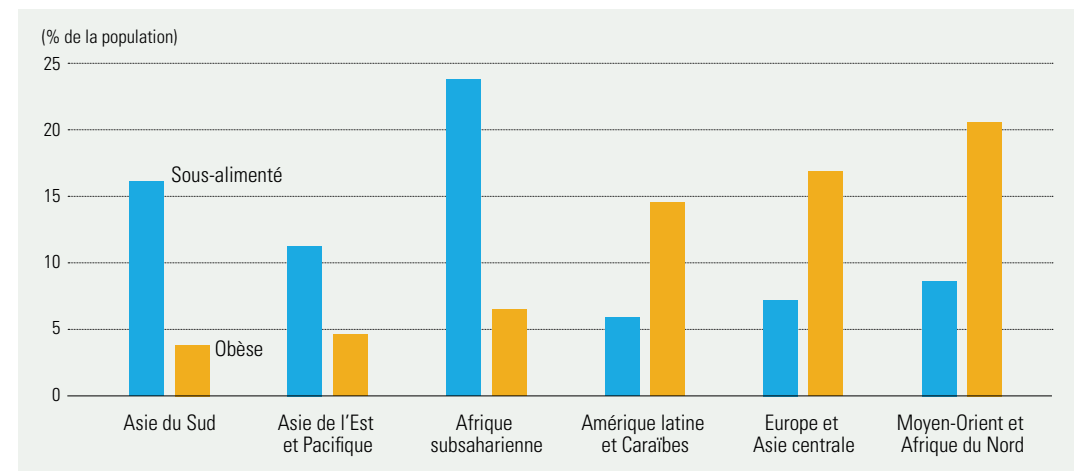
Épidémies

L'année 2014 a été marquée par une grave épidémie de la maladie à virus Ebola. En mai 2015, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone

Les maladies non transmissibles (ou chroniques) se sont transformées en un risque sanitaire mondial

FIGURE 2.15

Les taux de sous-alimentation et d'obésité varient d'une région à l'autre



Source : Banque mondiale, 2015a.

avaient enregistré près de 27 000 cas confirmés, probables ou supposés et 11 000 morts. Plus de 5 000 enfants ont été infectés, et 16 000 enfants ont perdu au moins l'un de leurs deux parents, ou la personne qui s'occupait d'eux⁸⁵.

Parmi les nombreuses conséquences de l'épidémie d'Ebola, on peut citer la fermeture d'écoles, la menace pesant sur les gains passés en matière de santé et le déclin économique. On estime à 5 millions le nombre d'enfants déscolarisés en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, où les écoles ont fermé pendant des mois⁸⁶. En Sierra Leone, le nombre d'enfants de moins de 5 ans traités pour le paludisme a baissé de 39 % entre mai et septembre 2014. Le Libéria a vu le pourcentage de femmes accouchant en présence d'un prestataire de soins qualifié chuter de 52 % en 2013 à seulement 37 % entre mai et août 2014⁸⁷.

L'impact fiscal d'Ebola sur la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone a dépassé les 500 millions de dollars en 2014, soit près de 5 % de leur PIB cumulé. En 2015, la perte de production a été évaluée à plus de 12 % du PIB⁸⁸. Par ailleurs, ces pays ont souffert de la baisse de leur production agricole, d'un risque d'insécurité alimentaire, de la baisse des salaires et de l'interruption des projets d'investissements de leurs partenaires extérieurs.

Changements climatiques

De par le monde, des communautés sont constamment vulnérabilisées par les effets néfastes des changements climatiques, et notamment par la perte de leur biodiversité. Les plus exposées sont celles qui vivent dans des zones arides, à flanc de montagne, dans les régions où le sol est pauvre, et dans les écosystèmes forestiers. Les estimations montrent qu'en 2002, environ 1,3 milliard de personnes (deux fois plus qu'il y a 50 ans) vivaient sur ces terres fragiles, et qu'elles subissent une pression croissante⁸⁹. Les émissions mondiales de dioxyde de carbone, un polluant qui contribue au changement climatique, ont augmenté de 50 % depuis 1990⁹⁰.

Les changements climatiques exacerbent toutes ces vulnérabilités, limitant les choix des générations actuelles et de celles à venir. Leurs conséquences sont particulièrement dramatiques pour les pays en développement et leurs populations les plus pauvres, qui vivent souvent dans les régions les plus fragiles d'un point de vue écologique et qui dépendent directement de leur environnement naturel pour trouver des moyens d'existence. Les changements climatiques menacent l'existence même des petits États insulaires en développement.

La disponibilité de l'eau va être de plus en plus influencée par les changements climatiques, ce qui pourrait exposer 250 millions de personnes à un manque d'eau plus criant encore. Dans certains pays, d'ici 2020, la sécheresse pourrait diminuer de moitié les récoltes de l'agriculture pluviale⁹¹. En Afrique subsaharienne et dans le sud et l'est de l'Asie, la sécheresse et les variations de précipitations pourraient entraîner une importante perte de productivité des cultures d'aliments de base.

Les changements climatiques de ces dernières décennies ont probablement déjà une influence sur certains résultats en matière de santé. Ces changements sont tenus pour responsables de 2,4 % des cas de diarrhée à l'échelle mondiale et de 6 % des cas de paludisme notés dans certains pays à revenu intermédiaire en 2000⁹². Les faibles changements intervenus dans un environnement comportant plusieurs autres facteurs sont difficiles à confirmer. Néanmoins, une fois le lien de cause à effet établi, les cas attribuables à une cause sont renforcés par les observations similaires dans différents cadres de population.

Les premières modifications en matière de santé humaine peuvent être des modifications de la répartition géographique (latitude et altitude) et du caractère saisonnier de certaines maladies infectieuses, et notamment des infections transmises par des vecteurs telles que le paludisme et la dengue ou les infections alimentaires telles que la salmonellose, qui culminent au cours des mois les plus chauds. La combinaison du réchauffement des températures moyennes et de la hausse de la variabilité climatique pourrait modifier les modalités d'exposition aux températures extrêmes, avec des conséquences pour la santé tant en été qu'en hiver.

À l'inverse, les conséquences en matière de santé publique de la perturbation des écosystèmes naturels et gérés par l'homme qui produisent de la nourriture, la montée du niveau des mers et les déplacements de populations provoqués par le danger, la perte de terres ainsi que les troubles économiques et civils peuvent n'apparaître de manière évidente que plusieurs dizaines d'années plus tard.

En outre, les catastrophes naturelles touchent des millions de gens. Entre 2003 et 2013, on a dénombré en moyenne 388 catastrophes naturelles par an ; elles ont touché 216 millions de personnes et en ont tué 106 654. Mais en 2013, les catastrophes naturelles ont atteint leur plus bas niveau depuis 16 ans, avec 330 catastrophes qui ont touché 97 millions de personnes et qui en ont tué 21 610. Les dégâts

Les générations actuelles et à venir sont condamnées à subir les changements climatiques

totaux étaient également moindres, puisqu'ils ne s'élevaient qu'à 119 milliards de dollars de 2013 contre une moyenne annuelle de 157 milliards de dollars entre 2003 et 2013. En nombre absolu de morts, cinq des 10 pays les plus touchés en 2013 étaient des pays à revenu faible ou intermédiaire (tranche inférieure)⁹³. Depuis 2008, on estime que chaque seconde, une personne est déplacée à cause d'une catastrophe naturelle ; rien qu'en 2014, 19,3 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur maison⁹⁴.

Les perspectives du développement humain

Les résultats engrangés par le développement humain sont inégaux et très variables selon la région, le pays et le groupe considérés. Alors que des progrès remarquables ont été accomplis à certains domaines, d'énormes privations demeurent, qui toutes posent de formidables défis au développement humain. Le tableau A2.1 à la fin de ce chapitre présente un bilan des progrès accomplis en matière de développement humain et des échecs enregistrés.

Cette dynamique doit être envisagée dans le contexte d'un monde en mutation. Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui de 1990, année où est apparue la notion de développement humain et de ses mesures du bien-être humain. La toile du développement a changé, les centres de croissance mondiale se sont déplacés, d'importantes transitions démographiques se sont matérialisées et une nouvelle vague de défis du développement a surgi.

La notion de développement humain doit être placée dans son contexte afin d'en faire une base analytique plus pertinente pour relever les nouveaux défis qui se présentent dans un

monde en mutation. Il conviendra de revoir les capacités et les choix individuels et collectifs ; leurs contreparties probables dans diverses situations ; les possibilités de hiérarchisation de ces choix ; les choix et capacités intergénérationnels (pour les générations présentes et à venir) qui reflètent la notion de durabilité ; et le développement humain, en cas de choc ou de vulnérabilité, afin de rendre le cadre actuel plus solide et pertinent pour l'avenir.

Une réflexion au sujet de certaines de ces questions a déjà commencé. De nouvelles notions de bien-être humain (comme le bien-être subjectif et le bonheur) ont été proposées, et de nouveaux moyens de les mesurer ont été conçus (encadré 2.3). Même pour les mesures relatives au développement humain, plusieurs approches innovatrices ont été testées dans certains rapports de pays sur le développement humain (par exemple, l'emploi de la mortalité infantile en guise d'indicateur de la longévité et de la bonne santé dans le calcul de l'IDH pour le Madhya Pradesh en Inde).

Les considérations ci-dessus impliquent que l'évaluation du bien-être humain dans un monde en mutation ne se limite pas aux instruments élaborés il y a 25 ans. La nécessité d'étudier de nouvelles mesures et de nouveaux outils de suivi et d'évaluation du bien-être humain est devenue plus manifeste au cours de la discussion internationale sur le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable, successeurs des objectifs du Millénaire pour le développement. Ce programme et ces objectifs devraient largement contribuer à combler les lacunes qui subsistent en matière de développement humain et à en relever les défis dans les prochaines années, mais des outils d'évaluation plus modernes, innovateurs et pertinents seront indispensables au suivi. La

La notion de développement humain doit être placée dans un contexte approprié si l'on veut relever les nouveaux défis qui se présentent dans un monde en mutation

ENCADRÉ 2.3

Nouvelles mesures du bien-être humain

Depuis une quinzaine d'années, afin d'informer la population et d'élargir le débat, plusieurs gouvernements ont publié des rapports complets sur le bien-être national. Parmi les premières initiatives qui ont vu le jour en ce sens figurent celles de l'Australie, de l'Irlande et du Royaume-Uni. Au lieu de recourir à des indicateurs composites, comme dans le cas de l'IDH, ces pays ont généralement eu recours à un ensemble d'indicateurs individuels.

D'autres pays appuient les mesures subjectives du bien-être ou du bonheur. Le Bhoutan, par exemple, a un « indice de bonheur national brut ». Le Royaume-Uni a

envisagé de parler non seulement du PIB, mais aussi du BEG – le bien-être général. Il faudrait pour cela générer un chiffre unique qui résume les sentiments des gens quant à de nombreux aspects du bien-être. Ceci rendrait peut-être inutile la nécessité de pondérer des composantes, mais des questions se poseraient quant à la fiabilité des données, et cela rendrait difficile la comparaison entre les pays.

Toutes ces approches du bien-être sont en train d'être utilisées par des acteurs très divers, des gouvernements aux universités en passant par la société civile, et d'autres parties encore.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

mesure de la viabilité environnementale et son intégration dans les mesures globales en faveur du bien-être humain sont des priorités.

Trois autres défis doivent être relevés. Tout d'abord, les mesures et indicateurs doivent être prédéfinis afin de permettre une évaluation rapide de l'impact des mesures politiques. Ensuite, les mesures disponibles sont souvent inadaptées à l'évaluation du bien-être humain dans les situations de choc et de vulnérabilité ; il convient de réfléchir à des mesures et à des indicateurs à même de prévoir et de noter l'impact des chocs et de la vulnérabilité. Troisièmement, il convient d'étudier des mesures suffisamment souples pour donner lieu à une orientation politique sans délai.

Toutes ces mesures nécessitent des données solides, cohérentes et crédibles. Compte tenu de cela et dans l'optique d'un programme international beaucoup plus ambitieux tel que le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable, le Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 convoqué par le Secrétaire général de l'ONU en 2014 appelait à une révolution des données. Il insistait sur le fait que personne ne devait être laissé pour compte dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 et sur la nécessité d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de ce programme. Trois problèmes sont à souligner :

- Premièrement, l'abondance des données en temps réel peut fournir de meilleures informations, par exemple sur la montée des prix des aliments de base dont l'impact sur les personnes proches de la pauvreté a un effet disproportionné. Les sondes, satellites et autres outils produisent des données en temps réel sur les activités et les vulnérabilités – par exemple, sur la déforestation, l'urbanisation, les inondations et l'indexation de la pauvreté par le biais des images des toits de tôle en Afrique.
- Deuxièmement, l'analyse des mégadonnées (« big data ») promet de fournir des informations très pertinentes et presque instantanées à une échelle jusqu'à présent inimaginable en dehors des recensements de la population⁹⁵. Par exemple, les données anonymisées de téléphonie mobile peuvent montrer les mouvements de population et servir à la planification urbaine. Les tendances affichées par les millions de recherches effectuées sur Internet et les messages publiés par les utilisateurs des réseaux sociaux donnent une bonne idée des opinions et des priorités des populations. Les mégadonnées peuvent

être exploitées à diverses fins, notamment pour mesurer des indicateurs importants, saisir des tendances comportementales, suivre des épidémies et fournir un retour en temps réel sur l'efficacité des politiques élaborées⁹⁶.

Chaque jour, l'humanité envoie 294 milliards de courriels, télécharge 100 000 giga-octets⁹⁷ de données sur Facebook, génère 230 millions de tweets, et envoie et reçoit 1,3 milliard de giga-octets de données depuis des téléphones portables. D'après certaines estimations, si les tendances actuelles se poursuivent, on comptera 100 milliards de fois plus de données en 2035 qu'aujourd'hui⁹⁸.

Ces données améliorent la compréhension des causes dans un monde de plus en plus complexe et permettent de réagir rapidement dans certaines situations humanitaires. Mais ces données comportent des risques : les mêmes données pourraient servir à causer du tort en cas de non-respect absolu de la vie privée et de l'anonymat. Nonobstant les questions évidentes relatives à la vie privée et à la sécurité, de nombreux chercheurs s'interrogent sur la manière dont cet important volume d'information – généré à la fois accidentellement et délibérément par les activités quotidiennes de chacun – peut contribuer à la durabilité et fournir des renseignements utiles pour améliorer les conditions de vie.

- Troisièmement, de nombreux pays combinent les méthodes traditionnelles et nouvelles de collecte des données utilisées pour les recensements, allant des registres administratifs aux appareils mobiles, des systèmes d'information géospatiaux à Internet. Les nouvelles technologies ont entraîné une hausse du taux d'enregistrement des naissances : en Albanie, au Pakistan et dans d'autres pays, les technologies de géo cartographie ont contribué à la collecte et à la visualisation des données relatives à l'enregistrement des naissances.

Dans ce monde qui a changé, qui continue à changer et qui comporte un nouveau programme de développement et de nouveaux objectifs de développement, les progrès humains dépendront de manière cruciale des efforts de l'humanité entière. De plus, il importera d'exploiter pleinement le potentiel humain disponible pour combler les lacunes actuelles du développement humain et relever les nouveaux défis qui se présentent à lui. Et tout cela doit se faire dans un monde du travail en pleine mutation – l'objet du prochain chapitre.

De nombreux pays combinent les méthodes traditionnelles et nouvelles de collecte des données

TABLEAU A2.1

Bilan du développement humain

Progrès	Privations
Santé	
<ul style="list-style-type: none"> En 2015, le taux mondial de mortalité infantile est de moins de la moitié du taux de 1990, puisqu'il est passé de 90 décès pour 1000 naissances d'enfants vivants à 43, ou d'environ 12,7 millions à 6 millions de décès. Entre 1990 et 2013, le taux mondial de mortalité maternelle a baissé de 45 %, passant de 380 décès pour 100 000 naissances d'enfants vivants à 210. Entre 1995 et 2013, les interventions de prévention, de diagnostic et de traitement de la tuberculose ont sauvé 37 millions de vies de par le monde. Entre 2000 et 2015, la lutte contre le paludisme a sauvé 6,2 millions de vies. Et enfin, depuis 2000, les réactions internationales au VIH/sida ont évité la contamination de 30 millions de personnes. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2015, près de 6 millions d'enfants de par le monde sont morts avant leur 5e anniversaire. Parmi ceux-ci, près de 3 millions sont morts au cours de la période néonatale, c'est-à-dire au cours des 28 jours suivant leur naissance. En 2013, près de 290 000 femmes de par le monde ont succombé à des problèmes de santé liés à la grossesse ou à l'accouchement. En 2015, environ 214 millions de cas de paludisme se sont déclarés, et cette maladie a tué environ 472 000 personnes. En 2013, 11 millions de personnes étaient atteintes de tuberculose. Et en 2014, on estime que 37 millions de personnes vivaient avec le VIH/sida.
Éducation	
<ul style="list-style-type: none"> Le taux mondial d'alphabétisation des jeunes (de 15 à 24 ans) est passé de 83 % en 1990 à 91 % en 2015. Le taux d'alphabétisation des adultes (âgés de 15 ans et plus) est passé de 76 % à 86 %. Entre 1990 et 2015, le nombre d'enfants scolarisés en primaire a augmenté dans toutes les régions, et plus que doublé en Afrique subsaharienne. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le monde, 780 millions d'adultes étaient analphabètes en 2012, et 103 millions de jeunes en 2015. De par le monde, 57 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés. Un adolescent sur six (âgé de 14 à 16 ans) n'a pas terminé ses études primaires.
Autonomisation des femmes	
<ul style="list-style-type: none"> Dans 42 pays, les femmes occupent plus de 30 % des sièges dans au moins une chambre du parlement national. 	<ul style="list-style-type: none"> À l'échelle mondiale, les femmes gagnent 24 % de moins que les hommes, et près de 50 % des femmes employées ont un emploi précaire.
Accès aux services sociaux de base	
<ul style="list-style-type: none"> L'accès à une source d'eau potable améliorée s'est concrétisé pour 2,6 milliards de personnes depuis 1990. Entre 1990 et 2012, près de 1,2 milliard de personnes au monde ont pu accéder à des installations sanitaires améliorées. 	<ul style="list-style-type: none"> Au total, 663 millions de personnes boivent de l'eau non potable. En 2015, 2,4 milliards de personnes utilisent une installation sanitaire rudimentaire, et 946 millions de personnes pratiquent la défécation à l'air libre.
Revenus et pauvreté	
<ul style="list-style-type: none"> Entre 1990 et 2015, le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour dans les régions des pays en développement est passé de 1,9 milliard à 836 millions. La part de la population souffrant de malnutrition – les individus qui ne peuvent obtenir une nourriture suffisante pour mener une vie active et être en bonne santé – a baissé dans les régions en développement, passant de 23,3 % pour la période 1990-1992 à 12,9 % pour la période 2014-2016. La prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans est passée de 40 % en 1990 à 25 % en 2013. À l'échelle mondiale, le revenu national brut par personne est passé de 8 510 dollars (exprimés en PPA) en 1990 à 13 551 dollars (exprimés en PPA) en 2013. 	<ul style="list-style-type: none"> En 2013, dans les régions des pays en développement, environ 370 millions de personnes travaillaient, mais gagnaient moins de 1,25 dollar par jour. Au cours de la période 2014-2016, environ 795 millions de personnes de par le monde, dont 780 millions environ dans des pays en développement, souffrent chroniquement de la faim. De par le monde, un enfant sur sept – soit 90 millions d'enfants de moins de 5 ans, d'après les estimations – souffre d'insuffisance pondérale, et en 2015, un enfant sur quatre souffre d'un retard de croissance. En 2014, à l'échelle mondiale, le centile le plus riche possédait 48 % de la richesse. Cette part pourrait dépasser les 50 % en 2016.
Participation	
<ul style="list-style-type: none"> D'ici la fin de 2015, le monde comptera 7,1 milliards d'abonnements à la téléphonie mobile et 3,2 milliards d'utilisateurs d'Internet. À la fin 2014, Facebook comptait plus d'un milliard d'utilisateurs actifs chaque mois, et Twitter plus de 300 millions d'utilisateurs actifs chaque mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur les 7,3 milliards de personnes qui peuplent la planète en 2015, près de 4 milliards, dont la majorité vit dans une région de pays en développement, n'ont pas accès à Internet. Ce sont généralement les peuples les plus pauvres et les plus désavantagés qui ne sont pas connectés.
Viabilité environnementale	
<ul style="list-style-type: none"> Entre 2000 et 2010, la perte forestière mondiale nette est passée de 8,3 millions d'hectares par an en moyenne à 5,2 millions d'hectares par an en moyenne, grâce au reboisement et à l'expansion naturelle des forêts. En outre, le monde a pratiquement éliminé les substances qui détruisent la couche d'ozone, dont la consommation a chuté de 98 % entre 1986 et 2013. 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 1,3 milliard de personnes vivent sur des terres fragiles sur le plan écologique. Les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont augmenté de 50 % entre 1990 et 2013. Plus de 40 % de la population mondiale est confrontée à la rareté de l'eau.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Chapitre 3

Le monde changeant du travail

Infographie : La transformation du travail par la mondialisation et la révolution numérique



a. D'après les données d'enquêtes menées dans des pays représentant 72 % de la population mondiale.
 b. Kalil et Miller, 2015

Chapitre 3

Le monde changeant du travail



La nature du travail évolue depuis toujours. Au gré des mutations de nos structures sociales, économiques et politiques, nos horaires et lieux de travail ont eux aussi changé, tout comme les biens et services réalisés, ou encore l'organisation du travail. Ces mutations se sont fait sentir sur le développement humain de manières diverses et complexes dont, parmi les plus remarquables, la révolution industrielle du 18^e siècle en Europe (encadré 3.1).

Aujourd'hui, les mutations du travail sont entraînées par la mondialisation et les révolutions technologiques, en particulier la révolution numérique, c'est-à-dire la transition de la technologie mécanique à la technologie numérique. Les travailleurs et les employeurs du monde entier sont de plus en plus reliés les uns aux autres par des réseaux complexes de commerce et de migration, tandis que les actifs financiers traversent les frontières instantanément. Au fil du temps, les entreprises se sont restructurées et ont dispersé leurs systèmes de production. Profitant du niveau inférieur des salaires et autres coûts, se rapprochant parfois des marchés émergents, elles ont divisé leurs activités en plusieurs unités et les ont distribuées de part et d'autre du globe. Dans ces nouveaux pays d'implantation, elles trouvent non seulement des salaires inférieurs, mais aussi les compétences et les infrastructures nécessaires.

Force transformatrice tout au long des 30 dernières années, la mondialisation a favorisé l'interdépendance mondiale, s'accompagnant d'effets considérables sur les tendances du commerce, de l'investissement, de la croissance, de la création et de la destruction d'emplois, mais aussi sur les réseaux dédiés au travail créatif et au bénévolat. Nous semblons maintenant vivre une révolution technologique nouvelle et accélérée, voire plusieurs révolutions en même temps.

Ces révolutions technologiques changent les salaires et la productivité dans les marchés du travail et les lieux de travail : nouveaux modes de passation de contrats et de sous-traitance, nouvelles conditions de travail, nouveaux modèles commerciaux et organisationnels. Elles influent sur la répartition de la demande de main-d'œuvre entre les filières et, partant, sur les processus de transformation structurelle. Elles influent en outre sur le nombre et la qualité des emplois dans certaines filières et entreprises, ainsi que sur la répartition des revenus et de la richesse à tous les niveaux. Elles ouvrent de nouvelles possibilités de créativité et d'innovation

et, d'une certaine manière, introduisent davantage de travail non rémunéré dans la sphère publique. Cette transformation ne ralentira pas. La révolution du travail et des lieux de travail se poursuivra pendant les 20 prochaines années, ponctuée de complexité, d'incertitude et de volatilité.

Sur cette toile de fond, une question fondamentale se pose : que signifient toutes ces tendances pour le développement humain ? Et surtout : les travailleurs, les employeurs et les responsables politiques sont-ils prêts à relever le défi de ce nouveau monde du travail ? Dans un tel monde, certaines connaissances techniques sont vite obsolètes et les politiques et règles d'hier risquent de ne plus être adaptées aux défis d'aujourd'hui ou de demain. Les entreprises, les institutions d'enseignement et les responsables politiques, nationaux et internationaux, se sentent obligés de tenir le rythme accéléré du changement, de comprendre les tendances et de les traduire en stratégies et règles solides capables de créer davantage de travail – et de travail de meilleure qualité – pour les générations présentes et futures. Les travailleurs sont confrontés à de nouveaux types de concurrence et à la remise en question des formes traditionnelles d'organisation collective.

Les voies traditionnelles de développement semblent moins viables aujourd'hui. Ainsi, saisir l'avenir n'est pas un jeu de hasard ou une question de destin, mais une affaire de compétence, de clairvoyance et de compréhension.

La transformation structurelle du travail

Au cours du siècle passé, les économies avancées ont évolué de manière plus ou moins linéaire. Elles sont passées de l'agriculture à l'industrie, puis aux services. La répartition sectorielle de l'activité économique est exprimée à la fois dans la valeur ajoutée en tant que proportion du

Les voies de développement traditionnelles semblent moins viables aujourd'hui

Histoire condensée du travail

À un certain moment de l'histoire de la civilisation humaine, il y avait des fermiers et des éleveurs. La vie était, pour citer Hobbes, « désagréable, brutale et courte ». Les exigences des chefs, des propriétaires terriens ou de l'État, sous forme d'impôts ou autres, étaient pénibles. La servitude et l'esclavage privaient une multitude d'hommes et de femmes d'autonomie et de dignité. Hormis quelques privilégiés, la pauvreté et l'injustice régnaient.

Puis vint la révolution industrielle. Hommes et femmes quittèrent la campagne en masse pour alimenter les usines des villes, de plus en plus gourmandes de main-d'œuvre. Grâce aux nouvelles technologies du transport, au coton, au fer et à l'acier, la productivité de cette main-d'œuvre augmenta progressivement. Mais pendant plusieurs décennies, peu de ces avantages arrivèrent jusqu'aux ouvriers qui travaillaient de longues heures dans des conditions oppressantes, vivaient nombreux dans des logements étroits et ne voyaient pas leurs salaires augmenter.

Puis le capitalisme finit par se transformer et ses gains commencèrent à être plus largement partagés. Arriva le moment, en effet, où l'excédent d'ouvriers de la campagne étant épuisé, les salaires se mirent à augmenter naturellement. Arriva également le moment, tout aussi important, où les ouvriers s'organisèrent et commencèrent à défendre leurs droits. Leurs doléances ne furent pas seules à traduire l'urgence de leurs exigences. La production industrielle moderne imposa des conditions qui rendirent plus difficile aux élites de continuer à diviser pour mieux régner comme elles l'avaient fait jusqu'alors. Concentré dans les grandes villes, le travail en usine facilita la coordination des ouvriers, la mobilisation en masse et l'activisme militant.

Craignant la révolution, les industriels transigèrent. Les droits politiques et le droit de vote furent étendus à la classe ouvrière. À son tour, la démocratie dompta le capitalisme. Les conditions de travail s'améliorèrent avec la réduction des heures de travail, l'amélioration de la sécurité, puis les congés payés, les prestations de santé familiale et autres avantages, adoptés par l'État ou négociés. L'investissement public dans l'éducation et la formation augmenta la productivité des ouvriers et leur libre-choix. La part du surplus des entreprises attribuable au travail gonfla. Les emplois d'usine (cols bleus) ouvrirent aux ouvriers toutes les possibilités d'un mode de vie de classe moyenne.

Le progrès technologique favorisa le capitalisme industriel, mais finit par l'affaiblir. La productivité de la main-d'œuvre augmenta bien plus rapidement dans les industries manufacturières que dans le reste de l'économie. Il devint ainsi possible de produire la même quantité ou plus d'acier, de voitures ou d'électronique avec beaucoup moins d'ouvriers. La part de l'industrie manufacturière dans l'emploi total se mit à diminuer dans tous les pays industrialisés après la Deuxième Guerre mondiale. Les ouvriers entrèrent alors dans le secteur tertiaire : éducation, santé, divertissements et administration publique. C'est ainsi que naquit l'économie postindustrielle.

Le travail devint plus agréable pour certains, mais pas pour tous. Pour ceux qui disposaient des compétences, des capitaux et du savoir-faire pour prospérer à l'ère postindustrielle, le secteur tertiaire offrit des possibilités démesurées. Les salaires des banquiers, des consultants et des ingénieurs étaient considérablement plus élevés. Nouveauté tout aussi importante, le travail de bureau procura un degré de liberté et d'autonomie individuelles que les ouvriers des usines n'avaient jamais connu. Si les heures étaient longues – plus longues peut-être qu'à l'usine – les professionnels du tertiaire pouvaient beaucoup mieux contrôler leur vie quotidienne et les décisions prises au travail. Les enseignants, les infirmières et les garçons de café, bien que beaucoup moins bien payés, furent eux aussi libérés du travail pénible, ingrat et monotone de l'usine.

L'économie postindustrielle creusa cependant un nouveau gouffre entre les emplois stables, bien rémunérés et stimulants du tertiaire, et les emplois précaires, mal payés et peu satisfaisants. Deux facteurs déterminèrent la répartition des deux types d'emploi et l'ampleur de l'inégalité produite par la transition postindustrielle. Premièrement, plus le niveau d'éducation et de compétence de la main-d'œuvre était élevé, plus les salaires augmentaient aussi en général. Deuxièmement, plus les marchés du travail dans le tertiaire (pas seulement l'industrie manufacturière) étaient institutionnalisés, meilleure était la qualité des emplois en général. L'inégalité, l'exclusion et la dualité devinrent donc plus marquées dans les pays où les compétences étaient mal distribuées, et de nombreux services se rapprochèrent de l'idéal théorique des marchés au comptant.

Source : Rodrik, 2015b.

L'agriculture restera une importante source de travail

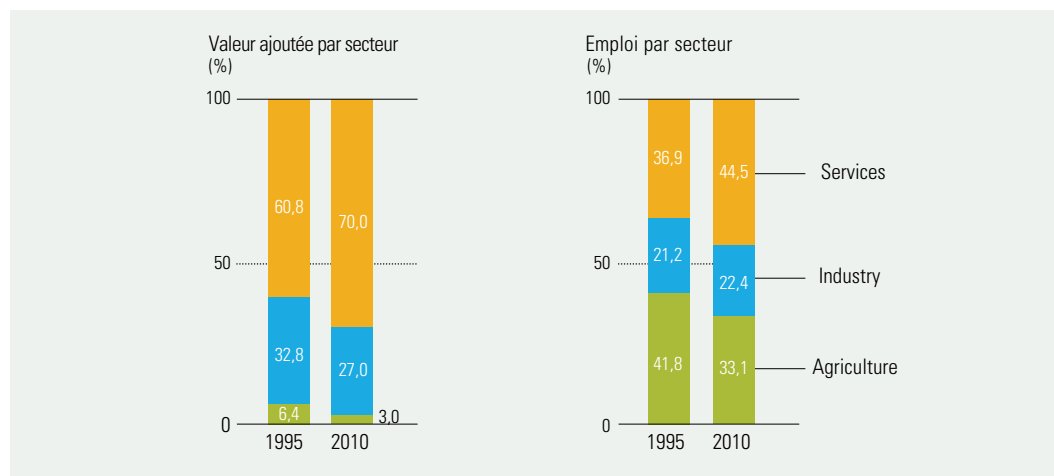
PIB et dans l'emploi par secteur. Aujourd'hui, certaines tendances portent à s'interroger sur la persistance de cette linéarité pour les autres travailleurs et les autres économies.

Premièrement, en dépit d'une baisse soutenue de la contribution du secteur agricole à l'économie, celui-ci conserve un grand nombre de travailleurs, particulièrement en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. Autrement dit, si l'agriculture perd de son importance pour les

économies – 3,1 % seulement du PIB en 2010 – elle continue d'être très importante pour les travailleurs qui, bien que moins nombreux, restent dans ce secteur – 33,1 % de la main-d'œuvre mondiale en 2010 (figure 3.1)¹. Deuxièmement, la croissance de l'emploi et l'activité économique dans le secteur industriel ont ralenti au cours des dernières années. La valeur ajoutée mondiale dans l'industrie a chuté de 32,8 % du PIB en 1995 à 26,9 % en

FIGURE 3.1

Si l'agriculture perd de son importance pour les économies, elle continue d'être très importante pour les travailleurs qui, bien que moins nombreux, restent dans ce secteur.



Source : Banque mondiale, 2015f ; OIT, 2015e

2010², tandis que l'emploi a gagné 1,2 point de pourcentage seulement³. Troisièmement, le secteur tertiaire est en croissance rapide et porteur d'emplois, mais ceux-ci ne sont pas tous, ni même principalement, dans les services de très haute technologie.

Chacune de ces tendances a des incidences sur la manière dont les responsables politiques et les individus se préparent pour le futur du travail, ainsi que sur les priorités à mettre en avant pour renforcer les liens positifs entre le travail et le développement humain.

L'agriculture

Bien qu'elle représente aujourd'hui une plus faible proportion de la production nationale, l'agriculture reste une importante source de travail ; 1,34 milliard de personnes travaillent ou cherchent du travail dans l'agriculture⁴. Les exploitations familiales constituent la plus grosse part de ce travail. Plus de 500 millions d'exploitations familiales gèrent environ 70 à 80 % des terres agricoles du monde. Les travailleurs de ces exploitations, principalement des membres de la famille, produisent plus de 80 % de la nourriture mondiale⁵. Environ 43 % de la main-d'œuvre agricole des pays en développement est constitué de femmes ; dans certaines parties d'Afrique et d'Asie, cette proportion dépasse 50 %⁶.

Les exploitations familiales varient de terrains de moins d'un hectare (72 % des fermes familiales) à plus de 50 hectares (1 % des fermes familiales)⁷. Les plus importantes sont souvent très mécanisées

et utilisent des semences améliorées et des engrais, ainsi que des services de vulgarisation agricole. En revanche, les petites et moyennes exploitations des pays en développement ont souvent un accès limité aux ressources et une productivité moindre. De nombreux ouvriers d'exploitations familiales complètent leur revenu en travaillant également ailleurs.

Les salaires et la productivité des exploitations familiales sont généralement bas, les conditions de travail peuvent être dangereuses et les horaires sont imprévisibles. Le travail est souvent saisonnier : la récolte et la plantation demandent de longues heures de tous les membres de la famille, y compris les enfants (60 % des enfants travailleurs sont des ouvriers agricoles)⁸. À certaines périodes de l'année, il peut y avoir très peu de travail ou de revenu. Compte tenu du nombre élevé de personnes qui dépendent de l'agriculture pour vivre et de la vulnérabilité d'un grand nombre d'entre elles, les actions menées pour améliorer la productivité et les conditions de travail dans l'agriculture pourraient avoir des effets positifs considérables sur le développement humain. (Les chapitres 5 et 6 abordent ces sujets en détail).

L'industrie

Dans les économies développées et en développement, l'industrie, en particulier l'industrie manufacturière, reste une importante source de travail. Elle représente 23,2 % de l'emploi dans le monde⁹. Mais depuis 1990, l'industrie manufacturière en tant que part de

L'activité manufacturière devient plus intensive en capital

Aujourd'hui, les types de travail que font les individus et les manières dont ils accomplissent leurs tâches sont transformés par les nouvelles technologies

L'emploi total est en recul dans de nombreux pays, même dans les grands pays exportateurs¹⁰. Entre 2000 et 2010, l'emploi dans l'industrie manufacturière a accusé une baisse de 8 % en Allemagne et de 11 % en République de Corée¹¹.

L'explication réside en partie dans l'intensité capitaliste croissante de l'industrie manufacturière. Les robots sont de plus en plus utilisés. Chaque année, 200 000 robots industriels de plus entrent en service. L'industrie automobile, important secteur d'exportation pour de nombreux pays, est l'un des principaux acheteurs de robots industriels¹².

L'industrie manufacturière est également à plus forte intensité de compétences et les producteurs de technologies numériques ont besoin de compétences différentes. Une étude constate que, pour quelques grandes entreprises, 10 millions d'emplois dans l'industrie manufacturière ne peuvent pas être pourvus par manque d'individus qualifiés¹³.

En même temps, la ligne de démarcation entre industrie manufacturière et secteur tertiaire s'estompe de plus en plus. Les entreprises manufacturières sont désormais des systèmes de production intégrés, qui comportent des activités tertiaires de recherche, vente, service clientèle, etc. Aux États-Unis, 30 à 55 % des emplois dans l'industrie manufacturière sont aujourd'hui des activités tertiaires¹⁴.

Il est donc fort peu probable que l'industrie absorbera un grand nombre d'ouvriers ruraux à l'avenir. Par le passé, l'industrie manufacturière occupait des millions de personnes qui migraient vers les villes, comme en Chine. Mais ces emplois sont plus difficiles à trouver de nos jours. Sous l'effet des pressions exercées sur les emplois dans l'industrie manufacturière par la mondialisation et l'automatisation, de nombreux pays, en particulier en Afrique subsaharienne, sont confrontés à une « désindustrialisation prématurée » : les possibilités offertes par l'industrie rétrécissent et les niveaux de revenus baissent beaucoup plus tôt que pour les premiers industriels¹⁵. Les conséquences sont énormes en ce qui concerne la création d'emplois décents pour des populations grandissantes et l'élargissement des possibilités de vie digne.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est le plus gros employeur mondial depuis 2002. En 2013, il représentait 46 % de tous les emplois¹⁶. L'essor du tertiaire s'explique par la croissance du travail à forte

intensité de connaissances, notamment les services financiers et les services aux entreprises, les secteurs à forte intensité technologique, ainsi que par la croissance du travail peu qualifié dans la restauration, les soins et la construction, autant de domaines cruciaux pour le bien-être humain, mais où les travailleurs sont parmi les plus vulnérables¹⁷. L'échange mondial de biens et services et la logistique commerciale ont créé de nombreux emplois nouveaux. Les services commerciaux et logistiques absorbent la plupart des travailleurs du secteur tertiaire depuis 1960, les plus fortes augmentations étant constatées entre 1990 et 2010¹⁸.

À de nombreux égards, le secteur tertiaire masque un immense éventail de tâches, d'exigences de compétences et de conditions de travail qui influent sur le développement humain de différentes manières. Les travailleurs de la connaissance très qualifiés et hautement rémunérés appliquent et produisent des technologies nouvelles capables de renforcer le progrès humain, comme nous le verrons plus loin. Les travailleurs de soins fournissent des services essentiels qui améliorent le bien-être humain, mais leurs conditions de travail varient (voir les chapitres 1 et 4). Le secteur tertiaire comprend également les services innovants, créatifs et culturels (voir le chapitre 1).

La dominance croissante du travail tertiaire demande que les responsables politiques s'intéressent à ce secteur, qui continuera probablement d'employer le plus grand nombre de personnes. Il faudrait faire en sorte que les services essentiels au développement humain et au progrès technologique soient maintenus, que les travailleurs qui fournissent ces services puissent acquérir les compétences nécessaires, et que les travailleurs du secteur tertiaire soient protégés contre les rémunérations inadéquates et l'exploitation.

La révolution technologique

Les technologies nouvelles sont en train de transformer les types et les modes de travail. Si cette mutation n'a rien de nouveau, elle redéfinit néanmoins les liens entre le travail et le développement humain, ainsi que les types de politiques et d'institutions nécessaires pour garantir le bien-être des populations.

L'histoire a connu deux révolutions industrielles, chacune associée à une technologie d'usage général – une poignée d'innovations technologiques puissantes au point d'interrompre et d'accélérer la marche

normale du progrès. Tout d'abord la vapeur, puis l'électricité. La troisième révolution est en cours, avec les ordinateurs et les réseaux. À condition d'être orientée vers l'élargissement des possibilités et le développement des capacités, la révolution technologique actuelle pourrait considérablement améliorer nos vies. Cependant, les transformations rapides et générales – qui transforment le tissu des sociétés et révolutionnent le travail – peuvent être fondamentalement perturbatrices au court terme, quels qu'en soient les effets positifs dans la durée. Certains travailleurs pourront s'adapter plus vite que d'autres et voir des résultats plus positifs.

Quelques exemples des technologies les plus susceptibles de changer la nature du travail¹⁹ :

- *L'internet mobile* retentit sur la vie de 3,2 milliards d'internautes. Plus de 7,1 milliards d'abonnements mobiles sont en train de changer notre manière de travailler, d'innover, de communiquer et de faire des affaires.
- *L'automatisation du travail du savoir*, par le biais de logiciels intelligents, est en train de transformer l'organisation et la productivité du travail du savoir. Grâce à elle, des millions de personnes pourraient utiliser des assistants numériques intelligents.
- *La technologie du nuage* est susceptible d'améliorer l'accès aux services d'informatique en ligne pour les entreprises et les gouvernements, à bas prix. Grâce à elle, des milliards de consommateurs et des millions d'entreprises pourraient accéder à de nouveaux produits et services en ligne.
- *L'impression 3D* est en train de transformer le travail parce qu'elle est capable de tout produire, des prototypes industriels aux tissus humains. L'un des plus grands réseaux mondiaux d'imprimeurs 3D fonctionne dans 110 pays, avec 9 000 imprimantes louées à l'heure²⁰. Parce qu'il permet la production à la demande, il est susceptible d'avoir une incidence sur les emplois de 320 millions d'ouvriers de l'industrie manufacturière dans le monde aujourd'hui, soit 12 % de la main-d'œuvre mondiale. L'impression 3D présente également des bénéfices aux travailleurs handicapés. Le premier laboratoire 3D pour l'impression de prothèses se trouve au Soudan du Sud : Project Daniel a démarré en 2013, avec pour mission de réaliser des prothèses destinées à Daniel Omar, un jeune homme victime d'une bombe qui l'a privé de ses deux bras. Si les capacités des imprimantes sont aujourd'hui limitées à quelques produits

seulement, l'avenir pourrait être très différent. Ces machines pourraient perturber à tout jamais le modèle conventionnel de lots de produits identiques dans les usines, ouvrant aux particuliers et aux petites entreprises la possibilité de participer à une production décentralisée. Certains pensent que ces machines pourraient, un jour, rétrécir les marchés de l'emploi, en particulier pour les travailleurs humains moins qualifiés²¹.

- *La robotique avancée* est en train d'élever l'automatisation de la fabrication. Depuis longtemps, nous nous attendons à ce que l'intelligence artificielle supplante la pensée humaine dans le domaine technologique. Aux niveaux de pensée supérieurs, cela s'est avéré difficile. Pour les tâches moins complexes, cependant, des niveaux supérieurs de connaissance et de compétence sont intégrés dans des appareils individuels. Le matériel autrefois « bête », de l'aspirateur au pèse-personne, doté de caméras, capteurs et processeurs, devient de plus en plus réactif à l'interaction humaine. Les dispositifs autrefois confinés aux applications militaires, par exemple les drones, font aujourd'hui leur apparition dans la vie civile. Un grand nombre de ces objets sont connectés les uns aux autres et communiquent à travers « l'internet des objets ».

L'automatisation suit un rythme rapide (l'augmentation des ventes de robots industriels est estimée à 170 % entre 2009 et 2011, en dépit de la crise financière)²² et le nombre total de robots devrait atteindre un million et demi en 2015²³. Les robots contribuent à l'amélioration de la sécurité des lieux de travail en exécutant les tâches trop dangereuses, telles que la localisation de sources de radiation. Ils sont aussi indispensables dans les actions menées pour raviver ou préserver l'industrie manufacturière là où la main-d'œuvre est rare ou coûteuse. Des robots qui exécutent des tâches répétitives peuvent coûter moins cher à une entreprise que de la main-d'œuvre. Par exemple, dans certaines usines allemandes, les robots qui font le travail de routine coûtent environ 5 € de l'heure sur leur durée de vie (entretien et électricité compris), tandis qu'un ouvrier allemand coûte environ 40 € de l'heure (salaire, retraite et sécurité sociale inclus)²⁴. Qui plus est, les robots sauront bientôt exécuter des tâches plus complexes au fur et à mesure que l'intelligence artificielle se répandra dans les usines. Les conséquences

La révolution
technologique actuelle
présente des défis
et des possibilités
exceptionnels pour le
développement humain

La quatrième révolution industrielle

Pendant la quatrième révolution industrielle, non seulement des machines individuelles, mais aussi des usines entières deviennent « intelligentes » et automatisées, rendant le procédé de fabrication plus précis et les produits plus personnalisés. Grâce aux technologies numériques, les produits pourront contrôler eux-mêmes leur assemblage en transmettant des critères (couleur, taille, matière) et des stades de production précis à des machines, capables à leur tour de communiquer les unes avec les autres pour contrôler la cadence des chaînes d'assemblage.

Des usines allemandes font figure de preuve en matière d'expérimentation des usines intelligentes dans le cadre du projet allemand Industrie 4.0. L'État a affecté plus de 200 millions d'euros à la recherche dans les universités, les entreprises et les administrations publiques, en appui de la numérisation de l'industrie conventionnelle¹. Siemens a déjà construit une usine numérisée pilote à Amberg, pour la production d'appareils électroniques destinés à d'autres usines intelligentes. La production y est largement automatisée : 25 % seulement du travail est effectué par des personnes, tandis que des machines et des ordinateurs gèrent 75 % de la chaîne de valeur. Le seul contact entre des mains humaines et le produit se fait en début du procédé et consiste à placer une carte de circuit imprimé sur la chaîne d'assemblage. L'usine

date de 1989 et bien que sa taille et son effectif (1 200 personnes) n'aient pas changé, son rendement a été multiplié par huit et la qualité de la production a atteint un niveau sans précédent de 99,9988 %².

Les usines intelligentes pourraient être capables d'utiliser des données en temps réel pour réaliser des produits personnalisés de haute qualité constante à des prix compétitifs. Mais à quel prix pour les emplois ? Nombreux sont ceux qui affirment que les humains resteront nécessaires dans l'industrie manufacturière, mais que la valeur ajoutée se trouvera dans la programmation et la maintenance des machines et des ordinateurs au lieu du travail manuel. Dans ce scénario, les compétences et les connaissances pourraient devenir aussi importantes que les salaires, voire plus. Les centres de fabrication pourraient être déplacés vers des pays dotés d'une main-d'œuvre éduquée et une abondance de capitaux à investir dans des usines intelligentes et des machines sophistiquées.

Les effets de la quatrième révolution industrielle pourraient se ressentir au-delà des pays développés. On prévoit en fait que les machines à coudre robotisées auront des répercussions bien plus amples, y compris sur les emplois dans les pays en développement qui ont jusqu'ici compté sur une main-d'œuvre à bas coût et peu qualifiée³.

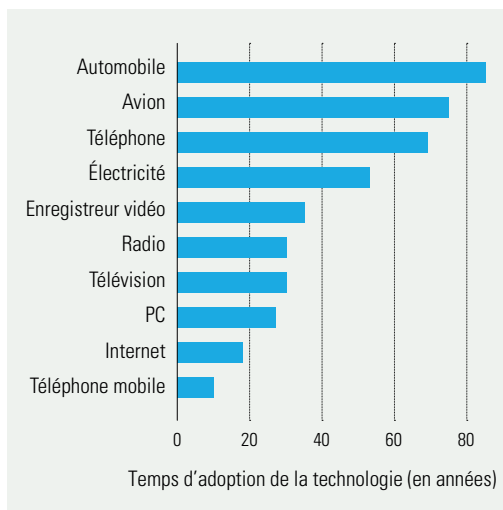
Les travailleurs de tous les secteurs devront être plus éduqués, plus flexibles et avoir de meilleures connaissances technologiques

Notes

1. Germany Trade & Investment, 2014. 2. Siemens AG, 2015. 3. The Economist, 2015b.
Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

FIGURE 3.2

Aux États-Unis, les nouvelles technologies ont été adoptées avec une rapidité impressionnante



Remarque : La notion d'adoption fait référence au temps pris par une technologie pour être adoptée par 50 % de la population des États-Unis.
Source : Donay, 2014.

potentielles pour les emplois sont évidentes. Tous ces phénomènes ont récemment été regroupés sous la notion de quatrième révolution industrielle (encadré 3.2)²⁵.

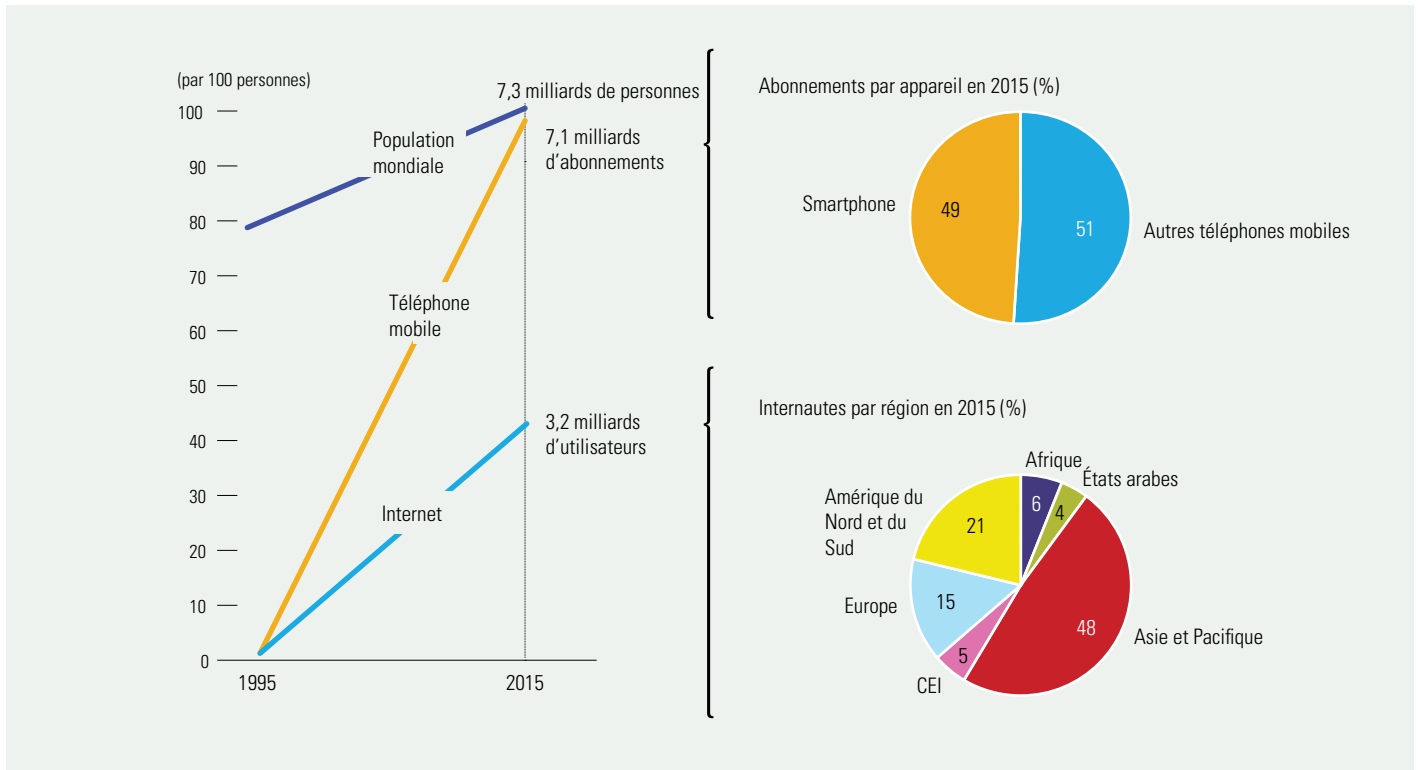
- *Le stockage d'énergie* permettra une utilisation optimale de l'énergie solaire et éolienne, donnant potentiellement accès à de l'électricité peu coûteuse aux 1,2 milliard de personnes qui en sont actuellement privées. Le stockage d'énergie finira peut-être également par rendre la voiture électrique plus abordable et par transformer les réseaux électriques, créant ainsi de nouveaux emplois.

Font également partie de la révolution technologique les véhicules sans conducteur, les matériaux avancés, la prospection pétrolière et gazière avancée et les technologies de récupération, le Big Data, les biotechnologies et les technologies d'énergie renouvelable.

Quelques caractéristiques de la révolution technologique en cours présentent des défis et des possibilités exceptionnels pour le développement humain par le travail. Premièrement, la vitesse de l'évolution et de la pénétration des technologies est ahurissante,

FIGURE 3.3

La pénétration des technologies dans le monde a considérablement évolué entre 1995 et 2015 et promet des bénéfices pour les populations du monde entier



Remarque : Régions et catégories de l'Union internationale des télécommunications.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain d'après la Banque mondiale, 2015f, et l'UIT, 2015.

marquée par une adoption des technologies nouvelles d'une rapidité impressionnante (figure 3.2). Deux ans seulement après la livraison par Apple de son premier iPad, 67 millions d'unités avaient été vendues. Il fallut 24 ans pour vendre autant de Macs, cinq ans pour vendre autant d'iPods et plus de trois ans pour vendre le même nombre d'iPhone²⁶. La vitesse de pénétration de la technologie est illustrée par la figure 3.3, en prenant l'exemple de l'utilisation de l'internet et des téléphones mobiles. Non seulement l'évolution est considérable, mais l'adoption est générale et prometteuse de bénéfices pour les populations du monde entier.

En effet, un grand nombre de technologies sont, d'une certaine façon, des machines universelles utilisables dans presque tous les domaines d'activité, toutes les industries et toutes les tâches, que ce soit dans l'industrie manufacturière, le secteur tertiaire ou l'agriculture. L'agriculture ne peut donc plus être considérée comme étant à faible technicité. Les travailleurs de tous les secteurs devront être plus éduqués, plus flexibles et mieux maîtriser la technologie.

Certains affirment cependant que les récents progrès de l'informatique et de l'automatisation pourraient avoir un effet moins transformateur sur le développement humain que les innovations du passé, notamment l'électrification, l'automobile et peut-être même la plomberie intérieure²⁷. Les avancées précédentes, qui ont permis aux individus de communiquer et de parcourir de longues distances rapidement, ont connecté le monde et pourraient se révéler plus importantes pour l'avancement de la société que toutes les inventions du 21^e siècle²⁸. Mais cela dépend aussi des innovations futures et de la manière dont elles seront appliquées. D'autres relèvent que le rythme du développement technologique a ralenti dans des domaines qui ont eu tendance à repousser les limites du savoir et à accroître le progrès humain, dont l'énergie, les produits pharmaceutiques, l'exploration spatiale et la nanotechnologie²⁹.

D'énormes effets socio-économiques sont attendus des technologies émergentes. Les technologies qui s'allient à la mondialisation et la renforcent devraient transformer nos modes

La mondialisation est en train de réorganiser le travail et de mettre à l'épreuve les politiques nationales et internationales

Dans de nombreux domaines d'activité, le marché du travail est désormais mondial

de vie et de travail, créer de nouvelles ouvertures et de nouveaux modèles d'entreprise, entraîner la croissance et modifier la géographie des avantages comparatifs pour les pays. Ces forces risquent aussi d'avoir des incidences négatives sur le travail et les travailleurs.

Quoi qu'il en soit, il est fort peu probable que la révolution technologique ne changera rien. Cette nouvelle vague comporte des éléments révolutionnaires, en particulier à l'heure de la mondialisation de la production et du travail. Une nouvelle influence sera-t-elle exercée sur le futur du travail ? Et si oui, quelle sera-t-elle ?

La mondialisation du travail

La technologie influe sur la nature du travail en introduisant de nouvelles façons de communiquer, de nouveaux produits et de nouvelles demandes de compétences. Les technologies nouvelles renforcent et approfondissent également les tendances antérieures de la mondialisation économique, intégrant les travailleurs et les entreprises dans un réseau mondial par le biais de l'externalisation et des chaînes de valeur mondiales. Ces processus réorganisent le travail et mettent à l'épreuve les politiques nationales et internationales.

Jusqu'à récemment, les travailleurs dotés de compétences particulières étaient associés à des activités particulières dans différents secteurs. Ils étaient en concurrence pour les emplois à l'échelle nationale. Ils acquéraient des compétences par leur travail dans des secteurs ou des métiers particuliers. Pour la plupart, l'organisation du lieu de travail et les produits changeaient à un rythme suffisamment lent, qui leur laissait le temps de s'adapter.

Dans de nombreux domaines, le marché du travail est désormais mondial. Les multinationales ont accès à de la main-d'œuvre dans le monde entier et les travailleurs se heurtent à une concurrence mondiale pour les emplois. Les technologies numériques intensifient la concurrence en supprimant les barrières géographiques entre les travailleurs et les demandes de travail ; dans de nombreux cas, une entreprise n'a même pas besoin de se réimplanter ou un travailleur de migrer. Le lien se fait par l'internet ou téléphone mobile. L'existence d'un surplus de main-d'œuvre mondiale rend la concurrence entre les travailleurs encore plus féroce.

Les exigences des consommateurs ont elles aussi évolué. Ils attendent des biens de consommation à bas prix, des produits nouveaux et frais et l'accès en ligne à des produits en

provenance des quatre coins du monde. Les entreprises se livrent alors à une concurrence accrue pour proposer des produits innovants à bas prix qui répondent à des tendances en évolution permanente ; d'autant plus que les technologies numériques donnent aux entreprises un accès immédiat et constant aux données sur les habitudes et les centres d'intérêt des consommateurs. Les producteurs ont trouvé une réponse flexible à la problématique de la production et de la réduction des coûts, y compris du coût de la main-d'œuvre. Des coûts de main-d'œuvre bas et des engagements flexibles vis-à-vis des travailleurs permettent aux entreprises de réagir rapidement et efficacement aux variations des besoins des consommateurs et du lieu de la demande.

Pour les travailleurs, ces tendances convergent pour créer un monde du travail où la créativité, les compétences, l'ingénuité et la flexibilité sont cruciales. Mais ceux qui sont bien placés pour être compétitifs dans le système de travail émergent manquent de sécurité. Une personne sur quatre seulement dans le monde a un contrat de travail à temps plein à durée indéterminée. Trois salariés sur cinq ont un travail à temps partiel ou temporaire³⁰. Avec seulement 30 % de la main-d'œuvre mondiale couverte par une protection contre le chômage, un monde du travail qui accorde de l'importance à la flexibilité pourrait mettre à rude épreuve la stabilité de la vie des travailleurs³¹.

L'externalisation

Les entreprises ont notamment réagi à l'intensification de la concurrence sur les marchés et de la pression sur les coûts, en délocalisant certaines fonctions dans des pays à salaires inférieurs ou en sous-traitant certaines activités secondaires à des entreprises dans des pays à coûts inférieurs (ou en combinant les deux approches). Apple, par exemple, n'emploie directement que 63 000 des plus de 750 000 personnes qui conçoivent, vendent, fabriquent ou assemblent ses produits, dans le monde entier³². Dans l'hôtellerie, de nombreux salariés ne sont pas employés directement par l'enseigne ; il s'agit de travailleurs temporaires employés par d'autres sociétés spécialisées en blanchisserie, restauration, nettoyage ou jardinage. Dans d'autres filières, la chaîne d'approvisionnement de biens et services a été découpée en tranches et sous-traitée à une multitude d'employeurs différents³³.

L'une des plus grandes conséquences de la mondialisation sur le travail réside dans

l'externalisation des traitements administratifs, qui a éloigné les services aux entreprises des sièges sociaux. L'externalisation des traitements administratifs fonctionne par l'intermédiaire d'entreprises. En Inde, par exemple, il s'agit de grandes entreprises d'informatique. Ces phénomènes engendrent des gains pour certains et des pertes pour d'autres.

Les emplois d'assemblage dans les pays développés ont été délocalisés vers des zones franches d'exportation, au fur et à mesure de l'industrialisation à vocation exportatrice des pays en développement. Les effets sur la création d'emplois, tant dans les grands pays en développement (Chine et Mexique) que dans les plus petits (Costa Rica, République dominicaine et le Sri Lanka), ont été considérables et bénéfiques, en particulier pour les femmes, qui travaillaient souvent dans des usines de vêtements³⁴. Dans de nombreux cas, l'externalisation a stimulé le développement local même si la qualité du travail et l'application des normes de travail sont variables (encadré 3.3).

La délocalisation mondiale (externalisation de la production ou de la prestation de services à l'étranger) des emplois du secteur tertiaire a démarré dans les années 1990 sous l'impulsion des progrès des technologies de l'information et de la communication, qui rendaient possible l'exécution de nombreux services d'appui en externe. Suite à l'éclatement de la bulle dot-com en 2001-2002, les entreprises technologiques se sont intéressées de plus près aux mesures de réduction des coûts impliquant la délocalisation des activités secondaires vers des pays à salaires inférieurs et hautes compétences techniques, dont l'Inde en particulier. Entre

2000 et 2010, le nombre d'emplois directs dans les technologies de l'information et de la communication en Inde a fait un bond de 284 000 à plus de 2,26 millions³⁵. L'Inde a maintenu une position forte en tant que destination de délocalisation des emplois du tertiaire sur les quelques dernières années, mais ces destinations deviennent de plus en plus diverses³⁶. Le secteur tertiaire progresse également en Fédération de Russie, en Amérique latine et en Afrique, répondant en partie à l'intérêt des entreprises pour la diversification sur divers fuseaux horaires afin de proposer un service 24 h/24³⁷.

Dans les pays développés, la délocalisation est considérée comme une cause de perte d'emplois, faisant craindre la disparition de toutes ces catégories d'emploi. Dans l'industrie manufacturière, le processus a démarré dans les années 1960 et 1970 avec le déplacement progressif de la production vers des réseaux nationaux, régionaux et internationaux, la forme la plus moderne et la plus répandue de production industrielle. Cependant, les estimations des conséquences de la délocalisation sur les travailleurs des pays développés varient et les effets dans la durée sont moins clairs que les effets au court terme. Les pertes d'emplois sont plus lourdes dans l'industrie manufacturière que dans le secteur tertiaire. On estime qu'une augmentation de 1 % des biens manufacturés intermédiaires importés réduit l'emploi dans le secteur manufacturier du pays importateur de 0,15 %, et qu'une hausse de 1 % des services intermédiaires importés réduit l'emploi dans le tertiaire de 0,08 %³⁸. Les pertes d'emploi liées

L'une des plus grandes conséquences de la mondialisation est l'externalisation des processus d'entreprise

ENCADRÉ 3.3

La Bosnie-Herzégovine : un développement local par l'externalisation

À l'heure où la Pologne et la Slovaquie s'imposent en épïcètres du secteur tertiaire en Europe et émergent en meneurs de la révolution numérique en Europe centrale et de l'Est, la Bosnie-Herzégovine se transforme en cible d'externalisation des grandes sociétés industrielles et automobiles. Dans la quête incessante de main-d'œuvre qualifiée et à bas prix, la production des pièces automobiles est progressivement transférée de centres en Allemagne vers la République tchèque et la Slovaquie et plus loin à l'Est vers la Bosnie-Herzégovine.

L'externalisation en Bosnie-Herzégovine est encore relativement nouvelle et limitée, mais déjà, à l'échelle locale, le chômage recule tandis que l'entrepreneuriat et les start-ups locales sont en hausse. Par exemple, les possibilités ouvertes aux habitants des municipalités de

Gorazde et Zepce ont été considérablement renforcées par des entrées d'investissements de sociétés automobiles d'Europe occidentale. La transformation économique locale soutient le développement humain. Résultat notable à Gorazde, le taux de chômage des femmes est nettement inférieur au taux national. Des entreprises florissantes appartenant à des femmes emploient des centaines de travailleurs ; 40 % sont des femmes (plus que la moyenne nationale de 34 %), dont un grand nombre de cadres. Autant de tendances prometteuses, qui rappellent la Slovaquie du milieu des années 1990 et les premiers relativement petits investissements dans l'externalisation qui préparèrent le terrain pour les entrées plus conséquentes qui suivirent.

Sources: Bureau du rapport sur le développement humain.

à la délocalisation varient également d'un pays à l'autre, les pertes à court terme allant de zéro dans certains pays à 0,7 % de toutes les pertes d'emploi aux Pays-Bas et à presque 55 % au Portugal³⁹.

À l'heure actuelle, les tâches les plus susceptibles d'être externalisées sont l'appui administratif, les opérations commerciales et financières, les tâches informatiques et mathématiques. En Australie, au Canada et aux États-Unis, 20 à 29 % de tous ces emplois pourraient être délocalisés, mais il est peu probable qu'ils le seront tous⁴⁰. Un grand nombre de ces emplois sont dans des métiers du secteur tertiaire, moyennement à très qualifiés, qui peuvent être effectués à plus bas prix à l'étranger au fur et à mesure que les niveaux d'éducation montent et que les infrastructures de communication s'améliorent dans les pays en développement.

Ainsi, même si l'accès à de nouveaux emplois dans les pays d'accueil des activités délocalisées présente d'immenses bénéfices, les individus qui perdent leur emploi, en particulier dans les pays développés, devront éventuellement être reconvertis pour un environnement plus compétitif. Afin de faciliter l'adaptation des travailleurs dont les moyens d'existence sont menacés par la délocalisation des emplois du commerce, des programmes doivent être mis en place pour aider les individus à rechercher un emploi, à valoriser leurs compétences et continuer d'accéder à un revenu minimum. De même, la formation peut aider les travailleurs des pays en développement à accéder aux emplois créés par la délocalisation.

Les chaînes de valeur mondiales

De nombreuses activités économiques sont intégrées dans des réseaux de production et des chaînes de valeur mondiales qui englobent plusieurs pays, voire plusieurs continents. Cette intégration va de la fourniture de matières premières et sous-composants à l'accès aux marchés et aux services après-vente. Ainsi, la production s'effectue dans des réseaux économiques complexes et dynamiques constitués de relations inter et intra-entreprise et de réseaux mondiaux, où les rapports sont de « nombreux à nombreux » au lieu de « un à un »⁴¹.

La transition vers des chaînes de valeur mondiales signifie que la production n'est plus une affaire de délocalisation d'une activité particulière vers une seule destination par une seule société dans un seul secteur. Il s'agit de biens et services intermédiaires organisés en processus

de production fragmentés et internationalement dispersés, coordonnés par des multinationales et couvrant plusieurs secteurs. Un composant ou service donné est produit par un réseau de filiales, de partenaires contractuels et de fournisseurs indépendants souvent implantés dans des pays en développement, qui relèvent d'un siège social souvent implanté dans un pays développé. Nous sommes passés de la mondialisation de secteurs d'activité à la mondialisation de tâches et d'étapes de production⁴². La coordination nécessaire au bon fonctionnement de cette forme de production a été facilitée par la révolution numérique et les avancées en technologie de l'information et de la communication.

Le nombre de personnes employées dans ces chaînes de valeur mondiales, déjà élevé, est en hausse : dans 40 pays munis de données, on estime qu'une personne sur cinq travaillait dans des chaînes de valeur mondiales en 2013, soit 453 millions de personnes (par rapport à 296 millions en 1995), dont 190 millions de femmes⁴³.

L'intégration des pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales a multiplié les chances de travail rémunéré et infléchi les tendances de participation des femmes à la vie active (un grand nombre de femmes trouvent un emploi dans l'industrie vestimentaire). Les investissements sont bénéfiques aux jeunes qui peuvent acquérir de nouvelles compétences utiles pour le restant de leur vie professionnelle. Mais les femmes de tous les âges et de tous les niveaux de compétence ont besoin d'emplois. La tendance des usines à employer uniquement des femmes jeunes peu qualifiées est préoccupante, car elle ouvre peu de débouchés aux femmes plus âgées ou plus qualifiées. Les niveaux de protection du travail sont eux aussi inquiétants.

Les avantages qui accompagnent la participation des travailleurs et des économies aux chaînes de valeur mondiales ne sont pas réglés d'avance. L'intégration dans les chaînes de valeur mondiales influe différemment et parfois de manière contradictoire sur les aspects du développement humain. Elle n'en dit pas long sur la qualité du travail dans les usines mondialement intégrées et n'indique pas si les travailleurs ont ou non développé leurs capacités humaines.

Qui plus est, le système de chaînes de valeur mondiales crée des gagnants et des perdants, à l'intérieur des pays et des secteurs d'activité, tout comme d'un pays et d'un secteur à l'autre. La nature libre des chaînes de valeur mondiales peut diminuer la sécurité de l'emploi et

Le système de chaînes de valeur mondiales crée des gagnants et des perdants

exercer une pression à la baisse des coûts sur les gouvernements et les sous-traitants. Cette pression est alors répercutée sur les salaires et les conditions de travail, notamment de la main-d'œuvre peu qualifiée. Les pays en développement risquent en outre de se trouver piégés dans les structures à faible valeur ajoutée des chaînes de valeur mondiales qui limitent les possibilités de travail, le développement des compétences et l'exposition aux technologies.

La transition vers les chaînes de valeur mondiales a introduit de nouvelles complexités pour les travailleurs, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Des questions se posent sur ce qu'ils gagnent à travailler à l'intérieur ou à l'extérieur des chaînes de valeur mondiales. Il apparaît que la productivité est supérieure dans les chaînes de valeur mondiales, mais que les salaires des travailleurs sont les mêmes à l'intérieur et à l'extérieur de ces chaînes⁴⁴. Des questions se posent alors sur la répartition des gains de productivité entre les travailleurs et les capitaux.

Les pressions du marché transmises à travers les chaînes de valeur mondiales sont généralement absorbées par les travailleurs, que ce soit au niveau des salaires (poussés à la baisse par la concurrence mondiale), par des emplois de moins en moins formalisés et une insécurité contractuelle croissante causée par la multiplicité des chaînes de sous-traitance (créant une exposition à la volatilité des prix dont l'origine dépasse les marchés locaux et les frontières nationales) ou par des licenciements aux périodes creuses. Dans une économie mondiale compétitive, les multinationales comptent de plus en plus sur des effectifs privés de leurs droits, c'est-à-dire sur un panachage de contrats à durée déterminée, de travailleurs temporaires, de sous-traitants indépendants, de travailleurs recrutés pour des projets précis et de travailleurs extérieurs, pour assurer la flexibilité de la production et maîtriser les coûts⁴⁵. La participation aux chaînes de valeur apporte des emplois sûrs et décents à certains, mais un travail plus précaire à d'autres (même dans le même pays et le même secteur). Les travailleurs temporaires travaillent souvent aux côtés de titulaires de contrats à durée indéterminée, créant une espèce de dualisme du travail.

En dépit des défis, des politiques coordonnées aux niveaux national, régional et mondial peuvent aider les individus à s'épanouir dans un environnement du travail mondial, façonné par les chaînes de valeur mondiales. Cela demande néanmoins beaucoup plus que des

politiques publiques ordinaires ou de petits pas stratégiques. Le Chapitre 6 donne quelques exemples des types de politiques publiques susceptibles d'aider les travailleurs et les pays à prospérer lorsque le travail devient plus flexible et traverse les frontières nationales.

Le travail à l'ère numérique

La révolution numérique mérite que l'on s'y intéresse en raison des changements qu'elle crée dans le monde du travail et de la manière dont elle accélère la mondialisation. Au cours des quelques dernières années, la révolution numérique a stimulé la production mondiale de biens et services, en particulier le commerce numérique (figure 3.4). En 2014, le commerce mondial des biens a atteint 18,9 billions de dollars des États-Unis et le commerce des services, 4,9 billions⁴⁶.

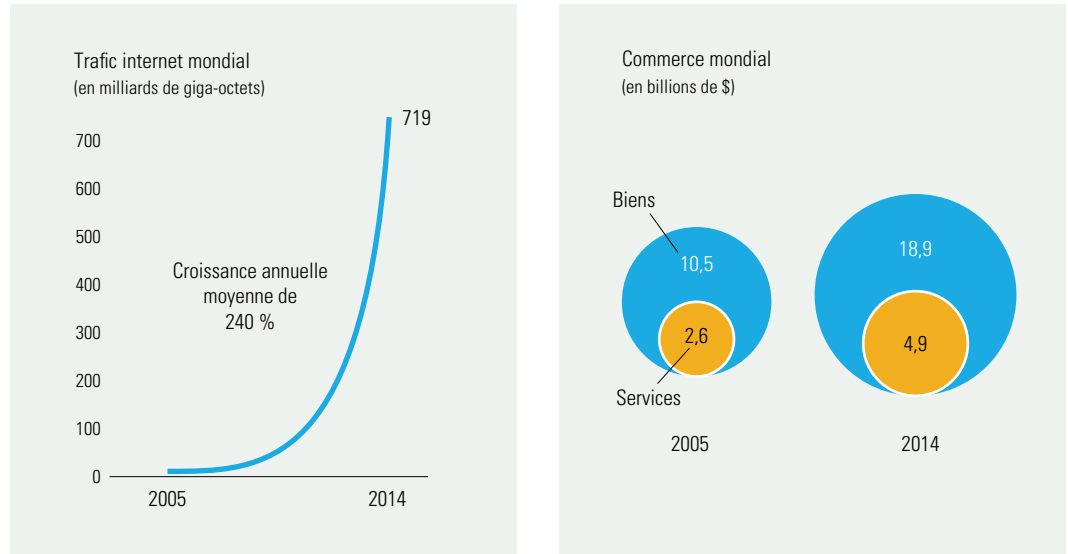
La portion à haute intensité de savoir des flux mondiaux domine de plus en plus les flux à haute intensité capitalistique et à haute intensité de main-d'œuvre, et augmente plus vite qu'eux. Aujourd'hui, les flux à haute intensité de savoir représentent la moitié des flux mondiaux et leurs parts croissent : les flux de biens à haute intensité de savoir augmentent 1,3 fois plus vite que les flux de biens à haute intensité de main-d'œuvre⁴⁷. Par conséquent, les éléments numériques des flux de biens et services ont également augmenté (figure 3.5). En effet, de nombreux biens, comme le démontre « l'économie des applications », sont aujourd'hui entièrement virtuels. Une grande partie des données passe par l'internet, souvent sur des smartphones. On compte actuellement plus de 7 milliards d'abonnements mobiles, 2,3 milliards de personnes possèdent un smartphone et environ 3,2 milliards ont accès à l'internet⁴⁸.

S'il est vrai que l'étendue et la pénétration des technologies numériques sont en train de transformer universellement le monde du travail, leurs effets varient d'un pays à l'autre selon son propre contexte social et développemental. Certaines évolutions technologiques sont transversales, notamment les technologies de l'information et de la communication, le téléphone mobile et les autres appareils portables. Les pays continueront quand même d'avoir des structures de production et d'emploi divergentes, des usages différents des technologies numériques, déterminés en grande partie par les poids économiques relatifs de l'agriculture, de l'industrie et du secteur tertiaire, ainsi que par les ressources

La révolution numérique est en train d'accélérer la mondialisation et de transformer le monde du travail

FIGURE 3.4

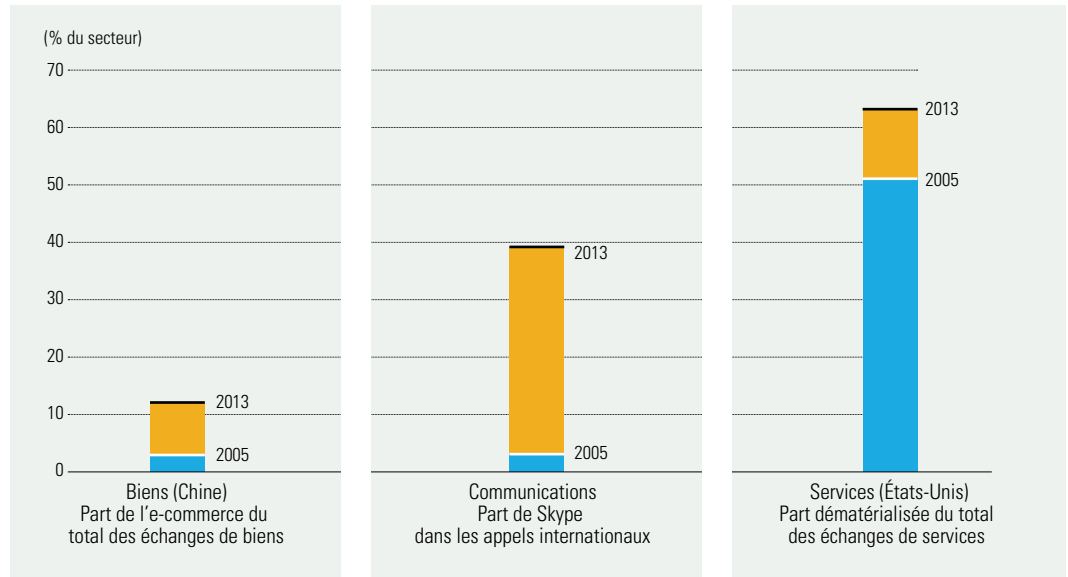
La révolution numérique a stimulé la production mondiale de biens et services, en particulier le commerce numérique



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain à partir de données de la CNUCED, 2015, et de Cisco, 2015.

FIGURE 3.5

Quelques exemples de la croissance de l'élément numérique des flux internationaux



Remarque : les éléments numériques sont les flux de données et de communication. Par exemple, les échanges transfrontaliers, des livres aux fichiers de conception, sont des éléments numériques des flux.

Source : McKinsey Global Institute, 2014.

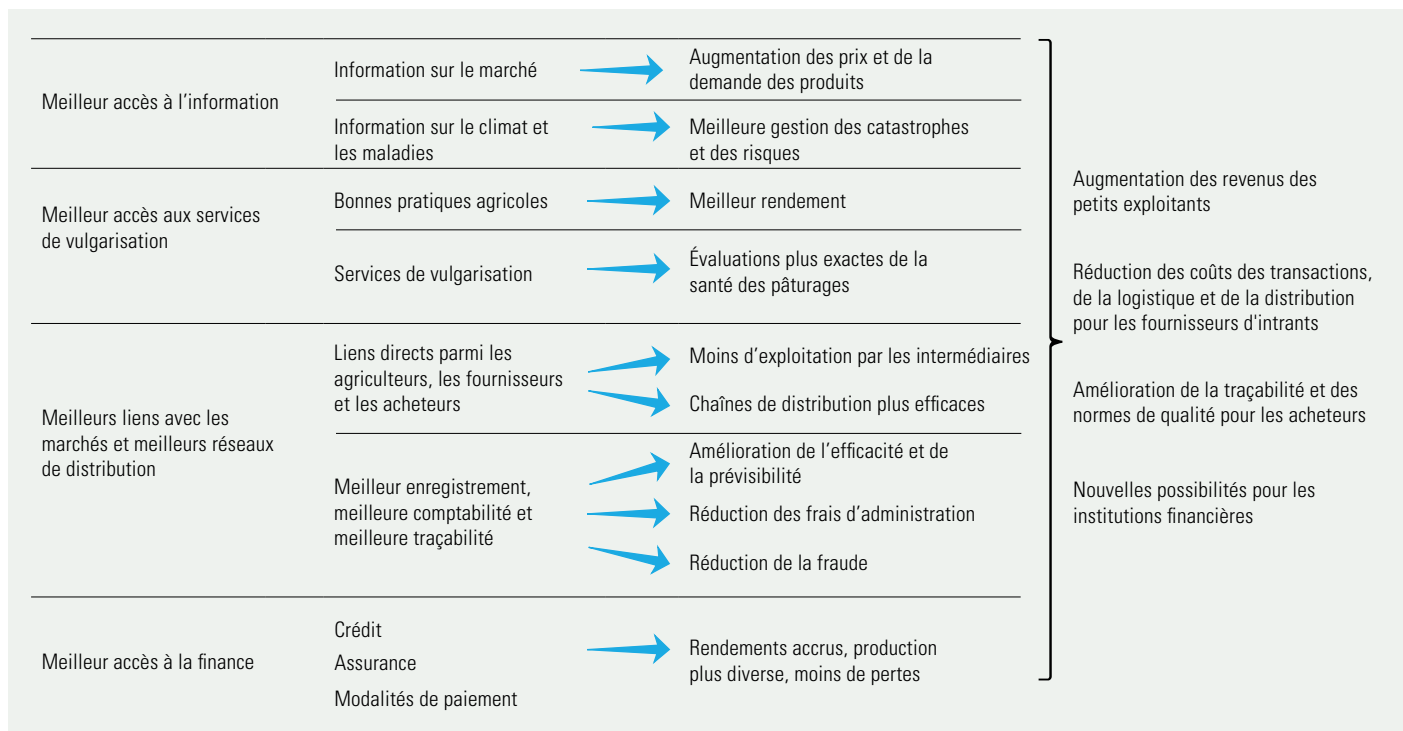
Les téléphones mobiles autonomisent les travailleurs par l'information

investies dans le développement des capacités des individus. Les marchés du travail, le rapport entre travail rémunéré et non rémunéré et les types prédominants de lieux de travail sont différents d'un pays à un autre, d'où les variations de l'impact des technologies numériques sur le travail.

Associée aux industries de haute technicité, la révolution numérique n'en influence pas moins tout un éventail d'activités plus informelles, de l'agriculture à la vente de rue. Certaines sont parfois directement liées aux appareils mobiles. En Éthiopie, les agriculteurs utilisent des téléphones mobiles pour suivre les cours

FIGURE 3.6

Utilisations possibles des applications mobiles pour l'agriculture et le développement rural



Source : Qiang et al., 2011.

du café⁴⁹. En Arabie saoudite, ils utilisent les technologies sans fil pour distribuer avec précaution l'eau d'irrigation peu abondante pour la culture du blé⁵⁰. Dans certains villages du Bangladesh, des femmes utilisent leurs téléphones pour fournir des services rémunérés à des voisins. Un grand nombre de personnes vendent des cartes téléphoniques ou vendent et réparent des téléphones mobiles dans les pays en développement.

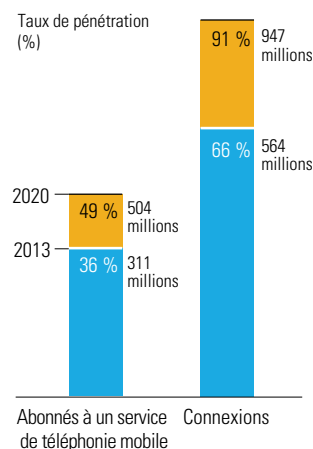
La téléphonie mobile facilite désormais de nombreux aspects du travail grâce aux appels vocaux, aux SMS et aux applications mobiles. Certaines utilisations de la téléphonie mobile dans l'agriculture sont illustrées à la figure 3.6 ci-dessus. Un grand nombre d'autres d'activités – formelles et informelles, rémunérées et non rémunérées – profitent également de cette technologie, des vendeurs de nourriture au Caire aux nettoyeurs des rues au Sénégal et aux auxiliaires de vie à Londres. Il est probable que l'activité économique basée sur les téléphones mobiles augmentera rapidement. Une augmentation des abonnements mobiles, de 311 millions en 2013 à 504 millions en 2020, est prévue en Afrique subsaharienne (figure 3.7)⁵¹.

Les téléphones et l'internet mobiles offrent une multitude de possibilités et d'avantages nouveaux aux travailleurs et aux économies en général :

- *Accès à des données dynamiques sur les prix.* En Inde, les agriculteurs et les pêcheurs qui suivent les conditions météorologiques et comparent les prix de gros à partir de leurs téléphones mobiles ont augmenté leurs bénéfices de 8 %. Un meilleur accès à l'information a entraîné une chute de 4 % des prix à la consommation⁵². De même, au Niger, l'utilisation des téléphones mobiles a réduit les différences de cours des céréales sur les marchés intérieurs du pays de 10 %⁵³. Les téléphones mobiles autonomisent les travailleurs par l'apport d'information.
- *Gains de productivité.* Dans des pays aussi divers que la Malaisie, le Mexique et le Maroc, les petites et moyennes entreprises qui ont accès à l'internet ont enregistré en moyenne un gain de productivité de 11 % en réduisant les coûts de transaction et les obstacles à l'entrée sur le marché⁵⁴.
- *Création d'emplois.* L'internet et les technologies mobiles créent de nouveaux emplois, directement à travers la demande de main-d'œuvre émanant d'entreprises

FIGURE 3.7

Une hausse considérable des abonnements mobiles et des connexions est prévue en Afrique subsaharienne entre 2013 et 2020



Source : GSMA, 2014.

technologiques, et indirectement à travers la demande qui provient de l'écosystème global d'entreprises créées pour appuyer les entreprises technologiques. Les emplois indirects concernent les prestataires de services d'installation et d'entretien ainsi que les prestataires de services professionnels, notamment la publicité et la comptabilité.

- *Gestion de la chaîne d'approvisionnement.* Les possibilités de suivi des commandes et des livraisons accroissent l'efficacité des petites entreprises ; une évolution utile dans tous les domaines, de la réduction des déchets alimentaires à l'élargissement de l'accès aux emplois dans les chaînes de valeur mondiales.
- *Meilleurs services.* Les téléphones mobiles étendent la portée des services de vulgarisation agricole. En Inde, au Kenya et en Ouganda, les agriculteurs peuvent contacter des services d'assistance, par appel vocal ou SMS, pour demander des services agricoles techniques⁵⁵. Au Kenya, une application appelée iCow aide les éleveurs de bétail à maximiser le potentiel de reproduction de leurs bêtes en surveillant leur cycle de fécondité.
- *Services du marché du travail.* Les services mobiles peuvent mettre employés et postes vacants en relation. En Afrique du Sud, l'élargissement de la couverture de téléphonie mobile est lié à une augmentation de 15 % de l'emploi, principalement pour les femmes⁵⁶. De nombreuses entreprises de recrutement donnent aux demandeurs d'emploi l'accès à des informations en temps réel sur les postes vacants, tout en aidant les employeurs à étendre les systèmes de recrutement aux emplois de premier niveau et peu qualifiés⁵⁷. Les messages vocaux sont particulièrement utiles pour recruter les demandeurs d'emploi qui ont des difficultés à lire et écrire.
- *Banque mobile.* Les téléphones mobiles peuvent être utilisés pour transférer des fonds et effectuer des paiements. Les travailleurs de l'industrie vestimentaire ou les vendeurs de fruits dans les zones urbaines peuvent ainsi effectuer des opérations bancaires rapidement et renvoyer de l'argent aux ménages ruraux. Quelques-uns des services les plus évolués dans le domaine de l'argent mobile ont été mis au point en Asie du Sud avec bKash au Bangladesh, et en Afrique subsaharienne avec M-Pesa au Kenya.
- *Accès à la finance.* Les petites entreprises peuvent utiliser les services en ligne pour accéder à des financements proposés par

des intéressés dans le monde entier. CARE International possède un système qui permet aux investisseurs potentiels de parcourir les profils et les idées de petite entreprise d'individus dans 10 pays, dont la Bosnie-Herzégovine. Les particuliers peuvent investir un minimum de 25 \$⁵⁸.

Ce ne sont là que quelques exemples des avantages que l'accès à l'internet et à la téléphonie mobile peuvent procurer aux travailleurs et aux économies. Il donne aux individus les moyens de débrider leur créativité et leur ingénuité par le travail, dans l'intérêt de la productivité et du développement humain. Bien plus est possible, en particulier si des efforts sont consentis pour veiller à un accès équitable à l'internet et à la téléphonie mobile, surtout pour les femmes et les habitants des zones rurales. Selon une étude, un accès à l'internet dans les pays en développement égal à celui des pays développés générerait un PIB estimé à 2,2 billions de dollars des États-Unis et créerait plus de 140 millions d'emplois nouveaux, soit 44 millions en Afrique et 65 millions en Inde. La productivité à long terme des pays développés pourrait être augmentée de jusqu'à 25 %⁵⁹.

Les nouveaux horizons du travail

La révolution numérique, qui transforme le rendement et l'emploi, est susceptible d'autonomiser des millions d'individus en leur offrant de nouveaux modes de travail et de nouveaux emplois. Les activités évoluent cependant au-delà de l'emploi dans le sens traditionnel et la nature du travail, en tant qu'activité individuelle fondée sur le marché, ne pourra que changer. L'intelligence artificielle perturbera très certainement l'activité économique telle que nous la connaissons. Dans certains cas, les nouvelles formes de collaboration, de partage et d'innovation transformeront le travail en une expérience plus sociale.

Les nouveaux producteurs

L'économie numérique a pour particularité la perspective d'un coût marginal nul : le savoir numérisé dans les données et les applications, une fois généré, peut être reproduit à l'infini presque sans coût supplémentaire. La reproduction à faible coût ou à coût zéro élargit l'accès aux fruits du travail, mais pourrait créer peu d'emplois supplémentaires. Twitter avait 302 millions d'utilisateurs actifs en mars 2015, qui créaient ou transmettaient des informations

et des nouvelles au moyen de 500 millions de tweets par jour⁶⁰. Or Twitter n'a que 3 900 employés, dont la moitié sont des ingénieurs⁶¹.

Une deuxième particularité importante de l'économie numérique, qui dicte si le travail se traduit en emplois, réside dans le fait que certains des biens et services consommés sont produits par les consommateurs eux-mêmes, devenus « prossomateurs ». L'exemple le plus frappant est probablement celui de Wikipédia, qui compte plus de 73 000 contributeurs bénévoles actifs⁶². L'encyclopédie en ligne gratuite est en concurrence directe avec les services d'information payants comme l'Encyclopaedia Britannica qui en 2012 a cessé la publication de son édition imprimée après 244 années⁶³.

Des évolutions semblables du travail se produisent dans le monde matériel. Les technologies nouvelles, dont certaines sont mentionnées plus haut dans le chapitre, donnent lieu à des formes radicalement nouvelles et généralement plus décentralisées de production et de consommation. L'énergie en est un exemple. Depuis longtemps, les ménages peuvent produire eux-mêmes leur électricité au moyen de turbines. Aujourd'hui, grâce aux réseaux intelligents, ils peuvent aussi vendre leur surplus au réseau, tirant un bénéfice financier d'un travail autrefois non rémunéré.

Les services et biens personnalisés

La technologie transforme aussi les marchés lorsqu'un grand nombre de services à la personne passent en ligne. Les clients peuvent aujourd'hui utiliser l'internet pour acheter de l'alimentation, commander des repas à des restaurants, réserver une chambre d'hôtel ou un vol et acheter des services d'aide ménagère ou de garde d'enfants. Les services achetés en ligne engagent moins que l'emploi d'une personne à temps complet et laissent le client libre de n'y faire appel qu'occasionnellement. Les services en ligne sont aussi une source de travail temporaire pour ceux qui cherchent un complément de rémunération ou qui préfèrent un planning souple. Les sociétés de services en ligne à la tâche proposent, par exemple, de faire vos courses ou de faire la queue pour acheter vos billets de théâtre, moyennant paiement. Les services de traduction en ligne donnent aux clients l'option d'employer des traducteurs « à la pièce ». Certains sont des étudiants en quête de travail flexible.

La révolution numérique a aussi révolutionné le travail créatif et autonomisé les petits producteurs

et artisans. Il est possible aux artisans, par l'intermédiaire de sites comme eBay et Etsy, de trouver des acheteurs à la recherche d'objets précis ou spéciaux. Les auteurs et artistes peuvent s'autopublier et partager leurs œuvres dans le monde entier, sous forme de livres électroniques, de musique téléchargeable ou de clips vidéo. Les smartphones ont créé un nouveau marché de masse pour les petits créateurs de logiciels qui ciblent des besoins précis. Les magasins en ligne vendent des applications individuelles pour tout faire : surveiller sa santé, apprendre une langue, jouer, etc. L'économie des applications qui en est née s'est développée à une vitesse vertigineuse. Une étude affirme qu'en 2013, l'économie des applications a fourni une forme ou une autre de travail à 750 000 personnes rien qu'aux États-Unis⁶⁴.

Les nouveaux services aux entreprises

Depuis l'arrivée de l'internet dans les foyers, des particuliers peuvent fournir des services de traitement administratif depuis leur domicile. Ils possèdent souvent de compétences spécialisées (col blanc) comme la programmation informatique, la rédaction et les tâches juridiques de back-office. Ces travaux, souvent pour le compte de sociétés dans des pays développés, sont exécutés dans des pays comme le Bangladesh, l'Inde et les Philippines.

Une grande partie de cette activité passe par des sociétés qui mettent des indépendants en relation avec les petites et moyennes entreprises donneuses d'ordres. Ces sociétés intermédiaires touchent une commission des indépendants, mais généralement pas des donneurs d'ordres. La majeure partie de ce travail s'est concentrée dans les zones urbaines, mais des initiatives sont en cours pour étendre les possibilités aux secteurs plus défavorisés par l'Impact Sourcing, une forme d'externalisation socialement responsable dans un but de création d'emplois pour les groupes défavorisés⁶⁵. Il sera ainsi possible d'augmenter l'emploi dans les milieux ruraux.

L'économie du partage

Une autre tendance émergente susceptible de réorganiser le travail est celle de l'économie du partage. Il est désormais possible d'assortir l'offre et la demande directement entre les prestataires et les consommateurs individuels. Nous pouvons utiliser notre propre véhicule pour fournir des services de taxi, estompant la distinction entre les chauffeurs professionnels et les particuliers qui ont une place libre dans leur voiture. La technologie permet aussi aux

L'économie du partage est une autre tendance émergente susceptible de réorganiser le travail

chauffeurs de taxi traditionnels de travailler plus efficacement en trouvant des clients par l'intermédiaire de services en ligne comme Uber et GrabTaxi, qui opèrent dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est. En Inde, mGaadi fonctionne selon le même principe pour les conducteurs de rickshaw. D'autres sociétés donnent la possibilité à des particuliers de louer une chambre chez eux (par exemple Airbnb).

Chacun peut ainsi mieux rentabiliser ses immobilisations, notamment sa voiture ou son logement. Mais ce type de structures peut aussi remplacer des emplois plus traditionnels en faisant concurrence aux hôtels et services de transport conventionnels, par exemple les chauffeurs de taxi et le personnel hôtelier, généralement peu qualifiés et mal rémunérés. Elles s'accompagnent également de nouveaux défis en matière de réglementation des services, de contrôle de la qualité et de protection des consommateurs. À certains égards, la professionnalisation du travail est en train de faire marche arrière.

Les start-ups

La technologie a facilité la création d'entreprises, une option qui attire les jeunes. Certains quittent même des emplois assez prestigieux pour monter leur propre société. Ceux qui souhaitent poursuivre seuls une idée qui mûrit dans le cadre de leur travail disposent d'un plus

grand nombre d'outils pour aller jusqu'au bout de leur ambition entrepreneuriale. En effet, on estime aujourd'hui à 455 millions le nombre d'entrepreneurs dans les pays représentant 73 % de la population mondiale, par rapport à 400 millions en 2011⁶⁶.

Ces individus, souvent jeunes, voient l'entrepreneuriat comme une alternative viable aux emplois traditionnels et un moyen de vivre leurs rêves. Des start-ups prennent racine à la fois dans les pays développés et les pays en développement. L'Asie les adopte assez rapidement. Les débouchés pour les jeunes sont nombreux, appuyés par la technologie financière et le Big Data⁶⁷. Les start-ups sont toutefois confrontées à certaines difficultés. L'accès au capital en est une, les idées viables une autre. Dans les pays en développement, l'inefficacité des institutions juridiques est problématique. La viabilité dans la durée est leur plus grand défi (encadré 3.4).

Le travail collaboratif (crowdworking)

En plus de travailler en tant que prestataires individuels en ligne, les employés trouvent du travail par des voies plus informelles, en tant que crowdworkers. Il s'agit généralement de « tâches d'intelligence humaine », assorties de paie et de conditions de travail moins qu'idéales. Clickworker, Cloud Work, Casting Words et le Mechanical Turk d'Amazon font partie des

ENCADRÉ 3.4

Les difficultés des start-ups dans les États arabes

Une enquête menée en 2013 sur les difficultés rencontrées par les start-ups dans les États arabes, auprès de plus de 700 entrepreneurs, dont près de la moitié dans le domaine technologique (y compris le développement et les services de logiciels, l'e-commerce et les services en ligne, les jeux, les télécommunications et les services mobiles) a abouti à de nombreuses constatations.

La plupart des entrepreneurs étaient de sexe masculin, avaient créé leur propre entreprise entre 25 et 35 ans, possédaient des diplômes universitaires, avaient étudié ou travaillé à l'étranger et s'étaient associés. L'âge moyen des entrepreneurs interrogés était de 32,5 ans et la plupart des entreprises avaient moins de cinq ans. Plus de 75 % des sociétés avaient été fondées par des hommes ; 23 % seulement des entrepreneurs étaient des femmes. Presque tous les entrepreneurs interrogés possédaient au moins une licence universitaire. 70 % préoyaient d'ouvrir de nouveaux bureaux, soit dans de nouveaux pays soit dans des pays où ils étaient déjà présents, dans l'année

ou les deux années à venir. Un grand nombre espérait se développer aux Émirats arabes unis (39 %) et en Arabie saoudite (38 %). Presque tous les entrepreneurs avaient financé leur start-up avec des économies personnelles ou l'aide de parents ou d'amis, tandis que 24 % avaient bénéficié d'un investissement providentiel. Une part importante signalait ne pas avoir reçu d'aide des banques commerciales.

Un quart des entrepreneurs indiquait que les investissements étaient difficiles à obtenir. Une plus grande réserve de capitaux, composée de différents types et sources de financement, pourrait améliorer l'accès au financement. De nombreuses sociétés mettaient en avant le fait qu'il était difficile de trouver des partenaires pour faciliter le développement à l'étranger, ainsi que les coûts généraux et les obstacles juridiques. Les femmes étaient peu représentées dans toutes les start-ups. Ce manque d'inclusion indique qu'une plus grande diversité des sexes et de l'éducation pourrait contribuer à accroître la réserve d'innovation.

Source : WYNE, 2014.

grands acteurs du marché. Le « Mechanical Turk » d'Amazon est en tête du palmarès, avec une réserve mondiale d'un demi-million de travailleurs⁶⁸. En juillet 2015, le nombre de tâches d'intelligence humaine proposées à des travailleurs atteignait 325 000⁶⁹.

Les demandeurs sont libres de ne pas payer s'ils sont mécontents du travail fourni par Mechanical Turk. Ils peuvent aussi donner une mauvaise évaluation : un turker (c'est-à-dire un travailleur sur la plate-forme Mechanical Turk) qui reçoit plusieurs mauvaises appréciations n'est plus autorisé à accepter le même type de tâches. Des initiatives sont en cours pour tenter d'améliorer la qualité du travail et la qualité des services, afin que les deux puissent se renforcer mutuellement (encadré 3.5).

ENCADRÉ 3.5

Les initiatives d'amélioration du travail collaboratif

CloudFactory engage environ 3 000 travailleurs collaboratifs au Kenya et au Népal. La société cherche à améliorer son service en traitant bien ses prestataires. Au lieu d'offrir un marché ouvert, elle sélectionne, forme et encadre ses travailleurs. Les travailleurs de CloudFactory n'ont pas besoin de consacrer beaucoup de temps à la recherche de travail et gagnent généralement entre 1 \$ et 3 \$ de l'heure, ce qui est assez bien payé pour du travail collaboratif.

MobileWorks, une société qui fonctionne selon des principes analogues, a lancé sa plate-forme LeadGenius en 2010 et compte aujourd'hui plusieurs centaines de travailleurs à temps complet dans 50 pays. Elle cible les groupes défavorisés et marginalisés, des vétérans militaires aux réfugiés. À l'inverse de la plupart des sociétés de crowdworking, elle paye à l'heure. En supprimant l'incitation à la rapidité d'exécution, elle cherche à garantir un travail de haute qualité. Les crowdworkers de MobileWorks peuvent s'attendre à jusqu'à 40 heures de travail par semaine. La paie est presque toujours supérieure au salaire minimum national.

Source : Pooler, 2014.

L'économie du savoir

Depuis quelques années, le savoir est au cœur de la production. Même dans l'industrie manufacturière, la valeur des produits finis est de plus en plus dérivée du savoir qu'ils représentent. Par exemple, le prix d'un smartphone haut de gamme est moins dicté par le coût des pièces et de l'assemblage et davantage par le coût élevé de la conception et de l'ingénierie sophistiquées⁷⁰. En 2012, la recherche et le développement, combinés

avec la main-d'œuvre qualifiée, constituaient une grande part de la valeur de presque la moitié du commerce total de biens, services et financements à haute intensité de savoir, soit près de 13 billions de dollars des États-Unis⁷¹. Cette proportion augmente régulièrement tandis que celle des produits et services à haute intensité de main-d'œuvre, de capitaux ou de ressources, plutôt que de savoir, baisse. L'explication se trouve en partie dans les différences salariales des pays qui participent aux chaînes de valeur mondiales, ainsi que dans la répartition des tâches de la chaîne de valeur mondiale entre les pays à salaires élevés et bas.

Les économies agraires existent toujours, même si elles sont de moins en moins nombreuses. Et les activités industrielles persistent, même si elles sont transformées et supplantées par des technologies et des lieux de travail informatiques. Force est de constater que la croissance des sociétés du savoir et des modèles d'entreprise innovants entraîne d'énormes transformations des environnements de travail et des compétences demandées pour un grand nombre d'emplois. Les environnements de travail sont riches en technologie, et tout un nouvel éventail de métiers est né, fondé sur la production, l'analyse, la distribution et la consommation d'information⁷².

La difficulté posée par le décalage des compétences dans l'économie du savoir est due à la vitesse de l'innovation technologique et à la croissance rapide de la demande de compétences nouvelles et sans cesse plus pointues, qui n'arrivent pas à suivre le rythme. Dans une étude menée auprès d'entreprises de huit pays européens, 27 % des employeurs potentiels signalaient ne pas pouvoir pourvoir les postes vacants parce que les candidats ne possédaient pas les compétences nécessaires⁷³. Environ 45 % des employeurs en Grèce et 47 % en Italie faisaient également état d'un manque de compétences de base qui entravait leur activité⁷⁴.

Aujourd'hui, les emplois en croissance dans les pays développés demandent des compétences relationnelles complexes qui exigent un niveau élevé de savoir, de jugement et d'expérience – davantage que les compétences transactionnelles ou productives courantes. Par exemple, en Union européenne, 16 millions d'emplois très qualifiés devraient être ajoutés entre 2010 et 2020, tandis qu'environ 12 millions d'emplois exigeant peu ou pas de qualifications formelles devraient disparaître⁷⁵. Un grand nombre des emplois créés est dans des services non commercialisables, comme

Il y a un décalage des compétences dans l'économie de la connaissance

les soins de santé, l'éducation et les services publics, autant de domaines d'importance fondamentale pour le développement humain.

Dans les pays en développement, la transition vers des services à plus forte valeur ajoutée et vers l'industrie manufacturière accroît la demande de travailleurs justifiant au moins d'une éducation secondaire et d'une formation professionnelle, ainsi que de professionnels et techniciens hautement qualifiés⁷⁶. Dans un marché du travail extrêmement dynamique, où les produits et procédés changent rapidement, un alphabétisme et un numérisme de base, ainsi qu'une formation continue rapide et efficace, sont indispensables. L'acquisition de compétences fondamentales favorise la réussite dans de nombreux aspects de la vie. Les compétences cognitives et non cognitives (la conscience, l'autoréglementation, la motivation et la vision) agissent l'une sur l'autre de manière dynamique pour déterminer l'évolution des capacités qui suivront. Les interventions pendant la petite enfance ont la plus grande influence sur le développement de ces compétences essentielles et reflètent l'investissement en capital humain des parents et des enfants⁷⁷. L'enrichissement des premiers environnements des enfants défavorisés peut améliorer leur développement et avoir un effet positif sur leurs compétences cognitives et non cognitives. La qualité de l'éducation, l'aptitude à apprendre et à résoudre des problèmes, et l'alphabétisation numérique sont de plus en plus importants⁷⁸. L'éducation primaire est aujourd'hui quasi-universelle dans la plupart des pays en développement, mais une éducation secondaire et une éducation de haute qualité sont les pierres angulaires d'une population active employable pour l'avenir.

L'intensité en savoir du travail permet aux entreprises de réduire les effectifs dans certains domaines. Elles peuvent désormais réduire le nombre de personnes chargées des tâches de routine, tant manuelles qu'intellectuelles, faciles à programmer et à automatiser. Un travail consistant à souder des plaques de métal peut souvent être confié à un robot, capable de faire le travail plus rapidement, plus économiquement et avec plus de précision. De même, un comptable qui effectue des tâches cognitives (calculs, etc.), peut généralement être remplacé par un logiciel.

Par le passé, de nombreuses économies prospères ont effectué la transition des biens à faible marge et forte intensité de main-d'œuvre à l'assemblage électronique, puis à la

fabrication, à la conception et à la gestion de niveau supérieur. Comme nous l'avons vu plus haut, les pays qui arrivent tard au processus de développement sont confrontés à ce que l'on appelle la « désindustrialisation prématurée » ou même la « non-industrialisation »⁷⁹. Ils ne peuvent plus se tourner vers l'industrie manufacturière pour absorber les millions de chômeurs puisqu'une grande partie de ce travail peut désormais être automatisée.

Le travail flexible

La révolution numérique rend possibles des formes de travail plus flexibles, grâce auxquelles les travailleurs peuvent adapter leurs moyens d'existence et leurs activités professionnelles à leurs vies. De nombreuses personnes dont les tâches sont effectuées sur ordinateur peuvent théoriquement travailler n'importe où, dans des cafés, des trains et en particulier à leur domicile. Certains employeurs prennent même en charge le coût des bureaux à domicile. Même lorsqu'ils utilisent leur propre ordinateur portable, les travailleurs peuvent se connecter sur leurs systèmes professionnels pour accéder à leur messagerie, à leurs fichiers et communiquer avec des collègues par téléconférence. En 2014, 14 % des travailleurs du Royaume-Uni passaient au moins la moitié de leurs heures de travail chez eux⁸⁰. De même, aux États-Unis en 2012, 64 millions de personnes avaient des emplois compatibles avec une part de télétravail d'au moins 50 %⁸¹.

La flexibilité au travail rendrait les travailleurs plus productifs et moins susceptibles de changer d'emploi (selon les recherches sur les politiques en faveur d'un meilleur équilibre travail-vie privée)⁸². Les recherches récentes menées par des entreprises de télécommunications indiquent que les horaires de travail flexibles et le télétravail ont un effet positif sur la performance à travers le partage du savoir, la coopération inter fonctionnelle et la participation interorganisationnelle⁸³.

La flexibilité au travail est toutefois généralement une option réservée à ceux qui ont un emploi formel. Les travailleurs engagés à court terme, souvent payés à l'heure, peuvent s'occuper de leur famille et autres besoins personnels, mais moyennant une perte de salaire (exception faite des indépendants plus qualifiés et à plus hauts revenus). Les travailleurs des pays en développement, dont un grand nombre vit dans ou au bord de la pauvreté, n'ont pas les moyens de s'offrir la flexibilité.

Les lieux de travail décentralisés et le télétravail présentent des avantages et des inconvénients. Ils éliminent les temps de trajet, permettent des horaires flexibles et offrent plus de liberté, mais au détriment des possibilités de travail d'équipe et de contact humain. Il est également plus difficile pour les employeurs de gérer leurs travailleurs.

Ces nouveaux modes de travail transforment aussi les bureaux. Dans un lieu de travail traditionnel, les bureaux attitrés peuvent rester inoccupés au moins la moitié du temps. Alternative plébiscitée, le hot-desking prévoit sept bureaux pour 10 employés, libérant ainsi de l'espace pour d'autres activités. Les travailleurs du savoir sont généralement présents sur le lieu de travail pour des séances de remue-méninges, pour résoudre des problèmes et pour générer des idées, autant d'activités qui demandent des espaces plus confortables, avec une abondance de cafés, des sièges confortables et des lieux silencieux.

Certains employeurs cherchent à rendre leurs bureaux si attractifs que les travailleurs ne ressentent pas le besoin de partir. Avec des cuisines, des restaurants, des salles de musculation, des salles de jeux et des nappes à leur disposition, les employés peuvent travailler et se reposer de manière plus souple et plus efficace. Ils peuvent aussi être en relation avec des partenaires et des clients sur plusieurs fuseaux horaires. Certains cabinets d'avocats au Royaume-Uni ont des « capsules de sommeil » où les avocats qui travaillent tard le soir peuvent se reposer ou occasionnellement passer la nuit.

Mais même loin du bureau, il est difficile d'échapper au travail. La connectivité permanente grâce aux appareils mobiles a estompé la distinction entre travail et loisirs et rapproché les lignes de séparation entre vie privée et vie publique. De nombreux travailleurs restent connectés à leur bureau pendant leurs vacances, de telle sorte qu'ils ne se détachent jamais de leur travail. Pour les indépendants et les travailleurs flexibles, qui ne savent jamais vraiment quand viendra la prochaine commande, faire la distinction entre le travail et les autres domaines de la vie peut être particulièrement difficile. Alors qu'ils peuvent paraître favoriser un meilleur équilibre entre vie privée et travail, ces modes de travail pourraient en fait être peu propices à une vie satisfaisante et enrichissante.

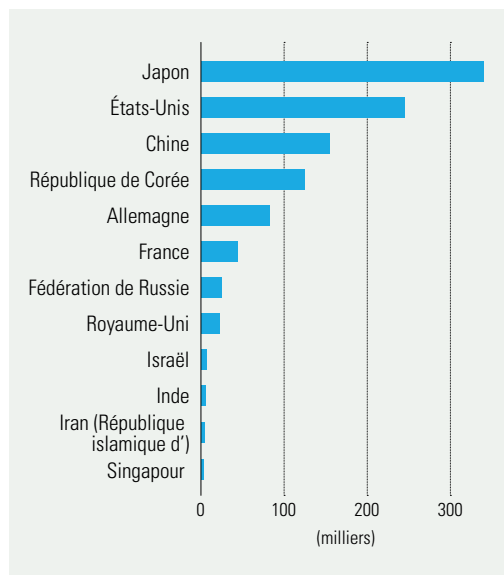
Les innovations créatives

Les avancées technologiques n'ont pas fait que transformer le travail ; sous leur impulsion, de nouvelles formes de créativité et d'innovation voient le jour. La révolution numérique, ainsi que les technologies de l'information et de la communication qui l'appuient, sont nées d'un travail de création et d'innovation. Des équipes collaboratives et des visionnaires ont transformé les idées en biens et services tangibles. Les technologies numériques sont rapides et suffisamment peu coûteuses pour favoriser toutes sortes de nouvelles innovations, des livres autopubliés aux voitures sans chauffeur et aux robots d'usine flexibles⁸⁴. La croissance des brevets accordés au cours des dix dernières années en témoigne. Entre 1970 et 2012, le nombre de brevets (États-Unis et autres pays) accordés par l'administration américaine des brevets et marques (United States Patent and Trademark Office) a presque quintuplé (figure 3.8)⁸⁵. Les innovations en informatique et en électronique ont joué un rôle crucial dans cette croissance : de 1990 à 2012, leur part dans tous les nouveaux brevets a plus que doublé, de 25,6 % à 54,6 %⁸⁶. La figure 3.9 indique les brevets accordés dans les 12 principaux pays concernés en 2013⁸⁷.

La numérisation des tableaux, des céramiques, des sculptures et des gravures élargit également l'accès aux œuvres d'art.

FIGURE 3.9

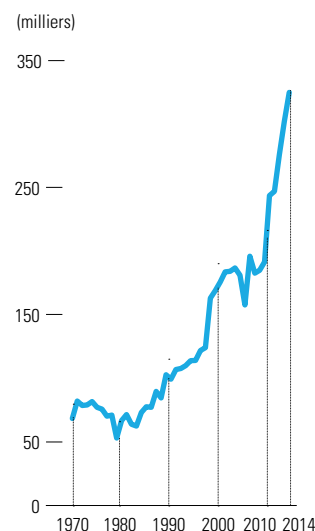
Le Japon est en tête en nombre total de brevets accordés en 2013



Source : OMPI, 2015.

FIGURE 3.8

Entre 1970 et 2014, le nombre de brevets accordés par le United States Patent and Trademark Office a presque quintuplé



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain à partir de données du USPTO, 2015.

Les avancées technologiques sont les moteurs de nouvelles formes de créativité et d'innovation



Le travail créatif

Le mathématicien allemand Carl Friedrich Gauss est le sujet d'une charmante anecdote. Selon la version relatée par notre professeur de mathématiques à Istanbul, pour punir une classe de lycéens en Allemagne qui chahutait (comme nous), le professeur leur demanda d'additionner tous les nombres, de un à cent. L'un des élèves, qui n'était autre que Gauss, réalisa soudain que la somme du premier et du dernier nombre, du deuxième et de l'avant-dernier, et ainsi de suite, était toujours 101. Remarquant par ailleurs qu'il y avait 50 de ces paires à l'intérieur des cent premiers nombres, il lui fallut deux minutes pour calculer le total (5 050) et trouver sa fameuse formule, gagnant ainsi des heures, voire des jours de calcul.

Pour moi, cette histoire ne concerne pas seulement les mathématiques, mais la créativité et toutes sortes de « travail créatif », même artistique et littéraire. L'examen de cette anecdote nous a aidés à mieux conceptualiser la notion de « travail créatif », ainsi qu'à discerner ses liens avec le développement humain et à en discuter.

Pour la plupart d'entre nous, le lien entre créativité et histoire humaine est si clair qu'il n'y a pas matière à débat. Dès les années 1960, les manuels d'histoire en Turquie nous enseignaient que même si les triomphes politiques et militaires étaient la plus importante mesure de la valeur d'une civilisation, nous devrions aussi tenir compte de ses œuvres artistiques, littéraires et créatives.

Dans la Turquie des années 1960, cependant, tous les enseignants n'auraient pas apprécié la créativité de Gauss en classe. Le but de la tâche distribuée à sa classe n'était pas d'encourager les élèves à être créatifs ou à s'amuser avec des nombres, mais de les punir en les forçant à chercher la solution. Là est peut-être la définition même de la créativité et de sa complication fondamentale : elle est toujours inattendue et surprenante.

Pour aller à l'essentiel, nous pourrions oser définir la créativité comme une force qui réduit la quantité d'effort requise pour réaliser quelque chose, en transformant les règles et les traditions qui rendraient autrement le processus plus laborieux. Notre bon sens nous dit que la créativité va à l'encontre des règles et des règlements, des traditions, des bureaucraties et des habitudes. Que des individus créatifs participent à des activités littéraires ou artistiques, travaillent dans une agence publicitaire ou à la chaîne dans une usine, rien de cela ne changera l'aspect le plus évident de la nature de la créativité. Dans ce contexte, la notion de « travail créatif » est un oxymore en soi.

En même temps, la créativité n'est pas simplement quelque chose qui réduit la dépense de temps et d'effort ; elle modifie également l'intention de l'effort. Nous savons, par exemple, que l'art de la photographie a évolué et s'est répandu en tandem avec la montée de la peinture impressionniste. La raison en est que la photographie a rendu obsolète toute forme d'art dont le but était d'imiter la nature. Malgré la résistance des salons et galeries parrainés par l'État, des bureaucrates, des traditionalistes et des classicistes, la créativité des impressionnistes a rapidement transformé la finalité même de l'art. Les artistes ont cessé de peindre le monde tel qu'il était et ont commencé à chercher des moyens de le représenter tel qu'il paraissait à leurs yeux, c'est-à-dire à l'œil humain.

Une autre complication réside dans le fait que toute ligne que nous tenterions de tracer entre le travail créatif et ordinaire, non créatif, paraît vite arbitraire et injuste. Nombreux sont ceux qui feraient valoir que le travail réalisé dans le cadre d'une agence publicitaire est moins créatif que le travail d'un poète, mais est-ce correct ? Est-il juste de dire qu'un artiste est plus créatif qu'un concepteur automobile ou un enseignant ? Le traducteur d'un livre est aussi créatif que son auteur ; les traducteurs eux aussi ont le droit d'exercer leur créativité dans leur travail et d'être acceptés pour cet aspect de leur humanité. Par le travail créatif, nous exprimons notre individualité et notre singularité. Le droit de suivre ce désir très humain est aussi fondamental que le droit à la liberté d'expression et à l'acceptation de nos différences. Ma perspective morale me dit que tous les types et toutes les formes de travail devraient être créatifs ou avoir l'intention de l'être.

La notion de travail créatif est peut-être problématique et difficile à conceptualiser, mais cela ne devrait pas nous empêcher de traiter la créativité comme une mesure fondamentale du développement humain et du travail. Le professeur de Gauss le félicita d'avoir découvert une formule pour le calcul du total de tous les nombres de 1 à 100 au lieu de sagement les additionner l'un après l'autre. Tel est le type d'enseignant que nous voudrions tous, car nous aimerions tous que nos emplois nous laissent être aussi créatifs qu'un artiste ou un mathématicien. Notre respect et notre admiration pour les individus très créatifs témoignent de notre désir de libérer notre créativité intérieure et d'être innovants dans notre travail, quel qu'il soit.

L'attrait universel de l'histoire de la créativité mathématique de Gauss ne réside pas simplement dans l'utilité de la formule découverte. Nous apprécions la créativité de Gauss pour ce qu'elle est. Plus qu'aux simples avantages de la créativité humaine, notre révérence s'adresse à l'humanité même, à son ingénuité et ses pouvoirs d'imagination, à ses capacités et son potentiel. Sur le plan intellectuel, sinon juridique, cette acceptation de la créativité évoque les concepts de liberté de pensée et de liberté d'expression. Donc, quand le professeur de Gauss accueille la découverte de son élève avec enthousiasme et – au lieu de le punir pour avoir perturbé le cours – raconte l'histoire à d'autres jusqu'à ce qu'elle devienne légendaire, nous sommes ravis. Cette joie se rapproche de celle que nous éprouvons lorsque nous savons que notre identité, nos traditions, nos histoires personnelles et nos choix sont traités avec respect.

Quand nous évaluons les conditions et les environnements de travail, nous avons besoin de mesurer et d'explorer l'existence de mécanismes veillant à ce que la créativité humaine soit prise en considération, appréciée et exploitée. Nos découvertes et nos idées sont-elles respectées et appliquées à notre lieu de travail ? Ou nous contentons-nous de reproduire des modèles et tendances existants appliqués avec succès ailleurs ? Quand nous trouvons une solution originale au travail, est-elle acceptée et y a-t-il des mécanismes pour nous permettre de l'exprimer ? Ou bien attend-t-on de nous que nous respections des normes et des méthodes préétablies ? Si nous travaillons dans un lieu où nous devons toujours être créatifs, nous demande-t-on vraiment de la créativité ou simplement de produire

des imitations hâtives d'anciens modèles ? Notre travail nous encourage-t-il à être uniques et originaux, ou sait-on que nous réussirons mieux si nous imitons et reproduisons des modèles qui ont déjà fait leurs preuves ? Notre lieu de travail considère-t-il les individus créatifs comme des fauteurs de trouble ou sont-ils respectés comme Gauss le fut ? Je pense que les réponses à ces questions peuvent être quantifiées et mesurées.

Il y a un demi-siècle, les sociétés coloniales et postcoloniales se souciaient énormément d'imitation, d'authenticité et d'originalité. Nous considérons aujourd'hui notre créativité comme un élément essentiel du développement humain et nous nous interrogeons sur les moyens de commencer à mesurer le travail créatif.

Orhan Pamuk

Romancier, scénariste, universitaire et prix Nobel de littérature 2006
Traduit par Ekin Oklap

Un grand nombre d'importants musées se sont lancés dans des projets de numérisation générale : le Rijksmuseum d'Amsterdam a numérisé 95 % de ses tableaux et maquettes de navires, 60 % de ses sculptures et 50 % de ses céramiques. La Smithsonian Institution à Washington, DC, a déjà capturé 2,2 millions d'objets d'une collection de 138 millions de pièces, mettant au point de nouvelles méthodes de numérisation automatisée, dont les scanners à tapis roulant⁸⁸.

La créativité au travail améliore la productivité et accroît l'innovation, mais elle contribue également à la satisfaction et au bien-être procurés par le travail. Presque 80 % des travailleurs reconnaissent un certain niveau de créativité (même très modeste) dans leur travail, selon la World Values Survey. La proportion varie toutefois considérablement et dépend en particulier du niveau d'éducation. 10 % seulement des travailleurs dont le niveau d'éducation est inférieur au primaire considèrent leur travail comme très créatif, par rapport à 34 % de ceux qui possèdent un diplôme universitaire⁸⁹.

Dans de nombreux cas, de légers ajustements des procédés peuvent avoir des effets cumulatifs importants sur l'innovation au travail. Toyota en est un exemple. L'innovation est un élément du travail de chaque travailleur et non pas une tâche assignée à certains cadres et dirigeants. Les petites idées s'accumulent et, selon certains chiffres, Toyota met en application 1 million de nouvelles idées par an, dont la plupart proviennent d'ouvriers de l'atelier qui suggèrent, par exemple, des façons de rendre les pièces plus faciles à atteindre. Dans une culture de travail où l'amélioration continue va de soi, on estime que les sociétés japonaises reçoivent 100 fois plus de suggestions de leurs travailleurs que les entreprises américaines⁹⁰.

Repoussant les frontières traditionnelles de la notion de main-d'œuvre créative, le prix Nobel de littérature Orhan Pamuk signe une contribution spéciale sur le travail créatif (encadré signé).

Le bénévolat virtuel

Les formes de travail rendues possibles par la révolution numérique ne sont pas limitées à l'emploi rémunéré. De nouvelles possibilités de bénévolat, d'activisme social, d'engagement politique et d'expression artistique font leur apparition. Des individus de pays et fuseaux horaires différents peuvent collaborer virtuellement, fédérant ainsi leurs ressources et leur ingénuité. Souvent moins hiérarchisées que les organisations conventionnelles, les plateformes d'interaction en ligne ouvrent la porte à l'expression de perspectives plus diverses.

La révolution numérique a changé la nature du bénévolat, offrant de nouvelles possibilités à ceux qui n'auraient peut-être pas choisi cette voie par le passé. Il existe aujourd'hui une forme de bénévolat virtuel (en ligne ou numérique), qui utilise l'internet et se déroule à l'extérieur de l'organisation ou des groupes de personnes assistés.

Ces nouvelles formes de bénévolat peuvent être particulièrement avantageuses pour les personnes à mobilité réduite ou celles qui ne disposent que de quelques minutes, voire d'une heure par jour pour le bénévolat. Le système de bénévolat en ligne des Volontaires des Nations Unies a aidé 10 887 bénévoles (dont 60 % de femmes) à mettre leurs compétences au service du travail de développement en 2014⁹¹. Des bénévoles virtuels accompagnent les propriétaires de petites entreprises en tant que mentors, rédigent des rapports et des propositions, enseignent en ligne. Des « micro-bénévoles » contribuent au travail participatif (crowdsourcing) par l'internet, les SMS et les applications de smartphones.

La révolution numérique a changé la nature du bénévolat.

Après le passage du typhon Haiyan aux Philippines, au début de novembre 2013, environ 700 bénévoles en ligne ont aidé la Croix-Rouge internationale. Grâce aux données fournies par OpenStreetMap pour guider les actions, ils ont pu déterminer les zones et l'étendue de la destruction, ainsi que les types d'aide et de soutien nécessaires⁹². Au lendemain du séisme de Gorkha au Népal, en avril 2015, des réseaux mondiaux de bénévoles ont contribué à la cartographie de la catastrophe en repérant les lieux sinistrés et les demandes d'aide à partir des informations diffusées sur les médias sociaux⁹³. Ushahidi, une société de développement de logiciels libres et open source, contribue à la collecte, la cartographie et la visualisation de données, liées à l'origine au suivi des conflits au Kenya⁹⁴. Ces types d'initiatives aident à combler les déficits d'information pour les intervenants sur le terrain lors des catastrophes naturelles et autres situations de crise.

La main-d'œuvre moderne

Dans le nouveau monde du travail, les travailleurs ont besoin d'être plus flexibles et adaptables, d'être préparés à se reconverter, à changer de lieu de travail et à renégocier leurs conditions. Ils doivent aussi consacrer de plus en plus de temps à la recherche de nouveaux débouchés. En plus de constamment penser à leur travail actuel, ils doivent penser à leur prochain emploi.

Les milléniaux

Les personnes les plus en phase avec le nouveau monde du travail sont les jeunes adultes dits « milléniaux », c'est-à-dire plus ou moins la cohorte née depuis 1980. Ce groupe a atteint sa majorité à une époque où les technologies numériques et les technologies de l'information et de la communication de pointe sont omniprésentes. De nombreux milléniaux accèdent à ces technologies depuis l'enfance, en particulier dans les pays développés. Ils sont aussi devenus adultes à une époque où la flexibilité, l'adaptabilité et le travail non conventionnel sont de plus en plus courants.

Un sondage effectué en 2013 auprès de 7 800 milléniaux de 26 pays d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale, d'Amérique latine et d'Asie de l'Est constate que les milléniaux s'attendent à une vie professionnelle flexible et diverse. Environ 70 % pensent travailler un jour pour leur propre compte⁹⁵. De nombreux milléniaux recherchent aussi un travail qui ne

se limite pas à la création de profit, espérant contribuer à la résolution des problèmes environnementaux et sociaux dans le cadre de leurs métiers. Le même sondage constate que 63 % ont fait des dons monétaires à une association caritative, 43 % sont membres ou bénévoles d'organisations communautaires, et 52 % ont signé des pétitions. Cette génération semble particulièrement désireuse d'adopter une vue communale du travail.

Les entrepreneurs sociaux

Les entreprises sociales font leur apparition en tant que nouveaux domaines de travail. Motivées par une cause et conçues en réponse à un problème social, ces sociétés sans pertes ni dividendes (tous les bénéfices sont réinvestis dans la société) visent l'autonomie financière et la maximisation des bénéfices sociaux par opposition à la maximisation des profits (même s'ils sont désirables)⁹⁶.

Inspirés par une cause particulière ou par le désir de rendre quelque chose à la société, plusieurs chefs d'entreprises prospères, dans différentes parties du monde, effectuent la transition des projets à but lucratif à la participation au changement social. Selon une enquête auprès de 763 entrepreneurs commerciaux ayant vécu une transition du commercial au social en Inde entre 2003 et 2013 ainsi qu'une analyse quantitative d'un échantillon final de 493 entrepreneurs, 21 % des chefs d'entreprises prospères étaient passés aux initiatives de changement social⁹⁷. La plupart sont des fondateurs d'organisations accomplies, indépendamment riches, souvent extérieurs aux élites, certains issus de la diaspora.

Les possibilités ouvertes aux femmes

La mondialisation, les technologies numériques et les nouveaux modes de travail introduisent aussi de nouvelles notions du travail des hommes et des femmes. Grâce à l'économie numérique, de nombreuses femmes ont pu accéder à un travail qui leur laisse exploiter leur créativité et leur potentiel. En 2013, environ 1,3 milliard de femmes utilisaient l'internet⁹⁸. Certaines ont monté des entreprises de commerce électronique, d'autres sont employées par le biais du *crowdworking* ou des services en ligne. Qui plus est, davantage de femmes occupent désormais des postes de cadres (voir le chapitre 4). Cependant, si le plafond de verre – l'obstacle invisible à l'avancement des femmes au travail – semble se fissurer, il ne s'est pas encore brisé. Tout de

Les entreprises
sociales émergent en
tant que nouveaux
domaines de travail

même, les femmes entrepreneures pauvres des pays en développement peuvent aujourd'hui utiliser des téléphones mobiles pour accéder aux informations sur le marché et aux sources de financement. Elles ont aussi la flexibilité de le faire de chez elles.

L'un des premiers exemples est apparu en 1997 au Bangladesh, où des femmes ont créé des services téléphoniques de village payants. Avec des téléphones mobiles loués à la Grameen Bank, elles pouvaient vendre des services à d'autres villageois⁹⁹. Dans l'Andhra Pradesh, en Inde, des femmes gèrent les centres e-Seva qui proposent une gamme de services en ligne¹⁰⁰. En plus de la navigation de l'internet ou de l'accès à des ventes aux enchères en ligne, les clients peuvent utiliser ces centres pour payer leurs factures, obtenir des titres fonciers ou des actes de naissance, déposer des plantes et doléances, et accéder à la télé-médecine et à la télé-agriculture.

Ce nouveau monde du travail privilégie les travailleurs qui possèdent des compétences et des qualifications en sciences et technologie, jusqu'ici plus souvent des hommes que des femmes. Les femmes sont largement sous-représentées dans ces matières, dans l'enseignement secondaire et tertiaire et dans la main-d'œuvre technique en général¹⁰¹. Les pays qui souhaitent stimuler l'innovation auront donc besoin d'encourager la participation des femmes à l'éducation et aux emplois axés sur la technologie. Entre autres moyens, ils peuvent recourir à des services d'éducation en ligne comme EdX, un groupe d'enseignement en ligne, sans but lucratif, appuyé par l'université de Harvard et le Massachusetts Institute of Technology. EdX collabore avec le ministère saoudien du Travail, par exemple, à l'élaboration de cours en ligne pour les jeunes et les femmes¹⁰².

Des horizons nouveaux pour les seniors

On estime qu'à l'horizon 2050, 2,1 milliards de personnes auront plus de 60 ans¹⁰³. Les travailleurs seniors peuvent être une force vitale de l'économie, en particulier dans les régions où l'on prévoit un rétrécissement de la main-d'œuvre au fur et à mesure du vieillissement de la population (comme en Europe et au Japon). Un grand nombre de personnes continuent de travailler au-delà de l'âge réglementaire de la retraite, au moment même où de nombreuses sociétés sont touchées par des taux élevés de chômage des jeunes. Au Royaume-Uni, le taux d'emploi des 50 à 64 ans a augmenté de 57 % en

1995 à 69 % en 2015 ; celui des 65 ans et plus a augmenté de 5,2 % à 10,4 %¹⁰⁴.

Les seniors continuent de travailler parce qu'ils aiment leur métier ou qu'ils n'ont pas les moyens de partir à la retraite. La curiosité et l'intérêt ne diminuent pas forcément avec l'âge et ceux qui continuent de travailler peuvent améliorer leur bien-être en entretenant des rapports sociaux qui font barrage à l'isolement et la solitude. Le travail donne aux personnes plus âgées un but et une fonction sociale. Elles peuvent aussi servir de mentors aux travailleurs plus jeunes et transmettre le savoir acquis tout au long de leurs années d'expérience.

Pour la plupart, les travailleurs âgés et jeunes occupent des segments du marché du travail différents. Il n'y a donc pas de substitution directe. La crainte que les jeunes perdront des débouchés si les plus âgés sont encouragés à travailler a été baptisée « sophisme d'une masse fixe de travail »¹⁰⁵. Pourtant, la retraite peut avoir un effet de cascade et faire de la place aux plus jeunes travailleurs.

Des promesses qui restent à tenir

Le nouveau monde du travail crée de nouvelles possibilités. Jusqu'à présent, cependant, un grand nombre des promesses de productivité accrue et d'emplois meilleurs n'ont pas été tenues et quelques ombres apparaissent déjà au tableau. Les conséquences du nouveau monde du travail pour le développement humain sont prometteuses, mais ces promesses sont, pour l'instant, encore à tenir.

La révolution technologique : des gains ou des pertes d'emploi ?

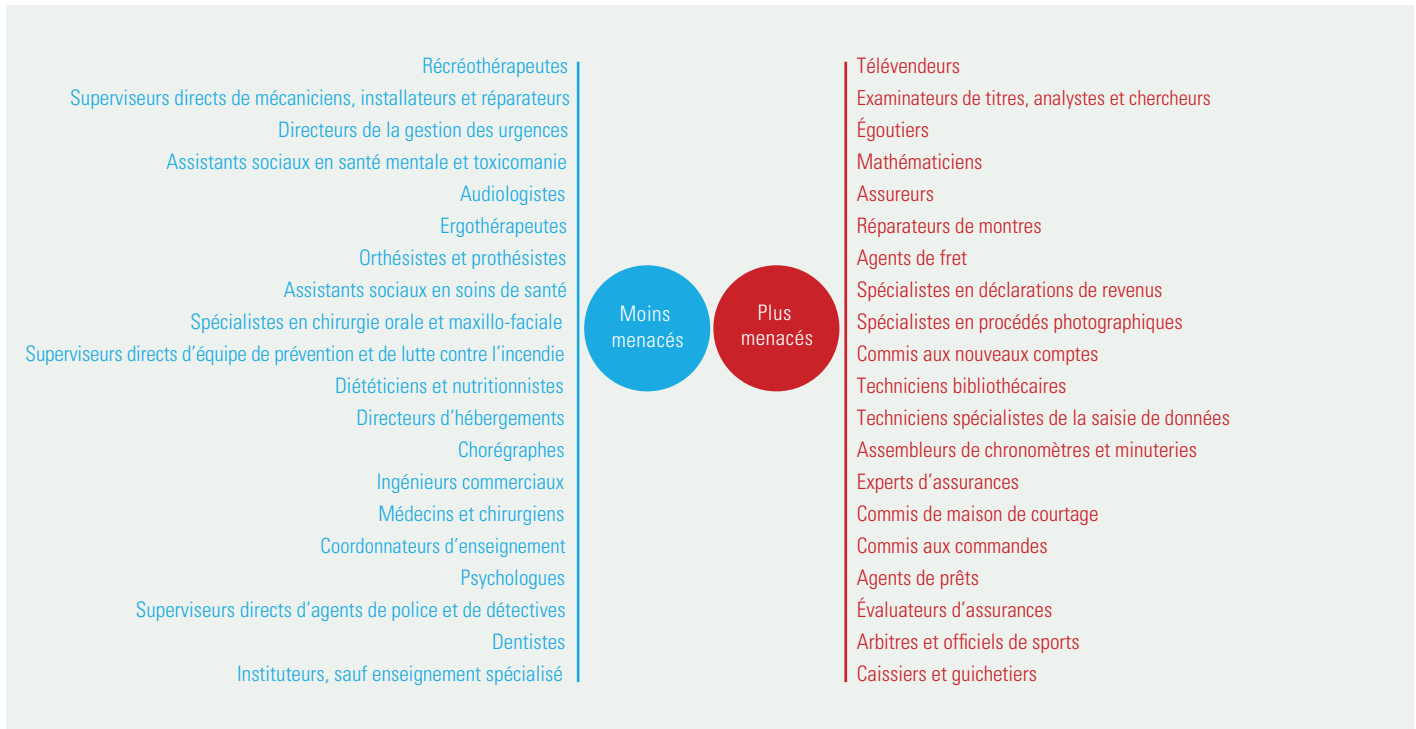
Les économistes ont jusqu'à présent rejeté l'argument qu'une hausse de la productivité de la main-d'œuvre réduit l'emploi au long terme, qui tiendrait en présence d'une masse de travail finie. Or ils sont d'avis que les nouvelles technologies créent de nouvelles demandes de main-d'œuvre. En effet, dans les deux siècles depuis la révolution industrielle, les effectifs ont continué de grandir et la productivité et les niveaux de vie ont considérablement augmenté.

Certains craignent la perte d'emplois par l'automatisation. Effectivement, de nombreux emplois disparaissent déjà ou sont menacés de disparition (figure 3.10). De larges couches de cadres moyens risquent d'être éliminées. Des rangées de bureaux pourraient se vider, non pas parce que les travailleurs ne sont pas aptes, mais parce que leur travail n'a plus de raison d'être.

Les conséquences du nouveau monde du travail sur le développement humain sont prometteuses, mais ces promesses n'ont pas encore été entièrement tenues

FIGURE 3.10

Les 20 emplois les plus et les moins menacés par l'automatisation



Remarque : les métiers sont classés en fonction de leur probabilité d'informatisation (les moins menacés d'automatisation en bleu et les plus menacés en rouge). Les métiers correspondent étroitement à la classification type des métiers du ministère du Travail des États-Unis.
 Source : Frey et Osborne, 2013.

La technologie laissera un grand nombre de personnes à la traîne et certaines compétences humaines seront plus prisées que d'autres

Certaines estimations indiquent qu'à l'horizon 2025 presque 50 % des métiers d'aujourd'hui pourraient devenir excédentaires¹⁰⁶. Les nouveaux emplois demanderont créativité, intelligence, compétences relationnelles et maîtrise de l'intelligence artificielle.

D'autres, cependant, sont d'avis que les ordinateurs sont très loin d'être capables de créativité, d'intuition, de persuasion et de résolution de problème imaginative, et qu'ils ne le seront peut-être jamais. Ils pensent que certains métiers sont isolés contre tout effet de déplacement de l'informatisation. Qui plus est, la complémentarité des machines et des hommes est cruciale : la plupart des activités professionnelles demandent un mélange de tâches qui doivent être accomplies conjointement, certaines par un ordinateur et d'autres par un humain¹⁰⁷.

Dans un cas comme dans l'autre, la technologie laissera de nombreuses personnes à la traîne et certaines compétences humaines seront plus prisées que jamais. Peut-être sommes-nous à un point d'inflexion, marqué à la fois par des incidences positives et négatives. La révolution technologique représente

une « mutation technique qui privilégie les qualifications », à savoir que l'effet net des technologies nouvelles réduit la demande de travailleurs moins qualifiés tout en augmentant la demande de travailleurs qualifiés. Par définition, cette mutation favorise les individus qui possèdent un plus grand capital humain et polarise les possibilités de travail.

Au haut de l'échelle, les emplois de qualité seront réservés aux individus qui possèdent l'éducation et les compétences nécessaires. Par exemple, dans l'industrie automobile, les bénéficiaires seront les ingénieurs qui conçoivent et testent les nouveaux véhicules. Au bas de l'échelle, les emplois continueront d'être peu qualifiés, à faible productivité et à bas salaires (nettoyage de bureaux, etc.) Entre les deux, l'érosion progressive de nombreux emplois dans les bureaux et les ateliers d'usines est à prévoir. Les plus grands perdants seront les employés dont les compétences sont moins spécialisées. De nombreux emplois cognitivement complexes sont hors de portée même d'individus raisonnablement qualifiés. Certaines industries pourraient ainsi faire face à un déficit de compétences et les entreprises

disposées à payer des salaires élevés pour attirer les meilleurs talents se tourneront vers un marché mondial. À la polarisation nationale des effectifs s'ajoute leur stratification internationale ; les travailleurs peu qualifiés sont principalement issus des marchés nationaux et les travailleurs très qualifiés, des marchés mondiaux.

L'heure n'a jamais été si propice aux travailleurs armés de compétences spéciales et d'une bonne éducation, car ils savent utiliser la technologie pour créer de la valeur et l'exploiter. Mais il n'a jamais été aussi difficile d'être un travailleur doté de compétences et d'aptitudes moyennes, car ces mêmes compétences et aptitudes sont acquises par les ordinateurs, les robots et autres technologies à une vitesse vertigineuse. Le rôle des politiques publiques dans l'égalisation des chances de travail décent n'a jamais été plus important.

La productivité et les salaires ne correspondent pas aux attentes

La révolution numérique était porteuse d'une promesse implicite qu'en augmentant la productivité de la main-d'œuvre elle entraînerait la hausse des salaires. Cela ne semble pas s'être produit. La productivité n'a pas augmenté au rythme attendu, et les gains de productivité ne se sont pas, pour la plupart, traduits en hausse des salaires. Prenons l'exemple des États-Unis et des Pays-Bas (figure 3.11)¹⁰⁸. Aux États-Unis, les augmentations de la productivité et des salaires ont commencé à diverger aux alentours de 1973.

L'écart n'a cessé de se creuser depuis, avec des gains de productivité dans l'industrie manufacturière de presque 75 % en 2013, accompagnés de hausses de salaire de moins de 10 %. L'écart grandissant entre productivité et salaires depuis le milieu des années 1970 est également observé aux Pays-Bas. Dans certains cas, les salaires ont stagné. Entre 2007 et 2013, les salaires réels au Japon, en Italie et au Royaume-Uni ont baissé¹⁰⁹. Ces moyennes masquent toutefois le fait que, pendant que les salaires réels de la plupart des travailleurs stagnaient, les revenus des plus hauts salaires montaient en flèche.

Bien que la productivité ait augmenté, le taux de croissance n'a pas reçu le coup de pouce exceptionnel attendu avec l'avènement de la révolution numérique (figure 3.12). Plusieurs explications sont données à ce « paradoxe de Solow » : la révolution numérique a été moins fondamentale, conduisant ainsi à des bénéfices moindres qui ont par ailleurs subi l'effet des changements démographiques et d'une inégalité montante ; le décalage est plus long ; ou la hausse de la productivité due à la révolution numérique ne se fera pas jour dans l'industrie manufacturière, mais dans le secteur tertiaire, où les économies d'échelle seront considérables.

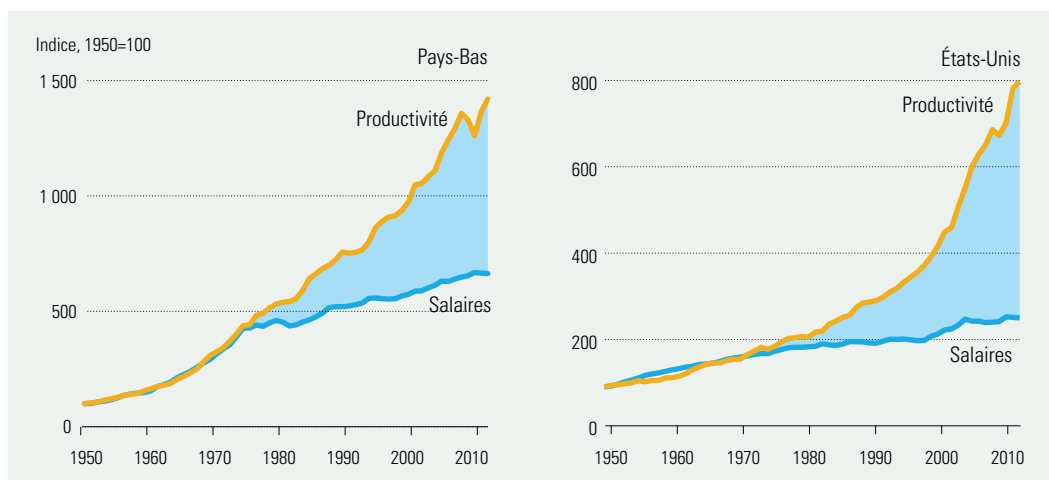
Le creusement de l'inégalité des parts de revenu est indéniable

La révolution technologique s'est accompagnée d'une hausse des inégalités. Même ceux qui sont mieux éduqués et mieux formés, qui peuvent faire un travail plus productif, ne jouissent pas toujours

La révolution technologique s'est accompagnée d'une hausse des inégalités

FIGURE 3.11

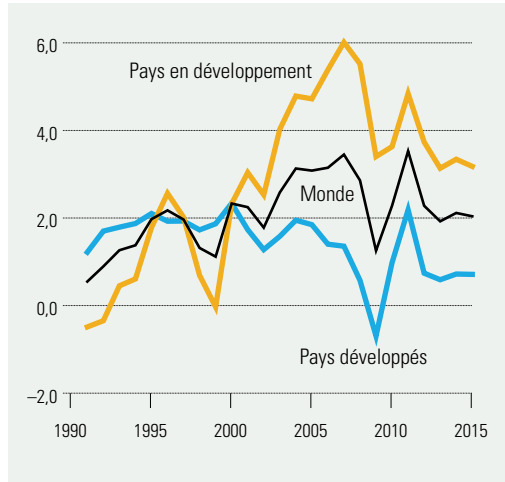
Aux Pays-Bas et aux États-Unis, les gains de productivité ne se sont pas, dans l'ensemble, traduits en hausse des salaires



Source : calculs du Bureau du rapport sur le développement humain à partir de données de BLS, 2012.

FIGURE 3.12

Le taux de croissance de la productivité n'a pas reçu le coup de pouce exceptionnel attendu de l'avènement de la révolution numérique



Source : The Conference Board, 2015.

d'un salaire, d'une stabilité ou d'une reconnaissance sociale proportionnés. Les travailleurs, dans l'ensemble, bénéficient d'une plus petite part du revenu total des entreprises selon une analyse de 27 pays développés et 28 pays en développement (figure 3.13). Ce résultat est confirmé par les données agrégées des pays développés, où la part du PIB destinée aux salaires a baissé d'environ 8 points de pourcentage entre 1980 et 2015¹¹⁰. Les

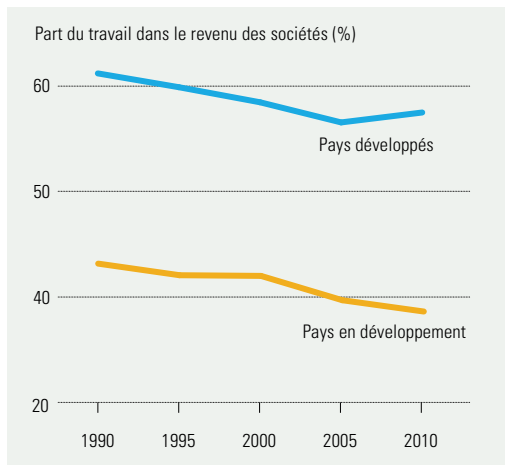
pays en développement enregistrent une baisse brusque depuis 1990¹¹¹. Cette régression de la part du revenu des entreprises et du PIB allant aux travailleurs sous forme de salaires peut être considérée comme un aspect du ralentissement de la croissance des salaires réels moyens : au fur et à mesure que les parts du revenu de la main-d'œuvre très qualifiée (et des capitaux) ont augmenté, celles du reste de la main-d'œuvre moyennement et peu qualifiée ont diminué (figure 3.14).

La forte augmentation de la rémunération des plus hauts salaires a profité à une minorité, qu'il s'agisse des 10 %, 1 %, voire même 0,1 % supérieurs (figure 3.15). Dans le temps, ceux qui sont au sommet de l'échelle dans les économies avancées ont joui d'une plus grande part de la distribution du revenu des entreprises. Ces chiffres ont soulevé des questions économiques et éthiques, liées à la productivité du travail et à la « valeur du travail », en particulier lorsqu'il est apparu que certains de ces travailleurs hautement rémunérés étaient à l'origine de l'effondrement financier de 2008. Qu'est-ce qui a changé si considérablement au cours des 50 dernières années pour justifier un bond de la rémunération relative des chefs d'entreprises ? Génèrent-ils une si grande valeur pour leurs entreprises respectives par rapport aux autres travailleurs ?

Les récompenses supérieures des travailleurs plus qualifiés contribuent à une hausse disproportionnée des revenus et de la richesse des travailleurs au sommet de la distribution. Les 1 % les plus riches du monde ont vu leur

FIGURE 3.13

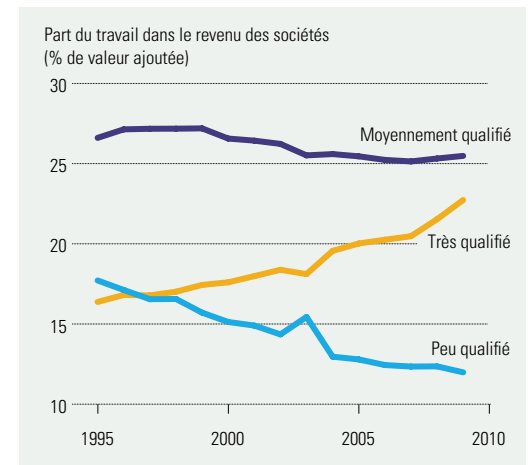
Dans l'ensemble, les travailleurs obtiennent une plus petite part du revenu total des entreprises, selon une analyse de 27 pays développés et 28 pays en développement



Remarque : la part du revenu des entreprises est égale à la rémunération des employés dans le secteur corporatif, divisée par la valeur ajoutée brute des entreprises. Source : Karabarbounis et Neiman, 2014.

FIGURE 3.14

Les parts du revenu de la main-d'œuvre très qualifiée ont augmenté, tandis que celles de la main-d'œuvre moyennement et peu qualifiée ont diminué

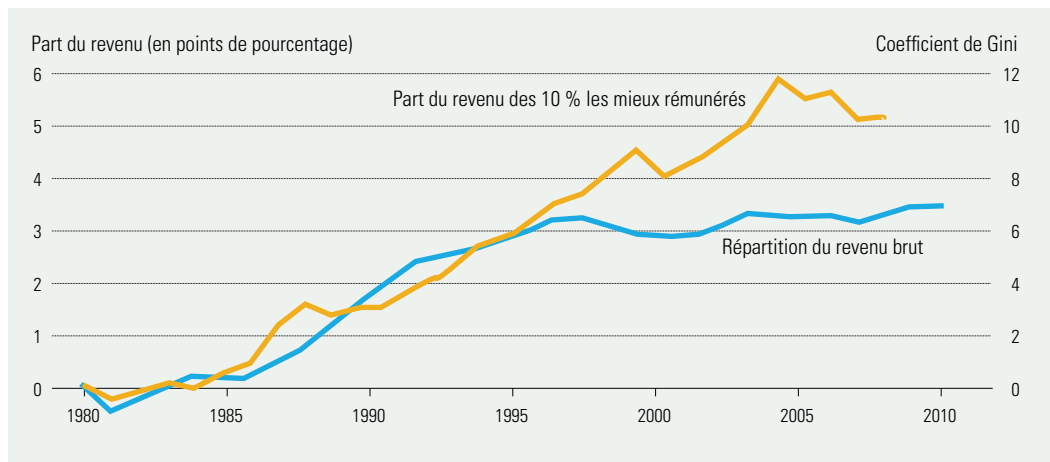


Remarque : moyenne simple de 40 pays. Source : Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain d'après WIOD, 2014.

La forte augmentation de la rémunération des hauts salaires a bénéficié à une minorité

FIGURE 3.15

La forte augmentation de la rémunération des plus hauts salaires a profité à une minorité, variation cumulée depuis 1980



Remarque : le coefficient de Gini est égal à 0 lorsque tout le revenu est partagé également au sein d'un pays et à 100 lorsqu'une personne possède tout le revenu.
Source : Alvaredo et al., 2015.

part de la richesse mondiale augmenter de 44 % en 2009 à 48 % en 2014. Elle devrait atteindre plus de 50 % en 2016. Les membres de cette élite mondiale avaient une richesse moyenne de 2,7 millions de dollars par adulte en 2014¹¹².

Par exemple, aux États-Unis, le rapport de rémunération d'un PDG et d'un ouvrier (stock-options comprises) est monté en flèche : de 20:1 en 1965 à 30:1 en 1978, puis 383:1 en 2000 et 296:1 en 2013¹¹³. Ces chiffres soulèvent des questions économiques et éthiques fondamentales sur la valeur des différentes formes de travail.

Une multitude de forces se cache derrière le déclin du revenu de la main-d'œuvre, y compris la financiarisation, la mondialisation, l'évolution technologique, les problèmes institutionnels (tels que la baisse du syndicalisme) et le retranchement de l'État-providence¹¹⁴. La technologie fait partie de ces processus, mais son effet n'est pas facilement cerné.

Le rôle important des acteurs financiers est lié à l'élargissement du crédit et à des flux très mobiles. La mobilité accrue des capitaux a donné davantage d'options d'investissement aux capitalistes (en augmentant leur espace d'affaires), renforcé leur pouvoir de négociation par rapport aux travailleurs (car les engagements financiers ont la priorité légale sur les engagements sociaux) et élargi leurs options extérieures. Si l'on se base sur l'expérience latino-américaine, la volatilité macroéconomique entraînée par les flux financiers a eu un effet négatif sur les salaires réels, l'emploi et l'égalité¹¹⁵.

En changeant l'échelle et les modes d'échange et de production des biens et services, la mondialisation – comme dans le cas des chaînes de valeur mondiales – a entraîné des inégalités de parts de revenu. On sait que dans ces chaînes, les contributions (mesurées en termes de valeur ajoutée) des capitaux et de la main-d'œuvre hautement qualifiée n'ont cessé d'augmenter¹¹⁶. Ces tendances ont des incidences sur la distribution du revenu.

Les implications pour le développement humain

Comme l'indique la discussion qui précède, le monde changeant du travail, propulsé par la mondialisation et la révolution numérique, a des implications considérables pour le développement humain. Certaines sont positives, d'autres négatives. Ce monde a donné naissance à de nouvelles capacités et à de nouvelles possibilités pour les individus, pour la créativité et l'innovation. Dans de nombreux cas, la mondialisation a créé de nouveaux débouchés professionnels, en particulier pour les femmes (bien que, dans certains cas, les femmes plus âgées n'en bénéficient pas), mais elle a aussi entraîné des pertes d'emplois. Les chaînes de valeur mondiales ont aidé les jeunes à acquérir de nouvelles compétences qui leur seront utiles tout au long de leur vie professionnelle, mais, dans de nombreux cas, les réseaux n'ont pas créé les possibilités d'emploi promises.

Le monde changeant du travail a des conséquences considérables sur le monde du travail ; certaines positives, d'autres négatives

Le monde changeant du travail mettra plusieurs décennies à se développer totalement et entraînera des changements profonds sur le cours de l'histoire et du développement humain

La participation aux chaînes de valeur a apporté à certains des emplois sûrs et décents, mais des emplois précaires à d'autres. Trois personnes sur quatre seulement dans le monde ont un contrat de travail à temps plein à durée indéterminée. Trois travailleurs sur cinq font un travail à temps partiel ou temporaire. Les chaînes de valeur mondiales sont ainsi associées à l'insécurité économique. En créant des gagnants et des perdants, la mondialisation du travail a eu des effets asymétriques sur le développement humain d'un pays à l'autre, à l'intérieur des pays et parmi les travailleurs.

De même, la numérisation du travail a donné lieu à d'énormes possibilités pour certains, mais a créé des risques pour d'autres. Elle a rendu le travail beaucoup plus flexible et ouvert de nouveaux horizons à la créativité, mais tout le monde n'en a pas bénéficié. Les individus dotés des aptitudes et des compétences les plus pointues ont pu profiter des possibilités, tandis que les autres ont vu leurs emplois disparaître. La numérisation a touché le travail dans les secteurs traditionnels (comme l'agriculture), mais pas au même degré que dans le secteur moderne de la finance. Les travailleurs du savoir appliquent et produisent des technologies nouvelles capables de renforcer le progrès humain, mais le fruit des technologies n'a pas été partagé par tous.

Les biens et services personnalisés sont bénéfiques parce qu'ils fournissent des prestations ciblées, qui font gagner du temps et améliorent la qualité de vie. L'économie du partage répond à certaines préoccupations environnementales et contribue à la cohésion des communautés. Les modalités de travail flexibles permettent de consacrer plus de temps à la famille. En même temps, cependant, la connectivité constante grâce aux appareils mobiles estompe la distinction entre le travail et les loisirs, entre la connexion par les machines et les interactions humaines directes, entre l'espace public et l'espace privé.

Enfin, la mondialisation et la numérisation ont créé des inégalités dans le partage des fruits du travail. Les parts de la main-d'œuvre très qualifiée et des capitaux augmentent tandis que celles des autres travailleurs baissent. La rémunération des plus hauts salaires et leur part du revenu sont difficiles à rationaliser par rapport à leur travail ou à leur productivité. De telles inégalités ont des effets négatifs considérables sur les possibilités et les résultats du développement humain.

Conclusion

Le monde changeant du travail mettra plusieurs décennies à se développer pleinement et entraînera des changements brusques dans le cours de l'histoire et du développement humain. Les tournants et les revers ne seront pas toujours faciles à naviguer.

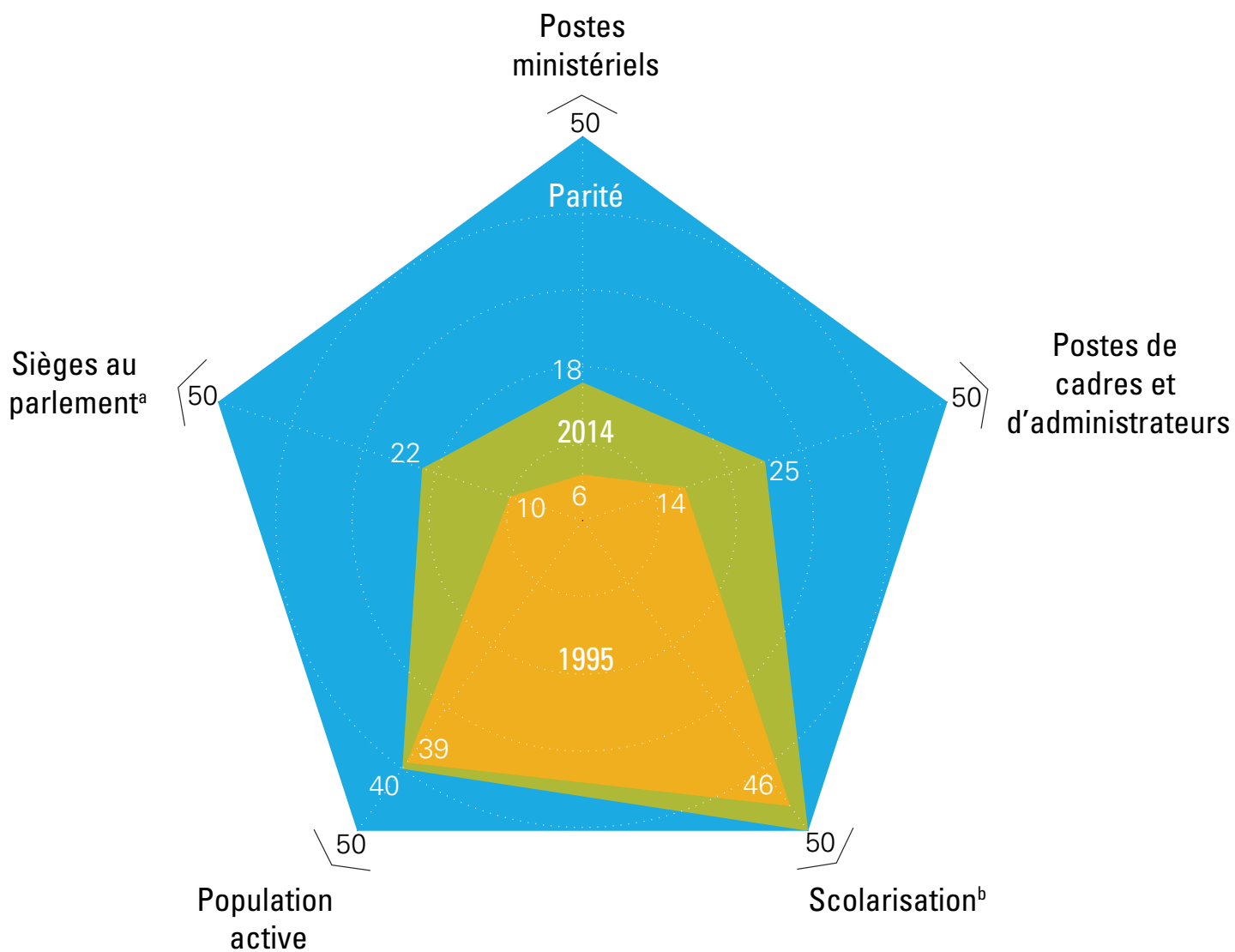
Le marché seul ne guidera probablement pas les technologies numériques et les systèmes de connectivité mondiale dans la direction d'un plus grand développement humain. Des politiques et actions publiques, nationales et mondiales, sont nécessaires dès maintenant pour mieux tirer profit des possibilités offertes. Des institutions ouvertes à tous sont également nécessaires pour encourager et faciliter l'innovation et l'activité économique pour une grande partie de la société.

Au bout du compte, ce monde changeant du travail doit faire en sorte que sa mondialisation et ses révolutions garantissent des chances équitables et un développement humain renforcé pour tous, pour les femmes et les hommes, pour les générations présentes et futures. Dans ce contexte, la problématique de l'équilibre entre le travail de soins rémunéré et non rémunéré et celle du travail durable sont d'une importance capitale et, en tant que telles, le sujet des deux chapitres suivants.

Chapitre 4

Les déséquilibres
entre travail
rémunéré et
non rémunéré

Infographie – La progression de l'égalité des sexes dans une sélection de domaines : comparaison entre le RDH de 1995 et celui de 2015



Remarque : Les données sont exprimées en pourcentages. La scolarisation désigne l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Pour les pays dont le système législatif est bicaméral, le nombre de sièges au parlement est calculé sur la base des deux chambres.

Chapitre 4

Les déséquilibres entre travail rémunéré et non rémunéré



Comme le montrent les chapitres précédents, aussi bien le travail rémunéré que le travail non rémunéré contribuent à la réalisation du potentiel humain. En effet, la plupart des individus doivent combiner les deux au quotidien. Cependant, une profonde inégalité entre les sexes demeure quant à la façon dont l'équilibre entre ces deux formes de travail est atteint et quant au degré de liberté dont chacun dispose pour faire des choix à cet égard.

Dans ces deux types de travail, les rôles des hommes et des femmes sont généralement très différents : ils reflètent le contexte, les normes et les valeurs sociales locaux ainsi que les perceptions et attitudes de chacun des sexes et les rôles qui leur sont historiquement assignés. Ceux-ci donnent lieu à une grande inégalité des chances et à des effets très différents sur le développement humain. Par exemple, les femmes ont tendance à consacrer davantage de temps au travail que les hommes : une analyse des études portant sur l'emploi du temps représentant 69 pour cent de la population adulte mondiale montre que 52 pour cent du nombre total d'heures de travail reviennent aux femmes, contre 48 pour cent pour les hommes (figure 4.1).

La part des 59 pour cent de travail rémunéré – principalement en dehors du foyer – qui revient aux hommes est presque le double de celle des femmes, soit 38 pour cent contre 21 pour cent. La situation est inversée pour le travail non rémunéré, qui est principalement effectué à l'intérieur du foyer et englobe diverses responsabilités de soins : la part des 41 pour cent de travail non rémunéré qui revient aux femmes est trois fois celle des hommes, soit 31 pour cent contre 10 pour cent.

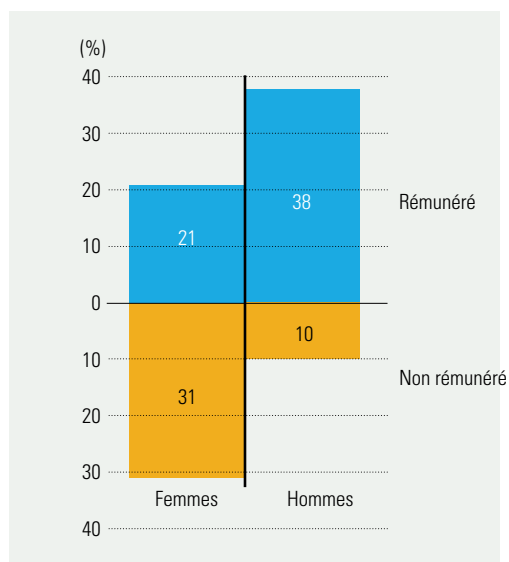
Ces chiffres ne représentent qu'une dimension des inégalités qui persistent dans de nombreux domaines. D'après le rapport sur le développement humain de 1995, les femmes travaillent davantage que les hommes¹. Les données disponibles à l'époque faisaient état d'inégalités entre les sexes dans la représentation aux niveaux décisionnels tant dans les secteurs privé que public ainsi que par la participation au marché du travail et la scolarisation (voir l'infographie au début de ce chapitre). Une comparaison avec les données actuelles montre qu'à l'échelle mondiale, dans tous ces domaines, la situation en matière d'égalité des sexes s'améliore légèrement, mais pas à la même vitesse : le taux d'activité de la population active, une mesure des personnes qui ont un emploi ou en cherchent un activement, n'a que peu évolué, tandis que la représentation aux niveaux décisionnels a enregistré une bien meilleure évolution en faveur de l'égalité des sexes, ce qui nous donne une indication des domaines dans lesquels les obstacles semblent être plus figés.

En effet, bien que les femmes travaillent davantage que les hommes, leur participation relativement limitée à la vie active est symptomatique du partage inégal des responsabilités et des attentes familiales, qui délimitent les options possibles. Pour élargir les possibilités, les choix et les libertés des femmes, d'une part il faut prendre une série de mesures qui font tomber les obstacles à leur pleine participation équitable dans la sphère du travail rémunéré et, d'autre part, il faut reconnaître,

Aussi bien le travail rémunéré que le travail non rémunéré contribuent à la réalisation du potentiel humain

FIGURE 4.1

Les hommes dominent le monde du travail rémunéré et les femmes celui du travail non rémunéré



Remarque : Les données représentent la moyenne pondérée en fonction de la population de 63 pays représentant 69 pour cent de la population adulte mondiale (âgée de 15 ans et plus).

Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur Charmes, 2015.

réduire et redistribuer la charge des soins qui leur incombe de manière disproportionnée.

Cette situation générale change dans de nombreuses régions, au moins doucement, à mesure que les attitudes et les normes sociales évoluent. Un plus grand nombre de femmes accède à un plus haut niveau d'enseignement et, dans un environnement de travail mondialisé faisant appel à de nombreuses technologies nouvelles, des occasions se présentent aux femmes. La représentation des femmes au sein des parlements, à des postes de hauts fonctionnaires et au sommet de la hiérarchie des entreprises s'est améliorée dans le monde entier : si les obstacles invisibles ne sont pas tombés, ils commencent à s'affaiblir.

Les disparités dans le monde du travail rémunéré

Même si elles assument plus de la moitié du travail dans le monde, les femmes sont désavantagées dans le monde du travail, que celui-ci soit rémunéré ou non rémunéré. Les femmes ont moins souvent que les hommes un travail salarié, elles gagnent moins que les hommes, elles restent sous-représentées dans les fonctions décisionnelles de haut niveau, elles sont confrontées à des barrières inégales en matière d'entrepreneuriat et, dans de nombreux pays, elles sont plus susceptibles d'occuper un emploi précaire.

Les femmes restent moins actives sur le marché du travail

Les mesures conventionnelles du travail et de l'emploi ne tiennent pas compte de la

participation des individus au service de soins non rémunéré, dont une bonne part s'exerce au foyer. Néanmoins, ces mesures indiquent bien que les femmes sont moins susceptibles d'être salariées ou même de chercher ce type de travail (figures 4.2 et 4.3). Aussi bien les enquêtes relatives à l'emploi du temps que les indicateurs macroéconomiques comme le taux de participation au marché du travail le démontrent.

Le taux de participation au marché du travail – la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi rémunéré ou en recherche un – diffère pour les hommes et les femmes. Il est vrai que cette différence peut partiellement s'expliquer par la sous-estimation du nombre de personnes qui ne travaillent que de manière sporadique ou à la maison – des formes d'emploi dans lesquelles les femmes sont surreprésentées par rapport aux hommes, surtout dans les zones rurales des pays en développement² –, mais cet effet ne suffit pas à expliquer cette différence. Deux tendances ressortent tout particulièrement.

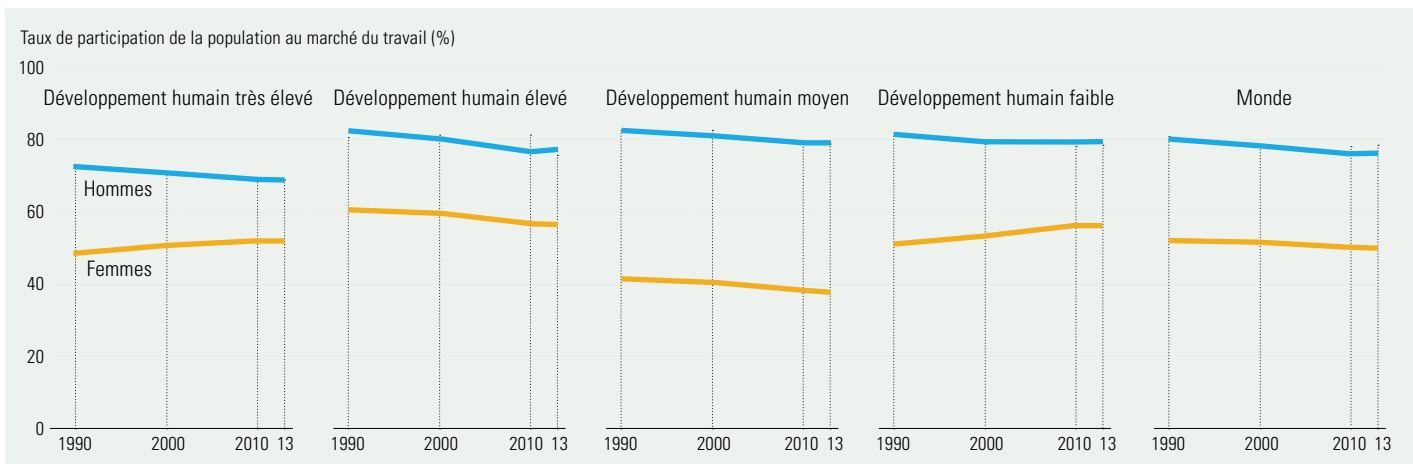
Tout d'abord, le taux de participation des femmes au marché du travail est nettement plus faible que celui des hommes, aussi bien à l'échelle mondiale que par groupe de développement humain (figure 4.2). Dans nombre de régions, cet écart n'a pas évolué pendant des dizaines d'années. En 2015, le taux d'activité avoisinait les 77 pour cent pour les hommes contre 50 pour cent pour les femmes³.

Ensuite, à l'échelle mondiale, le taux d'activité des femmes a légèrement baissé ces dernières années, comme celui des hommes. La baisse du taux d'activité des femmes s'explique

Les femmes ont moins souvent un travail salarié

FIGURE 4.2

Les femmes sont moins susceptibles d'être salariées, comme l'indique le taux de participation au marché du travail



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données de l'OIT, 2015e.

essentiellement par les réductions enregistrées en Inde (de 35 pour cent en 1990 à 27 pour cent en 2013) et en Chine (de 73 pour cent en 1990 à 64 pour cent en 2013)⁴. D'autre part, on commence à assister à la convergence des taux d'activité des femmes et des hommes dans les pays à développement humain faible ou très élevé, le premier ayant augmenté tandis que le second est resté stable ou a baissé.

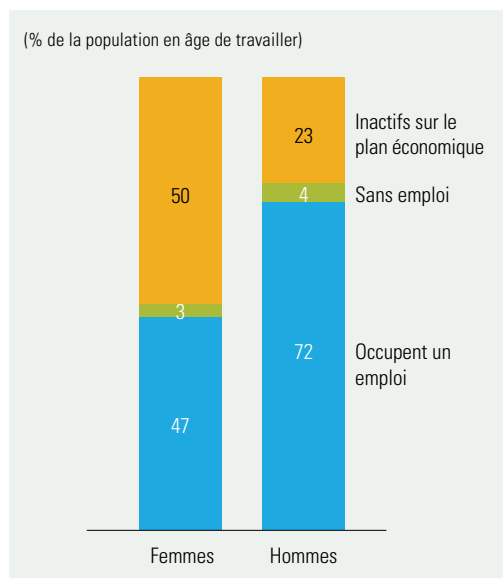
Ces différences reflètent les facteurs économiques, sociaux et culturels qui ont un impact différent sur chacun des deux sexes, bien que ceux-ci diffèrent d'un pays à l'autre. Par exemple, parmi les personnes du groupe d'âge de 15 et 49 ans, on estime que la naissance d'un enfant éloigne une femme du marché du travail pendant près de deux ans en moyenne⁵. La baisse du taux de fertilité, qui s'observe dans presque toutes les régions, devrait donc libérer du temps pour les femmes, leur permettant d'être davantage actives sur le marché du travail, à condition que les autres obstacles disparaissent et que des débouchés appropriés se présentent. On s'attend à ce que le taux de fertilité continue à baisser de par le monde au cours des décennies à venir, pour passer progressivement de la moyenne d'ensemble actuelle d'environ 2,5 naissances par femme⁶ à environ 2,1 naissances en 2075, et 1,99 en 2100⁷.

La baisse du taux de fertilité devrait entraîner une hausse de la participation des femmes au marché du travail. Dans un échantillon de 97 pays (représentant environ 80 pour cent de la population mondiale), on estime que 91 millions de femmes supplémentaires accéderont de ce fait à la vie active au cours de la période 2010-2030⁸.

Un autre facteur qui peut largement contribuer au renforcement de l'activité de la population active chez les femmes est l'amélioration de leur niveau d'instruction, lorsqu'il existe des débouchés (bien que leur activité sur le marché de l'emploi puisse temporairement baisser si les femmes préfèrent poursuivre des études supérieures plutôt qu'entrer directement sur le marché du travail). Ce facteur pourrait être d'une grande ampleur : dans un échantillon de 97 pays, on estime que l'élévation du niveau d'instruction renforcera la participation des femmes au marché du travail de près de 3 points de pourcentage au cours de la période 2010-2030⁹. Néanmoins, ces gains pourraient être difficiles à engranger en cas de disparités entre l'accès aux débouchés sur le marché du travail ou de déséquilibre permanent du partage de la charge des soins ou des attentes de la société. Ce genre de problématiques peut

FIGURE 4.3

En 2015, 72 pour cent des hommes en âge de travailler (de 15 ans et plus) étaient employés, contre 47 pour cent des femmes



Source : ONU, 2015b.

rendre plus difficile l'accès des femmes à un travail rémunéré. Parallèlement au déclin des disparités quant au niveau d'instruction des femmes et des hommes, des mesures complémentaires doivent être prises pour faciliter une parité proportionnelle sur le marché du travail.

Le tableau qui peut être dressé de l'emploi est similaire : en 2015, 72 pour cent des hommes en âge de travailler (de 15 ans et plus) étaient employés, contre seulement 47 pour cent des femmes (figure 4.3).

Ce ne sont pas seulement les femmes, mais également les sociétés et les économies dans leur ensemble qui tirent de nombreux avantages d'un taux d'emploi accru des femmes. Il est bien connu que la hausse du taux de participation des femmes au marché du travail favorise la croissance économique. Par exemple, une hausse de ce taux au Japon qui le ferait passer des 66 pour cent actuels à 80 pour cent (ce qui reste de 5 points de pourcentage inférieur au taux d'activité des hommes) pourrait faire grimper le produit intérieur de ce pays de 13 pour cent¹⁰. Les pertes économiques annuelles dues aux écarts entre les sexes dans la main-d'œuvre effective (taux de participation au marché du travail et années de scolarisation) sont estimées à 60 milliards de dollars en Afrique subsaharienne¹¹.

Non seulement les femmes, mais aussi les sociétés tirent de nombreux avantages d'un taux d'emploi accru des femmes

Les femmes gagnent moins

Même lorsqu'elles touchent un salaire pour leur travail, les femmes ne gagnent pas autant que les hommes. À l'échelle mondiale, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes de 24 pour cent¹². Cet écart s'explique partiellement par le fait que les femmes ont tendance à être sous-représentées dans les postes les mieux rémunérés et les métiers les plus rémunérateurs. Mais même pour un travail équivalent, les femmes gagnent souvent moins que les hommes, l'écart étant généralement plus important dans les professions les plus rémunératrices. Aux États-Unis, les femmes spécialistes en finance gagnent seulement 66 pour cent de ce que gagnent leurs homologues masculins. Pour les dentistes, ce rapport est de 74 pour cent, et pour les comptables, de 76 pour cent¹³. En Amérique latine, la rémunération moyenne des cadres supérieurs de sexe féminin avoisine les 53 pour cent seulement de la rémunération des cadres supérieurs de sexe masculin, et dans le cas des scientifiques, ce rapport est de 65 pour cent¹⁴.

L'inégalité de revenus peut partiellement s'expliquer par un niveau d'instruction et de compétences différent et par le nombre d'années d'expérience – des facteurs souvent liés aux responsabilités familiales des femmes –, mais dans la plupart des cas, cette inégalité reste largement inexpliquée (figure 4.4). En Estonie, l'écart entre les revenus des hommes et des femmes avoisine les 29 pour cent, mais il ne s'explique que pour un quart par les différences en ce qui a trait aux

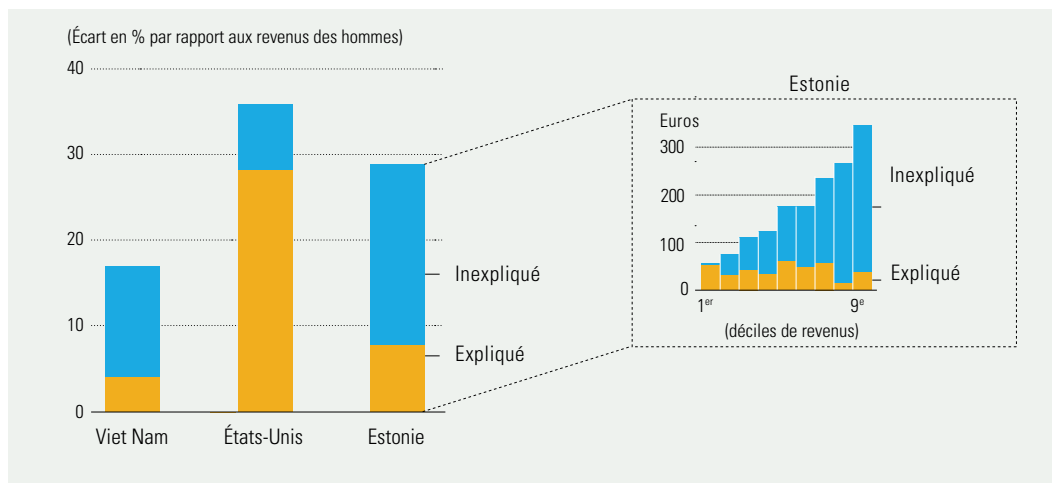
caractéristiques observables, comme celles relatives au capital humain ou à la nature de la fonction : même si on supprimait ces caractéristiques, les femmes gagneraient toujours beaucoup moins. En Estonie comme dans de nombreux autres pays, l'écart inexpliqué est plus grand dans les déciles de revenus supérieurs. Dans des pays comme le Danemark et la Pologne, l'écart expliqué est négatif, ce qui veut dire qu'une fois toutes les caractéristiques prises en considération, les femmes devraient gagner plus que les hommes¹⁵. La discrimination au travail – qu'elle soit cachée ou ostensible – est l'une des explications de la part inexpliquée de cette inégalité de revenus.

Les inégalités de revenus ne constituent pas seulement un problème économique : elles influencent également le rapport de force entre les sexes, tout en étant influencées par celui-ci. D'un côté, les revenus favorisent l'indépendance économique, un facteur crucial de l'autonomie, de la représentation et de l'expression individuelles tant au sein du ménage que de la communauté. D'un autre côté, la répartition inégale des responsabilités familiales au sein du ménage peut obliger un parent plutôt que l'autre à s'absenter du travail plus fréquemment, ce qui réduit ses revenus courants et ses perspectives de revenus et ce qui perpétue les inégalités. L'égalité de rémunération pour un travail égal n'est pas qu'une question de justice sociale, mais a également une valeur significative sur le plan social, surtout pour l'autonomisation des femmes au sein du ménage et de la communauté.

Les inégalités de revenus ne constituent pas seulement un problème économique

FIGURE 4.4

L'inégalité de revenus entre les hommes et les femmes est très largement inexpliquée (données de la dernière année disponible). En Estonie, la part inexpliquée de l'écart entre les revenus des hommes et des femmes est plus importante dans les déciles de revenus supérieurs



Remarque : Les données sont celles de l'année la plus récente disponible.
Source : OIT, 2015b.

Les obstacles invisibles continuent à fausser la représentation de chaque sexe

Les inégalités de revenus ne sont qu'une indication de la moindre représentation des femmes à des postes de direction et aux échelons supérieurs de la hiérarchie au sein du secteur privé. À l'échelle mondiale, les femmes occupent seulement 22 pour cent des postes de direction, et 32 pour cent des entreprises n'ont pas de femmes cadres supérieurs¹⁶. La situation varie beaucoup d'une région à l'autre (figure 4.5), et au niveau des pays individuels, la représentation des femmes à des postes de cadres supérieurs en entreprise oscille entre 8 pour cent au Japon et 40 pour cent dans la Fédération de Russie¹⁷. La situation varie aussi d'une industrie à l'autre : les femmes n'occupent que 19 pour cent des fonctions de cadres dans le secteur technologique¹⁸. La situation est même plus saisissante encore au sommet de la hiérarchie des entreprises, puisqu'en 2014, seulement 9 pour cent des entreprises avaient pour directeur général une femme. Cette ségrégation verticale au travail accompagne également une ségrégation horizontale dans tous les postes d'activité : la participation des femmes est comprise entre 12 pour cent, dans les mines et carrières, et 41 pour cent, dans l'éducation et les services sociaux, en passant par 24 pour cent dans les services professionnels¹⁹. La ségrégation professionnelle est omniprésente dans le temps et à tous les niveaux de prospérité économique. Dans les pays avancés tout comme dans les pays en développement, les hommes sont surreprésentés dans les secteurs de l'artisanat, des métiers, de l'industrie

manufacturière, de la gestion et de la loi ; les femmes sont, quant à elles, surreprésentées dans les emplois moyennement qualifiés : personnel de bureau, de services et de vente.

Au sein des services publics également, où il est plus facile de mettre en place l'égalité de rémunération pour un travail égal, les hommes continuent à occuper davantage de postes de direction que les femmes. Le fait que les femmes occupent environ 25 pour cent des postes politiques et judiciaires importants influence vraisemblablement l'équilibre entre les sexes sur le plan des lois et règlements et de la manière dont ceux-ci sont appliqués (figure 4.6).

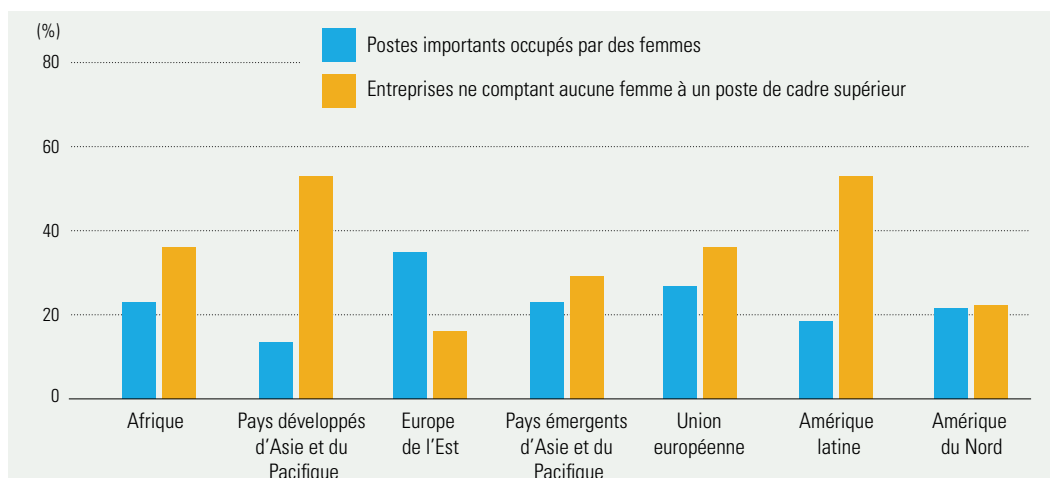
Des obstacles asymétriques à l'entrepreneuriat

Les femmes deviennent entrepreneuses pour bien des raisons semblables à celles qui poussent les hommes à l'être : pour gagner leur vie, nourrir leur famille, enrichir leur carrière et gagner un certain degré d'indépendance²⁰. Tant pour les hommes que pour les femmes, les taux d'entrepreneuriat jeune (entreprises de moins de 3,5 ans) les plus élevés se rencontrent en Afrique, continent suivi par l'Amérique latine et les Caraïbes (figure 4.7, à gauche). Cependant, dans toutes les régions, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de créer leur propre entreprise. En Amérique latine et aux Caraïbes, en particulier, un nombre beaucoup plus élevé d'entreprises dirigées par des femmes ne survivent pas longtemps (figure 4.7, à droite)²¹.

Au sein des services publics, les hommes continuent à occuper davantage de postes de direction que les femmes

FIGURE 4.5

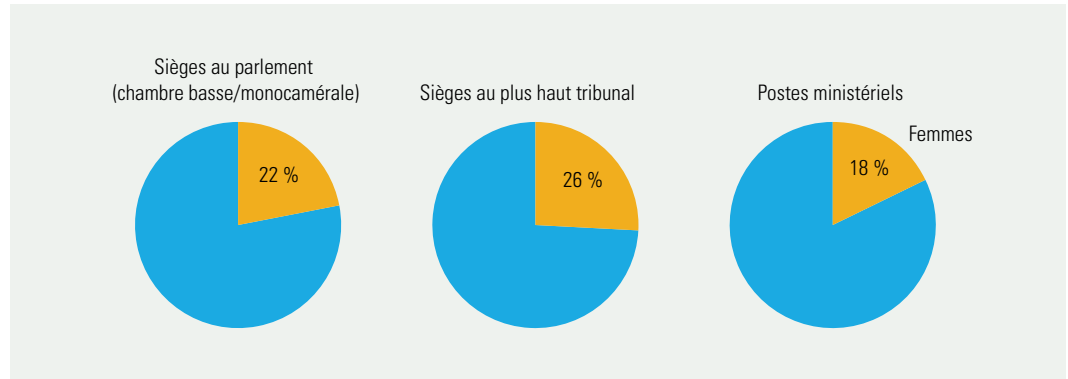
En 2015, les femmes sont sous-représentées parmi les cadres supérieurs dans toutes les régions



Source : Grant Thornton, 2015.

FIGURE 4.6

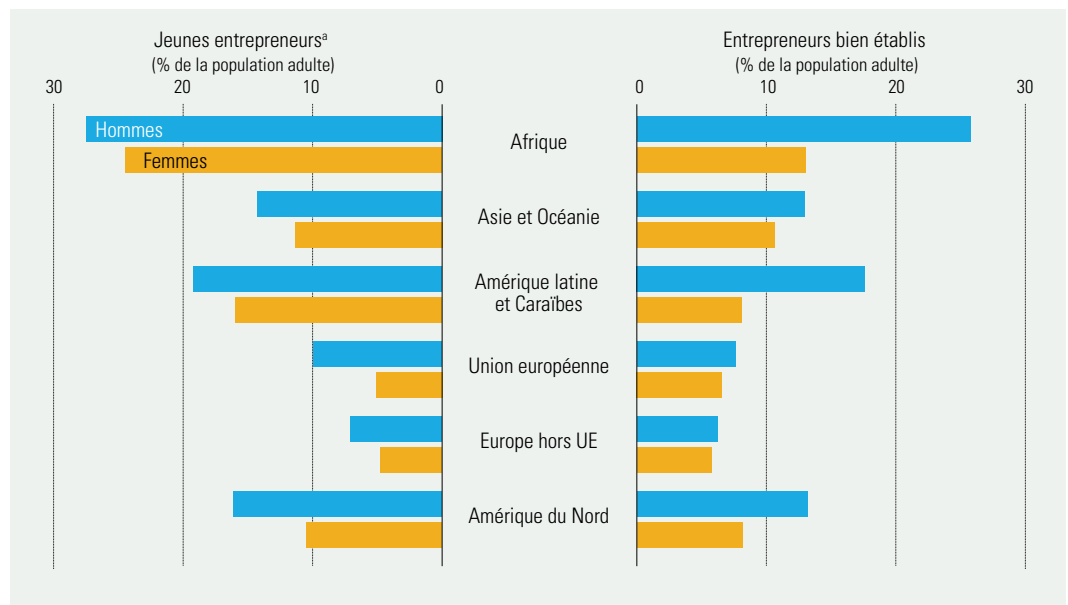
Les femmes sont moins susceptibles d'occuper un poste de direction dans la fonction publique



Remarque : Pour les pays dont le système législatif est bicaméral, le nombre de sièges au parlement est calculé sur la base des deux chambres.
 Source : Bureau du rapport sur le développement humain, sur la base des données de l'UIP, 2015, et du PNUD, 2015b.

FIGURE 4.7

En 2014, les femmes étaient moins représentées que les hommes parmi les jeunes entrepreneurs et parmi les entrepreneurs bien établis



Remarque : Les jeunes entrepreneurs désignent des individus qui ont créé une entreprise au cours des 3,5 années précédentes.
 Source : Singer, Amorós et Moska Arreola, 2015.

Les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes

Pourquoi y a-t-il moins d'entrepreneuses ? Les raisons vont du manque de possibilités financières à l'emploi inégal de la technologie :

- **Inégalité d'accès à la finance.** En 2014, 42 pour cent des femmes de par le monde n'avaient pas de compte en banque, et cette proportion était même plus élevée dans les pays en développement (50 pour cent). Et dans 38 pays, dont l'Inde, le Mexique, le Pakistan et l'Ouganda, plus de 80 pour cent des femmes n'ont pas de compte en banque²². Au Japon et en République de Corée,

par contre, plus de 90 pour cent des femmes ont un compte en banque²³.

- **Restrictions légales et pratiques discriminatoires.** Dans 22 pays couverts par l'indice mondial d'entrepreneuriat et de développement (« Global Entrepreneurship and Development Index »), les femmes mariées n'ont pas les mêmes droits que les hommes mariés, et dans 8 pays les femmes n'ont pas le même accès légal à la propriété que les hommes. Dans le tiers de ces pays, l'accès des femmes aux lieux publics est

limité soit par des dispositions légales soit par des pratiques discriminatoires²⁴.

- **Inégalité d'accès à la technologie et d'utilisation de celle-ci.** En 2013, seulement 39 pour cent des femmes en Inde utilisaient Internet, contre 61 pour cent des hommes. En Chine, ce pourcentage était de 44 pour cent pour les femmes et de 56 pour cent pour les hommes, et en Turquie de seulement 44 pour cent pour les femmes contre 64 pour cent pour les hommes²⁵. Peu de femmes dirigent une entreprise de fabrication, de transport ou de technologie de pointe²⁶.

Inégalité par rapport à l'emploi précaire

Si les disparités sont omniprésentes dans le secteur de l'emploi formel salarié, ce type de travail confère pourtant un certain degré de sécurité économique et de protection contractuelle et légale à tous les travailleurs. A contrario, le travail dans le secteur non structuré et le travail indépendant (sans être employeur) peuvent s'accompagner de revenus faibles et variables, de mauvaises conditions de travail, et de possibilités de s'exprimer et mener des actions collectives insuffisantes, ce qui favorise l'insécurité et la dépendance.

Il est notamment possible de mesurer l'influence de ces facteurs par un recensement des personnes qui ont un « emploi précaire », c'est-à-dire d'après les statisticiens du travail les personnes

qui travaillent pour une entreprise gérée par un membre de la famille (« les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale ») ou les indépendants qui n'emploient pas de personnel de manière permanente (« les indépendants sans personnel »). Une autre méthode consiste à compter les personnes travaillant dans le secteur non structuré. Ceux-ci risquent de ne pas bénéficier des protections liées aux autres formes d'emploi, celles du secteur structuré.

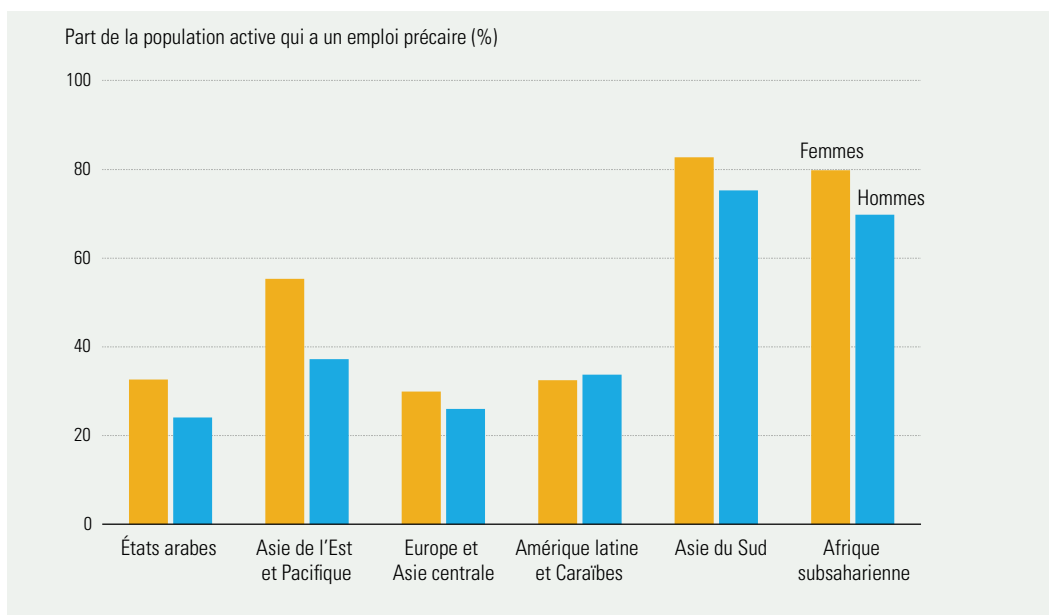
Dans les pays disposant de données à ce sujet, qui couvrent 84 pour cent de la population active mondiale, plus de 48 pour cent des hommes et 41 pour cent des femmes sont indépendants ; dans les pays à faible revenu, le pourcentage de femmes indépendantes (90 pour cent) est supérieur au pourcentage d'hommes indépendants (83 pour cent)²⁷. À l'échelle mondiale, près de 50 pour cent des employées ont un emploi précaire, contre 44 pour cent des hommes. Dans les pays à faible revenu, ce pourcentage est de 86 pour cent pour les femmes et de 77 pour cent pour les hommes²⁸.

Au sein d'une même région de développement humain, les femmes sont plus susceptibles d'avoir un emploi précaire dans les pays appartenant à des groupes de développement humain faible et moyen. D'après les données disponibles, parfois limitées, la situation est similaire au niveau des régions : les femmes sont plus susceptibles

Les femmes sont plus susceptibles d'avoir un emploi précaire

FIGURE 4.8

Dans la plupart des régions du monde, les femmes sont plus susceptibles d'avoir un emploi précaire



Remarque : La couverture des États arabes, de l'Asie de l'Est et du Pacifique, et de l'Afrique subsaharienne est inférieure aux normes employées pour l'agrégation régionale des données.

Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données de l'OIT, 2015e.

d'avoir un emploi précaire dans la plupart des régions (figure 4.8). La seule exception est celle de l'Amérique latine et des Caraïbes, où une certaine parité est atteinte, environ un tiers de la population y occupant un emploi précaire, tant chez les hommes que chez les femmes²⁹.

On trouve des exemples d'emplois de ce type dans de nombreux secteurs, mais deux secteurs emploient un nombre particulièrement

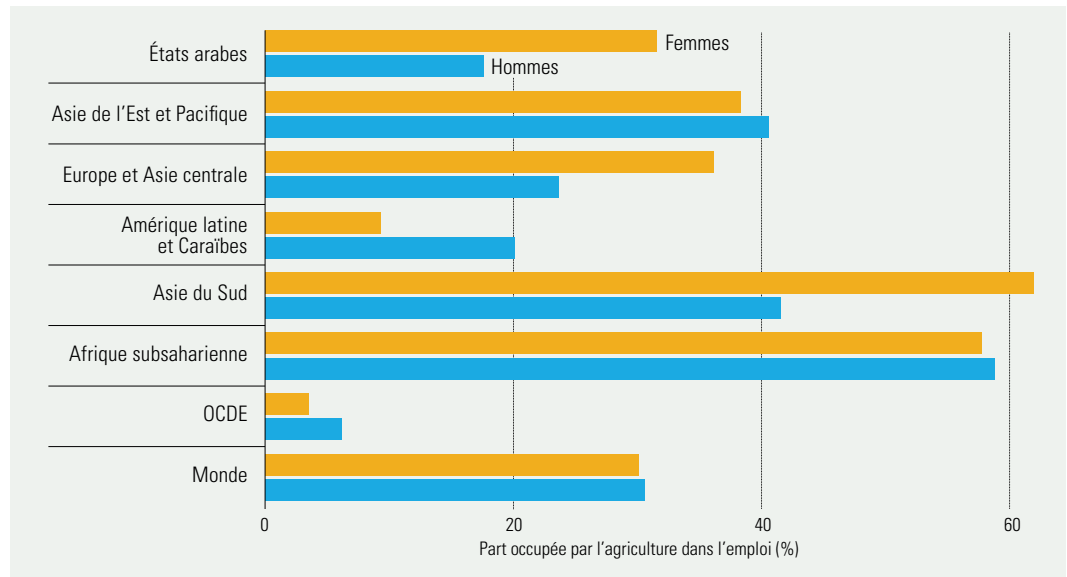
élevé de femmes : l'agriculture et les travaux domestiques rémunérés.

L'agriculture

En Asie du Sud, l'agriculture, surtout informelle, représente près de 62 pour cent de l'emploi des femmes, mais moins de 42 pour cent de l'emploi des hommes (figure 4.9).

FIGURE 4.9

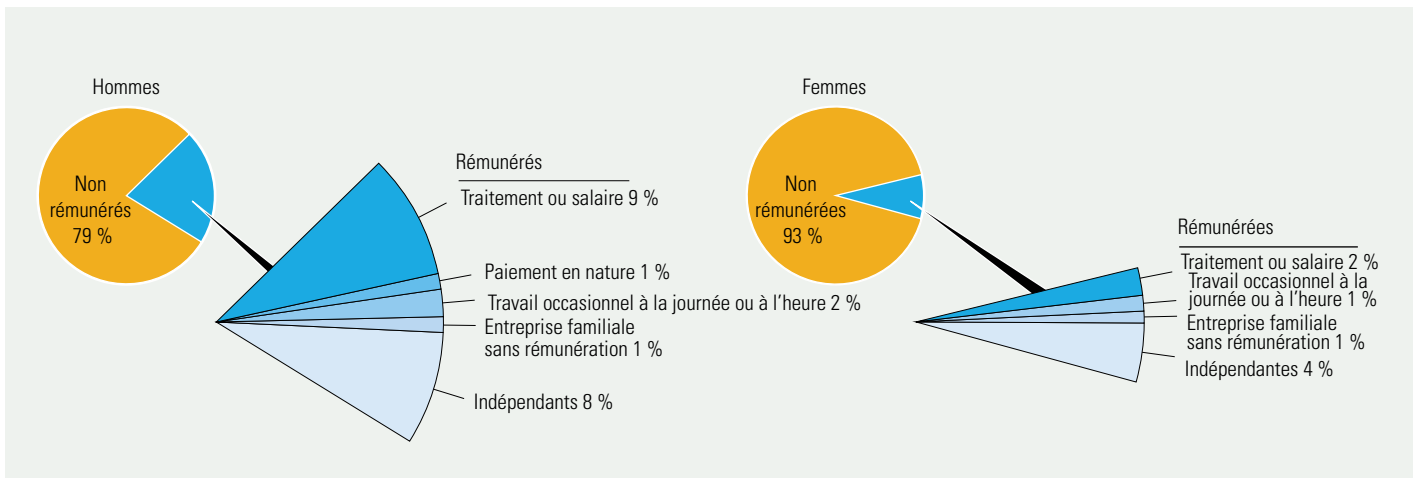
En Asie du Sud, l'agriculture représente près de 62 pour cent de l'emploi des femmes, mais moins de 42 pour cent de l'emploi des hommes



Remarque : Les données régionales sont tirées des données nationales de l'année la plus récente disponible, entre 2005 et 2013. À l'exception de la Chine, car ses données ne sont pas ventilées par sexe.
Source : OIT, 2015e.

FIGURE 4.10

Dans les zones rurales du Malawi, il est plus courant que les femmes ne soient pas payées, même lorsqu'elles travaillent à l'extérieur. Données de 2008



Source : FAO, 2011a.

De plus, le caractère et la reprise du travail peuvent varier d'un sexe à l'autre. Par exemple, aussi bien les hommes que les femmes peuvent travailler dans de petites exploitations agricoles, où ils travaillent essentiellement pour assurer leur subsistance³⁰. Néanmoins, un plus grand pourcentage de femmes peut travailler, sans gagner d'argent, pour la ferme familiale, comme c'est le cas au Malawi (figure 4.10).

La proportion de la main-d'œuvre agricole de sexe féminin a augmenté dans toutes les régions au cours des 20 dernières années, en raison d'un certain nombre de facteurs dont l'émigration des hommes à la recherche d'un emploi rémunéré. Entre 1980 et 2010, leur pourcentage est passé de 30 pour cent à 45 pour cent dans les sous-régions du Proche-Orient et d'Afrique du Nord³¹. Cette tendance aggravera probablement encore les inégalités entre les sexes.

Les travaux domestiques rémunérés

Comme les revenus augmentent et le nombre de personnes qui travaillent à l'extérieur du ménage augmente également, la demande de travailleurs domestiques rémunérés augmente à son tour. En 2010, on estime que 53 millions de personnes de 15 ans et plus de par le monde effectuaient des travaux domestiques rémunérés. 83 pour cent étaient des femmes, ce qui représente 7,5 pour cent des employées³². Certaines étaient des immigrées.

Les travaux domestiques englobent diverses tâches et peuvent concerner un grand nombre d'hommes aussi bien que de femmes. Par exemple, en 2004-2005, l'Inde comptait 4,2 millions de travailleurs domestiques, ce qui représentait 1 pour cent de l'emploi total (tableau 4.1). Un quart environ était constitué d'hommes. Plus de 70 pour cent étaient des femmes, essentiellement employées comme bonnes ou servantes³³. Certaines d'entre elles sont des domestiques résidentes à temps plein : elles ont peut-être un emploi stable et des conditions de vie acceptables, mais elles ne jouissent que de peu de liberté. D'autres travaillent à temps partiel : elles vivent chez elles, mais se rendent une ou deux fois par jour chez leur employeur. Elles peuvent donc travailler dans plus d'un ménage, ce qui leur laisse un peu plus de choix et de possibilités de départ³⁴.

La demande de travaux domestiques alimente les migrations à l'intérieur des pays – notamment des zones rurales vers les zones urbaines – ou d'un pays à l'autre. Par exemple, dans nombre de pays d'Amérique latine, les travailleurs domestiques immigrés proviennent d'un pays voisin – des Boliviens en Argentine,

TABLEAU 4.1

Les travailleurs domestiques en Inde par secteur, en 2004-2005 (en milliers)

Type de travaux domestiques	Femmes	Hommes	Total
Bonne ou servante	2 011	301	2 312
Cuisinier/-ère	89	34	123
Jardinier	4	15	19
Gardien, chowkidar ou garde	7	129	136
Gouvernante ou gardienne d'enfants	63	25	88
Autres	781	748	1 528
Total	2 955	1 252	4 206

Source : OIT, 2013b.

TABLEAU 4.2

Les travailleurs domestiques immigrés dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (en milliers)

Pays	Femmes	Total
Bahreïn (2011 ^a)	52	83
Koweït (2010)	310	570
Oman (2009)	69	95
Qatar (2009)	48	80
Arabie saoudite (2009)	507	777

a. Premier trimestre uniquement.
Source : Rakkee et Sasikumar, 2012.

des Péruviens au Chili³⁵ –, ce qui reflète bien souvent le plus faible coût des transports, les conditions d'entrée moins restrictives et la présence de réseaux bien établis.

Mais d'autres parcourent de grandes distances, quittant un pays à faible revenu pour un pays au revenu plus élevé. Des Latino-Américains travaillent aux États-Unis, et des travailleurs de soins ukrainiens trouvent du travail en Italie³⁶. Des travailleurs venus des Philippines ou d'Indonésie peuvent déménager à Singapour, où un ménage sur cinq emploie un(e) domestique³⁷. Les pays du Conseil de coopération du Golfe sont parmi les plus grands employeurs de tels travailleurs. Ceux-ci emploient 2,4 millions de migrants, dont beaucoup sont des femmes travaillant comme domestiques (tableau 4.2 ci-dessus)³⁸. Le nombre de travailleurs domestiques immigrés a très fortement augmenté entre 2001 et 2010³⁹.

Ces travailleurs qui se rendent à l'étranger peuvent y gagner plus que chez eux, mais ils peuvent aussi se retrouver pris au piège et subir exploitation et sévices à l'abri des regards

Les travailleurs de soins émigrés laissent souvent leur famille et leurs enfants au pays

indiscrets, sans grandes possibilités de se faire aider. Par exemple, leur employeur peut garder leur passeport et retenir leur salaire et ne pas leur permettre de quitter leur emploi avant la fin de leur contrat. Ces domestiques peuvent avoir un horaire de travail interminable et peu

ou pas d'accès aux services qui contribueraient à la défense de leurs droits. Ils sont alors victimes d'exploitation et même de violences physiques et sexuelles. Même lorsque les pires sévices leur sont épargnés, nombre d'entre eux souffrent

CONTRIBUTION SPÉCIALE



L'Asie centrale : une nouvelle région, de nouveaux défis et de nouvelles occasions pour les femmes

Le mouvement des femmes d'Asie centrale fêtera bientôt son centenaire. Depuis l'émancipation de la main-d'œuvre féminine soviétique, née d'une part de la nécessité de remplacer les hommes partis au front pendant la Deuxième Guerre mondiale et d'autre part de l'industrialisation soviétique au lendemain de la guerre, les femmes d'Asie centrale utilisaient une machinerie lourde dans les champs, elles géraient des centrales électriques et elles pilotaient des avions. Elles ont participé à l'expansion des champs pétroliers et gazières et à l'établissement d'industries entières.

Mais les choses ont bien changé depuis l'indépendance du pays, proclamée dans les années 1990. La désindustrialisation, la privatisation injuste des biens publics découlant d'une stratification sociale très marquée et de forts flux migratoires internes et externes ont entraîné une dégradation considérable des conditions de vie de la population. L'effondrement progressif de l'infrastructure sociale et le nombre dérisoire de femmes parmi les nouvelles élites du monde de l'entreprise ont provoqué l'absence quasi totale d'un capital économique féminin et rendu les femmes plus susceptibles de souffrir de la pauvreté et du chômage.

L'Asie centrale, où les deux tiers de la population vivent dans des zones rurales, est confrontée aux conséquences du changement climatique, de la perte de ressources hydriques et de la dégradation des terres. En outre, le trafic de drogue en provenance d'Afghanistan et les migrations de main-d'œuvre ont fait progresser le VIH/sida dans cette région. La corruption fréquente, la mauvaise qualité des services publics et la faiblesse de l'État de droit ont poussé les institutions traditionnelles et religieuses à tenter de se substituer aux institutions de gouvernance de l'État dans les zones rurales. Des valeurs patriarcales dépassées telles que la supériorité de l'homme sur la femme, le mariage précoce, la polygamie et la restauration de l'activité économique des femmes au foyer s'opposent désormais aux normes sociales laïques apparentes.

Ces problèmes et leurs solutions ont été débattus lors du Forum national des femmes de 2015 consacré au 90e anniversaire du Mouvement des femmes du Kirghizistan, au 20e anniversaire du Programme d'action de Beijing et au 15e anniversaire de la résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la participation active des femmes au règlement des conflits et à la consolidation de la paix. La Conférence de Beijing de 1995 consacrée à la promotion de la femme et de la fille a fourni aux participants d'Asie centrale à la fois une formidable inspiration et un cadre utile aux politiques nationales en matière de genre. Ces 20 dernières années, nous avons formé des mouvements de femmes nationaux et avons instauré les

mécanismes institutionnels et le cadre législatif et politique national relatifs à l'égalité des sexes.

Aujourd'hui, 70 pour cent des leaders de la société civile kirghize sont des femmes. Nous dirigeons les organisations pour la défense des droits de l'homme les plus dynamiques du pays et d'importants médias, nous menons des réformes judiciaires, nous combattons la corruption et nous nous employons à améliorer la qualité des services publics. Nous avons été le fer de lance de tous les grands changements qu'a connus notre pays, y compris la transition vers un régime parlementaire. Les femmes participent activement aux conseils de surveillance publique de tous les ministères et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Le mouvement national en faveur du microcrédit, dans lequel les femmes jouent un rôle de premier plan, a pris beaucoup d'ampleur ces 20 dernières années et contribué ainsi à nourrir les pauvres des villes et villages. Toutefois, peu de femmes siègent au conseil d'administration des entreprises publiques et d'État. Les femmes chefs d'entreprises qui souhaitent étendre leurs activités doivent relever des défis aigus. Nous avons besoin de pépinières d'entreprises et de formations commerciales et juridiques. Au lieu de céder face au point de vue religieux et conservateur, nous devrions consolider la place des femmes dans le secteur créatif et le sport. Nous devrions nous appuyer sur les décennies de progrès au cours desquelles les femmes ont satisfait leurs aspirations et atteint de nouveaux sommets.

Cela fait vingt ans que les pays d'Europe centrale et de l'Est ont entamé leur évolution démocratique. Bien qu'elle ne soit pas encore bien longue, cette expérience est de plus en plus profondément ancrée dans notre mémoire sociopolitique et historique. Les « gènes de la démocratie » ont été des agents de changement salvateurs lors de tournants historiques et mènent ces pays dans le groupe des pays dont le bien-être et la prospérité sont directement liés aux perspectives d'égalité des sexes. Je suis certaine que les pays d'Asie centrale, qui se sont émancipés de leur passé soviétique et qui ont atteint un taux d'alphabétisme de 100 pour cent chez les femmes, seront à même d'affronter les problèmes de la période de transition, qui présentera des défis nouveaux et traditionnels en matière d'égalité des sexes. Nous devons investir dans les femmes et les filles et lutter contre les stéréotypes sexistes grâce à une croissance sociale et économique inclusive, durable et équitable. Si pour notre État, l'égalité des sexes fait partie intégrante du développement national, nous pourrions le moderniser avec succès en aidant toutes les femmes et les filles à réaliser leur plein potentiel et leurs aspirations.

Roza Otunbayeva
Ancienne Présidente du Kirghizistan

d'angoisse, de dépression et de troubles du comportement alimentaires⁴⁰.

Beaucoup de travailleurs originaires du pays refusent de tels postes peu qualifiés, mal payés et mal considérés, bien que la demande mondiale de travaux domestiques soit en augmentation. Par exemple, aux États-Unis, au moins 1,8 million de travailleurs sont

employés comme domestiques dans des ménages américains, et la plupart (95 pour cent) sont de sexe féminin ou nés à l'étranger⁴¹. Les travailleurs de soins émigrés laissent souvent leur famille et leurs enfants au pays ; ceux-ci ont aussi besoin que l'on s'occupe d'eux, et ce sont souvent les grands-parents ou d'autres membres de la famille qui le font,

ENCADRÉ 4.1

L'évaluation de la valeur monétaire du service de soins non rémunéré

Le temps que les individus consacrent sans rémunération à l'aide à leur famille, leurs amis et leurs voisins contribue clairement aux conditions de vie sur le plan économique, au bien-être social et au développement des capacités humaines. En même temps, il permet aux individus de participer aux diverses formes de travail rémunéré dans le système économique. Néanmoins, alors que ce dernier possède une valeur monétaire et est mentionné comme tel dans les données agrégées nationales comme le PIB, le premier est encore rarement évalué par une telle mesure et reste donc invisible lors des discussions portant sur les politiques économiques.

Les choses changent – notamment grâce aux résolutions de l'ONU qui insistent sur l'amélioration de la visibilité du travail non rémunéré des femmes – et de nombreux pays mènent aujourd'hui des enquêtes sur l'emploi du temps représentatives à l'échelle nationale, dans lesquelles il est demandé aux personnes interrogées de se rappeler leurs activités de la veille. 87 enquêtes de ce genre ont été réalisées entre 2000 et 2010, ce qui est plus que pour la période 1900-2000. L'estimation du nombre d'heures consacrées aux divers services rendus au ménage fournit une base qui permet de déterminer la valeur marchande de ces services, en demandant combien cela coûterait d'acheter sur le marché un nombre équivalent d'heures de services similaires. C'est ce que l'on appelle l'évaluation par le « coût de remplacement » ; d'autres approches peuvent être utilisées, mais c'est celle qui est le plus souvent utilisée. Cependant, il importe de se souvenir que la valeur des contributions apportées sous forme de travail non rémunéré ne peut pas toujours – ou pleinement – être cernée en termes de marché. Néanmoins, les estimations de leur valeur monétaire peuvent donner des informations importantes, tout comme les efforts accomplis pour estimer la valeur des actifs et services environnementaux auxquels on n'attribue pas un prix.

Le travail ménager non rémunéré qui mène à la production de biens (par exemple de nourriture pour la consommation personnelle, le ramassage de bois de feu ou la recherche d'eau indispensable pour le ménage) est considéré comme faisant partie de la « production » par le Système des comptes nationaux, et la plupart des estimations du produit intérieur brut comprennent une évaluation de la valeur de ce travail. Cependant, le service de soins non rémunéré, tel que la préparation des repas, le nettoyage de la maison, les lessives et la

garde des enfants, est explicitement exclu. Bien qu'elles ne prennent pas en compte toutes les formes de service de soins, les enquêtes sur l'emploi du temps constituent un outil utile à la génération de meilleures estimations du nombre total d'heures consacré à toutes ces formes de travail non reconnues et sous-estimées.

Les efforts d'évaluation, souvent intégrés dans des « comptes satellites » qui tournent autour des estimations conventionnelles, ont progressivement gagné du terrain dans le calcul du revenu national et sont d'une grande utilité. Dans divers pays, les résultats montrent que le temps consacré aux soins non rémunérés n'est pas facultatif ni idiosyncrasique, mais soigneusement structuré pour répondre aux besoins courants de la famille, et surtout aux besoins en soins des enfants et des personnes âgées, handicapées ou malades.

Parmi tous les pays qui tentent de mesurer la valeur du service de soins non rémunéré, les estimations varient de 20 pour cent à 60 pour cent du PIB¹. En Inde, le service de soins non rémunéré est estimé à 39 pour cent du PIB et en Afrique du Sud, à 15 pour cent². En Amérique latine, on estime qu'il est compris entre 26 et 34 pour cent du PIB officiel au Guatemala et qu'il atteint 32 pour cent en El Salvador. En 2008, l'Organisation de coopération et de développement économiques a publié des estimations de la production des ménages dans 27 pays en se servant d'une approche de type « coût de remplacement » d'où il ressort que la valeur de la production des ménages exprimée en pourcentage du PIB varie considérablement d'un pays à l'autre. Elle dépasse les 35 pour cent dans plusieurs pays généralement considérés comme riches – l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon – et est inférieure à 20 pour cent au Mexique et en Corée, des pays au PIB plus faible.

Une meilleure acceptation de ces estimations peut contribuer à orienter les politiques nationales. Par exemple, dans les pays en développement, les femmes consacrent énormément de temps à la satisfaction des besoins de base de leur famille, et l'accès à l'eau potable et à des services énergétiques modernes améliorerait grandement leur productivité. Toutefois, les estimations du rendement des investissements publics ne prennent généralement pas en compte la valeur de ce type de travail qui échappe au marché. Sa prise en compte pourrait modifier la façon dont les ressources sont attribuées et l'ordre de priorité de la mise en œuvre des projets.

Notes

1. Antonopoulos, 2009 ; 2. Budlender, 2010.

Source : Folbre, 2015.

Les évaluations économiques sont susceptibles de négliger le travail non rémunéré

ou même des aidants locaux rémunérés, ce qui encourage une filière mondiale de travail de soins parallèle au flux mondial de travailleurs domestiques. Bien que la famille profite d'un point de vue économique des transferts de fonds, la séparation des êtres chers peut entraîner un traumatisme psychologique et nuire à la réussite scolaire des enfants. La liberté économique d'une femme (ou au moins la codétermination de la répartition des ressources au sein de sa famille) est supérieure lorsqu'elle est employeuse ou salariée dans son propre pays, où s'applique la législation qui garantit le respect de ses droits et où elle a accès aux services d'assistance défendant ses droits. Ces progrès ne sont ni immuables ni irréversibles : ils peuvent avancer ou régresser en fonction des politiques publiques, qui jouent un rôle significatif. La contribution spéciale de Roza Otunbayeva, l'ancienne Présidente du Kirghizistan, fait ressortir les progrès accomplis et les difficultés qui se présentent encore pour assurer l'autonomisation des femmes en Asie centrale, avec un accent sur le Kirghizistan (encadré signé).

Les déséquilibres du travail non rémunéré

Les évaluations économiques sont susceptibles de négliger le travail non rémunéré, mais celui-ci est très précieux pour les individus comme pour

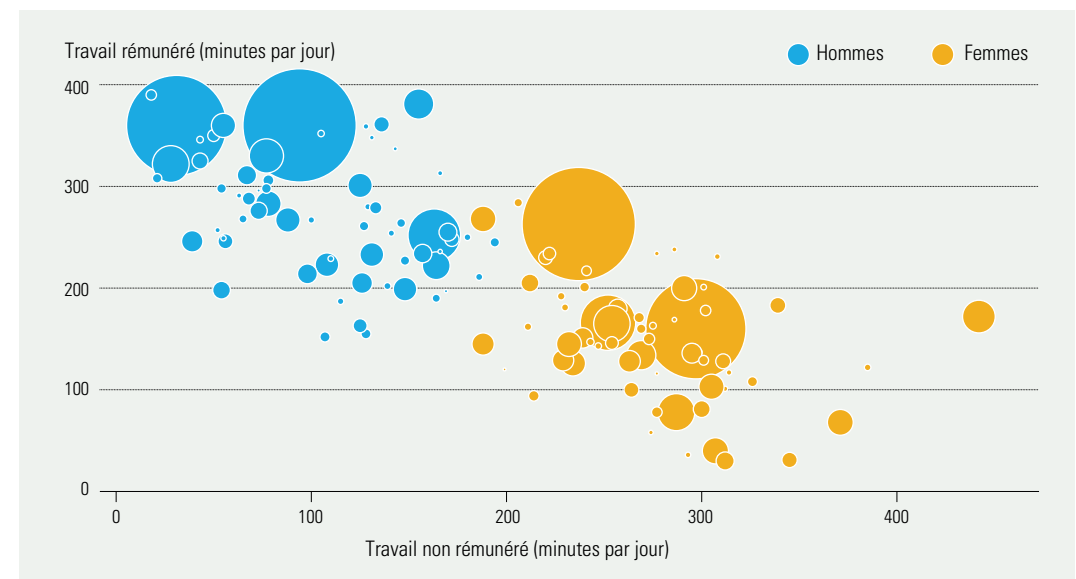
la société (encadré 4.1) et il peut être source de joie et d'épanouissement pour beaucoup. Les activités de cette nature menées au sein du ménage et de la communauté comprennent divers services en rapport avec les soins apportés à soi-même et aux autres. Une partie de ce travail est liée au fonctionnement de tous les jours des ménages : le nettoyage, la cuisine et la lessive. Cependant, une grande partie concerne les soins prodigués aux autres, et notamment à 2 milliards d'enfants⁴². Nombre d'adultes ont également besoin que l'on s'occupe d'eux dans une certaine mesure : les personnes âgées (il y a actuellement environ 120 millions de personnes âgées de plus de 80 ans⁴³), les handicapés (on estime qu'il y en a environ un milliard⁴⁴) et les malades (dont un bon nombre de personnes parmi les 37 millions de personnes vivant avec le VIH/sida)⁴⁵.

Ce travail est indispensable au maintien et au renforcement des capacités et du développement humain. Il est essentiel au fonctionnement des sociétés et des économies, et il rend possibles bien des formes de travail rémunéré que l'on observe aujourd'hui. Cependant, il est inégalement réparti entre les genres – ce sont les femmes, et non les hommes, qui réalisent la plus grande part de ce travail non rémunéré (figure 4.11).

La situation varie d'un pays à l'autre et au fil du temps. Par exemple, en Argentine, en 2013, on estime que 50 pour cent des hommes contribuaient aux travaux domestiques non rémunérés, à hauteur de 2,4 heures par jour en

FIGURE 4.11

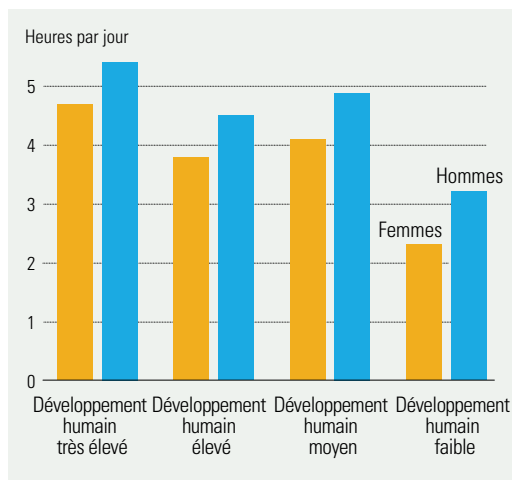
Les femmes assument la plus grande partie du service de soins non rémunéré



Remarque : Chaque bulle représente un pays ; la taille des bulles représente la population du pays.
Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain d'après Charmes, 2015.

FIGURE 4.12

Dans l'ensemble des groupes de développement humain, les hommes disposent de plus de temps libre que les femmes pour leurs loisirs et leurs activités sociales (données de la dernière année disponible)



Remarque : Les données sont de simples moyennes pour chaque groupe de développement humain et couvrent 62 pays.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain, d'après Charmes, 2015.

moyenne. Pour les femmes, il s'agissait de 87 pour cent et 3,9 heures⁴⁶. La même année, à Bogotá, c'était le cas de 30 pour cent des hommes et de 54 pour cent des femmes, et les femmes s'occupaient davantage de la préparation de repas, du nettoyage et de l'entretien⁴⁷. La répartition de cette charge évolue elle aussi : aux États-Unis, en 1965, les femmes consacraient plus de 240 minutes par jour aux tâches ménagères et les hommes moins de 40 minutes ; en 2012, les femmes n'y consacraient plus que 140 minutes par jour, et les hommes plus de 80 minutes. Malgré cette évolution, la charge reste inégalement répartie entre les sexes⁴⁸.

D'après les enquêtes sur l'emploi du temps menées dans des pays en développement, les femmes se chargent généralement de plus des trois quarts du temps consacré par leur ménage aux soins non rémunérés. Dans les ménages à faible revenu, ces tâches représentent beaucoup plus d'heures que dans les ménages à revenu intermédiaire ou élevé, car ceux-ci ont généralement un meilleur accès aux services de base et peuvent se permettre d'engager une personne pour les aider ou d'acheter des outils technologiques qui leur font gagner du temps⁴⁹. Rien qu'en Afrique, les femmes passent en moyenne 200 millions d'heures par jour à aller chercher de l'eau⁵⁰. Même lorsque la charge de ce travail est réduite, il faut encore beaucoup de main-d'œuvre, ce qui nuit à la poursuite

d'autres activités telles que les études, le travail rémunéré, la participation ou les loisirs.

Les disparités sur le plan du temps libre

Les femmes travaillent plus que les hommes, même si une bonne partie de leur travail a tendance à être assez peu visible, car elle concerne des activités de soin non rémunérées. De ce fait, elles ont moins de temps libre à utiliser comme bon leur semble que les hommes. Dans un échantillon de 62 pays, les hommes consacrent en moyenne 4,5 heures par jour à leurs loisirs et à leurs activités sociales, contre 3,9 heures pour les femmes⁵¹. L'écart est encore plus marqué dans les groupes au développement humain peu élevé : il est de 29 pour cent (de moins pour les femmes que pour les hommes) dans les pays au développement humain faible, contre 12 pour cent dans les pays à développement humain très élevé (figure 4.12). En Afrique subsaharienne, le taux d'activité de la population active féminine est élevé et les femmes assurent une grande part du service de soins, ce qui limite sérieusement leur temps libre ; en Tanzanie, les femmes ont moins de deux heures de loisirs par jour.

Au Danemark, en Allemagne et en Nouvelle-Zélande, où plus de cinq heures par jour sont consacrées aux loisirs, l'écart entre hommes et femmes est très réduit, voire inexistant. Ces pays disposent de solides politiques publiques qui encouragent l'égalité des sexes et la participation des femmes au marché du travail, et leurs normes sociales facilitent les choses. Bien que l'on ne dispose pas de données pour certains pays en développement, on peut affirmer que l'écart entre les sexes s'élève à 18 pour cent en Europe de l'Est et Asie centrale, à 16 pour cent dans les États arabes, à 15 pour cent dans la région Asie et Pacifique, à 13 pour cent en Asie du Sud et à 7 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes⁵².

Le partage des responsabilités en matière de soins

Les sources des soins dispensés évoluent, et dans de nombreux ménages, les hommes assument davantage de responsabilités, notamment quant à la garde des enfants. Aux États-Unis, les pères ont consacré 65 minutes par jour à la garde des enfants en 2012, contre 21 minutes en 1965. Comme les normes relatives au temps total à consacrer à la garde des enfants ont évolué à l'époque contemporaine, une mère américaine a consacré 117 minutes par jour à la garde de ses enfants en 2012, contre 90 minutes en 1965⁵³. Toutefois, il ne s'agit que d'une faible augmentation par rapport à la valeur de 1965 : plus un tiers, contre

Les femmes ont moins de temps libre à utiliser comme bon leur semble que les hommes

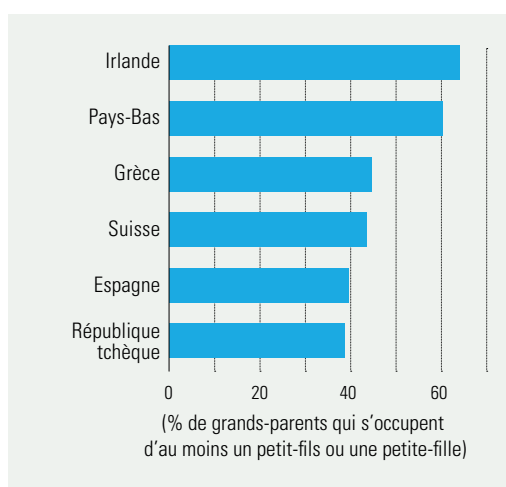
Les personnes qui dispensent les soins sont en train de changer

le double pour les hommes. La modification de la structure familiale et le passage de grandes familles à des familles nucléaires plus souples a également contribué à ce changement, tout comme l'évolution des normes sociales et l'engagement accru des femmes dans le cadre du travail rémunéré.

Lorsqu'ils sont disponibles, il est fréquent que les grands-parents consacrent du temps à leurs petits-enfants (figure 4.13). Dans certains cas, le choix peut être très restreint. En Chine, où les parents des zones rurales travaillent comme migrants dans les zones urbaines, les grands-parents s'occupent de 19 millions d'enfants dont les parents sont tous les deux absents⁵⁴. En 2013, environ 18 millions d'enfants de moins de 18 ans de par le monde avaient perdu au

FIGURE 4.13

Il est fréquent que les grands-parents consacrent du temps à leurs petits-enfants



Source : OCDE, 2015a.

moins l'un de leurs parents à cause du VIH/sida. Nombre d'entre eux sont élevés par leurs grands-parents⁵⁵.

Les nouveaux défis : déficits de soins, chocs sanitaires et changements climatiques

Le service de soins non rémunéré est porteur d'un impératif humain et social primordial. Toutefois, un impératif aussi urgent peut aussi se traduire par une restriction des choix de ceux qui sont censés prodiguer ces soins. Tandis que les soins nécessaires évoluent et que les autres solutions, comme les services publics, ne suivent pas, ces attentes et ces rôles

traditionnels peuvent restreindre davantage les possibilités, à moins que des changements structurels soient mis en œuvre pour favoriser un partage plus équitable de ce travail. En guise d'illustrations, nous présentons trois nouveaux défis : les déficits de soins, les chocs sanitaires et les changements climatiques.

Les déficits de soins

Les besoins en soins diffèrent en fonction de l'âge et, à mesure que la population vieillit, la nature des services dont elle a besoin évolue également. Dans les sociétés traditionnelles, ce sont les nourrissons et les enfants qui ont le plus besoin de soins, et les institutions économiques, publiques, sociales et culturelles sont dédiées à la satisfaction de leurs besoins. Alors que les dispositifs institutionnels évoluent (par exemple par l'introduction du congé parental et la modification des attentes à l'égard des hommes et des femmes), les grandes lignes du type de soins requis, la manière de les prodiguer ainsi que les engagements financiers et temporels sont bien compris. Le taux de fertilité chutant dans la plupart des pays, le nombre d'enfants nécessitant des soins va probablement diminuer. La répartition des tâches entre les différents acteurs changera, et on peut espérer une répartition plus équitable entre les sexes.

La baisse du nombre d'enfants nécessitant des soins s'accompagnera toutefois d'une hausse des besoins des personnes âgées. Le taux de dépendance économique, soit le rapport entre les personnes âgées de 65 ans ou plus (qui ne font pas partie de la population active) et les personnes âgées de 15 à 24 ans (qui font partie de la population active), fait assez bien ressortir les ressources économiques globales disponibles pour ces derniers. Cependant, comme elles le font pour les enfants, les familles satisfont une bonne part des besoins des personnes âgées, que les mesures économiques conventionnelles ne cernent pas.

De récentes estimations font état d'une pénurie de 13,6 millions de travailleurs dans le secteur des soins à l'échelle mondiale, avec pour conséquences de graves déficits dans les services de soins de longue durée pour les personnes âgées de plus de 65 ans⁵⁶. Les besoins en soins gériatriques augmentent avec les effectifs des personnes âgées, et celles-ci sont de plus en plus souvent incapables d'accomplir les tâches du quotidien. Quelque 110 à 190 millions de personnes à travers le monde ne peuvent aisément être autonomes et ont besoin d'une aide quotidienne de longue durée⁵⁷. Les services de soins externes rémunérés (privés ou publics) peuvent satisfaire une partie de ces besoins ; toutefois, une grande partie est satisfaite

par les membres du ménage et de la famille, les femmes surtout, qui prodiguent des soins non rémunérés. C'est ainsi que les rôles traditionnels assignés à chacun des sexes, la longévité croissante, la diminution de la taille des ménages et leur accès restreint à d'autres solutions a tendance à imposer aux femmes une part démesurée de la charge des soins, ce qui réduit encore davantage leurs possibilités d'effectuer un autre type de travail.

Il s'agit déjà d'un sujet de préoccupation dans plusieurs pays développés, et notamment au Japon, où 26 pour cent de la population avaient plus de 65 ans en 2014 et où le coût des soins gériatriques devrait plus que doubler d'ici 2050, en dépit de la disponibilité d'autres mécanismes (encadré 4.2), mais il y a urgence ailleurs également. Par exemple, aux États-Unis, la charge des soins des aînés augmente assez lentement : par rapport à 2010, elle devrait augmenter d'environ un sixième d'ici 2030 et d'environ un cinquième d'ici 2080 (figure 4.14). En Chine, par contre, l'augmentation est bien plus rapide : elle devrait atteindre environ 40 pour cent d'ici 2030 et la charge des soins devrait doubler d'ici 2050⁵⁹.

Indépendamment du lieu et du moment où le besoin apparaîtra, la prise en charge des personnes âgées devient un problème de plus en plus urgent. Si les rôles traditionnels assignés à chacun des sexes et le manque de solutions publiques continuent à prévaloir, le choix des femmes pourrait être de plus en plus restreint.

Les chocs sanitaires

Le service de soins gagne encore en importance lors de graves crises sanitaires comme celles causées par le VIH/sida, la grippe aviaire et le virus Ebola. Dans les pays où les services sanitaires sont insuffisants, les prestataires de soins travaillent

souvent en silence, chez eux, car les décideurs politiques n'en perçoivent pas les limites. Dans ces circonstances, les gens doivent se sacrifier pour leur famille et leur communauté, allant jusqu'à mettre en danger leur propre bien-être. Ensuite, les rôles traditionnels assignés à chacun des deux sexes limitent encore les possibilités de choix pour les femmes, et ce généralement d'autant plus pour les pauvres, qui ont le moins de chances de pouvoir se permettre des choix.

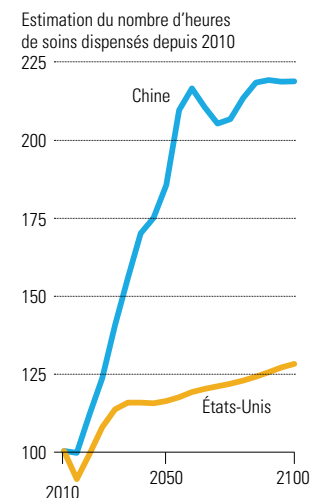
Dans la partie australe de l'Afrique, par exemple, des réseaux informels de prestataires de soins bénévoles sont apparus comme une avant-garde essentielle dans l'administration de soins aux malades lors de crises comme celle du VIH/sida. Comme les systèmes de santé publique de toute la région connaissent une multitude de difficultés, les familles et les communautés comblent, avec le peu de soutien dont elles disposent, le déficit de soins que ne peuvent combler les gouvernements.

La dimension sexospécifique de ce problème est évidente. Comme on l'a vu lors de la récente épidémie d'Ebola, les femmes ont été particulièrement touchées. Les cas confirmés sont globalement répartis de manière égale entre les hommes et les femmes, le nombre de cas portant sur des femmes n'étant que légèrement supérieur. Mais la dimension de genre de l'épidémie ne se limite pas aux taux d'infection. Il est démontré que le rôle social que doivent jouer les femmes en s'occupant des malades les rend plus vulnérables aux infections et augmente le temps qu'elles doivent consacrer aux soins lorsqu'un membre de leur famille tombe malade ou que les écoles sont fermées. Ces responsabilités engendrent une diminution de leur participation à l'activité économique, aggravée par la fermeture des routes et des

Le secteur des soins connaît une pénurie d'environ 14 millions de travailleurs à l'échelle planétaire

FIGURE 4.14

La charge des soins des aînés augmentera bien plus rapidement en Chine qu'aux États-Unis



Source : Mukherjee et Nayyar, 2015.

ENCADRÉ 4.2

Japon : des crédits pour des soins gériatriques de longue durée

Le Japon a conçu un système d'aide aux personnes âgées qui repose sur l'échange de « crédits temps ». Les réseaux d'entraide de Fureai Kippu (« ticket pour une relation empreinte de bienveillance ») sont apparus à travers des groupes d'entraide urbains comme la « Help of Daily Living Association » (Association d'aide à la vie quotidienne) à Tokyo et la « Kobe Life Care Association » (Association pour les soins de vie de Kobe).

Par ce système, des volontaires aident des personnes âgées ou handicapées, chez elles, à prendre leurs repas ou leur bain, à faire leurs courses ou à

cuisiner. En retour, ils reçoivent des tickets électroniques versés sur un compte d'épargne informatisé. Ils peuvent mettre de côté ces Fureai Kippu pour leur propre usage futur ou les céder à quelqu'un de leur choix, bien souvent un parent ou un membre de leur famille. Dans certains cas, ils peuvent convertir les Fureai Kippu en équivalents de trésorerie.

Le système aide les personnes âgées à éviter ou différer leur placement dans une maison de retraite onéreuse. Il peut également réduire le temps qu'elles passent à l'hôpital après une intervention médicale. Et surtout, il améliore leur qualité de vie.

Source : Hayashi, 2012.

marchés. Enfin, il s'agit d'un cercle vicieux, et à mesure que l'économie ralentit et les revenus chutent, en raison de la compression des dépenses publiques, le coût des soins revient aux ménages les moins bien lotis⁶⁰.

Les changements climatiques

Des études ont déjà démontré qu'une partie du travail non rémunéré effectué par les femmes consistait à aller chercher de l'eau, du combustible et du bois de chauffage ; près de 2 milliards de personnes dans les pays en développement utilisent des combustibles traditionnels issus de la biomasse comme principale source d'énergie⁶¹. On estime qu'à l'échelle mondiale, les femmes passent 200 millions d'heures chaque jour à aller simplement chercher l'eau destinée à leur usage personnel et à celui de leur famille. Selon une étude de 2003 mettant l'accent sur des exemples provenant d'Afrique subsaharienne, les femmes consacrent plus de temps à ces activités que les hommes, avec des variations selon qu'elles vivent dans une zone rurale ou urbaine⁶². Comme autres facteurs qui influencent le temps consacré à ces activités, on peut citer les infrastructures ainsi que l'accès aux services ; le revenu du ménage joue aussi un rôle à ce point de vue. Dans l'ensemble, la charge est susceptible de peser plus lourdement sur les pauvres, surtout dans les zones rurales où l'accès aux combustibles de cuisson modernes et aux sources d'eau améliorées est particulièrement faible.

En raison du déclin de la biodiversité et de la déforestation, le bois (le combustible solide le plus largement utilisé) se trouve toujours plus loin des zones d'habitat. Le constat est le même en ce qui concerne la nappe phréatique. La satisfaction de ces besoins urgents laisse moins de temps que jamais aux femmes et aux filles pour prendre part à d'autres activités, rémunérées ou non.

Les changements climatiques aggraveront probablement encore la situation à cet égard. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a établi, dans son rapport d'évaluation de 2014, qu'il était quasiment certain que les changements climatiques allaient réduire significativement les ressources hydriques renouvelables dans la plupart des régions sèches sous-tropicales et provoquer ainsi une pénurie d'eau potable et de combustibles issus de la biomasse⁶³. La plupart de ces régions se situent en Afrique subsaharienne et dans d'autres parties moins développées du monde où les femmes et les filles consacrent déjà énormément de temps

chaque jour à la satisfaction de ces besoins pour leur foyer. Si l'absence d'infrastructures adéquates et d'un partage plus équitable des tâches entre les sexes persiste, les changements climatiques limiteront davantage les possibilités de choix pour les femmes.

Vers un rééquilibrage : élargir les choix, autonomiser les personnes

Le travail effectué – contre rémunération ou non – par les femmes a des implications majeures pour elles-mêmes et pour les autres, en termes de développement humain. Le travail rémunéré procure une autonomie économique ainsi que des possibilités de participation et d'interaction sociale, d'amélioration des compétences et des capacités personnelles, et il contribue au renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi. Mais le travail communautaire et les soins non rémunérés sont essentiels pour le bien-être humain et ont une valeur à la fois individuelle et sociale. Les aidants naturels n'ont que rarement l'opportunité de faire des choix dans l'exercice de leurs responsabilités, et sont souvent motivés par des contraintes culturelles, familiales et sociétales. Lorsque des individus assument des responsabilités de garde et de soin et restent en dehors du marché du travail, ils font de gros sacrifices, en se privant peut-être de l'occasion de développer leurs capacités professionnelles. Ils compromettent souvent aussi leur indépendance économique et leur autonomie personnelle, ce qui peut s'avérer déterminant pour eux et pour leurs enfants.

Pourtant, ce type de prestation de soins contribue de manière significative au développement humain, en offrant surtout des soins personnalisés pour les membres de la famille – qui consolident ainsi les liens familiaux et stimulent le bien-être physique et mental des autres membres de la famille, en particulier les enfants et les personnes âgées. Les mères qui sont capables d'allaiter leur bébé – une démarche essentielle pour la santé de l'enfant⁶⁴ – et qui prodiguent ces soins pendant les 15 premiers mois de la vie, influent positivement sur les performances scolaires des enfants⁶⁵. Et les lieux de travail qui créent les structures et les conditions favorables à l'allaitement sont les mieux placés pour soutenir et promouvoir les avantages de tels soins.

Par ailleurs, les preuves s'accumulent pour démontrer que les filles de mères occupant un emploi rémunéré seront avantagées plus tard dans leur vie. Une étude récente basée sur un échantillon de 50 000 adultes répartis dans

Une partie du travail non rémunéré effectué par les femmes consiste à aller chercher de l'eau, du combustible et du bois de feu

Le congé parental payé, y compris le congé de paternité obligatoire

Le congé parental payé est l'un des principaux avantages de la flexibilité rendus accessibles aux parents actifs, en particulier lorsque des politiques de congé de paternité obligatoire sont mises en œuvre. La bonne combinaison de politiques peut contribuer à garantir des taux élevés d'activité des femmes et de travailleurs motivés, satisfaits de l'équilibre entre leur travail et leur vie privée.

Les prestations de maternité sont essentielles pour permettre aux femmes de retourner travailler après la naissance de leur enfant. Environ 85 pour cent des pays prévoient au moins 12 semaines de congé de maternité. Sur les 185 pays interrogés par l'Organisation internationale du travail, tous sauf deux (la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les États-Unis) permettent aux mères d'obtenir au moins une forme de congé – payé par l'État, par les employeurs, ou les deux. Bien que seul un tiers des pays respecte la période minimale recommandée de 14 semaines de congé pour les jeunes mamans, payées au moins aux deux tiers de leur salaire et soutenues par l'État, la situation est globalement satisfaisante dans les pays développés et s'améliore dans les régions en développement¹.

Mais les interruptions de carrière pour cause unique de maternité ont des conséquences imprévues, susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la carrière des femmes. Et ces conséquences sont plus importantes lorsque le congé est très long. Par exemple, lorsque les femmes reprennent le travail après un congé de maternité, les faits montrent que, tout comme dans d'autres situations de flexibilité, elles sont pénalisées pour avoir pris un congé de maternité payé, en particulier lorsque ce congé est généreux. Tout le temps passé en dehors du marché du travail peut réduire la capacité de revenu et les prestations de retraite des femmes, étant donné que celles-ci manquent des occasions d'acquérir de l'expérience et d'obtenir une promotion. L'accès à une fonction de cadre supérieur devient particulièrement difficile.

En Allemagne, chaque année de congé de maternité prise par une femme abaisse ses revenus de 6 à 20 pour cent au moment de la reprise du travail. En France, on estime que chaque année d'absence diminue les revenus de 7 pour cent². Cet effet négatif est amplifié lorsque le long congé de maternité va de pair avec des politiques visant à encourager le travail à temps partiel, lesquelles incitent davantage de femmes à reprendre le travail, mais les confinent dans des postes subalternes. D'aucuns soutiennent en fait l'idée que l'« Elternkarenz », qui paie les parents qui restent chez eux pendant une période maximale de trois ans en Allemagne et pouvant aller jusqu'à deux ans en Autriche, est effectivement en train de détruire les perspectives de carrière des femmes ayant recours à cette possibilité³.

Au Royaume-Uni, malgré le congé de maternité payé, la maternité s'accompagne d'une pénalité salariale : 60 pour cent des mères d'enfants inscrits en

maternelle ou en primaire travaillent à temps partiel, tout comme la moitié des mères d'enfants plus âgés fréquentant l'école secondaire. Seulement 10 pour cent des pères travaillent à temps partiel. Les femmes qui travaillent à temps partiel gagnent en moyenne un tiers de moins, par heure rémunérée, que les hommes occupés à temps plein, et quarante pour cent des travailleuses à temps partiel gagnent moins que le salaire minimum vital⁴.

Au Chili, une loi de 1981 relative à la garde des enfants visait à accroître le pourcentage de femmes actives, inférieur à cinquante pour cent. Cette loi exige que les entreprises comptant au moins vingt travailleuses en leur sein fournissent et payent la garde des enfants de moins de 2 ans, dans un lieu proche du travail, où les femmes peuvent allaiter. Cette disposition a facilité le retour au travail et a contribué au développement des enfants, mais elle a également provoqué la diminution de 9 à 20 pour cent des revenus de départ des femmes⁵.

Les politiques qui définissent efficacement les femmes par leur rôle de mère ont une influence négative sur les perspectives d'avenir de toutes les femmes, et pas seulement de celles qui prennent de longs congés. Pendant le congé payé d'un jeune parent, aucun employeur ne peut engager un remplaçant permanent. Les femmes étant plus susceptibles que les hommes de prendre de longs congés parentaux, les employeurs sont très enclins à engager des hommes. Les lois européennes sur l'égalité des chances en matière d'emploi rendent ce genre de discrimination illégale, mais les faits montrent que les employeurs traitent de toute façon de manière différente les candidats des deux sexes⁶.

La question du congé de paternité focalise l'attention, étant donné que l'accent a été mis sur le rôle des pères dans l'éducation des enfants et le partage de la charge des soins. De nombreux pays offrent à présent un congé de paternité. L'une des approches favorisant l'équilibre est le congé parental, à répartir entre les deux parents. Plusieurs pays européens, ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont déjà instauré un tel système. L'inconvénient de ce système est que, parce que l'éducation des enfants est traditionnellement considérée comme le travail de la mère, les pères ont tendance à ne prendre aucun congé, sauf s'il est rendu obligatoire.

En Autriche, en République tchèque et en Pologne, où l'intégralité du congé parental est transférable, seulement trois pour cent des pères y ont recours. Les pays poursuivent donc diverses approches pour résoudre le problème. Au Chili, en Italie et au Portugal, le congé de paternité est obligatoire. Les pères peuvent être amenés à y avoir davantage recours par des mesures incitatives telles que l'assouplissement de l'approche sexiste et l'octroi d'une prime aux parents qui partagent plus équitablement le congé parental. Par exemple, grâce à des mesures similaires, l'Allemagne a vu la part des pères optant pour un congé augmenter de 3 pour cent en 2006 à 32 pour cent en 2013⁷.

Une mère instruite et professionnellement active peut inspirer et stimuler ses enfants

Notes

1. *The Economist*, 2015c. 2. *The Economist*, 2015c. 3. Munk et Rückert, 2015 ; 4. The Pregnancy Test, 2014 ; 5. Villena, Sanchez et Rojas, 2011 ; Prada, Rucci et Urzúa, 2015 ;

6. Munk et Rückert, 2015 ; 7. *The Economist*, 2015c.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Comment la société
peut-elle créer un
environnement
favorable où les
femmes peuvent faire
des choix autonomes ?

25 pays a conclu que les filles de mères actives ayant fréquenté l'école pendant plus longtemps étaient plus susceptibles d'être employées, en particulier dans une fonction de supervision, et de gagner un revenu plus élevé. Aux États-Unis, où les filles de mères actives ont gagné 23 pour cent de plus que les filles de mères au foyer, certains de ces effets ont été plus importants. Les carrières des fils ne semblent pas être sensiblement influencées par le fait d'avoir une maman qui travaille, ce qui n'est guère étonnant étant donné que les hommes sont généralement censés travailler, mais les fils de mères actives semblent consacrer plus de temps à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères⁶⁶.

Une mère instruite et professionnellement active peut inspirer et stimuler intellectuellement ses enfants, et servir d'exemple positif pour ses filles. Dans de nombreux pays, les économies réalisées au niveau des services sociaux publics portent préjudice aux structures et services d'aide aux familles.

Cela amène les questions suivantes : comment la société peut-elle créer un environnement qui permet aux femmes de faire des choix autonomes ? Qu'est-ce qui serait nécessaire pour transposer ces choix dans un juste équilibre entre les sexes en termes de rôles, de responsabilités et de résultats, à la fois pour le travail rémunéré et non rémunéré ?

Ces interventions feront l'objet de discussions plus détaillées au Chapitre 6, mais doivent suivre quatre grands axes, impliquant divers acteurs et impactant tous les hommes et femmes :

- *Réduction et partage de la charge de travail non rémunéré* – y compris l'accès universel à l'eau potable ; des services énergétiques modernes pour satisfaire aux besoins des ménages ; des services publics de qualité, y compris ceux liés à la santé et aux soins ; des aménagements de travail qui s'adaptent aux horaires flexibles sans pénaliser l'avancement professionnel ; et un changement des mentalités quant aux rôles et responsabilités assignés à chacun des sexes.
- *Extension des possibilités pour les femmes d'exercer une activité rémunérée* – y compris l'accès à un enseignement supérieur de qualité dans tous les domaines, des efforts de recrutement proactif et la réduction des obstacles à l'entrepreneuriat.

- *Amélioration des résultats au travail* – y compris des mesures législatives telles que celles liées au harcèlement au travail et à l'égalité salariale, le congé parental obligatoire, l'égalité des chances d'accroissement des connaissances et du savoir-faire, et des mesures visant à éliminer la perte progressive de capital humain et de connaissances spécialisées pour les personnes qui fournissent une aide et qui prodiguent des soins (encadré 4.3 ci-dessus).
- *Modification des normes* – y compris la promotion des femmes à des postes importants impliquant des responsabilités et des prises de décisions dans la sphère publique et privée ; et l'encouragement des hommes à embrasser des professions traditionnellement dominées par les femmes.

Conclusion

En conclusion, outre sa contribution économique, le travail rémunéré et non rémunéré a une valeur sociale et d'énormes répercussions sur le développement humain.

On note des développements positifs au niveau des politiques, des normes et des attitudes sociales, ainsi qu'une évolution des rôles respectifs des hommes et des femmes dans diverses sociétés qui devraient aboutir à un rééquilibrage dans le monde du travail. L'éducation, les politiques sociales et les sociétés en voie de modernisation jouent un rôle à ce sujet.

Cependant, nous sommes encore loin des résultats escomptés. Les gouvernements peuvent promouvoir, par la politique, des mesures visant à favoriser la création des conditions propices à des choix autonomes de la part des hommes et des femmes, mais les mesures gouvernementales ne représentent qu'une partie de la solution. L'objectif suprême devrait être le partage des responsabilités et de la contribution respective des hommes et des femmes au travail rémunéré et non rémunéré, des tâches indispensables dans un monde qui évolue et vieillit rapidement, et essentielles pour le travail durable — un thème que nous aborderons au chapitre 5.

TABLEAU A4.1

Emploi du temps

Pays	Année de l'enquête	Total travail rémunéré		Total travail non rémunéré		Apprentissage		Vie sociale et loisirs		Soins personnels		Autres (dont déplacements)		
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
		(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)		
Afrique du Sud	2010	129	214	229	98	64	71	259	307	758	750	0	0	
Afrique du Sud	2000	116	190	216	83	96	109	276	330	734	727	0	0	
Albanie	2010–2011	117	257	314	52	56	57	163	226	699	733	83	108	
Algérie	2012	30	198	312	54	42	30	240	330	798	768	18	72	
Allemagne	2001–2002	134	222	269	164	28	26	330	355	656	636	24	38	
Arménie	2004	101	291	312	63	43	36	189	255	749	733	46	61	
Australie	2006	128	248	311	172	26	25	284	308	666	649	25	39	
Autriche	2008–2009	160	264	269	146	39	44	300	335	673	654	5	5	
Belgique	2005	94	155	214	128	41	36	313	371	696	662	83	89	
Belgique	1999	96	167	224	128	38	36	310	347	697	674	75	89	
Bénin	1998	Villes	240	237	199	63	68	110	144	243	723	722	31	49
Bénin	1998	Campagnes	308	285	210	66	31	70	133	215	746	758	38	59
Bénin	1998	Total	284 ^a	268 ^a	206 ^a	65 ^a	44 ^a	84 ^a	137 ^a	225 ^a	738 ^a	745 ^a	35 ^a	55 ^a
Bulgarie	2009–2010	137	190	298	164	24	27	241	296	730	750	37	26	
Cambodge	2004	270	390	188	18	18	36	222	258	742	738	0	0	
Canada	2010	180	255	257	170	37	34	309	346	656	634	0	0	
Canada	2005	186	282	252	156	36	30	324	348	648	624	18	24	
Chine	2008	263	360	237	94	31	34	215	251	696	704	0	0	
Colombie	2012–2013	151 ^b	311 ^b	239 ^b	67 ^b	52 ^b	56 ^b	309 ^b	338 ^b	706 ^b	690 ^b	0 ^b	0 ^b	
Corée (République de)	2009	145	246	188	39	71	79	270	294	653	652	112	131	
Corée (République de)	2004	154	260	194	36	69	79	234	259	634	635	156	172	
Corée (République de)	1999	167	279	204	32	82	94	232	257	618	618	136	160	
Costa Rica	2004	122 ^b	352 ^b	385 ^b	105 ^b	39 ^b	37 ^b	278 ^b	289 ^b	662 ^b	653 ^b	0 ^b	0 ^b	
Danemark	2001	147	211	243	186	29	20	325	346	673	643	22	33	
El Salvador	2010	192	346	228	43	52	73	266	305	577	573	0	0	
Équateur	2012	150	306	273	78	83	87	174	190	877	875	0	0	
Espagne	2009–2010	128	205	263	126	39	39	271	326	686	693	52	53	
Espagne	2002–2003	119	243	280	101	43	42	265	321	681	684	51	50	
Estonie	2009–2010	161	197	261	169	30	36	267	314	670	666	51	60	
Estonie	1999–2000	167	234	302	179	41	51	243	283	647	648	40	45	
États-Unis	2013	166	252	252	163	29	28	318	349	658	634	21	16	
États-Unis	2012	176	250	249	156	28	32	321	361	656	631	15	14	
États-Unis	2011	177	254	249	165	27	29	318	346	656	631	18	17	
États-Unis	2010	176	245	252	167	29	28	313	349	653	632	22	20	
États-Unis	2009	171	256	258	166	30	26	321	352	649	631	16	14	
États-Unis	2008	179	271	259	162	31	25	319	347	644	630	14	10	
États-Unis	2007	188	271	263	169	26	25	310	344	643	625	11	12	
États-Unis	2006	181	272	263	164	32	27	307	342	649	628	13	12	
États-Unis	2005	180	266	262	163	25	27	311	342	649	631	11	10	
États-Unis	2004	178	265	268	165	29	29	313	347	642	626	9	8	
États-Unis	2003	173	274	268	168	29	26	315	340	643	622	12	11	
Éthiopie	2013	Villes	177	318	245	66	101	124	136	781	754	0	0	
Éthiopie	2013	Campagnes	206	296	304	141	45	55	89	130	795	819	0	0
Éthiopie	2013	Total	200	301	291	125	58	70	99	140	792	805	0	0
Finlande	2009	162	202	211	139	67	53	301	362	649	633	56	58	
Finlande	1999	183	267	221	130	69	51	284	323	638	621	52	56	
Finlande	1987	197	269	222	128	70	61	291	308	622	625	47	57	
Finlande	1979	187	258	226	120	80	73	266	297	632	634	56	69	
France	2010	126	199	234	148	34	33	269	309	713	696	64	55	
France	1999	120	207	267	151	36	43	249	285	731	716	37	38	
France	1986	196	347	307	127	0	0	208	249	685	672	44	45	
Ghana	2009	230	288	220	68	81	110	169	254	732	709	0	0	
Grèce	2013–2014	78	152	277	107	38	39	318	395	711	719	18	29	
Hongrie	1999–2000	171	261	268	127	33	34	256	304	683	681	28	32	
Inde	1998–1999	160	360	297	31	0	0	241	277	736	765	0	0	
Irak	2007	Centres de gouvernorats	36	245	330	56	58	61	268	335	716	702	32	40
Irak	2007	Autres zones urbaines	26	231	340	62	48	63	284	340	705	701	38	44
Irak	2007	Campagnes	40	226	362	58	30	55	249	334	720	713	41	55
Irak	2007	Total	31	246	345	56	46	58	264	328	713	700	48	116
Iran (République islamique d')	Winter 2009	Villes	42	298	322	76	78	72	206	213	792	776	2	5

TABLEAU A4.1

Emploi du temps (suite)

Pays	Année de l'enquête		Total travail rémunéré		Total travail non rémunéré		Apprentissage		Vie sociale et loisirs		Soins personnels		Autres (dont déplacements)	
			Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
			(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)		(minutes par jour)	
Iran (République islamique d')	Summer 2009	Villes	39	274	284	77	28	22	226	242	862	823	1	1
Iran (République islamique d')	Autumn 2008	Villes	38	276	316	80	81	82	215	218	790	780	1	5
Iran (République islamique d')	Average of three surveys	Villes	40	283	307	78	62	59	216	224	815	793	1	4
Irlande	2005		142	280	296	129	35	38	296	346	629	602	42	44
Italie	2008–2009		103	223	305	108	26	25	250	310	685	683	70	90
Italie	2002–2003		108	252	347	126	26	25	241	305	691	692	27	39
Italie	1988–1989		92	241	362	87	27	31	235	285	696	715	44	81
Japon	2011		165	330	254	77	57	59	247	276	673	660	46	41
Japon	2006		167	333	220	43	42	47	214	238	652	638	144	139
Japon	2001		162	330	219	35	44	50	218	249	652	637	145	139
Kirghizistan	2010		163	267	275	100	69	76	288	348	644	647	1	2
Lettonie	2003		234	337	277	143	15	11	233	273	653	646	27	30
Lituanie	2003		231	313	308	166	12	10	210	270	656	653	24	28
Madagascar	2001	Villes	189	320	234	65	112	133	164	191	783	779	13	16
Madagascar	2001	Campagnes	253	363	217	44	66	64	107	141	811	812	15	19
Madagascar	2001	Total	234 ^c	350 ^c	222 ^c	50 ^c	80 ^c	85 ^c	124 ^c	156 ^c	803 ^c	802 ^c	14 ^c	18 ^c
Mali	2008	Villes	138	282	235	27	71	104	249	330	729	658	20	43
Mali	2008	Campagnes	262	322	245	18	40	57	112	178	718	713	74	154
Mali	2008	Total	217	308	241	21	51	74	161	233	722	693	55	114
Maroc	2011–2012		81	325	300	43	.. ^d	.. ^d	.. ^d	.. ^d	.. ^d	.. ^d	.. ^d	.. ^d
Maurice	2003		116	296	277	73	65	67	290	345	709	695	0	0
Mexique	2009		172	381	442	155	72	75	150	174	604	584	0	71
Mexique	2002		122	327	385	88	77	116	165	186	596	583	95	140
Mongolie	2011		238	348	286	131	44	44	168	206	700	703	0	0
Norvège	2010		181	250	230	180	28	27	338	347	624	599	38	38
Norvège	2000		179	274	236	161	27	22	348	353	611	586	39	43
Norvège	1990		168	270	262	156	33	29	329	349	610	598	37	39
Norvège	1980		143	280	286	146	31	30	333	340	619	611	28	33
Norvège	1970		116	329	355	133	17	23	278	296	636	619	36	40
Nouvelle-Zélande	2009–2010		143	254	247	141	36	41	311	311	664	650	39	42
Nouvelle-Zélande	1998–1999		136	253	250	138	42	48	295	305	657	645	60	49
Oman	2007–2008		58	187	274	115	58	72	317	374	720	691	0	0
Pakistan	2007		78	322	287	28	58	82	194	243	824	767	0	0
Palestine (État de)	2012–2013		36	249	293	55	81	76	337	361	693	697	0	1
Palestine (État de)	1999–2000		32	307	301	54	97	96	342	374	685	649	6	3
Panama	2011	Villes	201	359	301	128	40	38	166	157	734	748	1	1
Pays-Bas	2005–2006		146	279	254	133	37	42	297	308	657	619	49	61
Pérou	2010		183 ^e	361 ^e	339	136	75	78	127	122	715	742	1	1
Pologne	2003–2004		136	234	295	157	39	39	285	332	658	642	27	35
Portugal	1999		178	298	302	77	34	40	175	255	686	685	57	79
Qatar	2012–2013		120 ^f	229 ^f	199 ^f	110 ^f	70 ^f	66 ^f	303 ^f	332 ^f	748 ^f	703 ^f	0 ^f	0 ^f
Roumanie	2011–2012		100	163	264	125	25	28	280	335	727	735	42	55
Royaume-Uni	2005		145	233	232	131	14 ^g	14 ^g	296	328	673	652	84	82
Royaume-Uni	2000		140	248	261	153	15	16	266	300	678	649	78	75
Serbia	2010–2011		129	227	301	148	25	19	305	341	673	665	22	28
Slovénie	2000–2001		169	236	286	166	41	36	287	339	630	632	26	30
Suède	2010–2011		201	245	240	194	18	13	285	305	640	621	57	61
Suède	2000–2001		180	265	254	183	22	16	279	295	638	611	67	70
Tanzanie (République unie de)	2006		205	276	212	73	75	87	103	148	846	858	0	0
Thaïlande	2009		268	360	188	55	65	64	198	233	719	733	0	0
Thaïlande	2004		281	372	174	49	75	70	182	209	724	733	0	0
Tunisie	2005–2006		108	298	326	54	47	47	244	312	692	702	16	26
Turquie	2006		68	267	371	88	20	24	254	286	672	672	55	103
Uruguay	2013				309 ^h	133 ^h								

REMARQUES

- a** Les résultats sont agrégés au niveau national en fonction de la répartition de la population entre les zones urbaines et rurales au moment de l'enquête ; 36 % urbaines et 64 % rurales.
- b** Les données ne reposent pas sur un agenda, ce qui fait que le nombre total d'heures mentionné par jour dépasse les 24 heures, car il y a des activités simultanées.
- c** Les résultats sont agrégés au niveau national en fonction de la répartition de la population entre les zones urbaines et rurales au moment de l'enquête ; 30 % urbaines et 70 % rurales.
- d** L'emploi du temps de l'apprentissage, de la vie sociale et des loisirs, des soins personnels et de l'entretien, ainsi que des autres activités, n'est pas ventilé par sexe. Le temps total correspondant est de 29 minutes pour l'apprentissage, 400 minutes pour la vie sociale et les loisirs, 636 minutes pour les soins personnels et l'entretien, et 59 minutes pour les autres activités (dont les déplacements).

e Calculé comme étant la différence entre le nombre total de minutes par jour (1440) et le nombre total de minutes pour le travail non rémunéré et les autres activités.

f Les données ne se rapportent qu'aux citoyens qataris.

g Y compris l'étude à des fins récréatives.

h L'enquête ne portait que sur le travail non rémunéré.

DÉFINITIONS

Total travail rémunéré ; Temps de travail consacré à un emploi rémunéré (entreprises, quasi-entreprises, organismes à but non lucratif et services publics), activités de production primaire, activités de production non primaire, travail dans la construction et prestation de services contre rémunération.

Total travail non rémunéré ; Temps de travail consacré à des services pour son usage personnel, à des services de soins non rémunérés aux membres

du foyer et à des services à la communauté, ainsi qu'à l'aide à d'autres ménages.

Apprentissage ; Temps consacré à des activités d'apprentissage, et notamment à la fréquentation de cours de tous les niveaux d'instruction (maternel, primaire, secondaire, technique et professionnel, enseignement supérieur, cours complémentaires et de rattrapage) ; à la fréquentation de cours d'alphabétisation et d'autres programmes particuliers destinés aux enfants ou adultes handicapés ou à d'autres groupes qui n'ont pas l'occasion d'aller à l'école ; aux devoirs à domicile ; à des études et recherches individuelles ; à l'étude en vue de préparer des examens ; à des cours de courte durée, des séminaires, etc. à des fins de perfectionnement professionnel ; ainsi que le temps consacré aux déplacements pour assister à ces cours et activités scolaires.

Vie sociale et loisirs ; Temps consacré aux activités sociales et à la participation à la vie de la communauté ; fréquentation de spectacles et de

manifestations culturelles et sportives ; participation à des jeux et autres passe-temps ; participation à des activités sportives et d'extérieur ; et utilisation des médias.

Soins personnels ; Temps consacré aux soins personnels, et notamment aux activités liées aux besoins biologiques (dormir, manger, se reposer, etc.) ; aux soins personnels et de santé (en tant qu'acteur ou que simple bénéficiaire) ; à la participation à des activités spirituelles et religieuses ; à ne rien faire ; au repos ; à la relaxation ; à la méditation ; à la réflexion et à la planification.

Autres (dont déplacements) ; Tout le reste, y compris les déplacements, de sorte que le temps total indiqué soit d'environ 1140 à 1445 minutes.

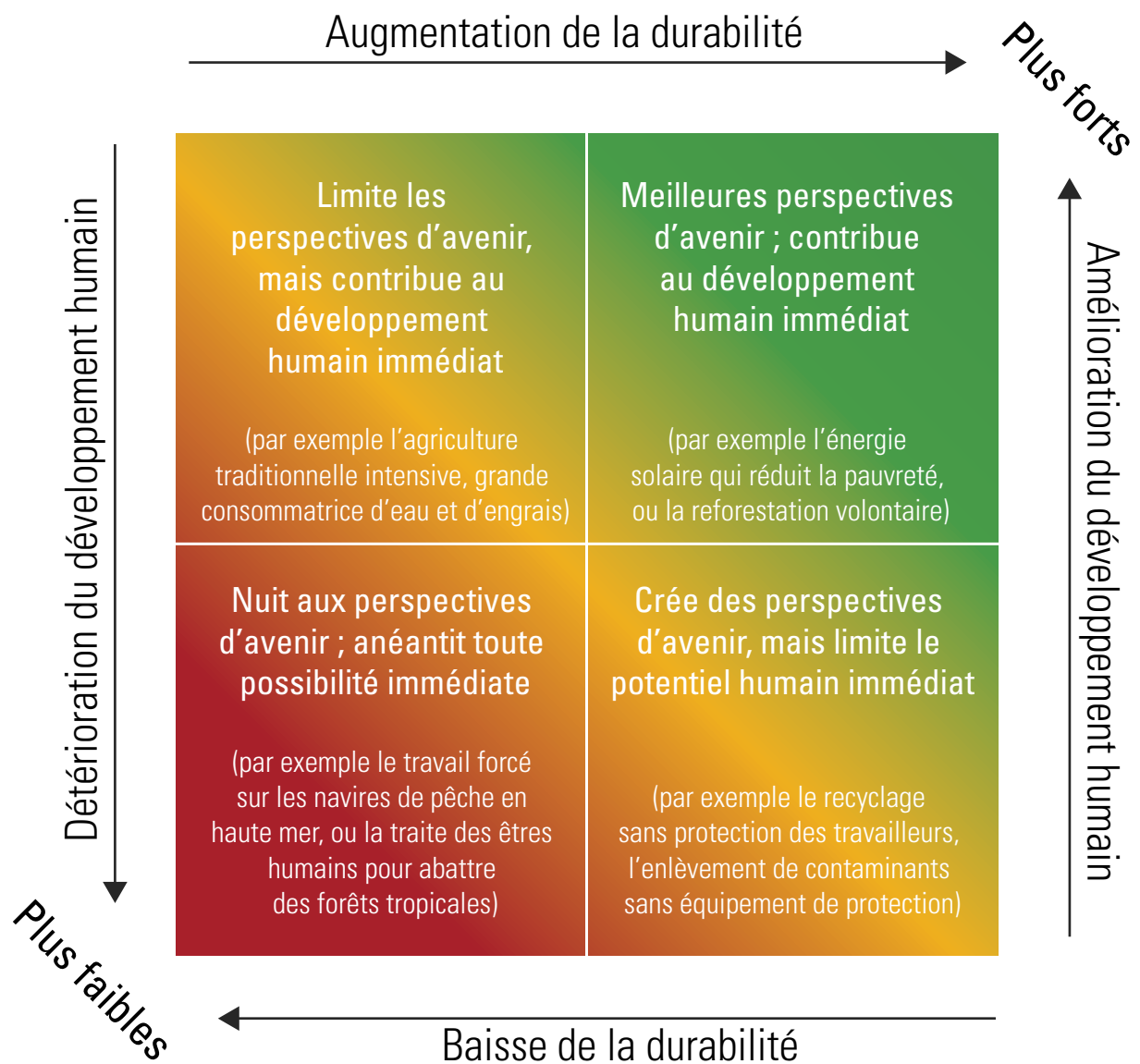
PRINCIPALE SOURCE DE DONNÉES

Colonnes 1-14 ; Charmes, 2015 ; voir <http://hdr.undp.org/fr> pour la liste complète des sources par pays.

Chapitre 5

La transition vers le travail durable

Infographie : La grille du travail durable



Chapitre 5

La transition vers le travail durable



Les chapitres précédents ont montré de quelle façon les tendances qui transforment le monde du travail – sous l’impulsion des forces du marché, mais aussi encouragées et modérées par des mesures publiques et des transitions sociétales – peuvent engranger des gains considérables pour le développement humain. Un autre grand changement imminent concernant notre mode de vie et notre relation au travail est notre avancée sur la voie du développement durable. Il semble avoir commencé dans certains pays, mais est généralement fragmenté. En même temps, il s’accompagne d’un sombre impératif et d’une véritable urgence : si nous ne passons pas à l’action tous ensemble avant qu’il ne soit trop tard, le gâchis du potentiel humain des générations actuelles et futures pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

C’est pourquoi nous devons délibérément rompre avec nos habitudes, de manière planifiée. Une bonne collaboration et une véritable coordination entre les pays et les régions ainsi qu’entre les acteurs publics et privés sont indispensables. Quelques répercussions mondiales et intergénérationnelles du travail sont projetées sur le devant de la scène.

Définir le contexte : les objectifs de développement durable

Les objectifs du Millénaire pour le développement – ancrés dans la Déclaration du Millénaire de l’an 2000 – ont fixé des cibles quantifiées visant à réduire les privations des dimensions essentielles du développement humain pour 2015. Depuis 2013, des travaux sont en cours pour tenter de définir le programme de développement pour l’après-2015 et de porter à plus grande échelle les efforts consentis dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. C’est ainsi que les États membres des Nations Unies ont formulé, à la fin de 2014, des objectifs en faveur du développement durable.

L’élimination des privations humaines et des disparités du progrès humain se trouve au cœur des objectifs de développement durable, qui constituent un engagement en faveur de l’amélioration des conditions de vie de tout un chacun, où qu’il vive, et des possibilités qui s’offrent à lui, d’ici 2030. L’atteinte des objectifs de développement durable serait à même de transformer la situation du développement humain (encadré 5.1). En effet, les efforts des États membres de l’ONU visant à définir et adopter ces objectifs marquent leur volonté politique d’agir ensemble pour accélérer et maintenir le développement humain.

Les objectifs de développement durable englobent trois éléments :

- Ils affirment la primauté de l’éradication de la pauvreté dans le cadre du développement durable ;

- Ils sont universels, touchant tous les pays et tous les individus ;
- Ils fixent des cibles assorties d’échéances, par rapport auxquelles les progrès doivent être suivis et publiés à l’échelle nationale, régionale et mondiale.

Les objectifs de développement durable contribuent donc toujours à la mise en œuvre pratique de l’approche du développement humain : placer les gens au cœur du développement afin de renforcer leurs chances de réaliser leur plein potentiel.

La durabilité dans le cadre du développement humain

Cette approche universelle – qui consiste à donner de l’importance au développement pour tous les peuples du monde, aujourd’hui et à l’avenir – se trouve aussi au cœur du paradigme du développement humain. Le véritable fondement du développement humain est l’universalité de la reconnaissance des prétentions de tout un chacun quant à sa vie. L’universalité des prétentions de chacun quant à sa vie est le fil conducteur entre les exigences actuelles du développement humain et les exigences du développement de demain, tout particulièrement la conservation et la régénération de l’environnement.

L’argument le plus fort en faveur de la protection de l’environnement, du point de vue du développement humain, est la garantie que les générations futures bénéficieront d’un riche éventail de choix variés, similaire à celui dont ont bénéficié les générations précédentes. Le développement humain et la durabilité sont donc des composantes essentielles de la même éthique de l’universalité des prétentions de tout un chacun quant à sa vie². Cette ambition est cohérente aussi par rapport au développement durable – que la Commission mondiale sur l’environnement et le développement (1987) définit habituellement comme « un

Le développement humain et la durabilité sont des composantes essentielles de la même éthique de l’universalité des prétentions de tout un chacun quant à sa vie.

Les objectifs de développement durable et le développement humain

L'un des principaux effets de la Conférence de Rio+20 a été l'accord conclu par les États membres en 2012 visant à élaborer un ensemble d'objectifs de développement durable qui marqueraient la transition entre les objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement pour l'après-2015. La mise en place d'un « processus intergouvernemental inclusif et transparent relatif aux objectifs de développement durable, ouvert à toutes les parties prenantes, en vue de définir des objectifs internationaux de développement durable qui seraient approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies »¹ a été décidée.

De ce fait, les membres des Nations Unies ont alors créé un groupe de travail intergouvernemental ouvert qui s'est réuni 13 fois en 2013-2014 pour recevoir les contributions et les informations apportées par des universitaires, des représentants de la société civile,

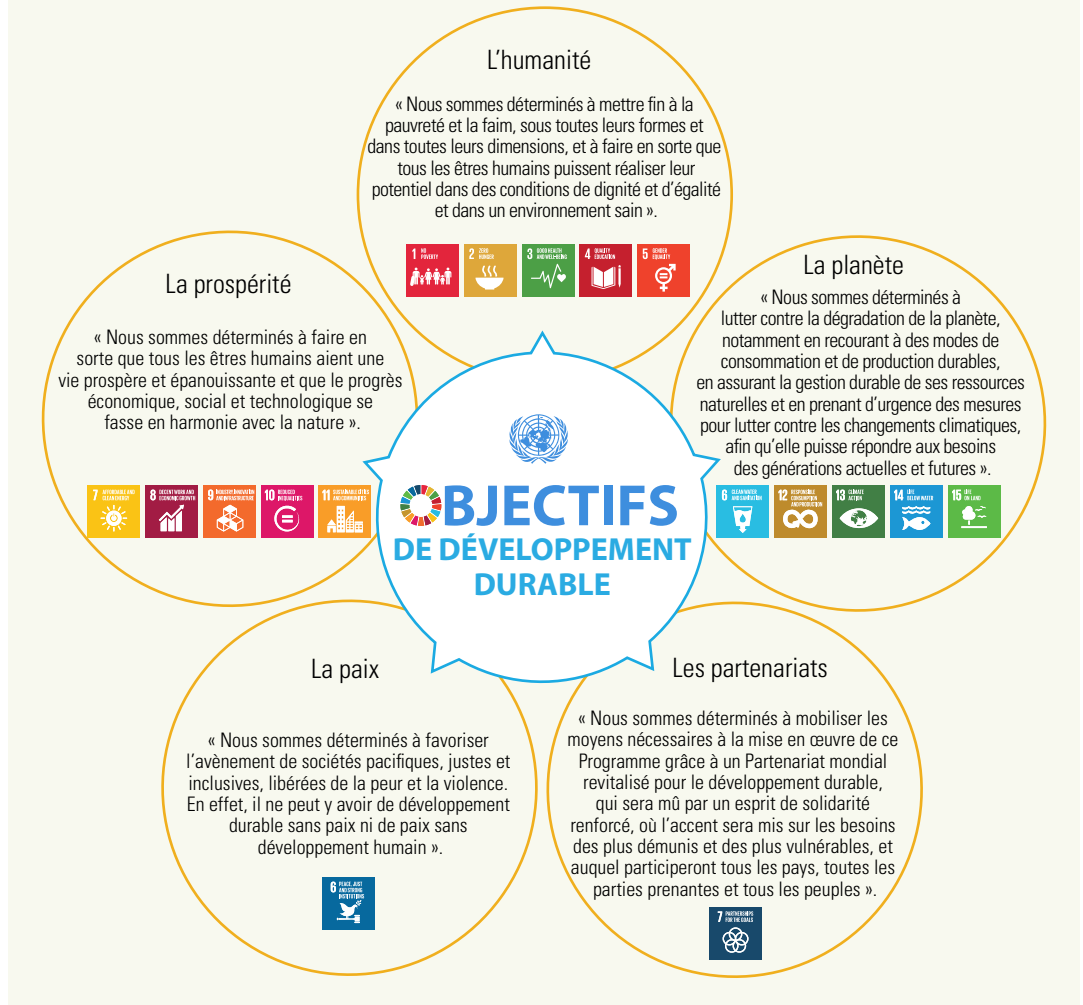
des experts techniques et diverses entités du système multilatéral.

Ce groupe de travail s'est mis d'accord sur 17 objectifs et 169 cibles qui constituent les objectifs de développement durable. L'Assemblée générale des Nations Unies en débat depuis janvier 2015. Les chefs d'État et de gouvernement les ont adoptés lors du Sommet de l'ONU sur le développement durable, en septembre 2015. Ces objectifs et cibles portent sur cinq domaines d'une importance capitale pour l'humanité et la planète.

La Commission de statistique des Nations Unies a lancé simultanément une procédure visant à convenir des indicateurs qui permettront de suivre les progrès accomplis envers ces objectifs et cibles aux niveaux mondial, régional et national. Ces indicateurs devraient être finalisés en 2016.

Les objectifs de développement durable portent sur cinq domaines d'une importance capitale pour l'humanité et la planète

L'atteinte des objectifs de développement durable améliorera la qualité du développement humain



Remarque : Les icônes relatives aux objectifs de développement durable ont été créées en collaboration avec la société Trollbäck + Company.
1. ONU, 2012b.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain ; ONU, 2015c.

développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »³.

Pour le dire avec simplicité, la durabilité du développement humain repose sur trois exigences, que les objectifs de développement durable tentent de satisfaire en s'assurant que :

- Le nombre et la variété des possibilités d'amélioration des conditions de vie – à la maison, au travail et au sein de la communauté – dont disposent tous les individus tout au long de leur vie et de celle de leurs descendants ne faiblissent pas ;
- Les possibilités d'en profiter – au cours de leur propre vie et pour les générations futures – continuent à croître ;
- Les obstacles sociaux, culturels, politiques ou physiques qui peuvent empêcher des individus d'accéder aux possibilités les plus adaptées à leurs capacités – que ce soit en raison d'un manque de participation, de sécurité, d'autonomisation ou d'infrastructures – soient éliminés.

Néanmoins, il n'est guère aisé de partager équitablement et durablement les fruits du développement, au sein d'une génération et entre les générations. D'un côté, les ressources collectives disponibles pour réaliser les avancées nécessaires n'ont jamais atteint une telle ampleur. La richesse mondiale et les revenus sont plus élevés que jamais : la richesse mondiale a augmenté de 20 000 milliards de dollars en 2013 pour culminer à 263 000 milliards de dollars en 2014, tandis que le PIB mondial atteignait environ 78 000 milliards de dollars⁴. L'ingéniosité humaine continue à générer des solutions innovatrices qui reposent sur notre compréhension croissante du monde qui nous entoure. On peut donc se montrer optimiste quant à l'amélioration des possibilités et des capacités.

D'un autre côté, si elle se poursuit sans rien changer, l'activité humaine met en danger la continuité des gains engrangés à ce jour ainsi que le potentiel de progrès pour l'avenir, aussi bien pour nous-mêmes que pour nos descendants. Ces menaces, dont les plus immédiates sont liées à l'utilisation non durable des ressources naturelles et à la difficulté qu'il y a à faire tomber les barrières sociales, varient de par leur échelle – mondiale ou locale – et leur ampleur. Si elles ne sont ni maîtrisées ni atténuées, ces menaces limiteront en outre les possibilités de poursuivre certaines formes de travail du fait de la dégradation des stocks de ressources naturelles.

À l'échelle locale, ces relations sont claires depuis un certain temps déjà, et dans de nombreux cas, des solutions locales ont été

conçues. Par exemple, dans de nombreuses régions du monde, les sociétés traditionnelles ont imaginé des systèmes de collecte et d'utilisation durables de l'eau de pluie à des fins agricoles. Ces systèmes, gérés par la communauté, constituent le thème d'une contribution spéciale faite par Son Excellence Maithripala Sirisena, Président du Sri Lanka (encadré signé).

On trouve de nombreux exemples plus récents en ce sens. En 1962, le Printemps silencieux de Rachel Carson plaçait sous les feux de la rampe les dommages causés aux écosystèmes et à l'homme par l'utilisation abusive du dichloro-diphényltrichloréthane (mieux connu sous le nom de DDT) comme pesticide dans le secteur agricole. Plus tard, les incidences locales néfastes de la pollution de l'air, à l'intérieur comme à l'extérieur, de la dégradation des sols, de la perte du couvert forestier et des modes d'utilisation de l'eau non durables, surtout dans le secteur agricole, ont donné lieu à des mesures correctrices dans de nombreuses régions du monde.

Au fil du temps, l'ampleur de ces mesures s'est renforcée pour passer au-delà de la communauté de producteurs et de consommateurs à un niveau provincial et même national, dans le cadre desquels les coûts et avantages sont parfois plus dispersés. L'analyse coûts-bénéfices représente un cadre commun pour l'évaluation des impacts et des contreparties et pour la prise de décisions⁵. Une telle analyse peut comprendre une estimation des emplois perdus ; néanmoins, tous les emplois perdus ne sont pas équivalents. D'une part, un taux de mise au chômage élevé peut n'avoir qu'un effet modéré à terme si tous les travailleurs sont rapidement réembauchés par une autre firme ou dans une autre industrie. D'autre part, un nombre bien plus réduit d'emplois perdus peut être très préjudiciable si ceux-ci se concentrent dans une ville ne comptant qu'une seule usine ou si les travailleurs concernés n'ont que peu de compétences transférables et peu de chances de retrouver un emploi.

Pour un exemple d'analyse coûts-bénéfices, prenons les modifications apportées en 1990 au Clean Air Act (Loi sur la qualité de l'air) aux États-Unis, qui ont drastiquement réduit les émissions de polluants atmosphériques par le biais d'une réglementation concernant de nombreuses industries telles que les centrales électriques, les véhicules à moteur et d'autres sources diffuses comme le nettoyage à sec et les boulangeries industrielles. Outre leurs bienfaits pour l'environnement, on estime qu'elles ont évité des millions de cas de problèmes respiratoires et des centaines de milliers de maladies graves et de

Il n'est guère aisé de partager équitablement et durablement les fruits du développement, au sein d'une génération et entre les générations



La participation améliore les moyens d'existence des communautés rurales – enseignements tirés du passé

Des siècles d'agriculture irriguée et de culture du riz ont marqué les traditions culturelles du Sri Lanka et enrichissent tous les aspects de la vie de sa population. Il convient maintenant de définir l'adaptation de ces métiers traditionnels aux exigences d'une économie moderne.

Le renforcement de l'économie nationale en vue de réduire les inégalités et d'éliminer la pauvreté est un objectif essentiel du nouveau gouvernement sri-lankais. L'amélioration de la productivité du secteur agricole constitue l'un des principaux moyens qu'envisage le gouvernement pour renforcer l'économie nationale. Depuis des temps immémoriaux, l'agriculture fait l'objet d'une attention particulière du fait qu'elle permet d'assurer la sécurité alimentaire et qu'elle représente une source d'emplois. Malgré les tentatives de diversifier l'économie rurale, l'importance de l'agriculture comme source d'emplois s'est maintenue au fil du temps, bien que depuis quelques dizaines d'années l'objectif principal du secteur soit l'accroissement de la productivité.

Le secteur agricole est confronté à des défis sur de nombreux fronts. Un premier défi est le développement de nouvelles technologies pour lutter contre les parasites et les mauvaises herbes et accroître la productivité des cultures afin de soutenir la concurrence. Il doit répondre à l'utilisation excessive de certains produits, à la pollution et à de graves problèmes de santé, qui réduisent la productivité de la main-d'œuvre. Un deuxième défi consiste à assurer à l'agriculture un approvisionnement durable en eau et autres ressources. Un troisième est la croissance démographique, associée à l'industrialisation et à l'urbanisation qui ont rendu l'eau et la terre plus rares et moins productives. Quatrièmement, l'aménagement non planifié des zones forestières a asséché les nappes phréatiques, compromettant ainsi la disponibilité de l'eau pour l'agriculture. Cinquièmement, ces aménagements ont exposé les flancs de collines aux mauvaises conditions météorologiques. La couche arable recouvrant les pentes est lessivée en l'absence d'arbres pour la protéger et la retenir. Les terres deviennent alors moins propices à la culture. Les particules lessivées se sédimentent dans les cours d'eau et les systèmes d'irrigation. Les systèmes d'irrigation nécessitent alors un entretien et un nettoyage réguliers, sans quoi, l'envasement réduit la capacité des citernes et des voies navigables à stocker et transporter l'eau. Sixièmement, la modification des conditions météorologiques a réduit les précipitations et augmenté les besoins en eau d'irrigation.

Cela fait des siècles que les fermiers sont aux prises avec ces problèmes liés au maintien des écosystèmes agricoles ruraux indispensables à la pérennité de l'agriculture. Toutefois, l'action collective des sociétés d'agriculteurs a longtemps assuré non seulement la protection des écosystèmes agricoles, mais aussi la collecte et le stockage des précipitations périodiques en vue de leur utilisation tout au long de l'année.

Les fermiers qui se sont installés les premiers dans la zone rurale sèche du Sri Lanka ont surmonté ces difficultés grâce à leur action collective. Les anciens agriculteurs connaissaient l'importance de la protection des écosystèmes indépendants des villages pour garantir la pérennité de

l'agriculture et l'utilisation optimale des ressources peu abondantes. Ils travaillaient ensemble afin de mettre sur pied des systèmes d'irrigation capables de collecter l'eau de pluie périodique ou saisonnière et de la stocker dans des citernes au village afin de satisfaire les besoins de leurs communautés. On estime que le Sri Lanka compte plus de 18 000 citernes de village. Leur emplacement et leur construction stratégiques leur permettent de récolter l'eau de pluie. Par ailleurs, une série de telles petites citernes crée un système de collecte et de stockage des eaux grâce auquel les agriculteurs profitent au maximum des pluies périodiques ou saisonnières.

Ces systèmes d'irrigation ne sont durables qu'à condition d'être bien gérés. Tout d'abord, il faut préserver les forêts et les sols des zones de captage de ces citernes pour assurer la collecte des eaux. Il faut désenvaser les canaux et les voies navigables qui relient les citernes des villages et les nettoyer afin que l'eau s'y écoule correctement. La gouvernance locale des systèmes de citernes de village a garanti leur entretien régulier. Comme les fermiers qui possédaient et géraient les systèmes d'irrigation étaient aussi les principaux bénéficiaires de ces systèmes, ils devaient veiller à leur bonne gestion.

Ce sont également les organisations d'agriculteurs qui se sont toujours chargées de la protection des forêts situées dans les zones de captage alimentant les citernes de leurs villages. Ces stratégies d'autogouvernance se sont avérées à la fois efficaces et peu coûteuses. Mieux encore, les fermiers devaient gérer ces infrastructures communes en vue de maximiser leurs avantages pour la communauté et non de rapporter un profit à quelques individus. Dans les zones rurales du Sri Lanka, la nécessité de gérer les infrastructures communes dans l'intérêt de tous a incité les fermiers à s'organiser. Aujourd'hui, les agriculteurs bénéficient des efforts de leurs prédécesseurs pour construire les systèmes de gestion des ressources destinés à l'irrigation des villages.

Aujourd'hui, le secteur agricole est différent de celui qui existait il y a 50 ans. Les fermiers actuels ne pratiquent plus une agriculture de subsistance. Ils cultivent la terre à des fins commerciales. Certains sont au service d'entreprises de production agricole intégrée dont l'objectif est de produire de la valeur ajoutée. De ce fait, la réplique directe des structures de gouvernance adoptées par les sociétés agricoles villageoises peut ne pas être tout à fait appropriée dans le contexte actuel. On peut toutefois tirer des enseignements de l'autogouvernance, de la connaissance et de la protection des ressources environnementales ainsi que des solutions adoptées pour faire face à la rareté des ressources, qui sont toutes des pratiques courantes des communautés d'agriculteurs villageois du passé. Une telle action collective peut donner aux agriculteurs locaux du Sri Lanka la possibilité de protéger leur environnement, de s'adapter aux modifications des conditions météorologiques et d'accroître la productivité des pratiques agricoles. Et enfin, s'ils ont le sens des affaires, les agriculteurs peuvent contribuer davantage à l'économie. S'ils y parviennent, l'objectif essentiel de notre gouvernement qui consiste à minimiser l'inégalité et éliminer la pauvreté portera ses fruits.

Maithripala Sirisena
Président du Sri Lanka

décès entre leur entrée en vigueur et 2010. C'est ainsi que 13 millions de journées de travail et 3,2 millions de journées d'école auraient pu être perdues sans elles⁶.

Mais les gains moyens pour les travailleurs des secteurs concernés par cette réglementation ont diminué de plus de 5 % dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur des nouvelles règles. Leurs revenus n'ont commencé à remonter que cinq ans après la modification de cette politique. On estime à 20 % de ses revenus d'avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation la perte moyenne d'un travailleur employé dans un secteur concerné par celle-ci⁷. Toutefois, le coût précis était lié à la démographie, à la structure de l'industrie et à l'état de l'économie⁸, et ces estimations de perte de revenus ont été largement inférieures aux gains associés en matière de santé, qui concernaient un plus grand nombre de personnes, même mesurés en termes purement économiques⁹.

Ces effets transcendent actuellement les frontières locales, nationales ou même régionales et influencent toute la planète : les gagnants et les perdants peuvent être éloignés, dans le temps ou l'espace, ce qui représente un solide défi pour la gestion des impacts. Un exemple très en vue est celui des changements climatiques, associés à une augmentation à long terme des températures moyennes dans le monde entier, de modifications des régimes de précipitations, d'une élévation du niveau moyen de la mer et d'une augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes.

De nombreuses tribunes, telles que le rapport sur le développement humain de 2011, ont mis en avant les effets désastreux qu'auront les

changements climatiques sur le développement humain, s'ils ne sont pas contrés¹⁰. Certains de ces changements auront des répercussions importantes sur le travail et les conditions de travail des personnes, et surtout des pauvres.

Par exemple, en Asie du Sud-Est, dans le bassin inférieur du Mékong, où vivent essentiellement des communautés riveraines et agraires, les changements climatiques auront d'importantes répercussions sur la vie et les moyens d'existence de plus de 42 millions de personnes. De grands changements se produiront sur le plan de l'adaptation des cultures, la mortalité du bétail augmentera, les rendements de l'aquaculture baisseront, les travaux dans les champs entraîneront un stress thermique accru, et la prévalence de diverses maladies augmentera¹¹. Afin de s'adapter à ces changements, les personnes devront modifier leurs méthodes de travail et de gestion des risques.

À l'échelle mondiale, les estimations actuelles indiquent que si les émissions de gaz à effet de serre – les moteurs immédiats des changements climatiques – ne sont pas maîtrisées, d'ici 2100, la température à la surface du globe atteindra entre 3,7 °C et 4,8 °C de plus qu'avant l'ère industrielle¹². Afin de limiter cette augmentation à l'objectif convenu de 2 °C, une réduction (généralement acceptée) de 40 à 70 % des émissions totales (par rapport à 2010) doit avoir lieu d'ici 2050. Si elle est faisable, cette réduction aura bien évidemment des répercussions sur les centaines de millions de personnes travaillant dans l'un ou l'autre des secteurs qui contribuent aux émissions (tableau 5.1).

Ces secteurs ont tendance à être liés au développement humain de diverses façons, et

Dans les pays en développement, on constate un rapport étroit entre la consommation d'énergie et l'indice de développement humain

TABLEAU 5.1

Émissions de gaz à effet de serre et emplois par secteur

Secteur	Part de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre entre 2000 et 2010 ^a (%)	Personnes directement employées (millions)
Énergie, y compris l'électricité et la chaleur	34,6	30
Agriculture, exploitation forestière et autres utilisations de la terre	24,0	1 044
Industrie	21,0	200 ^b
Transports	14,0	88
Bâtiments	6,4	110

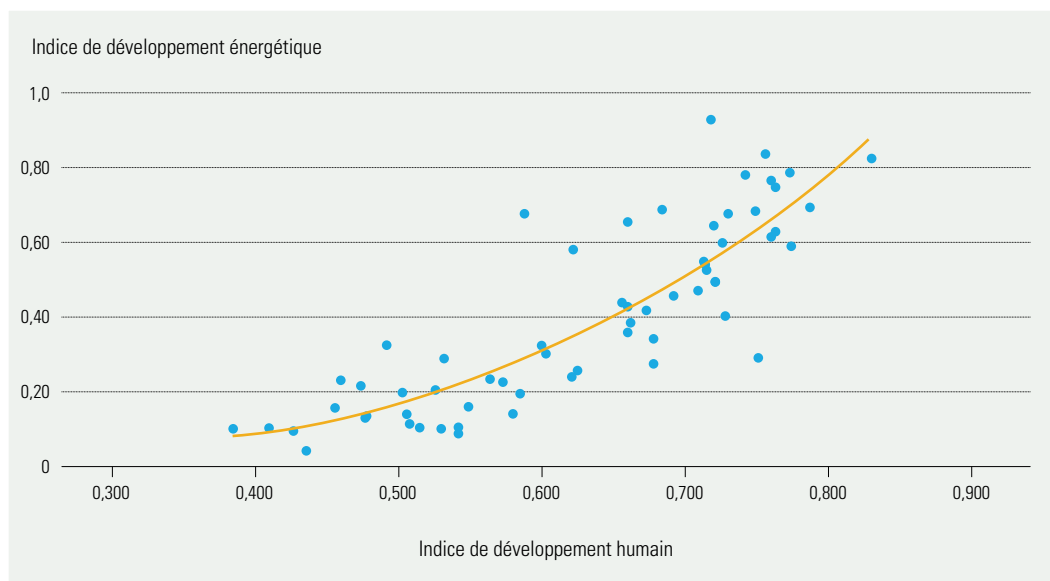
a. Représente une mesure composite des émissions anthropiques annuelles totales de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, gaz fluorés) d'après le GIEC (2014b). D'après le GIEC (2014b), les émissions totales annuelles de gaz à effet de serre dues aux activités humaines ont augmenté de l'équivalent de 1 gigatonne de dioxyde de carbone (2,2 %) par an entre 2000 et 2010 pour atteindre l'équivalent de 49 gigatonnes de dioxyde de carbone par an.

b. Le nombre réel de personnes est plus élevé. La valeur indiquée ne concerne que l'industrie à forte concentration de main-d'œuvre, qui est probablement plus importante du point de vue de la durabilité.

Source : GIEC, 2014b ; Poschen, 2015.

FIGURE 5.1

On constate un rapport étroit entre la consommation d'énergie et l'indice de développement humain des pays en développement



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain d'après l'AIE, 2012.

la méthode utilisée pour déployer des efforts d'atténuation a des conséquences importantes. Par exemple, dans les pays en développement on constate un rapport étroit entre la consommation d'énergie et l'indice de développement humain (figure 5.1 ci-dessus). Ce rapport apparaît également dans les données empiriques sur l'accès aux services énergétiques modernes qui contribuent à une meilleure santé, réduisent la pauvreté, relèvent le niveau de vie et facilitent les progrès en matière d'égalité des sexes.

En 2012, 1,3 milliard de personnes n'avaient pas d'électricité et 2,7 milliards utilisaient une forme traditionnelle de biomasse en guise de combustible ménager¹³. L'extension de l'accès à l'électricité serait un élément essentiel de tout programme en faveur du développement humain, mais il serait difficile de concilier une approche passive avec l'objectif mondial de limitation des changements climatiques, même dans le respect des considérations locales de durabilité.

Le travail et le développement durable

Comme l'ont fait ressortir les chapitres précédents, le travail peut avoir des conséquences involontaires qui dépassent largement les personnes directement concernées pour atteindre

aussi des populations très éloignées dans le temps et dans l'espace. Les conséquences ne sont pas nécessairement toujours négatives, et l'on pourrait modifier les activités liées à ce genre de travail pour poursuivre les progrès humains et engranger des bénéfices profitant à de nombreuses personnes qui n'y sont pas directement associées.

Le travail durable

La plupart des effets du travail sur la durabilité environnementale et le développement humain varient selon un continuum et englobent des effets positifs et négatifs (voir l'infographie au début de ce chapitre). Le travail qui favorise le développement humain tout en réduisant ou en éliminant ses conséquences involontaires et ses effets secondaires négatifs est qualifié de « travail durable ».

Le travail durable (dans le carré en haut à droite de la matrice de cette infographie) a lieu dans des pays développés ou en développement, mais il peut varier de par sa portée, les conditions de travail, ses liens avec le développement humain et ses implications en termes de politiques. Il est similaire aux « emplois verts », définis en gros comme « tout emploi décent qui contribue à la préservation ou à la restauration de la qualité de l'environnement, qu'il soit créé dans l'agriculture,

Le travail durable favorise le développement humain tout en réduisant ou en éliminant ses conséquences involontaires et ses effets secondaires négatifs

l'industrie, les services ou l'administration », mais il en diffère en deux points d'importance¹⁴.

Tout d'abord, ce n'est pas nécessairement pour gagner sa vie que l'on s'adonne à un travail durable. En effet, ce travail peut englober les efforts des bénévoles, des artistes, des militants, etc. Ensuite, il lui est impératif de faire progresser le développement humain en entraînant le travail vers le coin supérieur droit de la matrice. Par exemple, la modernisation des moteurs de voitures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et le remplacement de foyers traditionnels à combustion de biomasse par des cuisinières solaires sont deux activités « vertes », mais la seconde aura davantage d'intérêt pour le développement humain si grâce à elle, les femmes et les filles ne doivent plus aller chercher de bois de feu et si elles peuvent de ce fait participer aux activités économiques ou aller à l'école¹⁵.

La répartition relative du travail dans cette matrice diffère d'un pays à l'autre. Des contreparties peuvent également apparaître dans cette matrice. Par exemple, des bénévoles qui reboisent des terres dégradées laissées en friche sont utiles à la durabilité et au développement humain. Cependant, si ce reboisement s'accompagne de la perte de perspectives économiques du fait que l'agriculture n'y est pas développée davantage, une préférence sociale (telle que la délimitation d'une aire protégée pour préserver la biodiversité) ou un autre système de génération de revenus devrait constituer une contrepartie.

Pour rendre plus fréquent le travail durable, trois formes d'évolution parallèles sont indispensables, chacune nécessitant la prise de mesures spécifiques par les décideurs politiques nationaux et internationaux, par l'industrie et par d'autres acteurs du secteur privé, par la société civile et par des individus :

- *La cessation.* Certaines activités existantes devront prendre fin, et les travailleurs licenciés devront trouver un autre emploi (carré en bas à gauche de la matrice de l'infographie).
- *La transformation.* Il faudra transformer une partie du travail existant afin de la préserver par une combinaison d'investissements dans de nouvelles technologies adaptables et de formations supplémentaires ou de perfectionnement professionnel (en haut à gauche et en bas à droite).
- *La création.* Certaines formes de travail seront en grande partie novatrices et profiteront à la fois à la durabilité et au développement humain, mais apparaîtront en dehors de la palette des métiers actuelle (carré en haut à droite de la matrice de l'infographie).

L'adoption d'un travail durable nécessite de sortir des sentiers battus ; elle est aussi motivée par l'urgence de la situation. Les limites de notre planète, comme celles qui sont liées aux émissions de gaz à effet de serre ou à l'intégrité de la biosphère, ont déjà été transgressées, ce qui laisse présager de la transformation irréversible de notre environnement en un environnement nettement moins hospitalier. Il n'y a donc pas de temps à perdre. Et à mesure que les ressources naturelles essentielles aux moyens d'existence et à la vie (comme la qualité des terres arables et de l'eau) s'épuisent ou se dégradent en raison de leur utilisation non durable et des changements climatiques, les bénéfices des populations locales en termes de développement humain pourraient s'inverser et s'accompagner éventuellement de conflits ou de migrations d'une grande ampleur.

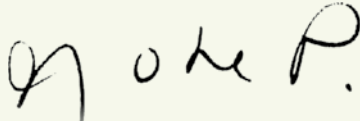
Les politiques publiques ont la capacité de stimuler les efforts du secteur privé, des institutions sociales, des organismes scientifiques, des groupes de militants, des associations de travailleurs et des chefs de file. Par exemple, d'après une étude des mesures de politique environnementale prévues et mises en œuvre dans neuf pays développés et émergents, des bénéfices appréciables en matière d'emploi sont possibles lorsque des politiques et mesures d'incitation complémentaires, telles que des crédits d'impôt, des subventions et des formations pour les travailleurs, sont mises en place¹⁶. Même lorsqu'un domaine de travail est vert par nature et se développe spontanément en réponse à l'évolution du marché, il faut consentir des efforts supplémentaires pour s'assurer que la plus grande partie des bénéfices qui en découlent profitent au développement humain, comme le propose une contribution spéciale de Nohra Padilla, qui s'est vu décerner en 2013 le Prix Goldman pour l'environnement (encadré signé).

Nous détaillons ci-dessous quelques-uns des problèmes liés à la cessation, à la transformation et à la création. De nombreux secteurs sont concernés (et de nombreux exemples possibles), mais nous insistons sur ceux qui influent sur la vie de centaines de millions de pauvres et qui joueront un rôle crucial dans l'accélération du rythme du développement humain.

La cessation – la gestion des pertes

On peut s'attendre à ce que certains métiers soient préservés ou prennent même de l'importance avec l'adoption du travail durable. Par exemple, la demande de techniciens ferroviaires augmentera vraisemblablement lorsque les pays investiront dans des systèmes de transports publics destinés

La progression vers le travail durable impose un changement dans la façon habituelle de procéder



Les recycleurs : des collecteurs de déchets devenus agents du développement durable au niveau mondial

Les objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement durable pour l'après-2015 ont attiré l'attention sur les 20 millions de personnes dans le monde qui recyclent des déchets. Compte tenu du caractère international de ces programmes, une telle attention donnera probablement naissance à des politiques locales et nationales visant à leur donner des conditions de vie plus dignes et à leur procurer un emploi décent, et elle entraînera la reconnaissance des bénéfices de leur travail et la résolution des problèmes causés par le capitalisme, l'injustice sociale et l'inégalité économique.

Nombre de recycleurs comme nous sont nés et ont grandi – et certains sont morts – dans les décharges des pays en développement, aux quatre coins du monde. Nul d'entre nous n'aurait pu imaginer, il y a 30 ans, que notre travail serait un jour source de reconnaissance plutôt que de mépris et de rejet. De nombreuses familles déplacées par des conflits et des licenciements massifs – notamment des immigrés et des pauvres exclus des systèmes de production et des avantages du développement humain et social, qui ne disposent que de peu de possibilités de trouver un emploi décent et de vivre décemment – ont été forcées de se contenter de cet humble travail qui consiste à chercher des déchets recyclables au milieu des débris entassés.

Les débris ont constitué une sorte de paradis pour des millions de familles de « collecteurs de déchets », leur donnant leur nourriture quotidienne, des couvertures pour se réchauffer et le toit de leur baraque, construite de leurs propres mains dans un recoin de la ville. Aujourd'hui encore, bien qu'ils ramassent des tonnes de matériaux qui sont ensuite recyclés pour produire de nouveaux biens destinés à des consommateurs du monde entier, quel que soit leur rang social, bon nombre de récupérateurs trouvent dans les débris une bonne part de ce qu'il leur faut pour survivre.

Le recours croissant au recyclage dans les activités de production a ouvert les portes d'un monde magique dans lequel les recycleurs ont découvert l'importance de leur travail et la nécessité de faire évoluer les relations qu'ils entretiennent avec la société et le marché. Les recycleurs ont commencé à exiger de la société qu'elle reconnaisse la valeur de leur travail et qu'elle le soutienne. C'est sur le plan organisationnel qu'ils ont obtenu les premiers résultats : des coopératives et des associations qui défendent leur travail au niveau local ont vu le jour et forment des réseaux d'action régionale, continentale et mondiale. Ces organisations se battent et obtiennent des politiques qui favorisent le recyclage dans le cadre des services publics d'assainissement et qui réaffectent les budgets publics en ce sens. En réponse aux requêtes des recycleurs, qui se sont de plus en plus organisés et qui ont participé à l'établissement des règles de protection de l'environnement et des besoins humains, les gouvernements de nombreux pays ont instauré des mesures qui renforcent le recyclage.

Les chiffres relatifs au recyclage sont impressionnants : des millions de tonnes de matériaux recyclés et de nouveaux produits mis sur le marché, des millions de bénéfices et d'économies pour les entreprises et le trésor public, des moyens d'existence pour des millions de personnes, une réduction de la demande de ressources naturelles et la non-utilisation de millions de mètres carrés de terres pour l'élimination des déchets. Néanmoins, de nombreux recycleurs occupent le dernier échelon de la chaîne de recyclage : ils travaillent toujours de manière informelle et très peu d'argent généré par le recyclage arrive effectivement dans leurs poches.

Les coopératives et les associations qui sont parvenues à passer de négociations individuelles à la négociation collective au profit de l'ensemble de cette activité ont poussé plus loin les négociations, ce qui leur a permis d'obtenir de meilleurs prix sur le marché et des revenus supplémentaires issus des services et du recyclage des déchets. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour que davantage de recycleurs puissent non seulement gagner leur vie, mais aussi ouvrir de nouvelles perspectives pour leurs enfants, notamment d'un point de vue éducatif. Les enfants de cette nouvelle génération de recycleurs auront la possibilité de choisir, grâce au travail de leurs parents, entre la poursuite de l'activité familiale et une autre profession.

Les dirigeants qui ont des projets pour l'avenir jouent un rôle crucial dans la promotion de politiques et de processus qui favorisent et reconnaissent officiellement le syndicat des recycleurs, et qui attirent l'attention sur la chaîne de valeur afin de renforcer son activité. Les processus organisationnels, commerciaux et métiers en rapport avec le recyclage ne sont pas simples ; ils nécessitent des relations transparentes et une collaboration ainsi que des programmes de soutien gouvernementaux, des mesures politiques et des marchés. En somme, ils nécessitent un système global qui couvre de nombreux piliers certes difficiles à bâtir, mais essentiels à la croissance des recycleurs et au renforcement de leur rôle au profit de l'ensemble de la société.

Le monde entre dans une nouvelle phase et toutes les sociétés doivent veiller au progrès social, par le biais de leurs institutions représentatives telles que les gouvernements et les organisations locales. Il s'agit là d'un élément indispensable, surtout pour les millions de personnes qui ne jouissent toujours pas de l'exercice des droits humains fondamentaux et de conditions de vie décentes. Ceux qui n'ont pas accès à l'eau ni aux services sanitaires de base – qui devraient être fournis en tant que biens publics et non de services privés à but lucratif – devraient avoir accès à un environnement sain, un emploi décent et la dignité. Mais surtout, nous devons nous efforcer ensemble de mettre un terme à la pauvreté, à l'inégalité et à l'injustice, de sorte que de par le monde, les instruments de développement social prennent en considération les espoirs nourris par des millions de familles.

Nohra Padilla

Directrice de l'Association nationale des recycleurs (Colombie) et de l'Association des recycleurs de Bogota, qui s'est vue décerner le Prix Goldman pour l'environnement en 2013

TABLEAU 5.2

Mesures adoptées lors de la fermeture de nombreuses entreprises d'un secteur industriel

Fermeture	Entreprises concernées	Travail-leurs concernés	Mesures en faveur des travailleurs licenciés	Mesures en faveur du réengagement	Coût total de toutes les mesures (en USD de 2015)
Mines de charbon non rentables en Pologne (1990-2006)	37 mines	269 000	Prêts à taux d'intérêt réduit pour la création d'entreprises dans d'autres secteurs Paiement de prestations sociales pendant un maximum de 24 mois pendant la recherche d'un emploi Paiement unique basé sur un multiple du salaire moyen	54 à 65 % ont trouvé un nouvel emploi en dehors du secteur minier 33 % des personnes interrogées ont changé de profession	10,9 milliards de dollars Remise de dettes pour un total de 6,7 milliards de dollars
Pêcheries de cabillaud au Canada (1992-2001)	800 usines de traitement du poisson	30 000	Un programme d'aide de plusieurs milliards de dollars pour les communautés côtières Une aide financière du gouvernement, des programmes de mise à la retraite et de reformation Un programme d'aide aux sans-emploi accompagné de paiements hebdomadaires de 225 dollars à 406 dollars Environ 28 000 personnes ont bénéficié de prestations de soutien au revenu	La plupart ont retrouvé un emploi dans l'industrie des mollusques et crustacés	3,7 milliards de dollars
Restructuration des industries forestières au Canada (2004-2014)	20 usines	118 000	Gel des salaires Des plans de transition, dont une retraite au niveau provincial pour encourager les travailleurs les plus âgés des usines à prendre leur retraite plus tôt Des subventions en faveur des usines pour encourager leur fermeture Assurance emploi pour le travail à temps partiel	Réduction de la production et mise à pied temporaire de travailleurs, réengagement ultérieur Possibilité pour les travailleurs de suivre une formation dans un domaine différent	Estimation des divers projets « potentiels » liés aux ressources : 140 milliards de dollars
Restructuration de l'industrie forestière en Chine (2015-2017)	400 firmes	100 000	Quelques-unes des sociétés forestières d'État travailleront à la conservation ; d'autres fonctionneront comme des entreprises privées ; objectif : assimiler les travailleurs ou les former	Réengagement des travailleurs licenciés dans la gestion et la protection forestières	Budget du programme national de protection des forêts : 12 milliards de dollars Fonds d'indemnisation de 120,7 millions de dollars pour la conversion des terres
Mines de charbon au Royaume-Uni (1984-2016)	167 mines	222 000	Allocations de chômage mensuelles pendant un maximum de trois ans Fiducie pour les avantages sociaux des employés Fonds de protection des retraites Protection des avantages acquis pour les employés, dont les pensions de retraite acquises avant la privatisation Création d'une agence de création d'emplois par l'État	Compensation par la création d'un nombre d'emplois estimé à 132 400 dans d'autres industries et services des mêmes régions Hausse du chômage et des demandes de pension d'invalidité, ainsi que des retraites anticipées	Au moins 768 millions de dollars versés par le gouvernement et des sources UE

Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain d'après Suwala, 2010 ; Schrank, 2003 ; Liu, Yang et Li, 2013 ; Beatty et al., 2007 ; et Bennett et al., 2000.

à la gestion de l'urbanisation et des déplacements des travailleurs vers leur lieu de travail. D'autres métiers seront moins chanceux.

On peut s'attendre à ce que les travailleurs dont l'activité cesse prédominent dans les secteurs lourdement dépendants de ressources naturelles ou émetteurs de gaz à effet de serre et autres polluants. Environ 50 millions de personnes sont employées dans ces secteurs dans le monde entier (7 millions dans l'extraction houillère, par exemple). Dans les pays membres de l'Organisation de coopération

et de développement économiques, les « sept industries les plus polluantes représentent 80 % des émissions, tout en n'employant que 10 % de la main-d'œuvre »¹⁷. La Chine devrait perdre plus de 800 000 emplois dans des centrales électriques et des aciéries obsolètes entre 2005 et 2020 du fait des politiques nationales de lutte contre la pollution et d'efficacité énergétique¹⁸. En effet, ces mesures sont au moins en partie responsables du déclin de l'industrie houillère. La capitalisation boursière des quatre plus grandes sociétés houillères des États-Unis

L'application de normes peut favoriser un travail durable

s'élevait à 1,2 milliard de dollars en mai 2015, contre 22 milliards de dollars en 2010¹⁹.

Ces changements ne sont pas nouveaux. Par exemple, en Pologne, dans les années 1990, les mines de charbon non rentables ont fermé. L'effondrement des bancs de cabillaud de l'Atlantique Nord a entraîné la disparition de l'industrie de la pêche au cabillaud au Canada et en Norvège. Le tableau 5.2 présente des exemples de fermetures sectorielles, les mesures prises pour aider les travailleurs concernés et les coûts de ces mesures. Dans la plupart des cas, les gouvernements ont joué un rôle capital dans la gestion des conséquences de la fermeture industrielle, directement ou indirectement, par le biais de filets de sécurité existants.

L'expérience de la Pologne, où les conditions économiques ont entraîné la fermeture de 37 mines de charbon et le licenciement de 269 000 travailleurs en 16 ans, est l'une des mieux documentées. Parmi les mesures de soutien adoptées, une indemnité équivalente à plusieurs mois de salaire, et supérieure si le travailleur quittait volontairement son emploi ; une indemnité mensuelle pendant la recherche d'un nouvel emploi, pendant 24 mois au maximum ; ainsi qu'un prêt à taux réduit pour la création d'une entreprise, pour un total de plus de 9 milliards de dollars (sans compter l'effacement de dettes et d'autres mesures en faveur des sociétés, pour un total de plus de 5 milliards de dollars). Finalement, environ 60 % des travailleurs mis au chômage ont trouvé un nouvel emploi. Le programme de soutien polonais a permis le remplacement de la majorité des travailleurs ; cependant, il ne s'est pas fait à bon marché, la facture s'élevant à environ 35 000 dollars par travailleur²⁰.

Lors de la fermeture d'entreprises de ce genre, le risque est particulièrement grand pour les travailleurs plus âgés et souvent plus expérimentés, dont la mobilité géographique ou professionnelle est moindre, ainsi que pour ceux qui travaillent dans un secteur dans lequel les fermetures n'étaient pas prévues. À mesure que les pays progressent vers le travail durable, il pourrait devenir nécessaire de déployer des efforts particuliers pour planifier le ralentissement progressif des activités de secteurs non viables ainsi qu'un programme d'assistance diversifié englobant la formation, le placement professionnel, le développement commercial et un soutien en matière de revenus et de soins de santé.

La transformation – la modification de la nature du travail

Dans le cadre de nombreuses professions, le mode de production des produits doit évoluer. Par exemple, nombre de travailleurs de par le monde ont un travail en rapport avec le recyclage, même si le lien avec le développement humain des travailleurs n'est pas toujours évident. Le démantèlement de navires est un excellent exemple à cet égard : l'application de normes peut favoriser un travail durable (encadré 5.2).

Le travail dans l'agriculture – y compris la pêche et la foresterie – occupe plus d'un milliard de personnes dans le monde, dont la plupart vivent de moins de 1,25 dollar par jour²¹. Ce secteur est responsable d'une grande proportion des émissions de gaz à effet de serre et de la perturbation planétaire des cycles de l'azote et du phosphore²². Il utilise parfois les eaux et les sols de manière non durable. Il participe à la déforestation et à la perte de biodiversité. Et enfin, il est particulièrement sensible aux perturbations liées aux changements climatiques. Sa transition vers un mode de travail durable est donc cruciale, comme l'illustrent les cibles des objectifs de développement durable qui visent à éradiquer durablement la faim et la pauvreté d'ici 2030.

Il reste capital d'accroître la production agricole étant donné la croissance démographique et la modification des modes de consommation, comme la hausse de la consommation de protéines d'origine animale par personne. La demande mondiale de produits agricoles devrait croître de 1,1 % par an jusqu'en 2050²³. Le secteur agricole emploie encore un grand nombre de travailleurs, surtout en Asie et en Afrique (figure 5.2). Cependant, les trois méthodes traditionnelles d'augmentation de la production – l'augmentation du rendement, l'intensification des cultures et l'augmentation des superficies cultivées – risquent toutes d'être confrontées à des limites. L'augmentation des rendements est possible si l'on utilise plus efficacement l'eau et les engrais. La nécessité de protéger les forêts et de gérer la qualité (déjà dégradée) des sols limite l'intensification des cultures et l'augmentation des superficies cultivées. Les choses ne feront qu'empirer avec les modifications du régime des précipitations liées aux changements climatiques.

Aussi est-il crucial de transformer les pratiques de culture et de traitement des agriculteurs. Il existe des technologies et des méthodes agricoles qui peuvent faire la différence, mais leur adoption doit se faire plus rapidement. Par exemple, environ un tiers de la production alimentaire

totale est perdu ou gaspillé, les céréales étant la part qui fait l'objet du plus grand gaspillage²⁴. Il

existe des technologies qui permettent d'éviter de telles situations, par exemple les silos en

ENCADRÉ 5.2

La transformation du démantèlement des navires : l'application de normes favorise le travail durable

L'industrie du démantèlement des navires, qui brasse des milliards de dollars, recycle de grands navires commerciaux en fin d'utilisation, généralement au bout de 25 à 30 ans. Au lieu de les abandonner et les laisser relâcher de grandes quantités de polluants nocifs pour l'environnement, il existe une filière de recyclage de tous les carburants, huiles, pièces de moteur et équipements, puis de la coque en acier. Les cinq pays qui démantèlent le plus grand nombre de navires sont le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Pakistan et la Turquie. Cette industrie apporte par le recyclage une solution à un problème gigantesque, elle génère des milliers d'emplois nécessitant peu de qualifications (directement et au sein d'entreprises auxiliaires), et elle produit de grandes quantités d'acier, ce qui être d'autant plus utile pour les pays qui n'en produisent pas.

On peut s'attendre à ce que tous les aspects de cette activité aient des effets positifs tant sur le plan de la durabilité que, à un certain niveau, pour le développement humain. Cependant, ce dernier lien est plus ténu : de nombreux pays ne comportent pas de garde-fous pour cette industrie, tant sur le plan environnemental que sur celui du travail, ou alors ne

les appliquent pas. Les conditions de travail sont très dures et dangereuses, et les travailleurs sont exposés à des produits chimiques toxiques tels que l'amiante, les polychlorobiphényles et divers métaux lourds. On sait également qu'il n'est pas rare que des enfants travaillent sur ces chantiers, et les polluants relâchés lors du démantèlement des navires contaminent l'environnement et s'accumulent jusqu'à atteindre localement des niveaux de concentration dangereux.

La réglementation et des mesures politiques adaptées peuvent faire la différence. En fait, il existe une Convention des Nations Unies (dite « de Hong Kong ») sur le démantèlement des navires, qui devrait garantir le respect de normes environnementales et de travail. Toutefois, l'application de cette Convention est inégale, bien que plusieurs études aient démontré qu'il était possible de respecter un bon équilibre entre les différents intérêts, ce qui contribue au développement humain. Un tel équilibre sera même encore plus important à l'avenir, puisque cette industrie est appelée à se développer au cours de la prochaine décennie, de nombreux autres navires devant atteindre la fin de leur période d'exploitation.

Note

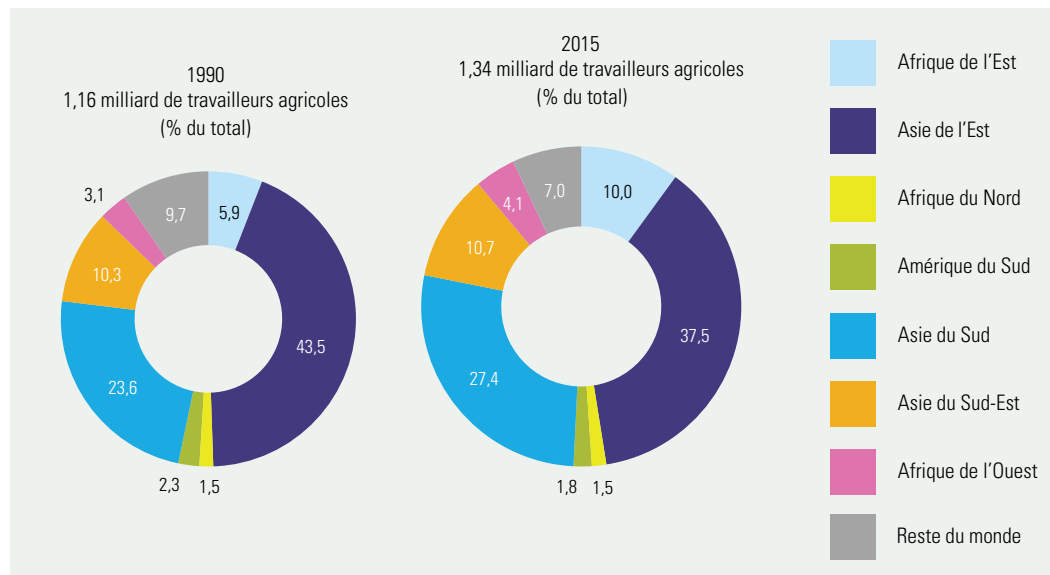
1. OMI, 2009.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Il est crucial de transformer les pratiques de culture et de traitement des produits agricoles

FIGURE 5.2

À l'échelle mondiale, la proportion la plus élevée des emplois dans le secteur agricole se trouve en Asie de l'Est et en Asie du Sud



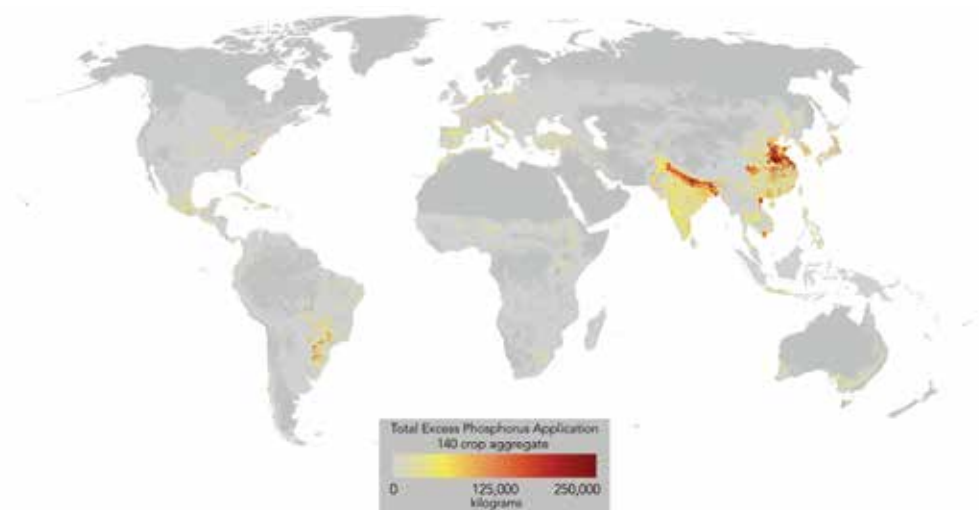
Remarque : La population économiquement active dans le secteur agricole englobe ceux qui travaillent ou cherchent du travail dans l'agriculture, la chasse, la pêche ou l'exploitation forestière. Elle comprend tous ceux dont les moyens d'existence dépendent de l'agriculture (comme les membres de la famille non rémunérés).

Source : FAO, 2015.

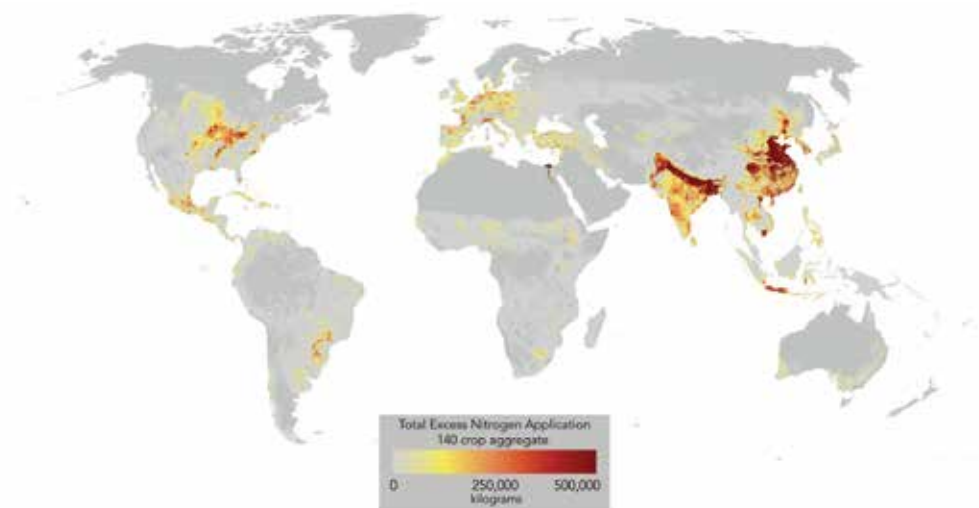
CARTE 5.1

L'utilisation d'engrais varie beaucoup

Phosphore



Azote



Remarque : Earthstat.org d'après West et al., 2014.

Source : Basé sur l'agrégation de 140 cultures.

Les acteurs locaux doivent concrétiser les conventions internationales, lorsqu'elles existent

terre construits par les communautés (comme au Ghana) et les unités de stockage familiales et les sacs hermétiquement fermés. Il en résulte aussi des gains immédiats et démontrables pour chaque agriculteur. Néanmoins, les taux d'adoption de ces méthodes dans les pays en développement sont faibles, et d'importants efforts sont nécessaires pour les développer ainsi que pour créer de nouveaux produits destinés à la fabrication industrielle ou artisanale²⁵.

Des variétés de cultures améliorées, résistantes aux changements climatiques, peuvent être utiles, tout comme un labour plus efficace,

l'agroforesterie et la collecte de l'eau (afin de conserver les nutriments du sol et de favoriser les cultures multiples), ainsi que l'utilisation plus intelligente de l'eau et des engrais (comme le microdosage et l'agriculture de précision). Néanmoins, leur adoption est lente en raison de contraintes financières, des normes culturelles et traditionnelles, et du manque de sensibilisation et de formation. Il est possible d'alléger ces contraintes par le biais du microfinancement, de démonstrations par d'autres fermiers²⁶ et de services d'information axés sur la téléphonie mobile²⁷.

Des travailleurs d'organisations non gouvernementales et du secteur privé proposent désormais des services de vulgarisation agricole, aux côtés des employés des services publics plus traditionnels. Le nombre de conseillers agricoles varie grandement d'un pays à l'autre, et dépasse les 600 000 en Chine. La couverture a tendance à être inégale, avec quatre conseillers agricoles pour 1 000 exploitations familiales au Brésil et en Éthiopie, mais moins d'un pour 1 000 en Inde²⁸. Les agricultrices semblent particulièrement mal informées, ce qui est inquiétant car les femmes jouent généralement un rôle important dans l'agriculture dans les pays en développement, mais ont moins accès à l'information relative aux marchés, aux entrants et à la finance. Pour transformer la manière dont les agriculteurs cultivent et traitent les récoltes, il faut renforcer la couverture et la qualité des services de conseil agricole.

L'utilisation d'engrais varie beaucoup, et il serait possible de mieux les répartir entre les différentes régions (carte 5.1) – une occasion de coopération internationale. Afin de juguler une utilisation excessive d'engrais – par la limitation des subventions, l'introduction de systèmes de labellisation durable et l'instauration d'assurances destinées aux agriculteurs les protégeant contre les pertes inattendues – des politiques internationales doivent pénétrer les pratiques régionales, nationales et même infranationales.

À leur tour, les acteurs locaux doivent concrétiser les conventions internationales, lorsqu'elles existent. En effet, le démantèlement des navires (voir encadré 5.2) n'est qu'un exemple de chaîne de recyclage mondiale – il en existe d'autres, comme les panneaux solaires

photovoltaïques, mais aussi les voitures, les smartphones, les tablettes et autres biens de consommation durables, et les problèmes posés sont souvent similaires. Alors que nous cherchons à atteindre la durabilité en utilisant un ensemble de paramètres, nous devons aussi faire attention au problème grandissant de l'élimination mal réglementée et de la contamination des terres, des eaux et de l'air avec de nouveaux polluants toxiques.

La création – l'émergence de nouveaux domaines de travail

Les technologies d'énergie solaire photovoltaïque, qui transforment la lumière du soleil en électricité, sont un élément important des stratégies de nombreux pays en matière d'énergies renouvelables. Leur impact potentiel sur le développement humain diffère radicalement selon qu'elles remplacent l'électricité en réseau (qui est produite par des moyens conventionnels), comme dans de nombreux pays développés, ou qu'elles élargissent l'accès à l'énergie hors réseau, comme dans de nombreux pays en développement. Les technologies solaires photovoltaïques pourraient devenir un véhicule crucial pour réaliser l'objectif de développement durable 7 : d'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable. C'est ainsi que certains pays comptent sur des sources d'énergie renouvelable pour satisfaire au moins partiellement leur demande énergétique (encadré 5.3).

En s'approvisionnant en énergie grâce aux technologies photovoltaïques, les pays en développement peuvent contribuer de plusieurs façons au développement humain. Dans de

L'énergie renouvelable stimule aussi les petites entreprises

ENCADRÉ 5.3

La mise en œuvre du Programme national sur l'application des sources d'énergie renouvelable au Tadjikistan

Au Tadjikistan, l'impact négatif de l'utilisation de l'énergie sur l'environnement a baissé ces 20 dernières années. Les émissions de gaz à effet de serre ont été divisées par plus de 10 en raison de la baisse provoquée de l'utilisation des combustibles organiques dans la production énergétique. Les technologies permettant le recours aux sources d'énergie renouvelable (solaire, éolienne, géothermique et certains types de biomasse) ne répondent pas encore aux paramètres techniques et économiques qui pourraient rendre possible leur plus vaste utilisation (surtout dans les zones rurales, dans les petites bourgades, pour la production de cultures sous serre et dans la vie quotidienne), mais des progrès ont lieu. Toutes ces technologies ont des répercussions sur la création d'emplois.

En 2008, une résolution du gouvernement a incité l'Académie des sciences du Tadjikistan à mettre sur pied le Centre pour la recherche et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable. Lors de la mise en œuvre du Programme cible complet pour l'utilisation généralisée des sources d'énergie renouvelable, tous les types d'énergie renouvelable (issues des petits cours d'eau, du soleil, du vent, de la biomasse, etc.) ont fait l'objet de recherches. Une analyse du potentiel technique et économique des ressources renouvelables du pays, notamment en termes de création d'emplois, a ainsi pu se faire. De nombreux projets terminés ou en cours concernent l'introduction des sources d'énergie renouvelable et ses répercussions sur la vie et le travail de la population.

Source : PNUD, 2012e.

TABLEAU 5.3

Nombre de systèmes solaires domestiques installés et de personnes sans accès à l'électricité (pour une sélection de pays)

Région et pays	Systèmes solaires domestiques installés (milliers)	Personnes sans accès à l'électricité (%)
Afrique		
Kenya	320	77,0
Afrique du Sud	150	14,6
Zimbabwe	113	59,5
Asie		
Bangladesh	3 800	40,4
Inde	892	21,3
Indonésie	264	4,0
Népal	229	23,7
Sri Lanka	132	11,3

Source : IRENA, 2013 ; Banque mondiale, 2015f ; DAES, 2012.

Un grand nombre des cibles des objectifs de développement durable visent à réduire les types de travail qui ont des incidences négatives sur le développement humain

nombreuses régions d'Afrique et d'Asie, des systèmes solaires domestiques donnent accès à l'électricité dans les zones rurales (tableau 5.3). Par ailleurs, les technologies photovoltaïques créent de l'emploi pour des assistants de terrain indépendants possédant des compétences techniques et professionnelles de base, qui vendent et installent ces systèmes et en assurent l'entretien régulier. En Inde, les résultats d'une enquête industrielle ont indiqué que les systèmes de technologies solaires photovoltaïques hors réseau généraient environ 90 emplois directs (pour la fabrication des panneaux solaires) et indirects (par le biais de l'emploi des revendeurs et de la fabrication de produits tels que les lanternes solaires et les kits d'éclairage domestique) par mégawatt²⁹.

Plusieurs pays d'Asie du Sud ont démontré que ce travail constituait une option viable pour les femmes, car elle leur permet d'atteindre un équilibre entre le travail et leurs responsabilités familiales. Par ailleurs, l'énergie renouvelable stimule les petites entreprises telles que les échoppes de location de lanternes ou de recharge de téléphones et de piles. De plus, le remplacement de l'éclairage au kérosène réduit les émissions de dioxyde de carbone. Il semble aussi que les enfants consacrent davantage de temps à leurs études³⁰. Ces répercussions positives peuvent s'étendre davantage grâce au perfectionnement professionnel et à la formation (notamment pour ceux qui se

trouvent en haut de la chaîne de valeur), au crédit à la consommation et au renforcement des capacités techniques en vue de l'adaptation et de l'innovation locales, comme au Bangladesh. Nombre de pays en développement prennent place – et gagnent ainsi en connaissances spécialisées – sur le marché de cette technologie (voir tableau 5.3). Étant donné le grand nombre d'individus qui n'ont pas encore accès à l'électricité, les technologies photovoltaïques représentent une occasion de faire un bond en avant en contribuant à la fois au développement humain et à la durabilité, un objectif que peut promouvoir le mécanisme mondial de transfert de technologie des Nations Unies.

Retour sur les objectifs de développement durable : ce qu'ils impliquent pour le travail

Beaucoup d'objectifs de développement durable et de cibles (voir le tableau 3 de la présentation) ont des répercussions sur le travail durable³¹. L'objectif le plus direct est le 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), accompagné de ses cibles. Par exemple, la cible 8.7 vise à la prise de mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

La cible 8.9, « D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux », préconise une forme particulière de travail (durable). La cible 8.8, « Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire », vise à renforcer les résultats du développement humain des travailleurs, évitant ainsi un nivellement par le bas.

La cible 3.a, « Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac »³², a pour objet de réduire le travail associé à la production et à la distribution de tabac tout en améliorant la vie des travailleurs. La cible 9.4, « D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter

Les mégadonnées : quelques applications pour le travail et les objectifs de développement durable

Le contenu en ligne – à l'écoute de tout un chacun

Aux États-Unis, le texte saisi lors de recherches Google a servi à prédire le nombre de personnes qui allaient demander des allocations de chômage pour la première fois au cours d'une semaine donnée¹. Cet indicateur sensible du nombre de personnes licenciées au cours d'une semaine donnée est important, notamment pour les décideurs politiques et les marchés. Les méthodes traditionnelles utilisent des informations recueillies par l'administration et ne sont, de ce fait, disponibles que moyennant un certain délai.

Cependant, lorsque des personnes s'attendent à perdre leur emploi, il est probable que les recherches concernant des termes tels qu'« emplois », « bureau de chômage » et « demande d'indemnités de chômage » se fassent plus nombreuses. L'utilisation en temps réel² du nombre global de telles recherches augmente d'environ 16 % la précision des prédictions relatives au rythme des licenciements. Des améliorations similaires de la précision des prévisions sont également apparues en Allemagne et en Israël³.

Des chercheurs irlandais souhaitaient obtenir une image qualitative à même de compléter les statistiques officielles sur l'emploi⁴ au cours de la crise économique mondiale. À l'aide d'une autre application, ils ont « écouté en ligne » de juin 2009 à juin 2011 des « conversations » postées sur des blogs, forums et sites Web et des messages postés sur les réseaux sociaux. Ils ont ainsi extrait 28 000 documents en ligne et attribué à chacun un ton en fonction de son contenu : anxiété, confiance, hostilité, incertitude, énergie ou bonheur. Ils ont trouvé plusieurs relations entre le ton de ces messages et des événements qui les avaient précédés ou qui allaient se produire. Par exemple, l'anxiété culmine environ cinq mois avant une explosion du chômage. Les bavardages au sujet d'un déménagement pour un logement moins confortable se font plus fréquents environ huit mois après une hausse du chômage⁵. Ces études indiquent le potentiel de l'emploi d'indicateurs tirés d'informations publiées sur Internet pour améliorer les prédictions de grandes perturbations au travail – et pour affiner les politiques de protection sociale.

La cartographie – l'emploi des données extraites

Les ensembles de données générés par l'utilisation de téléphones portables produisent des cartes de la population humaine tout en préservant l'anonymat des utilisateurs. Ces cartes surpassent les autres méthodes de cartographie des populations, sont souvent plus précises et permettent de cartographier des régions reculées, et tant leur production que leur actualisation peuvent se faire souvent et à moindres frais⁶. Elles permettraient en outre de suivre en temps réel des modifications des mouvements de populations qui indiquent des modifications des moyens d'existence ou des modes d'adaptation⁷. Au Sénégal, on a pu cartographier les migrations saisonnières dans 13 zones définies en fonction des moyens d'existence⁸.

Un autre exercice de cartographie a exploité les empreintes numériques individuelles laissées par les utilisateurs de Twitter en Espagne pour étudier les comportements et indicateurs relatifs au travail au niveau infranational. Près de 20 millions de tweets géolocalisés entre novembre 2012 et juin 2013 ont révélé qu'au sein des communautés dont un grand nombre de membres travaillaient, une bonne partie des tweets quotidiens étaient envoyés le matin (de 8 h à 11 h) des jours de travail⁹. Néanmoins, le rapport entre le nombre total d'utilisateurs de Twitter et la population globale avait tendance à être moins élevé¹⁰.

Le suivi – une collecte de données délibérée et active

On peut s'attendre à un différent type d'impact sur le travail lors de l'utilisation d'appareils et de capteurs pour suivre des indicateurs et les communiquer en temps réel. Depuis 2008, des habitants de Beijing surveillent la qualité de l'air locale à l'aide de capteurs domestiques, et ils partagent et rassemblent ces informations afin de faire pression sur la municipalité pour qu'elle prenne des mesures¹¹. En quelque sorte, ces citoyens recueillent de nouvelles données en temps réel. En effet, au fur et à mesure qu'une surveillance citoyenne de ce genre se répand, on peut s'attendre à ce que les données recueillies accélèrent l'avancée vers un travail durable.

Notes

1. Choi et Varian, 2009. 2. Google Trends propose des rapports quotidiens et hebdomadaires sur le volume des demandes enregistrées dans diverses catégories, notamment liées au bien-être et à l'emploi. 3. Askitas et Zimmerman, 2009 ; Suhoy, 2009. 4. Global Pulse et SAS, 2011. 5. La même étude a également donné lieu à l'examen de 430 000 documents pour les États-Unis. Elle a trouvé des similitudes entre le chômage et la génération de contenu en ligne par des utilisateurs. 6. Deville et al., 2014. 7. Glass et al., 2013 ; Bharti et al., 2013. 8. Zufiria et al., 2015. 9. Lorente et al., 2014. 10. A contrario, il a été constaté que certains des liens avec le taux de chômage qui apparaissaient avec l'utilisation d'autres types de contenu en ligne – par exemple des termes spécifiques liés à des professions – étaient faibles. 11. Lu et al., 2015.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et aux procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens », implique une orientation spécifique vers le relèvement des compétences et éventuellement de nouveaux domaines de travail.

Le travail bénévole en est un aspect transversal. Les mégadonnées en constituent un autre. La grande disponibilité des nouvelles technologies et des nouveaux outils numériques façonne non seulement un nouveau monde du travail, mais ils génèrent aussi une pléthore de données permettant de mesurer et d'évaluer différents aspects du travail, ce qui améliore en retour l'analyse, la prise de décisions et l'impact.

Le nombre d'emplois fournis directement et indirectement par les énergies renouvelables (à l'exclusion des grandes installations hydroélectriques) en 2014 était estimé à 7,7 millions

Une plus vaste coalition appuie ces efforts. Comme indiqué au chapitre 1, les Nations Unies ont appelé à une révolution des données³³ qui constituera un élément essentiel du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable ; les mégadonnées devraient jouer un rôle important (encadré 5.4).

En effet, les mégadonnées peuvent compléter et renforcer les méthodes conventionnelles de collecte des données. Elles peuvent à la fois arriver en temps opportun et être plus fréquentes, et elles permettent de prendre des mesures à différents niveaux d'agrégation, de l'individu jusqu'à la planète entière. Néanmoins, la portée et peut-être la solidité des relations entre le comportement en ligne et les indicateurs socioéconomiques plus larges comportent des limites.

Il est possible de se pencher sur certaines de ces questions en menant d'autres études visant à déterminer la validité externe des résultats obtenus. Mais il convient de générer régulièrement des cartes de référence et d'autres représentations des données recueillies afin d'obtenir des données de référence pour les actions politiques. Il faut mettre en place des processus permettant d'utiliser les données de manière systématique.

La suppression, la transformation et la création d'emplois dans le cadre des objectifs de développement durable

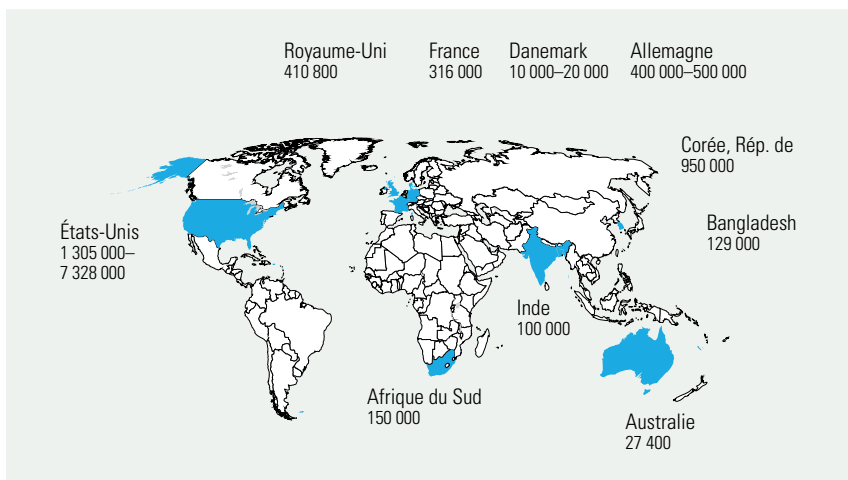
Un grand nombre des cibles des objectifs de développement durable visent à réduire le travail ayant des incidences négatives sur le développement durable. L'atteinte de la cible 8.7 améliorerait l'existence de 168 millions d'enfants travailleurs, de 36 millions de personnes réduites à l'esclavage moderne³⁴ et de 21 millions de travailleurs forcés³⁵. La cible 5.2 aiderait 4,4 millions de femmes et de filles sexuellement exploitées, tandis que la cible 3.a affecterait un nombre estimé de 100 millions de travailleurs dans l'industrie du tabac, essentiellement au Brésil, en Chine, en Inde, en Indonésie, aux États-Unis et au Zimbabwe³⁶. Dans ces cas, des politiques et programmes dynamiques devront assister les personnes qui cesseront de travailler de manière formelle dans ces secteurs d'activité.

D'autres objectifs et cibles concernent la transformation des modes actuels de travail et l'introduction de nouvelles approches. L'objectif 2, « Éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable », a la capacité de transformer le mode de travail d'un très grand nombre de travailleurs agricoles.

Une grande partie du travail associé à une transition vers la viabilité environnementale (cible 9.4) exigera à la fois de nouvelles infrastructures et constructions. Dans de nombreux pays développés et émergents, la modernisation au profit de l'efficacité énergétique peut avoir des conséquences notables ; en Allemagne, on estime qu'elle a mobilisé 100 milliards d'euros entre 2006 et 2013 et appuyé 300 000 emplois dans la construction³⁸. Quant aux projets énergétiques (objectif 7), ils peuvent donner naissance à des emplois à long et court terme, directement et indirectement, lorsqu'ils permettent la croissance et l'épanouissement d'autres industries. Le nombre d'emplois fournis directement et indirectement par les énergies renouvelables (à l'exclusion des grandes installations hydroélectriques) en 2014 est estimé à 7,7 millions³⁹. Dans ce secteur, on estime que les grandes installations hydroélectriques génèrent plus ou moins 1,5 million d'emplois directs⁴⁰. Le photovoltaïque solaire est le plus gros employeur de la filière de l'énergie renouvelable, à l'échelle mondiale, avec 2,5 millions d'emplois. Ces données sont en accord avec les estimations du potentiel d'emploi de l'énergie renouvelable dans 10 pays (carte 5.2).

CARTE 5.2

Les énergies renouvelables présentent un potentiel considérable en matière d'emploi



Remarque : Ces chiffres se rapportent au potentiel estimé en matière d'emploi en 2015 pour le Bangladesh, le Danemark et le Royaume-Uni, d'ici 2022 pour l'Inde et d'ici 2030 pour la République de Corée et les États-Unis.

Source : Strietska-Illina et al., 2011.

Dans un autre exemple, un plan global à l'échelle mondiale en faveur de l'énergie propre comprend une option concernant un programme de stabilisation mondiale du climat accompagné d'un investissement annuel équivalent à 1,5 % du PIB pendant 20 ans (deux tiers pour l'énergie renouvelable et verte, un tiers pour l'efficacité énergétique)⁴¹. Cet énorme effort d'investissement entraîne en parallèle des économies tout aussi importantes sur le plan des coûts de l'adaptation aux changements climatiques et pourrait réduire les émissions de dioxyde de carbone de 40 %. Par ailleurs, ce plan semble positif pour le développement économique et la création d'emplois (tableau 5.4). Les six pays du tableau 5.4 gagneraient 13,5 millions d'emplois nets : la création de 27 millions d'emplois dans l'énergie propre ferait plus que compenser les 13,5 millions d'emplois perdus dans le secteur des combustibles fossiles. Ces chiffres reposent sur l'existence d'un bon plan de transition et la capacité des pays à augmenter leurs investissements dans les énergies nouvelles.

Lors de la transition vers le travail durable, les décideurs doivent être conscients du fait que certaines catégories de personnes sont souvent défavorisées, et cibler leurs efforts en en tenant compte. Dans de nombreux pays, les femmes sont habituellement sous-représentées dans le secteur scientifique et technologique et peuvent donc se trouver prises au piège de compétences qui ne répondent pas aux exigences du marché, ce qui peut compromettre leurs perspectives d'avenir. Il serait donc utile de les cibler délibérément lors de la formation de techniciens en énergie solaire photovoltaïque tout en faisant tomber certains obstacles traditionnels

comme l'accès à la finance. Celles qui travaillent déjà au bas de l'échelle des industries vertes auront peut-être besoin d'un peu plus de soutien pour réaliser pleinement le potentiel de leur travail sur le plan du développement humain. Il semble par exemple que les femmes représentent un pourcentage important des 15 à 20 millions de collecteurs de déchets des pays en développement⁴².

Le renforcement des capacités et des compétences dans le cadre des objectifs de développement durable

En améliorant les résultats de santé et d'éducation, en particulier pour les enfants, les objectifs de développement durable pourraient contribuer à former une base pour l'acquisition de compétences en vue d'une transition vers des métiers qui impliquent un travail durable. La cible 4.1, « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile », sera capitale à cet égard, mais il faudra des enseignants meilleurs et plus nombreux pour l'atteindre.

Si les autres modèles proposés pour l'éducation pourraient quelque peu modifier cette estimation (tableau 5.5), le nombre avancé de 8,4 millions d'enseignants supplémentaires à former d'ici 2030⁴³ – 3,3 millions pour l'enseignement primaire et 5,1 millions pour le secondaire – constitue un strict minimum, car le nombre de cadres, d'administrateurs, d'instituteurs du préscolaire et de formateurs d'enseignants augmentera lui aussi.

Dans de nombreux pays, les femmes sont habituellement sous-représentées dans le secteur scientifique et technologique

TABLEAU 5.4

Emplois générés par l'énergie propre

	Nombre total d'emplois créés dans le secteur de l'énergie propre en investissant 1,5 % du PIB	Nombre net d'emplois créés dans le secteur de l'énergie propre après soustraction des pertes d'emplois dans les combustibles fossiles	Création d'emplois dans l'énergie propre exprimée en pourcentage de la population active globale	
			Nombre total d'emplois	Nombre net d'emplois
Inde	12,0 millions	5,7 millions	2,6	1,4
Chine	11,4 millions	6,4 millions	1,5	0,6
États-Unis	1,5 million	650 000	1,0	0,5
Indonésie	954 000	203 000	0,8	0,6
Brésil	925 000	395 000	0,9	0,4
Afrique du Sud	252 000	126 000	1,4	0,7

Source : Pollin, 2015.

TABLEAU 5.5

La demande d'enseignants

	Demande d'enseignants pour répondre aux besoins universels (milliers)							
	Enseignement primaire				Enseignement secondaire inférieur			
	Nombre réel 2011	Nombre requis 2030	Différence		Nombre réel 2011	Nombre requis 2030	Différence	
Absolue			Pourcentage	Absolue			Pourcentage	
États arabes	1 931	2 385	454	23,5	1 198	1 781	583	48,7
Europe centrale et de l'Est	1 127	1 238	111	9,8	1 570	1 901	331	21,1
Asie centrale	340	385	45	13,2	406	473	67	16,5
Asie de l'Est et Pacifique	10 378	10 468	90	0,9	5 833	6 063	230	3,9
Amérique latine et Caraïbes	3 102	3 140	38	1,2	2 160	2 282	122	5,6
Amérique du Nord et Europe de l'Ouest	3 801	4 103	302	7,9	2 555	2 725	170	6,7
Asie du Sud et de l'Ouest	5 000	5 196	196	3,9	2 460	3 500	1 040	42,3
Afrique subsaharienne	3 190	5 290	2 100	65,8	1 096	3 637	2 541	231,8
Monde	28 869	32 205	3 336	11,6	17 278	22 362	5 084	29,4

Source : Estimations du Bureau du rapport sur le développement humain, d'après les données de l'UNESCO, 2014.

Le travail durable est indispensable non seulement à la survie de la planète, mais aussi pour garantir un travail propice au développement humain

De même, l'amélioration des résultats en matière de santé nécessitera davantage d'agents sanitaires qualifiés. On comptait environ 34 millions de médecins, d'infirmiers et de sages-femmes en 2012, dont seulement 3,6 % en Afrique subsaharienne, où vit 12 % de la population mondiale⁴⁴.

Les estimations portant sur le nombre de travailleurs supplémentaires nécessaires varient. Une prudente estimation axée sur les besoins (reposant sur un rapport de 3,45 professionnels de la santé pour 1 000 personnes) fait état d'une augmentation de 10,1 millions de professionnels de la santé d'ici 2030 (dont 37 % en Afrique subsaharienne ; tableau 5.6). Cependant, le modèle utilisé pour évaluer la demande réelle intègre deux moteurs essentiels : la croissance des revenus par personne et le vieillissement de la population ; cette estimation indique que de par le monde, le nombre de professionnels de la santé supplémentaires nécessaires pourrait atteindre les 45 millions. L'estimation de la demande future basée sur les tendances passées de ce dernier modèle est sans doute plus réaliste ; toutefois, ce modèle indique qu'en dépit de la forte croissance démographique en Afrique subsaharienne, le taux de formation de professionnels de la santé dans cette région ne suffirait pas même à satisfaire les besoins les plus prudemment estimés à 3,45 pour 1000 habitants. Il est clair qu'en l'absence de mesures

particulières, le nombre de professionnels de la santé nécessaire ne pourra pas être atteint là où les populations ont le plus besoin d'eux.

Une expérience récente montre qu'il est possible d'atteindre ce nombre, mais qu'il faut prendre garde à garantir et maintenir la qualité des formations. Prenons l'exemple du Ghana, lequel a adopté en 2003 un système d'assurance santé qui avait pour but d'offrir au pays des soins de santé universels. En 2009 le gouvernement avait doublé le nombre d'infirmiers formés, grâce au système de quotas pour l'affectation des ressources humaines et à la création d'écoles régionales d'infirmiers. Le Malawi s'est lui aussi fixé des objectifs pour pourvoir davantage de postes dans le secteur des soins de santé. En réponse à un taux de vacance de 65 %, les organismes de formation d'infirmiers ont accueilli 22 % d'élèves infirmiers et sages-femmes de plus en 2010 qu'en 2004⁴⁵. Cette hausse a contribué à l'atteinte de résultats en matière de santé et à des progrès quant aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Conclusion

Le travail durable est indispensable non seulement à la survie de la planète, mais aussi pour garantir aux générations futures un travail qui continue à faire progresser le développement humain. En combinant ces deux effets positifs,

TABLEAU 5.6

La demande d'agents sanitaires

	Demande de médecins, d'infirmiers et de sages-femmes (milliers)							
	Évaluation axée sur la demande				Évaluation basée sur les besoins ^a			
	Nombre réel 2012	Modèle 2030	Différence		Nombre réel 2012	ODD 2030	Différence	
			Absolue	Pourcentage			Absolue	Pourcentage
Asie de l'Est et Pacifique	9 350	36 679	27 329	292,3	9 350	11 368	2 018	21,6
Europe et Asie centrale	9 773	14 259	4 486	45,9	9 773	9 773	—	0,0
Amérique latine et Caraïbes	3 723	5 964	2 241	60,2	3 723	4 151	427	11,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 629	3 443	1 814	111,4	1 629	2 069	440	27,0
Amérique du Nord	4 246	7 959	3 713	87,5	4 246	4 246	—	0,0
Asie du Sud	3 443	6 875	3 432	99,7	3 443	6 924	3 482	101,1
Afrique subsaharienne	1 229	3 585	2 356	191,8	1 229	4 986	3 758	305,8
Monde	33 989	79 360	45 371	133,5	33 989	44 114	10 125	29,8

a. Basé sur un seuil de 3,45 agents sanitaires pour 1 000 personnes.

Source : Estimations du Bureau du rapport sur le développement humain, sur la base des données de l'OMS, 2014, et de la Banque mondiale, 2014b.

le travail durable protège les choix pour l'avenir tout en les maintenant pour le présent. L'amélioration du développement humain par le travail – aussi bien pour les générations actuelles que futures – nécessitera des choix politiques réfléchis et correctement formulés. C'est là le thème du chapitre de conclusion.

Chapitre 6

Renforcer le
développement
humain par le travail

Infographie : Les politiques de renforcement du développement humain par le travail



Chapitre 6

Renforcer le développement humain par le travail



Les chapitres précédents analysaient divers aspects du lien entre travail et développement humain : comment le travail améliore et détériore le développement humain, le besoin de rendre plus équitable le travail de soins rémunéré et non rémunéré, et les raisons pour lesquelles la durabilité est indispensable dans le monde changeant du travail. En réponse à ces défis, ce chapitre est axé sur les actions ; il propose des options stratégiques et formule des recommandations de politiques publiques pour renforcer le développement humain par le travail.

Le chapitre groupe les options stratégiques en trois catégories générales : les stratégies de création d'opportunités de travail, les stratégies pour garantir le bien-être des travailleurs et les stratégies en faveur d'une action ciblée, chacune déclinée en actions stratégiques (illustrées par l'infographie au début du chapitre). Au-delà des politiques publiques, il présente un programme d'action global en trois volets : un nouveau contrat social, un pacte mondial et la mise en œuvre de l'Agenda pour le travail décent.

Stratégies de création d'opportunités de travail

Le travail au service du développement humain transcende la simple notion d'emplois ; il s'agit également d'élargir les choix des individus et de garantir des opportunités de travail. Il s'agit de garantir l'offre de possibilités de travail rémunéré de qualité, accessibles à ceux qui ont besoin et qui veulent d'un travail rémunéré. Dans un monde marqué par un fort taux de chômage des jeunes, la volatilité financière et d'importantes populations de travailleurs pauvres, la qualité des emplois est cruciale. Pour les femmes, l'autonomisation économique par le travail rémunéré nécessite l'existence d'emplois. Cette section s'intéresse aux politiques publiques qui visent à élargir les choix de travail rémunéré.

Les stratégies de création d'opportunités de travail rémunéré sont articulées en deux volets : d'un côté, formuler une stratégie nationale pour l'emploi pour faire face aux crises de la disponibilité de travail rémunéré de qualité, et de l'autre, donner aux individus et aux nations les moyens de saisir les opportunités qui s'ouvrent dans le monde changeant du travail. L'idée est d'aborder cette problématique sur les deux fronts, celui de la demande et celui de l'offre.

Formuler une stratégie nationale de l'emploi pour faire face aux crises du travail

Les crises du travail – chômage ou mauvaise qualité du travail – touchent de nombreuses sociétés. Compte tenu de l'énormité du problème, comme nous l'avons vu aux chapitres précédents, il est évident qu'une approche fragmentaire de la promotion du travail dans ses diverses dimensions aurait peu de chances d'aboutir. Des stratégies nationales plus globales sont requises, qui soient principalement axées sur la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les hommes et les femmes. Parce qu'elle met les besoins des individus en plein cœur de l'économie, une telle approche pourrait être la pièce maîtresse de la stratégie nationale de développement d'un pays (encadré 6.1). Quelques exemples de choix stratégiques sont donnés ci-après.

Fixer un objectif en matière d'emploi

Les objectifs en matière d'emploi – la réorientation des politiques monétaires et fiscales nationales vers la création d'emploi – méritent une attention individuelle ; un fait largement admis par la communauté internationale¹. D'où l'inclusion dans les objectifs de développement durable d'un objectif relatif à l'emploi productif et au travail décent pour tous. Exemples d'interventions :

- *Ajouter les objectifs en matière d'emploi à la matrice de politiques nationales.* Plus d'une douzaine de pays ont des objectifs en matière d'emploi (par exemple, créer 80 000 emplois entre 2010 et 2014 au Honduras et réduire le chômage de 7,6 à 5-6 % en Indonésie)². De tels engagements nationaux à l'égard du travail posent les bases de la création d'emploi, encourageant les initiatives en faveur du travail dans les secteurs public et privé. Par exemple, l'offre de crédit aux petites et moyennes

Les crises du travail – chômage ou mauvaise qualité du travail – touchent de nombreuses sociétés

Les stratégies nationales de l'emploi

Environ 27 pays en développement ont adopté des stratégies nationales de l'emploi, pour la plupart depuis la crise financière mondiale de 2008. 18 autres sont en train de le faire et 5 révisent leurs politiques afin de mieux relever les nouveaux défis posés par l'emploi. Certains ont tenté d'intégrer directement la croissance et l'emploi : par exemple, la Stratégie en faveur de la croissance et de l'emploi au Cameroun et la Stratégie pour accélérer la croissance et favoriser l'emploi au Togo. Le Sri Lanka a intégré les stratégies de ressources humaines et d'emploi dans sa Stratégie nationale pour les ressources humaines et l'emploi, lancée en 2014.

Le rapport emploi/population a augmenté de 63 % à 65 % au Cameroun et de 70 % à 75 % au Togo après l'adoption d'une stratégie de l'emploi. La hausse de productivité de la main-d'œuvre est passée d'une valeur négative à 1,3 % après cinq ans. Au Sri Lanka, la croissance annuelle de l'emploi est de 12 %.

Depuis le printemps arabe, la Jordanie et la Tunisie suivent des stratégies nationales de l'emploi globales qui, au lieu de se concentrer exclusivement sur la population active jeune, s'attaquent à un grand nombre d'autres problèmes.

Source : OIT, 2015a.

entreprises à des conditions favorables ou l'imposition de quotas aux banques commerciales, pour assurer un nombre adéquat de prêts aux secteurs (comme l'agriculture) dans lesquels la majorité de la population travaille, pourraient contribuer à créer des emplois. De même, des politiques monétaires propices à l'emploi, des politiques fiscales prévoyant des crédits d'impôt pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que des subventions aux entreprises des secteurs moins développés pourraient accélérer la création d'emploi.

- *Un double objectif pour les banques centrales.* Pour créer des emplois, les banques centrales devront éventuellement élargir à cet objectif l'importance traditionnellement accordée au contrôle de l'inflation. Les objectifs en matière d'inflation, même s'ils ont effectivement un effet modeste sur la réduction de l'inflation et les anticipations d'inflation, ne semblent pas corrélés à des améliorations significatives de la croissance économique réelle³. En fait, dans les pays en développement, aucun effet positif des objectifs d'inflation sur la croissance n'est constaté⁴. Qui plus est, compte tenu du défi grave posé par le chômage et de l'importance cruciale de la création d'emploi pour la réduction de la pauvreté et le développement humain, les banques centrales pourraient chercher à atteindre un double objectif de contrôle de l'inflation et de création d'emploi⁵.
- *Envisager des instruments de politique monétaire pour augmenter les investissements porteurs d'emplois.* Il s'agit notamment des politiques qui accroissent le soutien financier aux activités commerciales et les investissements dans l'économie réelle. Par exemple, des mécanismes de distribution du crédit en

fonction des coefficients de réserve obligatoire qui augmentent le coût des réserves pour les banques, des garanties de prêt qui réduisent le risque d'emprunt pour les entrepreneurs, des dispositifs de mise en pool et de souscription de petits prêts, l'utilisation de l'escompte officiel pour libérer des fonds des banques centrales destinés à des investissements porteurs d'emplois et des techniques de gestion des capitaux. Une étude de plusieurs économies (Chili, Colombie, Inde, Malaisie et Singapour) a constaté que ces techniques, en présence de facteurs complémentaires, notamment des actifs solides, une capacité étatique et l'indépendance stratégique de la banque centrale, peuvent contribuer à la création d'emploi⁶. Ces instruments peuvent aussi tenir compte des disparités entre les sexes. Par exemple, les coefficients de réserve obligatoire pourraient être conçus de manière à générer davantage de travail pour les femmes. Les banques centrales pourraient accorder un accès préférentiel à l'escompte officiel aux institutions financières qui investissent dans des entités qui créeront des emplois plus nombreux et meilleurs pour les femmes, ou qui consentent des prêts à ces entités.

Formuler une stratégie de développement axée sur l'emploi

L'emploi ne peut plus être considéré comme un dérivé de la croissance économique. Il est considéré comme tel depuis trop longtemps, comme si la création d'emploi était une conséquence systématique de la croissance économique⁷. Au fil des ans, cependant, le monde a assisté à la croissance du nombre de sans-emploi lorsque la croissance économique

Pour créer des emplois, les banques centrales devront éventuellement élargir à cet objectif l'importance traditionnellement accordée au contrôle de l'inflation

n'a pas entraîné la création d'emplois nouveaux. Il est crucial de faire en sorte que la complémentarité de la main-d'œuvre et des capitaux soit maintenue et renforcée dans le processus de développement.

Exemples d'interventions dans le contexte du développement axé sur l'emploi :

- *Supprimer les principaux obstacles au développement axé sur l'emploi.* Par exemple, les petites et moyennes entreprises souhaitant pénétrer un marché ou accéder au crédit sont souvent confrontées à des partis pris. Les entrepreneurs manquent parfois d'accès à l'information ou de compétences en marketing. Les femmes, en particulier, sont victimes de discrimination et ont du mal à accéder aux capitaux, à la technologie et au crédit. La suppression de ces obstacles demande des niveaux multiples de soutien pour améliorer la productivité et les revenus de ces entreprises, de la part de tous types de régimes réglementaires et d'institutions publiques et privées. Dans le cadre d'initiatives en faveur du crédit, de la formation et du développement du crédit, certains pays ont par exemple formulé des programmes en faveur de l'emploi indépendant, éléments fondamentaux de leurs plans nationaux pour l'emploi (encadré 6.2).
- *Renforcer les liens entre les petites et moyennes entreprises (généralement à haute intensité de main-d'œuvre) et les grandes sociétés (généralement internationales) à haute intensité capitalistique.* De telles relations peuvent infléchir les courbes de croissance en transférant les ressources aux secteurs à plus

forte valeur ajoutée et plus grand potentiel de création d'emploi. Les pôles industriels appuyés par un investissement public sont un moyen parmi d'autres d'atteindre cet objectif. Ils peuvent accroître l'accès aux capitaux et aux technologies tout en favorisant le transfert de compétences.

- *Revaloriser les compétences des travailleurs sur leur cycle de vie.* Un cercle vertueux d'emploi-croissance-emploi serait ainsi créé, qui contribuerait à la croissance et à des emplois plus productifs et de meilleure qualité, tout en valorisant les capacités de travail des individus.
- *S'intéresser aux secteurs dans lesquels les pauvres vivent et travaillent.* Il est particulièrement important de s'intéresser aux pauvres des zones rurales qui travaillent dans l'agriculture. Les mesures stratégiques de protection et de création d'emplois dans la filière agricole devraient chercher à améliorer la productivité sans remplacer les emplois par la culture intensive, la modification des systèmes de culture, des intrants intégrés, une meilleure commercialisation, etc.
- *Élaborer et mettre en œuvre un cadre juridique et réglementaire propice à la lutte contre le travail informel.* Les travailleurs informels comptent parmi les plus vulnérables et les plus exposés à la précarité. L'encadrement réglementaire de leur travail est essentiel, tant pour stimuler l'amélioration de la productivité et de la valeur ajoutée que pour protéger les travailleurs afin de réduire la précarité. Les cadres réglementaires en question pourraient encourager l'innovation dans le secteur informel par l'adaptation des technologies à

Les travailleurs informels comptent parmi les plus vulnérables et les plus exposés à la précarité

ENCADRÉ 6.2

Le programme en faveur de l'emploi indépendant de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Un programme en faveur de l'emploi indépendant faisait partie des éléments importants du premier plan national pour l'emploi de l'ex-République yougoslave de Macédoine, lancé en 2007. En 2015, 6 700 personnes avaient trouvé un emploi sûr et stable dans le cadre du programme, en créant leur propre entreprise ou en formalisant une entreprise existante. Les possibilités d'emploi indépendant dans le pays sont très variées, du cabinet dentaire à la pépinière de jardin, en passant par le salon de coiffure, l'écotourisme, la création de mode, etc.

Au cours des huit dernières années, l'État a investi plus de 33 millions de dollars des États-Unis dans le programme. Environ 70 % des entrepreneurs qui ont bénéficié d'une formation et de matériel dans le cadre

du programme, au cours des cinq dernières années, continuent leur activité. Ce chiffre représente à peu près 50 % du taux de réussite global des nouvelles entreprises. En 2014, le programme était responsable de presque 13 % de tous les nouveaux emplois du secteur privé, et 14 % de toutes les nouvelles entreprises créées.

Les femmes sont à l'origine de 35 % des nouvelles entreprises et les jeunes, de 30 %. Le programme est une belle réussite et un jalon important pour stimuler l'entrepreneuriat et permettre aux jeunes et aux femmes d'agir et d'améliorer leurs moyens d'existence. Il a également tendu la main plus particulièrement aux mères célibataires et aux victimes de la violence domestique.

Une norme de travail pour lutter contre l'économie informelle marque un nouveau jalon

Des millions de travailleurs sont employés dans l'économie informelle, caractérisée par une faible productivité, le déni des droits des travailleurs, l'insuffisance des possibilités d'emploi de qualité, une protection sociale inadéquate et l'absence de dialogue social ; autant de caractéristiques qui constituent un obstacle significatif au développement d'entreprises durables. Un consensus se dégage, entre pouvoirs publics, salariat et patronat, sur le besoin de mesures incitatives dans le secteur, ainsi que de protection des travailleurs.

L'Organisation internationale du travail a récemment adopté une nouvelle norme internationale

du travail – la première à s'attaquer précisément à l'économie informelle – qui devrait aider des centaines de millions de travailleurs et d'unités économiques. Les normes peuvent jouer un rôle crucial dans la protection des droits fondamentaux des travailleurs, la garantie de possibilités de sécurité du revenu, des moyens d'existence et de l'entrepreneuriat, ainsi que pour favoriser la création, la préservation et la durabilité des entreprises et des emplois décents dans l'économie informelle. Énorme pas en avant pour des millions de travailleurs, il existe désormais un cadre international d'orientation des pays pour aider les pays à s'attaquer à l'économie informelle.

Source : OIT, 2015c.

bas coût ; tenir compte de la problématique hommes-femmes du travail informel ; aider les travailleurs informels à se faire entendre et veiller à ce qu'ils soient reconnus en tant que citoyens et entrepreneurs (encadré 6.3).

- *Réviser la distribution des capitaux et de la main-d'œuvre dans les dépenses publiques afin de créer des emplois.* Les dépenses publiques peuvent contribuer à la création d'emplois par le biais des types de technologie employés et des secteurs de dépense, tout en cherchant à renforcer le développement humain, par exemple dans le cas des dépenses de santé, d'éducation et autres services publics. Le secteur public peut alors donner l'exemple en indiquant au reste de l'économie les technologies à haute intensité de main-d'œuvre et comment les utiliser de préférence aux technologies à haute intensité capitalistique.

Évoluer vers l'inclusion financière

Un système financier ouvert à tous est essentiel pour la transformation structurelle et la création de travail. Plus de 2,5 milliards de personnes dans le monde, soit environ la moitié de tous les adultes, ne sont pas bancarisées⁸. Les femmes sont affectées de manière disproportionnée par le manque d'accès à la finance. Environ trois quarts des personnes vivant de moins de 2 \$/jour ne possèdent pas de compte bancaire⁹. Pourtant, plus un ménage est pauvre, plus il a besoin d'être protégé contre la vulnérabilité, surtout en l'absence de travail.

Dans les pays en développement, le manque d'accès à la finance est un obstacle majeur au fonctionnement et à la croissance des entreprises. L'accès à la finance fait partie des cinq principaux problèmes rencontrés par 77 % des

entreprises sondées sur un échantillon de pays en développement¹⁰. En Afrique subsaharienne, Asie du Sud et Amérique latine-Caraïbes, plus de 30 % des entreprises sondées citent l'accès à la finance parmi les plus grandes contraintes¹¹. Exemples d'options stratégiques pour élargir l'accès à la finance, susceptibles à leur tour d'accroître les possibilités de travail :

- *Étendre les services bancaires aux groupes défavorisés et marginalisés, y compris les femmes.* Après l'adoption de mesures favorables à la bancarisation en Équateur, la part de la population possédant un compte bancaire a augmenté de 29 % en 2005 à 83 % en 2011¹².
- *Orienter le crédit vers des zones oubliées, éloignées et des secteurs ciblés.* En Argentine, au Brésil, en Malaisie et en République de Corée, les banques d'affaires ont joué un rôle central dans l'orientation du crédit vers les secteurs ciblés¹³.
- *Abaisser les taux d'intérêt et fournir des garanties de crédit et des crédits subventionnés aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux secteurs à vocation exportatrice.* Ces mesures peuvent favoriser la productivité et la croissance de l'emploi ; ils donnent en outre des résultats rapides. Un régime de garantie du crédit au Rwanda a fait du pays un important exportateur de café de spécialité¹⁴.
- *Exploiter la technologie moderne en faveur de l'inclusion financière.* M-Pesa, au Kenya, est un parfait exemple du déploiement de la téléphonie mobile pour atteindre les personnes non bancarisées (encadré 6.4).

Un système financier ouvert à tous est essentiel pour la transformation structurelle et la création de travail

ENCADRÉ 6.4

M-Pesa : une approche originale de l'inclusion financière

M-Pesa est un système de petits transferts monétaires, lancé au Kenya en 2007. D'un rayonnement considérable, il propose des services financiers de base à un important segment de la population. En 2012, le nombre d'utilisateurs actifs atteignait 15 millions, soit plus de 60 % de la population adulte du pays et environ 30 % de sa population totale. En 2014, les guichets d'agents M-Pesa étaient au nombre de 81 000, par rapport à 15 000 en 2013.

M-Pesa n'est pas utilisé uniquement pour les transferts monétaires ordinaires et l'achat de minutes de communication, mais également pour payer les salaires, les factures d'énergie et autres services, pour acheter des marchandises et des services à la fois en ligne et auprès de commerçants. Le système de transfert est employé par les pouvoirs publics, les entreprises et les organisations non gouvernementales. Ses principaux moteurs : un régime réglementaire très propice, des modèles d'entreprise innovants et les progrès de la téléphonie mobile. Cette démarche est reproduite dans d'autres pays, notamment par le système bKash au Bangladesh.

Source : Nuzhat, 2015.

Développer un cadre macroéconomique propice

Le maintien de la stabilité macro-financière est indispensable au succès d'une stratégie en faveur de l'emploi. Les politiques macro-économiques devraient cependant faire plus qu'assurer la stabilisation de l'économie, condition importante mais insuffisante pour la création de travail. Elles devraient par ailleurs faire en sorte que l'environnement soit lui aussi propice. Les politiques dans ce domaine doivent s'intéresser à la gestion des taux de change, aux mesures des comptes de capital et à la marge de manœuvre budgétaire des pouvoirs publics. Exemples d'options :

- *Veiller à la stabilité et à la compétitivité du taux de change réel.* La volatilité financière peut nuire à la stabilité des environnements de travail et des emplois. Elle peut réduire l'investissement dans l'économie réelle. Un taux de change stable est un grand paramètre économique capable de stimuler la croissance et l'emploi. Il semble se dégager un consensus sur l'idée que l'appréciation monétaire a un effet négatif sur l'emploi, car elle nuit à la compétitivité internationale¹⁵.
- *Veiller à une gestion prudente des comptes de capital.* Une telle mesure est importante

pour que la politique en matière de taux de change favorise la création d'emploi, comme dans le cas du Chili¹⁶. Des règles transparentes et généralement acceptées concernant les contrôles des capitaux doivent être mises en place afin de réduire la volatilité des flux de capitaux entrant et sortant des économies nationales, et donc la volatilité des investissements dans le travail productif.

- *Restructurer les budgets pour affecter des ressources aux secteurs créateurs d'emploi, pour renforcer les capacités humaines et pour développer les infrastructures.* Il s'agirait de revoir les tendances de dépense actuelles et de réassigner des ressources à la création d'emplois (des emplois pour les enseignants et les infirmières dans les secteurs sociaux, des programmes de travaux publics, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures matérielles, etc.)
- *Développer la marge de manœuvre budgétaire par une administration fiscale rigoureuse et une utilisation efficace des ressources.* Les dépenses publiques créent des emplois, mais la marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses publiques nécessite un plan et un système d'imposition et de dépense qui soient bien structurés, transparents et efficaces. La mise en place de mesures fiscales solides pendant les périodes de forte croissance et de croissance normale, ainsi que le recours à un fonds de stabilisation dédié pendant les récessions sont également de bonnes options en appui des investissements publics. L'efficacité pourrait par ailleurs être améliorée en venant à bout des fuites de ressources, ce qui équivaldrait à mobiliser de nouvelles ressources.
- *Favoriser un environnement propice aux affaires.* Étant donné que le secteur privé est souvent le principal moteur de création d'emploi, un environnement commercial propice pourrait être mis en place en supprimant les contraintes présentes au niveau de l'accès à la finance, des infrastructures et de la réglementation. Des incitations fiscales peuvent aussi être envisagées. Les activités commerciales créatrices de travail de qualité peuvent être encouragées. Par exemple, en subventionnant des intrants pour des entreprises créées dans des zones moins développées, qui ouvrent des débouchés aux groupes défavorisés et qui utilisent des technologies à haute intensité de main-d'œuvre. Des transferts directs aux employeurs, sous forme de subventions salariales ou de réductions d'impôts pourraient

La volatilité financière peut nuire à la stabilité des environnements de travail et des emplois

aussi les encourager à embaucher davantage ou à maintenir les emplois existants.

- *Garantir des infrastructures de haute qualité, notamment les routes, l'électricité et les télécommunications.* Le téléphone mobile a révolutionné le travail des femmes entrepreneurs pauvres et créé de nouveaux emplois. L'élargissement des infrastructures de télécommunication et de l'internet, ainsi que des artères de transport et de l'accès à de l'énergie non polluante peut considérablement améliorer les options de travail des habitants des zones rurales ; il peut avoir un effet multiplicateur sur les activités commerciales et l'investissement.
- *Adopter un cadre réglementaire qui encourage la concurrence, améliore l'efficacité et assure la transparence et la responsabilité des entreprises.* Réduire la bureaucratie, lutter contre la corruption, interdire l'utilisation politique des permis et accélérer le processus décisionnel dans le secteur public sont autant de mesures qui favorisent le développement d'entreprises et attirent des investissements nationaux et étrangers, augmentant ainsi le nombre d'emplois.

Saisir les chances offertes par le monde changeant du travail

Des politiques doivent être mises en œuvre de toute urgence pour que chacun puisse s'épanouir dans l'environnement de travail actuel. Dans une perspective de développement humain, il s'agit de trouver des moyens d'exploiter les nouvelles connexions et les nouvelles technologies afin d'élargir les choix des individus, dans leur travail et dans leur vie. Le monde changeant du travail peut contribuer au développement humain en créant un travail nouveau et de meilleure

qualité, en améliorant le sort des individus, surtout s'ils sont équipés des compétences et des connaissances nécessaires pour tirer parti des nouveaux débouchés. Les équiper ainsi demandera plus que des politiques tendancielles, à petite échelle ou incohérentes.

Empêcher un nivellement par le bas

Compte tenu des avantages potentiels (et réalisés) de la production mondialisée, un nivellement par le bas – des salaires sans cesse plus bas et des conditions de travail qui empirent – n'est pas le seul résultat possible. Ce scénario est principalement dû à un accent malencontreusement placé sur l'interprétation statique et étroite de la compétitivité mesurée par le coût par unité de production : utile pour les résultats des entreprises aujourd'hui, mais non viable à long terme. Garantir des salaires convenables, maintenir la sécurité des travailleurs et protéger leurs droits sont autant de questions universelles qui, à condition d'être prises en main, peuvent court-circuiter un tel nivellement. Quelques options stratégiques :

- *Se concentrer sur les conditions de production des biens (au-delà des aspects économiques que sont le coût et la compétitivité).* Les conditions de travail sont d'une importance critique (encadré 6.5). Dans les situations de pénurie de main-d'œuvre, les entreprises qui offrent les meilleures conditions de travail attirent les meilleurs éléments. Les consommateurs sont eux aussi de plus en plus sensibles aux variations des conditions de travail. Pour cette raison, les acheteurs sont poussés à tenir davantage compte des aspects éthiques, comme l'a démontré la vive émotion publique

ENCADRÉ 6.5

Protéger la compétitivité en améliorant les conditions de travail

Certains pays des chaînes de valeur mondiales qui dépendaient autrefois de l'emploi à bas salaires sont aujourd'hui confrontés à des pénuries de main-d'œuvre, ce qui donne aux travailleurs un plus grand pouvoir de négociation. La Chine a édicté plusieurs lois prometteuses pour les droits des travailleurs individuels, la sécurité de l'emploi, la réduction de l'emploi informel et l'accès à l'assurance sociale. Il s'agit notamment de la Loi sur le contrat de travail (2008), la Loi sur la médiation et l'arbitrage des différends (2008), la Loi sur la promotion de l'emploi (2008) et la Loi sur l'assurance

sociale (2011)¹. Certains ont fait valoir que l'adoption de ces lois placerait le Code du travail chinois en troisième place des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques par ordre de sévérité². En 2013, le Viêt Nam a également adopté un nouveau code du travail qui pourrait améliorer les conditions en réglementant le temps de travail, en prolongeant le congé de maternité et en élargissant la marge de négociation collective et de réforme du système salarial³.

Notes

1. Friedman et Kuruvilla, 2015. 2. Gallagher et al., 2014. 3. OIT, 2014a.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

causée par les multiples accidents dans l'industrie du prêt-à-porter au Bangladesh. Sous cette pression, les grands détaillants qui importent les produits d'usines du Bangladesh ont mis en place des mesures correctives pour améliorer les conditions de travail et fournir un (certain) soutien financier aux travailleurs¹⁷. Bien que ces initiatives aient leurs limites, elles indiquent que l'exploitation dans des ateliers clandestins n'est pas acceptable dans les chaînes de valeur mondiales.

- *Veiller à ce que le commerce équitable puisse empêcher le nivellement par le bas étant donné qu'il revêt une grande importance aux yeux de nombreux clients.* À l'heure où les consommateurs posent de plus en plus de questions sur les produits qu'ils achètent, la recherche obstinée de l'optimisation des coûts sera probablement une stratégie inefficace et à trop court terme. L'expérience du Cambodge illustre comment un pays peut maintenir son marché d'exportation sans compromettre les salaires et la qualité des conditions de travail (encadré 6.6).

ENCADRÉ 6.6

Le Cambodge : une réussite à l'heure de la mondialisation du travail

En se lançant dans la production de prêt-à-porter pour l'exportation dans les années 1990, le Cambodge voulait se bâtir une bonne réputation pour ses normes de travail, ce qui présentait des avantages. En 1999, le gouvernement a signé un accord avec les États-Unis, aux termes duquel il s'engageait à respecter les droits des travailleurs et les États-Unis s'engageaient, en retour, à accroître leur quota annuel d'importations.

Le Cambodge a non seulement bénéficié directement de cet accord, mais a également réussi à maintenir ce succès après la disparition du système de quotas. En bref, les bas salaires et les compromis sur les conditions de travail ne sont pas essentiels pour maintenir sa compétitivité dans les marchés d'exportation.

Source : Islam, 2015.

Former et éduquer les travailleurs

Des niveaux élevés de compétence et d'éducation seront exigés à l'avenir. Des compétences supérieures et plus précises seront nécessaires pour les emplois dans les domaines de la science et de l'ingénierie. La technologie demande de plus en plus de compétences qui vont au-delà du codage de base et exige des aptitudes de création, d'innovation et de résolution de

problèmes. Dans l'industrie manufacturière, plus les activités de routine sont automatisées, plus les compétences requises sont pointues. L'agriculture, quant à elle, exige de plus en plus un certain niveau d'éducation et de formation pour augmenter la productivité. L'éducation, la flexibilité, l'adaptabilité et les compétences professionnelles sont vitales pour les travailleurs et leurs moyens d'existence. Tel est l'argument mis en avant dans une contribution spéciale émise par Son Excellence Benigno S. Aquino III, Président des Philippines (encadré signé).

La transition des économies industrielles aux économies du savoir fondées sur l'information transforme nos modes de vie, de pensée, de travail et d'apprentissage, donnant naissance à quatre grandes catégories de compétences qui pourraient être recherchées : les modes de pensée, qui comprennent la créativité, l'innovation, la pensée critique, la résolution de problèmes, la prise de décision et l'apprentissage¹⁸; les modes de travail, c'est-à-dire la communication, la collaboration et le travail d'équipe ; les outils de travail, dont la plupart reposent sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et sur la maîtrise des technologies de l'âge de l'information, notamment l'aptitude à apprendre et à travailler par le biais de réseaux sociaux numériques ; et les modes de vie dans le monde, par exemple un sentiment de citoyenneté mondiale et locale, une vision de la vie et du développement professionnel, un engagement et une responsabilité individuelle et sociale.

Des mesures stratégiques concrètes pourraient être axées sur :

- *La conception et la mise en œuvre d'un système d'enseignement tourné vers le futur.* Une éducation de haute qualité, suivant un programme qui enseigne aux élèves comment apprendre, est essentielle. D'où la nécessité éventuelle d'une mutation du paradigme de l'apprentissage, qui transcende l'objectif d'accès universel à l'école en faveur d'un double objectif d'accès et d'apprentissage, afin d'améliorer les résultats de l'apprentissage au lieu de se contenter de l'accès¹⁹. Dans un grand nombre de domaines fondamentaux, l'apprentissage pourrait être prioritaire dès la petite enfance, dans le primaire et le secondaire, en prévoyant le développement de compétences précises dans les années suivantes. L'accent devrait également être placé sur les mathématiques et les sciences naturelles, sur l'enseignement de l'écriture et de la communication persuasives, ainsi que sur les

L'exploitation dans des ateliers clandestins n'est pas acceptable dans les chaînes de valeur mondiales



Développer les compétences et protéger les travailleurs dans une perspective de croissance pour tous

Nous sommes convaincus que seule la croissance pour tous peut libérer l'immense potentiel du peuple philippin. Ce principe, au cœur de notre stratégie, motive notre immense investissement dans notre peuple. En fait, le financement des services sociaux compte actuellement pour la plus grosse part du budget, soit 36,6 %. C'est ainsi que nous donnons aux Philippines les moyens de participer à la croissance : de veiller à ce que leur développement et leur travail constituent un cercle vertueux qui aboutit au succès non pas individuel, mais national.

Ce cercle vertueux dont nous parlons exige que nous veillions à ce que notre peuple soit équipé des connaissances et des compétences nécessaires pour atteindre ses objectifs. Pour le long terme, nous avons entrepris une réforme de l'enseignement de base : les élèves philippins bénéficieront désormais de 12 années d'enseignement scolaire de base et suivront un programme équivalent aux normes internationales. Notre programme phare de réduction de la pauvreté, c'est-à-dire le programme de transferts monétaires conditionnels (TMC), contribue également à cet objectif : les familles recevront une aide monétaire à condition de scolariser leurs enfants. D'autres investissements ont été effectués, principalement par le biais de notre Direction de l'enseignement technique et de la formation, qui a équipé 7,8 millions d'étudiants de filières diverses des compétences recherchées par différents secteurs d'activité.

Nous ne perdons pas de vue le besoin d'observer et de réagir aux tendances de l'emploi qui concernent nos communautés. Notre Commission de l'enseignement supérieur, par exemple, se charge d'éliminer les programmes de qualité insuffisante ou non conformes aux normes, tout en développant des programmes dans les domaines à forte demande et les nouveaux domaines. D'autres preuves de notre progrès sont manifestes dans la manière dont nous avons relevé certains défis ; par exemple, en aidant les jeunes déscolarisés à accéder à certains débouchés. Le programme de TMC cité plus haut a déjà beaucoup contribué à cette initiative. Des recherches menées par l'Institut philippin de recherche sur le développement (PIDS) font état d'une baisse du nombre de jeunes déscolarisés, de 2,9 millions en 2008 à 1,2 million en 2013, soit un total énorme de 1,7 million.

Le programme Abot-Alam du ministère de l'Éducation, qui pourrait se traduire par « Le Savoir à portée de main », cherche à réduire encore davantage ce chiffre. Lancé en septembre 2014, il se propose de cartographier le décrochage

scolaire à l'échelle nationale et d'assortir les jeunes déscolarisés avec diverses interventions appropriées dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'entrepreneuriat. Notre ministère du Travail et de l'Emploi aide lui aussi les jeunes vulnérables à se préparer pour l'emploi en acquérant les compétences demandées par les employeurs, notamment les compétences nécessaires à la vie courante et les compétences techniques. Il organise aussi des stages en entreprise à travers notre programme JobStart.

La manière ciblée dont nous avons abordé ces problématiques et ouvert des possibilités aux jeunes s'observe également dans d'autres domaines, dont le secteur informel. Les travailleurs domestiques représentent une importante partie de la main-d'œuvre informelle, aux Philippines et ailleurs dans le monde. Même si la nature de leur emploi le rend difficile à réglementer, mon pays a fait preuve d'un extraordinaire leadership à cet égard.

En 2012, les Philippines ont été le deuxième pays à ratifier la Convention n° 189 de l'Organisation internationale du travail sur les travailleuses et travailleurs domestiques, le premier instrument international à reconnaître la nécessité de protéger les droits (droits de l'homme et droits du travail) des travailleuses et travailleurs domestiques. Notre pays a également signé des accords bilatéraux avec le Royaume d'Arabie saoudite, la Jordanie et le Liban pour la protection des travailleurs et travailleurs domestiques philippins.

Sur le plan interne, la Loi RA 10361 instaurant des politiques pour la protection et le bien-être des travailleuses et travailleurs domestiques, appelée Loi Kasambahay, a été promulguée sous ma présidence. Aux termes de cette loi, nos 1,9 million de travailleuses et travailleurs domestiques sont reconnus en tant que membres du secteur formel, avec tous les droits, avantages, formations et évaluations de compétences appropriés.

Ce ne sont ici que quelques exemples des mesures que nous avons mises en œuvre, mais, qu'il s'agisse d'éducation, d'emploi des jeunes ou de travail domestique, le message de l'ouverture à tous est clair. Nos citoyens sont au cœur de toutes nos actions. Ainsi, nous ne ménagerons aucun effort pour leur donner les mêmes droits, les mêmes protections et pour maximiser leurs débouchés, indépendamment de leur statut social et même de la nature du travail. De cette manière, chacun de nos citoyens peut considérer son travail comme utile, digne et productif, comme un moyen de se développer et de réussir.

Benigno S. Aquino III
Président des Philippines

Dans toute société, le système d'enseignement supérieur doit atteindre plus d'étudiants

possibilités de développer des compétences de travail d'équipe et de leadership. Les systèmes éducatifs doivent encourager le talent à tous les niveaux.

- *L'élargissement de l'accès à l'enseignement tertiaire.* Dans toute société, le système d'enseignement supérieur doit atteindre plus d'étudiants, y compris ceux issus de milieux pauvres. Par conséquent, l'enseignement formel ne peut pas être dissocié des demandes du marché du travail. Certains étudiants

bénéficieront d'une formation orientée sur des compétences précises. Dans les pays développés, le nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de 10 % depuis 2000²⁰. Cependant, compte tenu du besoin de compétences avancées, un taux encore plus élevé sera requis pour répondre à la demande future.

Le décalage entre les types de diplômes de l'enseignement tertiaire recherchés (science, technologie, ingénierie et mathématiques en

particulier) et le nombre de diplômés dans ces filières est également préoccupant. Aux États-Unis, 11 % seulement des diplômés universitaires étaient issus des filières science, technologie, ingénierie et mathématiques en 2008, par rapport à 42 % en Chine, 35 % en République de Corée et 28 % en Allemagne²¹. Les femmes sont nettement sous-représentées dans ces domaines, ce qui pourrait perpétuer les écarts salariaux entre hommes et femmes.

- *La revalorisation ou la réorientation des compétences.* La formation pourrait aider les travailleurs déplacés, c'est-à-dire ceux dont les moyens d'existence sont menacés par le monde changeant du travail. Ces travailleurs peuvent effectuer la transition vers de nouveaux emplois à salaire équivalent ou supérieur après une formation accompagnée d'une subvention salariale et d'allocations temporaires (entre autres prestations). Un exemple particulier est celui du Programme d'aide à l'ajustement commercial dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain. Les différences entre les programmes disponibles, les variations entre la mise en œuvre nationale et locale, ainsi que l'hétérogénéité des compétences et des expériences des participants ont donné des résultats mixtes au niveau des gains de compétences post-formation, du retour à l'emploi et des hausses de salaire. Un tel programme peut toutefois faciliter la transition d'un emploi à un autre²².

L'apprentissage tout au long de la vie et la formation continue sont essentiels pour revaloriser ses compétences et se former à de nouveaux types de travail. Qui plus est, une grande partie de l'apprentissage se déroule en dehors du cadre de l'éducation formelle. Les travailleurs, y compris ceux qui exécutent des tâches peu qualifiées, doivent être préparés à apprendre et à se recycler tout au long de leur vie professionnelle.

- *Le recours aux programmes d'éducation continue pour adultes.* Les pays d'Europe du Nord réussissent particulièrement bien dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie. Plus de 60 % de la population adulte suit des cours au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas, et en Suède²³. Les apprentissages et les programmes de formation spécialisée, ainsi que les programmes de formation en cours d'emploi, aident à préparer les jeunes pour le travail et facilitent les réorientations de carrière plus tard dans la vie. Ces programmes peuvent être organisés par les employeurs et par les pouvoirs publics.

Des politiques qui encouragent la formation par les employeurs, notamment les crédits d'impôt ou l'accès préférentiel aux contrats publics, sont également nécessaires. Les femmes et les filles ont besoin que l'on s'intéresse plus particulièrement à elles étant donné qu'elles sont souvent exclues des possibilités de formation pour des raisons sociales ou culturelles. Dans le secteur informel, les femmes ont besoin d'un accès égal à l'information afin d'anticiper les demandes des marchés et de se faire une vision stratégique des biens à produire. Elles ont également besoin d'accéder aux marchés mondiaux, par la technologie ou par d'autres moyens.

L'apprentissage sur le terrain est important, mais la formation peut être développée en tirant profit des technologies de communication, des plateformes d'apprentissage en ligne et des collaborations mondiales. Par exemple, WeConnect International fournit des cours en ligne à un réseau mondial d'entreprises de femmes en chinois, en anglais et en espagnol, sur l'entrepreneuriat, le commerce et le leadership²⁴. L'organisation non gouvernementale Education for Employment a conçu un programme en collaboration avec McGraw-Hill et des chefs d'entreprise au Maroc pour aider à combler le déficit de compétences de la main-d'œuvre marocaine. Il est axé sur les compétences professionnelles requises dans la banque, la vente au détail et l'industrie manufacturière²⁵.

Innover dans l'intérêt de tous les groupes de revenus

Il a été suggéré que ni les travailleurs ni les employeurs ne seront les vrais gagnants dans l'économie du futur. À la place, une tierce partie – ceux qui peuvent créer de nouveaux produits, services et modèles d'activité – connaîtra une immense prospérité. Cette opinion souligne le défi potentiel que représente la garantie d'un niveau de vie acceptable pour tous ceux qui se trouvent en marge de cette classe d'innovateurs²⁶. Elle met aussi en valeur l'importance critique d'un secteur commercial prospère et innovant. Si les avancées de la technologie numérique peuvent être exploitées pour créer des entreprises nouvelles et meilleures, les travailleurs auront une meilleure chance de partager la prospérité grandissante. Mais si l'entrepreneuriat baisse, les nouvelles technologies ne garantiront pas des gains de bien-être social général. C'est pour cette raison, entre autres, que l'environnement politique devrait encourager les start-ups et les entreprises sociales. Exemples de considérations

Il n'y a jamais eu de pire moment pour être en concurrence avec des machines, mais il n'y a jamais eu de meilleur moment pour être un entrepreneur de talent

La question fondamentale qui se pose est celle de l'utilisation du potentiel humain de la migration dans l'intérêt de tous

politiques (laissant de côté les compétences pour les générations futures) :

- *Réinventer les organisations du travail.* Il n'y a jamais eu de pire moment pour être en concurrence avec des machines, mais il n'y a jamais eu de meilleur moment pour être un entrepreneur de talent. Mais suffisamment de possibilités sont-elles ouvertes à tous ces entrepreneurs ? Arrivons-nous au bout de nos innovations ? Lorsque les entreprises sont fondées sur des bits et non pas sur des atomes (une caractéristique courante à l'âge numérique), chaque nouveau produit s'ajoute aux éléments à la disposition du prochain entrepreneur, au lieu d'épuiser le stock d'idées de la même manière que les minéraux ou les terres arables s'épuisent dans le monde matériel²⁷. Parce que l'innovation dépend souvent de la combinaison et de la recombinaison d'innovations antérieures, plus la réserve d'idées et d'individus accessibles est importante et variée, plus les possibilités d'innovation seront nombreuses, principalement pour tirer parti des technologies et des compétences humaines en évolution constante.
- *Adopter des innovations complémentaires.* Les technologies d'usage général, comme la vapeur, l'électricité et le moteur à combustion interne, en plus de s'améliorer au fil du temps, ont abouti à des innovations complémentaires au sein des procédés, des entreprises et des industries qui les utilisaient. Une cascade de bénéfiques en a découlé, à la fois importants et variés. Un grand nombre des instruments de la révolution technologique actuelle (dont les ordinateurs) sont les technologies d'usage général de notre époque, déjà combinées avec les réseaux et baptisées technologies de l'information et de la communication. Elles doivent cependant être liées à des innovations complémentaires qui peuvent avoir des effets externes généraux sur une plus grande partie de la population.

Utiliser la migration

Les possibilités économiques incitent les populations à changer de pays en quête d'une vie meilleure. Les facteurs d'expulsion, comme les sécheresses et les conflits, sont eux aussi des causes de migration. Les travailleurs migrants apportent des connaissances et des compétences nouvelles. Leur créativité, leur esprit d'innovation et leur expérience rendent la migration mutuellement bénéfique pour les migrants qui accèdent au travail et les pays d'accueil qui accèdent à leurs compétences et à

leur expérience. La question fondamentale qui se pose est celle de l'utilisation du potentiel humain de la migration dans l'intérêt de tous. Quelques options politiques :

- *Mettre en œuvre des programmes bien formulés pour les travailleurs migrants.* Il pourrait s'agir d'élargir les programmes destinés aux travailleurs saisonniers dans des secteurs comme l'agriculture et le tourisme, de créer un espace sécurisé pour un plus grand nombre de travailleurs peu qualifiés, et de mettre en place des programmes bien orientés pour assortir les travailleurs qualifiés, y compris les professionnels, et les emplois. Toutes ces actions pourraient être développées dans le contexte d'accords conclus dans les pays d'accueil, par le biais de processus politiques fondés sur des débats publics qui équilibrent les différents intérêts, les priorités et les demandes locales, ainsi que sur des discussions faisant intervenir les pays d'origine, le patronat et les syndicats. Quel que soit le processus, l'essentiel et d'accroître la sécurité, la protection et les droits des travailleurs migrants.
- *Mener des actions dans les pays d'origine.* Les pays d'origine peuvent mener des initiatives de développement des compétences et de formation pour les travailleurs migrants potentiels, en mettant en place des programmes d'orientation pour enseigner aux migrants les lois, les règles et la culture des pays d'accueil, ainsi que leurs propres droits et obligations.
- *Améliorer la gestion de la migration à l'échelle mondiale.* Le Forum mondial sur la migration et le développement, qui regroupe plus de 150 pays, constitue une bonne tribune pour aborder le défi de la migration à travers des réponses communes. L'importance d'une telle tribune devient encore plus critique quand le monde est confronté à une crise telle que celle que traverse actuellement l'Europe. Grâce à ce type de tribune, la gestion mondiale de la migration peut être améliorée à force de réformes pertinentes qui accroissent la sécurité et les possibilités offertes aux migrants pendant le processus de migration et pendant qu'ils travaillent dans les pays d'accueil.

Stratégies pour assurer le bien-être des travailleurs

Le travail devrait renforcer le développement humain, mais, comme l'ont montré les chapitres précédents, ce lien n'est pas toujours automatique. Les choix dont disposent les individus concernant le travail subissent eux

aussi une multitude d'influences et la qualité du travail varie. La section précédente traitait des moyens de multiplier les opportunités de travail. Ils peuvent être complétés par des politiques qui améliorent le bien-être des travailleurs et élargissent les choix de types de travail, rémunéré ou non, ouverts aux individus.

La notion de bien-être des travailleurs englobe leurs droits et leurs avantages. En ce qui concerne les droits, la sécurité, l'expression et la participation des travailleurs sont cruciales. En ce qui concerne les avantages, le revenu et la protection sociale sont de prime importance. Le bien-être des travailleurs est lié à la qualité de leur travail ainsi qu'à la qualité de leur vie.

Garantir les droits et les avantages des travailleurs

Les droits des travailleurs sont aussi des droits de l'homme. Garantir ces droits a donc une valeur à la fois intrinsèque et instrumentale. D'un côté, garantir les droits des travailleurs apporte protection et sécurité aux individus. De l'autre, garantir ces droits peut aussi contribuer à assurer une part équitable des revenus, de la sécurité, des possibilités créatives, de l'interaction sociale et des autres avantages liés au travail.

Garantir les droits et les avantages des travailleurs est au cœur de toute action de renforcement des liens positifs entre le travail et le développement humain et de toute mesure d'affaiblissement des liens négatifs. Les liens positifs assurent que les droits et avantages des travailleurs transcendent l'adéquation des salaires et incluent un environnement dans lequel les travailleurs sont plus productifs, plus en sécurité et autonomisés. Affaiblir les liens négatifs consiste à garantir les droits et avantages des travailleurs par l'élimination de l'exploitation, des abus, des environnements de travail dangereux et de la destruction de la dignité.

Du haut vers le bas : mettre en place une législation et une réglementation

Législation et réglementation sont indispensables à la protection de millions de travailleurs dans le monde, dont les activités nuisent au développement humain ou posent un très haut risque, comme nous l'avons vu au chapitre 1. Quelques exemples d'options stratégiques :

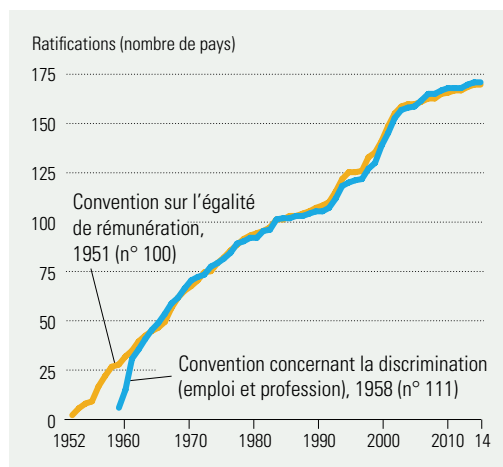
- *Mettre en place des politiques bien pensées en matière de chômage et de salaires.* L'assurance chômage et le salaire minimum protègent les travailleurs et assurent leur autonomie par la sécurité économique. Les deux doivent être renforcés dans de nombreux cas. En 2013, un

peu plus de 30 % de la main-d'œuvre mondiale était couvert par des allocations de chômage imposées par la loi (périodiques en espèces), soit 18 % de plus que dans les années 1990²⁸. Le salaire minimum, quant à lui, correspondait à 58 % du salaire moyen en Asie du Sud-Est et 18 % seulement du salaire moyen en Afrique subsaharienne²⁹. Deux options stratégiques sont à envisager à cet égard : augmenter le salaire minimum et le compléter par des crédits d'impôt afin de fournir un minimum vital aux travailleurs pauvres³⁰. De telles politiques ne découragent pas forcément l'investissement, car, contrairement aux idées reçues, rien ne prouve que la réglementation du travail fasse obstacle à la création d'emploi³¹.

- *Protéger les droits des travailleurs et assurer leur sécurité.* Des accords directs sont déjà en place pour améliorer la sécurité au travail. Il s'agit des huit conventions fondamentales sur la liberté d'association, le travail forcé, la discrimination, le travail des enfants et le travail domestique, qui constituent ensemble la Charte des droits des travailleurs (voir la figure 9 dans la présentation). Elles doivent cependant être suivies et mises en application par les pays, dans les objectifs suivants :
 - *Ratifier et mettre en œuvre les huit conventions, puis faire rapport sur la progression de la mise en œuvre.* Plus de 170 pays, mais pas tous, ont ratifié la Convention de 1951 sur l'égalité de rémunération et la Convention de 1958 concernant la discrimination (emploi et profession) (figure 6.1). En 2014, 65 pays

FIGURE 6.1

Plus de 170 pays ont ratifié la Convention de 1951 sur l'égalité de rémunération et la Convention de 1958 concernant la discrimination (emploi et profession)



Source : OIT, 2014d.

Les droits des travailleurs sont aussi des droits humains

Les personnes handicapées ne sont pas sans capacités ; elles ont simplement des capacités différentes

avaient des lois interdisant la discrimination dans l'emploi fondée sur l'orientation sexuelle dans au moins une partie de leur territoire, soit plus de trois fois plus que 15 ans auparavant (figure 6.2)³². Si une aide est nécessaire, la communauté mondiale devrait accroître les mesures d'assistance technique et financière.

- *Introduire des cadres juridiques et renforcer la législation afin de consolider et protéger les droits des travailleurs, et d'éliminer toutes les formes d'abus* (encadré 6.7). Les droits, la sécurité et les conditions de travail des travailleurs peuvent faire partie de ce cadre. Dans le monde, la même loi générale sur

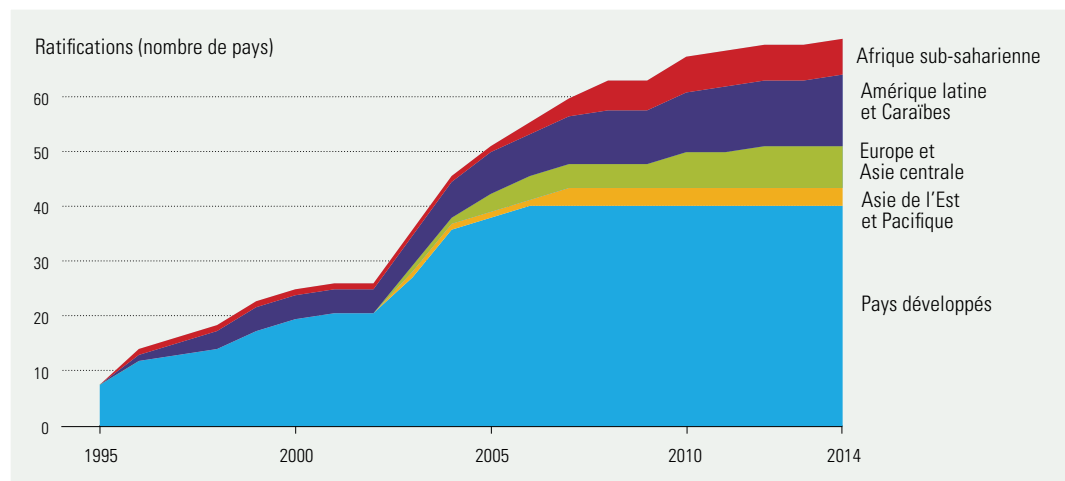
le travail qui couvre les autres travailleurs couvre 10 % seulement des travailleurs domestiques rémunérés (figure 6.3).

Garantir l'accès au travail pour les personnes handicapées

Les personnes handicapées ne sont pas sans capacités ; elles ont simplement des capacités différentes. En effet, moyennant des investissements adéquats dans l'accessibilité et la flexibilité, les personnes handicapées peuvent apporter une contribution considérable au travail. Le lieu de travail pourrait devenir pour elles un terrain d'égalisation si les

FIGURE 6.2

En 2014, 65 pays avaient des lois interdisant la discrimination dans l'emploi fondée sur l'orientation sexuelle dans au moins une partie de leur territoire, plus de trois fois plus que 15 ans auparavant



Source : Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain d'après ILGA, 2014.

ENCADRÉ 6.7

Protéger les droits des travailleurs et travailleuses du sexe

Protéger les droits des travailleurs et travailleuses du sexe, garantir leur santé et leur sécurité, les protéger contre la violence, sont autant de priorités stratégiques fondamentales. En outre, placer le commerce du sexe dans le cadre du droit du travail permet d'appliquer les mêmes mesures de contrôle et de suivi que celles qui sont appliquées à d'autres formes de travail pour lutter contre le travail forcé.

En 2003, la Nouvelle-Zélande a adopté la Loi sur la réforme de la prostitution (Prostitution Reform Act), qui a, de facto, décriminalisé le commerce du sexe dans le pays et introduit des mesures de protection de la santé

et de la sécurité des travailleurs et travailleuses du sexe et de leurs clients. La loi assurait l'accès des travailleurs et travailleuses du sexe au système juridique, ainsi que leur autonomie en matière de négociations et de choix de clients. Leurs relations avec la police et les professionnels de santé se sont également améliorées. Les données factuelles en provenance du pays indiquent que le soutien apporté aux travailleurs et travailleuses du sexe leur donne les moyens de s'organiser, de mieux défendre les intérêts de leur communauté et d'améliorer leurs conditions de travail et leur sécurité¹.

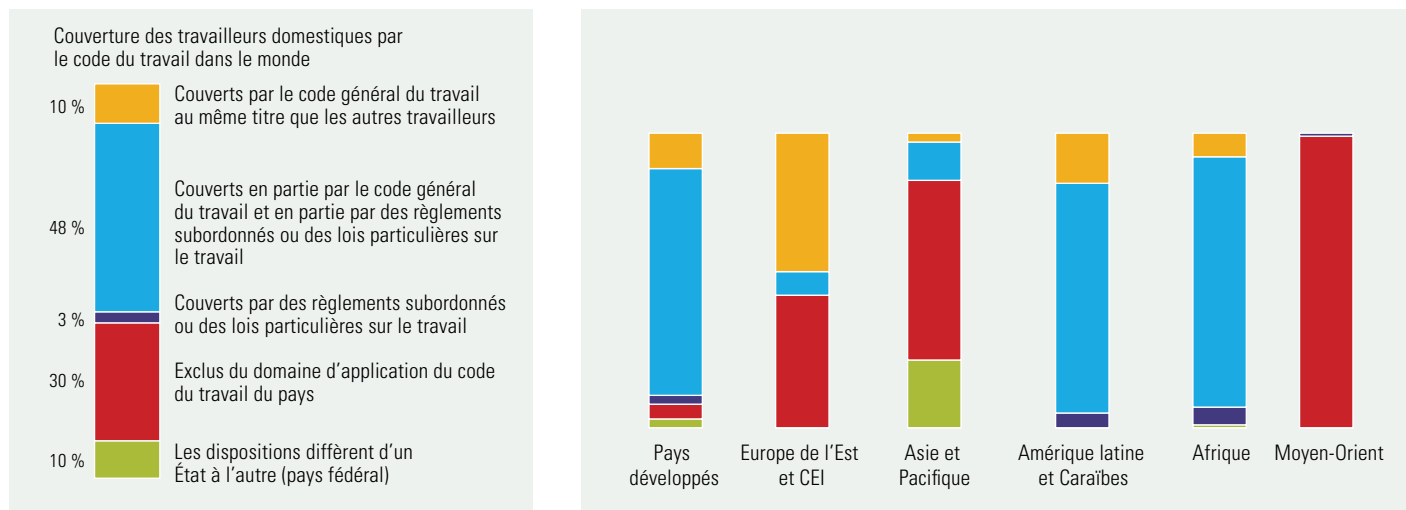
Note

1. Barnett, 2007.

Source : Groupe VIH et santé du Programme des Nations Unies pour le développement.

FIGURE 6.3

Dans le monde, la même loi générale sur le travail qui couvre les autres travailleurs couvre 10 % seulement des travailleurs domestiques, 2010



Source : OIT, 2013b.

employeurs suivaient une démarche davantage d'investissement que de charité³³. Exemples d'options stratégiques :

- *Fournir un environnement propice à la productivité des personnes handicapées.* Les personnes handicapées ont des difficultés à trouver et conserver un travail à cause de perceptions négatives, des normes culturelles, des problèmes de transport, de l'accessibilité aux ressources et aux lieux de travail, etc. L'évolution des flux d'information et des infrastructures peut les aider à accéder au travail et aider les employeurs à tirer parti d'une immense source d'ingéniosité humaine.
- *Encourager les changements de comportement en faveur des personnes handicapées.* Il est essentiel de changer les normes sociales et les perceptions afin qu'il soit accepté que les personnes handicapées ont des capacités différentes et qu'elles puissent jouir d'une chance équitable de travail. De telles mesures devront être encadrées par une législation qui décourage la discrimination à l'égard des personnes handicapées.
- *Améliorer les capacités et les possibilités.* Par la formation professionnelle des personnes handicapées, par l'élargissement de l'accès aux ressources productives (par ex. la finance pour l'emploi indépendant), et par l'apport d'information au moyen d'appareils mobiles appropriés.
- *Assurer l'accessibilité.* Des mesures appropriées doivent être prises pour améliorer le transport entre le domicile et le travail, ainsi que l'accès

aux locaux et aux espaces de bureau, lieux de travail et équipements adaptés.

- *Adopter une technologie appropriée.* La technologie peut améliorer les capacités des personnes handicapées. Néanmoins, dans un grand nombre de pays à faible revenu, 5 à 15 % seulement des personnes qui ont besoin d'appareils et de technologies fonctionnels y ont accès³⁴.
- *Mener une action positive.* Garantir la disponibilité d'emplois pour les personnes handicapées demandera des interventions ciblées. À cet égard, une action positive (par exemple, l'utilisation de quotas) non seulement réserve des emplois pour les personnes handicapées, mais donne aussi au reste de la société la possibilité d'observer leurs capacités et leurs accomplissements. Cela pourrait à son tour avoir un effet positif sur l'évolution des normes sociales, des préjugés et des attitudes vis-à-vis des personnes handicapées.
- *Utiliser les mégadonnées, mais avec prudence.* La collecte et la mobilisation de données pour observer les tendances d'emploi des personnes handicapées peuvent éclairer l'élaboration de politiques. Les mégadonnées sont susceptibles de mettre au jour la discrimination dans le marché du travail et, ce faisant, de déclencher des politiques correctives. Cela n'est cependant pas sans risque. Par exemple, l'utilisation d'algorithmes qui recommandent des candidats aux employeurs (à partir d'indicateurs d'intérêt ou de performance historique, ainsi que toutes autres informations

disponibles) pourrait reproduire les préjugés et partis pris existants sur le sexe, la race et la classe sociale (qui peuvent être déduits de l'information extraite des réseaux sociaux), introduisant ainsi un risque d'appartenance à des groupes historiquement désavantagés.

Faire des droits et de la sécurité des travailleurs une problématique transfrontalière

L'action transfrontalière est fondamentale dans un monde où autant le travail que les travailleurs traversent les frontières. Exemples de mesures :

- *Bâtir un cadre réglementaire solide, fondé sur des conventions du travail mondiales, pour faciliter le mouvement transfrontalier des travailleurs et les aider à profiter des fruits de leur travail.* Par exemple, pour les travailleurs migrants, un tel cadre pourrait rationaliser la migration des travailleurs par des moyens juridiques et assurer le transfert efficace de fonds, pour une utilisation efficace de ces ressources. Il pourrait par ailleurs établir des lignes directrices et des règles concrètes concernant les conditions de travail, notamment les heures de travail, la paye et la sécurité de ces travailleurs migrants, y compris les travailleurs domestiques parmi eux. Ce type de cadre est souvent négocié bilatéralement ; or, une démarche multinationale ou sous-régionale établirait des lignes directrices convenues et des règles contraignantes. À condition d'être correctement formulés, ils peuvent être des biens publics régionaux ou sous-régionaux efficaces.

Ces cadres peuvent être élargis aux migrants économiques potentiels, qui prennent toutes sortes de risques (par exemple, qui tentent de traverser les mers et les océans sur des embarcations surchargées et impropres à la navigation) pour aller d'Afrique subsaharienne en Europe et d'Asie du Sud en Asie du Sud-Est. Alors que la mobilité augmente et que les individus continuent de prendre des risques, des dispositions peuvent être prises (par exemple, faire de la sécurité une priorité ou introduire des quotas nationaux de migrants) dans ces cadres.

- *Mettre en place des centres de transferts de fonds sous-régionaux en liaison avec les pays d'envoi de main-d'œuvre.* Ces institutions peuvent assurer l'efficacité et le faible coût des transferts de ressources, ainsi que la sécurité de l'argent durement gagné par les travailleurs migrants.
- *Offrir davantage de soutien dans les pays d'origine pour sensibiliser les travailleurs domestiques migrants à leurs droits, ainsi qu'une assistance dans les cas d'abus et d'exploitation.* Dans les pays d'accueil, les pouvoirs publics devraient mettre

en vigueur des contrats formels et des lois sur la protection du travail pour les travailleurs domestiques migrants. Ils devraient en outre relaxer les restrictions sur les visas pour les membres de la famille et faciliter l'intégration des enfants migrants dans les systèmes d'éducation nationaux afin d'empêcher la séparation inutile des familles.

Du bas vers le haut : favoriser l'action collective et le syndicalisme

L'action collective a renforcé les liens entre le travail et le développement humain, notamment les hausses de rémunération et d'assurance sociale, la protection contre les dangers pour la santé au travail. L'action collective a joué un rôle vital dans la formation de valeurs communes et de la solidarité des travailleurs, qui renforce la représentation et l'expression des individus.

La mondialisation, la révolution technologique et les mutations des marchés du travail créent de nouveaux modes de travail. Il est clair que dans ce contexte nouveau et complexe, d'autres politiques en faveur de l'action collective pourraient devoir être envisagées, par exemple :

- *Réformes en faveur de l'action collective.* Des réformes de la gouvernance qui réaffirment les normes du travail, laissent les travailleurs négocier collectivement et donnent à toutes les parties prenantes (travailleurs, dirigeants et actionnaires) la parole dans les décisions exécutives sur les salaires peuvent renforcer le pouvoir d'expression des travailleurs et améliorer la rémunération du travail.
- *Nouvelles formes d'action collective.* Différents types de travail demandent différents types d'organisations de travailleurs. Les organisations de travailleurs informelles, comme l'Association des travailleuses indépendantes d'Inde, les organisations de travailleurs transnationales comme la Confédération syndicale internationale et les organismes qui protègent les travailleurs migrants et les travailleurs domestiques, comme la Fédération internationale des travailleurs domestiques, sont quelques exemples des institutions qui existent (encadré 6.8). De nombreux travailleurs restent cependant sans moyen d'expression et sans influence, tandis qu'il reste une importante marge d'innovation aux organisations collectives pour que soient représentés les difficultés et les environnements du travailleur moderne.
- *Action collective innovante pour les travailleurs flexibles.* Des actions et des institutions sont nécessaires pour protéger les droits et intérêts

L'action transfrontalière est fondamentale dans un monde où tant le travail que les travailleurs traversent les frontières

L'Association de travailleuses indépendantes : le plus grand syndicat de travailleurs informels du monde

L'Association de travailleuses indépendantes (Self-Employed Women's Association) compte près de 2 millions de membres, toutes des travailleuses pauvres accomplissant de multiples métiers, toutes de religions et de castes différentes, dans 10 États de l'Inde. Elle est aussi l'une des organisations de travailleurs informels les plus influentes dans le monde, sur les politiques, les normes et les pratiques à tous les niveaux.

Elle met l'accent sur l'autosuffisance, individuelle et collective, et encourage l'organisation autour de quatre sources de sécurité : le travail, le revenu, la nourriture et la sécurité sociale. Un syndicat avant tout, elle entreprend aussi un large éventail d'activités, dont le développement du leadership, la négociation collective,

le plaidoyer politique, les services financiers (épargne, prêts et assurance), les services sociaux, le logement et les services d'infrastructure de base, la formation et le développement des capacités.

L'association cherche à élargir les moyens d'expression de ses membres par la représentation à divers niveaux, en développant leurs capacités et en leur ouvrant des possibilités de participation au sein des conseils locaux ; des organes de planification municipaux, étatiques et nationaux ; des conseils tripartites ; des conseils sur le salaire minimum et d'autres conseils consultatifs ; des associations professionnelles ; des fédérations locales, étatiques et nationales de travailleurs.

Source : Chen, Bonner et Carré, 2015.

des travailleurs de l'économie à la demande, que l'on appelle aussi l'économie des petits boulots – crowdworkers et autres. Prenez la Freelancers Union, qui compte 250 000 indépendants. Les indépendants sont 53 millions aux États-Unis, soit 40 % de la population active du pays. Environ un dixième de la population d'indépendants fait un travail temporaire, pour le compte d'un employeur ou dans le cadre d'un contrat³⁵. Bien que géographiquement dispersés, les crowdworkers sont en train de créer des versions numériques de la solidarité mutuelle au travail.

- *Mouvements sociaux sous forme de protestations et manifestations.* Une forme de représentation des travailleurs se manifeste par le nombre croissant de mouvements sociaux dans le monde, dont un grand nombre sont motivés par des appels à l'emploi, à de meilleures conditions de travail et à des salaires supérieurs. Si le chômage et les besoins des travailleurs ne deviennent pas des priorités stratégiques, des périodes prolongées et intenable d'agitation sociale pourraient devenir la réalité de nombreux pays.
- *Nouvelles technologies de l'information et des communications.* La technologie peut être employée pour mobiliser les travailleurs, donnant les moyens à ceux qui ont accès aux réseaux sociaux de communiquer et de s'organiser avec d'autres, où qu'ils soient. Un soutien peut ainsi être mobilisé pour les travailleurs tout en sensibilisant aux conditions de travail, notamment en mettant en avant des cas individuels et en surveillant les activités des grandes sociétés. La campagne Clean Clothes est un exemple de coalitions

d'organisations non gouvernementales et de travailleurs en ligne³⁶.

- *Une action plus dynamique de la part des pouvoirs publics.* Les concertations tripartites entre pouvoirs publics, patronat et salariat caractérisent depuis longtemps la réglementation du travail. Depuis quelques années, cependant, la balance penche davantage du côté du salariat et du patronat, avec un allègement des interventions de l'État. Au vu du déclin de la représentation des travailleurs et de la hausse de l'agitation sociale, l'État doit jouer un plus grand rôle dans les accords tripartites.

L'action collective par les biais des institutions en place (dont les syndicats) doit être encouragée, ainsi que l'étude d'autres mécanismes institutionnels, non seulement pour protéger les droits des travailleurs, leurs moyens d'expression et leur participation, mais aussi pour atteindre des objectifs sociétaux plus généraux, comme la cohésion sociale, la stabilité et le développement. En l'absence de tels mécanismes, ou si les institutions existantes s'affaiblissent, le bien-être des travailleurs risque de décliner ou bien l'agitation politique pourrait menacer la stabilité des sociétés. Par conséquent, dans l'intérêt d'une santé plus générale de la société, toutes les parties prenantes devraient œuvrer pour la consolidation des institutions existantes qui défendent le bien-être des travailleurs.

Une étude à partir de données parallèles de 100 pays développés et en développement sur la période 1985-2002, indique que les droits collectifs du travail (mesurés par l'indice des droits collectifs du travail) sont liés à une plus faible inégalité des revenus³⁷.

L'action collective a renforcé les liens entre le travail et le développement humain

Aujourd'hui, 27 %
seulement de la
population mondiale
bénéficie d'un
système complet de
protection sociale

Élargir la protection sociale

La protection sociale est un concept plus global que la sécurité sociale, l'assistance sociale ou un filet de sécurité sociale. Elle combine les trois systèmes et est indispensable pour accroître le bien-être des travailleurs et élargir les choix des individus dans leur vie professionnelle. Aujourd'hui, 27 % seulement de la population mondiale bénéficie d'un système complet de protection sociale. Autrement dit, 73 %, soit environ 5,2 milliards de personnes, n'ont pas accès à une protection sociale complète³⁸. La plupart des pays à revenu intermédiaire et quelques pays à faible revenu ont élargi leurs systèmes il y a quelques années, bien que certains de ces progrès ne soient pas encore totalement mis en place par la voie législative ou ne soient pas encore financés. Dans les pays développés, en dépit des demandes croissantes de protection sociale des quelques dernières années, la crise financière de 2008 a entraîné un resserrement général dans ce domaine. Par exemple, les personnes âgées bénéficient d'une pension de retraite réduite dans au moins 14 pays européens³⁹.

Vers une plus grande protection sociale

Quelques exemples d'options stratégiques pour élargir la protection sociale et renforcer les liens entre le travail et le développement humain :

- *Mettre en place des programmes de protection sociale bien pensés, bien ciblés et bien mis en œuvre.* Il serait possible et raisonnable de fournir à tous les citoyens un ensemble élémentaire et modeste de garanties de sécurité sociale par le biais de transferts sociaux en espèces et en nature. Le coût de la

mise en place de minima de pension de retraite universelle, de soins de santé, d'allocations familiales et de programmes pour l'emploi serait de l'ordre de 4 % du PIB en Inde à 11 % au Burkina Faso⁴⁰. Des ressources peuvent être mobilisées en adoptant des impôts progressifs, en restructurant les dépenses, en supprimant les subventions et en élargissant les régimes participatifs par l'entrée d'une plus grande part de la population active dans le secteur formel.

- *Combiner la protection sociale avec des stratégies de travail appropriées.* Les programmes fourniraient du travail aux pauvres tout en servant également de filet de sécurité sociale. Même si la protection sociale peut ne pas encourager à chercher un emploi rémunéré, le consensus semble être que les mesures de protection sociale ne causent pas nécessairement la hausse du chômage. Elles peuvent, surtout lorsqu'elles sont combinées avec des politiques axées sur le marché du travail, faciliter la création d'emploi. Celle-ci, la réduction de la pauvreté ainsi que la protection des populations contre les chocs constituent un résultat idéal, illustré par le projet Rural Employment Opportunities for Public Assets au Bangladesh (encadré 6.9). Relier la protection sociale (en particulier les allocations de chômage) à la formation et à l'aide à la recherche d'emploi peut aussi aider les chômeurs à réintégrer la population active.

Deux types d'actions s'imposent alors : les mesures compensatoires de protection sociale et les mesures correctives du marché du travail. L'amélioration d'autres conditions du marché du travail pour les travailleurs, de la participation

ENCADRÉ 6.9

Le projet Rural Employment Opportunities for Public Assets au Bangladesh

La pauvreté touche des millions de Bangladeshis, principalement dans les zones rurales et les ménages dirigés par une femme. Rural Employment Opportunities for Public Assets – un projet de soutien aux ménages dirigés par une femme – a été lancé dans six districts touchés par l'insécurité alimentaire, avec la participation de l'Union Parishads, le plus bas niveau d'autorité locale.

Le projet fournissait deux années d'emploi à des femmes démunies et un emploi à des travailleuses occasionnelles pendant une période de soudure, leur offrant ainsi un filet de sécurité. Des femmes ont également suivi une formation sur les questions sociales et juridiques, l'égalité des sexes, les droits de l'homme, les soins de santé primaires, la nutrition et la formation de revenu. Entre 2008 et 2012, 25 000

femmes ont été employées pendant deux ans et 500 000 journées de travail ont été créées pour des travailleuses occasionnelles. Plus de 11 000 femmes ont reçu une formation.

Entre 2009 et 2012, 12 000 kilomètres de routes rurales vitales à l'Est ont été réparées par des équipes féminines d'entretien et de réparations post-inondations. Sur un salaire journalier individuel de 100 takas (environ 1,25 USD), chaque femme est obligée d'épargner 30 takas. En 2010 et 2011, chaque femme a gagné 51 100 takas en espèces et épargné 21 900 takas, placés dans des comptes d'épargne locaux dans le cadre du projet. Les femmes ont également reçu une prime de fin de projet de 5 200 takas, quittant celui-ci avec une épargne totale de 27 100 takas.

Source : EuropeAid, 2012.

et des salaires (y compris les écarts par rapport aux groupes défavorisés comme les jeunes et les femmes) est essentielle pour modeler les futurs systèmes de protection sociale.

- *Fournir un revenu minimum vital.* Un revenu vital pour tous (un revenu de citoyenneté), indépendant du marché du travail. L'idée d'un revenu vital est plus à-propos dans le monde changeant du travail que nous connaissons aujourd'hui, à l'heure où l'automatisation menace de nombreux emplois, à cause de la nature changeante des emplois et parce qu'un grand nombre d'entre eux sont menacés de disparition (jusqu'à 50 % des emplois actuels pourraient ne plus exister dans 20 ans)⁴¹. Une voie à suivre, susceptible d'accroître la capacité des individus à concentrer leur temps sur des formes de travail non rémunéré capables de renforcer le développement humain, consisterait à fournir à tous les citoyens un crédit d'impôt inconditionnel, qui pourrait être accumulé parallèlement à la baisse des dividendes du travail rémunéré. Deux objections à la notion de revenu vital pourraient être soulevées : les sociétés n'ont pas les moyens et il n'inciterait pas à travailler. La première objection est fautive en ce qui concerne les économies avancées et la deuxième est sans objet puisque l'objectif n'est pas de renforcer l'incitation au travail rémunéré, mais plutôt de rendre possible de vivre sans travail rémunéré.
- *Adapter les programmes de protection sociale efficaces aux contextes locaux.* Les programmes de transferts monétaires ou de transferts monétaires conditionnels ont fourni une

protection sociale efficace, particulièrement en Amérique latine (par exemple, la Bolsa Família au Brésil et Oportunidades au Mexique) et un grand nombre d'entre eux devraient être reproduits ailleurs (en Afrique subsaharienne). Ces programmes fournissent une aide au revenu aux familles pauvres et renforcent les capacités humaines en augmentant les fonds disponibles pour la scolarisation et les soins de santé des enfants. Diverses formes de transferts monétaires conditionnels ont également aidé à réagir aux risques du marché du travail liés à des crises, dont la crise du cours du café au Nicaragua.

- *Mener des programmes de garantie d'emploi direct.* À la place de transferts monétaires ou de transferts monétaires conditionnels, certains pays ont adopté les garanties d'emploi. Jefe de Hogar en Argentine et le Karnali Employment Programme au Népal en sont deux exemples⁴², mais le mieux connu est le National Rural Employment Guarantee Scheme en Inde (encadré 6.10).

Cibler les interventions destinées aux personnes âgées

Le renforcement de la protection sociale pour les personnes âgées, en particulier pour offrir un choix de départ à la retraite ou de réduction du travail rémunéré, doit être une priorité. Quelques exemples de politiques :

- *Élargir les régimes sociaux de pensions minimales non contributives.* Entre 1990 et 2011, le nombre de pays à adopter des régimes non contributifs de pensions minimales et de pensions ciblées

Le renforcement de la protection sociale pour les personnes âgées doit être une priorité

ENCADRÉ 6.10

Le National Rural Employment Guarantee Scheme en Inde : un jalon

Le Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act a été prescrit en 2005 pour la mise en œuvre d'un programme de création d'emploi ambitieux et axé sur la demande, destiné aux populations pauvres des zones rurales, par le biais de projets d'amélioration de la productivité agricole et de réduction de la dégradation des terres. Il garantit aux ménages ruraux 100 jours de travail manuel peu qualifié.

Au fur et à mesure de la revalorisation des précédents programmes pour l'emploi, les évaluations ont montré que la création d'emploi avait accéléré de moins d'un milliard de journées de travail pour 20 millions de ménages dans la première année d'application de la loi, 2006/2007, à 2,5 milliards pour 50 millions de ménages en 2010/2011. Une simulation a permis d'estimer que le PIB augmenterait de 0,02-0,03 %, que le revenu du

travail augmenterait d'environ 700 millions de roupies et que la qualité de vie des ménages les plus pauvres (mesurée par la consommation selon la méthode de substitution de Slutsky par rapport à la consommation initiale) augmenterait de jusqu'à 8 %. Les membres de tribus et de castes répertoriées en bénéficieraient également.

Pourtant, dans les évaluations, les effets du programme paraissent asymétriques entre les habitants des zones urbaines et ceux des zones rurales, entre les hommes et les femmes, les groupes de population privilégiés et plus aisés, et les groupes plus et moins éduqués. Sa taille, sans précédent à l'échelle nationale ou internationale, s'accompagne de difficultés de conception et de gestion considérables.

Les réformes de la réforme au Chili : davantage de solidarité, davantage de cotisations

En 1981, le Chili s'est fait l'initiateur des régimes de retraite contributifs entièrement subventionnés. Cependant, après deux décennies, des problèmes se sont manifestés du côté des bénéficiaires : trop peu de contributeurs, un niveau et une densité de contributions trop faibles et d'importants écarts entre les hommes et les femmes. En réponse, les pouvoirs publics ont adopté une réforme totale en 2008.

Cette nouvelle architecture comprenait une pension minimale universelle pour ceux sans cotisations importantes (dans le temps) et sans accumulation suffisante de ressources à 65 ans (élargie aux personnes handicapées) ; une cotisation solidaire de sécurité sociale en complément de l'épargne retraite pour ceux qui contribuent au système (pour les personnes âgées et les personnes handicapées) ; des cotisations obligatoires pour les travailleurs indépendants (à

achever d'ici 2018), prélevées par le système fiscal ; des mécanismes d'épargne complémentaire volontaire renforcés ; des subventions des cotisations de retraite des jeunes travailleurs (pour encourager leur participation au régime) et des employeurs des jeunes travailleurs (pour encourager l'embauche de jeunes travailleurs), destinées aux travailleurs de 18 à 35 ans à bas salaires.

En 2009, en compensation des disparités sur le marché du travail, un droit a été ajouté pour les femmes, chacune recevant un crédit pour chaque enfant, déposé sur son compte de retraite, équivalent à 18 mois de cotisations basées sur le salaire minimum. Le coût public du système réformé a été estimé à 2,5 % du PIB par an. En 2015, une Commission présidentielle internationale a présenté une évaluation du système et des propositions de correction de ses points faibles.

Source : Bosh, Melguizo et Pages, 2013 ; Uthoff, 2015.

a plus que doublé, de 10 à 21 pour les régimes de pensions minimales et de 20 à 46 pour les régimes de pensions ciblées⁴³. Les régimes non contributifs pour minimiser la pauvreté des personnes âgées ne sont qu'une première étape : les programmes doivent être bien financés et dotés de règlements et d'institutions propices à une gestion efficace des ressources.

- *Examiner les régimes de retraite contributifs entièrement subventionnés.* Cette modalité – selon laquelle les pensions sont tirées de l'épargne antérieure – est récemment réapparue. En 2011, 34 pays en développement utilisaient ce type de programme, par rapport à 5 en 1990, suite à un premier programme lancé au Chili en 1981⁴⁴. Après deux décennies, le Chili s'est trouvé confronté à certaines difficultés et a engagé une réforme complète fondée sur un nouveau « pilier de solidarité » (encadré 6.11). Quelques pays (l'Argentine et la Bolivie) ont radicalement modifié leurs systèmes⁴⁵.
- *Financer des retraites sociales pour les personnes âgées.* Ce type de financement peut être réalisé en augmentant les contributions aux régimes de pension et en apportant des améliorations considérables aux systèmes à un coût raisonnable. Les deux sont réalistes. Par exemple, en Amérique latine, un régime non contributif égal à 10 % du PIB par habitant (éliminant la pauvreté des plus âgés), plus des subventions en complément du volet contributif, coûteraient 1,4 à 2,5 % du PIB selon les estimations⁴⁶.

S'attaquer aux inégalités

Dans le monde changeant du travail, un progrès humain soutenu exige que l'on s'attaque aux problèmes structurels, notamment aux inégalités. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, la part du revenu total distribuée aux travailleurs, dans le monde, est en diminution, tandis que la proportion du rendement du capital investi est en forte augmentation. Les chances sont aussi très inégales, comme le souligne le chapitre 1. Le travail semble englober une multitude d'inégalités qui pourraient être exacerbées à défaut d'interventions stratégiques. Le creusement des inégalités pose une menace pour le développement humain parce qu'elles entraînent des disparités de capacités et de choix.

Les inégalités de résultats et de chances pourraient être réduites en se concentrant sur les mesures suivantes :

- *Formuler et mettre en œuvre des stratégies d'emploi favorables aux pauvres.* Un problème crucial réside dans le fait que les inégalités se reproduisent, d'où l'importance de stratégies favorables aux pauvres. Il s'agirait, par exemple, de créer du travail dans des secteurs où la majorité des pauvres vivent ; d'améliorer l'accès des ménages pauvres aux services sociaux de base que sont la santé, l'éducation, l'eau propre et l'assainissement ; et de leur permettre d'accéder à des ressources productives comme les intrants, le crédit et la finance. Les subventions, les dépenses ciblées et les mécanismes d'établissement des prix peuvent aussi être envisagés.

Dans le monde changeant du travail, un progrès humain soutenu exige que l'on s'attaque aux problèmes structurels, notamment aux inégalités

- *Apporter un soutien complémentaire.* Cela se ferait par le biais de facilités de commercialisation, d'investissements dans l'infrastructure physique (en particulier dans les zones rurales, sous forme de routes de desserte), de services de vulgarisation et de technologies à forte intensité de main-d'œuvre. De bonnes mesures incitatives pourraient pousser le secteur privé à jouer un rôle fondamental dans le développement et l'exploitation des infrastructures matérielles. Par exemple, au Brésil, un « paquet infrastructures » de 65 milliards de dollars des États-Unis (environ 3,5 % du PIB) a utilisé des concessions au secteur privé pour construire 7 000 kilomètres d'autoroutes, de chemins de fer et d'installation portuaires, entre autres⁴⁷. Ces investissements créeront immédiatement du travail pour les ouvriers peu qualifiés, avec les effets que cela implique sur la pauvreté et les inégalités.
- *Réglementer le secteur financier pour réduire les effets régressifs des cycles.* Par exemple, l'augmentation de l'investissement matériel donne lieu à un développement soutenu des entreprises et des travailleurs, tandis que la hausse de l'investissement financier serait probablement moins stable et moins susceptible de créer des emplois. Un environnement macroéconomique plus stable peut favoriser une répartition « productiviste » plutôt que « financieriste » de la richesse, encourageant l'investissement dans l'économie réelle, et créer des emplois⁴⁸.
- *Éliminer les asymétries entre la mobilité de la main-d'œuvre et celle des capitaux.* La mobilité de la main-d'œuvre n'est pas aussi élevée que celle des capitaux, étant donné les différences intrinsèques, mais aussi par principe : les pays industrialisés favorisent la mobilité des capitaux, mais découragent celle de la main-d'œuvre. Néanmoins, la réglementation des mouvements de capitaux peut réduire l'instabilité macro-économique et les pièges du revenu intermédiaire dans les pays en développement, vu que les capitaux passent à l'étranger quand les salaires deviennent trop élevés. Les politiques en matière de migration abordées dans ce chapitre peuvent, au moins, réduire les risques posés par la migration.

L'inégalité a aussi une dimension politique. S'attaquer à l'inégalité signifie rééquilibrer les parts existantes des fruits du développement. La résistance de ceux qui profitent de la distribution actuelle est inévitable, mais laisser les inégalités se creuser pourrait menacer le statu quo du système. Par conséquent, certaines formes de

démocratisation, de partage et de politiques distributives, en termes de transferts, doivent être adoptées.

- *Démocratiser l'éducation, en particulier au niveau tertiaire, à l'échelle nationale et mondiale.* Les pays accordent une forte valeur à l'enseignement tertiaire, qui n'est pas toujours réparti également parmi les populations⁴⁹. Tel est le constat à l'intérieur des pays (la plupart des travailleurs avec un niveau d'éducation tertiaire viennent de familles à revenus supérieurs) et d'un pays à l'autre (les pays qui enregistrent les plus fortes hausses de l'éducation tertiaire sont des pays industrialisés). Dans un monde qui exige des compétences pour le travail, les inégalités en matière d'éducation tertiaire peuvent renforcer les inégalités dans l'accès au travail et les avantages socio-économiques connexes. Les Monténégrins comprennent la nécessité d'un accès égal à l'enseignement tertiaire et soutiennent les politiques appliquées dans ce sens (encadré 6.12).
- *Le partage des bénéfices et la participation financière des employés.* Le partage des bénéfices avec la main-d'œuvre et la participation financière des employés d'entreprises peuvent réduire l'inégalité des parts du revenu. En plus de réduire l'inégalité, ces régimes, combinés avec une augmentation de la formation et de la sécurité du travail, peuvent stimuler la productivité et bénéficier aux travailleurs⁵⁰. Le partage des bénéfices n'en est pas moins l'exception et non pas la règle. En Union européenne, moins de 30 % des entreprises pratiquent le partage des bénéfices, et moins de 10 % des travailleurs possèdent des actions dans l'entreprise qui les emploie⁵¹.
- *Adopter et mettre en application des politiques de distribution.* Il pourrait s'agir d'impôts progressifs sur le revenu et la richesse, de règles pour réduire l'extraction de rentes, d'une réglementation plus stricte (particulièrement de la finance) et de dépenses publiques ciblées destinées aux pauvres. Dans de nombreux pays (le Sénégal, par exemple), les cantines scolaires ont aidé à lutter contre la faim et la malnutrition des enfants de familles pauvres et réduit certaines disparités dans les résultats de santé⁵². Les programmes de transferts monétaires aux ménages pauvres (en Afrique du Sud, par exemple), ont aidé les familles pauvres⁵³. Les programmes de transferts monétaires conditionnels ont eu un effet positif considérable sur la pauvreté et l'inégalité (encadré 6.13). Dans les pays développés, une

Le partage des bénéfices avec la main-d'œuvre et la participation financière des employés d'entreprises peuvent réduire l'inégalité des parts du revenu

meilleure réglementation du secteur financier pourrait aider à resserrer les inégalités de revenu. Un programme en 15 étapes a été suggéré pour réduire les inégalités, dont certaines sont expliquées à l'encadré 6.14.

ENCADRÉ 6.12

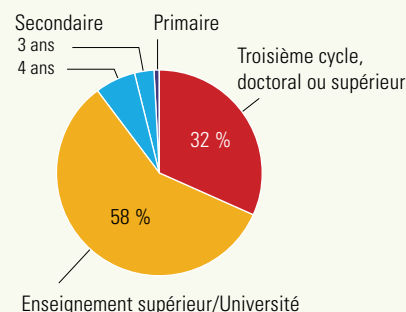
La valeur accordée par les Monténégrins à l'éducation tertiaire

La densité des universités au Monténégro est devenue comparable, voire supérieure, à celle d'autres pays de la région. Les résultats d'un sondage du Programme des Nations Unies pour le développement en 2011 auprès des citoyens confirment que les Monténégrins accordent une grande valeur à l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur. À la question « Selon vous, quel type d'éducation serait le plus approprié pour vos enfants/petits-enfants ? », environ 60 % répondent que l'enseignement supérieur serait le plus approprié, et 32 % l'enseignement de troisième cycle.

Le gouvernement met l'accent sur l'importance de l'enseignement supérieur pour le développement du capital humain. Le budget global du secteur a augmenté et des stratégies éducatives fondées sur le principe des droits égaux et des droits des étudiants sont en cours de mise en œuvre. L'objectif fondamental de ces mesures est de veiller à ce que le système d'éducation contribue à la création de savoir pour le développement individuel et

social, c'est-à-dire au développement des compétences nécessaires au progrès économique, à la participation active à la communauté politique démocratique et au succès à une époque de changements rapides, continus et mondiaux.

Quel est le type d'éducation le plus approprié ?



Source : PNUD, 2013c.

ENCADRÉ 6.13

Bolsa Família : le programme de transfert monétaire conditionnel du Brésil

Bolsa Família est l'un des plus importants programmes de transfert monétaire du monde, avec plus de 13,8 millions de ménages bénéficiaires. Il couvrait 26 % de la population de toutes ses municipalités en 2012, avec un budget de 10,75 milliards de dollars des États-Unis (0,53 % du PIB) en 2013. Il est entièrement financé par les recettes publiques et relève du budget de sécurité sociale¹.

Les principaux objectifs du programme sont de réduire la pauvreté, de favoriser la sécurité alimentaire, de briser le cycle intergénérationnel de pauvreté par l'accumulation de capital humain et d'accroître l'accès aux services publics, en particulier à la santé, à l'éducation et à l'assistance sociale. Les femmes sont les bénéficiaires du programme et doivent respecter certaines conditions : des visites régulières aux centres de santé, des visites anténatales ou postnatales programmées obligatoires pour les femmes enceintes ou allaitantes, la participation à des activités éducatives sur la santé et la nutrition, la vaccination totale des enfants de moins de 7 ans, des visites médicales régulières et des visites de suivi de la croissance.

Depuis le lancement du programme, 5 millions de Brésiliennes sont sorties de l'extrême pauvreté. En 2009, selon les estimations, le programme avait réduit le taux de pauvreté de 8 points de pourcentage². On lui attribue une hausse de la scolarisation de 5,5 points de pourcentage de la 1^{ère} à la 4^e année et de 6,5 points de pourcentage de la 5^e à la 8^e année, bien que son effet sur les taux de décrochage scolaire n'ait pas été aussi bon. Sur la période 2001-2009, la durée de scolarisation moyenne est passée de 6,8 à 8,3 années, tandis que l'indice de Gini des années de scolarisation a chuté de 0,347 à 0,288³.

Malgré les craintes initiales que les transferts monétaires aux ménages pauvres risquaient de réduire l'offre de main-d'œuvre et le taux d'emploi, l'expérience s'est avérée plus encourageante. Bolsa Família a entraîné une hausse du taux d'emploi de la population économiquement active, une baisse de l'inactivité et des taux d'informalité, une hausse de la proportion de travailleurs contribuant à la sécurité sociale et une augmentation du salaire horaire moyen pour la profession primaire⁴.

Notes

1. Fultz et Francis, 2013. 2. Soares, 2012. 3. Glewwe et Kassouf, 2008. 4. Machado et al., 2011.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

ENCADRÉ 6.14

Mesures suggérées pour réduire les inégalités

- Les pouvoirs publics devraient davantage s'intéresser aux politiques en matière de monopoles et de concurrence.
- Les syndicats devraient être renforcés pour représenter les intérêts des travailleurs.
- L'État devrait fournir des emplois dans la fonction publique à un salaire minimum à ceux qui les veulent, dans des domaines comme la livraison de repas à domicile, le soin des personnes âgées, l'encadrement des enfants, etc.
- En plus d'un salaire minimum, un cadre devrait être mis en place pour limiter les salaires les plus élevés. Certaines entreprises ont volontairement statué que les salaires des cadres devraient être plafonnés à 65 ou 75 fois le salaire moyen dans l'entreprise.
- L'impôt sur le revenu devrait être progressif et ne pas dépasser un taux de 65 %.
- Chaque enfant devrait bénéficier d'une « allocation familiale » pour être protégé contre la pauvreté.

Source : Atkinson, 2015.

Stratégies pour une action ciblée

Des stratégies pour une action ciblée sont nécessaires en complément de celles relatives à la création d'emploi et au bien-être des travailleurs. Des problématiques précises (ex. le travail durable), des groupes précis (ex. les jeunes) et des situations particulières (ex. les conditions de conflit et d'après-conflit) demandent une attention politique particulière pour que soient renforcés les liens entre le travail et le

développement humain. Certaines des questions (ex. le chômage des jeunes) pourraient bénéficier d'actions stratégiques générales (ex. stratégies nationales en faveur de l'emploi), mais, compte tenu de la nature particulière de certains défis, des actions ciblées sont essentielles.

Réduire les clivages entre les sexes au travail

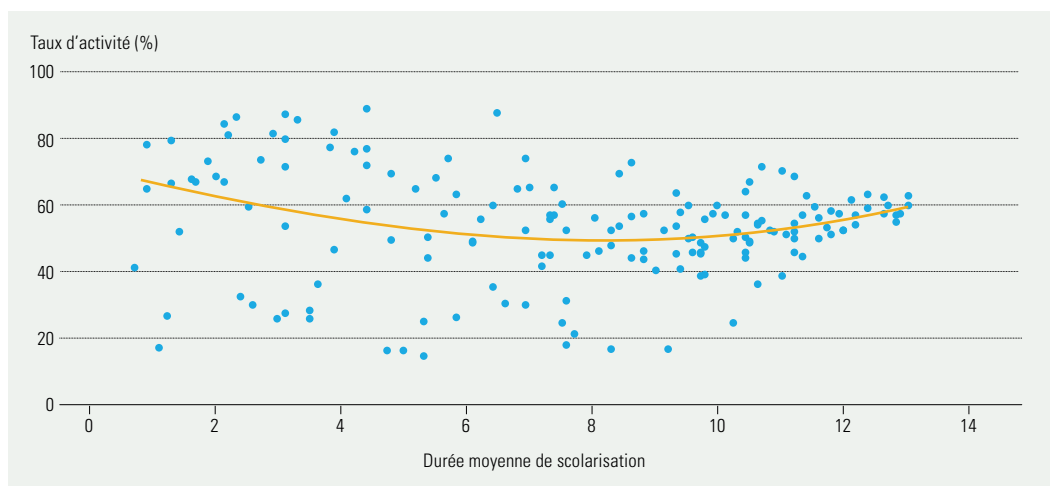
Les clivages entre les sexes au travail – rémunéré et non rémunéré – sont une manifestation des inégalités qui perdurent de longue date. Ils peuvent se renforcer mutuellement, limitant les choix et les chances offerts aux femmes et aux filles d'une génération à l'autre. Tout rééquilibrage du travail nécessite un effort cohérent et simultané sur un grand nombre de dimensions différentes. Les politiques qui élargissent les chances de travail rémunéré ouvertes aux femmes, qui améliorent les résultats au travail, qui équilibrent le travail de soins au sein des familles et qui modifient les normes relatives aux sexes concernant le travail peuvent contribuer à réduire les inégalités entre hommes et femmes liées au travail. Les politiques pourraient évoluer dans les sens suivants :

- *Élargissement et renforcement des politiques en faveur de l'emploi rémunéré des femmes.* Ces programmes visent l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur, particulièrement en mathématiques et en sciences, afin que les femmes puissent consolider leurs compétences, ainsi que des formations qui correspondent aux exigences des marchés. Ils pourraient être accompagnés de mesures en

Les clivages entre les sexes au travail – rémunéré et non rémunéré – sont une manifestation des inégalités qui perdurent depuis longtemps

FIGURE 6.4

La relation entre la durée moyenne de scolarisation et la participation à la vie active des femmes donne une courbe en forme de U peu profond



Source : Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données l'OIT et de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015.

faveur de l'accès à la formation professionnelle continue. La figure 6.4 montre une relation en forme de U peu profond entre la durée moyenne de scolarisation des femmes et leur participation à la vie active. Avec peu d'années de scolarisation, les taux de participation sont élevés, probablement parce que les femmes pauvres peu éduquées sont obligées de travailler pour gagner leur vie. Plus la durée de scolarisation est élevée, plus le taux de participation baisse, mais il finit par remonter lorsque la durée de scolarisation est prolongée.

- *Interventions spécifiques.* Les femmes peuvent être confrontées au harcèlement au travail ainsi qu'à la discrimination dans le recrutement, l'accès à la finance et l'accès à la technologie. Des mesures législatives sont nécessaires pour réduire cette inégalité des chances. Les politiques de recrutement anticipatrices qui encouragent le recrutement de candidates, ainsi que des programmes qui réduisent les obstacles au crédit, à la finance et à la formation, peuvent accroître les chances dans le contexte du travail rémunéré. La réduction des obstacles à l'entrepreneuriat peut multiplier les options d'emploi indépendant. La réglementation contre le harcèlement au travail est également impérative pour garantir l'égalité sur le lieu de travail.
- *Affirmation de l'importance du congé parental maternel et paternel.* D'importants progrès sont possibles en matière d'équilibrage de la répartition du travail de soins non rémunéré et de réduction des écarts salariaux lorsque les pères sont inclus dans des politiques de congé parental généreux ; encore plus lorsque les pères sont encouragés à utiliser ce congé parental (encadré 6.15).
- *Élargissement des options d'encadrement, y compris les garderies, les programmes d'activités extrascolaires, les foyers pour personnes âgées et les centres de soin à long terme.* Les employeurs peuvent aussi proposer des garderies sur le lieu de travail. Une autre option serait de subventionner le travail de soins par le biais de bons et de tickets (encadré 6.16). Le financement public de l'éducation de la petite enfance peut réduire les responsabilités de garde tout en améliorant les résultats de l'éducation et du travail à des stades ultérieurs du cycle de vie⁵⁴. Les pouvoirs publics peuvent exiger que les employeurs offrent des congés pour les soins à long terme, comme en Allemagne où, depuis 2015, les salariés peuvent prendre 10 jours de congé pour s'occuper de parents gravement malades, pris en charge par le système de sécurité sociale. Si un parent a besoin de soins à long terme, le salarié peut prolonger son congé ou réduire ses heures de travail pendant un maximum de six mois. Pendant ce temps, il peut obtenir un crédit sans frais subventionné par l'État. Dans certains cas de difficultés, la dette peut être annulée. Si l'employé a besoin d'un congé supplémentaire, il peut réduire son temps de travail à 15 heures par semaine pendant un maximum de deux ans, tout en conservant le droit de reprendre ses activités et ses heures⁵⁵.
- *Mesures anticipatrices en faveur de la représentation des femmes aux postes décisionnels de haut niveau.* Des mesures anticipatrices dans les politiques en matière de ressources humaines, la prise en compte des besoins des hommes et des femmes dans la sélection et le recrutement, ainsi que des mécanismes incitatifs pour la rétention des salariés

ENCADRÉ 6.15

Les systèmes de congé parental positifs

Depuis 40 ans, la Suède applique des politiques de congé parental sans distinction de sexe. Chaque parent peut prendre au moins deux mois de congé payé. Peu d'hommes ayant choisi d'en profiter au départ, une mesure incitative leur est proposée depuis 2002. Si les deux parents prennent deux mois, la famille obtient un mois supplémentaire de congé payé, l'équivalent d'une prime d'égalité. Aujourd'hui, 90 % des pères suédois prennent un congé de paternité. Ils assument ainsi une plus grande proportion du travail de soins des enfants et participent davantage à leur éducation bien après la

fin du congé de paternité. Il n'est donc peut-être pas pure coïncidence que la Suède enregistre les écarts salariaux les plus étroits à l'échelle mondiale, et l'un des plus hauts scores de bonheur féminin¹.

De même, une étude du régime d'assurance parentale au Québec révèle que la proportion des pères québécois qui prennent un congé de paternité a augmenté d'environ 10 % en 2001 à plus de 80 % en 2010, et que les pères qui profitent du congé consacrent 23 % davantage de leur temps aux corvées ménagères – même un à trois ans après la fin du congé².

Notes

1. *The Economist*, 2014b. 2. Patnaik, 2015.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

Les priorités politiques devraient aussi consolider les progrès réalisés en vue de briser le plafond de verre

Soins contre rémunération

Les pouvoirs publics peuvent aider les ménages en proposant des paiements en espèces. Depuis le milieu des années 1990, les Pays-Bas utilisent des systèmes de soins contre rémunération. Les allocations sont calculées en fonction des besoins et des revenus, mais la moyenne est de l'ordre de 14 500 euros par personne par an. Les restrictions sur leur utilisation sont peu nombreuses. Les frais d'administration sont faibles et les évaluations indiquent que l'argent est utilisé efficacement. Les ménages considèrent que les allocations sont adéquates et le régime est apprécié.

Un régime comparable est en place en Israël. En 2008, le gouvernement a introduit un programme pilote, élargi en 2010 pour couvrir 15 % du pays. Pour bénéficier de la prestation, un individu doit recevoir des soins

d'intensité moyenne à haute par un/e aidant/e qui n'est pas un parent. Le recours à ce système est cependant faible et varie en fonction de l'âge, du revenu et du niveau de prestation. Les bénéficiaires sont satisfaits du régime, mais semblent en bénéficier moins que ceux qui reçoivent des prestations en nature.

En France, les bénéficiaires peuvent payer des services de soin à long terme ou engager directement un/e aidant/e familial/e par le biais du programme universel de chèque emploi-services. Ils peuvent ensuite en réclamer le remboursement auprès d'une organisation nationale agréée. Ce système présente comme avantages d'être transparent et d'optimiser les dépenses publiques.

Source : Colombo et al., 2015.

pourraient améliorer la représentation des femmes dans les secteurs public et privé. Les priorités politiques devraient aussi consolider les progrès réalisés en vue de briser le plafond de verre. Les critères de promotion aux postes de cadres supérieurs devraient être les mêmes pour les hommes et les femmes, sans partis pris sexistes et fondés sur l'égalité des salaires à travail égal. La représentation des femmes peut être augmentée par des mesures d'action positive. Par exemple, l'introduction de quotas de femmes dans les conseils d'administration, de plus en plus courante dans l'Union européenne⁵⁶. De telles mesures sont encore plus efficaces lorsqu'elles sont accompagnées de politiques qui accroissent les taux de rétention. Le mentorat, le tutorat et le parrainage peuvent autonomiser les femmes au travail, par exemple, en utilisant des femmes cadres supérieurs comme modèles et marraines⁵⁷. Toutes ces démarches peuvent aider à changer les normes et à promouvoir les femmes à des niveaux supérieurs de responsabilité professionnelle. Une démarche complémentaire pour changer les normes consiste à encourager les hommes à choisir les professions traditionnellement dominées par les femmes.

- *Promotion du travail flexible, y compris du télétravail.* Il devrait y avoir suffisamment d'incitations au retour au travail des femmes après la naissance d'un enfant. Il pourrait s'agir, entre autres, de réserver les postes des femmes en congé de maternité pendant un maximum d'un an. Les femmes pourraient aussi être encouragées à retourner au travail par une hausse de salaire. Des modalités de travail

flexibles, comme le télétravail ou les horaires flexibles peuvent également aider les femmes et les hommes à concilier le travail rémunéré et non rémunéré.

- *Amélioration des services publics et des infrastructures pour réduire les charges de travail de soins.* Une grande partie du travail de soins est consacrée à la collecte d'eau et de combustible, à la cuisine et à d'autres tâches de ce genre. Un meilleur accès à l'eau propre et à l'assainissement, aux services énergétiques et aux infrastructures publiques, y compris au transport, peut considérablement réduire la charge du travail de soins des familles, libérant ainsi du temps pour le travail rémunéré.
- *Valorisation du travail de soins.* Une telle valorisation n'est pas superficielle ; elle contribue à sensibiliser les décideurs politiques, qui influent à leur tour sur l'étude des options de récompense pour ce type de travail. Diverses méthodes statistiques (décrites dans l'encadré 4.1 du chapitre 4) peuvent être employées, mais de meilleures méthodes de collecte de données seront également nécessaires.
- *Collecte de données de meilleure qualité sur le travail rémunéré et non rémunéré.* Les systèmes nationaux de statistiques, en utilisant plus d'enquêtrices, ainsi que des échantillons et questionnaires appropriés, peuvent collecter des données de meilleure qualité sur le travail non rémunéré. Avec ces données, des politiques peuvent être élaborées qui équilibrent le travail rémunéré et non rémunéré, ce que la Norvège a fait avec beaucoup de succès (encadré 6.17).

La valorisation du travail de soins non rémunéré n'est pas une question superficielle ; elle contribue à sensibiliser les décideurs politiques

Les politiques en faveur de l'égalité des sexes en Norvège

Entre 1970 et 2010, des politiques fortes en matière d'égalité hommes-femmes en Norvège ont contribué à l'augmentation du travail rémunéré des femmes et à la réduction de leur travail non rémunéré. Les pouvoirs publics avaient déjà introduit le congé de maternité payé en 1956, mais ils ont réformé la politique en 1993 afin de prévoir 49 semaines de congé parental à plein salaire pour les mères et les pères. Une série de changements législatifs a progressivement augmenté le nombre de semaines de congé parental disponibles au père uniquement, dans le cadre du « quota parental ». Un quota de quatre semaines a été introduit en 1993 et prolongé (par étapes) à 10 semaines en 2009. Ces mesures ont stimulé une très forte augmentation de la proportion de pères prenant au moins huit semaines de congé, de 8 % en 1996 à 41 % en 2010¹.

La Loi sur l'égalité des sexes de 1979 a marqué un autre jalon important. Elle interdit toute forme de discrimination fondée sur le sexe au travail, liée à la

grossesse, à la naissance ou aux droits à congé. Elle stipule en outre que tous les organes publics devraient viser la parité des sexes lors de la nomination de membres des conseils et comités. Entre 2004 et 2006, des règles ont été introduites pour régir l'équilibre des sexes au sein des conseils des sociétés publiques et privées à responsabilité limitée. En 2007, la Norvège a mis en œuvre un droit légal à l'accueil de la petite enfance, payé en partie par les parents, mais avec une contribution maximale de 300 euros par mois. Selon le Global Gender Gap Report du World Economic Forum, les salaires des femmes se rapprochent le plus de ceux des hommes en Norvège et à Singapour. Cependant, les salaires des femmes ne dépassent toujours pas 80 % de ceux des hommes². Ces politiques ont aidé à modérer les contreparties travail-famille. Elles ont aussi donné aux femmes une plus grande liberté de choix sur la taille des familles et contribué à la hausse du taux de natalité.

Notes

1. Esther, Javorcik et Ulltveit-Moe, 2015. 2. WEF, 2014.

Source : Ministère finlandais des Affaires sociales et de la Santé, 2009.

Vers le travail durable

Il est possible d'abolir, de transformer et de créer du travail de manière à faire avancer à la fois le développement humain et la viabilité environnementale. Cependant, pour que cela se produise, les politiques publiques et les actions doivent être cohérentes aux niveaux mondial, national et sous-national. Elles doivent garantir la mise en place de la combinaison la plus appropriée de compétences, de technologies, d'investissements, de règlements et d'interventions sociales.

La crise de durabilité du travail, locale et mondiale, s'accompagne de la possibilité de guider l'humanité sur une voie de développement humain plus pérenne et plus durable par le travail. Cependant, le délai dans lequel les principales étapes doivent être entreprises est serré et tout retard rend les effets négatifs plus probables.

Développer les capacités et les compétences

La transition vers le travail durable, décrite au chapitre 5, nécessitera diverses transformations, notamment de ce qui est produit, des modes et des lieux de production. Une transformation particulièrement importante est celle des compétences requises pour ces transitions

(par exemple, les techniciens en énergie solaire au Népal).

- *Cerner les besoins de compétences présents et futurs.* Les besoins de compétences traduisent à la fois les besoins courants et anticipés des sociétés pour, par exemple, adopter des technologies plus efficaces et plus propres dans un futur immédiat, ainsi que les compétences en appui de l'innovation continue qui soutiendra l'évolution du travail vers la durabilité. Les données mondiales sur les niveaux de compétences actuels ne sont pas faciles à obtenir. On pense cependant que leur répartition est hétérogène et qu'ils ne correspondent peut-être pas aux niveaux de compétences requis pour le travail durable.
- *Développer les compétences requises pour les transitions vers le travail durable.* Il s'agit des compétences techniques et scientifiques qui rendront possibles le développement, l'adaptation, la mise en place et le maintien de solutions durables ; ainsi que l'alphabétisme, le calcul numérique, l'employabilité et l'entrepreneuriat qui donnent aux travailleurs les moyens d'apprendre et d'adopter de nouveaux modes de travail ; la communication, la formation et l'éducation pour tous les travailleurs, qui facilitent le processus d'apprentissage.

Les politiques publiques dans le secteur social doivent, par conséquent, incorporer

La transition vers
le travail durable
nécessitera diverses
transformations

cette analyse de la dynamique de la formation des compétences sur le cycle de vie et de l'importance de l'éducation dans la petite enfance, pour surmonter les inégalités et produire des compétences commercialisables pour la population active. Les initiatives du secteur privé peuvent aussi aider (encadré 6.18).

- *Garantir cohérence et opportunité.* En ce qui concerne le développement des compétences pour faciliter la transition vers le travail durable, la transition des compétences dont il est question ci-dessus doit être cohérente et opportune. Si ces mesures ne sont pas efficaces, la transition vers le travail durable sera confrontée à des obstacles pratiques, sociaux et politiques.

Adopter des technologies différentes et de nouveaux investissements

L'adoption de technologies différentes et de nouveaux investissements doit être contextualisée selon le pays. Par exemple, les pays pauvres à infrastructures déficientes, faibles capacités et ressources inadéquates pour l'investissement, auront besoin du soutien de la communauté mondiale (par exemple, pour accroître le transfert de technologies). Il existe toutefois des connaissances autochtones sur un grand nombre de technologies d'adaptation, et un grand nombre de technologies alternatives sont dans le domaine public. La collaboration Sud-Sud sur les enseignements des diverses expériences peut aider les pays dans le besoin en

diffusant de nouvelles idées, en élargissant la mise en œuvre et en encourageant la reproduction.

- *S'éloigner du statu quo.* Plusieurs technologies alternatives sont déjà dans le domaine public, notamment les variétés de cultures résistantes au changement climatique développées par des institutions publiques de recherche. Certaines font partie de systèmes de connaissances autochtones locales (matériaux de logement à bas prix) ou ont été élaborées par des professionnels et des organisations non gouvernementales (fourneaux économes). Dans ces cas, les principales difficultés résident dans l'identification des technologies, leur adaptation aux contextes locaux (si nécessaire) et l'élargissement de leur utilisation.
- *Prendre des mesures en faveur du transfert de technologie.* À l'instar de la production d'énergie renouvelable (hydraulique, solaire et éolienne), l'adoption pourrait dépendre du transfert de technologie, accompagné d'un plus grand investissement. Le taux de croissance moyenne annuelle de l'énergie renouvelable (y compris hydraulique, solaire et éolienne) sur la période 2010-2012 était de 4 %, soit trop faible pour atteindre les objectifs de l'initiative Énergie durable pour tous à l'horizon 2030. Le taux de croissance annuelle devrait accélérer à environ 7,5 % et les investissements annuels courants d'environ 400 milliards de dollars devraient tripler pour atteindre les objectifs 2030⁵⁸.
- *Brûler les étapes vers un travail plus durable.* Si des investissements sont effectués dans les technologies les plus évoluées et appropriées,

Certaines solutions pour faire progresser la durabilité résulteront de la reconnaissance des externalités positives dans le travail des individus

ENCADRÉ 6.18

L'initiative du secteur privé turc en réponse au décalage des compétences au niveau local

La Fondation pour l'éducation de la Chambre de commerce et d'industrie de Bursa est une initiative du secteur privé à Bursa, l'une des villes les plus industriellement avancées et orientées vers le commerce de Turquie. Depuis 2009, la fondation contribue aux efforts pour venir à bout des décalages de compétences au niveau local. Elle opère en tant que centre de formation technique et professionnelle à but non lucratif, avec comme objectifs synergiques l'apport de ressources humaines qualifiées à l'industrie et la hausse de l'employabilité des groupes marginalisés, en particulier des jeunes sans emploi. La Chambre de commerce et d'industrie de Bursa est propriétaire de la fondation et finance toutes les activités du centre de formation.

Les objectifs généraux de l'initiative, ainsi que la formation et le processus de sélection des stagiaires,

tiennent compte des besoins en compétences des secteurs locaux et des informations fournies par les chefs de filière et les industriels de Bursa. Presque toute la formation et tous les services proposés sont gratuits. Grâce au leadership, à la propriété et à la participation du secteur privé, la fondation a pu munir des personnes défavorisées de compétences professionnelles et techniques adaptées au marché et les orienter vers un emploi. La fondation a des liens étroits et continus avec des industriels locaux, qui permettent des modalités de formation de premier ordre et facilitent l'obtention de stages. Elle possède des équipements et des infrastructures pour former plus de 3 000 jeunes par an dans un large éventail de domaines, des textiles et de la mécatronique aux métaux et matériels automobiles. Le taux d'emploi des stagiaires qui réussissent leur formation est de 80 %.

Source : PNUD, 2014a.

de nombreux pays pourraient brûler les étapes vers un travail plus durable, avec des gains considérables en matière de développement humain. Bien que plusieurs sources d'investissement soient disponibles – ressources intérieures, investissement étranger direct, banques multilatérales de développement – des dispositifs appropriés pourraient être nécessaires pour le transfert de technologie par le biais de licences ou autres instruments.

Il existe des précédents internationaux pour ce type de transferts : l'article 66.2 de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (1994) prévoit explicitement un mécanisme pour faciliter le transfert de technologie vers les pays les moins avancés⁵⁹. Dans la pratique, le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1989), le mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto (1997) et le mécanisme technologique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2012) ont tous, dans une plus ou moins grande mesure, facilité le transfert de technologie. (Le document final de Rio+20 recommande un « mécanisme de facilitation qui favorise la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies », qui figure également dans les objectifs de développement durable.)

Inciter à l'action individuelle, gérer les contreparties et protéger contre les inégalités

Certaines solutions pour faire progresser la durabilité résulteront de la reconnaissance des externalités positives dans le travail des individus et des incitations à ce type d'actions (encadré 6.19). D'autres exigent des politiques réglementaires et macroéconomiques appropriées pour guider les acteurs dans la bonne direction.

- *Mettre en place des politiques publiques pour la gestion des contreparties.* Certains travailleurs perdront leur emploi suite à la cessation d'activités dans leur secteur. Une analyse de 21 études de cas cerne les secteurs les plus susceptibles de s'élargir grâce aux actions en faveur de la durabilité – l'énergie renouvelable, les bâtiments verts et la mise aux normes, le transport, le recyclage, la gestion de l'eau et des déchets – et les secteurs susceptibles de se contracter ou de changer considérablement – l'agriculture et la foresterie, la pêche, les industries extractives et la production de combustibles fossiles, l'industrie manufacturière polluante, la production automobile, la construction navale et la fabrication de ciment⁶⁰.

Un autre exemple de contrepartie vient d'Afrique subsaharienne, où la pauvreté rurale est répandue et une grande partie de la main-d'œuvre vit dans les zones rurales.

ENCADRÉ 6.19

Le « salaire social » du travail

La participation à la préservation de l'environnement ou aux actions en faveur de la durabilité apporte à la société et aux générations futures des bénéfices qui transcendent largement ceux, immédiats, pour l'individu. Cette caractéristique se retrouve dans plusieurs autres formes de travail, dont le travail de soins. La valeur sociale de ces biens et services peut être différente de leur valeur privée (marchande), et sera insuffisante dans une économie de marché.

Cela est particulièrement à-propos lorsque le nombre ou la qualité des travailleurs engagés dans l'activité socialement bénéfique sont inadéquats pour réaliser le niveau socialement optimal du bien ou service. Tel serait le cas, par exemple, d'un travailleur très qualifié avec un salaire de réserve élevé dans un autre métier. Cependant, la faible valeur marchande du produit plus utile à la société limite le montant qu'il peut gagner et les bas salaires qui en résultent réduisent le nombre ou la qualité des personnes engagées dans la même activité.

Paradoxalement, cette situation peut aider à attirer des individus très qualifiés bénévoles (ou partiellement

bénévoles, qui acceptent des salaires en deçà de ce que le marché privé leur offrirait) prêts à travailler sans rémunération parce qu'ils sont convaincus de la valeur du travail. Leur engagement et leurs capacités sont importants pour pallier les insuffisances tout comme pour motiver et pour sensibiliser afin que, in fine, le système politique puisse prendre des mesures correctives.

Une approche possible consisterait à offrir un salaire social, c'est-à-dire un salaire qui rémunère l'effort du travailleur en fonction de la valeur de cet effort pour la société. Des mesures incitatives correspondant à cette notion existent déjà dans certains domaines, comme la prime de risque ou la promotion temporaire des travailleurs de la fonction publique dans les situations de conflit ou en cas d'épidémie. Une justification analogue pourrait être appliquée à des subventions ou autres mesures incitatives correctement ciblées pour encourager, par exemple, l'avantage de recherche accessible au public sur la durabilité.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

**Un salaire social
rémunère l'effort du
travailleur en fonction
de la valeur de cet
effort pour la société**

L'augmentation de la productivité agricole pourrait y stimuler la croissance économique et la réduction de la pauvreté, accélérant ainsi la sécurité alimentaire et le développement humain. Par exemple, depuis 2000, la pauvreté rurale au Ghana a chuté brusquement, faisant du pays le premier de la région à réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement numéro 1. Ce progrès est dû en partie à l'agrandissement de la zone de culture du cacao dans des petites exploitations à haute intensité de main-d'œuvre⁶¹. Cependant, l'agrandissement de la zone et l'échelle de la culture ont aggravé le stress environnemental. Les contreparties entre les objectifs différents et parfois contradictoires de durabilité et d'emploi doivent être réconciliées en appui du travail durable.

- *Mettre des normes en vigueur.* Au sujet de la promotion du travail durable, l'encadré 5.2 du chapitre 5 sur la promotion du travail durable parle des effets de la mise en vigueur de normes, de règlements et de mesures politiques appropriés dans le contexte du secteur du démantèlement de navires. Il

du temps et des ressources nécessaires à l'éducation et à une nutrition de qualité, à savoir les enfants des individus aux échelons supérieurs des distributions des revenus et de la richesse. Si les différentiels de revenus de ces individus (par rapport aux travailleurs moins qualifiés) étaient suffisamment importants, leurs enfants saisiraient probablement à leur tour la chance de développer des compétences mieux rémunérées. Les politiques publiques doivent niveler un terrain de jeu qui devient de plus en plus escarpé avec le temps, afin que les inégalités du développement humain ne soient pas perpétuées d'une génération à l'autre.

- *Conduire et faciliter le changement.* Parce que la transition vers le travail durable entraînera la perte, la transformation (pour la plupart) et la création d'emplois, des politiques publiques de conduite et de facilitation du changement seront cruciales. Les multiples parties prenantes devront collaborer, et ce à l'échelle mondiale. Un mécanisme est par ailleurs nécessaire pour traduire les résultats mondiaux désirés en actions nationales (encadré 6.20).

ENCADRÉ 6.20

Mesures possibles au niveau national pour avancer vers le travail durable

- Cerner les technologies et les options d'investissement appropriées, y compris les possibilités de brûler des étapes.
- Mettre en place des cadres réglementaires et macro-économiques pour faciliter l'adoption de politiques durables.
- Garantir que la population possède les compétences appropriées – en combinant les compétences techniques et de haute qualité avec les aptitudes essentielles pour l'apprentissage, l'employabilité et la communication.
- Reconvertir et perfectionner un grand nombre de travailleurs dans les secteurs informels comme notamment dans l'agriculture. Même si certains travailleurs peuvent être joints par la voie du marché, d'autres auront besoin de l'aide du secteur public, d'organisations non gouvernementales, etc. Ces possibilités peuvent être un moyen d'aider les femmes et d'autres groupes traditionnellement défavorisés.
- Gérer les effets négatifs de la transition par le biais de formules diversifiées de soutien et niveler le terrain de jeu pour mettre fin à la transmission des inégalités intergénérationnelles.
- Continuer de développer la base de compétences de la population. Cela nécessitera une approche qui reconnaisse la nature cumulative, sur le cycle de vie, des interventions aboutissant à l'apprentissage. D'importants investissements dans le nombre et la qualité des travailleurs de la santé et de l'éducation seront nécessaires, soulignant le rôle continu du secteur public dans la transformation des compétences.

Source : Bureau du rapport sur le développement humain.

souligne également, à juste titre, les difficultés de mise en œuvre de telles normes, qui n'en sont pas moins impératives pour garantir un travail durable et de qualité.

- *S'attaquer aux inégalités intergénérationnelles.* Les personnes les plus à même de développer des compétences mieux rémunérées pour un travail durable sont celles qui disposent

Entreprendre des interventions par groupe

Pour certains groupes et certaines situations, des interventions politiques orientées seront nécessaires, car des interventions générales risqueraient de ne pas être adéquates face à certains défis. Le chômage des jeunes, les travailleurs seniors, le travail dans les situations

Des possibilités de travail stimulantes devraient être créées pour les jeunes

de conflit et d'après-conflit, le travail créatif et bénévole sont quelques exemples des cas nécessitant une attention spéciale.

Chômage des jeunes

Les moyens d'action déjà cités, en particulier pour le monde changeant du travail, sont liés à l'éducation et aux compétences en préparation pour l'avenir. Ces moyens sont particulièrement intéressants pour s'attaquer au chômage des jeunes. Cependant, étant donné la fréquente gravité de ce problème et ses effets multidimensionnels (économiques, sociaux et politiques), des interventions ciblées sont également nécessaires. Des opportunités de travail stimulantes devraient être créées pour les jeunes afin qu'ils puissent débrider leur créativité, ainsi que leur esprit d'innovation et d'entreprise dans le nouveau monde du travail.

- *Apporter un soutien politique aux secteurs et entités qui créent de nouvelles lignes de travail.* De telles initiatives sont en cours et de nouvelles possibilités sont découvertes chaque jour, mais elles ont besoin d'un soutien politique.
- *Investir dans le développement des compétences, la créativité et la résolution de problèmes.* Un soutien spécial devrait être apporté aux jeunes femmes et hommes en apprentissage, en formation professionnelle et en formation en cours d'emploi.
- *Mettre en place des politiques nationales propices pour aider les jeunes entrepreneurs.* Notamment des services de conseil en création d'entreprises et de meilleurs moyens de financement. Par exemple, dans les pays en développement la microfinance peut fournir un financement communautaire à petite échelle destiné aux jeunes ; dans les pays plus avancés, en particulier dans les domaines de l'informatique, le capital-risque peut soutenir les start-ups et les initiatives plus importantes. Plus récemment, le financement participatif (crowdsourcing) a fait son apparition et présenté une nouvelle option pour mobiliser des fonds destinés à des initiatives à petite échelle⁶².
- *Rendre l'enseignement tertiaire plus généralement accessible en ligne.* Les « massive open online courses » (formations en ligne ouvertes à tous) gagnent des adeptes parmi les plus grandes institutions universitaires du monde et parmi les étudiants. Ces avancées sous l'impulsion de l'internet sont importantes pour accélérer l'enseignement supérieur, mais les contacts interpersonnels, ainsi que le travail

et la résolution de problèmes en groupe, restent nécessaires pour bien apprendre.

- *Utiliser les programmes de transferts monétaires pour fournir des emplois aux jeunes et aux populations pauvres sur place.* En Inde et en Ouganda, ces programmes ont fourni des ressources pour financer la recherche d'emploi, la formation et le développement de compétences de grande qualité⁶³. Ils ont aussi accru l'accès à d'autres sources de crédit pour la création d'entreprises.

Travailleurs âgés

Les personnes âgées peuvent souhaiter continuer de travailler pour deux raisons : elles veulent rester actives et engagées dans leur travail ou elles n'ont pas les moyens de partir à la retraite. Les seniors qui quittent un emploi rémunéré peuvent consacrer davantage de temps au travail de soins et au travail bénévole. Ils contribuent ainsi à la société tout en conservant un sentiment d'inclusion sociale. Dans les pays touchés par le VIH/sida, les grands-parents servent de parents aux enfants rendus orphelins par la maladie⁶⁴. Les membres de la famille plus âgés peuvent aussi s'occuper des enfants dont les parents ont migré pour le travail. Près de la moitié de la population mondiale ne recevra pas de pension ; pour le reste, cette pension risque d'être inadéquate⁶⁵. À moins que d'autres membres de la famille puissent subvenir à leurs besoins, ils doivent continuer de travailler, souvent dans le secteur informel.

Certains pays considèrent les seniors comme des atouts et cherchent à les retenir, parfois en supprimant des lois sur le départ obligatoire à la retraite ou en repoussant l'âge de la retraite, comme en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie, en Pologne et au Royaume-Uni⁶⁶. Ainsi, les individus peuvent travailler plus longtemps, le coût des pensions est réduit, mais les seniors risquent d'être privés du choix du moment de leur départ à la retraite. Les seniors bénéficient d'un plus grand accès aux emplois à temps partiel et de modalités de travail plus flexibles, qui leur permettent un départ à la retraite progressif. L'emploi indépendant est une option flexible : Google s'est engagé à aider les plus de 50 ans qui créent une première entreprise⁶⁷.

Le travail dans les situations de conflit et d'après-conflit

Il importe, dans les situations de conflit et d'après-conflit, de se concentrer sur les emplois productifs qui autonomisent, qui développent la représentation, qui accroissent l'expression,

qui offrent un statut social, et qui développent le respect, la cohésion, la confiance et la volonté de la population à participer à la société civile. Ces emplois peuvent créer des liens économiques et sociaux et sont susceptibles d'inciter au travail transfrontalier et à la résolution des conflits. Exemples d'options stratégiques :

- «*Encourager le travail dans le système de santé pourrait couvrir de nombreux objectifs.* Dans de nombreux pays touchés par le conflit, le système de santé s'est effondré, transformant les services de santé en un risque mortel pour les intervenants et les blessés. Dans ce contexte, l'aide internationale devient indispensable, mais les volontaires locaux contribuent en grande partie à l'apport de services de santé cruciaux et sauvent des vies.
- *Garantir le fonctionnement des services sociaux vitaux.* En dehors des considérations économiques, cela présente des avantages sociaux et politiques. Les communautés, les organisations non gouvernementales et les partenariats public/privé peuvent en être les moteurs.
- *Lancer des programmes de travaux publics.* Même les emplois temporaires d'urgence, le travail contre rémunération, etc., peuvent fournir des moyens d'existence indispensables et contribuer au développement d'infrastructures matérielles et sociales fondamentales.
- *Formuler et mettre en œuvre des programmes locaux ciblés.* Ces programmes peuvent s'accompagner d'avantages multiples, y compris la stabilité. Les activités économiques peuvent être relancées en reconnectant les individus, en reconstruisant les réseaux et en aidant à rétablir le tissu social.

Travail créatif et travail bénévole

Le travail créatif a besoin d'un environnement propice, y compris de soutien financier, et de possibilités de collaboration et de croisement d'idées. Ce contexte est bien connu en développement humain en tant que condition indispensable à l'élargissement des capacités humaines, notamment la capacité d'être créatif et de contribuer au bien commun. Quelques conditions essentielles pour la créativité et l'innovation :

- *Ouvrir l'innovation à tous.* Les nouveaux biens et services sont développés pour ou par ceux qui vivent des plus bas revenus ou par des femmes, élargissant ainsi les possibilités créatives aux groupes parfois sous-représentés.

- *Garantir une créativité démocratique.* Les lieux de travail et les plateformes en ligne peuvent être organisés de manière à encourager l'innovation à tous les niveaux.
- *Financer l'expérimentation et le risque.* Il s'agit ici de résoudre les problèmes sociaux et environnementaux insolubles en demandant à des fondations et des institutions publiques de prendre des risques financiers sur des approches moins éprouvées, par exemple en soutenant davantage de programmes de recherche élémentaire. Cela pourrait aider les innovateurs et les travailleurs créatifs à breveter leurs innovations.
- *Innover dans l'intérêt commun.* La créativité et l'innovation peuvent faire avancer de nombreux objectifs. Les politiques qui orientent l'innovation vers l'intérêt commun général, y compris le travail bénévole, peuvent améliorer le développement humain.
- *Encourager le travail bénévole.* Cela peut également se faire à travers divers instruments stratégiques. Par exemple, les instruments de politique fiscale comme les allègements fiscaux, les subventions et les aides publiques peuvent aider les organisations de bénévoles et leur travail. Au niveau politique, le soutien public à la création et à la protection de l'espace de travail bénévole peut s'accompagner d'avantages sociaux, en particulier pendant les situations d'urgence comme les conflits et les catastrophes naturelles.

Un programme d'action, trois volets

En plus des options stratégiques exposées dans les trois sections précédentes, un programme d'action plus global, qui s'intéresse au contexte mondial changeant du travail, en trois volets, pourrait être suivi pour assurer le renforcement du développement humain par le travail : un nouveau contrat social, un pacte mondial et l'Agenda pour le travail décent.

Ce n'est pas là un programme facile. Il nécessitera un engagement politique, l'aval du processus politique et le soutien des dirigeants. Certaines des questions abordées dans le programme d'action proposé sont déjà présentes dans le Programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable (dont l'Agenda pour le travail décent) ; d'autres ont reçu un appui politique, mais n'ont pas été adoptées (comme le nouveau pacte mondial). Cette énergie doit être galvanisée. Certaines actions du programme (comme le

Le travail créatif
a besoin d'un
environnement propice

**Il est temps d'ouvrir
le dialogue pour un
nouveau contrat social
qui relève les défis du
monde du travail actuel**

nouveau contrat social) nécessiteront un dialogue social général aux niveaux mondial et national.

Compte tenu de la nature changeante du monde et de ses incidences inédites sur le travail et le développement humain, il est impératif d'entamer un dialogue sérieux sur ces questions. Dans cet esprit, ce rapport propose le programme d'action suivant.

Élaborer un nouveau contrat social

Au 20^e siècle, des contrats sociaux entre l'État, le patronat et le salariat ont évolué dans les secteurs industriel, tertiaire et public, principalement dans les pays développés. La même chose s'est produite à plus petite échelle, et plus tard, dans les pays en développement, principalement dans les secteurs formel et public. Schématiquement, les contrats sociaux proposaient des dispositifs selon lesquels l'État veillait à la stabilité macroéconomique et monétaire, au développement de la main-d'œuvre par l'éducation et la formation (et par le service militaire dans une assez grande mesure), ainsi que par la législation des droits du travail, en échange de contrats négociés entre le patronat et le salariat, souvent syndiqué, et de la stabilité du marché du travail. Dans le cadre du contrat implicite, l'État pouvait prélever des impôts sur les sociétés et sur les particuliers, ainsi que des contributions supplémentaires de la population active pour financer, au départ, les services d'éducation, certaines pensions et les soins de santé d'urgence. Au fur et à mesure que les sociétés ont prospéré, les systèmes de services et de protection sociale se sont eux aussi développés.

Les contrats sociaux ont servi des segments de plus en plus importants des populations des pays développés et des travailleurs des secteurs formel et public dans les pays en développement décolonisés. Après la Seconde Guerre mondiale, époque à laquelle les sociétés ont cherché à se reconstruire et à mettre en vigueur des politiques dans un esprit de « plus jamais », les programmes d'éducation et les programmes sociaux (en particulier la protection sociale avec assurance chômage), les pensions d'invalidité et de vieillesse se sont tous développés. Les opportunités de travail se sont rapidement éloignées de l'agriculture pour se rapprocher des centres urbains dans l'économie formelle. Plus récemment, le congé de maternité payé et l'aide aux personnes menacées de marginalisation ont également été intégrés dans le système de protection sociale de nombreux pays. Certains systèmes en sont également venus à inclure les indépendants ou ceux qui travaillent dans de petites entreprises, souvent dans le secteur tertiaire.

Dans le nouveau monde du travail, en évolution rapide, les participants sont moins susceptibles d'avoir des liens de longue durée avec un seul employeur ou d'être syndiqués. Ils peuvent faire un travail participatif ou indépendant pour plusieurs employeurs et donneurs d'ordres. Le modèle traditionnel qui a donné naissance à un grand nombre de systèmes de protection sociale en place aujourd'hui est mis à rude épreuve à l'heure où le monde du travail est mondialisé, moins organisé et syndiqué et plus atomisé. Il n'est plus en adéquation avec les dispositifs traditionnels de protection, et de nombreux indépendants prennent à leur charge leurs propres pensions et soins de santé. Comment la société mobilise-t-elle équitablement des fonds pour couvrir une population grandissante qui n'est pas toujours employée, pour atteindre les individus en marge du secteur formel, pour répondre aux besoins des nouveaux entrants sur le marché du travail (en particulier les migrants) et pour subvenir aux besoins de ceux dans l'incapacité de trouver un travail rémunéré ?

Quelques initiatives ont déjà été mises en place, dont la Freelancers Union aux États-Unis⁶⁸. Au Danemark, la sécurité, ainsi que la reconversion et le perfectionnement des compétences sont assurés dans un marché de l'emploi de plus en plus flexible (encadré 6.21). Le dialogue doit cependant être considérablement intensifié et à

ENCADRÉ 6.21

La flexicurité au Danemark

La « flexicurité » est très présente sur le marché du travail danois, c'est-à-dire la coexistence de flexibilité, sous la forme de faibles coûts d'ajustement pour les employeurs et les employés, et de sécurité, un dérivé du filet de sécurité sociale développé du Danemark, qui assure des taux élevés de couverture et de remplacement.

La flexicurité a pour objectif principal de protéger les travailleurs plutôt que leurs emplois. Par conséquent, les employeurs bénéficient de tous les avantages d'effectifs flexibles tandis que les employés peuvent être confortés par un filet de sécurité sociale robuste appliqué par des politiques actives en faveur du marché du travail.

Source : Banque mondiale, 2015b.

une bien plus grande échelle pour éviter que les pays ne perdent les acquis du 20^e siècle en matière de protection des travailleurs et de protection sociale. Il est temps d'ouvrir le dialogue pour

un nouveau contrat social qui relève les défis du monde du travail actuel.

Rechercher un pacte mondial

En cette ère de production mondiale, les politiques publiques et les contrats sociaux nationaux risquent de rencontrer d'autres difficultés. Ce qui fonctionne chez soi risque ne pas fonctionner dans un environnement compétitif mondial. Qui plus est, la vraie mondialisation repose sur les idées du partage : nous devrions partager la tâche d'assumer enfin la responsabilité d'une « vie active mondiale ».

De tels pas vers un pacte mondial demanderaient, en plus de la ratification et de la mise en vigueur des chartes des droits des travailleurs, de mobiliser tous les partenaires – travailleurs, entreprises et gouvernements – du monde entier, de respecter les droits des travailleurs dans la pratique et d'être prêts à négocier des accords à tous les niveaux. Il ne faudra pas de nouvelles institutions, simplement la réorientation des tâches et des programmes dans les grandes tribunes internationales que le monde possède déjà.

Un pacte mondial peut guider les gouvernements dans la mise en œuvre de politiques qui répondent aux besoins de leurs citoyens. Sans accords mondiaux, les politiques nationales pourraient répondre aux demandes de main-d'œuvre intérieures sans tenir compte des externalités. D'où la nécessité également d'un pacte mondial-national. Les conventions internationales, comme la Convention de l'Organisation internationale du travail concernant le travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques, entrée en vigueur en septembre 2013, était un accord révolutionnaire

qui devrait établir des normes mondiales pour les droits des travailleurs domestiques rémunérés dans le monde entier. Ce type d'accord offre des principes directeurs aux signataires tout en laissant aux gouvernements nationaux suffisamment de place pour mettre en œuvre des politiques adaptées à différents contextes nationaux pour respecter leurs engagements, motivées par des actions mondiales, et créer un changement concret dans les communautés locales.

Mettre en œuvre l'Agenda pour le travail décent

L'Agenda pour le travail décent concerne le travail productif des femmes et des hommes dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine. Il s'agit des possibilités de travail productif qui donne un revenu équitable ; qui garantit la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des travailleurs et de leurs familles ; qui offre des perspectives de développement personnel et d'intégration sociale ; qui donne aux individus la liberté d'exprimer leurs craintes, de s'organiser et de participer aux décisions ayant une incidence sur leurs vies ; et qui garantit l'égalité des chances et de traitement pour tous⁶⁹. Les quatre objectifs stratégiques du programme sont énoncés à l'encadré 6.22.

L'Agenda pour le travail décent et le cadre du développement humain se renforcent l'un l'autre. Le travail décent améliore le développement humain par chacun de ses objectifs stratégiques. La création d'emplois et le développement d'entreprises fournissent des revenus et des moyens d'existence aux individus, des instruments cruciaux d'équité, des moyens de participation et des facilitateurs de l'estime de soi

La mise en œuvre de l'Agenda pour le travail décent aidera le travail à renforcer le développement humain

ENCADRÉ 6.22

Les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda pour le travail décent

- *Création d'emploi et développement d'entreprises. Il faut pour cela reconnaître que la voie principale pour sortir de la pauvreté est l'emploi et que l'économie a besoin de générer des débouchés pour l'investissement, l'entrepreneuriat, la création d'emplois et les moyens d'existence durables.*
- *Normes et droits au travail. Les individus ont besoin de possibilités de représentation pour participer, pour exprimer leurs opinions afin d'obtenir des droits, et pour se faire respecter. Le travail normatif de l'Organisation internationale du travail est essentiel pour garantir la conformité et mesurer les progrès.*
- *Protection sociale. Moins de 10 % des habitants des pays les plus pauvres bénéficient d'une sécurité sociale adéquate. Une protection sociale de base, à savoir les soins de santé et la sécurité de retraite, est le fondement d'une participation productive à la société et à l'économie.*
- *Gouvernance et dialogue social. Le dialogue social parmi les gouvernements, les travailleurs et les employeurs peut résoudre d'importants problèmes économiques et sociaux, encourager une bonne gouvernance, établir de bonnes relations sociales et faire avancer le progrès économique et social.*

Source : OIT, 2008b.

et la dignité. Les droits des travailleurs aident le développement humain en garantissant les droits de l'homme, les libertés humaines et les normes de travail. La protection sociale contribue au développement humain en assurant des filets de sécurité et en protégeant les individus contre les risques et les vulnérabilités. Le dialogue social, quant à lui, contribue au développement humain à travers la participation générale, l'autonomisation et la cohésion sociale.

Le développement humain contribue également aux quatre objectifs stratégiques. L'élargissement des capacités humaines par le développement humain améliore les possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat. L'aspect du développement humain relatif à la participation contribue à l'enrichissement du dialogue social. Le développement humain met aussi l'accent sur la promotion des droits de l'homme, qui favorise les droits des travailleurs et renforce la sécurité humaine. Toutes ces interconnexions prises en compte, la mise en œuvre de l'Agenda pour le travail décent aidera le travail à renforcer le développement humain.

Conclusion

La communauté mondiale vient de s'entendre sur un programme de développement pour l'après-2015 et une série d'objectifs de développement durable. Le programme est de portée mondiale, mais son adaptation aux contextes nationaux et sa mise en œuvre différeront probablement d'un pays à l'autre. « N'oublier personne » sera probablement un principe fédérateur.

C'est dans ce contexte de nouveaux engagements et de mutations mondiales que ce rapport montre comment la créativité, l'ingénuité, l'innovation et le travail humains peuvent élargir les choix, renforcer le bien-être et garantir la liberté de chaque être humain, d'une manière équitable et durable, afin que le progrès humain n'oublie personne.

TABLEAU A6.1

Statut des conventions fondamentales relatives aux droits du travail

Pays	Liberté d'association et de négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession		Abolition du travail des enfants		
	C087 : Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948	C098 : Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949	C029 : Convention sur le travail forcé, 1930	C105 : Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957	C100 : Convention de 1951 sur l'égalité de rémunération, 1951	C111 : Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958	C138 : Convention sur l'âge minimum, 1973	C182 : Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999	
	Entrée en vigueur : 4 juillet 1950	Entrée en vigueur : 18 juillet 1951	Entrée en vigueur : 1er mai 1932	Entrée en vigueur : 17 janvier 1959	Entrée en vigueur : 23 mai 1953	Entrée en vigueur : 15 juin 1960	Entrée en vigueur : 19 juin 1976	Année de ratification	Âge
Afghanistan				1963	1969	1969	2010	14 ans	2010
Afrique du Sud	1996	1996	1997	1997	2000	1997	2000	15 ans	2000
Albanie	1957	1957	1957	1997	1957	1997	1998	16 ans	2001
Algérie	1962	1962	1962	1969	1962	1969	1984	16 ans	2001
Allemagne	1957	1956	1956	1959	1956	1961	1976	15 ans	2002
Angola	2001	1976	1976	1976	1976	1976	2001	14 ans	2001
Antigua-et-Barbuda	1983	1983	1983	1983	2003	1983	1983	16 ans	2002
Arabie saoudite			1978	1978	1978	1978	2014	15 ans	2001
Argentine	1960	1956	1950	1960	1956	1968	1996	16 ans	2001
Arménie	2006	2003	2004	2004	1994	1994	2006	16 ans	2006
Australie	1973	1973	1932	1960	1974	1973			2006
Autriche	1950	1951	1960	1958	1953	1973	2000	15 ans	2001
Azerbaïdjan	1992	1992	1992	2000	1992	1992	1992	16 ans	2004
Bahamas	2001	1976	1976	1976	2001	2001	2001	14 ans	2001
Bahreïn			1981	1998		2000	2012	15 ans	2001
Bangladesh	1972	1972	1972	1972	1998	1972			2001
Barbade	1967	1967	1967	1967	1974	1974	2000	16 ans	2000
Bélarus	1956	1956	1956	1995	1956	1961	1979	16 ans	2000
Belgique	1951	1953	1944	1961	1952	1977	1988	15 ans	2002
Belize	1983	1983	1983	1983	1999	1999	2000	14 ans	2000
Bénin	1960	1968	1960	1961	1968	1961	2001	14 ans	2001
Bolivie (État plurinational de)	1965	1973	2005	1990	1973	1977	1997	14 ans	2003
Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1993	2000	1993	1993	1993	15 ans	2001
Botswana	1997	1997	1997	1997	1997	1997	1997	14 ans	2000
Brésil		1952	1957	1965	1957	1965	2001	16 ans	2000
Brunéi Darussalam							2011	16 ans	2008
Bulgarie	1959	1959	1932	1999	1955	1960	1980	16 ans	2000
Burkina Faso	1960	1962	1960	1997	1969	1962	1999	15 ans	2001
Burundi	1993	1997	1963	1963	1993	1993	2000	16 ans	2002
Cabo Verde	1999	1979	1979	1979	1979	1979	2011	15 ans	2001
Cambodge	1999	1999	1969	1999	1999	1999	1999	14 ans	2006
Cameroun	1960	1962	1960	1962	1970	1988	2001	14 ans	2002
Canada	1972		2011	1959	1972	1964			2000
Chili	1999	1999	1933	1999	1971	1971	1999	15 ans	2000
Chine					1990	2006	1999	16 ans	2002
Chypre	1966	1966	1960	1960	1987	1968	1997	15 ans	2000
Colombie	1976	1976	1969	1963	1963	1969	2001	15 ans	2005
Comores	1978	1978	1978	1978	1978	2004	2004	15 ans	2004
Congo	1960	1999	1960	1999	1999	1999	1999	14 ans	2002
Corée (République de)					1997	1998	1999	15 ans	2001
Costa Rica	1960	1960	1960	1959	1960	1962	1976	15 ans	2001
Côte d'Ivoire	1960	1961	1960	1961	1961	1961	2003	14 ans	2003
Croatie	1991	1991	1991	1997	1991	1991	1991	15 ans	2001
Cuba	1952	1952	1953	1958	1954	1965	1975	15 ans	
Danemark	1951	1955	1932	1958	1960	1960	1997	15 ans	2000
Djibouti	1978	1978	1978	1978	1978	2005	2005	16 ans	2005
Dominique	1983	1983	1983	1983	1983	1983	1983	15 ans	2001
Égypte	1957	1954	1955	1958	1960	1960	1999	15 ans	2002
El Salvador	2006	2006	1995	1958	2000	1995	1996	14 ans	2000
Émirats arabes unis			1982	1997	1997	2001	1998	15 ans	2001
Équateur	1967	1959	1954	1962	1957	1962	2000	14 ans	2000
Érythrée	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	14 ans	
Espagne	1977	1977	1932	1967	1967	1967	1977	16 ans	2001
Estonie	1994	1994	1996	1996	1996	2005	2007	15 ans	2001
États-Unis				1991					1999
Éthiopie	1963	1963	2003	1999	1999	1966	1999	14 ans	2003
Ex-République yougoslave de Macédoine	1991	1991	1991	2003	1991	1991	1991	15 ans	2002
Fédération de Russie	1956	1956	1956	1998	1956	1961	1979	16 ans	2003

TABLEAU A6.1

Statut des conventions fondamentales relatives aux droits du travail (suite)

Pays	Liberté d'association et de négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession		Abolition du travail des enfants		
	C087 : Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948	C098 : Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949	C029 : Convention sur le travail forcé, 1930	C105 : Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957	C100 : Convention de 1951 sur l'égalité de rémunération, 1951	C111 : Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958	C138 : Convention sur l'âge minimum, 1973	C182 : Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999	
	Entrée en vigueur : 4 juillet 1950	Entrée en vigueur : 18 juillet 1951	Entrée en vigueur : 1er mai 1932	Entrée en vigueur : 17 janvier 1959	Entrée en vigueur : 23 mai 1953	Entrée en vigueur : 15 juin 1960	Entrée en vigueur : 19 juin 1976	Année de ratification	Âge
Fidji	2002	1974	1974	1974	2002	2002	2003	15 ans	2002
Finlande	1950	1951	1936	1960	1963	1970	1976	15 ans	2000
France	1951	1951	1937	1969	1953	1981	1990	16 ans	2001
Gabon	1960	1961	1960	1961	1961	1961	2010	16 ans	2001
Gambie	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	14 ans	2001
Géorgie	1999	1993	1993	1996	1993	1993	1996	15 ans	2002
Ghana	1965	1959	1957	1958	1968	1961	2011	15 ans	2000
Grèce	1962	1962	1952	1962	1975	1984	1986	15 ans	2001
Grenade	1994	1979	1979	1979	1994	2003	2003	16 ans	2003
Guatemala	1952	1952	1989	1959	1961	1960	1990	14 ans	2001
Guinée	1959	1959	1959	1961	1967	1960	2003	16 ans	2003
Guinée-Bissau		1977	1977	1977	1977	1977	2009	14 ans	2008
Guinée équatoriale	2001	2001	2001	2001	1985	2001	1985	14 ans	2001
Guyana	1967	1966	1966	1966	1975	1975	1998	15 ans	2001
Haïti	1979	1957	1958	1958	1958	1976	2009	14 ans	2007
Honduras	1956	1956	1957	1958	1956	1960	1980	14 ans	2001
Hongrie	1957	1957	1956	1994	1956	1961	1998	16 ans	2000
Îles Salomon	2012	2012	1985	2012	2012	2012	2013	14 ans	2012
Inde			1954	2000	1958	1960			
Indonésie	1998	1957	1950	1999	1958	1999	1999	15 ans	2000
Iran (République islamique d')			1957	1959	1972	1964			2002
Irak		1962	1962	1959	1963	1959	1985	15 ans	2001
Irlande	1955	1955	1931	1958	1974	1999	1978	16 ans	1999
Islande	1950	1952	1958	1960	1958	1963	1999	15 ans	2000
Israël	1957	1957	1955	1958	1965	1959	1979	15 ans	2005
Italie	1958	1958	1934	1968	1956	1963	1981	15 ans	2000
Jamaïque	1962	1962	1962	1962	1975	1975	2003	15 ans	2003
Japon	1965	1953	1932		1967		2000	15 ans	2001
Jordanie		1968	1966	1958	1966	1963	1998	16 ans	2000
Kazakhstan	2000	2001	2001	2001	2001	1999	2001	16 ans	2003
Kenya		1964	1964	1964	2001	2001	1979	16 ans	2001
Kirghizistan	1992	1992	1992	1999	1992	1992	1992	16 ans	2004
Kiribati	2000	2000	2000	2000	2009	2009	2009	14 ans	2009
Koweït	1961	2007	1968	1961		1966	1999	15 ans	2000
Lesotho	1966	1966	1966	2001	1998	1998	2001	15 ans	2001
Lettonie	1992	1992	2006	1992	1992	1992	2006	15 ans	2006
Liban		1977	1977	1977	1977	1977	2003	14 ans	2001
Libéria	1962	1962	1931	1962		1959			2003
Libye	2000	1962	1961	1961	1962	1961	1975	15 ans	2000
Lituanie	1994	1994	1994	1994	1994	1994	1998	16 ans	2003
Luxembourg	1958	1958	1964	1964	1967	2001	1977	15 ans	2001
Madagascar	1960	1998	1960	2007	1962	1961	2000	15 ans	2001
Malaisie		1961	1957	1958 ^a	1997		1997	15 ans	2000
Malawi	1999	1965	1999	1999	1965	1965	1999	14 ans	1999
Maldives	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	16 ans	2013
Mali	1960	1964	1960	1962	1968	1964	2002	15 ans	2000
Malte	1965	1965	1965	1965	1988	1968	1988	16 ans	2001
Maroc		1957	1957	1966	1979	1963	2000	15 ans	2001
Maurice	2005	1969	1969	1969	2002	2002	1990	15 ans	2000
Mauritanie	1961	2001	1961	1997	2001	1963	2001	14 ans	2001
Mexique	1950		1934	1959	1952	1961			2000
Moldova (République de)	1996	1996	2000	1993	2000	1996	1999	16 ans	2002
Mongolie	1969	1969	2005	2005	1969	1969	2002	15 ans	2001
Monténégro	2006	2006	2006	2006	2006	2006	2006	15 ans	2006
Mozambique	1996	1996	2003	1977	1977	1977	2003	15 ans	2003
Myanmar	1955		1955						2013
Namibie	1995	1995	2000	2000	2010	2001	2000	14 ans	2000
Népal		1996	2002	2007	1976	1974	1997	14 ans	2002

TABLEAU A6.1

Statut des conventions fondamentales relatives aux droits du travail (suite)

Pays	Liberté d'association et de négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession		Abolition du travail des enfants		
	C087 : Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948	C098 : Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949	C029 : Convention sur le travail forcé, 1930	C105 : Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957	C100 : Convention de 1951 sur l'égalité de rémunération, 1951	C111 : Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958	C138 : Convention sur l'âge minimum, 1973	C182 : Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999	
	Entrée en vigueur : 4 juillet 1950	Entrée en vigueur : 18 juillet 1951	Entrée en vigueur : 1er mai 1932	Entrée en vigueur : 17 janvier 1959	Entrée en vigueur : 23 mai 1953	Entrée en vigueur : 15 juin 1960	Entrée en vigueur : 19 juin 1976	Année de ratification	Âge
Nicaragua	1967	1967	1934	1967	1967	1967	1981	14 ans	2000
Niger	1961	1962	1961	1962	1966	1962	1978	14 ans	2000
Nigéria	1960	1960	1960	1960	1974	2002	2002	15 ans	2002
Norvège	1949	1955	1932	1958	1959	1959	1980	15 ans	2000
Nouvelle-Zélande		2003	1938	1968	1983	1983			2001
Oman			1998	2005			2005	15 ans	2001
Ouganda	2005	1963	1963	1963	2005	2005	2003	14 ans	2001
Ouzbékistan		1992	1992	1997	1992	1992	2009	15 ans	2008
Pakistan	1951	1952	1957	1960	2001	1961	2006	14 ans	2001
Panama	1958	1966	1966	1966	1958	1966	2000	14 ans	2000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2000	1976	1976	1976	2000	2000	2000	16 ans	2000
Paraguay	1962	1966	1967	1968	1964	1967	2004	14 ans	2001
Pays-Bas	1950	1993	1933	1959	1971	1973	1976	15 ans	2002
Pérou	1960	1964	1960	1960	1960	1970	2002	14 ans	2002
Philippines	1953	1953	2005	1960	1953	1960	1998	15 ans	2000
Pologne	1957	1957	1958	1958	1954	1961	1978	15 ans	2002
Portugal	1977	1964	1956	1959	1967	1959	1998	16 ans	2000
Qatar			1998	2007		1976	2006	16 ans	2000
République arabe syrienne	1960	1957	1960	1958	1957	1960	2001	15 ans	2003
République centrafricaine	1960	1964	1960	1964	1964	1964	2000	14 ans	2000
République démocratique du Congo	2001	1969	1960	2001	1969	2001	2001	14 ans	2001
République démocratique populaire lao			1964		2008	2008	2005	14 ans	2005
République dominicaine	1956	1953	1956	1958	1953	1964	1999	14 ans	2000
République tchèque	1993	1993	1993	1996	1993	1993	2007	15 ans	2001
Roumanie	1957	1958	1957	1998	1957	1973	1975	16 ans	2000
Royaume-Uni	1949	1950	1931	1957	1971	1999	2000	16 ans	2000
Rwanda	1988	1988	2001	1962	1980	1981	1981	14 ans	2000
Sainte-Lucie	1980	1980	1980	1980	1983	1983			2000
Saint-Kitts-et-Nevis	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2005	16 ans	2000
Saint-Marin	1986	1986	1995	1995	1985	1986	1995	16 ans	2000
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2001	1998	1998	1998	2001	2001	2006	14 ans	2001
Samoa	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008	15 ans	2008
Sao Tomé-et-Principe	1992	1992	2005	2005	1982	1982	2005	14 ans	2005
Sénégal	1960	1961	1960	1961	1962	1967	1999 ^b	15 ans	2000
Serbie	2000	2000	2000	2003	2000	2000	2000	15 ans	2003
Seychelles	1978	1999	1978	1978	1999	1999	2000	15 ans	1999
Sierra Leone	1961	1961	1961	1961	1968	1966	2011	15 ans	2011
Singapour		1965	1965	1965 ^c	2002		2005	15 ans	2001
Slovaquie	1993	1993	1993	1997	1993	1993	1997	15 ans	1999
Slovénie	1992	1992	1992	1997	1992	1992	1992	15 ans	2001
Somalie	2014	2014	1960	1961		1961			2014
Soudan		1957	1957	1970	1970	1970	2003	14 ans	2003
Soudan du Sud		2012	2012	2012	2012	2012	2012	14 ans	2012
Sri Lanka	1995	1972	1950	2003	1993	1998	2000	14 ans	2001
Suède	1949	1950	1931	1958	1962	1962	1990	15 ans	2001
Suisse	1975	1999	1940	1958	1972	1961	1999 ^d	15 ans	2000
Suriname	1976	1996	1976	1976					2006
Swaziland	1978	1978	1978	1979	1981	1981	2002	15 ans	2002
Tadjikistan	1993	1993	1993	1999	1993	1993	1993	16 ans	2005
Tanzanie (République-Unie de)	2000	1962	1962	1962	2002	2002	1998	14 ans	2001
Tchad	1960	1961	1960	1961	1966	1966	2005	14 ans	2000
Thaïlande			1969	1969	1999		2004	15 ans	2001
Timor-Leste	2009	2009	2009						2009
Togo	1960	1983	1960	1999	1983	1983	1984	14 ans	2000
Trinité-et-Tobago	1963	1963	1963	1963	1997	1970	2004	16 ans	2003
Tunisie	1957	1957	1962	1959	1968	1959	1995	16 ans	2000
Turkménistan	1997	1997	1997	1997	1997	1997	2012	16 ans	2010
Turquie	1993	1952	1998	1961	1967	1967	1998	15 ans	2001

TABLE 6A STATUT DES CONVENTIONS FONDAMENTALES RELATIVES AUX DROITS DU TRAVAIL

Pays	Liberté d'association et de négociation collective		Élimination du travail forcé et obligatoire		Élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession		Abolition du travail des enfants		
	C087 : Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948	C098 : Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949	C029 : Convention sur le travail forcé, 1930	C105 : Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957	C100 : Convention de 1951 sur l'égalité de rémunération, 1951	C111 : Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958	C138 : Convention sur l'âge minimum, 1973	C182 : Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999	
	Entrée en vigueur : 4 juillet 1950	Entrée en vigueur : 18 juillet 1951	Entrée en vigueur : 1er mai 1932	Entrée en vigueur : 17 janvier 1959	Entrée en vigueur : 23 mai 1953	Entrée en vigueur : 15 juin 1960	Entrée en vigueur : 19 juin 1976	Année de ratification	Âge
Ukraine	1956	1956	1956	2000	1956	1961	1979	16 ans	2000
Uruguay	1954	1954	1995	1968	1989	1989	1977	15 ans	2001
Vanuatu	2006	2006	2006	2006	2006	2006			2006
Venezuela (République bolivarienne du)	1982	1968	1944	1964	1982	1971	1987	14 ans	2005
Viet Nam	2007				1997	1997	2003	15 ans	2000
Yémen	1976	1969	1969	1969	1976	1969	2000	14 ans	2000
Zambie	1996	1996	1964	1965	1972	1979	1976	15 ans	2001
Zimbabwe	2003	1998	1998	1998	1989	1999	2000	14 ans	2000

NOTES

- a** Pas en vigueur ; dénoncée le 10 janvier 1990.
- b** Le gouvernement a déclaré, en application de l'article 5, paragraphe 2, de la convention, que les dispositions de ladite convention ne s'appliquent pas au travail pastoral ou rural non rémunéré effectué dans le contexte familial par les enfants de moins de 15 ans et qui vise à mieux les intégrer dans leur cadre social et dans l'environnement.
- c** Pas en vigueur ; dénoncée le 19 avril 1979.
- d** Conformément à l'article 3, l'âge minimum pour les travaux souterrains est de 19 ans accomplis et de 20 ans accomplis pour les apprentis.

DÉFINITIONS

C087 : Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 : déclare que les travailleurs et les employeurs ont le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leur choix, ainsi que celui de s'affilier à ces organisations ; que les organisations de travailleurs et d'employeurs ont le droit de constituer des fédérations et confédérations, ainsi que celui de s'y affilier, et que toute organisation, fédération ou confédération a le droit de s'affilier à des organisations internationales de travailleurs et d'employeurs.

C098 : Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949 : protège les travailleurs contre tous actes de discrimination tendant à porter atteinte à la liberté syndicale en matière d'emploi, notamment les actes ayant pour but de subordonner l'emploi d'un travailleur à la condition qu'il ne s'affilie pas à un syndicat ou cesse

de faire partie d'un syndicat, ou de congédier un travailleur en raison de son affiliation syndicale ou de sa participation à des activités syndicales ; protège les organisations de travailleurs et d'employeurs contre tous actes d'ingérence des uns à l'égard des autres, en particulier les mesures tendant à provoquer la création d'organisations de travailleurs dominées par un employeur ou une organisation d'employeurs, ou à soutenir des organisations de travailleurs par des moyens financiers ou autrement, dans le dessein de placer ces organisations sous le contrôle d'un employeur ou d'une organisation d'employeurs. La convention consacre également le droit de négociation collective.

C029 : Convention sur le travail forcé, 1930 : interdit toutes formes de travail forcé ou obligatoire, défini comme tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré. Des exceptions sont prévues pour le travail exigé par le service militaire obligatoire, les obligations civiques normales, le travail exigé comme conséquence d'une condamnation prononcée par une instance judiciaire (à condition que le travail ou le service en question soit exécuté sous la surveillance et le contrôle des autorités publiques et que ledit individu ne soit pas concédé ou mis à la disposition de particuliers, compagnies ou personnes morales privées), dans les cas de force majeure ou pour les menus travaux d'une commune exécutés par les membres de la collectivité dans l'intérêt direct de celle-ci.

C105 : Convention sur l'abolition du travail forcé, 1957 : interdit le travail forcé ou obligatoire en tant que mesure de coercition ou d'éducation politique ou en tant que sanction à l'égard de

personnes qui ont ou expriment certaines opinions politiques ou manifestent leur opposition idéologique à l'ordre politique, social ou économique établi ; en tant que méthode de mobilisation et d'utilisation de la main-d'œuvre à des fins de développement économique ; en tant que mesure de discipline du travail ; en tant que punition pour avoir participé à des grèves et en tant que mesure de discrimination raciale, sociale, nationale ou religieuse.

C100 : Convention sur l'égalité de rémunération, 1951 : assure l'application du principe de l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine, la notion de « rémunération » étant définie en termes généraux comme comprenant « le salaire ou traitement ordinaire, de base ou minimum, et tous autres avantages, payés directement ou indirectement, en espèces ou en nature, par l'employeur au travailleur ».

C111 : Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958 : engage les États Membres à formuler et à appliquer une politique nationale visant à promouvoir l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, afin d'éliminer toute discrimination dans ce domaine, notamment la discrimination en matière d'accès à la formation professionnelle, d'accès à l'emploi et aux différentes professions, et de conditions d'emploi. La discrimination est définie comme toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'opinion politique, l'origine nationale ou sociale, qui a pour effet de réduire à néant l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession ou d'y porter atteinte.

C138 : Convention sur l'âge minimum, 1973 : fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au

travail à 15 ans (13 pour les travaux légers) et l'âge minimum pour les travaux dangereux à 18 ans (16 dans certaines conditions strictes), en prévoyant la possibilité de spécifier, en une première étape, un âge minimum de 14 ans (12 pour les travaux légers) pour tout Membre dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées.

C182 : Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 : exige des États Membres qu'ils assurent l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants (le terme enfant s'appliquant à l'ensemble des personnes de moins de 18 ans), notamment toutes les formes d'esclavage ou pratiques analogues, telles que la vente et la traite des enfants, la servitude pour dettes et le servage ainsi que le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire des enfants en vue de leur utilisation dans les conflits armés ; l'utilisation, le recrutement ou l'offre d'enfants pour la prostitution ou la pornographie ; l'utilisation d'enfants aux fins d'activités illicites, notamment pour la production et le trafic de stupéfiants ; et les travaux qui sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants. La convention exige en outre des États Membres qu'ils prévoient l'aide directe nécessaire et appropriée pour soustraire les enfants aux pires formes de travail et assurer leur réadaptation et leur intégration sociale, et qu'ils assurent l'accès à l'éducation de base gratuite et, lorsque cela est possible et approprié, à la formation professionnelle pour tous les enfants qui auront été soustraits aux pires formes de travail des enfants.

PRINCIPALE SOURCE DE DONNÉES

Colonnes 1 à 9 : OIT, 2015d.

Notes

Chapitre 1

- 1 Vodopivec et Arunatilake, 2008.
- 2 Nobel Media, 2015.
- 3 Kabanda, 2015.
- 4 Kretkowski, 1998.
- 5 Tate, 2013.
- 6 Miller, 2015a.
- 7 OCDE, 2015c.
- 8 Kivimäki et al., 2015.
- 9 UK Cabinet Office, 2013.
- 10 Helliwell et Huang, 2011a.
- 11 Clark et al., 2008.
- 12 Beverly, 2003 ; Gay, 1994.
- 13 OIT, 2014g.
- 14 OIT, 2014g.
- 15 Volontaires des Nations Unies, 2011.
- 16 United States Equal Employment Opportunity Commission, 2014.
- 17 Schifferes, 2002.
- 18 ENAR, 2013
- 19 OIT, 2011b.
- 20 Atal, Nopo et Winder, 2009.
- 21 OMS et Banque mondiale, 2011.
- 22 OIT, 2013a.
- 23 Seckan, 2013.
- 24 Chappell et Di Martino, 2006.
- 25 OIT, 2009.
- 26 Banque mondiale, 2011. Cette section se base sur Stewart, 2015, et Cramer, 2015.
- 27 Kuehnast, 2015.
- 28 ONU, 2000a.
- 29 Kuehnast, 2015.
- 30 Kuehnast, 2015.
- 31 ONU Femmes, 2012b.
- 32 OIT, 2013c.
- 33 OIT, 2013c.
- 34 OIT, 2014e.
- 35 OIT, 2014e.
- 36 OIT, 2014e.
- 37 OIT, 2014e.
- 38 Kaye, 2006.
- 39 ONUDC, 2012.
- 40 Euronews, 2015.
- 41 Human Rights Watch, 2014a, 2014b.
- 42 Human Rights Watch, 2014a, 2014b.
- 43 Cette section est basée sur une contribution du Groupe VIH/SIDA du Programme des Nations Unies pour le Développement, qui est vivement remercié. ONUSIDA, 2012.
- 44 OIT, 2010a, 2010b.
- 45 Shannon et al., 2015.
- 46 Jana et al., 2014.
- 47 OIT, 2015f.
- 48 Shi, 2008.
- 49 OIT, 2013e.

Chapitre 2

- 1 FAO, 2014.
- 2 UNESCO, 2014 ; OMS, 2014 ; Banque mondiale, 2015f.
- 3 OIT, 2015e.
- 4 Pollin, 2015.

- 5 OIT, 2013b.
- 6 Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain basé sur les données de Global Entrepreneurship Monitor, 2015.
- 7 Kabanda, 2015.
- 8 UNESCO et PNUD, 2013.
- 9 Crow, 2015.
- 10 Salamon, Sokolowski et Haddock, 2011.
- 11 FNUAP et HelpAge International, 2012.
- 12 DAES, 2013a ; Banque mondiale, 2015c.
- 13 Banque mondiale, 2015c.
- 14 Banque mondiale, 2015c, 2015e.
- 15 ONU, 2015b.
- 16 ONU, 2015b.
- 17 ONU, 2015b ; ONUSIDA, 2015.
- 18 ONU, 2015b.
- 19 ONU, 2015b.
- 20 PNUD, 2012b.
- 21 PNUD, 2014d.
- 22 Hall, 2015.
- 23 PNUD, 2014e.
- 24 ONU, 2015b.
- 25 OIT, 2015e.
- 26 ONU, 2015b.
- 27 L'OIT définit le taux d'activité de la population active comme la proportion de la population d'un pays en âge de travailler qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant soit en cherchant du travail. Selon la structure des enquêtes, la participation de certains groupes de travailleurs peut être sous-estimée, surtout le nombre de personnes employées qui : (a) ne travaillent que quelques heures au cours de la période de référence ; (b) occupent un emploi non rémunéré ; ou (c) travaillent près de chez eux ou chez eux. Le nombre de femmes a tendance à être davantage sous-estimé que le nombre d'hommes. Voir OIT 2015e pour une définition et une discussion plus étendues.
- 28 ONU, 2015b.
- 29 UIP, 2015 ; OIT, 2015j.
- 30 Grant Thornton, 2015.
- 31 BLS, 2015b.
- 32 OIT, 2015h.
- 33 OIT, 2015i.
- 34 OIT, 2015h.
- 35 ONU, 2015b.
- 36 WIEGO et OIT, 2013.
- 37 DAES, 2015.
- 38 ONU, 2015b.
- 39 OIT, 2014b.
- 40 Eurostat, 2015 ; OCDE, 2015b.
- 41 McKinsey Global Institute, 2012b.
- 42 McKinsey Global Institute, 2012b.
- 43 Ortiz et Cummins, 2012.
- 44 OCDE, 2015b.
- 45 OIT, 2012b.
- 46 OIT, 2014e.
- 47 OIT, 2013c.

- 48 PNUD, 2013b.
- 49 Hellebrandt et Mauro, 2015. D'après cette étude, l'inégalité mondiale a baissé, le coefficient de Gini étant passé de 0,69 en 2003 à 0,65 en 2013. Pour la répartition mondiale des revenus des ménages, les forces dominantes ne sont pas les modifications de la répartition des revenus au sein des pays, mais les modifications des revenus moyens relatifs des pays, pondérées selon leur population. La croissance extraordinaire de la Chine et, dans une moindre mesure, de l'Inde, qui représentent ensemble 40 % de la population mondiale, explique largement le déclin de l'inégalité mondiale des ménages.
- 50 Alvaredo et al., 2011, 2013.
- 51 PNUD, 2013b.
- 52 Oxfam, 2015.
- 53 Oxfam, 2015.
- 54 PNUD, 2013b.
- 55 PNUD, 2013b.
- 56 DAES, 2013b.
- 57 Kharas et Gertz, 2010.
- 58 Kharas et Gertz, 2010.
- 59 DAES, 2015.
- 60 Cortez, 2012.
- 61 WEF, 2015.
- 62 Anderlini, 2015.
- 63 OMM, 2014 ; Barbieri et al., 2010.
- 64 Banque mondiale, 2015d.
- 65 WEF, 2015.
- 66 Hawkins, Blackett et Heymans, 2013.
- 67 Hawkins, Blackett et Heymans, 2013.
- 68 ONU, 2015b.
- 69 ONU, 2015b.
- 70 IEP, 2014.
- 71 PNUD, 2014b.
- 72 Krug et al., 2002.
- 73 UNESCO, 2013b.
- 74 PNUD, 2012c.
- 75 OMS, 2013.
- 76 ONU Femmes, 2012a
- 77 Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2014.
- 78 ONU Femmes 2012, 2014.
- 79 Grosh, Bussolo et Freije, 2014.
- 80 OIT, 2015i.
- 81 OMS, 2015b.
- 82 OMS, 2015b.
- 83 OMS, 2015a.
- 84 Banque mondiale, 2015a.
- 85 ONU, 2015b.
- 86 ONU et al., 2015.
- 87 ONU, 2015b.
- 88 ONU, 2015b.
- 89 Banque mondiale, 2002.
- 90 ONU, 2015b.
- 91 PNUD, 2012a.
- 92 OMS, 2013.
- 93 Guha-Sapir, Hoyois et Below, 2014.
- 94 Conseil norvégien pour les réfugiés et IDMC, 2015.

- 95 Le concept de « mégadonnées » est un concept global qui décrit de grands volumes d'informations complexes. Contrairement aux données traditionnelles, les mégadonnées se caractérisent par 5 V (volume, vitesse, variété, véricité et valeur). Leur volume est énorme, de l'ordre de plusieurs zettaoctets ou brontoctets pour un même ensemble de données. Les mégadonnées sont aussi générées à très grande vitesse (c'est-à-dire que la vitesse à laquelle les données doivent être stockées et analysées est très élevée), et d'une grande variété. Par ailleurs, les mégadonnées ne sont pas structurées et prennent souvent en compte des informations qualitatives. Le 5e V, la valeur, représente le potentiel des mégadonnées à servir le développement.
- 96 Initiative Global Pulse de l'ONU, 2013.
- 97 Un gigaoctet égale 1 milliard d'octets, l'unité d'information de base.
- 98 Hsu et al., 2014.

Chapitre 3

- 1 Banque mondiale, 2015f ; OIT, 2014c.
- 2 Banque mondiale, 2015f.
- 3 Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain d'après OIT, 2014c.
- 4 FAO, 2015. Les chiffres de l'Organisation des Nations Unies (FAO) concernant la population économiquement active dans la filière agricole sont supérieurs à ceux de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant les personnes employées dans l'agriculture parce que la FAO définit la population économiquement active dans l'agriculture (la main-d'œuvre agricole) comme la portion de la population économiquement active qui travaille ou cherche du travail dans l'agriculture, la chasse, la pêche ou la foresterie, alors que la définition de l'OIT pour « l'emploi par secteur, agriculture » englobe uniquement les employés (salariés), exclut les travailleurs indépendants et les membres actifs de la famille. La part de l'emploi représentée par le secteur agricole estimée par l'OIT est inférieure aux estimations de la FAO.
- 5 FAO, 2014.
- 6 FAO, 2014.
- 7 FAO, 2014.
- 8 OIT, 2013d.
- 9 OIT, 2014c.
- 10 Timmer et al., 2014a.
- 11 McKinsey Global Institute, 2012a.
- 12 International Federation of Robotics, 2014.

- 13 WEF, 2012a.
- 14 McKinsey Global Institute, 2012a.
- 15 Rodrik, 2015a.
- 16 OIT, 2014c.
- 17 Warhurst et al., 2012.
- 18 Timmer et al., 2014a.
- 19 McKinsey Global Institute, 2013.
- 20 Social Tech Guide, 2015.
- 21 Cowen, 2013.
- 22 Dobbs, Manyika et Woetzel, 2015.
- 23 Ryder, 2015.
- 24 Masters, 2015.
- 25 Kagermann, Lukas et Wahlster, 2011.
- 26 Kingsley-Hughes, 2012.
- 27 Kearney, Hershbein et Boddy, 2015.
- 28 Gordon, 2014.
- 29 Milken Institute, 2013.
- 30 OIT, 2015j.
- 31 OIT, 2015j.
- 32 Luce et al., 2014.
- 33 Salazar-Xirinachs, 2015.
- 34 OIT, 2003a.
- 35 Bardhan, Jaffee et Kroll, 2013.
- 36 Everest Research Institute, 2008.
- 37 CNUCED, 2014.
- 38 OCDE, 2007.
- 39 OCDE, 2007.
- 40 Lippoldt, 2012.
- 41 Andreoni, 2015.
- 42 Elms et Low, 2013.
- 43 OIT, 2015j.
- 44 OIT, 2015j.
- 45 OCDE, 2014.
- 46 Les échanges internationaux correspondent à la somme de toutes les importations et exportations. Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain d'après les données de la CNUCED, 2015.
- 47 McKinsey Global Institute, 2014.
- 48 UIT, 2015.
- 49 Gabre-Madhin, 2012.
- 50 Atta, Boutraa et Akhka, 2011.
- 51 GSMA, 2014.
- 52 Deloitte, 2014b.
- 53 Deloitte, 2014b.
- 54 Deloitte, 2014b.
- 55 Aker et Mbiti, 2010.
- 56 CRDI, 2013.
- 57 Selim, 2013.
- 58 Site internet de CARE International, www.lendwithcare.org.
- 59 Deloitte, 2014b.
- 60 Site Twitter, <http://about.twitter.com/company>.
- 61 Site Twitter, <http://about.twitter.com/company>.
- 62 Wikipédia, 2015.
- 63 McCarthy, 2012.
- 64 Mandel, 2013.
- 65 Selim, 2013.
- 66 Calculé d'après la base de données de Global Entrepreneurship Monitor, consultée en juin 2015.
- 67 Boyde, 2015.
- 68 Pooler, 2014.
- 69 Amazon, 2015.
- 70 The Economist, 2014a.
- 71 McKinsey Global Institute, 2014.
- 72 Salazar-Xirinachs, 2015.
- 73 McKinsey & Company, 2014.
- 74 McKinsey & Company, 2014.
- 75 Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain d'après Wilson, 2010.
- 76 ONU, 2012a.
- 77 Conti et Heckman, 2010.
- 78 Conti et Heckman, 2010.
- 79 Rodrik, 2015a.
- 80 Dowdy, 2014.
- 81 Global Workplace Analytics, 2012.
- 82 Smeaton, Ray et Knight, 2014.
- Les données sur le travail flexible proviennent de sources diverses, dont des études de cas, des analyses économétriques de données secondaires, des méta-analyses et recherches primaires par le biais de sondages dédiés, pour obtenir les opinions des cadres ou des employés sur le coût ou les avantages des politiques en matière de conciliation du travail et de la vie privée. Par conséquent, il reste difficile d'obtenir des résultats concluants dans ce domaine de recherche, que ce soit au regard de la couverture, de la qualité, des divers indicateurs, de la méthodologie ou de l'intérêt, ainsi que de l'interprétation et de la généralisabilité des constatations.
- 83 Coenen et Kok, 2014.
- 84 Brynjolfsson et McAfee, 2014.
- 85 USPTO, 2015.
- 86 UPSTO, 2015.
- 87 OMPI, 2015.
- 88 Heyman, 2015.
- 89 World Values Survey, sixth wave, 2010-2014.
- 90 May, 2007.
- 91 Volontaires des Nations Unies, 2014.
- 92 Clark, 2013.
- 93 Lagesse, 2015.
- 94 Site internet Ushahidi, www.ushahidi.com.
- 95 Deloitte, 2014a.
- 96 Yunus, 2009.
- 97 Vissa, 2015.
- 98 UIT, 2013.
- 99 Maier, 2008.
- 100 Maier, 2008.
- 101 UNESCO, 2015.
- 102 Mishkin, 2014.
- 103 DAES, 2015.
- 104 Jacobs, 2015b.
- 105 Jacobs, 2015b. La notion de sophisme d'une masse fixe de travail veut que la quantité de travail disponible aux travailleurs soit fixe. Ce principe est considéré comme un sophisme par la plupart des économistes, qui font valoir que la masse de travail n'est pas statique.
- 106 CBRE Global, 2014.
- 107 Autor, 2014.
- 108 Cooper et Mishel, 2015.
- 109 OIT, 2015b.
- 110 Calculs du BRDH d'après AMECO (2015) pour 16 pays développés
- 111 Stockhammer, 2013.
- 112 Oxfam, 2015.
- 113 Mishel et Davis, 2014.
- 114 Stockhammer, 2013.
- 115 Ffrench-Davis, 2012.
- 116 Timmer et al., 2014b.
- national indien d'enquêtes par sondage (National Sample Survey Organisation of Inde).
- 34 Raghuram, 2001.
- 35 Tokman, 2010. Les concepts de travaux domestiques et de soins se recoupant, ces statistiques englobent les deux.
- 36 D' Cunha, Lopez-Ekra et Mollard, 2010.
- 37 TWC2, 2011.
- 38 OIT, 2013b.
- 39 Rakkee et Sasikumar, 2012.
- 40 Human Rights Watch, 2014b.
- 41 United Workers Congress, s.d.
- 42 Calcul effectué par le Bureau du rapport sur le développement humain de la population mondiale actuelle de moins de 15 ans ; voir aussi le tableau 8 de l'annexe statistique.
- 43 FNUAP et HelpAge International, 2012.
- 44 OMS et Banque mondiale, 2011.
- 45 ONUSIDA, 2015.
- 46 INDEC, 2014.
- 47 DANE, 2014.
- 48 Sayer, 2015.
- 49 Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données de Charmes, 2015.
- 50 Deen, 2012.
- 51 Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données de Charmes, 2015. Ces chiffres correspondent à la moyenne pondérée de la population adulte, ventilée par sexe.
- 52 Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain basés sur les données de Charmes, 2015.
- 53 BLS, 2015c ; Sayer, 2015.
- 54 Ko et Hank, 2013.
- 55 ONU, 2015b.
- 56 Scheil-Adlung, 2015.
- 57 OMS et Banque mondiale, 2011.
- 58 The Japon Times, 2015.
- 59 Pour une méthode d'estimation de la charge des soins, voir Mukherjee et Nayyar, 2015.
- 60 Elson, 2012.
- 61 UN WomenWatch, 2009
- 62 Charmes, 2006.
- 63 Jiménez Cisneros et al., 2014.
- 64 Baker et Milligan, 2008.
- 65 Ces données ne concernent que les mères instruites. Liu et Skans, 2010.
- 66 Miller, 2015b.

Chapitre 4

- 1 PNUD, 1995.
- 2 Abdelali-Martin, 2011.
- 3 ONU, 2015b.
- 4 OIT, 2015e.
- 5 Bloom et al., 2009.
- 6 DAES, 2013b.
- 7 DAES, 2013b.
- 8 Bloom et McKenna, 2015.
- 9 Il s'agit uniquement de l'impact d'une élévation du niveau d'instruction des femmes sur leur participation à la vie active, sans tenir compte des effets de l'éducation sur leur fertilité. Par ailleurs, le relèvement du niveau d'éducation des hommes peut avoir un effet compensatoire sur la participation des femmes à la vie active. L'effet de l'éducation des hommes avoisine les -2 points de pourcentage. Bloom et McKenna, 2015.
- 10 Lewis, 2015.
- 11 Bandara, 2015.
- 12 ONU Femmes, 2015.
- 13 Miller, 2014.
- 14 IADB, 2012.
- 15 OIT, 2015b.
- 16 Grant Thornton, 2015.
- 17 Grant Thornton, 2015.
- 18 Grant Thornton, 2015.
- 19 Grant Thornton, 2015.
- 20 Singer, Amorós et Moska Arreola, 2015.
- 21 Singer, Amorós et Moska Arreola, 2015.
- 22 Demirgüç-Kunt et al., 2015 ; Banque mondiale, 2014a.
- 23 GEDI, 2014.
- 24 GEDI, 2014.
- 25 Statista, 2014, 2015 ; Institut de statistiques turc, 2015.
- 26 Grant Thornton, 2015.
- 27 OIT, 2015h.
- 28 OIT, 2015h.
- 29 Calculs du Bureau du rapport sur le développement humain d'après l'OIT, 2015e.
- 30 FAO, 2010.
- 31 FAO, 2010, 2011b.
- 32 OIT, 2013b.
- 33 OIT, 2013b. De plus, comme l'indique l'OIT (2013b), l'Inde se caractérise par d'importants écarts entre les estimations officielles et les estimations des autres sources, et les résultats peuvent donc comporter une certaine marge d'erreur. Les conclusions tirées ici se fondent sur l'analyse par l'Organisation internationale du travail des microdonnées provenant de l'Enquête 2004-2005 sur l'emploi et le chômage (61e édition) menée par l'Institut

Chapitre 5

- 1 ONU, 2000b.
- 2 PNUD, 1994.
- 3 Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987.
- 4 Crédit Suisse Research Institute, 2014.
- 5 Arrow et al., 1996.
- 6 EPA, 2011.
- 7 Walker, 2013.
- 8 Masur et Posner, 2011.
- 9 Walker, 2013.

- 10 PNUD, 2011.
 11 USAID, 2013.
 12 GIEC, 2014a.
 13 AIE, 2014.
 14 PNUe et al., 2008.
 15 Poschen (2015) explique encore que les emplois verts sont ceux qui réduisent la consommation d'énergie et de matières premières, limitent les émissions de gaz à effet de serre, minimisent les déchets et la pollution, protègent et restaurent les écosystèmes, et permettent aux entreprises et aux communautés de s'adapter aux changements climatiques.
 16 OIT, 2013f.
 17 ONU, 2015a.
 18 IUES et CASS, 2010.
 19 The Economist, 2015a.
 20 Suwala, 2010.
 21 FAO, 2015.
 22 Steffen et al., 2015.
 23 FAO, 2012.
 24 WRI, 2014.
 25 Fuglie et Nin-Pratt, 2012.
 26 Yishay et Mobarak, 2014.
 27 Cole et Fernando, 2012.
 28 Swanson et Davis, 2014.
 29 Confederation of Indian Industry and Indian Ministry of New and Renewable Energy, 2010.
 30 IFC, 2010.
 31 ONU, 2015c.
 32 OMS, 2005.
 33 ONU, 2014.
 34 Walk Free Foundation, 2015.
 35 OIT, 2012c.
- 36 Calcul du Bureau du rapport sur le développement humain d'après l'OIT, 2014e et ONU Femmes, 2014.
 37 OIT, 2003b.
 38 OIT, 2013f.
 39 Les 10 pays avec le plus grand nombre d'emplois dans le secteur de l'énergie renouvelable étaient la Chine, le Brésil, les États-Unis, l'Inde, l'Allemagne, l'Indonésie, le Japon, la France, le Bangladesh et la Colombie.
 40 IRENA, 2015.
 41 Pollin, 2015.
 42 OIT, 2013f.
 43 UNESCO, 2014.
 44 OMS, 2014 ; Banque mondiale, 2014b.
 45 Columbia University, 2013.
- Chapitre 6**
- 1 OIT et al., 2012.
 2 OIT, 2015a.
 3 Epstein, 2007a.
 4 Epstein, 2007a.
 5 Derviş, 2012 ; Krugman, 2014 ; Rosengren, 2013.
 6 Derviş, 2012 ; Krugman, 2014 ; Rosengren, 2013.
 7 Jahan, 2005.
 8 Banque mondiale, 2013.
 9 Demirgüç-Kunt et Klapper, 2012.
 10 WEF, 2012b.
 11 Banque mondiale, 2012.
 12 Banco Central de Ecuador, 2012.
 13 Epstein, 2007b.
 14 OIT, 2011a.
 15 Galindo, Izquierdo et Montero, 2006 ; Pratap, Lobato et Somuano, 2003 ; Bleakley et Cowan, 2002.
 16 Epstein, 2007a.
- 17 Islam, 2015.
 18 L'université de Melbourne dirige un projet sur l'évaluation et l'enseignement des compétences du 21e siècle. Regroupant plus de 250 chercheurs de 60 institutions dans le monde, le projet classe les compétences du 21e siècle en quatre grandes catégories. Voir www.atc21s.org.
 19 Force, 2013.
 20 OCDE, 2013a.
 21 OCDE, 2013a.
 22 Babcock et al., 2012.
 23 OCDE, 2013b.
 24 Site internet WECConnect International, www.wecconnectinternational.org.
 25 Site internet Education for Employment, www.efe.org.
 26 Brynjolfsson et McAfee, 2014.
 27 Brynjolfsson et McAfee, 2011.
 28 OIT, 2015h.
 29 Islam et Islam, 2015.
 30 Skidelsky, 2015.
 31 Evans, 2015.
 32 ILGA, 2014.
 33 Lamichhane, 2015.
 34 OMS et Banque mondiale, 2011.
 35 Jacobs, 2015a.
 36 Site internet de la campagne Clean Clothes, www.cleanclothes.org.
 37 Kerrissey, 2015.
 38 OIT, 2014h.
 39 OIT, 2014h.
 40 Islam et Islam, 2015, p. 238.
 41 Skidelsky, 2015.
 42 Beazley, 2014 ; Kostzer, 2008 ; PNUD, 2014d.
 43 D'après Holzman, 2012.
 44 Holzman, 2012.
 45 Bosch, Melguizo et Pages, 2013.
 46 Bosch, Melguizo et Pages, 2013.
- 47 Leahy, 2015.
 48 French-Davis, 2010.
 49 Montenegro et Patrinos, 2014.
 50 Blasi, Freeman et Krauss, 2014.
 51 Blasi, Freeman et Krauss, 2014.
 52 PAM, 2015.
 53 Arnold, Conway et Greenslade, 2011.
 54 PNUD, 2014b.
 55 Ministère fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales, 2015.
 56 Smale et Miller, 2015.
 57 Grant Thornton, 2014.
 58 L'Initiative Énergie durable pour tous a trois objectifs à atteindre d'ici à 2030 : garantir l'accès universel à des services d'énergie modernes, doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et doubler la part des renouvelables dans le bouquet énergétique.
 59 Aux termes de l'article 66.2 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (1994) « Les pays développés membres offriront des incitations aux entreprises et institutions sur leur territoire afin de promouvoir et d'encourager le transfert de technologie vers les pays les moins avancés membres pour leur permettre de se doter d'une base technologique solide et viable. »
 60 OIT, 2011a.
 61 PNUD, 2013a.
 62 Hazelhurst, 2015.
 63 Innovation for Poverty Action, 2015
 64 Kasedde et al., 2014.
 65 OIT, 2014h.
 66 Eversheds, 2014.
 67 Jacobs, 2015b.
 68 Jacobs, 2015b.
 69 OIT, 2008a.

Références

- Abdelali-Martin, M., 2011.** « Empowering Women in the Rural Labor Force with a Focus on Agricultural Employment in the Middle East and North Africa (MENA) ». EGM/RW/2011/EP9. Document préparé pour la réunion du Groupe d'experts « Enabling Rural Women's Economic Empowerment: Institutions, Opportunities and Participation », 20–23 septembre, Accra. <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw56/egm/Martini-EP-9-EGM-RW-Sep-2011.pdf>. Consulté le 21 août 2015.
- Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, 1994.** Signé le 15 avril à Marrakech, Maroc. https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/t_agm0_f.htm. Consulté le 15 juin 2015.
- Aker, J.C. et M.I. Mbiti, 2010.** « Mobile Phones and Economic Development in Africa ». Document de travail n° 211. Center for Global Development, Washington, D.C.
- Altindag, D. et N. Mocan, 2010.** « Joblessness and Perceptions about the Effectiveness of Democracy ». *Journal of Labor Research* 31(2): 99–123.
- Alvaredo, F., A. Atkinson, T. Piketty et E. Saez, 2011.** The World Top Incomes Database. <http://topincomes.g-mond.parisschoolofeconomics.eu/>. Consulté le 7 juillet 2015.
- , 2013. « The Top 1 Percent in International and Historical Perspective ». *Journal of Economic Perspectives* 27(3): 3–20. <http://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/jep.27.3.3>. Consulté le 7 juillet 2015.
- , 2015. The World Top Incomes Database. <http://topincomes.g-mond.parisschoolofeconomics.eu/>. Consulté le 7 juillet 2015.
- Amazon, 2015.** « Working on HITs ». <https://www.mturk.com/mturk/welcome?variant=worker>. Consulté le 2 juillet 2015.
- Anderlini, J., 2015.** « China's Great Migration ». *FT Magazine*, 30 avril. <http://www.ft.com/cms/s/2/44096ed2-eeb0-11e4-a5cd-00144feab7de.html>. Consulté le 8 juillet 2015.
- Andreoni, A., 2015.** « Production as a Missing Dimension of Human Development ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- Antonopoulos, R., 2009.** « The Unpaid Care Work-Paid Work Connection ». Document de travail n° 86. Organisation internationale du travail, Département de l'intégration des politiques et des statistiques, Genève.
- Arnold, C., T. Conway et M. Greenslade, 2011.** « Cash Transfers: Literature Review ». Policy Division, Londres.
- Arrow, K., M. Cropper, G. Eads, R. Hahn, L. Lave, R. Noll et al., 1996.** « Is There a Role for Benefit-Cost Analysis in Environmental, Health, and Safety Regulation? ». *Science* 272(5259): 221–22.
- Askitas, N. et K. Zimmerman, 2009.** « Google Econometrics and Unemployment Forecasting ». *Applied Economics Quarterly* 55(2): 107–20.
- Atal, J., H. Nopo, et N. Winder, 2009.** « New Century, Old Disparities: Gender and Ethnic Wage Gaps in Latin America ». Document de travail n° 25. Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C. http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1815933. Consulté le 6 août 2015.
- Atkinson A., 2015.** *Inequality—What Can Be Done?* Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Atta, R., T. Boutraa et A. Akhkhha, 2011.** « Smart Irrigation System for Wheat in Saudi Arabia Using Wireless Sensors Network Technology ». *International Journal of Water Resources and Arid Environments* 1(6): 478–82.
- Autor, D., 2014.** « Polanyi's Paradox and the Shape of Employment Growth ». Document de travail n° 20845. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Babcock, L., W.J. Congdon, L.F. Katz et S. Mullainathan, 2012.** « Notes on Behavioral Economics and Labor Market Policy ». *IZA Journal of Labor Policy* 1(1): 1–14.
- Baker, M. et K. Milligan, 2008.** « Maternal Employment, Breastfeeding and Health: Evidence from Maternity Leave Mandates ». *Journal of Health Economics* 27(4): 871–87.
- Banco Central de Ecuador, 2012.** « De la Definición de la Política a la Práctica: Haciendo Inclusión Financiera ». <http://www.afi-global.org/library/publications/de-la-definicion-de-la-politica-la-practica-haciendo-inclusion-financiera>. Quito.
- Bandara, A., 2015.** « The Economic Costs of Gender Gaps in Effective Labour: Africa's Missing Growth Reserve ». *Feminist Economist* 21(2): 162–86. <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13545701.2014.986153>. Consulté le 23 juillet 2015.
- Banque mondiale, 2002.** *World Development Report 2003: Improving Livelihoods on Fragile Lands*. Washington, D.C. http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/0821351508_Chapter4. Consulté le 30 juin 2015.
- , 2011. *World Development Report 2011: Conflict, Security and Development*. Washington, D.C. http://siteresources.worldbank.org/INTWDRS/Resources/WDR2011_Full_Text.pdf. Consulté le 6 août 2015.
- , 2012. « Enterprise Surveys. » www.enterprisesurveys.org. Consulté le 22 juin 2015.
- , 2013. « Three Quarters of the World's Poor are Unbanked ». 19 avril. <http://go.worldbank.org/72MAKHBAM0>. Consulté le 20 mai 2015.
- , 2014a. *Global Findex Database*. <http://datatopics.worldbank.org/financialinclusion/>. Consulté le 10 août 2015.
- , 2014b. *World Development Indicators database*. <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>. Consulté le 5 juin 2015.
- , 2015a. *Ending Poverty and Hunger by 2030: An Agenda for the Global Food System*. Washington, D.C. http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2015/06/03/090224b082eed2bb/2_0/Rendered/PDF/Ending0poverty0e0global0food0system.pdf. Consulté le 8 juillet 2015.
- , 2015b. *Global Monitoring Report 2014/2015: Ending Poverty and Sharing Prosperity*. Washington, D.C. www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/gmr/gmr2014/GMR_2014_Full_Report.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- , 2015c. « Migration and Remittances: Recent Development and Outlook: Special Topic: Financing for Development ». *Migration and Development Brief* 24. Washington, D.C. <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1288990760745/MigrationandDevelopmentBrief24.pdf>. Consulté le 17 septembre 2015.
- , 2015d. « Overview ». www.worldbank.org/en/topic/urbandevelopment/overview. Consulté le 8 juillet 2015.
- , 2015e. « Remittances Growth to Slow Sharply in 2015, as Europe and Russia Stay Weak; Pick Up Expected Next Year ». Press release, 13 avril. Washington, D.C. www.worldbank.org/en/news/press-release/2015/04/13/remittances-growth-to-slow-sharply-in-2015-as-europe-and-russia-stay-weak-pick-up-expected-next-year. Consulté le 22 juillet 2015.
- , 2015f. Base de données « World Development Indicators ». <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>. Consultée le 15 juin 2015.
- Barbieri, A.F., E. Domingues, B.L. Queiroz, R.M. Ruiz, J.I. Rigotti, J.A.M. Carvalho et M.F. Resende, 2010.** « Climate Change and Population Migration in Brazil's Northeast: Scenarios for 2025–2050 ». *Population and Environment* 31(5): 344–70. <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs11111-010-0105-1>. Consulté le 8 juillet 2015.
- Bardhan, A., D.M. Jaffee et C.A. Kroll, éd., 2013.** *The Oxford Handbook of Offshoring and Global Employment*. Oxford, Royaume-Uni ; Oxford University Press.
- Barnett, T., 2007.** « Decriminalizing Prostitution in New Zealand: The Campaign and the Outcome ». <http://myweb.dal.ca/mgoodyea/Documents/New%20Zealand/Decriminalising%20Prostitution%20in%20NZ.pdf>. Consulté le 10 juillet 2015.
- Beatty, C., S. Fothergill et R. Powell, 2007.** « Twenty Years On: Has the Economy of the UK Coalfields Recovered? ». *Environment and Planning* 39(7): 1654–75.
- Beazley, R., 2014.** « Social Protection through Public Works in Nepal: Improving the Karnali Employment Programme ». Note d'information. Oxford Policy Management, Oxford, Royaume-Uni.
- Bennett, K., H. Beynon et R. Hudson, 2000.** *Coalfields Regeneration: Dealing with the Consequences of Industrial Decline*. Bristol, Royaume-Uni ; The Policy Press.
- Beverly, S., 2003.** *Forces of Labor: Worker's Movements and Globalization since 1870*. Cambridge, Royaume-Uni ; Cambridge University Press.
- Bharti, N., X. Lu, L. Bengtsson, E. Wetter et A. Tatem, 2013.** « Rapid Assessment of Population Movements in Crises: The Potential and Limitations of Using Nighttime Satellite Imagery and Mobile Phone Data ». Troisième conférence NetMob (Analysis of Mobile Phone Datasets and Networks), MIT (Media Lab), 1er mai, Cambridge, MA.
- BID (Banque interaméricaine de développement), 2012.** « La mujer latinoamericana y caribeña: más educada pero peor pagada ». Washington, D.C. www.iadb.org/es/

- noticias/articulos/2012-10-15/diferencia-salarial-entre-hombres-y-mujeres,10155.html. Consulté le 3 juillet 2015.
- Blasi, J., R. Freeman et D. Krauss, 2014.** *Citizen's Share: Reducing Inequality in the 21st Century?* New Haven, CT ; Yale University Press.
- Bleakley, H. et K. Cowan, 2002.** « Corporate Dollar Debt and Depreciations: Much Ado about Nothing? ». Document de travail 02-5. Federal Reserve Bank of Boston, MA.
- Bloom, D.E. et M.J. McKenna, 2015.** « Population, Labor Force, and Unemployment: Implications for the Creation of Jobs and of Decent Jobs, 1990-2030 ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain. PNUD-BRDH, New York.
- Bloom, D.E., D. Canning, G. Fink et J.E. Finlay, 2009.** « Fertility, Female Labor Force Participation, and the Demographic Dividend ». *Journal of Economic Growth* 14(2): 79–101. <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10887-009-9039-9>. Consulté le 11 juin 2015.
- BLS (United States Bureau of Labor Statistics), 2012.** « International Comparisons of Manufacturing Productivity and Unit Labor Cost Trends, 2011 ». *Economic News Release USDL-12-2365*. Washington, D.C. www.bls.gov/news.release/prod4.nr0.htm. Consulté le 18 mai 2015.
- , **2015a.** « Economic News Release: Table 1. Number and Percent of the U.S. Population who Were Elder-care Providers 1 by Sex and Selected Characteristics, Averages for the Combined Years 2011-12 ». Washington, D.C. www.bls.gov/news.release/elcare.t01.htm. Consulté le 27 juillet 2015.
- , **2015b.** « Economic News Release: Table A-12 Unemployment Persons by the Duration of Employment ». Washington, D.C.
- , **2015c.** « Economic News Release: American Time Use Survey ». www.bls.gov/news.release/atus.toc.htm. Consulté le 8 octobre 2015.
- Bosch, M., A. Melguizo et C. Pages, 2013.** *Better Pensions, Better Jobs: Towards Universal Coverage in Latin America and the Caribbean*. Washington, D.C ; Banque interaméricaine de développement.
- Boyd, E., 2015.** « Asia Embraces the Start-up ». *FT Wealth: Entrepreneurs*, mai ; 50–51.
- Brynjolfsson, E. et A. McAfee, 2011.** *Race against the Machine*. Lexington, MA ; Digital Frontier Press.
- , **2014.** *The Second Machine Age: Work, Progress, and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies*. New York ; W.W. Norton and Company.
- Budlender, D., 2010.** « What Do Time Use Studies Tell Us about Unpaid Care Work? » In D. Budlender, éd., *Time Use Studies and Unpaid Care Work*. Genève ; Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
- CAE (Conseil des Architectes d'Europe), 2014.** « La Profession d'Architecte en Europe en 2014 ; une étude du secteur ». West Sussex, Royaume-Uni. http://www.ace-cae.eu/fileadmin/New_Upload/7_Publications/Sector_Study/2014/FR/2014_FR_FULL.pdf. Consulté le 23 juillet 2015.
- Campbell, D., 2011.** « Employment-led Growth and Growth-led Employment in the Recovery ». In *The Global Crisis: Causes, Responses, and Challenges*. Genève ; Organisation internationale du travail
- Carson, R., 1962.** *Silent Spring*. Boston, MA ; Houghton Mifflin.
- CBRE Global, 2014.** *Genesis Research Report: Fast Forward 2030: The Future of Work and the Workplace*. Beijing. <http://www.cbre.com/research-and-reports/future-of-work>. Consulté le 15 juin 2015.
- CE (Commission européenne), 2015.** Base de données AMECO. http://ec.europa.eu/economy_finance/ameco/user/serie/SelectSerie.cfm. Consultée le 1er juillet 2015.
- Chappell, D. et V. Di Martino, 2006.** *Violence at Work*. 3e édition. Genève ; Organisation internationale du travail. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_publ_9221108406_en.pdf. Consulté le 6 août 2015.
- Charmes, J., 2006.** « A Review of Empirical Evidence on Time Use in Africa from UN-Sponsored Surveys ». In C.M. Blackden et Q. Wodon, *Gender, Time Use, and Poverty in Sub-Saharan Africa*. Document de travail n° 73. Washington, D.C ; Banque mondiale.
- , **2015.** « Time Use across the World: Findings of a World Compilation of Time-Use Surveys ». Document de travail. PNUD–BRDH, New York.
- Chen, M., C. Bonner et F. Carré, 2015.** « Organizing Informal Workers: Benefits, Challenges and Successes ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD-BRDH, New York.
- Choi, H. et H. Varian, 2009.** « Predicting Initial Claims for Unemployment Benefits: Technical Report ». Research at Google. <http://static.googleusercontent.com/media/research.google.com/en//archive/papers/initialclaimsUS.pdf>.
- Cisco, 2015.** « VNI Forecast Highlights ». www.cisco.com/web/solutions/sp/vni/vni_forecast_highlights/index.html. Consulté le 15 juin 2015.
- Clark, A.E., E. Diener, Y. Georgellis et R. Lucas, 2008.** « Lags and Leads in Life Satisfaction: A Test of the Baseline Hypothesis ». *Economic Journal*, 118(529): F222–F243.
- Clark, L., 2013.** « How the Red Cross and Digital Volunteers are Mapping Typhoon Haiyan to Save Lives ». *Wired*, 14 novembre. <http://www.wired.co.uk/news/archive/2013-11/14/red-cross-typhoon-philippines>. Consulté le 4 mai 2015.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), 2014.** *Services: New Frontier for Sustainable Development*. Genève.
- , **2015.** Centre de données UNCTADStat. <http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx>. Consulté le 2 juin 2015.
- Coenen, M. et R. Kok, 2014.** « Workplace Flexibility and New Product Development Performance: The Role of Telework and Flexible Work Schedules ». *European Management Journal* 32(4): 564–76. www.sciencedirect.com/science/journal/02632373/32/4. Consulté le 4 septembre 2015.
- Cole, S. et A.N. Fernando, 2012.** « The Value of Advice: Evidence from Mobile Phone-based Agricultural Extension ». Document de travail (finance) n° 13-047. Harvard Business School, Cambridge, MA.
- Colombo, F., A. Llana-Nozal, J. Mercier et F. Tjadens, 2015.** *Besoin d'aide ? La prestation de services et le financement de la dépendance*. Paris. <http://www.oecd.org/fr/els/systemes-sante/besoin-d-aide.htm>. Consulté le 8 juin 2015.
- Columbia University, 2013.** « Council of Malawi to Launch Clinical Mentorship Initiative ». <http://icap.columbia.edu/news-events/detail/icap-supports-the-nurses-and-midwives-council-of-malawi-to-launch-clinical>. Consulté le 27 mai 2015.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987.** *Notre avenir à tous*. New York ; Oxford University Press.
- Confederation of Indian Industry and India Ministry of New and Renewable Energy, 2010.** « Human Resource Development Strategies for Indian Renewable Energy Sector ». Hyderabad, Inde. http://mnre.gov.in/file-manager/UserFiles/MNRE_HRD_Report.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- The Conference Board, 2015.** *Total Economy Database*. www.conference-board.org/data/economydatabase/. Consulté le 15 mai 2015.
- Conti, G. et J.J. Heckman, 2010.** « Understanding the Early Origins of the Education-Health Gradient: A Framework That Can Also Be Applied to Analyze Gene-Environment Interactions ». *Perspectives on Psychological Science* 5(5): 585–605.
- Cooper, D. et L. Mishel, 2015.** « The Erosion of Collective Bargaining Has Widened the Gap between Productivity and Pay ». *Economic Policy Institute*, Washington, D.C. <http://www.epi.org/publication/collective-bargainings-erosion-expanded-the-productivity-pay-gap/>. Consulté le 10 juin 2015.
- Cortez, A.L., 2012.** « The International Development Strategy beyond 2015: Taking Demographic Dynamics into Account ». Document de travail n° 122. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York. http://www.un.org/esa/desa/papers/2012/wp122_2012. Consulté le 4 juin 2015.
- Cowen, T., 2013.** *Average Is Over: Powering America beyond the Age of Great Stagnation*. New York ; Penguin.
- Cramer, C., 2015.** « Peace Work ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- CRDI (Centre de recherches pour le développement international), 2013.** « Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes ». Ottawa. www.idrc.ca/FR/Documents/GrOW-LiteratureReviewFR.pdf. Consulté le 3 juin 2015.
- Credit Suisse Research Institute, 2014.** « Global Wealth Report », *Crédit Suisse*, Genève. <https://publications.credit-suisse.com/tasks/render/file/?fileID=60931FDE-A2D2-F568-B041B58C5EA591A4>. Consulté le 15 juin 2015.
- Crow, D., 2015.** « Doctors Hail New 'Pillars' in Fight against Cancer as Trial Data Back Latest Drug ». *Financial Times*, 29 mai.
- D' Cunha, J., S. Lopez-Ekra et B. Mollard, 2010.** « À la recherche des interfaces entre le genre, la famille, la migration et le développement ; l'économie et les chaînes mondiales des soins ». Annexe au document de réflexion pour la Table ronde 2.2 « Migration, genre et famille » au Forum Mondial sur la Migration et le Développement. http://www.gfmd.org/files/documents/gfmd_mexico10_rt_2-2-annex_fr.pdf. Consulté le 30 juin 2015.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2012.** « World Population

- 2012 ». New York. www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/trends/WPP2012_Wallchart.pdf. Consulté le 20 mai 2015.
- , **2013a**. International Migration Report 2013. New York. www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/migration/migrationreport2013/Full_Document_final.pdf. Consulté le 20 août 2015.
- , **2013b**. World Population Prospects: The 2012 Revision. Volume II: Demographic Profiles. New York. http://esa.un.org/wpp/Documentation/pdf/WPP2012_Volume-II-Demographic-Profiles.pdf. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2015**. World Population Prospects: The 2015 Revision. New York. http://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/Key_Findings_WPP_2015.pdf Consulté le 30 juillet 2015.
- DANE (Departamento Administrativo Nacional de Estadística de Colombia), 2014**. « Encuesta nacional de uso del tiempo: Resultados para Bogotá ». Bogota. www.dane.gov.co/files/investigaciones/boletines/ENUT/Bol_ENUT_BTA_Ago2012_Jul2013.pdf. Consulté le 29 juin 2015.
- Deen, T., 2012**. « Women Spend 40 Billion Hours Collecting Water ». Inter Press Service, 31 août. <http://www.ipsnews.net/2012/08/women-spend-40-billion-hours-collecting-water/>. Consulté le 21 août 2015.
- Deloitte, 2014a**. « The Deloitte Millennial Survey: Big Demands and High Expectations: Executive Summary ». Londres. <http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/global/Documents/About-Deloitte/gx-dttl-2014-millennial-survey-report.pdf>. Consulté le 10 juillet 2015.
- , **2014b**. « Value of Connectivity: Economic and Social Benefits of Expanding Internet Access ». Londres. http://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ie/Documents/TechnologyMediaCommunications/2014_uk_tmt_value_of_connectivity_deloitte_ireland.pdf. Consulté le 10 juillet 2015.
- Demirgüç-Kunt, A. et L. Klapper, 2012**. « Measuring Financial Inclusion: The Global Findex Database ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 6025. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Demirgüç-Kunt, A., L. Klapper, D. Singer et P. Van Oudheusden, 2015**. « The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion around the World ». Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 7255. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, équipe finance et secteur privé, Washington, D.C.
- Dervis, K., 2012**. « Should Central Banks Target Employment? ». 19 décembre. Brookings Institution <http://www.brookings.edu/research/opinions/2012/12/19-central-banks-employment-dervis>. Consulté le 18 juin 2015.
- Deville, P., C. Linard, S. Martin, M. Gilbert, F. Stevens, A. Gaughan et al., 2014**. « Dynamic Population Mapping Using Mobile Phone Data ». Actes de la National Academy of Sciences 111(45): 15 888–93.
- Dishman, L., 2013**. « Where Are All the Women Creative Directors? ». Fast Company, 26 février. www.fastcompany.com/3006255/where-are-all-women-creative-directors. Consulté le 23 juillet 2015.
- Dobbs, R., J. Manyika et J. Woetzel, 2015**. No Ordinary Disruption: The Four Global Forces Breaking All the Trends. New York: Public Affairs.
- Domestic Workers United and Data Center, 2006**. « Home Is Where Work Is: Inside New York's Domestic Work Industry ». Bronx, NY, and Oakland, CA. www.datacenter.org/reports/homeiswheretheworkis.pdf. Consulté le 30 juin 2015.
- Donay, C., 2014**. « The Positive Shock of the New ». Document d'information pour l'Entrepreneur Summit 2014. Pictet Wealth Management, Genève.
- Dowdy, C., 2014**. « Make Yourself More at Home in the Office ». Financial Times, 24 novembre.
- Easton, M., 2014**. « Vicar or Publican: Which Jobs Make You Happy? ». BBC News, 20 mars. www.bbc.com/news/magazine-26671221. Consulté le 6 août 2015.
- Elms, D.K. et P. Low, éd., 2013**. Global Value Chains in a Changing World. Genève ; Organisation internationale du travail.
- Elson, D., 2012**. « Social Reproduction in the Global Crisis ». In P. Utting, S. Ravazi et R. Varghese Buchholz, éd., The Global Crisis and Transformative Social Change. Londres ; Palgrave MacMillan.
- ENAR (Réseau européen contre le racisme), 2013**. « Rapport 2012/13 d'ENAR sur le racisme en Europe ; Conclusions principales sur le racisme et les discriminations dans l'emploi ». Bruxelles. http://www.enar-eu.org/IMG/pdf/key_findings_shadow_report_2012-13_fr_layout.pdf. Consulté le 1er juillet 2015.
- EPA (United States Environmental Protection Agency), 2011**. « The Benefits and Costs of the Clean Air Act from 1990 to 2010: Final Report – Rev. A ». Washington, D.C. http://www2.epa.gov/sites/production/files/2015-07/documents/fullreport_rev_a.pdf. Consulté le 7 juillet 2015.
- Epstein, G., 2007a**. Central Banks, Inflation Targeting and Employment Creation. Economic and Labour Market Paper 2007/2. Genève ; Organisation internationale du travail.
- , **2007b**. « Central Banks as Agents of Employment Creation ». ST/ESA/2007/DWP/38. Document de travail n° 38. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York.
- Esther A., B. Javorcik et K. Ulltveit-Moe, 2015**. « Globalization: A Woman's Best Friend? Exporters and the Gender Wage Gap ». Document de discussion. University of Oxford, Royaume-Uni. <http://www.economics.ox.ac.uk/materials/papers/13874/paper743.pdf>. Consulté le 5 juin 2015.
- ETUI (European Trade Union Institute), 2015**. « Indice de la qualité de l'emploi (IQE) ». <http://www.etui.org/fr/Themes/Marche-du-travail-emploi-et-politique-sociale/Indice-de-la-qualite-de-l-emploi-IQE>. Consulté le 1er juillet 2015.
- Eurofound, 2013**. « Enquêtes européennes sur les conditions de travail ». <http://www.eurofound.europa.eu/fr/surveys/ewcs>. Consulté le 1er juillet 2015.
- Euronews, 2015**. « Les îles grecques face à une immigration clandestine massive ». 21 mai. <http://fr.euronews.com/2015/05/21/les-iles-grecques-face-a-une-immigration-clandestine-massive/>. Consulté le 2 juillet 2015.
- EuropeAid, 2012**. « Food Security: Rural Employment Opportunities for Public Assets (REOPA), Bangladesh ». Bruxelles. http://ec.europa.eu/europeaid/documents/case-studies/bangladesh_food-security_reopa_en.pdf. Consulté le 12 juin 2015.
- Eurostat, 2015**. « Statistics Explained: Unemployment Statistics ». http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Unemployment_statistics. 1er juin 2015.
- Evans, P., 2015**. « Expanding the Supply of Capability-Enhancing Jobs and Transforming Employment Structures: The Role of the Public Sector ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- Everest Research Institute, 2008**. « Share of Market for Business Process Offshoring by Location ». Dallas, TX.
- Eversheds, 2014**. « Compulsory Retirement: An International Comparison ». Global Employment HR e-briefing, 11 avril. http://www.eversheds.com/global/en/what/articles/index.page?ArticleID=en/Employment_and_labour_law/Global_Employment_HR_e-briefing-Compulsory_retirement_an_international_comparison. Consulté le 6 juillet 2015.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2009**. L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009 ; Crises économiques – Répercussions et enseignements. Rome. <http://www.fao.org/docrep/012/i0876f/i0876f00.htm>. Consulté le 14 juillet 2015.
- , **2010**. « Genre et emploi rural ; Comment sortir de la pauvreté ? ». Notes d'orientation numéros 1 à 7. Rome. <http://www.fao.org/docrep/014/i2008f/i2008f00.htm>. Consulté le 23 juillet 2015.
- , **2011a**. Gender Inequalities in Rural Employment in Malawi: An Overview. Rome. www.fao.org/docrep/016/ap092e/ap092e00.pdf. Consulté le 23 juillet 2015.
- , **2011b**. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture ; Le rôle des femmes dans l'agriculture ; Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement. Rome. <http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f.pdf>. Consulté le 23 juillet 2015.
- , **2012**. « World Agriculture towards 2030/2050: The 2012 Revision ». Document de travail de l'ESA n° 12-03. Rome. <http://www.fao.org/docrep/016/ap106e/ap106e.pdf>. Consulté le 15 mai 2015.
- , **2014**. La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2014 ; Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation. Rome. www.fao.org/3/a-i4040f.pdf. Consulté le 20 mai 2015.
- , **2015**. Base de données FAOSTAT. <http://faostat3.fao.org/home/F>. Consultée le 10 juin 2015.
- French-Davis, R., 2010**. « Macroeconomics for Development: From 'Financierism' to 'Productivism' ». CEPAL Review 102 ; 7–26. <http://www.cepal.org/publicaciones/xml/0/43000/rvi102ffrenchdavis.pdf>. Consulté le 15 juin 2015.
- , **2012**. « Employment and Real Macroeconomic Stability: The Regressive Role of Financial Flows in Latin America ». International Labour Review 151(1–2): 21–41.
- Folbre, N., 2015**. « Valuing Non-Market Work ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- Force, L.M.T., 2013**. Toward Universal Learning: What Every Child Should Learn. Montréal, Canada ; Institut

- de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; Washington, D.C. ; Center for Universal Education at Brookings. <http://www.brookings.edu/~media/Research/Files/Reports/2013/02/learning-metrics/LMTRFpt1TowardUnivrsLearing.pdf?la=en>. Consulté le 8 juin 2015.
- FRA (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne), 2014.** Violence against Women: An EU-wide Survey. Vienne. http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra-2014-vaw-survey-main-results-apr14_en.pdf. Consulté le 14 juillet 2015.
- Frey, C. et M. Osborne, 2013.** « The Future of Employment: How Susceptible Are Jobs to Computerisation? ». Oxford Martin School, Oxford, Royaume-Uni.
- Friedman, E. et S. Kuruvilla, 2015.** « Experimentation and Decentralization in China's Labor Relations ». *Human Relations* 68(2): 181–95.
- Fuglie, K. et A. Nin-Pratt, 2012.** « Agricultural Productivity: A Changing Global Harvest ». In *International Food Policy Research Institute, Global Food Policy Report 2012*. Washington, D.C. www.ifpri.org/publication/agricultural-productivity-changing-global-harvest. Consulté le 3 juin 2015.
- Fultz, E. et J. Francis, 2013.** « Cash Transfer Programmes, Poverty Reduction and Empowerment of Women: A Comparative Analysis: Experiences from Brazil, Chile, India, Mexico and South Africa ». Document de travail n° 4/2013. Organisation internationale du travail, Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/publication/wcms_233599.pdf. Consulté le 16 avril 2015.
- Gabre-Madhin, E., 2012.** « A Market for Abdu: Creating a Commodity Exchange in Ethiopia ». *International Food Policy Research Institute*, Washington, D.C.
- Galindo A., A. Izquierdo et J. Montero, 2006.** « Real Exchange Rates, Dollarization and Industrial Employment in Latin America ». Document de travail n° 575. Banque interaméricaine de développement, Département de la recherche, Washington, D.C.
- Gallagher, M., J. Giles, A. Park et M. Wang, 2014.** « China's 2008 Labor Contract Law: Implementation and Implications for China's Workers ». *Human Relations*.
- Gay, S., 1994.** *Manufacturing Militance: Workers' Movements in Brazil and South Africa*. Berkeley, CA ; University of California Press. Consulté le 20 juillet 2015.
- GEDI (Global Entrepreneurship and Development Institute), 2014.** « The Gender Global Entrepreneurship and Development Index (GEDI): A 30-country Analysis of the Conditions That Foster High-potential Female Entrepreneurship ». Washington, D.C. <http://cleancookstoves.org/binary-data/RESOURCE/file/000/000/299-2.pdf>. Consulté le 10 août 2015.
- GERA (Global Entrepreneurship Research Association), 2015.** *Global Entrepreneurship Monitor Database*. www.gemconsortium.org/data/sets. Consulté le 15 juin 2015.
- Germany Trade and Invest, 2014.** « Industrie 4.0: Smart Manufacturing for the Future ». Berlin. http://www.gtai.de/GTAI/Content/EN/Invest/_SharedDocs/Downloads/GTAI/Brochures/Industries/industrie4.0-smart-manufacturing-for-the-future-en.pdf. Consulté le 24 juin 2015.
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), 2014a.** *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution Groupe de travail III au Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Genève. www.ipcc.ch/report/ar5/wg3/. Consulté le 26 mai 2015.
- , **2014b.** *Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution des Groupes de travail I, II et III. Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*. Genève. www.ipcc.ch/report/ar5/syr/. Consulté le 26 mai 2015.
- Glass, H., I. Kirkpatrick et A. Schiff, 2013.** « Analysing and Mapping Population Movements from Anonymous Cellphone Activity Data ». Intervention à la troisième Conférence « Analysis of Mobile Phone Datasets » NetMob 2013, session spéciale sur le « D4D Challenge », 1–3 mai, Cambridge, MA. <http://perso.uclouvain.be/vincent.blondel/netmob/2013/NetMob2013-program.pdf>. Consulté le 10 juin 2015.
- Glewwe, P. et A.L. Kassouf, 2008.** « What Is the Impact of the Bolsa Familia Programme on Education? » *OnePager* n° 107. *International Policy Centre for Inclusive Growth*, Brasilia. <http://www.ipc-undp.org/pub/IPCOnePager107.pdf>. Consulté le 10 juin 2015.
- Global Pulse et SAS Institute Inc., 2011.** « Using Social Media and Online Conversations to Add Depth to Unemployment Statistics ». Livre blanc méthodologique www.unglobalpulse.org/projects/can-social-media-mining-add-depth-unemployment-statistics. Consulté le 27 mai 2015.
- Global Workplace Analytics, 2012.** « Latest Telecommuting Statistics ». <http://globalworkplaceanalytics.com/telecommuting-statistics>. Consulté le 18 mai 2015.
- Goldin, C., 2014.** « A Grand Gender Convergence: Its Last Chapter ». *American Economic Review* 104(4): 1091–1119. http://scholar.harvard.edu/files/goldin/files/goldin_aeapress_2014_1.pdf. Consulté le 29 juin 2015.
- Goldin, C. et L. Katz, 2008.** *The Race between Education and Technology*. Cambridge, MA ; Belknap Press.
- Gordon, R.J., 2014.** « The Demise of U. S. Economic Growth: Restatement, Rebuttal, and Reflections ». Document de travail n° 19895. *National Bureau of Economic Research*, Cambridge, MA.
- Grant Thornton, 2014.** *Women in Business: From Classroom to Boardroom*. Grant Thornton International Business Report 2014. Londres. http://www.grantthornton.global/globalassets/1.-member-firms/global/insights/article-pdfs/2014/ibr2014_wib_report_final.pdf. Consulté le 14 juin 2015.
- , **2015.** *Women in Business: The Path to Leadership*. Grant Thornton International Business Report 2015. Londres. www.grantthornton.be/Resources/IBR-2015-Women-in-Business.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- Grosh, M., M. Bussolo, S. Freije, éd., 2014.** *Understanding the Poverty Impact of the Global Financial Crisis in Latin America and the Caribbean*. Washington, D.C. ; Banque mondiale.
- Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi de la CEE-ONU (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe).** « Statistical framework for measuring quality of employment ». Projet révisé après la réunion du groupe d'experts des 22 et 23 novembre. www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.12/2013/Statistical_framework_for_measuring_quality_of_employment.pdf. Consulté le 1er juillet 2015.
- GSMA (Groupe Speciale Mobile Association), 2014.** *The Mobile Economy: Sub-Saharan Africa 2014*. Londres. http://www.gsamobileeconomyafrica.com/GSMA_ME_SubSaharanAfrica_Web_Singles.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- Guha-Sapir, D., P. Hoyois et R. Below, 2014.** *Annual Disaster Statistical Review 2013: The Numbers and Trends*. Brussels: Centre for Research on the Epidemiology of Disasters. www.cred.be/sites/default/files/ADSR_2013.pdf. Consulté le 14 juillet 2015.
- Hall, K., 2015.** « Child Poverty: Measurements, Trends and Policy Directions ». Intervention à une conférence sur la mesure des privations pour favoriser le développement humain, organisée par l'Académie des sciences d'Afrique du Sud, 9–10 juin, Muldersdrift, Afrique du Sud.
- Handa, S. et B. Davis, 2006.** « The Experience of Conditional Cash Transfers in Latin America and the Caribbean ». *Development Policy Review* 24(5): 513–36.
- Hawkins, P., I. Blackett et C. Heymans, 2013.** *Poor-Inclusive Urban Sanitation: An Overview*. Washington, D.C. ; Banque mondiale. www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Poor-Inclusive-Urban-Sanitation-Overview.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- Hayashi, M., 2012.** « Japan's Fureai Kippu Time-banking in Elderly Care: Origins, Development, Challenges and Impact ». *International Journal of Community Currency Research* 16(A): 30–44. <http://ijccr.net/2012/08/16/japans-fureai-kippu-time-banking-in-%E2%80%A8elderly-care-origins-development-%E2%80%A8challenges-and-impact/>. Consulté le 30 juin 2015.
- Hazelhurst, J., 2015.** « The Search for Seed Capital ». *FT Wealth: Entrepreneurs*, 8 mai, p. 40–41.
- Heckman, J., 2013.** *Giving Kids a Fair Chance*. Cambridge, MA ; The MIT Press.
- Hellebrandt, T. et P. Mauro, 2015.** « The Future of Worldwide Income Distribution ». Document de travail n° 15-7. *Peterson Institute for International Economics*, Washington, D.C. <http://www.iie.com/publications/wp/wp15-7.pdf>. Consulté le 7 juillet 2015.
- Helliwell, J. et H. Huang, 2011a.** « New Measures of the Costs of Unemployment: Evidence from the Subjective Well-being of 2.3 Million Americans ». Document de travail n° 2011-03. *University of Alberta, Department of Economics*, Edmonton, Canada. www.ualberta.ca/~econwps/2011/wp2011-03.pdf. Consulté le 6 août 2015.
- , **2011b.** « Wellbeing and Trust in the Workplace ». *Journal of Happiness Studies* 12(5): 747–67.
- Heyman, S., 2015.** « A Museum at the Forefront of Digitization ». *New York Times*, 13 mai.
- Holzman, R., 2012.** « Global Pension Systems and Their Reform: Worldwide Drivers, Trends, and Challenges ». Document de discussion de la protection sociale et du travail n° 1213. *Banque mondiale*, Washington, D.C.
- Hsu, A., O. Malik, L. Johnson et D.C. Esty, 2014.** « Development: Mobilize Citizens to Track Sustainability ». *Nature* 508(7494): 33–35.

- Human Rights Watch, 2014a.** Hidden Away: Abuses against Migrant Domestic Workers in the UK. New York. www.hrw.org/node/124191. Consulté le 6 août 2015.
- , **2014b.** « 'I Already Bought You.' Abuse and Exploitation of Female Migrant Domestic Workers in the United Arab Emirates ». www.hrw.org/report/2014/10/22/i-already-bought-you/abuse-and-exploitation-female-migrant-domestic-workers-united. Consulté le 6 août 2015.
- IEA (International Energy Agency), 2012.** World Energy Outlook 2012 ; Résumé. Paris <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/French.pdf>. Consulté le 26 mai 2015.
- , **2014.** World Energy Outlook 2014 ; Résumé. Paris. http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2014_French_ES.pdf. Consulté le 26 mai 2015.
- IEP (Institute for Economics and Peace), 2014.** Global Terrorism Index 2014: Measuring and Understanding the Impact of Terrorism. New York. www.visionofhumanity.org/sites/default/files/Global%20Terrorism%20Index%20Report%202014_0.pdf. Consulté le 4 juin 2015.
- IFC (International Finance Corporation), 2010.** « Solar Lighting for the Base of the Pyramid: Overview of an Emerging Market ». Washington, D.C. www.ifc.org/wps/wcm/connect/a68a120048fd175eb8dcbc849537832d/SolarLightingBasePyramid.pdf?MOD=AJPERES. Consulté le 1er juin 2015.
- ILGA (International Lesbian Gay Bisexual Trans and Intersex Association), 2014.** « State-Sponsored Homophobia: A World Survey of Laws: Criminalization, Protection and Recognition of Same-sex Love ». Bruxelles. http://old.ilga.org/Statehomophobia/ILGA_SSHR_2014_Eng.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- INDEC (Instituto Nacional de Estadística y Censo de Argentina), 2014.** « Encuesta sobre trabajo no remunerado y uso de tiempo ». 10 juillet. Buenos Aires. http://www.indec.mecon.ar/uploads/informesdeprensa/tnr_07_14.pdf. Consulté le 29 juin 2015.
- Innovation for Poverty Action, 2015.** « Northern Uganda Social Action Fund–Youth Opportunities Program ». www.poverty-action.org/project/0189. Consulté le 1er juin 2015.
- Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2015.** UIS.Stat. <http://data.uis.unesco.org>. Consulté le 17 juin 2015.
- Institut de statistique de Turquie, 2015.** « Information and Communication Technology (ICT) Usage in Households and by Individuals ». Ankara. www.turkstat.gov.tr/PreTablo.do?alt_id=1028. Consulté le 20 juin 2015.
- International Federation of Robotics, 2014.** Industrial Robot Statistics. www.ifr.org/industrial-robots/statistics/. Consulté le 2 juin 2015.
- International Women's Media Foundation, 2011.** Global Report on the Status of Women in the News Media. Washington, D.C. <http://www.iwmf.org/wp-content/uploads/2013/09/IWMF-Global-Report-Summary.pdf>. Consulté le 29 juin 2015.
- IRENA (International Renewable Energy Agency), 2013.** Renewable Energy and Jobs. Abou Dhabi. www.irena.org/rejobs.pdf. Consulté le 27 mai 2015.
- , **2015.** Renewable Energy and Jobs: Annual Review 2015. Abou Dhabi. www.irena.org/DocumentDownloads/Publications/IRENA_RE_Jobs_Annual_Review_2015.pdf. Consulté le 27 mai 2015.
- Islam, R., 2015.** « Globalization of Production, Work and Human Development: Is Race to the Bottom Inevitable? ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- Islam, R. et I. Islam, 2015.** Employment and Inclusive Development. New York ; Routledge.
- IUES (Institute for Urban and Environmental Studies) et CASS (Chinese Academy of Social Sciences), 2010.** « Study on Low Carbon Development and Green Employment in China ». Beijing.
- Jacobs, E., 2014.** « Women Earn Less than Men Even When They Set the Pay ». Financial Times, 6 novembre. <http://www.ft.com/cms/s/0/79a98b40-59d6-11e4-9787-00144feab7de.html#axzz3sRXn6p2>. Consulté le 27 juin 2015.
- , **2015a.** « Workers of the Gig Economy ». Financial Times, 13 mars.
- , **2015b.** « Working Older ». Financial Times, 3 juillet.
- Jahan, S., 2005.** « Reorienting Development: Towards an Engendered Employment Strategy ». Document de travail n° 5. Programme des Nations Unies pour le développement, Centre international pour l'action en faveur des pauvres, Brasilia.
- Jana, S., B. Dey, S. Reza-Paul et R. Steen, 2014.** « Combatting Human Trafficking in the Sex Trade: Can Sex Workers Do It Better? ». Journal of Public Health 36(4): 622–28.
- Jaumotte, F. et C. Buitro, 2015.** « Power from the People ». Finance & Development 52(1): 29–31.
- Jiménez Cisneros, B.E., Oki, T., Arnell, N.W. et al., 2014.** « Freshwater Resources ». In C.B. Field, V.R. Barros, D.J. Dokken, et al. éd., Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution du Groupe de travail II au Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. New York ; Cambridge University Press.
- Kabanda, P., 2015.** « Work as Art: How the Linkages between Creative Work and Human Development Flow: Analytical Paper on the Linkages between Creative Work and Human Development ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- Kagermann, H., W.-D. Lukas et W. Wahlster, 2011.** « Industrie 4.0: Mit dem Internet der Dinge auf dem Weg zur 4. industriellen Revolution ». www.ingenieur.de/Themen/Produktion/Industrie-40-Mit-Internet-Dinge-Weg-4-industriellen-Revolution. Consulté le 3 juin 2015.
- Kalil, T. et J. Miller, 2015.** « Advancing U.S. Leadership in High-Performance Computing ». Blog de la Maison Blanche, 20 juillet. www.whitehouse.gov/blog/2015/07/29/
- Karabarbounis, L. et B. Neiman, 2014.** « The Global Decline of the Labor Share ». Quarterly Journal of Economics 129(1): 61–103.
- Kasedde, S., A. Doyle, J. Seeley et D. Ross, 2014.** « They Are Not Always a Burden: Older People and Child Fostering in Uganda during the HIV Epidemic ». Social Science and Medicine 113: 161–68.
- Kaye, M., 2006.** Contemporary Forms of Slavery in Argentina. Anti-Slavery International 2006, Londres. http://www.antislavery.org/includes/documents/cm_docs/2009/c/contemporary_forms_of_slavery_in_argentina.pdf. Consulté le 2 juillet 2015.
- Kearney, M.S., B. Hershbein et D. Boddy, 2015.** « The Future of Work in the Age of the Machine ». Document de cadrage. The Hamilton Project, Washington, D.C. www.hamiltonproject.org/papers/future_of_work_in_machine_age/. Consulté le 9 juin 2015.
- Kerriessy, J., 2015.** « Collective Labour Rights and Income Inequality ». American Sociological Review 80(3): 626–53.
- Kharas, H. et G. Gertz, 2010.** « The New Global Middle Class: A Crossover from West to East ». In C. Li, éd., China's Emerging Middle Class: Beyond Economic Transformation. Washington, D.C. ; Brookings Institution Press.
- Kingsley-Hughes, A., 2012.** « Apple Sells 645,000 Devices per Day in Q2 ». ZDNet, 25 avril. www.zdnet.com/article/apple-sells-645000-devices-a-day-during-q2/. Consulté le 18 mai 2015.
- Kivimäki, M., M. Jokela, S.T. Nyberg, A. Singh-Manoux, E.I. Fransson, L. Alfredsson et al., 2015.** « Long Working Hours and Risk of Coronary Heart Disease and Stroke: A Systematic Review and Meta-analysis of Published and Unpublished Data for 603,838 Individuals ». Lancet, Online First, 9 août.
- Ko, P. et K. Hank, 2013.** « Grandparents Caring for Grandchildren in China and Korea: Findings from CHARLS and KLoSA ». Journal of Gerontology: Series B: Psychological Sciences and Social Sciences 69(4): 646–51. <http://psychsocgerontology.oxfordjournals.org/content/69/4/646.full.pdf+html>. Consulté le 23 juillet 2015.
- Kostzer, D., 2008.** « Argentina: A Case Study of the Plan Jefes y Jefas de Hogar Desocupados, or Employment Road to economic Recovery ». Document de travail n° 534. Levy Economics Institute of Bard College, Annandale-on-Hudson, New York.
- Kretkowski, P., 1998.** « The 15 Percent Solution ». Wired, 23 janvier. <http://archive.wired.com/techbiz/media/news/1998/01/9858>. Consulté le 5 août 2015.
- Krug, E.G., L.L. Dahlberg, J.A. Mercy, A.B. Zwi et R. Lozano, éd., 2002.** Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève ; Organisation mondiale de la Santé. <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619fre.pdf?ua=1&ua=1>. Consulté le 4 juin 2015.
- Krugman, P., 2014.** « Inflation Targets Reconsidered ». Avant-projet d'intervention pour le Forum de la Banque centrale européenne sur la banque centrale, 21–23 mai, Sintra, Portugal. https://2014.ecbforum.eu/up/artigos-bin_paper_pdf_0134658001400681089-957.pdf. Consulté le 15 mai 2015.
- Kuehnast, K., 2015.** « Gender and Peacebuilding: Why Women's Involvement in Peacebuilding Matters ». United States Institute of Peace. www.buildingpeace.org/think-global-conflict/issues/gender-and-peacebuilding. Consulté le 29 juin 2015.
- Kurtzleben, D., 2013.** « CHARTS: New Data Show, Women, More Educated Doing Most Volunteering ». U.S. News, 27 février. www.usnews.com/news/articles/2013/02/27/charts-new-data-show-women-more-educated-doing-most-volunteering. Consulté le 29 juin 2015.

- Kynge, J. et J. Wheatley, 2015.** « Emerging markets: Redrawing the world map ». *Financial Times*, 3 août.
- Lagesse, D., 2015.** « Virtual Volunteers Use Twitter and Facebook to Make Maps of Nepal ». NPR, 15 mai. <http://www.npr.org/sections/goatsandsoda/2015/05/05/404438272/virtual-volunteers-use-twitter-and-facebook-to-make-maps-of-nepal>. Consulté le 21 mai 2015.
- Lambert, K. et C. Driscoll, 2003.** « Nitrogen Pollution: From the Sources to the Sea ». Hubbard Brook Research Foundation, Hanover, NH.
- Lamichhane, K., 2015.** *Disability, Education and Employment in Developing Countries: From Disability to Investment*. New Delhi, Inde ; Cambridge University Press.
- Leahy, J., 2015.** « Rouseff Unveils Plan to Recovery ». *Financial Times*, 10 juin.
- Lewis, L., 2015.** « Mind the Gap ». *Financial Times*. Big Read, 7 juillet. <https://soundcloud.com/ft-analysis/japan-mind-the-gap>. Consulté le 23 juillet 2015.
- Lippoldt, D., éd., 2012.** *Policy Priorities for International Trade and Jobs*. Paris ; Organisation de coopération et de développement économiques.
- Littleton, C., 2014.** « Employment of Women in Film Production Dips Below 1998 Levels ». *Variety*, 14 janvier. <http://variety.com/2014/film/news/employment-of-women-in-film-production-dips-below-1998-levels-1201055095/>. Consulté le 23 juillet 2015.
- Liu, Q. et O.N. Skans, 2010.** « The Duration of Paid Parental Leave and Children's Scholastic Performance ». *B. E. Journal of Economic Analysis and Policy* 10(1).
- Liu, Y., F. Yang et X. Li, 2013.** « Employment and Decent Work in China's Forestry Industry ». Draft Working Paper. International Labour Organization, Sectoral Activities Department, Country Office for China and Mongolia, Geneva. <http://apgreenjobs.ilo.org/resources/employment-and-decent-work-in-china2019s-forestry-industry-draft>. Consulté le 5 juin 2015.
- Llorente, A., M. Garcia-Herranz, M. Cebrian et E. Moro, 2014.** « Social Media Fingerprints of Unemployment ». arXiv:1411.3140 [physics.soc-ph].
- Lu, Y., N. Nakicenovic, M. Visbeck et A. Stevance, 2015.** « Five Priorities for the UN Sustainable Development Goals ». *Nature* 520: 432–33. www.nature.com/polopoly_fs/1.173521/menu/main/topColumns/topLeftColumn/pdf/520432a.pdf. Consulté le 8 juin 2015.
- Luce, S., J. Luff, J.A. McCartin et R. Milkman, éd., 2014.** *What Works for Workers? Public Policies and Innovative Strategies for Low-Wage Workers*. New York ; Russell Sage Foundation.
- Machado A., G. Geaquinto Fontes, M. Furlan Antigo, R. Gonzalez et F. Veras Soares, 2011.** « Bolsa Família as Seen through the Lens of the Decent Work Agenda ». OnePager 133. Centre international de politiques pour une croissance inclusive, Brasilia. www.ipc-undp.org/pub/IPCOnePager133.pdf. Consulté le 14 juillet 2015.
- Maddison, A., 2008.** « Historical Statistics of the World Economy: 1-2008 AD ». www.ggdc.net/maddison/Historical_Statistics/horizontal-file_02-2010.xls. Consulté le 25 juin 2015.
- Maier, S., 2008.** « Empowering Women through ICT-Based Business Initiatives: An Overview of Best Practices in E-Commerce/E-Retailing Projects ». *Information Technologies and International Development* 4(2): 43–60.
- Mandel, M., 2013.** « 752,000 App Economy Jobs on the 5th Anniversary of the App Store ». Progressive Policy Institute, Washington, D.C. <http://www.progressivepolicy.org/slider/752000-app-economy-jobs-on-the-5th-anniversary-of-the-app-store/>. Consulté le 25 juin 2015.
- Masters, B., 2015.** « The Nuts and Bolts of Robot-Human Working Relations ». *Financial Times*, 3 juillet
- May, M., 2007.** *The Elegant Solution: Toyota's Formula for Mastering Innovation*. New York: Simon and Schuster.
- McCarthy, T., 2012.** « Encyclopedia Britannica Halts Print Publication after 244 Years ». *The Guardian*, 13 mars. www.theguardian.com/books/2012/mar/13/encyclopedia-britannica-halts-print-publication. Consulté le 26 mai 2015.
- McKinsey & Company, 2014.** « Education to Employment: Getting Europe's Youth to Work ». New York. http://www.mckinsey.com/insights/social_sector/converting_education_to_employment_in_europe. Consulté le 25 juin.
- McKinsey Global Institute, 2012a.** « Manufacturing the Future: The Next Era of Global Growth and Innovation ». New York.
- , **2012b.** « The World at Work: Jobs, Pay and Skills for 3.5 Billion People ». New York.
- , **2013.** « Disruptive Technologies: Advances That Will Transform Life, Business, and the Global Economy ». New York.
- , **2014.** « Global Flows in a Digital Age: How Trade, Finance, People, and Data Connect the World Economy ». New York. www.mckinsey.com/insights/globalization/global_flows_in_a_digital_age. Consulté le 18 juin 2015.
- Milken Institute, 2013.** « In Tech We Trust? A Debate with Peter Thiel and Marc Andreessen ». Milken Institute, Santa Monica, CA.
- Miller, C.C., 2014.** « Pay Gap Is Because of Gender, Not Jobs ». *New York Times*, 23 avril. www.nytimes.com/2014/04/24/upshot/the-pay-gap-is-because-of-gender-not-jobs.html. Consulté le 3 juillet 2015.
- , **2015a.** « The 24/7 Work Culture's Toll on Families and Gender Equality ». *New York Times*, 28 mai. <http://www.nytimes.com/2015/05/31/upshot/the-24-7-work-cultures-toll-on-families-and-gender-equality.html>. Consulté le 5 août 2015.
- , **2015b.** « Mounting Evidence of Advantages for Children of Working Mothers ». *New York Times*, 15 mai. www.nytimes.com/2015/05/17/upshot/mounting-evidence-of-some-advantages-for-children-of-working-mothers.html. Consulté le 11 août 2015.
- Ministère fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales, 2015.** « Social Security at a Glance 2015 ». Bonn. www.bmas.de/SharedDocs/Downloads/DE/PDF-Publikationen/a998-social-security-at-a-glance-total-summary.pdf?__blob=publicationFile. Consulté le 15 juin 2015.
- Ministère finlandais des Affaires sociales et de la Santé, 2009.** « Promoting Children's Welfare in the Nordic Countries ». *Our Schools/Our Selves*. Printemps. www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2009/04/Promoting%20Children's%20Welfare%20in%20the%20Nordic%20Countries.pdf. Consulté le 22 juin 2015.
- Mishel, L. et A. Davis, 2014.** « CEO Pay Continues to Rise as Typical Workers Are Paid Less ». Issue Brief 380. Economic Policy Institute, Washington, D.C.
- Mishkin, S., 2014.** « Saudi Arabia to Use edX Web Courses to Train Unemployed ». *Financial Times*, 15 juillet. www.ft.com/intl/cms/s/0/67fe0cb8-0c3d-11e4-943b-00144feabdc0.html. Consulté le 22 juillet 2015.
- Montenegro, C. et H. Patrinos, 2014.** « Comparable Estimates of Returns to Schooling around the World ». Document de travail de recherche sur les politiques 7020. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Mukherjee, S. et S. Nayyar, 2015.** « Aging and the Care Burden: Implications for Developed and Developing Countries ». Document de travail. PNUD-BRDH, New York.
- Munk, M.R. et R. Rückert, 2015.** « To Work or Not Shouldn't Be a Question ». *Science* 348(6233):470. <http://www.sciencemag.org/content/348/6233/470.full>. Consulté le 29 juin 2015.
- Nobel Media, 2015.** « 889 Nobel Laureates since 1901 ». www.nobelprize.org/nobel_prizes/. Consulté le 30 juin 2015.
- Norwegian Refugee Council and IDMC (Internal Displacement Monitoring Center), 2015.** *Global Estimates 2015: People Displaced by Disasters*. Geneva. www.internal-displacement.org/assets/library/Media/201507-globalEstimates-2015/20150713-global-estimates-2015-en-v1.pdf. Consulté le 31 juillet 2015.
- Nuzhat, N., 2015.** « Mobile Technology towards Human Development ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2007.** *Les délocalisations et l'emploi ; tendances et impacts*. Paris.
- , **2013a.** *Regards sur l'éducation 2013: Les indicateurs de l'OCDE*. Paris.
- , **2013b.** *Des compétences pour la vie ? Principaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*. Paris.
- , **2014.** *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*. Paris.
- , **2015a.** *La base de données de l'OCDE sur la famille*. Paris. <http://www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm>. Consulté le 23 juillet 2015.
- , **2015b.** *OCDE.Stat*. <http://stats.oecd.org>. Consulté le 2 juillet 2015.
- , **2015c.** « Équilibre travail-vie ». <http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/topics/equilibre-travail-vie/>. Consulté le 22 juillet 2015.
- OIT (Organisation internationale du travail), 2003a.** « Emploi et politique sociale dans les zones franches d'exportation ». GB.286/ESP/3. <http://www.ilo.org/public/french/standards/reIm/gb/docs/gb286/pdf/esp-3.pdf>. Commission de l'emploi et de la politique sociale, Genève.
- , **2003b.** « Up in Smoke: What Future for Tobacco Jobs? ». 18 septembre. www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/features/WCMS_071230/lang-en/index.htm. Consulté le 15 mai 2015.
- , **2008a.** *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent*. Genève. <http://www.ilo.org/wcmsp5/>

- groups/public/---dgreports/---exrel/documents/publication/wcms_172610.pdf. Consulté le 15 juin 2015
- , **2008b**. « Déclaration de l’OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable ». Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/genericdocument/wcms_371205.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- , **2009**. « Violence at Work in the European Union ». Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_108536.pdf. Consulté le 22 juillet 2015.
- , **2010a**. « Cinquième question à l’ordre du jour ; le VIH/sida et le monde du travail ; Rapport de la Commission du VIH/sida ». Compte rendu provisoire 13(Rev.), 99e session, Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_141774.pdf. Consulté le 2 juillet 2015.
- , **2010b**. « Recommandation 200 ; Recommandation concernant le VIH et le sida et le monde du travail adoptée par la Conférence à sa quatre-vingt-dix-neuvième session ». 17 juin, Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_142614.pdf. Consulté le 20 juin 2015.
- , **2011a**. « Croissance performante, emploi et travail décent en Afrique ; une nouvelle vision s’impose ». Genève.
- , **2011b**. L’égalité au travail ; Un objectif qui reste à atteindre ; Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l’OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_154781.pdf. Consulté le 1er juillet 2015.
- , **2012a**. Decent Work Indicators: Concepts and Definitions. 1ère édition. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms_229374.pdf. Consulté le 5 août 2015.
- , **2012b**. Tendances mondiales de l’emploi des jeunes 2012. Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_181090.pdf. Consulté le 9 juin 2015.
- , **2012c**. ILO Global Estimate of Forced Labour: Results and Methodology. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_182004.pdf. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2013a**. « Discrimination au travail fondée sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre ; résultats des études pilotes ». GB.319/LILS/INF/1. 319e session du conseil d’administration de la section des questions juridiques et des normes internationales du travail, 16–31 octobre, Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_222315.pdf. Consulté le 22 juillet 2015.
- , **2013b**. « Domestic Workers across the World: Global and Regional Statistics and the Extent of Legal Protection ». Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_173363.pdf. Consulté le 23 juillet 2015.
- , **2013c**. « Estimations et tendances mondiales du travail des enfants 2000-2012 ». Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_221883.pdf. Consulté le 1er juillet 2015.
- , **2013d**. Mesure des progrès dans la lutte contre le travail des enfants ; Estimations et tendances mondiales 2000-2012. Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---ipec/documents/publication/wcms_221515.pdf. Consulté le 6 juillet 2015.
- , **2013e**. Protecting Workplace Safety and Health in Difficult Economic Times: The Effect of the Financial Crisis and Economic Recession on Occupational Safety and Health. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---safework/documents/publication/wcms_214163.pdf. Consulté le 2 juillet 2015.
- , **2013f**. « Développement durable, travail décent et emplois verts ; Rapport V ». Conférence internationale du Travail, 102e session. Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_210492.pdf. Consulté le 3 juin 2015.
- , **2014a**. « Case Study: Better Work Vietnam Shows Path for Labour Law Reform ». Genève. http://betterwork.org/global/wp-content/uploads/ILO-Better-Work-Vietnam.LRWeb_.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- , **2014b**. Tendances mondiales de l’emploi 2014 ; Vers une reprise sans emplois ? Genève.
- , **2014c**. Base de données Indicateurs Clés du Marché du Travail. <http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/research-and-databases/kilm/lang--fr/index.htm>. Consulté le 20 juin 2015.
- , **2014d**. Base de données NORMLEX. www.ilo.org/dyn/normlex/fr/. Consultée le 20 juin 2015.
- , **2014e**. Profits et pauvreté ; la dimension économique du travail forcé. Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_243425.pdf. Consulté le 22 juillet 2015
- , **2014f**. « Social Protection for Older Persons: Key Policy Trends and Statistics ». Social Protection Policy Paper. Geneva.
- , **2014g**. World of Work Report 2014: Developing with Jobs. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_243961.pdf. Consulté le 6 août 2015.
- , **2014h**. World Social Protection Report 2014/15: Building Economic Recovery, Inclusive Development and Social Justice. Genève.
- , **2015a**. 1. What Is A National Employment Policy? National Employment Policies: A Guide for Workers’ Organization. Genève.
- , **2015b**. Global Wage Report 2014/15: Wages and Income Inequality. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_324678.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- , **2015c**. « L’OIT adopte une norme du travail historique pour lutter contre l’économie informelle ». 12 juin. http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/104/media-centre/news/WCMS_375638/lang--fr/index.htm. Consulté le 12 juin 2015.
- , **2015d**. Bases de données de l’OIT sur le secteur de la protection sociale. www.ilo.org/protection/information-resources/databases. Consulté le 15 mai 2015.
- , **2015e**. Indicateurs Clés du Marché du Travail. 8e édition. Genève. <http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/research-and-databases/kilm/lang--fr/index.htm>. Consulté le 18 mai 2015.
- , **2015f**. « Mining: A Hazardous Work ». www.ilo.org/safework/areasofwork/hazardous-work/WCMS_124598/lang--en/index.htm. Consulté le 2 juillet 2015.
- , **2015g**. « Introduction et sujets des statistiques du travail ». <http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics-overview-and-topics/lang--fr/index.htm>. Consulté le 15 mai 2015.
- , **2015h**. World Employment and Social Outlook: The Changing Nature of Jobs. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_368626.pdf. Consulté le 6 juillet 2015.
- , **2015i**. World Employment and Social Outlook: Trends 2015. Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_337069.pdf. Consulté le 6 juillet 2015.
- , **2015j**. Base de données ILOSTAT. www.ilo.org/ilostat. Consulté le 30 mars 2015.
- OITT (Organisation internationale du travail), CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies) et OMC (Organisation mondiale du commerce), 2012**. « Macroeconomic Growth, Inclusive Growth and Employment ». Document de réflexion thématique. Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l’après-2015. New York. http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/Think%20Pieces/12_macro_economics.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- OMI (Organisation maritime internationale), 2009**. « Convention internationale de Hong Kong pour le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires ». <http://www.imo.org/fr/About/Conventions/ListOfConventions/Pages/The-Hong-Kong-International-Convention-for-the-Safe-and-Environmentally-Sound-Recycling-of-Ships.aspx>. Consulté le 17 juin 2015.
- OMM (Organisation météorologique mondiale), 2014**. The Impact of Climate Change: Migration and Cities in South America. Geneva. www.wmo.int/bulletin/en/content/impact-climate-change-migration-and-cities-south-america. Consulté le 12 mai 2015.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), 2015**. Base de données statistiques. <http://www.wipo.int/ipstats/fr/>. Consulté le 3 juin 2015.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2003**. « Climate Change and Human Health: Risks and Responses ». www.who.int/globalchange/summary/en/. Consulté le 18 juin 2015.
- , **2005**. « Convention-cadre de l’OMS pour la lutte anti-tabac ». <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42812/1/9242591017.pdf>. Consulté le 12 juin 2015.
- , **2013**. Global and Regional Estimates of Violence against Women. Genève. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/85239/1/9789241564625_eng.pdf. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2014**. « Health Workforce 2030: Towards a Global Strategy on Human Resources for Health ». Document de synthèse des groupes de travail thématiques de l’Alliance mondiale pour les personnels de santé. Genève.

- www.who.int/workforcealliance/media/news/2014/public_consultations_GHWA_Synthesis_Paper_Towards_GSHRH_21Jan15.pdf. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2015a**. « Pollution de l'air à l'intérieur des habitations et la santé ». Aide-mémoire n° 292. Genève. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs292/fr/>. Consulté le 8 juillet 2015.
- , **2015b**. « Maladies non transmissibles ». Aide-mémoire. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs355/fr/>. Consulté le 8 juillet 2015.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé) et Banque mondiale, 2011**. World Report on Disability. Genève. www.who.int/disabilities/world_report/2011/report.pdf. Consulté le 30 juin 2015.
- ONU (Organisation des Nations Unies), 2000a**. « Résolution 1325 (2000) ». S/RES/1325, 31 octobre. [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1325\(2000\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1325(2000)). Consulté le 29 juin 2015.
- , **2000b**. « Résolution du Millénaire ». Résolution 55/2 adoptée par l'Assemblée générale, 8 septembre, New York. www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm. Consulté le 16 juin 2015.
- , **2012a**. « Education and Skills for Inclusive Sustainable Development beyond 2015 ». Document de réflexion thématique. Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015. New York. www.un.org/millenniumgoals/pdf/Think%20Pieces/4_education.pdf. Consulté le 1er juillet 2015.
- , **2012b**. « L'avenir que nous voulons ». Résolution 66/288 adoptée par l'Assemblée générale, 27 juillet. New York. http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=F. Consulté le 1er juillet 2015.
- , **2014**. A World That Counts: Mobilising the Data Revolution for Sustainable Development. New York. <http://www.undatarevolution.org/report/>. Consulté le 25 juin 2015.
- , **2015a**. « Achieving Sustainable Development through Employment Creation and Decent Work for All ». Note de synthèse. New York. www.un.org/en/africa/osaa/pdf/events/20150330/background.pdf. Consulté le 25 juin 2015.
- , **2015b**. Objectifs du Millénaire pour le développement ; Rapport 2015. New York. http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf. Consulté le 30 juillet 2015.
- , **2015c**. « Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development ». New York.
- ONU (Organisation des Nations Unies), Banque mondiale, Union européenne et Banque africaine de développement, 2015**. Recovering from the Ebola Crisis. Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-/dgreports/-/dcomm/-/publ/documents/publication/wcms_359364.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), 2012**. Global Report on Trafficking in Persons 2012. Vienne. www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/Trafficking_in_Persons_2012_web.pdf. Consulté le 6 août 2015.
- ONU Femmes, 2012a**. Estimating the Costs of Domestic Violence against Women in Viet Nam. Hanoi. <http://www2.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2013/2/costing-study-vietnam%20pdf.pdf?v=1&d=20141013T122752>. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2012b**. « Participation des femmes aux négociations de paix ; Présence et influence ». In Recueil d'informations d'ONU Femmes consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité. New York.
- , **2014**. « Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles ; quelques faits et chiffres ». <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2015**. Progress of the World's Women 2015-2016: Transforming Economies, Realizing Rights. New York. http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), 2012**. Le VIH et le commerce du sexe ; Note d'orientation de l'ONUSIDA. Genève. https://www.unodc.org/documents/hiv-aids/publications/JC1696_UNAIDS_GuidanceNote_HIVandSex-Workers_French.pdf. Consulté le 2 juillet 2015.
- , **2015**. How AIDS Changed Everything—MDG6: 15 Years, 15 Lessons of Hope from the AIDS Response. Genève. www.unaids.org/en/resources/documents/2015/MDG6_15years-15lessonsfromtheAIDSresponse. Consulté le 28 mai 2015.
- Ortiz, I. et M. Cummins, 2012**. « When the Global Crisis and Youth Bulge Collide ». Document de travail sur la politique économique et sociale. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- Oxfam, 2015**. « Insatiable richesse ; toujours plus pour ceux qui ont déjà tout ». Rapport thématique. Oxford, Royaume-Uni. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/ib-wealth-having-all-wanting-more-190115-fr.pdf. Consulté le 10 juillet 2015.
- PAM (World Food Programme), 2015**. « Senegal: Building Sustainable School Meal Programmes ». 6 mai. www.wfp.org/stories/cash-vouchers-changing-students-lives-senegal. Consulté le 2 juin 2015.
- Patnaik, A., 2015**. « Reserving Time for Daddy: The Short and Long-Run Consequences of Fathers Quotas ». Cornell University, Ithaca, NY. <http://ssrn.com/abstract=2475970>. Consulté le 18 juin 2015.
- Pearlin, L.I., S. Schieman, E.M. Fazio et S.C. Meersman, 2005**. « Stress, Health, and the Life Course: Some Conceptual Perspectives ». Journal of Health and Social Behavior 46(2): 205–19.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 1994**. Rapport sur le développement humain 1994. New York.
- , **1995**. Rapport sur le développement humain 1995. New York.
- , **2011**. Rapport sur le développement humain 2011 ; Durabilité et équité ; Un meilleur avenir pour tous. New York.
- , **2012a**. Rapport sur le développement humain en Afrique 2012 ; vers une sécurité alimentaire durable. New York. http://www.unpd.org/content/dam/undp/documents/hdr_co_documents/fr/rapports/regional/afrique/AfriqueHDR_FR.pdf. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2012b**. Malaysia National Human Development Report 2012. Kuala Lumpur.
- , **2012c**. Somalia National Human Development Report: Empowering Youth for Peace and Development. Nairobi. http://hdr.undp.org/sites/default/files/reports/242/somalia_report_2012.pdf. Consulté le 31 juillet 2015.
- , **2012d**. National Human Development Report: Tajikistan: Institutions and Development. Dushanbe.
- , **2013a**. Accélérer les progrès, pérenniser les résultats. New York.
- , **2013b**. Humanity Divided: Confronting Inequality in Developing Countries. New York. www.undp.org/content/dam/undp/library/Poverty%20Reduction/Inclusive%20development/Humanity%20Divided/HumanityDivided_Full-Report.pdf. Consulté le 25 juin 2015.
- , **2013c**. National Human Development Report 2013: People Are the Real Wealth of the Country: How Rich Is Montenegro? Podgorica. http://www.me.undp.org/content/montenegro/en/home/library/human_development/NHDR2013/. Consulté le 8 juin 2015.
- , **2013d**. « Self-Employment Success Stories ». Republic of Macedonia, Employment Service Agency, Podgorica. http://www.mk.undp.org/content/dam/the_former_yugoslav_republic_of_macedonia/docs/SuccessStories_fullPreview.pdf. Consulté le 8 juin 2015.
- , **2014a**. « How the Private Sector Develops Skills Lessons from Turkey ». Istanbul International Center for Private Sector in Development, Ankara.
- , **2014b**. Rapport sur le développement humain 2014 ; Pérenniser le progrès humain ; Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience. New York. <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>. Consulté le 16 juillet 2015.
- , **2014c**. National Human Development Report 2014: Good Corporate Citizens: Public and Private Goals Aligned for Human Development. Chisinau. http://hdr.undp.org/sites/default/files/engleza_final.pdf. Consulté le 21 juillet 2015.
- , **2014d**. Nepal Human Development Report 2014. Katmandou. http://hdr.undp.org/sites/default/files/nepal_nhdr_2014-final.pdf. Consulté le 21 juillet 2015.
- , **2014e**. Roma Poverty from a Human Development Perspective. New York. <http://www.eurasia.undp.org/content/dam/rbec/docs/roma%20poverty%20from%20a%20human%20development%20perspective.pdf>. Consulté le 31 juillet 2015.
- , **2015a**. National Human Development Report 2014: Ethiopia: Accelerating Inclusive Growth for Sustainable Human Development in Ethiopia. <http://hdr.undp.org/sites/default/files/nhdr2015-ethiopia-en.pdf>. Consulté le 7 juillet 2015.
- , **2015b**. « Integrated Results and Resources Framework ». Annexe II du rapport de l'Administratrice sur le plan stratégique ; activités et résultats pour 2014. Présenté en session annuelle, juin. www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Executive%20Board/2015/Annual-session/English/dp2015-11_Annexes%20II%20and%20III.docx. Consulté le 16 octobre 2015.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), OIT (Organisation internationale du travail), OIE (Organisation internationale des employeurs) et CSI (Confédération syndicale internationale), 2008**. Emplois verts ; Pour un travail décent dans un monde durable à faibles émissions de

- carbone. Nairobi. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---webdev/documents/publication/wcms_098488.pdf. Consulté le 18 mai 2015.
- Pollin, R., 2015.** *Greening the Global Economy*. Cambridge, MA ; MIT Press.
- Pooler, M., 2014.** « Crowdworkers Team Up on Pay and Practices ». *Financial Times*, 3 novembre.
- Poschen, P., 2015.** *Decent Work, Green Jobs and the Sustainable Economy*. Geneva: Organisation internationale du travail. www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_373209/lang-en/index.htm. Consulté le 1er juin 2015.
- Prada, M.F., G. Rucci et S.S. Urzúa, 2015.** « The Effects of Mandated Child Care on Female Wages in Chile ». Document de travail n° 21080. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. www.nber.org/papers/w21080.pdf. Consulté le 29 juin 2015.
- Pratap, S., I. Lobato et A. Somuano, 2003.** « Debt Composition and Balance Sheet Effects of Exchange Rate Volatility in Mexico: A Firm Level Analysis ». *Emerging Markets Review* 4(4): 450–71.
- Qiang C., S. Kuek, A. Dymond et S. Esselaar, 2011.** « Mobile Applications for Agriculture and Rural Development ». Banque mondiale, Washington, D.C. http://siteresources.worldbank.org/INFORMATIONANDCOMMUNICATIONANDTECHNOLOGIES/Resources/MobileApplications_for_ARL.pdf. Consulté le 4 juin 2015.
- Raghuram, P., 2001.** « Caste and Gender in the Organisation of Paid Domestic Work in India ». *Work, Employment & Society* 15(3): 607–17.
- Rakkee, T. et S.K. Sasikumar, 2012.** *Migration of Women Workers from South Asia to the Gulf*. New Delhi: V.V. Giri National Labour Institute et ONU-Femmes. http://www.ucis.pitt.edu/global/sites/www.ucis.pitt.edu/global/files/migration_women_southasia_gulf.pdf. Consulté le 24 juillet 2015.
- Rodrik, D., 2015a.** « Premature Deindustrialization ». Document de travail n° 20935. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- , 2015b. « Work and Human Development in a De-industrializing World ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- Rosengren, E., 2013.** « Should Full Employment Be a Mandate for Central Banks? » Allocution à la 57e Conférence économique de la Federal Reserve Bank sur le thème « Fulfilling the Full Employment Mandate – Monetary Policy & The Labor Market », 12 avril, Boston, MA.
- Ryder, G., 2015.** « Labor in the Age of Robots ». Project Syndicate, 22 janvier. www.project-syndicate.org/commentary/labor-in-the-age-of-robots-by-guy-ryder-2015-01. Consulté le 15 juin 2015.
- Salamon, L.M., S.W. Sokolowski et M.A. Haddock, 2011.** « Measuring the Economic Value of Volunteer Work Globally: Concepts, Estimates and a Roadmap to the Future ». *Annals of Public and Cooperative Economics* 82(3): 217–52. <http://ccss.jhu.edu/wp-content/uploads/downloads/2011/10/Annals-Septmeber-2011.pdf>. Consulté le 1er juillet 2015.
- Salazar-Xirinachs, J., 2015.** « Trends and Disruptions and Their Implication for the Future of Jobs ». *World Economic Forum, International Business Council*, Genève.
- Sayer, L.C., 2015.** « The Complexities of Interpreting Changing Household Patterns ». *Council on Contemporary Families*, 7 mai. <https://contemporaryfamilies.org/complexities-brief-report/>. Consulté le 29 juin 2015.
- Schifferes, S., 2002.** « Racism at Work: Workers Feel the Effects of Prejudice ». BBC. http://news.bbc.co.uk/1/hi/english/static/in_depth/uk/2002/race/racism_at_work.stm. Consulté le 1er juillet 2015.
- Schrank, W., 2003.** « Introduction à la question des subventions aux pêches ». Document technique sur les pêches n° 437. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome. <http://www.fao.org/3/a-y4647f.pdf>. Consulté le 10 juin 2015.
- Scott, J., 2008.** « SLIDES: Threats to Biological Diversity: Global, Continental, Local ». Intervention à la Conférence d'été « Shifting Baselines and New Meridians: Water, Resources, Landscapes, and the Transformation of the American West », 4–6 juin, Boulder, CO. <http://scholar.law.colorado.edu/water-resources-and-transformation-of-American-West/15/>. Consulté le 10 juin 2015.
- Seckan, B., 2013.** « Workplace Violence in America: Frequency and Effects ». *Journalist's Resources*, 12 mai. <http://journalistsresource.org/studies/economics/workers/workplace-violence-america-frequency-effects>. Consulté le 22 juillet 2015.
- Selim, N., 2013.** « Innovative Approaches to Job Creation ». Note d'information pour le rapport sur le développement dans le monde 2013. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Shannon, K., S.Z. Strathdee, S.M. Goldenberg, P. Duff, P. Mwangi, M. Rusakova et al., 2015.** « Global Epidemiology of HIV among Female Sex Workers: Influence of Structural Determinants ». *Lancet* 385(9962): 55–71. [http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(14\)60931-4/abstract](http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(14)60931-4/abstract). Consulté le 2 juillet 2015.
- Scheil-Adlung, X., 2015.** « Long-term Care Protection for Older Persons: A Review of Coverage Deficits in 46 Countries ». Document de travail n° 50 de la série ESS de l'Organisation internationale du travail. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_407620.pdf. Consulté le 8 octobre 2015.
- Shi, L., 2008.** « Rural Migrant Workers in China: Scenario, Challenges and Public Policy ». Document de travail n° 89. Organisation internationale du travail, Département de l'intégration des politiques et des statistiques, Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---integration/documents/publication/wcms_097744.pdf. Consulté le 6 août 2015.
- Siemens AG, 2015.** « Fact Sheet: Amberg Electronics Plant ». Munich, Allemagne. <http://www.siemens.com/press/pool/de/events/2015/corporate/2015-02-amberg/factsheet-amberg-en.pdf>. Consulté le 3 juin 2015.
- Singer, S., J.E. Amorós et D. Moska Arreola, 2015.** *Global Entrepreneurship Monitor: 2014 Global Report*. Londres: Global Entrepreneurship Research Association. www.gemconsortium.org/report. Consulté le 18 juin 2015.
- Skarhed, A., 2010.** « Förbud mot köp av sexuell tjänst En utvärdering 1999–2008 ». *Gouvernement de Suède*, Stockholm.
- Skidelsky, R., 2015.** « Minimum Wage or Living Income » *Project Syndicate*, 16 juillet. www.project-syndicate.org/commentary/
- basic-income-tax-subsidies-minimum-wage-by-robert-skidelsky-2015-07. Consulté le 20 juillet 2015.
- Smale, A. et C. C. Miller, 2015.** « Germany Sets Gender Quota in Boardrooms ». *New York Times*, 6 mars.
- Smeaton, D., K. Ray et G. Knight, 2014.** « Costs and Benefits to Business of Adopting Work Life Balance Working Practices: A Literature Review ». *Ministère britannique de l'Entreprise, de l'Innovation et des Compétences*, Londres. <http://www.psi.org.uk/images/uploads/bis-14-903-costs-and-benefits-to-business-of-adopting-work-life-balance-working-practices-a-literature-review.pdf>. Consulté le 4 septembre 2015.
- Soares, S., 2012.** « Bolsa Família, Its Design, Its Impacts and Possibilities for the Future ». Document de travail 89. *Centre international de politiques pour une croissance inclusive*, Brasilia.
- Social Tech Guide, 2015.** « Project Details: 3D Hubs ». <http://socialtech.org.uk/projects/3d-hubs/>. Consulté le 4 juin 2015.
- Statista, 2014.** « Statistics and Facts on Internet Usage in India ». www.statista.com/topics/2157/internet-usage-in-india/. Consulté le 2 juin 2015.
- , 2015. « Distribution of Internet Users in China from December 2012 to December 2014, by Gender ». www.statista.com/statistics/265148/percentage-of-internet-users-in-china-by-gender/. Consulté le 25 juin 2015.
- Steffen, W., K. Richardson, J. Rockström, S. Cornell, I. Fetzer, E. Bennett et al., 2015.** « Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet ». *Science* 347(6223). www.sciencemag.org/content/347/6223/1259855.abstract. Consulté le 26 mai 2015.
- Stevens, G., 2012.** « Women in Architecture 1: First Thoughts ». *Blog Architectural Blatherations*. www.archsoc.com/kcas/ArchWomen.html. Consulté le 16 avril 2012.
- Stewart, F., 2015.** « Employment in Conflict and Post-Conflict Situations ». Document de réflexion pour le rapport sur le développement humain 2015. PNUD–BRDH, New York.
- Stiglitz, J., 2015.** *The Great Divide*. New York: W.W. Norton and Company.
- Stockhammer, E., 2013.** « Why Have Wage Shares Fallen? A Panel Analysis of the Determinants of Functional Income Distribution. Série Conditions de travail et d'emploi n° 35. *Organisation internationale du travail*, Genève.
- Strietska-Iliina, O., C. Hofmann, M. Durán Haro et S. Jeon, 2011.** *Des compétences pour des emplois verts ; un aperçu à l'échelle mondiale*. *Organisation Internationale du travail*, Genève. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_164628.pdf. Consulté le 28 mai 2015.
- Suhoy T., 2009.** « Query Indices and a 2008 Downturn: Israeli Data ». Document de discussion 2009.06. *Bank of Israel*, Jérusalem. www.bankisrael.gov.il/deptdata/mehkar/papers/dp0906e.pdf. Consulté le 5 juin 2015.
- Surowiecki, J., 2008.** « The Open Secret of Success ». *New Yorker*, 12 mai.
- Suwala, W., 2010.** « Lessons Learned from the Restructuring of Poland's Coal-mining Industry ». *International Institute for Sustainable Development*, Winnipeg, Canada.
- Swanson, B. et K. Davis, 2014.** « Status of Agricultural Extension and Rural Advisory Services Worldwide ».

- Forum mondial pour le conseil rural, Lindau, Suisse. www.g-fras.org/images/wwwes/GFRAS-Status_of_Rural_Advisory_Services_Worldwide.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- Tal, B., 2015.** « Canadian Employment Quality Index: Employment Quality—Trending Down ». Canadian Imperial Bank of Commerce. Toronto, Canada. http://research.cibcwm.com/economic_public/download/eqi_20150305.pdf. Consulté le 1er juillet 2015.
- Tate, R., 2013.** « Google Couldn't Kill 20 Percent Time Even If It Wanted To ». *Wired*, 21 août. www.wired.com/2013/08/20-percent-time-will-never-die/. Consulté le 3 juin 2015.
- Tcherneva, P., 2014.** « The Social Enterprise Model for a Job Guarantee in the United States ». Policy Note Archive 2014/1. Levy Economics Institute of Bard College, Annandale-on-Hudson, New York.
- Timmer, M.P., G.J. de Vries et K. de Vries, 2014a.** « Patterns of Structural Change in Developing Countries ». Mémoire de recherche n° 149. Groningen Growth and Development Centre, Groningen, Pays-Bas.
- Timmer, M.P., A.A. Erumban, B. Los, R. Stehrer et G.J. de Vries, 2014b.** « Slicing Up Global Value Chains ». *Journal of Economic Perspectives* 28(2): 99–118.
- The Economist, 2014a.** « Arrested Development ». 4 octobre. <http://www.economist.com/news/special-report/21621158-model-development-through-industrialisation-its-way-out-arrested-development>. Consulté le 1er juillet 2015.
- , **2014b.** « Why Swedish Men Take So Much Paternity Leave ». 22 juin. <http://www.economist.com/blogs/economist-explains/2014/07/economist-explains-15>. Consulté le 22 juin 2015.
- , **2015a.** « Black Moods ». 6 juin. <http://www.economist.com/news/business/21653622-coals-woes-are-spreading-it-still-has-its-fans-black-moods>. Consulté le 15 juin 2015.
- , **2015b.** « Made to Measure ». 30 mai. <http://www.economist.com/news/technology-quarterly/21651925-robotic-sewing-machine-could-throw-garment-workers-low-cost-countries-out>. Consulté le 15 juin 2015.
- , **2015c.** « Parenting and Work: A Father's Place ». 14 mai. <http://www.economist.com/news/international/21651203-men-have-long-been-discouraged-playing-equal-role-home-last-starting>. Consulté le 23 juillet 2015.
- The Japan Times, 2015.** « Seniors Grow to 26% of Population as Japan Shrinks for Fourth Year Straight ». 17 avril. www.japantimes.co.jp/news/2015/04/17/national/seniors-grow-26-population-japan-shrinks-fourth-year-straight/. Consulté le 23 juillet 2015.
- The Pregnancy Test, 2014.** « Ending Discrimination at Work for New Mothers ». Trade Union Congress, Londres. www.tuc.org.uk/sites/default/files/pregnancytestreport.pdf. Consulté le 29 juin 2015.
- Tokman, V., 2010.** « Domestic Workers in Latin America: Statistics for new policies ». Document de travail (Statistiques) n° 17. Women in Informal Employment Globalizing and Organizing, Cambridge, MA. http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Tokman_WIEGO_WP17.pdf. Consulté le 30 juin 2015.
- TWC2 (Transient Workers Count Too), 2011.** « Fact Sheet: Foreign Domestic Workers in Singapore (Basic Statistics) ». <https://twc2.org.sg/2011/11/16/fact-sheet-foreign-domestic-workers-in-singapore-basic-statistics/>. Consulté le 30 juin 2015.
- UIP (Union interparlementaire), 2015.** Femmes en politique ; 2015. New York. http://www.ipu.org/pdf/publications/wmnm15_fr.pdf. Consulté le 26 mai 2015.
- UIT (Union internationale des télécommunications), 2013.** « ICT Facts and Figures: The World in 2013 ». Genève.
- , **2015.** « ICT Facts and Figures: The World in 2015 ». Genève. www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/ICTFactsFigures2015.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- UK Cabinet Office, 2013.** « Subjective Wellbeing and Employment: Analysis of the Annual Population Survey (APS) Wellbeing Data, Apr-Oct 2011 ». Londres. www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/225510/subjective_wellbeing_employment.pdf. Consulté le 6 août 2015.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2013.** « L'alphabétisation pour tous est un objectif difficile à atteindre d'après de nouvelles données de l'UNESCO ». Services de presse de l'UNESCO, 5 septembre. www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/literacy_for_all_remains_an_elusive_goal_new_unesco_data_shows/#.VawSjflVikp. Consulté le 20 mai 2015.
- , **2013b.** « UNESCO ; La moitié des enfants non scolarisés vit dans des pays touchés par des conflits ». Services de presse de l'UNESCO, 11 juillet. www.unesco.org/new/fr/media-services/single-view/news/unesco_half_of_all_out_of_school_children_live_in_conflict_affected_countries/#.Vlm9QIRmKj4. Consulté le 20 mai 2015.
- , **2014.** Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/4 ; Enseigner et apprendre ; atteindre la qualité pour tous. Paris. <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002261/226157f.pdf>. Consulté le 17 juin 2015.
- , **2015.** « A Complex Formula: Girls and Women in Science, Technology, Engineering and Mathematics in Asia ». Bangkok. <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002315/231519e.pdf>. Consulté le 17 juin 2015.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2013.** Rapport sur l'économie créative ; édition spéciale 2013 ; Élargir les voies du développement local. Paris.
- UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population) et HelpAge International, 2012.** Ageing in the Twenty-First Century: A Celebration and a Challenge. New York et Londres. www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Ageing%20report.pdf. Consulté le 11 août 2015.
- UN Global Pulse, 2013.** « Big Data for Development: A Primer ». www.unglobalpulse.org/sites/default/files/Primer%202013_FINAL%20FOR%20PRINT.pdf. Consulté le 20 juin 2015.
- United States Equal Employment Opportunity Commission, 2014.** « Charge Statistics. FY 1997 through FY 2014 ». <http://eeoc.gov/eeoc/statistics/enforcement/charges.cfm>. Consulté le 1er juillet 2015.
- United Workers Congress. n.d.** « Domestic Workers ». www.unitedworkerscongress.org/domestic-workers.html. Consulté le 30 juin 2015.
- USAID (United States Agency for International Development), 2013.** USAID Mekong ARCC Climate Change Impact and Adaptation Study for the Lower Mekong Basin: Main Report. Bangkok ; Regional Development Mission for Asia. http://mekongarcc.net/sites/default/files/mekong_arcc_main_report_printed_-_final.pdf. Consulté le 15 juin 2015.
- USPTO (United States Patent and Trademark Office), 2015.** Base de données statistique. www.uspto.gov/learning-and-resources/statistics. Consultée le 9 juin 2015.
- Uthoff, A., 2015.** « Reforma al Sistema de Pensiones Chileno ». Serie Financiamiento para el Desarrollo 240. http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/5221/S1100849_es.pdf?sequence=1. Consulté le 23 janvier 2015.
- Vanek, J., M.A. Chen, F. Carré, J. Heintz et R. Hussmanns, 2014.** « Statistics on the Informal Economy: Definitions, Regional Estimates and Challenges ». Document de travail (Statistiques) n° 2. Women in Informal Employment Globalizing and Organizing, Cambridge, MA. <http://wiego.org/sites/wiego.org/files/publications/files/Vanek-Statistics-WIEGO-WP2.pdf>. Consulté le 29 juin 2015.
- Villena, M.G., R. Sanchez et E. Rojas, 2011.** « Unintended Consequences of Childcare Regulation in Chile: Evidence from a Regression Discontinuity Design ». Munich Personal RePEc Archive. http://mpra.ub.uni-muenchen.de/62096/1/MPRA_paper_62096.pdf. Consulté le 29 juin 2015.
- Vissa, B., 2015.** « Entrepreneurial Skills for Social Good ». FT Wealth, 5 juillet 2015.
- Vodopivec, M. et N. Arunatilake, 2008.** « Population Ageing and the Labor Market: The Case of Sri Lanka ». Protection sociale, document de discussion n° 821. Banque mondiale, Washington, D.C. <http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/SP-Discussion-papers/Labor-Market-DP/0821.pdf>. Consulté le 5 août 2015.
- Volontaires des Nations Unies, 2011.** Rapport sur la situation du volontariat dans le monde ; valeurs universelles pour le bien-être mondial. New York ; Programme des Nations Unies pour le développement. http://www.unv.org/fileadmin/docdb/pdf/2011/SWVR/French/SWVR2011_%5BFre%5D_full.pdf. Consulté le 20 juillet 2015.
- , **2014.** « Service Volontariat en Ligne du programme des Volontaires des Nations Unies ». www.onlinevolunteering.org/fr/vol/about/index.html. Consulté le 20 juillet 2015.
- Walk Free Foundation, 2015.** The Global Slavery Index 2014. Dalkeith, Australie. http://d3mj66ag90b5fy.cloudfront.net/wp-content/uploads/2014/11/Globa_Slavery_Index_2014_final_lowres.pdf. Consulté le 18 juin 2015.
- Walker, R., 2013.** « The Transitional Costs of Sectoral Reallocation: Evidence from the Clean Air Act and the Workforce ». *Quarterly Journal of Economics* 128(4): 1787–1835.

- Warhurst, C., F. Carré, P. Findlay et C. Tilly, 2012.** *Are Bad Jobs Inevitable?* Basingstoke, UK ; Palgrave Macmillan.
- WEF (Forum économique mondial), 2012a.** « The Future of Manufacturing: Opportunities to Drive Economic Growth ». Genève. http://www3.weforum.org/docs/WEF_MOB_FutureManufacturing_Report_2012.pdf. Consulté le 6 juillet 2015.
- , **2012b.** *The Global Competitiveness Report 2012* 2013. Genève.
- , **2014.** *Global Gender Gap Report 2014*. Genève. <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2014/>. Consulté le 4 juin 2015.
- , **2015.** *Global Risks 2015, 10th Edition*. Genève. www.weforum.org/risks. Consulté le 20 juillet 2015.
- West, P., J. Gerber, P. Engstrom, N. Mueller, K. Brauman, K. Carlson et al., 2014.** « Leverage Points for Improving Global Food Security and the Environment ». *Science* 345: 325–28.
- WIEGO (Women in Informal Employment Globalizing and Organizing) et OIT (Organisation internationale du travail), 2013.** *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture*. 2e édition. Cambridge, MA, et Genève. www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_234413.pdf. Consulté le 29 juin 2014.
- Wikipédia, 2015.** « Wikipédia:À propos ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:À_propos. Consulté le 2 juin 2015.
- Wilson, R.A., 2010.** *Skills Supply and Demand in Europe: Medium-term Forecast up to 2020*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.
- WIOD (World Input-Output Database), 2014.** *World Input-Output Database*. www.wiod.org/new_site/data.htm. Consulté le 26 juin 2015.
- WomenWatch, 2009.** « Fact Sheet: Women, Gender Equality and Climate Change ». www.un.org/womenwatch/feature/climate_change/. Consulté le 16 octobre 2015.
- World Values Survey, 2014.** *Wave 6*. www.worldvaluessurvey.org/wvs.jsp. Consulté le 12 juin 2015.
- WRI (World Resources Institute), 2014.** *Creating a Sustainable Food Future*. Washington, D.C. www.wri.org/sites/default/files/wri13_report_4c_wrr_online.pdf. Consulté le 20 juin 2015.
- Wyne, J., 2014.** « The Next Step: Breaking Barriers to Scale for MENA's Entrepreneurs ». Wamda Research Lab, Beirut.
- Yang, S. et L. Zheng, 2011.** « The Paradox of Decoupling: A Study of Flexible Work Programs and Workers' Productivity ». *Social Science Research* 40(1): 299–311. www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0049089X10000761. Consulté le 29 juin 2015.
- Yishay, A. et A. Mobarak, 2014.** « Social Learning and Communication ». Document de travail n° 20139. National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. www.nber.org/papers/w20139. Consulté le 18 mai 2015.
- Yunus, M., 2009.** *Creating a World without Poverty: Social Business and the Future of Capitalism*. New York: Public Affairs.
- Zabriskie, R.B. et B.P. McCormick, 2001.** « The Influences of Family Leisure Patterns on Perceptions of Family Functioning ». *Family Relations* 50(3): 281–89.
- Zepeda, E., S. McDonald, M. Panda et G. Kumar, 2013** **Employing India.** *Guaranteeing Jobs for the Rural Poor*. Washington, D.C: Carnegie Endowment for International Peace.
- Zufiria, P., D. Pastor-Escuredo, L. Úbeda-Medina, M. Hernández-Medina, I. Barriales-Valbuena, A. Morales et al., 2015.** « Mobility Profiles and Calendars for Food Security and Livelihoods Analysis ». *Actes du Challenge D4D, Netmob 2015*. www.unglobalpulse.org/sites/default/files/UNGP%20Case%20Study_D4D%20Mobility_2015.pdf. Consulté le 15 juillet 2015.

Annexe statistique

Guide de lecture	207
-------------------------	------------

Tableaux statistiques

Les indices de développement humain

1	L'indice de développement humain et ses composants	212
2	L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2014	216
3	L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	220
4	L'indice de développement de genre	224
5	L'indice d'inégalité de genre	228
6	L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement	232
7	L'indice de pauvreté multidimensionnelle : évolution temporelle	234

Indicateurs de développement humain

8	Tendances démographiques	238
9	Santé	242
10	Niveaux d'instruction	246
11	Revenu national et composition des ressources	250
12	Viabilité environnementale	254
13	Travail et emploi	258
14	Sécurité humaine	262
15	Intégration internationale	266
16	Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être	270

Régions	274
----------------	------------

Références statistiques	275
--------------------------------	------------

Guide de lecture

Les 16 tableaux statistiques de la présente annexe et ceux des chapitres 2, 4 et 6 donnent une vue d'ensemble des principaux aspects du développement humain. Les sept premiers présentent les indices composites du développement humain et leurs composants, estimés par le Bureau du rapport sur le développement humain (BRDH). Les tableaux suivants sont consacrés à divers autres indicateurs en rapport avec le développement humain.

Sauf indication contraire dans les notes, les tableaux reposent sur les données dont disposait le BRDH au 15 avril 2015. Les indices et indicateurs, les fiches techniques sur le calcul des indices composites et les sources d'information supplémentaires peuvent tous être consultés en ligne sur <http://hdr.undp.org/fr/data>.

Les pays et territoires sont classés selon leur indice de développement humain (IDH) 2014. Une analyse de fiabilité ayant révélé que les différences d'IDH ne sont pas statistiquement significatives à la quatrième décimale pour la plupart des pays, ceux dont l'IDH a une valeur égale à la troisième décimale sont classés au même rang.

Sources et définitions

Sauf indication contraire, les calculs du BRDH reposent sur des données fournies par des organismes internationaux investis du mandat et dotés des ressources et de l'expertise nécessaires à la collecte de données nationales sur certains indicateurs.

Chaque tableau est suivi des définitions des indicateurs et d'une indication des sources originales des données. Les références complètes sont répertoriées dans la section *Références statistiques*.

Revenu national brut par habitant en parité de pouvoir d'achat

Pour comparer les niveaux de vie entre les pays en fonction des revenus, l'élément « revenu » de l'IDH repose sur le revenu national brut (RNB) par habitant, converti au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour éliminer les différences d'indices de prix.

L'enquête du Programme de comparaison internationale (PCI) est la plus grande initiative statistique au monde à établir des indices de prix internationalement comparables, des données économiques agrégées en valeurs réelles et des estimations de PPA. Les IDH 2014 sont calculés à partir des estimations issues d'enquêtes menées par le PCI en 2011 et couvrant 190 pays.

Mises à jour méthodologiques

Le rapport 2015 reprend tous les indices composites du développement humain, à savoir l'IDH, l'indice de

développement humain ajusté aux inégalités, l'indice de développement de genre, l'indice d'inégalité de genre et l'indice de pauvreté multidimensionnelle. La méthodologie suivie pour calculer ces indices est la même que pour le rapport 2014. Consulter les *Fiches techniques n° 1 à 5* sur <http://hdr.undp.org> pour en savoir plus.

Comparaisons temporelles et entre les éditions du rapport

Du fait que les organismes nationaux et internationaux améliorent en permanence leurs statistiques, les données présentées dans ce rapport, y compris les valeurs de l'IDH et les classements, ne peuvent être comparées à celles publiées dans les éditions précédentes. À des fins de comparaison, le tableau 2 présente l'évolution de l'IDH entre les années et les pays à partir de données cohérentes.

Différences entre les estimations nationales et internationales

Des divergences sont possibles entre les données nationales et internationales, car les organismes internationaux harmonisent les données nationales selon une méthodologie cohérente en estimant parfois les données manquantes pour permettre les comparaisons sur plusieurs pays. Dans d'autres cas, il est possible que les organismes internationaux n'aient pas accès aux données nationales les plus récentes. Le BRDH signale les divergences constatées aux autorités statistiques nationales et internationales.

Groupes de pays et agrégats

Les tableaux présentent des agrégats pondérés pour plusieurs groupes de pays. En règle générale, seules les données disponibles pour au moins la moitié des pays et représentant au moins deux tiers de la population considérée sont agrégées. Pour chaque classification, les agrégats couvrent uniquement les pays pour lesquels des données sont disponibles.

Classement selon le niveau de développement humain

Les classements selon l'IDH sont basés sur des seuils fixes de ce dernier, lesquels dépendent des quartiles de répartition des composants de l'indicateur. Les catégories ainsi définies sont les suivantes. Développement humain faible : IDH inférieur à 0,550; développement humain moyen : IDH compris entre 0,550 et 0,699; développement humain élevé : IDH compris entre 0,700 et 0,799; développement humain très élevé : IDH de 0,800 et plus.

Groupements par régions

Les groupements par régions suivent les classifications régionales du Programme des Nations Unies pour le développement. Les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement sont définis selon les classifications des Nations Unies (voir www.unohrrls.org).

Pays en développement

Des agrégats sont indiqués pour le groupe des pays en développement.

Organisation de coopération et de développement économiques

Des agrégats sont présentés pour les 34 membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, dont 31 sont des pays développés et 3 sont des pays en développement. Les agrégats concernent tous les pays du groupe pour lesquels des données sont disponibles.

Note sur la Chine

Les données relatives à la Chine ne tiennent pas compte des régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao, ni de la province chinoise de Taiwan.

Symboles

Un tiret entre deux dates, par exemple 2005-2014, indique que les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée. Une barre oblique entre deux années, par exemple 2005/2014, indique qu'il s'agit de la moyenne pour cette période. Les taux de croissance sont généralement des taux annuels moyens entre la première et la dernière année de la période.

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux :

..	Non disponible
0 ou 0,0	Nul ou négligeable
—	Sans objet

Remerciements

Les indices composites et autres ressources statistiques du rapport s'appuient sur un large éventail de sources internationales les plus respectées dans leurs domaines de spécialité. Le BRDH tient à remercier tout particulièrement la Banque mondiale ; le Centre de recherches sur l'épidémiologie des catastrophes ; le Centre de surveillance des déplacements internes ; la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale ; la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ; le Département des affaires économiques et sociales des

Nations Unies ; Eurostat ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; le Fonds monétaire international ; Gallup ; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; ICF Macro ; l'Institut de statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; le Luxembourg Income Study ; l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; l'Organisation de coopération et de développement économiques ; l'Organisation internationale du travail ; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; l'Organisation mondiale de la Santé ; l'Organisation mondiale du tourisme ; l'Union internationale des télécommunications et l'Union interparlementaire. La base de données mondiale sur l'éducation tenue par Robert Barro (Université de Harvard) et Jong-Wha Lee (Université de Corée) est également une source inestimable pour le calcul des indices du rapport.

Tableaux statistiques

Les sept premiers tableaux portent sur les cinq indices composites du développement humain et leurs composants.

Depuis le *Rapport sur le développement humain 2010*, quatre indices composites du développement humain ont été calculés : l'IDH, l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, l'indice d'inégalité de genre et l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Le rapport 2014 a introduit l'indice de développement de genre, qui compare l'IDH calculé séparément pour les femmes et hommes. Cet indice est également inclus dans le rapport 2015.

Les autres tableaux présentent une gamme plus variée d'indicateurs en rapport avec le développement humain et brossent un tableau plus complet du développement humain des pays. Trois d'entre eux sont annexés aux chapitres 2, 4 et 6.

Le tableau 1, L'indice de développement humain et ses composants, classe les pays selon leur IDH en 2014 et s'intéresse aux trois composants de l'IDH : longévité, éducation (deux indicateurs) et revenu. Il présente également la différence de classement par IDH et RNB.

Le tableau 2, L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2014, indique l'IDH sur plusieurs années à des fins de comparaison temporelle. Les données sont les données historiques révisées les plus récentes disponibles en 2015 et la méthodologie de calcul de l'IDH est la même qu'en 2014. Outre les IDH historiques, le tableau indique l'évolution du classement selon l'IDH sur les cinq dernières années, ainsi que les taux de croissance annuels moyens de l'IDH sur quatre périodes différentes : 1990-2000, 2000-2010, 2010-2014 et 1990-2014.

Le tableau 3, L'indice de développement humain ajusté aux inégalités, présente deux mesures connexes des inégalités, à savoir l'IDHI et la perte d'IDH due aux inégalités. L'IDHI va au-delà du niveau de développement humain atteint dans un pays sur les plans de la santé, de l'éducation et des revenus pour illustrer la répartition de ces accomplissements sur la population. L'IDHI peut être interprété comme le niveau

de développement humain tenant compte des inégalités. La différence relative entre l'IDHI et l'IDH correspond à la perte due aux inégalités dans la répartition de l'IDH à l'intérieur du pays. Le tableau présente également le coefficient d'inégalité humaine, une moyenne non pondérée des inégalités dans trois dimensions. Il indique en outre la différence de classement de chaque pays selon l'IDH et selon l'IDHI. Une valeur négative signifie que la prise en compte des inégalités fait reculer le classement d'un pays selon l'IDH. Trois mesures types de l'inégalité des revenus sont également présentées : le rapport entre les quintiles inférieur et supérieur, le ratio de Palma (le rapport entre le revenu des 10 pour cent supérieurs et celui des 40 pour cent inférieurs), et le coefficient de Gini.

Le tableau 4, L'indice de développement de genre mesure les différences d'IDH par sexe. Il contient les IDH estimés séparément pour les femmes et les hommes, dont le rapport correspond au RNB. Plus le rapport se rapproche de 1, plus l'écart entre les femmes et les hommes est petit. Les valeurs pour les trois composants de l'IDH, à savoir la longévité, l'éducation (deux indicateurs) et le revenu, sont également présentées par sexe. Les classements des pays par écart absolu du RNB par rapport à 1 sont eux aussi indiqués.

Le tableau 5, L'indice d'inégalité de genre, présente une mesure composite de l'inégalité des sexes dans trois domaines : santé procréative, autonomisation et marché du travail. La santé procréative est mesurée par deux indicateurs : le taux de mortalité maternelle et le taux de natalité parmi les adolescentes. L'autonomisation est mesurée par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et la proportion de la population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire. Enfin, le marché du travail est mesuré par le niveau d'activité. Un faible indice d'inégalité de genre indique un faible niveau d'inégalité entre les hommes et les femmes, et inversement.

Le tableau 6, L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement, indique les multiples privations auxquelles les populations font face dans les domaines de l'éducation, de la santé et du niveau de vie. L'IPM s'intéresse à la fois à l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle liée à d'autres facteurs que le revenu (le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle) et à son intensité (le nombre relatif de privations subies simultanément par les pauvres). À partir des seuils d'intensité, les populations sont classées comme vivant dans une situation proche de la pauvreté multidimensionnelle, dans la pauvreté multidimensionnelle ou dans l'extrême pauvreté, respectivement. La contribution de chaque catégorie de privation à la pauvreté globale est également incluse. Le tableau présente en outre des mesures de la pauvreté de revenu, c'est-à-dire les personnes vivant de moins de 1,25 dollar par jour en PPA et les personnes vivant sous le seuil de pauvreté national. Cette année, les estimations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle reposent sur la méthodologie révisée introduite dans le rapport 2014, qui modifie les 10 indicateurs originaux de l'IPM : la taille par rapport à l'âge remplace le poids

par rapport à l'âge pour les enfants de moins de 5 ans, car le retard de croissance est un meilleur indicateur de malnutrition chronique ; un décès d'enfant est considéré comme une privation sanitaire uniquement s'il survient dans les 5 ans avant l'enquête ; le seuil minimum de privation d'éducation est relevé de 5 à 6 ans, en harmonie avec la définition de l'éducation primaire employée dans les objectifs du Millénaire pour le développement et dans les mesures internationales de l'alphabétisation fonctionnelle ; les indicateurs relatifs aux actifs des ménages sont élargis pour mieux représenter à la fois les ménages ruraux et les ménages urbains.

Le tableau 7, L'indice de pauvreté multidimensionnelle : évolution temporelle, présente les estimations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle et de ses composants, à deux points ou plus dans le temps. Les pays inclus sont ceux pour lesquels des données cohérentes sont disponibles en 2015 et la méthodologie d'estimation est la même que celle adoptée dans le rapport 2014.

Le tableau 8, Tendances démographiques, contient des indicateurs majeurs sur la population totale, l'âge médian, les ratios de dépendance et les taux de fertilité, utiles pour l'évaluation de la charge de soutien qui pèse sur la population active du pays. Les déviations du rapport de masculinité naturel à la naissance ont une incidence sur les niveaux de renouvellement de la population, laissent entendre d'éventuels problèmes socio-économiques futurs et peuvent indiquer un parti-pris sexiste.

Le tableau 9, Santé, présente des indicateurs sur la santé des nouveau-nés (pourcentage de nouveau-nés exclusivement nourris au sein pendant les six premiers mois ; pourcentage de nouveau-nés non vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, et la rougeole ; taux de mortalité infantile), sur la santé des enfants (taux de mortalité juvénile ; pourcentage d'enfants de moins de 5 ans en retard de croissance) et celle des adultes (taux de mortalité adulte par sexe ; décès causés par le paludisme et la tuberculose ; prévalence du VIH ; espérance de vie à 60 ans). Deux indicateurs de la qualité des soins de santé sont également inclus : le nombre de médecins par 10 000 habitants et les dépenses publiques de santé en part du PIB.

Le tableau 10, Niveaux d'instruction, s'intéresse aux indicateurs types de l'éducation mais aussi aux indicateurs de la qualité de l'éducation, notamment les notes moyennes aux tests de lecture, de mathématiques et de sciences des élèves de 15 ans. Il présente les indicateurs de niveau d'instruction, à savoir le taux d'alphabétisation des adultes/jeunes et la part de la population adulte qui a au moins commencé l'enseignement secondaire. Les taux bruts de scolarisation à chaque niveau d'éducation sont complétés par les taux d'abandon scolaire en primaire. Sont également inclus deux indicateurs de la qualité de l'éducation (les instituteurs et institutrices formés au métier et le ratio élèves/enseignants), ainsi qu'un indicateur des dépenses publiques d'éducation en part du PIB.

Le tableau 11, Revenu national et composition des ressources, couvre plusieurs indicateurs macroéconomiques, dont le produit intérieur brut (PIB) ; la formation brute de

capital fixe ; l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les plus-values, en pourcentage des recettes fiscales. La formation brute de capital fixe est un indicateur approximatif du revenu national qui est investi plutôt que consommé. En période d'incertitude ou de récession économique, la formation brute de capital fixe a tendance à baisser. Les dépenses de consommation générales des gouvernements (présentées en part du PIB et sous forme de croissance annuelle moyenne), ainsi que les dépenses en recherche et développement, sont des indicateurs de dépenses publiques. Le tableau présente en outre trois indicateurs d'endettement : le crédit intérieur consenti par les banques, la dette extérieure et le total du service de la dette. Les trois sont mesurés en pourcentage du PIB ou du revenu national brut (RNB). L'indice des prix à la consommation est une mesure de l'inflation. Deux indicateurs liés au prix de l'alimentation sont également inclus : l'indice de niveau de prix et l'indice de volatilité des prix.

Le tableau 12, Viabilité environnementale, concerne la vulnérabilité de l'environnement et les effets des menaces environnementales. Il indique la part des combustibles fossiles et des sources d'énergie renouvelables dans la production totale d'énergie primaire ; les niveaux et la croissance annuelle des émissions de dioxyde de carbone par habitant ; les mesures de la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles (épuisement des ressources naturelles en pourcentage du RNB, superficie forestière et variations de la superficie forestière, prélèvements d'eau douce). Les taux de mortalité des moins de cinq ans attribuables à la pollution atmosphérique intérieure et extérieure, à la pollution de l'eau, à l'assainissement non amélioré et à une mauvaise hygiène sont également inclus, tout comme un indicateur des effets directs des catastrophes naturelles (population moyenne annuelle affectée par million d'habitants).

Le tableau 13, Travail et emploi, contient des indicateurs portant sur trois composants : l'emploi, le chômage, la productivité de la main-d'œuvre. Deux indicateurs clés liés à l'emploi sont soulignés : le rapport emploi-population et le taux d'activité. L'emploi dans l'agriculture et les services, ainsi que son évolution depuis 1990, sont également inclus. Le pourcentage de la population active ayant reçu une éducation supérieure, qui est assimilée à la main-d'œuvre hautement qualifiée, est lui aussi indiqué. Le tableau réunit par ailleurs les indicateurs liés à l'emploi précaire et aux différentes formes de chômage. La productivité de la population active est prise en compte en rendement par travailleur et heures travaillées par semaine.

Le tableau 14, Sécurité humaine, traduit le niveau de sécurité de la population. Il commence par le pourcentage des naissances enregistrées, suivi par le nombre de réfugiés par pays d'origine et le nombre de personnes déplacées dans leur pays. Il indique la taille de la population privée d'abri par des catastrophes naturelles, de la population d'enfants orphelins et de la population carcérale. Les indicateurs d'homicide et de suicide (par sexe) sont également inclus, ainsi qu'un indicateur de l'ampleur du déficit alimentaire et un indicateur de la violence à l'égard des femmes.

Le tableau 15, Intégration internationale, présente des indicateurs de plusieurs aspects de la mondialisation. Le commerce international est mesuré en part du PIB. Les flux de capitaux sont représentés par les investissements directs étrangers nets et les entrées de capitaux privés, l'aide publique au développement et les entrées de fonds. La mobilité humaine est représentée par le solde migratoire, l'effectif d'immigrants, le nombre net d'étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur (exprimé en pourcentage des inscriptions totales dans l'enseignement supérieur dans le pays considéré) et le tourisme récepteur international. Les communications internationales sont représentées par la proportion de la population qui utilise l'internet, le nombre d'abonnements à un service de téléphonie mobile par 100 habitants et la variation en pourcentage des abonnements à un service de téléphonie mobile entre 2009 et 2014.

Le tableau 16, Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être, comprend des indicateurs des opinions et des perceptions individuelles de certains aspects du développement humain, à savoir la qualité de l'éducation ; la qualité des soins de santé ; le niveau de vie et le marché du travail ; la sécurité personnelle ; la satisfaction générale vis-à-vis de la liberté de choix et de mode de vie. Il contient également des indicateurs des perceptions des politiques gouvernementales en matière de préservation de l'environnement et de la confiance générale accordée au gouvernement national et au système judiciaire.

Le tableau annexé au chapitre 1, Travail avec exploitation, risques et insécurités, réunit des indicateurs du travail présentant un risque pour le développement humain : le travail des enfants, les travailleurs domestiques et les travailleurs pauvres. Il donne également les chiffres récents d'accidents du travail. Trois autres indicateurs, à savoir les allocations de chômage, le congé payé de maternité et la pension de vieillesse, donnent une idée de la sécurité conférée par l'emploi.

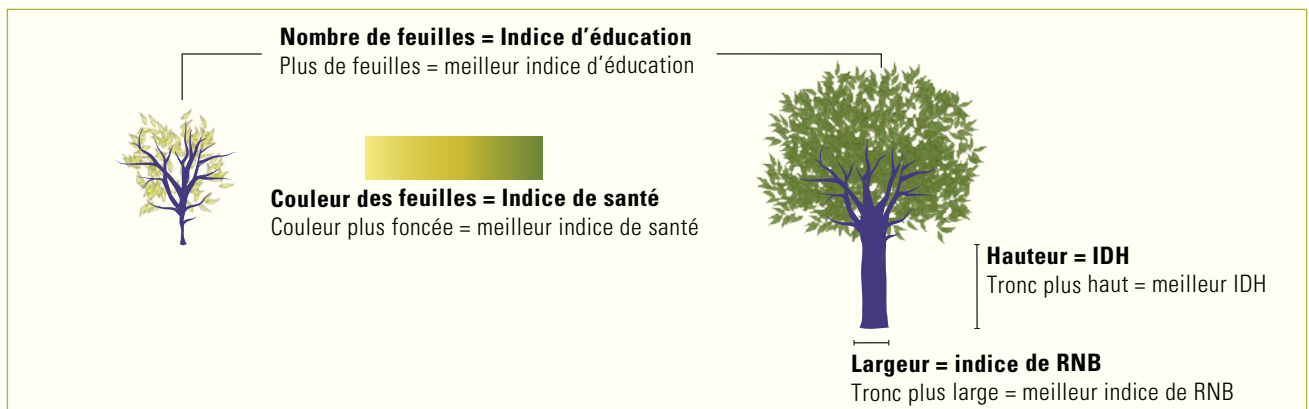
Le tableau annexé au chapitre 4, Utilisation du temps, contient les données de plus de 100 enquêtes sur les budgets-temps menées au cours des 25 dernières années. Il informe sur le temps que les hommes et les femmes consacrent chaque jour à leurs activités principales : travail rémunéré et non rémunéré, apprentissage, vie en société et loisirs, soins de la personne, et activités diverses (non comptabilisées).

Le tableau annexé au chapitre 6, Statut des conventions sur les droits fondamentaux au travail au travail, indique la date de ratification, par pays, des principales conventions sur les droits au travail. Les huit conventions choisies couvrent quatre groupes de droits et libertés fondamentaux : la liberté d'association et de négociation collective, l'élimination du travail forcé et obligatoire, l'élimination de la discrimination à l'égard de l'emploi et de la profession, l'abolition du travail des enfants.

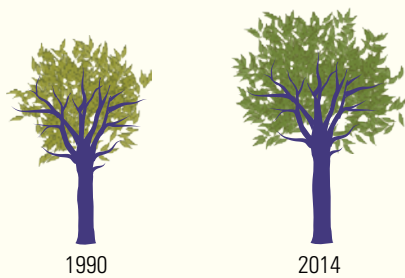
Note

1. Aguña et Kovacevic, 2011, et Høyland, Moene et Willumsen, 2011.

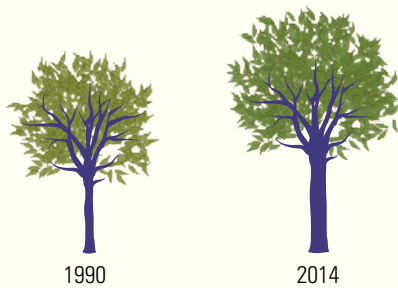
Indices de développement humain



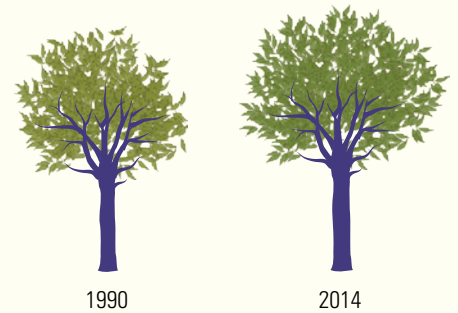
États arabes



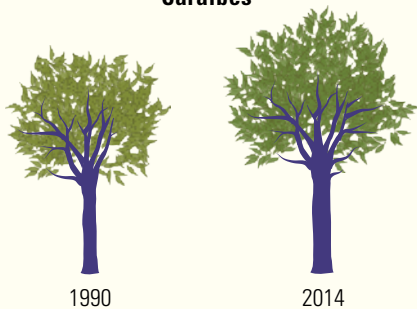
Asie de l'Est et Pacifique



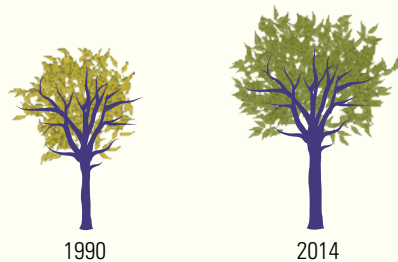
Europe et Asie centrale



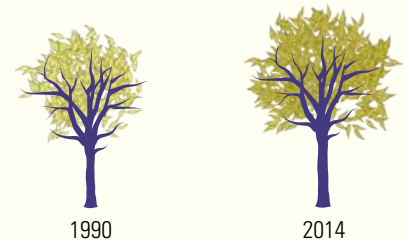
Amérique latine et Caraïbes



Asie du Sud



Afrique subsaharienne



L'indice de développement humain et ses composants

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	Rang selon le RNB par habitant moins rang selon l'IDH	
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(dollars de 2011 en PPA)		
	2014	2014	2014 ^a	2014 ^a	2014	2014	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ							
1	Norvège	0,944	81,6	17,5	12,6 ^b	64 992	5
2	Australie	0,935	82,4	20,2 ^c	13,0	42 261	17
3	Suisse	0,930	83,0	15,8	12,8	56 431	6
4	Danemark	0,923	80,2	18,7 ^c	12,7	44 025	11
5	Pays-Bas	0,922	81,6	17,9	11,9	45 435	9
6	Allemagne	0,916	80,9	16,5	13,1 ^d	43 919	11
6	Irlande	0,916	80,9	18,6 ^c	12,2 ^e	39 568	16
8	États-Unis	0,915	79,1	16,5	12,9	52 947	3
9	Canada	0,913	82,0	15,9	13,0	42 155	11
9	Nouvelle-Zélande	0,913	81,8	19,2 ^c	12,5 ^b	32 689	23
11	Singapour	0,912	83,0	15,4 ^f	10,6 ^e	76 628 ^g	-7
12	Hong Kong, Chine (RAS)	0,910	84,0	15,6	11,2	53 959	-2
13	Liechtenstein	0,908	80,0 ^h	15,0	11,8 ⁱ	79 851 ^{g,j}	-10
14	Suède	0,907	82,2	15,8	12,1	45 636	-1
14	Royaume-Uni	0,907	80,7	16,2	13,1 ^d	39 267	9
16	Islande	0,899	82,6	19,0 ^c	10,6 ^e	35 182	12
17	Corée (République de)	0,898	81,9	16,9	11,9 ^e	33 890	13
18	Israël	0,894	82,4	16,0	12,5	30 676	16
19	Luxembourg	0,892	81,7	13,9	11,7	58 711	-11
20	Japon	0,891	83,5	15,3	11,5 ^e	36 927	7
21	Belgique	0,890	80,8	16,3	11,3 ^d	41 187	0
22	France	0,888	82,2	16,0	11,1	38 056	4
23	Autriche	0,885	81,4	15,7	10,8 ^d	43 869	-5
24	Finlande	0,883	80,8	17,1	10,3 ^e	38 695	0
25	Slovénie	0,880	80,4	16,8	11,9	27 852	12
26	Espagne	0,876	82,6	17,3	9,6	32 045	7
27	Italie	0,873	83,1	16,0	10,1 ^d	33 030	4
28	République tchèque	0,870	78,6	16,4	12,3	26 660	10
29	Grèce	0,865	80,9	17,6	10,3	24 524	14
30	Estonie	0,861	76,8	16,5	12,5 ^e	25 214	12
31	Brunéi Darussalam	0,856	78,8	14,5	8,8 ^e	72 570 ^k	-26
32	Chypre	0,850	80,2	14,0	11,6	28 633	3
32	Qatar	0,850	78,2	13,8 ^l	9,1	123 124 ^g	-31
34	Andorre	0,845	81,3 ^h	13,5 ^f	9,6 ^m	43 978 ⁿ	-18
35	Slovaquie	0,844	76,3	15,1	12,2 ^d	25 845	5
36	Pologne	0,843	77,4	15,5	11,8	23 177	10
37	Lituanie	0,839	73,3	16,4	12,4	24 500	7
37	Malte	0,839	80,6	14,4	10,3	27 930	-1
39	Arabie saoudite	0,837	74,3	16,3	8,7 ^d	52 821	-27
40	Argentine	0,836	76,3	17,9	9,8 ^d	22 050 ^k	11
41	Émirats arabes unis	0,835	77,0	13,3 ^o	9,5 ^d	60 868	-34
42	Chili	0,832	81,7	15,2	9,8	21 290	11
43	Portugal	0,830	80,9	16,3	8,2	25 757	-2
44	Hongrie	0,828	75,2	15,4	11,6 ^d	22 916	3
45	Bahreïn	0,824	76,6	14,4 ^p	9,4 ^b	38 599	-20
46	Lettonie	0,819	74,2	15,2	11,5 ^d	22 281	4
47	Croatie	0,818	77,3	14,8	11,0	19 409	11
48	Koweït	0,816	74,4	14,7 ^l	7,2	83 961 ^g	-46
49	Monténégro	0,802	76,2	15,2	11,2	14 558	27
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ							
50	Bélarus	0,798	71,3	15,7	12,0 ^q	16 676	14
50	Fédération de Russie	0,798	70,1	14,7	12,0	22 352	-1
52	Oman	0,793	76,8	13,6	8,0	34 858	-23
52	Roumanie	0,793	74,7	14,2	10,8	18 108	10
52	Uruguay	0,793	77,2	15,5	8,5	19 283	7
55	Bahamas	0,790	75,4	12,6 ^r	10,9	21 336	-3
56	Kazakhstan	0,788	69,4	15,0	11,4 ^e	20 867	-1
57	Barbade	0,785	75,6	15,4	10,5 ^q	12 488	27
58	Antigua-et-Barbuda	0,783	76,1	14,0	9,2 ^r	20 070	-1
59	Bulgarie	0,782	74,2	14,4	10,6 ^d	15 596	13
60	Palau	0,780	72,7 ^h	13,7	12,3 ^f	13 496	18
60	Panama	0,780	77,6	13,3	9,3	18 192	1

	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	Rang selon le RNB par habitant / moins rang selon l'IDH
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(dollars de 2011 en PPA)	
Classement selon l'IDH	2014	2014	2014 ^a	2014 ^a	2014	2014
62 Malaisie	0,779	74,7	12,7 ⁱ	10,0	22 762	-14
63 Maurice	0,777	74,4	15,6	8,5	17 470	0
64 Seychelles	0,772	73,1	13,4	9,4 ^r	23 300	-19
64 Trinité-et-Tobago	0,772	70,4	12,3 ⁱ	10,9	26 090	-25
66 Serbie	0,771	74,9	14,4	10,5	12 190	20
67 Cuba	0,769 ^s	79,4	13,8	11,5 ^q	7 301 ^t	47
67 Liban	0,769	79,3	13,8	7,9 ⁱ	16 509	-1
69 Costa Rica	0,766	79,4	13,9	8,4	13 413	10
69 Iran (République islamique d')	0,766	75,4	15,1	8,2 ^e	15 440	3
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,762	74,2	14,2	8,9 ^d	16 159	-2
72 Turquie	0,761	75,3	14,5	7,6	18 677	-12
73 Sri Lanka	0,757	74,9	13,7	10,8 ^b	9 779	29
74 Mexique	0,756	76,8	13,1	8,5	16 056	-4
75 Brésil	0,755	74,5	15,2 ^u	7,7	15 175	-1
76 Géorgie	0,754	74,9	13,8	12,1 ^q	7 164	40
77 Saint-Kitts-et-Nevis	0,752	73,8 ^h	12,9	8,4 ^r	20 805	-21
78 Azerbaïdjan	0,751	70,8	11,9	11,2 ⁱ	16 428	-11
79 Grenade	0,750	73,4	15,8	8,6 ^r	10 939	14
80 Jordanie	0,748	74,0	13,5	9,9	11 365	11
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,747	75,4	13,4	9,3 ^q	11 780	9
81 Ukraine	0,747	71,0	15,1	11,3 ^e	8 178	25
83 Algérie	0,736	74,8	14,0	7,6	13 054	-1
84 Pérou	0,734	74,6	13,1	9,0	11 015	8
85 Albanie	0,733	77,8	11,8 ⁱ	9,3	9 943	14
85 Arménie	0,733	74,7	12,3	10,9 ^e	8 124	22
85 Bosnie-Herzégovine	0,733	76,5	13,6	8,3 ^v	9 638	19
88 Équateur	0,732	75,9	14,2	7,6	10 605	7
89 Sainte-Lucie	0,729	75,1	12,6	9,3 ^q	9 765	14
90 Chine	0,727	75,8	13,1	7,5 ^b	12 547	-7
90 Fidji	0,727	70,0	15,7 ⁱ	9,9	7 493	21
90 Mongolie	0,727	69,4	14,6	9,3 ^e	10 729	4
93 Thaïlande	0,726	74,4	13,5	7,3	13 323	-13
94 Dominique	0,724	77,8 ^h	12,7 ^w	7,9 ^r	9 994	4
94 Libye	0,724	71,6	14,0 ⁱ	7,3 ^e	14 911 ^{kx}	-19
96 Tunisie	0,721	74,8	14,6	6,8 ^q	10 404	1
97 Colombie	0,720	74,0	13,5	7,3 ^d	12 040	-9
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,720	72,9	13,4 ⁱ	8,6 ^r	9 937	3
99 Jamaïque	0,719	75,7	12,4	9,7 ^e	7 415	13
100 Tonga	0,717	72,8	14,7	10,7 ^e	5 069	32
101 Belize	0,715	70,0	13,6	10,5	7 614	9
101 République dominicaine	0,715	73,5	13,1	7,6	11 883	-12
103 Suriname	0,714	71,1	12,7 ⁱ	7,7 ^v	15 617	-32
104 Maldives	0,706	76,8	13,0 ⁱ	5,8 ^z	12 328	-19
105 Samoa	0,702	73,4	12,9 ^f	10,3 ^f	5 327	24
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN						
106 Botswana	0,698	64,5	12,5	8,9 ^e	16 646	-41
107 Moldova (République de)	0,693	71,6	11,9	11,2	5 223	23
108 Égypte	0,690	71,1	13,5	6,6 ^e	10 512	-12
109 Turkménistan	0,688	65,6	10,8	9,9 ^r	13 066	-28
110 Gabon	0,684	64,4	12,5 ⁱ	7,8 ^v	16 367	-42
110 Indonésie	0,684	68,9	13,0	7,6 ^z	9 788	-9
112 Paraguay	0,679	72,9	11,9	7,7 ^b	7 643	-3
113 Palestine (État de)	0,677	72,9	13,0	8,9	4 699 ^x	21
114 Ouzbékistan	0,675	68,4	11,5	10,9 ^{aa}	5 567	10
115 Philippines	0,668	68,2	11,3	8,9 ^d	7 915	-7
116 El Salvador	0,666	73,0	12,3	6,5	7 349	-3
116 Afrique du Sud	0,666	57,4	13,6	9,9	12 122	-29
116 Viet Nam	0,666	75,8	11,9 ^w	7,5 ^e	5 092	15
119 Bolivie (État plurinational de)	0,662	68,3	13,2	8,2	5 760	4
120 Kirghizistan	0,655	70,6	12,5	10,6	3 044	29
121 Irak	0,654	69,4	10,1	6,4 ^e	14 003	-44
122 Cabo Verde	0,646	73,3	13,5	4,7 ^r	6 094	-1
123 Micronésie (États fédérés de)	0,640	69,1	11,7	9,7 ^f	3 432	21

TABLEAU 1 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SES COMPOSANTS

	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	Rang selon le RNB par habitant moins rang selon l'IDH
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(dollars de 2011 en PPA)	
Classement selon l'IDH	2014	2014	2014 ^a	2014 ^a	2014	2014
124 Guyana	0,636	66,4	10,3	8,5 ^e	6 522	-4
125 Nicaragua	0,631	74,9	11,5 ^l	6,0 ^e	4 457	12
126 Maroc	0,628	74,0	11,6	4,4 ^b	6 850	-8
126 Namibie	0,628	64,8	11,3	6,2 ^e	9 418	-21
128 Guatemala	0,627	71,8	10,7	5,6	6 929	-11
129 Tadjikistan	0,624	69,4	11,2	10,4 ^y	2 517	27
130 Inde	0,609	68,0	11,7	5,4 ^e	5 497	-4
131 Honduras	0,606	73,1	11,1	5,5	3 938	7
132 Bhoutan	0,605	69,5	12,6	3,0 ^q	7 176	-17
133 Timor-Leste	0,595	68,2	11,7	4,4 ^y	5 363 ^{ab}	-6
134 République arabe syrienne	0,594	69,6	12,3	6,3 ^e	2 728 ^{k,x}	21
134 Vanuatu	0,594	71,9	10,6 ^l	6,8 ^{aa}	2 803	19
136 Congo	0,591	62,3	11,1	6,1 ^b	6 012	-14
137 Kiribati	0,590	66,0	12,3	7,8 ^r	2 434	21
138 Guinée équatoriale	0,587	57,6	9,0 ^l	5,5 ^y	21 056	-84
139 Zambie	0,586	60,1	13,5	6,6 ^e	3 734	2
140 Ghana	0,579	61,4	11,5	7,0	3 852	-1
141 République démocratique populaire lao	0,575	66,2	10,6	5,0 ^q	4 680	-6
142 Bangladesh	0,570	71,6	10,0	5,1 ^e	3 191	5
143 Cambodge	0,555	68,4	10,9	4,4 ^y	2 949	7
143 Sao Tomé-et-Principe	0,555	66,5	11,3	4,7 ^y	2 918	8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE						
145 Kenya	0,548	61,6	11,0	6,3 ^b	2 762	9
145 Népal	0,548	69,6	12,4	3,3 ^e	2 311	16
147 Pakistan	0,538	66,2	7,8	4,7	4 866	-14
148 Myanmar	0,536	65,9	8,6	4,1 ^e	4 608 ^k	-12
149 Angola	0,532	52,3	11,4	4,7 ^y	6 822	-30
150 Swaziland	0,531	49,0	11,3	7,1 ^b	5 542	-25
151 Tanzanie (République-Unie de)	0,521	65,0	9,2	5,1 ^e	2 411	8
152 Nigéria	0,514	52,8	9,0 ^l	5,9 ^y	5 341	-24
153 Cameroun	0,512	55,5	10,4	6,0 ^e	2 803	-1
154 Madagascar	0,510	65,1	10,3	6,0 ^q	1 328	24
155 Zimbabwe	0,509	57,5	10,9	7,3 ^e	1 615	13
156 Mauritanie	0,506	63,1	8,5	3,8 ^e	3 560	-14
156 Îles Salomon	0,506	67,9	9,2	5,0 ^f	1 540	16
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,505	62,6	9,9 ^r	4,0 ^e	2 463	-1
159 Comores	0,503	63,3	11,5	4,6 ^y	1 456	16
160 Yémen	0,498	63,8	9,2	2,6 ^e	3 519	-17
161 Lesotho	0,497	49,8	11,1	5,9 ^z	3 306	-16
162 Togo	0,484	59,7	12,2	4,5 ^y	1 228	17
163 Haïti	0,483	62,8	8,7 ^r	4,9 ^y	1 669	4
163 Rwanda	0,483	64,2	10,3	3,7	1 458	11
163 Ouganda	0,483	58,5	9,8	5,4 ^e	1 613	6
166 Bénin	0,480	59,6	11,1	3,3 ^e	1 767	0
167 Soudan	0,479	63,5	7,0	3,1 ^b	3 809	-27
168 Djibouti	0,470	62,0	6,4	3,8 ^q	3 276 ^k	-22
169 Soudan du Sud	0,467	55,7	7,6 ^r	5,4	2 332	-9
170 Sénégal	0,466	66,5	7,9	2,5	2 188	-8
171 Afghanistan	0,465	60,4	9,3	3,2 ^e	1 885	-7
172 Côte d'Ivoire	0,462	51,5	8,9	4,3 ^b	3 171	-24
173 Malawi	0,445	62,8	10,8	4,3 ^e	747	13
174 Éthiopie	0,442	64,1	8,5	2,4	1 428	2
175 Gambie	0,441	60,2	8,8	2,8 ^e	1 507	-2
176 Congo (République démocratique du)	0,433	58,7	9,8	6,0	680	11
177 Libéria	0,430	60,9	9,5 ^l	4,1 ^e	805	7
178 Guinée-Bissau	0,420	55,2	9,0	2,8 ^r	1 362	-1
179 Mali	0,419	58,0	8,4	2,0	1 583	-8
180 Mozambique	0,416	55,1	9,3	3,2 ^y	1 123	1
181 Sierra Leone	0,413	50,9	8,6 ^l	3,1 ^e	1 780	-16
182 Guinée	0,411	58,8	8,7	2,4 ^y	1 096	0
183 Burkina Faso	0,402	58,7	7,8	1,4 ^y	1 591	-13
184 Burundi	0,400	56,7	10,1	2,7 ^e	758	1
185 Tchad	0,392	51,6	7,4	1,9	2 085	-22

	Indice de développement humain (IDH)	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant	Rang selon le RNB par habitant / moins rang selon l'IDH
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(dollars de 2011 en PPA)	
Classement selon l'IDH	2014	2014	2014 ^a	2014 ^a	2014	2014
186 Érythrée	0,391	63,7	4,1	3,9 ^r	1 130	-6
187 République centrafricaine	0,350	50,7	7,2	4,2 ^q	581	1
188 Niger	0,348	61,4	5,4	1,5 ^e	908	-5
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES						
Corée (République populaire démocratique de)	..	70,3
Îles Marshall	4 674	..
Monaco
Nauru	9,3
Saint-Marin
Somalie	..	55,4
Tuvalu	5 278	..
Groupes de développement humain						
Développement humain très élevé	0,896	80,5	16,4	11,8	41 584	—
Développement humain élevé	0,744	75,1	13,6	8,2	13 961	—
Développement humain moyen	0,630	68,6	11,8	6,2	6 353	—
Développement humain faible	0,505	60,6	9,0	4,5	3 085	—
Pays en développement	0,660	69,8	11,7	6,8	9 071	—
Régions						
Afrique subsaharienne	0,518	58,5	9,6	5,2	3 363	—
Amérique latine et Caraïbes	0,748	75,0	14,0	8,2	14 242	—
Asie de l'Est et Pacifique	0,710	74,0	12,7	7,5	11 449	—
Asie du Sud	0,607	68,4	11,2	5,5	5 605	—
États arabes	0,686	70,6	12,0	6,4	15 722	—
Europe et Asie centrale	0,748	72,3	13,6	10,0	12 791	—
Pays les moins avancés	0,502	63,3	9,3	4,1	2 387	—
Petits États insulaires en développement	0,660	70,1	11,4	7,9	6 991	—
Organisation de coopération et de développement économiques	0,880	80,2	15,8	11,5	37 658	—
Monde	0,711	71,5	12,2	7,9	14 301	—

NOTES

- a Données de 2014 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- b D'après Barro et Lee, 2013b.
- c Pour le calcul de l'IDH, la durée attendue de scolarisation est plafonnée à 18 ans.
- d Mis à jour par le BRDH d'après l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, et Barro et Lee, 2014.
- e D'après Barro et Lee, 2014.
- f D'après les données du bureau national des statistiques.
- g Pour le calcul de l'IDH, le RNB par habitant est plafonné à 75 000 \$.
- h D'après le DAES, 2011.
- i Correspond à la moyenne des durées moyennes de scolarisation en Autriche et en Suisse.
- j Estimation fondée sur la parité de pouvoir d'achat (PPA) et le taux de croissance prévu pour la Suisse.
- k Estimation du BRDH d'après les données de la Banque mondiale, 2015a et de la Division de statistique des Nations Unies, 2015.
- l Mis à jour par le BRDH d'après les données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015.
- m Suppose la même durée moyenne de scolarisation que l'Espagne.
- n Estimation à partir du taux de PPA et du taux de croissance prévu pour l'Espagne.

- o D'après les données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2011.
- p D'après les données sur l'espérance de vie scolaire de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2013.
- q D'après les enquêtes à indicateurs multiples du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour 2005-2014.
- r Calcul basé sur la régression entre les pays.
- s L'IDH 2013 publié dans le *Rapport sur le développement humain 2014* était fondé sur un calcul erroné du RNB par habitant en dollars de 2011 en PPA, publié par la Banque mondiale en 2014. 7 222 \$ est un chiffre plus réaliste, qui repose sur le modèle mis au point par le BRDH, vérifié et accepté par le Bureau national des statistiques de Cuba. L'IDH correspondant pour 2013 est de 0,759 et le classement, 69e.
- t D'après un modèle de régression entre les pays et les taux de croissance prévus par la CEPALC, 2014.
- u Calculs du BRDH d'après l'Institut national d'études pédagogiques du Brésil, 2013.
- v Mis à jour par le BRDH d'après l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015 et une enquête à indicateurs multiples de l'UNICEF.
- w D'après les données sur l'espérance de vie scolaire de l'Institut de statistique de la CESAO, 2012.
- x D'après les taux de croissance prévus par la CESAO, 2014.

- y D'après les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour 2005-2014.
- z Mis à jour par le BRDH d'après les données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, une enquête démographique et de santé d'ICF Macro, et Barro et Lee, 2014.
- aa Mis à jour par le BRDH d'après une enquête à indicateurs multiples de l'UNICEF.
- ab D'après les données du ministère des Finances du Timor-Leste, 2015.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Fiche technique n°1* sur <http://hdr.undp.org/fr>.

Espérance de vie à la naissance : le nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, au moment de sa naissance, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée attendue de scolarisation : le nombre d'années de scolarisation qu'un enfant d'âge scolaire peut s'attendre à recevoir si les tendances d'inscriptions dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : le nombre moyen d'années d'éducation des personnes de

25 ans et plus, calculé d'après le nombre d'années pour chaque niveau d'éducation.

Revenu national brut (RNB) par habitant : le revenu total d'une économie, généré par sa production et les facteurs de production qu'elle possède, diminué des montants versés pour l'utilisation des facteurs de production possédés par le reste du monde, converti en dollars internationaux aux taux de PPA et divisé par la population en milieu d'année.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : calculs du BRDH d'après les données du DAES, 2015, de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, de la Division de statistique des Nations Unies, 2015, de la Banque mondiale, 2015a, de Barro et Lee, 2014 et du FMI, 2015.

Colonne 2 : DAES, 2015.

Colonne 3 : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015.

Colonne 4 : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, Barro et Lee, 2014, enquête à indicateurs multiples de l'UNICEF et enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro.

Colonne 5 : Banque mondiale, 2015a, FMI, 2015 et Division de statistique des Nations Unies, 2015.

Colonne 6 : calculs basés sur les données des colonnes 1 et 5.

L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2014

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)							Classement selon l'IDH		Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur							Évolution	(%)				
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014		2009-2014 ^a	1990-2000	2000-2010	2010-2014	1990-2014
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ													
1 Norvège	0,849	0,917	0,940	0,941	0,942	0,942	0,944	1	0	0,77	0,25	0,11	0,44
2 Australie	0,865	0,898	0,927	0,930	0,932	0,933	0,935	2	0	0,36	0,33	0,20	0,32
3 Suisse	0,831	0,888	0,924	0,925	0,927	0,928	0,930	3	0	0,67	0,40	0,14	0,47
4 Danemark	0,799	0,862	0,908	0,920	0,921	0,923	0,923	4	1	0,76	0,53	0,41	0,61
5 Pays-Bas	0,829	0,877	0,909	0,919	0,920	0,920	0,922	5	0	0,56	0,36	0,34	0,44
6 Allemagne	0,801	0,855	0,906	0,911	0,915	0,915	0,916	6	3	0,66	0,58	0,26	0,56
6 Irlande	0,770	0,861	0,908	0,909	0,910	0,912	0,916	8	-2	1,12	0,54	0,21	0,72
8 États-Unis	0,859	0,883	0,909	0,911	0,912	0,913	0,915	7	-3	0,28	0,28	0,18	0,26
9 Canada	0,849	0,867	0,903	0,909	0,910	0,912	0,913	8	1	0,22	0,41	0,28	0,31
9 Nouvelle-Zélande	0,820	0,874	0,905	0,907	0,909	0,911	0,913	10	-1	0,64	0,35	0,24	0,45
11 Singapour	0,718	0,819	0,897	0,903	0,905	0,909	0,912	11	11	1,33	0,92	0,41	1,00
12 Hong Kong, Chine (RAS)	0,781	0,825	0,898	0,902	0,906	0,908	0,910	12	2	0,55	0,85	0,32	0,64
13 Liechtenstein	0,902	0,903	0,906	0,907	0,908	13	-2	0,14	..
14 Suède	0,815	0,897	0,901	0,903	0,904	0,905	0,907	14	-1	0,96	0,04	0,16	0,45
14 Royaume-Uni	0,773	0,865	0,906	0,901	0,901	0,902	0,907	15	-2	1,13	0,46	0,02	0,67
16 Islande	0,802	0,859	0,892	0,896	0,897	0,899	0,899	16	-1	0,69	0,38	0,20	0,48
17 Corée (République de)	0,731	0,821	0,886	0,891	0,893	0,895	0,898	17	0	1,16	0,77	0,33	0,86
18 Israël	0,785	0,850	0,883	0,888	0,890	0,893	0,894	18	1	0,80	0,38	0,31	0,54
19 Luxembourg	0,779	0,851	0,886	0,888	0,888	0,890	0,892	19	-3	0,88	0,41	0,16	0,56
20 Japon	0,814	0,857	0,884	0,886	0,888	0,890	0,891	19	-3	0,51	0,31	0,18	0,37
21 Belgique	0,806	0,874	0,883	0,886	0,889	0,888	0,890	21	-2	0,81	0,10	0,21	0,41
22 France	0,779	0,848	0,881	0,884	0,886	0,887	0,888	22	-1	0,85	0,38	0,20	0,55
23 Autriche	0,794	0,836	0,879	0,881	0,884	0,884	0,885	23	1	0,53	0,50	0,17	0,46
24 Finlande	0,783	0,857	0,878	0,881	0,882	0,882	0,883	24	-1	0,90	0,25	0,13	0,50
25 Slovaquie	0,766	0,824	0,876	0,877	0,878	0,878	0,880	25	-1	0,73	0,61	0,13	0,58
26 Espagne	0,756	0,827	0,867	0,870	0,874	0,874	0,876	26	2	0,90	0,47	0,27	0,62
27 Italie	0,766	0,829	0,869	0,873	0,872	0,873	0,873	27	-1	0,79	0,47	0,13	0,55
28 République tchèque	0,761	0,821	0,863	0,866	0,867	0,868	0,870	28	0	0,76	0,50	0,21	0,56
29 Grèce	0,759	0,799	0,866	0,864	0,865	0,863	0,865	29	-2	0,51	0,81	-0,04	0,55
30 Estonie	0,726	0,780	0,838	0,849	0,855	0,859	0,861	30	3	0,73	0,71	0,69	0,71
31 Brunéi Darussalam	0,782	0,819	0,843	0,847	0,852	0,852	0,856	31	1	0,46	0,29	0,37	0,38
32 Chypre	0,733	0,800	0,848	0,852	0,852	0,850	0,850	32	-2	0,87	0,59	0,04	0,62
32 Qatar	0,754	0,809	0,844	0,841	0,848	0,849	0,850	33	-1	0,71	0,42	0,18	0,50
34 Andorre	0,823	0,821	0,844	0,844	0,845	34	0,66	..
35 Slovaquie	0,738	0,763	0,827	0,832	0,836	0,839	0,844	36	3	0,34	0,82	0,48	0,56
36 Pologne	0,713	0,786	0,829	0,833	0,838	0,840	0,843	35	1	0,99	0,53	0,41	0,70
37 Lituanie	0,730	0,754	0,827	0,831	0,833	0,837	0,839	37	-1	0,32	0,93	0,38	0,58
37 Malte	0,729	0,766	0,824	0,822	0,830	0,837	0,839	37	4	0,49	0,74	0,45	0,59
39 Arabie saoudite	0,690	0,744	0,805	0,816	0,826	0,836	0,837	39	10	0,76	0,79	1,00	0,81
40 Argentine	0,705	0,762	0,811	0,818	0,831	0,833	0,836	40	7	0,78	0,62	0,75	0,71
41 Émirats arabes unis	0,726	0,797	0,828	0,829	0,831	0,833	0,835	40	-6	0,94	0,39	0,21	0,59
42 Chili	0,699	0,752	0,814	0,821	0,827	0,830	0,832	42	2	0,74	0,79	0,56	0,73
43 Portugal	0,710	0,782	0,819	0,825	0,827	0,828	0,830	43	0	0,97	0,47	0,33	0,65
44 Hongrie	0,703	0,769	0,821	0,823	0,823	0,825	0,828	44	-4	0,90	0,67	0,21	0,69
45 Bahreïn	0,746	0,794	0,819	0,817	0,819	0,821	0,824	45	-6	0,62	0,32	0,14	0,41
46 Lettonie	0,692	0,727	0,811	0,812	0,813	0,816	0,819	47	-5	0,49	1,09	0,25	0,70
47 Croatie	0,670	0,749	0,807	0,814	0,817	0,817	0,818	46	-1	1,12	0,75	0,32	0,83
48 Koweït	0,715	0,804	0,809	0,812	0,815	0,816	0,816	47	-3	1,18	0,06	0,23	0,55
49 Monténégro	0,792	0,798	0,798	0,801	0,802	49	1	0,32	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
50 Bélarus	..	0,683	0,786	0,793	0,796	0,796	0,798	51	4	..	1,41	0,39	..
50 Fédération de Russie	0,729	0,717	0,783	0,790	0,795	0,797	0,798	50	8	-0,17	0,88	0,47	0,38
52 Oman	0,795	0,793	0,793	0,792	0,793	52	-4	-0,06	..
52 Roumanie	0,703	0,706	0,784	0,786	0,788	0,791	0,793	53	-1	0,04	1,06	0,26	0,50
52 Uruguay	0,692	0,742	0,780	0,784	0,788	0,790	0,793	54	4	0,70	0,50	0,40	0,57
55 Bahamas	..	0,778	0,774	0,778	0,783	0,786	0,790	55	2	..	-0,06	0,51	..
56 Kazakhstan	0,690	0,679	0,766	0,772	0,778	0,785	0,788	56	6	-0,15	1,20	0,73	0,56
57 Barbade	0,716	0,753	0,780	0,786	0,793	0,785	0,785	56	-3	0,50	0,36	0,18	0,39
58 Antigua-et-Barbuda	0,782	0,778	0,781	0,781	0,783	58	-6	0,03	..
59 Bulgarie	0,695	0,713	0,773	0,775	0,778	0,779	0,782	59	0	0,26	0,81	0,29	0,49
60 Palau	..	0,743	0,767	0,770	0,775	0,775	0,780	62	0	..	0,31	0,44	..
60 Panama	0,656	0,714	0,761	0,759	0,772	0,777	0,780	60	4	0,85	0,64	0,61	0,72
62 Malaisie	0,641	0,723	0,769	0,772	0,774	0,777	0,779	60	1	1,21	0,62	0,32	0,82

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)							Classement selon l'IDH		Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur							2013	Évolution 2009-2014 ^a	(%)			
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014			1990-2000	2000-2010	2010-2014	1990-2014
63 Maurice	0,619	0,674	0,756	0,762	0,772	0,775	0,777	62	6	0,86	1,15	0,68	0,95
64 Seychelles	..	0,715	0,743	0,752	0,761	0,767	0,772	68	8	..	0,39	0,97	..
64 Trinité-et-Tobago	0,673	0,717	0,772	0,767	0,769	0,771	0,772	64	-4	0,63	0,74	0,01	0,57
66 Serbie	0,714	0,710	0,757	0,761	0,762	0,771	0,771	64	-1	-0,05	0,65	0,45	0,32
67 Cuba	0,675	0,685	0,778	0,776	0,772	0,768	0,769	66	-14	0,15	1,28	-0,28	0,54
67 Liban	0,756	0,761	0,761	0,768	0,769	66	1	0,43	..
69 Costa Rica	0,652	0,704	0,750	0,756	0,761	0,764	0,766	69	1	0,77	0,64	0,52	0,67
69 Iran (République islamique d')	0,567	0,665	0,743	0,751	0,764	0,764	0,766	69	7	1,62	1,11	0,74	1,26
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,635	0,673	0,757	0,761	0,764	0,764	0,762	69	-4	0,59	1,17	0,18	0,76
72 Turquie	0,576	0,653	0,738	0,751	0,756	0,759	0,761	72	16	1,26	1,23	0,79	1,17
73 Sri Lanka	0,620	0,679	0,738	0,743	0,749	0,752	0,757	74	5	0,91	0,85	0,62	0,83
74 Mexique	0,648	0,699	0,746	0,748	0,754	0,755	0,756	73	-2	0,77	0,65	0,35	0,65
75 Brésil	0,608	0,683	0,737	0,742	0,746	0,752	0,755	74	3	1,18	0,76	0,60	0,91
76 Géorgie	..	0,672	0,735	0,740	0,747	0,750	0,754	76	4	..	0,89	0,65	..
77 Saint-Kitts-et-Nevis	0,739	0,741	0,743	0,747	0,752	79	0,44	..
78 Azerbaïdjan	..	0,640	0,741	0,742	0,745	0,749	0,751	77	-2	..	1,46	0,35	..
79 Grenade	0,737	0,739	0,740	0,742	0,750	82	0,43	..
80 Jordanie	0,623	0,705	0,743	0,743	0,746	0,748	0,748	78	-8	1,25	0,53	0,17	0,77
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,738	0,742	0,743	0,744	0,747	81	-2	0,31	..
81 Ukraine	0,705	0,668	0,732	0,738	0,743	0,746	0,747	80	2	-0,54	0,92	0,51	0,24
83 Algérie	0,574	0,640	0,725	0,730	0,732	0,734	0,736	84	4	1,09	1,26	0,35	1,04
84 Pérou	0,613	0,677	0,718	0,722	0,728	0,732	0,734	85	15	1,00	0,58	0,57	0,75
85 Albanie	0,624	0,656	0,722	0,728	0,729	0,732	0,733	85	2	0,50	0,96	0,35	0,67
85 Arménie	0,632	0,648	0,721	0,723	0,728	0,731	0,733	87	1	0,24	1,08	0,41	0,62
85 Bosnie-Herzégovine	0,710	0,724	0,726	0,729	0,733	89	2	0,78	..
88 Équateur	0,645	0,674	0,717	0,723	0,727	0,730	0,732	88	5	0,45	0,61	0,52	0,53
89 Sainte-Lucie	..	0,683	0,730	0,730	0,730	0,729	0,729	89	-5	..	0,66	-0,02	..
90 Chine	0,501	0,588	0,699	0,707	0,718	0,723	0,727	93	13	1,62	1,74	1,02	1,57
90 Fidji	0,631	0,678	0,717	0,720	0,722	0,724	0,727	91	1	0,72	0,56	0,36	0,59
90 Mongolie	0,578	0,589	0,695	0,706	0,714	0,722	0,727	95	14	0,18	1,68	1,11	0,96
93 Thaïlande	0,572	0,648	0,716	0,721	0,723	0,724	0,726	91	3	1,25	1,00	0,35	1,00
94 Dominique	..	0,694	0,723	0,723	0,723	0,723	0,724	93	-10	..	0,41	0,03	..
94 Libye	0,679	0,731	0,756	0,711	0,745	0,738	0,724	83	-27	0,75	0,34	-1,07	0,27
96 Tunisie	0,567	0,654	0,714	0,715	0,719	0,720	0,721	96	-1	1,43	0,88	0,26	1,00
97 Colombie	0,596	0,654	0,706	0,713	0,715	0,718	0,720	97	3	0,93	0,76	0,50	0,79
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	0,674	0,711	0,713	0,715	0,717	0,720	98	-5	..	0,55	0,30	..
99 Jamaïque	0,671	0,700	0,727	0,727	0,723	0,717	0,719	98	-23	0,42	0,38	-0,30	0,28
100 Tonga	0,650	0,671	0,713	0,716	0,717	0,716	0,717	100	-4	0,32	0,60	0,14	0,41
101 Belize	0,644	0,683	0,709	0,711	0,716	0,715	0,715	101	-7	0,59	0,38	0,19	0,43
101 République dominicaine	0,596	0,655	0,701	0,704	0,708	0,711	0,715	103	0	0,95	0,68	0,50	0,76
103 Suriname	0,707	0,709	0,711	0,713	0,714	102	-5	0,24	..
104 Maldives	..	0,603	0,683	0,690	0,695	0,703	0,706	104	2	..	1,25	0,86	..
105 Samoa	0,621	0,649	0,696	0,698	0,700	0,701	0,702	105	-3	0,45	0,70	0,21	0,52
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
106 Botswana	0,584	0,561	0,681	0,688	0,691	0,696	0,698	106	1	-0,41	1,96	0,61	0,74
107 Moldova (République de)	0,652	0,597	0,672	0,679	0,683	0,690	0,693	107	2	-0,87	1,19	0,78	0,26
108 Égypte	0,546	0,622	0,681	0,682	0,688	0,689	0,690	108	-3	1,31	0,90	0,33	0,98
109 Turkménistan	0,666	0,671	0,677	0,682	0,688	109	0,80	..
110 Gabon	0,620	0,632	0,663	0,668	0,673	0,679	0,684	111	1	0,20	0,48	0,76	0,41
110 Indonésie	0,531	0,606	0,665	0,671	0,678	0,681	0,684	110	3	1,34	0,92	0,71	1,06
112 Paraguay	0,579	0,623	0,668	0,671	0,669	0,677	0,679	113	-1	0,74	0,70	0,41	0,67
113 Palestine (État de)	0,670	0,675	0,685	0,679	0,677	111	-4	0,29	..
114 Ouzbékistan	..	0,594	0,655	0,661	0,668	0,672	0,675	114	0	..	0,98	0,77	..
115 Philippines	0,586	0,623	0,654	0,653	0,657	0,664	0,668	115	-1	0,61	0,50	0,52	0,55
116 El Salvador	0,522	0,603	0,653	0,658	0,662	0,664	0,666	115	0	1,46	0,79	0,50	1,02
116 Afrique du Sud	0,621	0,632	0,643	0,651	0,659	0,663	0,666	117	4	0,17	0,18	0,87	0,29
116 Viet Nam	0,475	0,575	0,653	0,657	0,660	0,663	0,666	117	1	1,92	1,29	0,47	1,41
119 Bolivie (État plurinational de)	0,536	0,603	0,641	0,647	0,654	0,658	0,662	119	2	1,19	0,61	0,79	0,88
120 Kirghizistan	0,615	0,593	0,634	0,639	0,645	0,652	0,655	121	3	-0,37	0,68	0,84	0,26
121 Irak	0,572	0,606	0,645	0,648	0,654	0,657	0,654	120	-2	0,58	0,62	0,34	0,56
122 Cabo Verde	..	0,572	0,629	0,637	0,639	0,643	0,646	122	2	..	0,96	0,66	..
123 Micronésie (États fédérés de)	..	0,603	0,638	0,640	0,641	0,639	0,640	123	-2	..	0,56	0,06	..
124 Guyana	0,542	0,602	0,624	0,630	0,629	0,634	0,636	124	1	1,05	0,36	0,47	0,66
125 Nicaragua	0,495	0,565	0,619	0,623	0,625	0,628	0,631	125	1	1,34	0,91	0,51	1,02

TABLEAU 2 L'ÉVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 1990-2014

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)							Classement selon l'IDH	Évolution	Croissance annuelle moyenne de l'IDH				
	Valeur									Évolution	(%)			
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014				1990-2000	2000-2010	2010-2014	1990-2014
126 Maroc	0,457	0,528	0,611	0,621	0,623	0,626	0,628	126	5	1,44	1,48	0,69	1,33	
126 Namibie	0,578	0,556	0,610	0,616	0,620	0,625	0,628	128	3	-0,39	0,94	0,70	0,35	
128 Guatemala	0,483	0,552	0,611	0,617	0,624	0,626	0,627	126	0	1,35	1,03	0,65	1,10	
129 Tadjikistan	0,616	0,535	0,608	0,612	0,617	0,621	0,624	129	1	-1,39	1,28	0,68	0,06	
130 Inde	0,428	0,496	0,586	0,597	0,600	0,604	0,609	131	6	1,49	1,67	0,97	1,48	
131 Honduras	0,507	0,557	0,610	0,612	0,607	0,604	0,606	131	-4	0,95	0,91	-0,16	0,75	
132 Bhoutan	0,573	0,582	0,589	0,595	0,605	134	1,39	..	
133 Timor-Leste	..	0,468	0,600	0,611	0,604	0,601	0,595	133	1	..	2,51	-0,22	..	
134 République arabe syrienne	0,553	0,586	0,639	0,635	0,623	0,608	0,594	130	-15	0,58	0,88	-1,82	0,30	
134 Vanuatu	0,589	0,590	0,590	0,592	0,594	135	1	0,19	..	
136 Congo	0,534	0,489	0,554	0,560	0,575	0,582	0,591	138	2	-0,87	1,25	1,61	0,42	
137 Kiribati	0,588	0,585	0,587	0,588	0,590	136	-1	0,09	..	
138 Guinée équatoriale	..	0,526	0,591	0,590	0,584	0,584	0,587	137	-5	..	1,18	-0,18	..	
139 Zambie	0,403	0,433	0,555	0,565	0,576	0,580	0,586	139	1	0,71	2,52	1,36	1,57	
140 Ghana	0,456	0,485	0,554	0,566	0,572	0,577	0,579	140	-2	0,63	1,33	1,13	1,00	
141 République démocratique populaire lao	0,397	0,462	0,539	0,552	0,562	0,570	0,575	141	2	1,51	1,56	1,62	1,55	
142 Bangladesh	0,386	0,468	0,546	0,559	0,563	0,567	0,570	142	0	1,94	1,57	1,07	1,64	
143 Cambodge	0,364	0,419	0,536	0,541	0,546	0,550	0,555	144	1	1,40	2,50	0,87	1,77	
143 Sao Tomé-et-Principe	0,455	0,491	0,544	0,548	0,552	0,553	0,555	143	-2	0,76	1,02	0,52	0,83	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
145 Kenya	0,473	0,447	0,529	0,535	0,539	0,544	0,548	145	0	-0,58	1,70	0,92	0,62	
145 Népal	0,384	0,451	0,531	0,536	0,540	0,543	0,548	146	3	1,62	1,64	0,78	1,49	
147 Pakistan	0,399	0,444	0,522	0,527	0,532	0,536	0,538	147	0	1,07	1,62	0,79	1,25	
148 Myanmar	0,352	0,425	0,520	0,524	0,528	0,531	0,536	148	1	1,90	2,03	0,72	1,76	
149 Angola	..	0,390	0,509	0,521	0,524	0,530	0,532	149	1	..	2,70	1,11	..	
150 Swaziland	0,536	0,496	0,525	0,528	0,529	0,530	0,531	149	-5	-0,78	0,57	0,28	-0,04	
151 Tanzanie (République-Unie de)	0,369	0,392	0,500	0,506	0,510	0,516	0,521	151	2	0,60	2,46	1,05	1,44	
152 Nigéria	0,493	0,499	0,505	0,510	0,514	152	2	1,06	..	
153 Cameroun	0,443	0,437	0,486	0,496	0,501	0,507	0,512	154	6	-0,13	1,07	1,32	0,61	
154 Madagascar	..	0,456	0,504	0,505	0,507	0,508	0,510	153	-4	..	1,02	0,27	..	
155 Zimbabwe	0,499	0,428	0,461	0,474	0,491	0,501	0,509	158	12	-1,53	0,75	2,50	0,08	
156 Mauritanie	0,373	0,442	0,488	0,489	0,498	0,504	0,506	156	1	1,71	0,98	0,92	1,28	
156 Îles Salomon	..	0,446	0,494	0,501	0,504	0,505	0,506	155	-2	..	1,02	0,57	..	
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,353	0,424	0,493	0,497	0,501	0,503	0,505	157	-2	1,87	1,51	0,60	1,51	
159 Comores	0,488	0,493	0,499	0,501	0,503	158	-1	0,75	..	
160 Yémen	0,400	0,441	0,496	0,495	0,496	0,498	0,498	160	-8	0,99	1,19	0,08	0,92	
161 Lesotho	0,493	0,443	0,472	0,480	0,484	0,494	0,497	161	1	-1,05	0,62	1,30	0,03	
162 Togo	0,404	0,426	0,459	0,468	0,470	0,473	0,484	167	3	0,52	0,76	1,29	0,75	
163 Haïti	0,417	0,442	0,471	0,475	0,479	0,481	0,483	162	-3	0,58	0,62	0,67	0,61	
163 Rwanda	0,244	0,333	0,453	0,464	0,476	0,479	0,483	163	5	3,16	3,13	1,61	2,89	
163 Ouganda	0,308	0,393	0,473	0,473	0,476	0,478	0,483	164	-2	2,47	1,86	0,51	1,89	
166 Bénin	0,344	0,392	0,468	0,473	0,475	0,477	0,480	165	-2	1,33	1,78	0,64	1,40	
167 Soudan	0,331	0,400	0,465	0,466	0,476	0,477	0,479	165	-5	1,90	1,52	0,74	1,55	
168 Djibouti	..	0,365	0,453	0,462	0,465	0,468	0,470	168	0	..	2,17	0,97	..	
169 Soudan du Sud	0,470	0,458	0,457	0,461	0,467	171	-0,15	..	
170 Sénégal	0,367	0,380	0,456	0,458	0,461	0,463	0,466	170	-3	0,36	1,83	0,55	1,00	
171 Afghanistan	0,297	0,334	0,448	0,456	0,463	0,464	0,465	169	0	1,20	2,97	0,97	1,89	
172 Côte d'Ivoire	0,389	0,398	0,444	0,445	0,452	0,458	0,462	172	0	0,23	1,12	0,98	0,72	
173 Malawi	0,284	0,340	0,420	0,429	0,433	0,439	0,445	174	2	1,83	2,14	1,49	1,90	
174 Éthiopie	..	0,284	0,412	0,423	0,429	0,436	0,442	175	2	..	3,78	1,78	..	
175 Gambie	0,330	0,384	0,441	0,437	0,440	0,442	0,441	173	-2	1,55	1,38	-0,02	1,22	
176 Congo (République démocratique du)	0,355	0,329	0,408	0,418	0,423	0,430	0,433	176	3	-0,77	2,18	1,52	0,83	
177 Libéria	..	0,359	0,405	0,414	0,419	0,424	0,430	177	1	..	1,20	1,50	..	
178 Guinée-Bissau	0,413	0,417	0,417	0,418	0,420	178	-4	0,42	..	
179 Mali	0,233	0,313	0,409	0,415	0,414	0,416	0,419	179	-3	2,97	2,73	0,61	2,47	
180 Mozambique	0,218	0,300	0,401	0,405	0,408	0,413	0,416	180	0	3,25	2,96	0,94	2,74	
181 Sierra Leone	0,262	0,299	0,388	0,394	0,397	0,408	0,413	182	0	1,32	2,63	1,59	1,91	
182 Guinée	..	0,323	0,388	0,399	0,409	0,411	0,411	181	1	..	1,83	1,50	..	
183 Burkina Faso	0,378	0,385	0,393	0,396	0,402	184	2	1,58	..	
184 Burundi	0,295	0,301	0,390	0,392	0,395	0,397	0,400	183	0	0,20	2,62	0,66	1,28	
185 Tchad	..	0,332	0,371	0,382	0,386	0,388	0,392	186	1	..	1,12	1,37	..	
186 Érythrée	0,381	0,386	0,390	0,390	0,391	185	-5	0,62	..	
187 République centrafricaine	0,314	0,310	0,362	0,368	0,373	0,348	0,350	187	0	-0,14	1,58	-0,84	0,45	

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)							Classement selon l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH				
	Valeur								Évolution	(%)			
	1990	2000	2010	2011	2012	2013	2014			2009-2014 ^a	1990-2000	2000-2010	2010-2014
188 Niger	0,214	0,257	0,326	0,333	0,342	0,345	0,348	188	0	1,85	2,40	1,69	2,05
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
Corée (République populaire démocratique de)
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie
Tuvalu
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	0,801	0,851	0,887	0,890	0,893	0,895	0,896	—	—	0,61	0,42	0,26	0,47
Développement humain élevé	0,592	0,642	0,723	0,730	0,737	0,741	0,744	—	—	0,81	1,20	0,71	0,95
Développement humain moyen	0,473	0,537	0,611	0,619	0,623	0,627	0,630	—	—	1,28	1,29	0,78	1,20
Développement humain faible	0,368	0,404	0,487	0,492	0,497	0,502	0,505	—	—	0,92	1,90	0,92	1,32
Pays en développement	0,513	0,568	0,642	0,649	0,654	0,658	0,660	—	—	1,02	1,23	0,70	1,06
Régions													
Afrique subsaharienne	0,400	0,422	0,499	0,505	0,510	0,514	0,518	—	—	0,54	1,68	0,94	1,08
Amérique latine et Caraïbes	0,625	0,684	0,734	0,738	0,743	0,745	0,748	—	—	0,91	0,70	0,47	0,75
Asie de l'Est et Pacifique	0,516	0,593	0,686	0,693	0,702	0,707	0,710	—	—	1,39	1,48	0,87	1,34
Asie du Sud	0,437	0,503	0,586	0,596	0,599	0,603	0,607	—	—	1,42	1,55	0,86	1,38
États arabes	0,553	0,613	0,676	0,679	0,684	0,686	0,686	—	—	1,02	0,99	0,38	0,90
Europe et Asie centrale	0,651	0,665	0,731	0,739	0,743	0,746	0,748	—	—	0,22	0,94	0,59	0,58
Pays les moins avancés	0,348	0,399	0,484	0,491	0,495	0,499	0,502	—	—	1,39	1,95	0,92	1,54
Petits États insulaires en développement	0,574	0,607	0,656	0,658	0,658	0,658	0,660	—	—	0,56	0,79	0,13	0,59
Organisation de coopération et de développement économiques	0,785	0,834	0,872	0,875	0,877	0,879	0,880	—	—	0,61	0,44	0,24	0,48
Monde	0,597	0,641	0,697	0,703	0,707	0,709	0,711	—	—	0,71	0,85	0,47	0,73

NOTES

a Une valeur positive indique une amélioration du classement.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du

développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Fiche technique n°1* sur <http://hdr.undp.org/fr>.

Croissance annuelle moyenne de l'IDH : une croissance annualisée régulière de l'IDH sur une période donnée, qui correspond au taux de croissance annuel moyen.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES :

Colonnes 1 à 7 : calculs du BRDH d'après les données du DAES, 2015, de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, de la Division de statistique des Nations Unies, 2015, de la Banque mondiale, 2015a, de Barro et Lee, 2014 et du FMI, 2015.

Colonne 8 : calculs basés sur les données de la colonne 6.

Colonne 9 : calculs basés les données du BRDH concernant l'IDH et sur les données de la colonne 7.

Colonnes 10 à 13 : calculs basés sur les données des colonnes 1, 2, 3 et 7.

L'indice de développement humain ajusté aux inégalités

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)			Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités en matière d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus	Indice de revenus ajusté aux inégalités	Inégalité des revenus			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH		(%)	Valeur	(%)	Valeur	(%)	Valeur	Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini	
	2014	2014	2014	2014	2014	2010-2015 ^e	2014	2014 ^d	2014	2014 ^d	2014	2005-2013 ^e	2005-2013 ^e	2005-2013 ^e	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ															
1	Norvège	0,944	0,893	5,4	0	5,3	3,4	0,916	2,3	0,886	10,2	0,878	4,0	0,9	26,8
2	Australie	0,935	0,858	8,2	-2	7,9	4,2	0,920	1,9	0,914	17,7	0,752	5,8	1,3	34,0
3	Suisse	0,930	0,861	7,4	0	7,3	3,9	0,931	5,7	0,816	12,3	0,839	5,2	1,2	32,4
4	Danemark	0,923	0,856	7,3	-1	7,1	4,0	0,889	3,0	0,897	14,4	0,787	4,0	0,9	26,9
5	Pays-Bas	0,922	0,861	6,6	3	6,5	3,9	0,911	4,1	0,858	11,6	0,817	4,5	1,0	28,9
6	Allemagne	0,916	0,853	6,9	0	6,7	3,7	0,902	2,4	0,871	14,1	0,790	4,7	1,1	30,6
6	Irlande	0,916	0,836	8,6	-3	8,5	3,7	0,902	5,4	0,858	16,3	0,756	5,3	1,2	32,1
8	États-Unis	0,915	0,760	17,0	-20	15,7	6,2	0,853	5,3	0,842	35,6	0,610	9,8	2,0	41,1
9	Canada	0,913	0,832	8,8	-2	8,6	4,6	0,910	3,9	0,841	17,4	0,754	5,8	1,3	33,7
9	Nouvelle-Zélande	0,913	4,8	0,905
11	Singapour	0,912	2,8	0,942
12	Hong Kong, Chine (RAS)	0,910	2,8	0,957
13	Liechtenstein	0,908
14	Suède	0,907	0,846	6,7	3	6,5	3,1	0,927	3,5	0,813	13,1	0,804	3,7	0,9	26,1
14	Royaume-Uni	0,907	0,829	8,6	-2	8,4	4,5	0,892	2,8	0,860	17,8	0,742	7,6	1,7	38,0
16	Islande	0,899	0,846	5,9	4	5,8	2,8	0,936	2,4	0,832	12,2	0,777	3,8	0,9	26,3
17	Corée (République de)	0,898	0,751	16,4	-19	15,9	3,9	0,915	25,5	0,644	18,4	0,718
18	Israël	0,894	0,775	13,4	-9	12,9	3,8	0,923	9,9	0,776	25,0	0,649	10,3	2,2	42,8
19	Luxembourg	0,892	0,822	7,9	0	7,7	3,3	0,918	6,0	0,729	13,9	0,829
20	Japon	0,891	0,780	12,4	-5	12,2	3,2	0,945	19,8	0,649	13,5	0,773	5,4	1,2	32,1
21	Belgique	0,890	0,820	7,9	1	7,9	3,9	0,899	8,1	0,762	11,6	0,804	5,0	1,3	33,1
22	France	0,888	0,811	8,7	0	8,6	4,0	0,919	8,0	0,751	13,9	0,772	5,1	1,2	31,7
23	Autriche	0,885	0,816	7,8	2	7,6	3,7	0,909	3,5	0,771	15,5	0,777	4,6	1,1	30,0
24	Finlande	0,883	0,834	5,5	10	5,5	3,5	0,902	2,1	0,800	10,8	0,803	4,0	1,0	27,8
25	Slovénie	0,880	0,829	5,9	8	5,8	3,8	0,894	2,6	0,840	11,0	0,757	3,6	0,8	24,9
26	Espagne	0,876	0,775	11,5	0	11,0	3,9	0,926	5,2	0,759	23,9	0,663	7,6	1,4	35,8
27	Italie	0,873	0,773	11,5	-1	11,3	3,4	0,938	10,6	0,700	19,8	0,702	6,9	1,4	35,5
28	République tchèque	0,870	0,823	5,4	10	5,3	3,7	0,868	1,4	0,854	11,0	0,751	3,9	0,9	26,4
29	Grèce	0,865	0,758	12,4	-5	12,1	4,0	0,899	11,6	0,735	20,6	0,660	6,4	1,4	34,7
30	Estonie	0,861	0,782	9,2	6	8,9	5,6	0,825	2,4	0,853	18,6	0,680	5,6	1,2	32,7
31	Brunéi Darussalam	0,856	4,4	0,865
32	Chypre	0,850	0,758	10,7	-2	10,6	3,7	0,892	13,1	0,673	15,0	0,727
32	Qatar	0,850	6,0	0,841
34	Andorre	0,845
35	Slovaquie	0,844	0,791	6,2	9	6,2	5,6	0,818	1,5	0,813	11,3	0,744	4,1	0,9	26,6
36	Pologne	0,843	0,760	9,8	2	9,6	5,7	0,833	5,6	0,778	17,5	0,678	5,2	1,3	32,8
37	Lituanie	0,839	0,754	10,1	-1	10,0	6,6	0,766	5,9	0,817	17,5	0,686	5,7	1,2	32,6
37	Malte	0,839	0,767	8,5	4	8,5	4,8	0,888	7,3	0,690	13,3	0,737
39	Arabie saoudite	0,837	8,7	0,762
40	Argentine	0,836	0,711	15,0	-8	14,5	9,3	0,786	8,1	0,759	26,3	0,601	10,6	2,3	43,6
41	Émirats arabes unis	0,835	5,5	0,829
42	Chili	0,832	0,672	19,3	-13	18,2	5,9	0,893	12,6	0,655	36,0	0,519	12,6	3,3	50,8
43	Portugal	0,830	0,744	10,4	1	10,1	3,9	0,900	5,9	0,685	20,3	0,668
44	Hongrie	0,828	0,769	7,2	10	7,1	5,4	0,803	3,2	0,789	12,6	0,717	4,5	1,0	28,9
45	Bahreïn	0,824	6,3	0,816
46	Lettonie	0,819	0,730	10,8	0	10,5	7,6	0,771	3,5	0,778	20,5	0,649	6,9	1,5	36,0
47	Croatie	0,818	0,743	9,1	3	8,9	5,2	0,836	4,3	0,745	17,2	0,659	5,3	1,4	33,6
48	Koweït	0,816	7,2	0,776
49	Monténégro	0,802	0,728	9,2	1	9,2	7,6	0,799	7,4	0,735	12,6	0,658	4,7	1,1	30,6
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
50	Bélarus	0,798	0,741	7,1	4	7,1	6,8	0,736	3,7	0,804	10,8	0,690	3,8	0,9	26,5
50	Fédération de Russie	0,798	0,714	10,5	1	10,3	9,8	0,695	2,3	0,788	18,7	0,664	7,3	1,8	39,7
52	Oman	0,793	7,0	0,813
52	Roumanie	0,793	0,711	10,3	2	10,2	8,8	0,768	4,7	0,719	17,1	0,651	4,1	0,9	27,3
52	Uruguay	0,793	0,678	14,5	-4	14,2	9,2	0,799	9,2	0,647	24,2	0,602	9,0	2,0	41,3
55	Bahamas	0,790	9,4	0,772
56	Kazakhstan	0,788	0,694	11,9	1	11,8	16,7	0,633	5,9	0,751	12,7	0,704	4,0	1,0	28,6
57	Barbade	0,785	8,1	0,786	5,5	0,734
58	Antigua-et-Barbuda	0,783	8,0	0,794
59	Bulgarie	0,782	0,699	10,5	3	10,4	7,9	0,768	5,5	0,710	17,8	0,627	6,4	1,4	34,3

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)		IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités en matière d'espérance de vie (%)	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation (%)	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus (%)	Indice de revenus ajusté aux inégalités	Inégalité des revenus		
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH								Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini
	2014	2014	2014	2014	2014	2010-2015 ^e	2014	2014 ^d	2014	2014 ^d	2014	2005-2013 ^e	2005-2013 ^e	2005-2013 ^e
60 Palau	0,780	12,0	0,696	23,0	0,570
60 Panama	0,780	0,604	22,5	-20	21,7	12,1	0,779	16,6	0,567	36,5	0,499	17,6	3,6	51,9
62 Malaisie	0,779	4,9	0,800	11,3	2,6	46,2
63 Maurice	0,777	0,666	14,2	-2	14,1	9,2	0,760	13,2	0,623	19,8	0,625	5,9	1,5	35,9
64 Seychelles	0,772	7,9	0,752	18,8	6,4	65,8
64 Trinité-et-Tobago	0,772	0,654	15,2	-3	15,0	16,4	0,648	6,6	0,659	21,9	0,656
66 Serbie	0,771	0,693	10,1	5	10,1	8,5	0,773	8,1	0,688	13,5	0,627	4,6	1,1	29,7
67 Cuba	0,769	5,1	0,867	11,3	0,681
67 Liban	0,769	0,609	20,8	-15	20,2	6,7	0,852	24,1	0,491	30,0	0,540
69 Costa Rica	0,766	0,613	19,9	-11	19,1	7,3	0,847	15,5	0,561	34,3	0,486	12,8	2,9	48,6
69 Iran (République islamique d')	0,766	0,509	33,6	-41	32,1	12,5	0,746	37,3	0,433	46,6	0,407	7,0	1,7	38,3
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,762	0,612	19,7	-11	19,4	12,2	0,732	17,6	0,570	28,4	0,550	11,7	2,4	44,8
72 Turquie	0,761	0,641	15,8	0	15,7	11,0	0,757	14,2	0,563	21,8	0,618	8,0	1,9	40,0
73 Sri Lanka	0,757	0,669	11,6	7	11,6	8,3	0,774	12,8	0,646	13,7	0,597	5,8	1,6	36,4
74 Mexique	0,756	0,587	22,4	-12	21,8	10,9	0,778	19,7	0,518	34,6	0,501	11,1	2,8	48,1
75 Brésil	0,755	0,557	26,3	-20	25,6	14,5	0,717	23,6	0,518	38,7	0,465	16,9	3,8	52,7
76 Géorgie	0,754	0,652	13,6	5	13,2	12,9	0,736	3,3	0,761	23,4	0,494	8,9	2,0	41,4
77 Saint-Kitts-et-Nevis	0,752
78 Azerbaïdjan	0,751	0,652	13,2	7	12,9	21,7	0,612	8,3	0,645	8,9	0,702	5,1	1,3	33,0
79 Grenade	0,750	8,4	0,753
80 Jordanie	0,748	0,625	16,5	2	16,4	11,9	0,732	16,9	0,586	20,5	0,568	5,1	1,4	33,7
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,747	0,622	16,7	2	16,1	7,6	0,788	10,6	0,608	30,1	0,504	9,3	2,3	44,2
81 Ukraine	0,747	0,689	7,8	16	7,7	10,4	0,703	3,6	0,770	9,2	0,604	3,4	0,9	24,8
83 Algérie	0,736	16,7	0,702
84 Pérou	0,734	0,563	23,4	-10	23,0	13,9	0,723	23,3	0,509	31,9	0,484	11,9	2,5	45,3
85 Albanie	0,733	0,634	13,5	8	13,4	9,9	0,801	11,9	0,561	18,3	0,567	4,3	1,0	29,0
85 Arménie	0,733	0,658	10,2	14	10,1	12,7	0,735	3,7	0,679	13,9	0,572	4,5	1,1	30,3
85 Bosnie-Herzégovine	0,733	0,635	13,3	9	13,1	6,7	0,811	12,5	0,573	20,2	0,551	5,4	1,3	33,0
88 Équateur	0,732	0,570	22,1	-4	21,8	13,4	0,745	21,1	0,510	30,9	0,487	12,0	2,7	46,6
89 Sainte-Lucie	0,729	0,613	15,9	5	15,5	9,9	0,764	9,2	0,600	27,4	0,502
90 Chine	0,727	9,8	0,774	29,5	0,514	10,1	2,1	37,0
90 Fidji	0,727	0,616	15,3	8	15,1	12,3	0,675	10,5	0,686	22,6	0,505	8,0	2,2	42,8
90 Mongolie	0,727	0,633	12,9	12	12,8	16,6	0,634	9,4	0,647	12,3	0,619	6,2	1,6	36,5
93 Thaïlande	0,726	0,576	20,6	1	19,9	9,8	0,755	16,1	0,519	34,0	0,488	6,9	1,8	39,4
94 Dominique	0,724
94 Libye	0,724	10,1	0,714
96 Tunisie	0,721	0,562	22,0	-2	21,4	10,6	0,753	34,6	0,415	18,9	0,569	6,4	1,5	35,8
97 Colombie	0,720	0,542	24,7	-10	24,1	13,5	0,718	21,3	0,489	37,4	0,453	17,5	4,0	53,5
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,720	13,0	0,708
99 Jamaïque	0,719	0,593	17,5	7	16,9	15,0	0,729	5,6	0,628	30,1	0,454	9,6	2,5	45,5
100 Tonga	0,717	13,7	0,701
101 Belize	0,715	0,553	22,6	-3	21,7	11,4	0,682	15,9	0,611	37,9	0,406
101 République dominicaine	0,715	0,546	23,6	-6	23,4	16,9	0,684	22,9	0,474	30,3	0,503	10,3	2,5	45,7
103 Suriname	0,714	0,543	24,0	-5	23,3	13,6	0,680	19,0	0,492	37,3	0,478
104 Maldives	0,706	0,531	24,9	-6	23,8	8,1	0,803	40,0	0,333	23,2	0,559	6,8	1,6	37,4
105 Samoa	0,702	13,3	0,713
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
106 Botswana	0,698	0,431	38,2	-23	36,5	21,9	0,535	32,1	0,437	55,5	0,344	22,9	5,8	60,5
107 Moldova (République de)	0,693	0,618	10,8	20	10,8	11,0	0,707	7,3	0,651	14,0	0,514	4,6	1,1	30,6
108 Égypte	0,690	0,524	24,0	-5	22,8	13,4	0,681	40,9	0,351	14,2	0,604	4,4	1,2	30,8
109 Turkménistan	0,688	26,0	0,519
110 Gabon	0,684	0,519	24,0	-6	24,0	28,0	0,492	23,5	0,465	20,4	0,613	8,3	2,1	42,2
110 Indonésie	0,684	0,559	18,2	6	18,2	16,4	0,629	20,8	0,486	17,3	0,573	5,7	1,5	38,1
112 Paraguay	0,679	0,529	22,1	-1	21,8	19,2	0,657	16,2	0,492	30,1	0,458	13,0	2,9	48,0
113 Palestine (État de)	0,677	0,577	14,9	16	14,8	13,1	0,707	16,5	0,549	15,0	0,494	5,5	1,4	34,5
114 Ouzbékistan	0,675	0,569	15,8	14	15,3	24,3	0,563	1,4	0,672	20,1	0,485	5,8	1,5	35,2
115 Philippines	0,668	0,547	18,1	7	17,8	15,2	0,629	11,6	0,539	26,8	0,483	8,4	2,2	43,0
116 El Salvador	0,666	0,488	26,7	-6	26,2	14,5	0,697	30,2	0,389	34,0	0,428	8,4	2,0	41,8
116 Afrique du Sud	0,666	0,428	35,7	-15	33,0	25,7	0,427	16,1	0,594	57,3	0,310	28,5	8,0	65,0
116 Viet Nam	0,666	0,549	17,5	9	17,4	12,1	0,755	18,0	0,474	22,0	0,463	6,1	1,5	35,6
119 Bolivie (État plurinational de)	0,662	0,472	28,7	-5	28,4	24,5	0,561	24,7	0,480	36,1	0,391	15,2	2,7	46,6

TABLEAU
3

TABLEAU 3 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	IDH ajusté aux inégalités (IDHI)			Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités en matière d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus	Indice de revenus ajusté aux inégalités	Inégalité des revenus		
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH		(%)		(%)		(%)		Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini
	2014	2014	2014	2014	2014	2010-2015 ^e	2014	2014 ^d	2014	2014 ^d	2014	2005-2013 ^e	2005-2013 ^e	2005-2013 ^e
120 Kirghizistan	0,655	0,560	14,5	17	14,2	20,0	0,623	5,0	0,665	17,7	0,424	5,4	1,3	33,4
121 Irak	0,654	0,512	21,8	2	21,5	17,6	0,626	30,6	0,342	16,1	0,626	4,4	1,1	29,5
122 Cabo Verde	0,646	0,519	19,7	5	19,4	12,0	0,722	18,2	0,433	28,0	0,447	8,7	2,3	43,8
123 Micronésie (États fédérés de)	0,640	19,8	0,606	40,2	7,0	61,1
124 Guyana	0,636	0,520	18,3	8	18,1	19,2	0,577	10,5	0,511	24,4	0,477
125 Nicaragua	0,631	0,480	24,0	1	23,6	13,2	0,733	29,5	0,366	28,3	0,411	11,0	2,5	45,7
126 Maroc	0,628	0,441	29,7	-2	28,5	16,8	0,692	45,8	0,253	23,0	0,492	7,3	2,0	40,9
126 Namibie	0,628	0,354	43,6	-25	39,3	21,7	0,539	27,8	0,377	68,3	0,217	19,6	5,8	61,3
128 Guatemala	0,627	0,443	29,4	1	28,9	17,4	0,658	36,2	0,308	33,1	0,429	14,8	3,6	52,4
129 Tadjikistan	0,624	0,515	17,5	10	17,0	29,3	0,537	6,5	0,615	15,0	0,414	4,7	1,1	30,8
130 Inde	0,609	0,435	28,6	1	27,7	25,0	0,554	42,1	0,292	16,1	0,508	5,0	1,4	33,6
131 Honduras	0,606	0,412	32,1	-7	30,7	17,0	0,678	26,4	0,361	48,6	0,285	23,5	5,0	57,4
132 Bhoutan	0,605	0,425	29,8	-2	28,9	22,2	0,593	44,8	0,249	19,6	0,519	6,8	1,8	38,7
133 Timor-Leste	0,595	0,412	30,7	-4	29,4	22,8	0,572	47,6	0,247	17,8	0,494	4,4	1,2	30,4
134 République arabe syrienne	0,594	0,468	21,2	8	20,8	12,6	0,667	31,5	0,376	18,3	0,408	5,7	1,5	35,8
134 Vanuatu	0,594	0,492	17,2	12	17,2	15,4	0,675	17,5	0,430	18,5	0,410
136 Congo	0,591	0,434	26,6	6	26,2	36,0	0,417	21,5	0,402	21,2	0,488	8,2	1,9	40,2
137 Kiribati	0,590	0,405	31,5	-2	30,1	20,6	0,562	21,4	0,474	48,4	0,249
138 Guinée équatoriale	0,587	44,4	0,322
139 Zambie	0,586	0,384	34,4	-6	33,9	37,2	0,387	21,7	0,466	42,6	0,314	17,4	4,8	57,5
140 Ghana	0,579	0,387	33,1	-3	33,1	30,8	0,441	36,7	0,350	31,7	0,377	9,3	2,2	42,8
141 République démocratique populaire lao	0,575	0,428	25,6	7	25,3	21,5	0,558	34,1	0,304	20,3	0,463	5,8	1,6	36,2
142 Bangladesh	0,570	0,403	29,4	1	29,0	20,1	0,634	38,6	0,274	28,3	0,375	4,7	1,3	32,1
143 Cambodge	0,555	0,418	24,7	7	24,6	25,3	0,557	28,3	0,321	20,3	0,407	4,6	1,3	31,8
143 Sao Tomé-et-Principe	0,555	0,418	24,7	6	24,7	26,9	0,523	21,4	0,368	25,8	0,378	5,6	1,3	33,9
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
145 Kenya	0,548	0,377	31,3	-3	31,1	31,5	0,439	26,0	0,380	36,0	0,321	11,0	2,8	47,7
145 Népal	0,548	0,401	26,8	3	25,9	21,1	0,602	41,4	0,266	15,1	0,403	5,0	1,3	32,8
147 Pakistan	0,538	0,377	29,9	0	28,6	29,9	0,498	44,4	0,208	11,6	0,519	4,1	1,1	29,6
148 Myanmar	0,536	27,1	0,515	19,4	0,303
149 Angola	0,532	0,335	37,0	-8	36,6	46,2	0,267	34,6	0,310	28,9	0,453	9,0	2,2	42,7
150 Swaziland	0,531	0,354	33,3	-2	33,1	35,0	0,290	26,8	0,404	37,6	0,379	14,0	3,5	51,5
151 Tanzanie (République-Unie de)	0,521	0,379	27,3	4	27,2	30,4	0,482	28,5	0,304	22,7	0,372	6,2	1,7	37,8
152 Nigéria	0,514	0,320	37,8	-9	37,5	40,8	0,299	43,3	0,254	28,4	0,430	9,1	2,2	43,0
153 Cameroun	0,512	0,344	32,8	-1	32,4	39,4	0,331	34,8	0,318	23,1	0,387	7,5	1,9	40,7
154 Madagascar	0,510	0,372	27,0	4	26,8	24,8	0,522	35,0	0,318	20,4	0,311	7,4	1,9	40,6
155 Zimbabwe	0,509	0,371	27,0	4	26,7	26,8	0,422	17,4	0,449	35,8	0,270
156 Mauritanie	0,506	0,337	33,4	1	32,9	36,6	0,420	40,8	0,214	21,2	0,425	7,8	1,9	40,5
156 Îles Salomon	0,506	0,385	23,8	11	23,8	22,3	0,573	22,8	0,328	26,3	0,304
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,505	26,5	0,481	11,5	0,360
159 Comores	0,503	0,268	46,7	-18	46,0	34,2	0,438	47,6	0,248	56,0	0,178	26,7	7,0	64,3
160 Yémen	0,498	0,329	34,0	0	33,0	30,3	0,469	48,1	0,177	20,6	0,427	5,6	1,5	35,9
161 Lesotho	0,497	0,320	35,6	-2	34,9	33,5	0,305	24,3	0,383	47,0	0,280	20,4	4,3	54,2
162 Togo	0,484	0,322	33,4	1	33,1	36,8	0,386	38,9	0,299	23,5	0,290	10,7	2,6	46,0
163 Haïti	0,483	0,296	38,8	-7	38,2	27,9	0,475	38,3	0,249	48,4	0,219	26,6	5,5	59,2
163 Rwanda	0,483	0,330	31,6	4	31,6	30,2	0,475	29,4	0,289	35,2	0,262	11,0	3,2	50,8
163 Ouganda	0,483	0,337	30,2	6	30,2	33,8	0,392	29,4	0,319	27,3	0,305	8,8	2,4	44,6
166 Bénin	0,480	0,300	37,4	-2	37,1	37,0	0,384	44,8	0,230	29,4	0,306	8,2	2,2	43,5
167 Soudan	0,479	32,8	0,450	42,7	0,171	6,2	1,4	35,3
168 Djibouti	0,470	0,308	34,6	1	33,7	32,5	0,436	47,0	0,162	21,7	0,413	7,7	1,9	40,0
169 Soudan du Sud	0,467	40,8	0,325	39,6	0,235
170 Sénégal	0,466	0,305	34,4	1	34,0	29,5	0,504	44,7	0,168	27,7	0,337	7,8	1,9	40,3
171 Afghanistan	0,465	0,319	31,4	5	30,0	34,3	0,408	44,8	0,202	10,8	0,396	4,0	1,0	27,8
172 Côte d'Ivoire	0,462	0,287	38,0	-1	37,6	40,2	0,290	45,1	0,214	27,4	0,379	9,4	2,2	43,2
173 Malawi	0,445	0,299	32,9	2	32,6	40,0	0,395	30,2	0,308	27,7	0,220	9,7	2,6	46,2
174 Éthiopie	0,442	0,312	29,4	7	28,0	30,2	0,474	44,3	0,176	9,5	0,363	5,3	1,4	33,6
175 Gambie	0,441	34,8	0,403	26,9	0,299	11,0	2,8	47,3
176 Congo (République démocratique du)	0,433	0,276	36,2	0	35,3	49,9	0,298	27,7	0,341	28,2	0,208	9,3	2,4	44,4
177 Libéria	0,430	0,280	34,8	2	34,1	33,1	0,421	46,4	0,215	22,7	0,243	7,0	1,7	38,2
178 Guinée-Bissau	0,420	0,254	39,6	-5	39,4	45,3	0,296	40,3	0,206	32,5	0,267	5,9	1,5	35,5
179 Mali	0,419	0,270	35,7	1	34,5	45,6	0,318	41,6	0,176	16,1	0,350	5,2	1,3	33,0

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)		IDH ajusté aux inégalités (IDHI)		Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités en matière d'espérance de vie (%)	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités en matière d'éducation (%)	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenus (%)	Indice de revenus ajusté aux inégalités	Inégalité des revenus			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au classement selon l'IDH								Rapport des quintiles	Ratio de Palma	Coefficient de Gini	
															2014
180	Mozambique	0,416	0,273	34,3	3	34,1	40,2	0,323	33,8	0,242	28,4	0,262	9,8	2,5	45,7
181	Sierra Leone	0,413	0,241	41,7	-4	40,0	51,2	0,232	49,6	0,171	19,2	0,351	5,6	1,5	35,4
182	Guinée	0,411	0,261	36,5	0	35,2	40,3	0,356	48,3	0,167	17,1	0,300	5,5	1,3	33,7
183	Burkina Faso	0,402	0,261	35,0	2	34,6	41,1	0,351	38,6	0,161	24,2	0,317	7,0	1,9	39,8
184	Burundi	0,400	0,269	32,6	5	31,5	43,6	0,318	36,9	0,234	14,1	0,263	4,8	1,3	33,3
185	Tchad	0,392	0,236	39,9	-1	39,6	46,1	0,262	41,9	0,157	30,7	0,318	10,0	2,2	43,3
186	Érythrée	0,391	24,7	0,506
187	République centrafricaine	0,350	0,198	43,5	-1	43,1	45,7	0,256	34,5	0,224	49,2	0,135	18,0	4,5	56,3
188	Niger	0,348	0,246	29,2	3	28,4	37,9	0,396	35,0	0,129	12,3	0,292	4,5	1,2	31,2
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES															
..	Corée (République populaire démocratique de)	15,4	0,655
..	Îles Marshall
..	Monaco
..	Nauru
..	Saint-Marin
..	Somalie	42,1	0,316	43,5
..	Tuvalu	10,5
Groupes de développement humain															
..	Développement humain très élevé	0,896	0,788	12,1	—	11,8	4,9	0,885	8,0	0,782	22,5	0,706	—	—	—
..	Développement humain élevé	0,744	0,600	19,4	—	19,0	10,7	0,757	16,8	0,542	29,4	0,527	—	—	—
..	Développement humain moyen	0,630	0,468	25,8	—	25,5	21,9	0,584	34,7	0,348	19,8	0,503	—	—	—
..	Développement humain faible	0,505	0,343	32,0	—	31,7	35,0	0,405	37,9	0,247	22,0	0,404	—	—	—
Pays en développement															
..	Pays en développement	0,660	0,490	25,7	—	25,5	19,9	0,614	32,3	0,374	24,5	0,514	—	—	—
Régions															
..	Afrique subsaharienne	0,518	0,345	33,3	—	33,1	36,6	0,375	35,3	0,285	27,5	0,385	—	—	—
..	Amérique latine et Caraïbes	0,748	0,570	23,7	—	23,2	13,3	0,734	21,0	0,522	35,2	0,485	—	—	—
..	Asie de l'Est et Pacifique	0,710	0,572	19,4	—	19,2	11,7	0,734	18,4	0,491	27,4	0,520	—	—	—
..	Asie du Sud	0,607	0,433	28,7	—	27,9	24,4	0,563	41,5	0,288	17,9	0,499	—	—	—
..	États arabes	0,686	0,512	25,4	—	24,7	17,4	0,643	38,9	0,334	17,7	0,626	—	—	—
..	Europe et Asie centrale	0,748	0,651	13,0	—	12,9	14,3	0,690	7,9	0,655	16,6	0,611	—	—	—
Pays les moins avancés															
..	Pays les moins avancés	0,502	0,347	30,9	—	30,7	32,3	0,451	36,4	0,253	23,4	0,367	—	—	—
Petits États insulaires en développement															
..	Petits États insulaires en développement	0,660	0,493	25,3	—	24,9	18,6	0,628	21,3	0,457	34,9	0,418	—	—	—
Organisation de coopération et de développement économiques															
..	Organisation de coopération et de développement économiques	0,880	0,763	13,3	—	12,9	5,6	0,873	9,5	0,744	23,6	0,685	—	—	—
Monde															
..	Monde	0,711	0,548	22,8	—	22,7	17,4	0,654	26,8	0,442	24,0	0,570	—	—	—

NOTES

- a La liste des enquêtes utilisées pour estimer les inégalités peut être consultée sur <http://hdr.undp.org>
- b Basé sur les pays dont l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est calculé.
- c Calculs basés sur les tables de mortalité 2010-2015 du DAES, 2013a.
- d Données pour 2014 ou l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- e Les données sont celles disponibles de l'année la plus récente de la période considérée.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Fiche technique n°1* sur <http://hdr.undp.org>.

IDH ajusté aux inégalités (IDHI) : la valeur de l'IDH ajusté aux inégalités dans les trois dimensions essentielles du développement humain. Le calcul de l'IDHI est expliqué dans la *Fiche technique n°2* sur <http://hdr.undp.org>.

Perte globale : la différence de pourcentage entre l'IDHI et l'IDH.

Différence par rapport au classement selon l'IDH : la différence de classement selon l'IDHI et selon l'IDH, uniquement pour les pays dont l'IDHI est calculé.

Coefficient d'inégalité entre les personnes : les inégalités moyennes dans les trois dimensions essentielles du développement humain. Consulter la *Fiche technique n°2* sur <http://hdr.undp.org>.

Inégalités en matière d'espérance de vie : les inégalités dans la répartition de la durée de vie attendue, d'après les tables de mortalité, estimées au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.

Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités : l'indice d'espérance de vie de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition de la durée de vie attendue, d'après les tables de mortalité répertoriées dans la section *Principales sources de données*.

Inégalités en matière d'éducation : les inégalités dans la répartition des années de scolarisation, d'après des enquêtes auprès des ménages, estimée au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.

Indice d'éducation ajusté aux inégalités : l'indice d'éducation de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition des années de scolarisation, d'après les enquêtes auprès des ménages répertoriées dans la section *Principales sources de données*.

Inégalités de revenu : les inégalités dans la répartition des revenus, d'après des enquêtes auprès des ménages, estimée au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.

Indice de revenu ajusté aux inégalités : l'indice de revenu de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition des revenus, d'après les enquêtes auprès

des ménages répertoriées dans la section *Principales sources de données*.

Rapport des quintiles : le rapport entre le revenu moyen des 20 % les plus riches de la population et le revenu moyen des 20 % les plus pauvres.

Ratio de Palma : la proportion entre la part du revenu national brut (RNB) aux mains des 10 % les plus riches de la population et celle des 40 % les plus pauvres. Il est basé sur les travaux de Palma, 2011, qui constate que les revenus de la classe moyenne représentent presque toujours la moitié du RNB et que l'autre moitié est divisée entre les 10 % les plus riches de la population et les 40 % les plus pauvres, bien que leurs parts respectives varient considérablement d'un pays à l'autre.

Indice de Gini : la mesure de la déviation de la répartition des revenus des individus ou des ménages d'un pays par rapport à une répartition parfaitement égale. Une valeur de 0 représente une situation d'égalité parfaite tandis que 100 correspond à la situation la plus inégalitaire possible.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : calculs du BRDH d'après les données du DAES, 2015, de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, de la Division de statistique des Nations Unies, 2015, de la Banque mondiale, 2015a, de Barro et Lee, 2014 et du FMI, 2015.

Colonne 2 : moyenne géométrique des valeurs des colonnes 7, 9 et 11 calculée selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique n°2* (disponible sur <http://hdr.undp.org>).

Colonne 3 : calculs basés sur les données des colonnes 1 et 2.

Colonne 4 : calculs basés sur les données de la colonne 2 et les classements selon l'IDH recalculés pour les pays dont l'IDHI est calculé.

Colonne 5 : moyenne arithmétique des valeurs des colonnes 6, 8 et 10 calculée selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique n°2* (disponible sur <http://hdr.undp.org>).

Colonne 6 : calculs basés sur les tables de mortalité abrégées du DAES, 2013a.

Colonne 7 : calculs basés sur les données des colonnes 6 et l'indice d'espérance de vie.

Colonnes 8 et 10 : calculs basés sur les données du Luxembourg Income Study, les statistiques Eurostat sur le revenu et les conditions de vie en Union européenne, la base de données de la Banque mondiale sur la répartition des revenus à l'échelle mondiale, les enquêtes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique n°2* (voir <http://hdr.undp.org>).

Colonne 9 : calculs basés sur les données de la colonne 8 et l'indice d'éducation non ajusté.

Colonne 11 : calculs basés sur les données de la colonne 10 et l'indice de revenu non ajusté.

Colonnes 12 et 13 : calculs du BRDH à partir de données de la Banque mondiale, 2015b.

Colonne 14 : Banque mondiale, 2015b.

L'indice de développement de genre

	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant	
	Valeur	Groupe de l'IDG ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
			Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
Classement selon l'IDH	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014	2014
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	0,996	1	0,940	0,944	83,6	79,5	18,2	16,8	12,7	12,5	57 140	72 825
2 Australie	0,976	1	0,922	0,945	84,5	80,3	20,7	19,7	13,1	12,9	33 688	50 914
3 Suisse	0,950	2	0,898	0,945	85,0	80,8	15,7	15,9	11,5	13,1	44 132	69 077
4 Danemark	0,977	1	0,912	0,934	82,2	78,3	19,3	18,1	12,8	12,7	36 439	51 727
5 Pays-Bas	0,947	3	0,893	0,943	83,3	79,7	18,0	17,9	11,6	12,2	29 500	61 641
6 Allemagne	0,963	2	0,901	0,936	83,3	78,5	16,3	16,6	12,9	13,8	34 886	53 290
6 Irlande	0,973	2	0,901	0,926	83,0	78,8	18,5	18,7	12,3	12,0	30 104	49 166
8 États-Unis	0,995	1	0,911	0,916	81,4	76,7	17,2	15,7	13,0	12,9	43 054	63 158
9 Canada	0,982	1	0,904	0,921	84,0	80,0	16,3	15,5	13,1	13,0	33 587	50 853
9 Nouvelle-Zélande	0,961	2	0,894	0,930	83,6	80,0	20,0	18,3	12,5	12,6	24 309	41 372
11 Singapour	0,985	1	0,898	0,912	86,0	79,9	15,5 ^d	15,3 ^d	10,1 ^e	10,9 ^e	59 994	93 699 ^f
12 Hong Kong, Chine (RAS)	0,958	2	0,892	0,931	86,8	81,2	15,7	15,5	10,9	11,9	38 060	72 052
13 Liechtenstein	13,8	16,1
14 Suède	0,999	1	0,906	0,906	83,9	80,4	16,6	15,1	12,2	12,0	40 222	51 084
14 Royaume-Uni	0,965	2	0,888	0,920	82,6	78,7	16,6	15,8	12,9	13,2	27 259	51 628
16 Islande	0,975	1	0,886	0,909	84,0	81,0	20,1	17,9	10,8	10,4	28 792	41 486
17 Corée (République de)	0,930	3	0,861	0,926	85,0	78,5	16,0	17,7	11,2	12,7	21 896	46 018
18 Israël	0,971	2	0,879	0,905	84,1	80,5	16,5	15,5	12,5	12,6	22 451	39 064
19 Luxembourg	0,971	2	0,877	0,903	83,9	79,3	14,0	13,7	11,3	12,1	47 723	69 800
20 Japon	0,961	2	0,870	0,905	86,7	80,2	15,2	15,5	11,3	11,7	24 975	49 541
21 Belgique	0,975	1	0,872	0,895	83,2	78,3	16,7	16,0	10,6 ^e	11,1 ^e	31 879	50 845
22 France	0,987	1	0,881	0,893	85,1	79,2	16,4	15,6	11,0	11,3	31 073	45 497
23 Autriche	0,943	3	0,856	0,909	83,8	78,8	16,1	15,4	9,9	11,9	29 598	58 826
24 Finlande	0,996	1	0,879	0,882	83,6	78,0	17,7	16,5	10,2	10,2	31 644	45 994
25 Slovaquie	0,996	1	0,877	0,881	83,4	77,3	17,7	16,0	11,8	12,0	22 180	33 593
26 Espagne	0,975	1	0,863	0,885	85,3	79,8	17,7	17,0	9,4	9,8	24 059	40 221
27 Italie	0,964	2	0,851	0,883	85,5	80,6	16,5	15,6	9,5	10,2	22 526	44 148
28 République tchèque	0,980	1	0,859	0,877	81,5	75,7	16,9	15,8	12,1	12,5	19 929	33 604
29 Grèce	0,961	2	0,844	0,879	83,8	78,0	17,7	17,6	9,8	10,5	17 288	31 952
30 Estonie	1,030	2	0,872	0,847	81,3	72,0	17,4	15,6	12,7	12,2	20 854	30 254
31 Brunéi Darussalam	0,977	1	0,840	0,860	80,7	77,0	14,9	14,2	8,5	9,0	54 228	90 437
32 Chypre	0,971	2	0,836	0,861	82,4	78,0	14,2	13,8	11,4	11,8	22 613	34 400
32 Qatar	0,998	1	0,853	0,854	79,9	77,3	14,0	13,9	10,4	8,8	55 123	143 979 ^f
34 Andorre
35 Slovaquie	0,999	1	0,841	0,842	79,9	72,5	15,7	14,5	12,3	12,2	19 903	32 122
36 Pologne	1,007	1	0,844	0,839	81,4	73,4	16,3	14,7	11,7	11,9	18 423	28 271
37 Lituanie	1,030	2	0,851	0,827	78,9	67,7	16,9	15,9	12,3	12,5	20 955	28 656
37 Malte	0,937	3	0,806	0,861	82,2	78,8	14,8	14,0	9,9	10,8	16 435	39 432
39 Arabie saoudite	0,901	4	0,778	0,864	75,7	73,0	16,6	16,1	7,8	9,3	20 094	77 044 ^f
40 Argentine	0,982	1	0,819	0,834	80,1	72,4	19,1	16,8	9,8	9,8	14 202	30 237
41 Émirats arabes unis	0,954	2	0,796	0,835	78,5	76,3	13,9 ^g	12,9 ^g	9,9	8,5	22 391	77 300 ^f
42 Chili	0,967	2	0,815	0,843	84,5	78,6	15,5	15,0	9,7	9,9	14 732	27 992
43 Portugal	0,985	1	0,823	0,836	83,8	77,9	16,5	16,1	8,1	8,4	21 259	30 543
44 Hongrie	0,976	1	0,818	0,838	78,7	71,5	15,7	15,1	11,3 ^e	12,2 ^e	17 443	28 960
45 Bahreïn	0,940	3	0,789	0,839	77,6	75,8	15,1 ^h	13,7 ^h	9,1	9,6	20 038	49 890
46 Lettonie	1,029	2	0,829	0,805	78,9	69,1	15,9	14,6	11,7 ^e	11,2 ^e	18 437	26 845
47 Croatie	0,987	1	0,812	0,823	80,6	74,0	15,4	14,2	10,5	11,6	16 200	22 853
48 Koweït	0,972	2	0,793	0,816	75,8	73,5	15,2	14,2	7,3	7,1	42 292	111 988 ^f
49 Monténégro	0,954	2	0,782	0,819	78,4	74,1	15,5	14,8	10,5	11,8	11 106	18 094
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
50 Bélarus	1,021	1	0,806	0,789	77,2	65,5	16,2	15,1	11,9 ⁱ	12,1 ⁱ	12 922	21 010
50 Fédération de Russie	1,019	1	0,804	0,789	75,8	64,4	15,1	14,3	11,9	12,0	17 269	28 287
52 Oman	0,909	4	0,741	0,815	79,2	75,1	13,9	13,5	7,0	8,5	14 709	46 400
52 Roumanie	0,989	1	0,787	0,796	78,3	71,2	14,6	13,8	10,3	11,1	15 250	21 117
52 Uruguay	1,018	1	0,797	0,783	80,6	73,5	16,6	14,4	8,7	8,2	14 721	24 166
55 Bahamas	78,3	72,3	11,1	10,7	17 868	24 957
56 Kazakhstan	1,002	1	0,787	0,786	74,1	64,6	15,4	14,7	11,3	11,5	15 408	26 746
57 Barbade	1,018	1	0,791	0,777	78,0	73,2	17,2	13,8	10,6	10,2	10 245	14 739
58 Antigua-et-Barbuda	78,5	73,5	14,6	13,3
59 Bulgarie	0,991	1	0,777	0,784	77,7	70,8	14,6	14,1	10,6 ^e	10,4 ^e	12 448	18 926
60 Palau	13,9	13,5

Classement selon l'IDH	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant	
	Valeur	Groupe de l'IDG ^a	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
			Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014	2014
60 Panama	0,996	1	0,776	0,779	80,7	74,6	13,8	12,8	9,6	9,1	13 699	22 597
62 Malaisie	0,947	3	0,753	0,795	77,1	72,4	12,7	12,7	9,4	10,1	15 635	30 320
63 Maurice	0,950	2	0,752	0,792	78,0	70,9	15,9	15,2	8,0	9,1	10 541	24 581
64 Seychelles	78,1	68,9	13,3	13,4
64 Trinité-et-Tobago	0,985	1	0,763	0,774	74,0	67,0	12,5	12,1	10,7 ^e	10,9 ^e	19 669	32 656
66 Serbie	0,966	2	0,757	0,784	77,7	72,1	14,9	13,9	9,8	11,2	9 697	14 799
67 Cuba	0,954	2	0,747	0,783	81,5	77,4	14,4	13,3	11,4 ⁱ	11,6 ⁱ	4 912	9 665
67 Liban	0,899	5	0,718	0,800	81,3	77,6	13,6	13,9	7,6 ^j	8,2 ^j	7 334	25 391
69 Costa Rica	0,974	2	0,753	0,774	81,9	77,0	14,3	13,4	8,4	8,3	9 680	17 033
69 Iran (République islamique d')	0,858	5	0,689	0,804	76,5	74,3	15,0	15,2	7,7	8,6	4 828	25 924
71 Venezuela (République bolivarienne du)	1,030	2	0,772	0,749	78,5	70,2	15,3	13,1	9,2	8,6	12 458	19 840
72 Turquie	0,902	4	0,716	0,793	78,5	72,0	14,0	15,1	6,7	8,5	10 024	27 645
73 Sri Lanka	0,948	3	0,730	0,769	78,2	71,5	14,2	13,3	10,7	10,9	5 452	14 307
74 Mexique	0,943	3	0,731	0,775	79,2	74,4	13,2	12,9	8,2	8,8	10 233	22 252
75 Brésil	0,997	1	0,752	0,754	78,3	70,7	15,6	14,8	7,8	7,5	11 393	19 084
76 Géorgie	0,962	2	0,736	0,765	78,4	71,2	14,0	13,6	12,0 ⁱ	12,3 ⁱ	4 887	9 718
77 Saint-Kitts-et-Nevis	13,4	12,4
78 Azerbaïdjan	0,942	3	0,721	0,766	74,0	67,7	11,8	12,0	10,5 ^j	11,2 ^j	10 120	22 814
79 Grenade	75,9	71,0	16,3	15,3
80 Jordanie	0,860	5	0,674	0,784	75,8	72,4	13,7	13,3	9,3	10,5	3 587	18 831
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,949	3	0,726	0,765	77,7	73,1	13,5	13,2	8,7 ⁱ	9,8 ⁱ	8 796	14 754
81 Ukraine	1,003	1	0,747	0,745	75,9	66,0	15,4	14,9	11,3	11,4	6 518	10 120
83 Algérie	0,837	5	0,637	0,761	77,2	72,5	14,2	13,8	4,8	7,8	3 898	22 009
84 Pérou	0,947	3	0,712	0,752	77,2	71,9	13,1	13,0	8,5	9,6	8 040	13 977
85 Albanie	0,948	3	0,711	0,750	80,4	75,4	11,9	11,8	8,9	9,6	7 217	12 655
85 Arménie	1,008	1	0,734	0,728	78,6	70,9	13,6	11,2	10,8	10,9	6 042	10 089
85 Bosnie-Herzégovine	79,0	74,0	6,6 ⁱ	8,6 ⁱ	6 514	12 912
88 Équateur	0,980	1	0,722	0,737	78,7	73,2	14,5	13,9	7,4	7,6	8 487	12 723
89 Sainte-Lucie	0,991	1	0,725	0,731	77,8	72,4	13,0	12,1	9,4	9,3	8 018	11 576
90 Chine	0,943	3	0,705	0,747	77,3	74,3	13,2	12,9	6,9	8,2	10 128	14 795
90 Fidji	0,941	3	0,699	0,743	73,2	67,2	16,0	15,5	9,8	10,0	4 274	10 592
90 Mongolie	1,028	2	0,737	0,716	73,9	65,3	15,3	13,9	9,5	9,0	9 029	12 462
93 Thaïlande	1,000	1	0,726	0,726	77,9	71,1	13,9	13,1	7,1	7,5	11 820	14 888
94 Dominique
94 Libye	0,950	2	0,699	0,736	74,6	68,9	14,3	13,8	7,7	7,0	7 427	22 392
96 Tunisie	0,894	5	0,671	0,751	77,3	72,5	15,0	14,0	5,9	7,8	4 748	16 159
97 Colombie	0,997	1	0,719	0,721	77,7	70,5	13,9	13,2	7,4	7,3	9 785	14 372
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	75,1	70,9	13,4	13,1	7 283	12 541
99 Jamaïque	0,995	1	0,715	0,719	78,1	73,3	13,1	11,6	10,0	9,4	5 820	9 059
100 Tonga	0,967	2	0,704	0,727	75,8	69,9	15,0	14,4	10,7	10,8	3 796	6 336
101 Belize	0,958	2	0,696	0,727	72,9	67,4	13,9	13,2	10,5	10,5	5 034	10 198
101 République dominicaine	0,995	1	0,710	0,713	76,7	70,4	13,6	12,6	7,7	7,2	8 860	14 903
103 Suriname	0,975	1	0,702	0,720	74,4	68,0	13,6	11,8	7,3	8,0	10 241	20 970
104 Maldives	0,937	3	0,678	0,723	77,8	75,8	12,8	12,5	5,7 ^e	6,0 ^e	8 531	16 073
105 Samoa	0,956	2	0,681	0,713	76,8	70,4	13,2 ^k	12,5 ^k	10,3 ^k	10,3 ^k	3 416	7 124
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
106 Botswana	0,982	1	0,691	0,704	66,8	62,1	12,6	12,4	8,7	9,1	15 179	18 096
107 Moldova (République de)	1,003	1	0,694	0,692	75,7	67,4	12,2	11,6	11,1	11,3	4 599	5 915
108 Égypte	0,868	5	0,633	0,729	73,4	69,0	13,3	13,8	5,4	7,7	4 928	16 049
109 Turkménistan	69,9	61,5	10,6	11,0	8 725	17 552
110 Gabon	65,0	63,8	8,9	6,6	13 527	19 177
110 Indonésie	0,927	3	0,655	0,706	71,0	66,9	13,1	12,9	7,0	8,2	6 485	13 052
112 Paraguay	0,956	2	0,662	0,692	75,1	70,8	12,2	11,7	7,5	7,9	5 576	9 678
113 Palestine (État de)	0,860	5	0,607	0,706	74,9	71,0	13,8	12,2	8,4	9,3	1 580	7 726
114 Ouzbékistan	0,945	3	0,640	0,678	71,8	65,0	11,3	11,7	9,5 ⁱ	9,9 ⁱ	3 811	7 342
115 Philippines	0,977	1	0,649	0,664	71,8	64,9	11,5	11,1	8,4 ^e	7,9 ^e	5 382	10 439
116 El Salvador	0,965	2	0,652	0,676	77,4	68,3	12,1	12,4	6,2	6,9	5 497	9 406
116 Afrique du Sud	0,948	3	0,646	0,681	59,3	55,2	13,7	13,4	9,7	10,2	8 713	15 737
116 Viet Nam	80,5	71,0	7,0	7,9	4 624	5 570
119 Bolivie (État plurinational de)	0,931	3	0,637	0,684	70,9	65,9	12,9	13,4	7,5	8,9	4 383	7 140
120 Kirghizistan	0,961	2	0,638	0,664	74,6	66,6	12,7	12,3	10,5	10,6	2 122	3 992
121 Irak	0,787	5	0,561	0,712	71,7	67,2	8,7	11,4	5,1	7,7	4 279	23 515

TABLEAU 4 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE GENRE

	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant	
	Valeur	Groupe de l'IDG ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
			Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
Classement selon l'IDH	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014	2014
122 Cabo Verde	75,0	71,4	13,9	13,1	4 098	8 105
123 Micronésie (États fédérés de)	70,1	68,1
124 Guyana	0,984	1	0,626	0,636	68,8	64,2	11,2	9,4	8,9	8,0	4 164	8 804
125 Nicaragua	0,960	2	0,615	0,640	77,9	71,9	11,8	11,3	6,2	5,8	2 967	5 979
126 Maroc	0,828	5	0,555	0,670	75,1	73,0	10,6	11,6	3,2	5,3	3 222	10 573
126 Namibie	0,981	1	0,620	0,632	67,3	62,1	11,4	11,3	6,3	6,1	7 672	11 267
128 Guatemala	0,949	3	0,608	0,641	75,3	68,3	10,2	11,0	5,5	5,7	5 021	8 934
129 Tadjikistan	0,926	3	0,600	0,648	73,2	66,2	10,5	12,0	9,6 ^l	11,2 ^l	2 014	3 017
130 Inde	0,795	5	0,525	0,660	69,5	66,6	11,3	11,8	3,6	7,2	2 116	8 656
131 Honduras	0,944	3	0,583	0,618	75,7	70,7	11,6	10,6	5,5	5,4	2 365	5 508
132 Bhoutan	0,897	5	0,572	0,638	69,7	69,2	12,8	12,6	2,0	4,1	5 733	8 418
133 Timor-Leste	0,868	5	0,548	0,631	70,1	66,5	11,3	12,0	3,6 ^l	5,3 ^l	3 122	7 530
134 République arabe syrienne	0,834	5	0,520	0,623	76,5	64,0	12,2	12,3	5,4	7,4	864	4 523
134 Vanuatu	0,903	4	0,587	0,650	74,0	69,9	10,2	10,9	8,0	10,0	2 141	3 445
136 Congo	0,922	4	0,561	0,609	63,9	60,8	10,9	11,3	4,9	6,5	5 165	6 859
137 Kiribati	69,2	62,8	12,7	11,9
138 Guinée équatoriale	59,0	56,3	4,0	7,2	17 073	24 850
139 Zambie	0,917	4	0,558	0,609	62,0	58,2	13,0	13,9	5,8	7,3	3 019	4 452
140 Ghana	0,885	5	0,540	0,610	62,3	60,4	11,0	12,0	5,6	7,9	3 200	4 515
141 République démocratique populaire lao	0,896	5	0,543	0,606	67,5	64,8	10,1	11,0	3,9	6,1	4 086	5 279
142 Bangladesh	0,917	4	0,541	0,590	72,9	70,4	10,3	9,7	4,5	5,5	2 278	4 083
143 Cambodge	0,890	5	0,519	0,584	70,3	66,2	10,3	11,5	3,2 ^l	5,4 ^l	2 526	3 393
143 Sao Tomé-et-Principe	0,891	5	0,520	0,584	68,4	64,4	11,4	11,2	4,0 ^l	5,5 ^l	1 886	3 976
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
145 Kenya	0,913	4	0,527	0,577	63,4	59,9	10,7	11,3	5,9	7,3	2 255	3 270
145 Népal	0,908	4	0,521	0,574	71,1	68,2	12,5	12,2	2,3	4,5	1 956	2 690
147 Pakistan	0,726	5	0,436	0,601	67,2	65,3	7,0	8,5	3,1	6,2	1 450	8 100
148 Myanmar	68,0	63,9	4,3	3,8	3 873	5 386
149 Angola	53,8	50,8	8,7	14,0	5 497	8 169
150 Swaziland	0,879	5	0,494	0,561	48,2	49,6	10,9	11,8	7,4	6,8	3 894	7 235
151 Tanzanie (République-Unie de)	0,938	3	0,504	0,538	66,4	63,5	9,0	9,3	4,5	5,8	2 320	2 502
152 Nigéria	0,841	5	0,468	0,556	53,1	52,4	8,2	9,8	4,9 ^l	7,1 ^l	4 052	6 585
153 Cameroun	0,879	5	0,478	0,544	56,7	54,4	9,5	11,2	5,3	6,7	2 266	3 341
154 Madagascar	0,945	3	0,497	0,526	66,6	63,6	10,2	10,5	6,6 ⁱ	6,1 ⁱ	1 098	1 560
155 Zimbabwe	0,922	4	0,487	0,529	58,9	56,2	10,7	11,0	6,7	7,7	1 387	1 850
156 Mauritanie	0,816	5	0,446	0,546	64,5	61,6	8,5	8,5	2,7	4,8	1 625	5 468
156 Îles Salomon	69,4	66,5	8,8	9,7	1 046	2 019
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	64,8	60,5	3,2	4,8	2 145	2 768
159 Comores	0,813	5	0,443	0,545	65,0	61,6	11,0	11,9	3,7	5,6	778	2 123
160 Yémen	0,739	5	0,414	0,560	65,2	62,5	7,7	10,6	1,3	3,8	1 595	5 412
161 Lesotho	0,953	2	0,482	0,505	49,8	49,6	11,7	10,6	6,5 ^e	5,2 ^e	2 613	4 017
162 Togo	0,831	5	0,439	0,527	60,4	58,9	10,9	13,4	3,0	6,3	1 084	1 376
163 Haïti	64,9	60,7	4,2	5,6	1 379	1 966
163 Rwanda	0,957	2	0,472	0,493	67,0	61,1	10,4	10,2	3,2	4,3	1 312	1 612
163 Ouganda	0,886	5	0,452	0,510	60,3	56,7	9,7	9,9	4,5	6,3	1 226	1 997
166 Bénin	0,823	5	0,431	0,524	61,0	58,1	9,4	12,7	2,1	4,6	1 493	2 043
167 Soudan	0,830	5	0,428	0,516	65,0	62,0	6,7	7,3	2,5	3,8	1 882	5 722
168 Djibouti	63,7	60,4	5,9	6,9	2 019	4 522
169 Soudan du Sud	56,7	54,7	4,5	5,8
170 Sénégal	0,883	5	0,436	0,494	68,3	64,5	7,8	8,1	1,8	3,2	1 657	2 739
171 Afghanistan	0,600	5	0,328	0,546	61,6	59,2	7,2	11,3	1,2	5,1	506	3 227
172 Côte d'Ivoire	0,810	5	0,410	0,507	52,4	50,7	7,9	10,0	3,2	5,3	2 146	4 157
173 Malawi	0,907	4	0,423	0,467	63,7	61,7	10,8	10,7	3,4	5,2	679	815
174 Éthiopie	0,840	5	0,403	0,479	66,0	62,2	8,0	9,0	1,4	3,6	1 090	1 765
175 Gambie	0,889	5	0,414	0,466	61,6	58,9	8,7	8,9	2,0	3,7	1 267	1 753
176 Congo (République démocratique du)	0,833	5	0,393	0,472	60,1	57,2	8,6	10,8	4,5	7,7	597	765
177 Libéria	0,789	5	0,387	0,491	61,8	59,9	8,9	12,4	2,6	5,8	678	930
178 Guinée-Bissau	57,0	53,4	1 135	1 593
179 Mali	0,776	5	0,363	0,468	57,8	58,2	7,5	9,3	1,5	2,7	961	2 195
180 Mozambique	0,881	5	0,390	0,443	56,5	53,6	8,8	9,8	2,4 ^l	4,3 ^l	1 040	1 210
181 Sierra Leone	0,814	5	0,370	0,454	51,4	50,4	7,2	10,0	2,2	4,0	1 582	1 981
182 Guinée	0,778	5	0,358	0,460	59,2	58,3	7,3	10,0	1,4 ^l	3,7 ^l	877	1 314

Classement selon l'IDH	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant	
	Valeur	Groupe de l'IDG ^a	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
			Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014 ^e	2014 ^e	2014 ^e	2014 ^e	2014	2014
183 Burkina Faso	0,881	5	0,376	0,427	59,9	57,3	7,4	8,1	1,0 ^l	1,9 ^l	1 325	1 859
184 Burundi	0,911	4	0,381	0,418	58,7	54,8	9,6	10,7	2,2	3,1	693	825
185 Tchad	0,768	5	0,338	0,440	52,7	50,5	5,9	8,9	1,0	2,9	1 657	2 513
186 Érythrée	65,9	61,6	971	1 290
187 République centrafricaine	0,773	5	0,303	0,392	52,6	48,8	5,9	8,6	2,8	5,7	476	689
188 Niger	0,729	5	0,287	0,394	62,4	60,6	4,8	6,1	0,8	2,0	491	1 319
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES												
Corée (République populaire démocratique de)	73,7	66,7
Îles Marshall
Monaco
Nauru	9,9	8,9
Saint-Marin	15,9	14,7
Somalie	57,0	53,8
Tuvalu
Groupes de développement humain												
Développement humain très élevé	0,978	—	0,884	0,903	83,1	77,8	16,8	16,0	11,7	12,0	30 991	52 315
Développement humain élevé	0,954	—	0,724	0,758	77,4	72,8	13,8	13,4	7,7	8,5	10 407	17 443
Développement humain moyen	0,861	—	0,574	0,667	70,6	66,8	11,5	11,8	4,9	7,3	3 333	9 257
Développement humain faible	0,830	—	0,456	0,549	61,8	59,3	8,3	9,8	3,4	5,5	1 983	4 201
Pays en développement	0,899	—	0,617	0,686	71,7	68,0	11,6	11,9	5,4	7,3	5 926	12 178
Régions												
Afrique subsaharienne	0,872	—	0,480	0,550	59,7	57,1	9,1	10,3	4,2	6,0	2 626	4 148
Amérique latine et Caraïbes	0,976	—	0,736	0,754	78,2	71,7	14,4	13,7	8,0	8,1	10 194	18 435
Asie de l'Est et Pacifique	0,948	—	0,692	0,730	76,0	72,2	13,0	12,8	6,9	8,0	9 017	13 780
Asie du Sud	0,801	—	0,525	0,655	69,9	67,1	10,8	11,3	3,7	6,9	2 198	8 827
États arabes	0,849	—	0,611	0,719	72,7	68,8	11,6	12,3	4,9	6,9	5 686	24 985
Europe et Asie centrale	0,945	—	0,719	0,760	76,1	68,5	13,5	13,8	9,0	10,0	8 238	17 607
Pays les moins avancés	0,866	—	0,465	0,537	64,8	61,9	8,9	10,0	3,2	4,9	1 783	3 005
Petits États insulaires en développement	..	—	72,6	67,8	13,4	12,6	5 045	8 849
Organisation de coopération et de développement économiques												
	0,973	—	0,862	0,887	82,7	77,5	16,0	15,5	11,0	11,5	28 430	47 269
Monde	0,924	—	0,670	0,725	73,7	69,5	12,2	12,4	6,2	7,9	10 296	18 373

TABLEAU
4

NOTES

- a En l'absence de données ventilées sur le revenu, il s'agit ici d'estimations approximatives. Voir *Définitions et Fiche technique n° 3* sur <http://hdr.undp.org> pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'indice de développement de genre.
- b Les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu de la parité des sexes dans l'IDH.
- c Données pour 2014 ou l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- d Calculs du ministère de l'Éducation de Singapour.
- e Mises à jour du BRDH d'après les données sur les niveaux d'instruction de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015 et méthodologie de Barro et Lee, 2014.
- f Aux fins du calcul de la valeur de l'IDH pour les hommes, le revenu national brut (RNB) estimé par habitant est plafonné à 75 000 \$.
- g D'après l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2011.
- h D'après les données sur l'espérance de vie scolaire de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2013.
- i D'après l'estimation de la répartition du niveau d'instruction par l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2013.

j Calculs du BRDH d'après de récentes enquêtes à indicateurs multiples du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

k Calculs du BRDH à partir du recensement de la population 2011 par le Bureau des statistiques du Samoa, 2013.

l Estimation du BRDH d'après la plus récente enquête démographique et de santé d'ICF Macro pour le pays.

DÉFINITIONS

Indice de développement de genre : le ratio des valeurs de l'IDH femmes/hommes. Voir la *Fiche technique n° 3* sur <http://hdr.undp.org> pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'indice de développement de genre.

Groupes de développement de genre : Les pays sont répartis en cinq groupes, en fonction de l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans l'IDH. Groupe 1 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est très élevé et l'écart absolu inférieur à 2,5 % ; Groupe 2 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est élevé et l'écart absolu entre 2,5 et 5 % ; Groupe 3 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est moyen et l'écart absolu entre 5 et 7,5 % ; Groupe 4 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est bas et l'écart absolu entre 7,5 et

10 % ; et Groupe 5 : les pays où le niveau d'égalité hommes-femmes dans l'IDH est bas et l'écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10 %.

Indice du développement humain (IDH) :

un indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Consulter la *Fiche technique n°1* sur <http://hdr.undp.org> pour connaître les modalités de calcul de l'IDH.

Espérance de vie à la naissance : le nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, au moment de sa naissance demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée attendue de scolarisation : le nombre d'années de scolarisation qu'un enfant d'âge scolaire peut s'attendre à recevoir si les tendances de scolarisation dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : le nombre moyen d'années d'éducation des personnes de 25 ans et plus, calculé d'après le nombre d'années pour chaque niveau d'éducation.

Revenu national brut estimé par habitant : dérivé du ratio des salaires hommes/femmes, des parts hommes/femmes de la population

économiquement active et du RNB (en termes de parité du pouvoir d'achat en 2011). Consulter la *Fiche technique n°3* sur <http://hdr.undp.org> pour en savoir plus.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES :

Colonne 1 : calculs basés sur les données des colonnes 3 et 4.

Colonne 2 : calculs basés sur les données de la colonne 1.

Colonnes 3 et 4 : calculs du BRDH d'après les données du DAES, 2015, de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, de Barro et Lee, 2014, de la Banque mondiale, 2015a, de l'OIT, 2015a et du FMI, 2015.

Colonnes 5 et 6 : DAES, 2015.

Colonnes 7 et 8 : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015.

Colonnes 9 et 10 : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015, Barro et Lee, 2014, enquête en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro.

Colonnes 11 et 12 : calculs du BRDH à partir de données de l'OIT, 2015a, du DAES, 2013a, de la Banque mondiale, 2015a et du FMI, 2015.

L'indice d'inégalité de genre

Classement selon l'IDH	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité ^a		
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)		
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	
	2014	2014	2013	2010/2015 ^b	2014	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2013	2013	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ										
1	Norvège	0,067	9	4	7,8	39,6	97,4	96,7	61,2	68,7
2	Australie	0,110	19	6	12,1	30,5	94,3 ^d	94,6 ^d	58,8	71,8
3	Suisse	0,028	2	6	1,9	28,5	95,0	96,6	61,8	74,9
4	Danemark	0,048	4	5	5,1	38,0	95,5 ^e	96,6 ^e	58,7	66,4
5	Pays-Bas	0,062	7	6	6,2	36,9	87,7	90,5	58,5	70,6
6	Allemagne	0,041	3	7	3,8	36,9	96,3	97,0	53,6	66,4
6	Irlande	0,113	21	9	8,2	19,9	80,5	78,6	53,1	68,1
8	États-Unis	0,280	55	28	31,0	19,4	95,1	94,8	56,3	68,9
9	Canada	0,129	25	11	14,5	28,2	100,0	100,0	61,6	71,0
9	Nouvelle-Zélande	0,157	32	8	25,3	31,4	95,0	95,3	62,0	73,8
11	Singapour	0,088	13	6	6,0	25,3	74,1	81,0	58,8	77,2
12	Hong Kong, Chine (RAS)	3,3	..	72,2	79,2	51,3	67,8
13	Liechtenstein	20,0
14	Suède	0,055	6	4	6,5	43,6	86,5	87,3	60,3	67,9
14	Royaume-Uni	0,177	39	8	25,8	23,5	99,8	99,9	55,7	68,7
16	Islande	0,087	12	4	11,5	41,3	91,0	91,6	70,5	77,4
17	Corée (République de)	0,125	23	27	2,2	16,3	77,0 ^f	89,1 ^f	50,1	72,1
18	Israël	0,101	18	2	7,8	22,5	84,4	87,3	57,9	69,1
19	Luxembourg	0,100	17	11	8,3	28,3	100,0 ^e	100,0 ^e	50,7	64,6
20	Japon	0,133	26	6	5,4	11,6	87,0	85,8	48,8	70,4
21	Belgique	0,063	8	6	6,7	42,4	77,5	82,9	47,5	59,3
22	France	0,088	13	12	5,7	25,7	78,0	83,2	50,7	61,6
23	Autriche	0,053	5	4	4,1	30,3	100,0	100,0	54,6	67,7
24	Finlande	0,075	11	4	9,2	42,5	100,0	100,0	55,7	64,0
25	Slovénie	0,016	1	7	0,6	27,7	95,8	98,0	52,3	63,2
26	Espagne	0,095	16	4	10,6	38,0	66,8	73,1	52,5	65,8
27	Italie	0,068	10	4	4,0	30,1	71,2	80,5	39,6	59,5
28	République tchèque	0,091	15	5	4,9	18,9	99,9	99,7	51,1	68,3
29	Grèce	0,146	29	5	11,9	21,0	59,5	67,0	44,2	62,5
30	Estonie	0,164	33	11	16,8	19,8	100,0 ^e	100,0 ^e	56,2	68,9
31	Brunéi Darussalam	27	23,0	..	63,9 ^f	67,8 ^f	52,6	75,3
32	Chypre	0,124	22	10	5,5	12,5	76,0	81,7	56,0	71,1
32	Qatar	0,524	116	6	9,5	0,0 ^g	66,7	59,0	50,8	95,5
34	Andorre	50,0	49,5	49,3
35	Slovaquie	0,164	33	7	15,9	18,7	99,1	99,5	51,1	68,6
36	Pologne	0,138	28	3	12,2	22,1	79,4	85,5	48,9	64,9
37	Lituanie	0,125	23	11	10,6	23,4	89,1	94,3	55,8	67,3
37	Malte	0,227	46	9	18,2	13,0	68,6	78,2	37,9	66,3
39	Arabie saoudite	0,284	56	16	10,2	19,9	60,5	70,3	20,2	78,3
40	Argentine	0,376	75	69	54,4	36,8	56,3 ^f	57,6 ^f	47,5	75,0
41	Émirats arabes unis	0,232	47	8	27,6	17,5	73,1	61,2	46,5	92,0
42	Chili	0,338	65	22	55,3	15,8	73,3	76,4	49,2	74,8
43	Portugal	0,111	20	8	12,6	31,3	47,7	48,2	54,9	66,2
44	Hongrie	0,209	42	14	12,1	10,1	97,9 ^e	98,7 ^e	44,8	60,0
45	Bahreïn	0,265	51	22	13,8	15,0	56,7 ^f	51,4 ^f	39,2	86,9
46	Lettonie	0,167	36	13	13,5	18,0	98,9	99,0	54,9	67,6
47	Croatie	0,149	30	13	12,7	25,8	85,0	93,6	44,7	58,4
48	Koweït	0,387	79	14	14,5	1,5	55,6	56,3	43,6	83,1
49	Monténégro	0,171	37	7	15,2	17,3	84,2	94,7	43,0	57,3
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ										
50	Bélarus	0,151	31	1	20,6	30,1	87,0	92,2	50,1	63,1
50	Fédération de Russie	0,276	54	24	25,7	14,5	89,6	92,5	57,1	71,7
52	Oman	0,275	53	11	10,6	9,6	47,2	57,1	29,0	82,6
52	Roumanie	0,333	64	33	31,0	12,0	86,1	92,0	48,7	64,9
52	Uruguay	0,313	61	14	58,3	11,5	54,4 ^f	50,3	55,6	76,8
55	Bahamas	0,298	58	37	28,5	16,7	91,2	87,6 ^f	69,3	79,3
56	Kazakhstan	0,267	52	26	29,9	20,1	95,3	98,8	67,7	77,9
57	Barbade	0,357	69	52	48,4	19,6	89,5 ^f	87,7 ^f	65,9	76,6
58	Antigua-et-Barbuda	49,3	25,7
59	Bulgarie	0,212	44	5	35,9	20,4	93,0	95,7	47,9	59,0

	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité ^a	
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)	
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
Classement selon l'IDH	2014	2014	2013	2010/2015 ^b	2014	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2013	2013
60 Palau	10,3
60 Panama	0,454	96	85	78,5	19,3	54,0 ^f	49,9 ^f	49,0	81,8
62 Malaisie	0,209	42	29	5,7	14,2	65,1 ^f	71,3 ^f	44,4	75,5
63 Maurice	0,419	88	73	30,9	11,6	49,4	58,0	43,6	74,2
64 Seychelles	56,3	43,8	66,9	66,6
64 Trinité-et-Tobago	0,371	73	84	34,8	24,7	59,7	60,9	53,0	75,5
66 Serbie	0,176	38	16	16,9	34,0	58,4	73,6	44,5	60,9
67 Cuba	0,356	68	80	43,1	48,9	74,3 ^f	78,8 ^f	43,4	70,0
67 Liban	0,385	78	16	12,0	3,1	53,0	55,4	23,3	70,9
69 Costa Rica	0,349	66	38	60,8	33,3	50,7 ^f	50,5 ^f	46,6	79,0
69 Iran (République islamique d')	0,515	114	23	31,6	3,1	62,2	67,6	16,6	73,6
71 Venezuela (République bolivarienne du)	0,476	103	110	83,2	17,0	56,6	50,8	51,1	79,2
72 Turquie	0,359	71	20	30,9	14,4	39,0	60,0	29,4	70,8
73 Sri Lanka	0,370	72	29	16,9	5,8	72,7	76,4	35,1	76,3
74 Mexique	0,373	74	49	63,4	37,1	55,7	60,6	45,1	79,9
75 Brésil	0,457	97	69	70,8	9,6	54,6	52,4	59,4	80,8
76 Géorgie	0,382	77	41	46,8	11,3	89,7	92,7	56,5	75,1
77 Saint-Kitts-et-Nevis	6,7
78 Azerbaïdjan	0,303	59	26	40,0	15,6	93,7	97,4	62,9	69,6
79 Grenade	23	35,4	25,0
80 Jordanie	0,473	102	50	26,5	11,6	69,5	78,5	15,6	66,6
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	0,164	33	7	18,3	33,3	40,2	55,6	43,1	67,5
81 Ukraine	0,286	57	23	25,7	11,8	91,7 ^f	95,9 ^f	53,2	66,9
83 Algérie	0,413	85	89	10,0	25,7	26,7	31,0	15,2	72,2
84 Pérou	0,406	82	89	50,7	22,3	56,3	66,1	68,2	84,4
85 Albanie	0,217	45	21	15,3	20,7	81,8	87,9	44,9	65,5
85 Arménie	0,318	62	29	27,1	10,7	94,0 ^f	95,0 ^f	54,2	72,6
85 Bosnie-Herzégovine	0,201	41	8	15,1	19,3	44,9	69,8	34,1	57,3
88 Équateur	0,407	83	87	77,0	41,6	40,1	39,4	54,7	82,7
89 Sainte-Lucie	34	56,3	20,7	62,7	76,2
90 Chine	0,191	40	32	8,6	23,6	58,7	71,9	63,9	78,3
90 Fidji	0,418	87	59	42,8	14,0	64,2	64,5	37,5	72,0
90 Mongolie	0,325	63	68	18,7	14,9	85,3 ^f	84,1 ^f	56,6	69,3
93 Thaïlande	0,380	76	26	41,0	6,1	35,7	40,8	64,3	80,7
94 Dominique	21,9	29,7	23,2
94 Libye	0,134	27	15	2,5	16,0	55,5 ^f	41,9 ^f	30,0	76,4
96 Tunisie	0,240	48	46	4,6	31,3	32,8	46,1	25,1	70,9
97 Colombie	0,429	92	83	68,5	20,9	56,9	55,6	55,8	79,7
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	45	54,5	13,0	55,7	78,0
99 Jamaïque	0,430	93	80	70,1	16,7	74,0 ^f	70,2 ^f	56,1	70,9
100 Tonga	0,666	148	120	18,1	0,0 ^g	87,5	88,3	53,5	74,6
101 Belize	0,426	90	45	71,4	13,3	76,4 ^f	75,8 ^f	49,2	82,3
101 République dominicaine	0,477	104	100	99,6	19,1	55,6	53,1	51,3	78,6
103 Suriname	0,463	100	130	35,2	11,8	44,6	47,1	40,5	68,8
104 Maldives	0,243	49	31	4,2	5,9	27,3	32,7	56,2	77,5
105 Samoa	0,457	97	58	28,3	6,1	64,3	60,0	23,5	58,4
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
106 Botswana	0,480	106	170	44,2	9,5	73,6 ^f	77,9 ^f	71,9	81,6
107 Moldova (République de)	0,248	50	21	29,3	20,8	93,6	96,6	37,6	44,2
108 Égypte	0,573	131	45	43,0	2,2 ^h	43,9 ^f	60,6 ^f	23,7	74,8
109 Turkménistan	61	18,0	25,8	46,9	76,9
110 Gabon	0,514	113	240	103,0	16,2	53,9 ^f	36,1 ^f	56,2	65,4
110 Indonésie	0,494	110	190	48,3	17,1	39,9	49,2	51,4	84,2
112 Paraguay	0,472	101	110	67,0	16,8	36,8	43,0	55,7	84,8
113 Palestine (État de)	45,8	..	53,9	59,4	15,4	66,4
114 Ouzbékistan	36	38,8	16,4	48,1	75,6
115 Philippines	0,420	89	120	46,8	27,1	65,9	63,7	51,1	79,7
116 El Salvador	0,427	91	69	76,0	27,4	36,8	43,6	47,8	79,0
116 Afrique du Sud	0,407	83	140	50,9	40,7 ⁱ	72,7	75,9	44,5	60,5
116 Viet Nam	0,308	60	49	29,0	24,3	59,4	71,2	73,0	82,2
119 Bolivie (État plurinational de)	0,444	94	200	71,9	51,8	47,6	59,1	64,2	80,9

TABLEAU
5

TABLEAU 5 L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE

	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité ^a	
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	2014 (% de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)	
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
Classement selon l'IDH	2014	2014	2013	2010/2015 ^b	2014	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2013	2013
120 Kirghizistan	0,353	67	75	29,3	23,3	94,5	96,8	56,0	79,5
121 Irak	0,539	123	67	68,7	26,5	27,8	50,2	14,9	69,8
122 Cabo Verde	53	70,6	20,8	51,5	83,7
123 Micronésie (États fédérés de)	96	18,6	0,0 ^g
124 Guyana	0,515	114	250	88,5	31,3	60,3 ^f	47,8 ^f	42,6	80,5
125 Nicaragua	0,449	95	100	100,8	39,1	39,4 ^f	38,3 ^f	47,4	80,3
126 Maroc	0,525	117	120	35,8	11,0	20,7 ^f	30,2 ^f	26,5	75,8
126 Namibie	0,401	81	130	54,9	37,7	33,3 ^f	34,4 ^f	54,7	63,7
128 Guatemala	0,533	119	140	97,2	13,3	21,9	23,2	49,3	88,2
129 Tadjikistan	0,357	69	44	42,8	15,2	95,1	91,2	58,9	77,1
130 Inde	0,563	130	190	32,8	12,2	27,0	56,6	27,0	79,9
131 Honduras	0,480	106	120	84,0	25,8	28,0	25,8	42,8	82,9
132 Bhoutan	0,457	97	120	40,9	8,3	34,0	34,5	66,7	77,2
133 Timor-Leste	270	52,2	38,5	24,6	50,8
134 République arabe syrienne	0,533	119	49	41,6	12,4	29,5	40,5	13,5	72,7
134 Vanuatu	86	44,8	0,0 ^g	61,5	80,0
136 Congo	0,593	137	410	126,7	11,5	39,7 ^f	47,0 ^f	68,5	73,0
137 Kiribati	130	16,6	8,7
138 Guinée équatoriale	290	112,6	19,7	80,7	92,2
139 Zambie	0,587	132	280	125,4	12,7	25,8 ^f	44,0 ^f	73,1	85,6
140 Ghana	0,554	127	380	58,4	10,9	45,2	64,7	67,3	71,4
141 République démocratique populaire lao	65,0	25,0	22,9 ^f	37,0 ^f	76,3	79,1
142 Bangladesh	0,503	111	170	80,6	20,0	34,1 ^f	41,3 ^f	57,4	84,1
143 Cambodge	0,477	104	170	44,3	19,0	9,9	22,9	78,8	86,5
143 Sao Tomé-et-Principe	210	65,1	18,2	45,3	77,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE									
145 Kenya	0,552	126	400	93,6	20,8	25,3	31,4	62,2	72,4
145 Népal	0,489	108	190	73,7	29,5	17,7 ^f	38,2 ^f	79,9	87,1
147 Pakistan	0,536	121	170	27,3	19,7	19,3	46,1	24,6	82,9
148 Myanmar	0,413	85	200	12,1	4,7	22,9 ^f	15,3 ^f	75,2	82,3
149 Angola	460	170,2	36,8	63,3	76,9
150 Swaziland	0,557	128	310	72,0	14,7	21,9 ^f	26,0 ^f	43,9	71,6
151 Tanzanie (République-Unie de)	0,547	125	410	122,7	36,0	5,6 ^f	9,5 ^f	88,1	90,2
152 Nigéria	560	119,6	6,6	48,2	63,7
153 Cameroun	0,587	132	590	115,8	27,1	21,3 ^f	34,9 ^f	63,8	76,8
154 Madagascar	440	122,8	20,5	86,6	90,5
155 Zimbabwe	0,504	112	470	60,3	35,1	48,7	62,0	83,2 ^j	89,7 ^j
156 Mauritanie	0,610	139	320	73,3	22,2	8,3 ^f	20,9 ^f	28,7	79,1
156 Îles Salomon	130	64,9	2,0	53,4	79,0
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,611	140	220	62,1	2,7	7,6 ^f	14,5 ^f	70,5	74,0
159 Comores	350	51,1	3,0	35,2	80,1
160 Yémen	0,744	155	270	47,0	0,7	8,6 ^f	26,7 ^f	25,4	72,2
161 Lesotho	0,541	124	490	89,4	26,8	21,9	19,0	59,0	73,5
162 Togo	0,588	134	450	91,5	17,6	16,1 ^f	40,3 ^f	80,6	81,3
163 Haïti	0,603	138	380	42,0	3,5	22,4 ^f	35,2 ^f	60,9	71,0
163 Rwanda	0,400	80	320	33,6	57,5	8,0 ^f	8,8 ^f	86,4	85,3
163 Ouganda	0,538	122	360	126,6	35,0	22,9	33,5	75,8	79,2
166 Bénin	0,614	142	340	90,2	8,4	11,3 ^f	27,0 ^f	67,6	78,3
167 Soudan	0,591	135	360	84,0	23,8	12,1 ^f	18,2 ^f	31,3	76,0
168 Djibouti	230	18,6	12,7	36,3	67,7
169 Soudan du Sud	730	75,3	24,3
170 Sénégal	0,528	118	320	94,4	42,7	7,2	15,4	66,0	88,0
171 Afghanistan	0,693	152	400	86,8	27,6	5,9 ^f	29,8 ^f	15,8	79,5
172 Côte d'Ivoire	0,679	151	720	130,3	9,2	14,0 ^f	30,1 ^f	52,4	81,4
173 Malawi	0,611	140	510	144,8	16,7	11,1	21,6	84,6	81,5
174 Éthiopie	0,558	129	420	78,4	25,5	7,8	18,2	78,2	89,3
175 Gambie	0,622	143	430	115,8	9,4	17,4 ^f	31,5 ^f	72,2	82,9
176 Congo (République démocratique du)	0,673	149	730	135,3	8,2	12,8 ^f	32,4 ^f	70,7	73,2
177 Libéria	0,651	146	640	117,4	10,7	15,4 ^f	39,3 ^f	58,2	64,8

	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité parmi les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité ^a	
	Valeur	Classement	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)	
						Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin
Classement selon l'IDH	2014	2014	2013	2010/2015 ^b	2014	2005-2014 ^c	2005-2014 ^c	2013	2013
178 Guinée-Bissau	560	99,3	13,7	68,2	78,5
179 Mali	0,677	150	550	175,6	9,5	7,7	15,1	50,8	81,4
180 Mozambique	0,591	135	480	137,8	39,6	1,4 ^f	6,2 ^f	85,5	82,8
181 Sierra Leone	0,650	145	1,100	100,7	12,4	10,0 ^f	21,7 ^f	65,7	69,0
182 Guinée	650	131,0	21,9	65,6	78,3
183 Burkina Faso	0,631	144	400	115,4	13,3	0,9	3,2	77,1	90,0
184 Burundi	0,492	109	740	30,3	34,9	5,3 ^f	8,3 ^f	83,3	82,0
185 Tchad	0,706	153	980	152,0	14,9	1,7	9,9	64,0	79,2
186 Érythrée	380	65,3	22,0	80,0	89,8
187 République centrafricaine	0,655	147	880	98,3	12,5 ^h	10,1 ^f	26,7 ^f	72,6	85,1
188 Niger	0,713	154	630	204,8	13,3	2,4 ^f	7,8 ^f	40,0	89,7
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES									
Corée (République populaire démocratique de)	87	0,6	16,3	72,2	84,2
Îles Marshall	3,0
Monaco	20,8
Nauru	5,3
Saint-Marin	16,7
Somalie	850	110,4	13,8	37,2	75,5
Tuvalu	6,7
Groupes de développement humain									
Développement humain très élevé	0,199	—	18	19,0	26,5	86,2	87,9	52,1	68,7
Développement humain élevé	0,310	—	41	28,8	20,6	60,6	69,5	57,0	77,2
Développement humain moyen	0,506	—	168	43,4	18,8	34,8	55,3	37,5	79,8
Développement humain faible	0,583	—	461	92,1	20,5	14,8	28,3	57,2	79,1
Pays en développement	0,478	—	225	51,5	20,2	44,2	58,4	49,5	78,7
Régions									
Afrique subsaharienne	0,575	—	506	109,7	22,5	22,1	31,5	65,4	76,6
Amérique latine et Caraïbes	0,415	—	85	68,3	27,0	54,3	55,2	53,7	79,8
Asie de l'Est et Pacifique	0,328	—	72	21,2	18,7	54,7	66,3	62,6	79,4
Asie du Sud	0,536	—	183	38,7	17,5	29,1	54,6	29,8	80,3
États arabes	0,537	—	155	45,4	14,0	34,7	47,6	23,2	75,3
Europe et Asie centrale	0,300	—	28	30,8	19,0	70,8	80,6	45,6	70,0
Pays les moins avancés	0,566	—	439	97,0	20,4	17,2	26,4	65,7	82,6
Petits États insulaires en développement	0,474	—	220	61,5	22,8	51,1	55,1	53,0	73,3
Organisation de coopération et de développement économiques									
	0,231	—	21	25,4	26,9	82,9	86,3	50,9	68,9
Monde	0,449	—	210^T	47,4	21,8	54,5	65,4	50,3	76,7

NOTES

- a** Estimations modélisées de l'OIT.
b Moyenne annuelle des valeurs prévues pour 2010-2015.
c Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
d Fait référence à la population âgée de 25 à 64 ans.
e Fait référence à la population âgée de 25 à 74 ans.
f Estimation de Barro et Lee, 2014 pour 2010, basée sur les données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO.
g Pour le calcul de l'indice d'inégalité de genre, 0,1 % est utilisé.
h Fait référence à 2013.

- i** Exclut les 36 délégués spéciaux tournants nommés de façon ponctuelle.
j Fait référence à 2012.
T Tiré de la source de données originale.

DÉFINITIONS

Indice d'inégalité de genre : une mesure composite de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans trois dimensions : santé procréative, autonomisation et marché du travail. Voir la *Fiche technique n° 4* sur <http://hdr.undp.org/en> pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'indice d'inégalité de genre.

Taux de mortalité maternelle : le nombre de décès dont les causes sont liées à la grossesse, par 100 000 naissances vivantes.

Taux de natalité parmi les adolescentes : le nombre de naissances chez les femmes de 15 à 19 ans, par 1 000 femmes de 15 à 19 ans.

Taux de représentation parlementaire : la part de sièges au parlement national détenue par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de sièges. Pour les pays à système législatif bicaméral, cette part est calculée pour les deux chambres confondues.

Population ayant au moins commencé des études secondaires : le pourcentage de la population de 25 ans et plus qui a atteint un niveau d'éducation secondaire, sans avoir nécessairement achevé le cycle d'études complet.

Taux d'activité : la proportion de la population d'un pays en âge de travailler (15 ans et plus) qui participe à la vie active, soit en travaillant soit en

recherchant activement du travail, exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : calculs du BRDH d'après les données des colonnes 3 à 9.

Colonne 2 : calculs basés sur les données de la colonne 1.

Colonne 3 : Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle, 2014.

Colonne 4 : DAES, 2013a.

Colonne 5 : UIP, 2015.

Colonnes 6 et 7 : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015.

Colonnes 8 et 9 : OIT, 2015a.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement

Pays	Année et enquête ^a	Indice de pauvreté multidimensionnelle ^b						Population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ^c		Part de la privation dans la pauvreté globale			Population vivant sous le seuil de pauvreté	
		Spécifications du BRDH ^e		Spécifications de 2010 ^d		Nombre de personnes	Intensité des privations	Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^c	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^e	Part de la privation dans la pauvreté globale			Seuil national de pauvreté	
		Indice	Nombre de personnes	Indice	Nombre de personnes					(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	2005-2014	Valeur	(%)	Valeur	(%)	(milliers)	(%)	(%)	Éducation	Santé	Niveaux de vie			
Afghanistan	2010/2011 M	0,293 ^f	58,8 ^f	0,353 ^f	66,2 ^f	17 116 ^f	49,9 ^f	16,0 ^f	45,6 ^f	19,2 ^f	35,2 ^f	35,8	..	
Afrique du Sud	2012 N	0,041	10,3	0,044	11,1	5 400	39,6	17,1	8,4	61,4	30,2	53,8	9,4	
Albanie	2008/2009 D	0,005	1,2	0,005	1,4	38	38,3	7,2	22,4	47,1	30,5	14,3	0,5	
Argentine	2005 N	0,015 ^g	3,7 ^g	0,011 ^g	2,9 ^g	1 438 ^g	39,1 ^g	5,2 ^g	38,2 ^g	27,8 ^g	34,0 ^g	..	1,4	
Arménie	2010 D	0,002	0,6	0,001	0,3	18	37,0	3,0	3,4	87,8	8,7	32,0	1,8	
Azerbaïdjan	2006 D	0,009	2,4	0,021	5,3	210	38,2	11,5	20,0	50,7	29,3	5,3	0,3	
Bangladesh	2011 D	0,237	49,5	0,253	51,3	75 610	47,8	18,8	28,4	26,6	44,9	31,5	43,3	
Barbade	2012 M	0,004 ^h	1,2 ^h	0,002 ^h	0,9 ^h	3 ^h	33,7 ^h	0,3 ^h	1,5 ^h	95,9 ^h	2,6 ^h	
Bélarus	2005 M	0,001	0,4	0,000	0,0	41	34,5	1,1	2,6	89,7	7,7	5,5	0,0	
Belize	2011 M	0,030	7,4	0,018	4,6	23	41,2	6,4	36,2	34,8	29,0	
Bénin	2011/2012 D	0,343	64,2	0,307	62,2	6 455	53,3	16,9	33,1	24,8	42,1	36,2	51,6	
Bhoutan	2010 M	0,128	29,4	0,119	27,2	211	43,5	18,0	40,3	26,3	33,4	12,0	2,4	
Bolivie (État plurinational de)	2008 D	0,097	20,6	0,089	20,5	2 022	47,0	17,3	21,9	27,9	50,2	45,0	8,0	
Bosnie-Herzégovine	2011/2012 M	0,006 ^h	1,7 ^h	0,002 ^h	0,5 ^h	65 ^h	37,3 ^h	3,2 ^h	0,0 ^h	7,8 ^h	79,5 ^h	12,7 ^h	17,9	
Brésil	2013 N	0,011 ^{fi}	2,9 ^{fi}	5 738 ^{fi}	40,2 ^{fi}	7,2 ^{fi}	0,4 ^{fi}	27,6 ^{fi}	40,7 ^{fi}	31,7 ^{fi}	8,9	
Burkina Faso	2010 D	0,508	82,8	0,535	84,0	12 875	61,3	7,6	63,8	39,0	22,5	38,5	44,5	
Burundi	2010 D	0,442	81,8	0,454	80,8	7 553	54,0	12,0	48,2	25,0	26,3	48,8	81,3	
Cambodge	2010 D	0,211	46,8	0,212	45,9	6 721	45,1	20,4	16,4	25,9	27,7	46,4	17,7	
Cameroun	2011 D	0,260	48,2	0,248	46,0	10 187	54,1	17,8	27,1	24,5	31,3	44,2	39,9	
Chine	2012 N	0,023 ⁱ	5,2 ⁱ	0,023 ⁱ	5,2 ⁱ	71 939 ⁱ	43,3 ⁱ	22,7 ⁱ	1,0 ⁱ	30,0 ⁱ	36,6 ⁱ	33,4 ⁱ	6,3	
Colombie	2010 D	0,032	7,6	0,022	5,4	3 534	42,2	10,2	1,8	34,3	24,7	41,0	5,6	
Comores	2012 D/M	0,165	34,3	0,173	36,0	247	48,1	23,1	14,9	29,1	25,9	45,0	46,1	
Congo	2011/2012 D	0,192	43,0	0,181	39,7	1 866	44,7	26,2	12,2	10,6	32,8	56,6	32,8	
Congo (République démocratique du)	2013/2014 D	0,369	72,5	0,401	75,1	50 312	50,8	18,5	36,7	15,6	31,0	53,4	63,6	
Côte d'Ivoire	2011/2012 D	0,307	59,3	0,310	58,7	11 772	51,7	17,9	32,4	36,5	25,8	37,7	35,0	
Djibouti	2006 M	0,127	26,9	0,139	29,3	212	47,3	16,0	11,1	36,1	22,7	..	18,8	
Équateur	2013/2014 N	0,015	3,7	0,013	3,5	588	39,6	8,4	0,5	23,6	42,4	34,0	4,0	
Égypte	2014 D	0,016 ^j	4,2 ^j	0,014 ^j	3,6 ^j	3 491 ^j	37,4 ^j	5,6 ^j	0,4 ^j	45,6 ^j	46,7 ^j	7,8 ^j	1,7	
Éthiopie	2011 D	0,537	88,2	0,564	87,3	78 887	60,9	6,7	67,0	27,4	25,2	47,4	36,8	
Ex-République yougoslave de Macédoine	2011 M	0,007 ^h	1,7 ^h	0,002 ^h	0,7 ^h	36 ^h	38,4 ^h	2,4 ^h	0,1 ^h	18,5 ^h	57,2 ^h	24,3 ^h	0,3	
Gabon	2012 D	0,073	16,7	0,070	16,5	273	43,4	19,9	4,4	15,2	43,8	40,9	6,1	
Gambie	2013 D	0,289	57,2	0,323	60,4	1 058	50,5	21,3	31,7	32,9	30,9	36,2	33,6	
Géorgie	2005 M	0,008	2,2	0,003	0,8	99	37,6	4,1	0,1	7,4	67,4	25,2	14,1	
Ghana	2011 M	0,144	30,5	0,139	30,4	7 559	47,3	18,7	12,1	27,7	27,1	45,2	28,6	
Guinée	2012 D/M	0,425	73,8	0,459	75,1	8 456	57,6	12,7	49,8	36,6	22,8	40,6	40,9	
Guinée-Bissau	2006 M	0,495	80,4	0,462	77,5	1 168	61,6	10,5	58,4	30,5	27,9	41,6	48,9	
Guyana	2009 D	0,031	7,8	0,030	7,7	61	40,0	18,8	1,2	16,8	51,2	32,0	..	
Haïti	2012 D	0,242	50,2	0,248	49,4	5 104	48,1	22,2	20,1	24,8	23,4	51,8	..	
Honduras	2011/2012 D	0,098 ^k	20,7 ^k	0,072 ^k	15,8 ^k	1 642 ^k	47,4 ^k	28,6 ^k	7,2 ^k	36,6 ^k	23,1 ^k	40,3 ^k	16,5	
Inde	2005/2006 D	0,282	55,3	0,283	53,7	631 999	51,1	18,2	27,8	22,7	32,5	44,8	23,6	
Indonésie	2012 D	0,024 ^f	5,9 ^f	0,066 ^f	15,5 ^f	14 574 ^f	41,3 ^f	8,1 ^f	1,1 ^f	24,7 ^f	35,1 ^f	40,2 ^f	16,2	
Irak	2011 M	0,052	13,3	0,045	11,6	4 236	39,4	7,4	2,5	50,1	38,6	11,3	3,9	
Jamaïque	2010 N	0,014 ^{h,i}	3,7 ^{h,i}	0,008 ^{h,i}	2,0 ^{h,i}	102 ^{h,i}	38,8 ^{h,i}	9,1 ^{h,i}	0,5 ^{h,i}	7,7 ^{h,i}	59,3 ^{h,i}	33,0 ^{h,i}	0,2	
Jordanie	2012 D	0,004	1,2	0,006	1,7	85	35,3	1,0	0,1	31,5	65,0	3,5	0,1	
Kazakhstan	2010/2011 M	0,004	1,1	0,001	0,2	173	36,4	2,3	0,0	4,3	83,9	11,8	0,1	
Kenya	2008/2009 D	0,226	48,2	0,229	47,8	19 190	47,0	29,1	15,7	11,2	32,4	56,4	43,4	
Kirghizistan	2012 D	0,006	1,8	0,007	2,0	96	36,9	10,7	0,1	6,6	70,5	22,9	5,1	
Lesotho	2009 D	0,227	49,5	0,156	35,3	984	45,9	20,4	18,2	14,8	33,8	51,4	56,2	
Libéria	2013 D	0,356	70,1	0,374	71,2	3 010	50,8	21,5	35,4	23,0	25,6	63,8	83,8	
Libye	2007 N	0,005	1,4	0,006	1,5	79	37,5	6,3	0,1	31,9	47,9	20,2	..	
Madagascar	2008/2009 D	0,420	77,0	0,357	66,9	15 774	54,6	11,7	48,0	31,6	24,5	43,9	87,7	
Malawi	2010 D	0,332	66,7	0,334	66,7	10 012	49,8	24,5	29,8	18,9	27,7	53,4	72,2	
Maldives	2009 D	0,008	2,0	0,018	5,2	6	37,5	8,5	0,1	27,8	60,2	11,9	1,5	
Mali	2012/2013 D	0,456	78,4	0,457	77,7	11 998	58,2	10,8	55,9	37,9	22,4	39,7	50,6	
Maroc	2011 N	0,069	15,6	0,067	15,4	5 016	44,3	12,6	4,9	44,8	21,8	33,4	2,57	
Mauritanie	2011 M	0,291	55,6	0,285	52,2	2 060	52,4	16,8	29,9	34,5	20,3	45,3	23,4	
Mexique	2012 N	0,024	6,0	0,011	2,8	7 272	39,9	10,1	1,1	31,4	25,6	43,0	1,0	
Moldova (République de)	2012 M	0,004	1,1	0,003	0,8	38	38,4	2,2	0,1	11,0	66,9	22,1	0,2	
Mongolie	2010 M	0,047	11,1	0,037	9,2	302	42,5	19,3	2,3	18,1	27,7	54,2	..	
Monténégro	2013 M	0,002	0,5	0,001	0,3	3	38,9	2,0	0,0	22,0	59,9	18,1	0,2	
Mozambique	2011 D	0,390	70,2	0,389	69,6	17 246	55,6	14,8	44,1	30,4	22,3	47,3	60,7	

Pays	Année et enquête ^a	Indice de pauvreté multidimensionnelle ^b				Population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ^c				Part de la privation dans la pauvreté globale			Population vivant sous le seuil de pauvreté	
		Spécifications du BRDH ^e		Spécifications de 2010 ^d		Nombre de personnes	Intensité des privations	Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^e	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^e	Part de la privation dans la pauvreté globale			Seuil national de pauvreté	
		Indice	Nombre de personnes	Indice	Nombre de personnes					(%)	(%)	(%)	(%)	2004–2014 ^a
2005–2014	Valeur	(%)	Valeur	(%)	(milliers)	(%)	(%)	(%)	Éducation	Santé	Niveaux de vie	2004–2014 ^a	2002–2012 ^a	
Namibie	2013 D	0,205	44,9	0,193	42,0	1 034	45,5	19,3	13,4	11,0	39,2	49,8	28,7	23,5
Népal	2011 D	0,197	41,4	0,217	44,2	11 255	47,4	18,1	18,6	27,3	28,2	44,5	25,2	23,7
Nicaragua	2011/2012 D	0,088	19,4	0,072	16,1	1 146	45,6	14,8	6,9	37,8	12,6	49,6	42,5	8,5
Niger	2012 D	0,584	89,8	0,605	89,3	15 408	65,0	5,9	73,5	35,9	24,0	40,0	48,9	40,8
Nigéria	2013 D	0,279	50,9	0,303	53,2	88 425	54,8	18,4	30,0	29,8	29,8	40,4	46,0	62,0
Ouganda	2011 D	0,359	70,3	0,367	69,9	24 712	51,1	20,6	33,3	18,0	30,2	51,9	19,5	37,8
Ouzbékistan	2006 M	0,013	3,5	0,008	2,3	935	36,6	6,2	0,1	3,7	83,4	12,8	16,0	..
Pakistan	2012/2013 D	0,237	45,6	0,230	44,2	83 045	52,0	14,9	26,5	36,2	32,3	31,6	22,3	12,7
Palestine (État de)	2010 M	0,007	1,9	0,006	1,5	75	37,4	6,2	0,1	13,9	68,8	17,3	25,8	0,1
Pérou	2012 D	0,043	10,4	0,043	10,5	3 132	41,4	12,3	2,1	19,4	29,8	50,8	23,9	2,9
Philippines	2013 D	0,033 ^{fj}	6,3 ^{fj}	0,052 ^{fj}	11,0 ^{fj}	6 221 ^{fj}	51,9 ^{fj}	8,4 ^{fj}	4,2 ^{fj}	35,3 ^{fj}	30,2 ^{fj}	34,5 ^{fj}	25,2	19,0
République arabe syrienne	2009 N	0,028	7,2	0,016	4,4	1 519	39,1	7,4	1,3	54,7	34,0	11,3	35,2	1,7
République centrafricaine	2010 M	0,424	76,3	0,430	77,6	3 320	55,6	15,7	48,5	23,8	26,2	50,0	62,0	62,8
République démocratique populaire lao	2011/2012 M	0,186	36,8	0,174	34,1	2 447	50,5	18,5	18,8	37,7	25,4	36,9	23,2	30,3
République dominicaine	2013 D	0,025	6,0	0,020	5,1	620	41,6	20,6	1,0	28,4	39,6	32,0	41,1	2,3
Rwanda	2010 D	0,352	70,8	0,350	69,0	7 669	49,7	17,9	34,6	23,8	27,2	49,0	44,9	63,0
Sainte-Lucie	2012 M	0,003	0,8	0,003	1,0	2	34,5	0,9	0,0	15,8	65,2	19,0
Sao Tomé-et-Principe	2008/2009 D	0,217	47,5	0,154	34,5	82	45,5	21,5	16,4	29,1	26,5	44,4	61,7	43,5
Sénégal	2014 D	0,278	51,9	0,309	56,9	7 556	53,5	18,1	30,8	43,6	23,1	33,4	46,7	34,1
Serbie	2014 M	0,002	0,4	0,001	0,2	41	40,6	2,7	0,1	30,7	40,7	28,7	24,6	0,1
Sierra Leone	2013 D	0,411	77,5	0,464	81,0	4 724	53,0	14,6	43,9	25,7	28,5	45,9	52,9	56,6
Somalie	2006 M	0,500	81,8	0,514	81,2	7 104	61,1	8,3	63,6	33,7	18,8	47,5
Soudan du Sud	2010 M	0,551	89,3	0,557	91,1	8 877	61,7	8,5	69,6	39,3	14,3	46,3	50,6	..
Soudan	2010 M	0,290	53,1	0,321	57,8	18 916	54,6	17,9	31,9	30,4	20,7	48,9	46,5	19,8
Suriname	2010 M	0,033 ^h	7,6 ^h	0,024 ^h	5,9 ^h	40 ^h	43,1 ^h	4,7 ^h	2,0 ^h	31,0 ^h	37,2 ^h	31,8 ^h
Swaziland	2010 M	0,113	25,9	0,086	20,4	309	43,5	20,5	7,4	13,7	41,0	45,3	63,0	39,3
Tadjikistan	2012 D	0,031	7,9	0,054	13,2	629	39,0	23,4	1,2	13,4	52,6	34,0	47,2	6,5
Tanzanie (République-Unie de)	2010 D	0,335	66,4	0,332	65,6	29 842	50,4	21,5	32,1	16,9	28,2	54,9	28,2	43,5
Tchad	2010 M	0,545	86,9	0,554	87,2	10 186	62,7	8,8	67,6	32,3	22,5	45,2	46,7	36,5
Thaïlande	2005/2006 M	0,004	1,0	0,006	1,6	664	38,8	4,4	0,1	19,4	51,3	29,4	12,6	0,3
Timor-Leste	2009/2010 D	0,322	64,3	0,360	68,1	694	50,1	21,4	31,5	20,0	30,4	49,6	49,9	34,9
Togo	2013/2014 D	0,242	48,5	0,252	50,1	3 394	49,9	19,9	23,2	26,4	28,8	44,9	58,7	52,5
Trinité-et-Tobago	2006 M	0,007 ^f	1,7 ^f	0,020 ^f	5,6 ^f	23 ^f	38,0 ^f	0,5 ^f	0,2 ^f	2,2 ^f	86,1 ^f	11,7 ^f
Tunisie	2011/2012 M	0,006	1,5	0,004	1,2	161	39,3	3,2	0,2	33,7	48,2	18,1	15,5	0,7
Ukraine	2012 M	0,001 ^f	0,4 ^f	0,004 ^f	1,2 ^f	162 ^f	34,5 ^f	0,0 ^f	0,0 ^f	19,0 ^f	77,5 ^f	3,5 ^f	8,4	0,0
Vanuatu	2007 M	0,135	31,2	0,129	30,1	69	43,1	32,6	7,3	24,4	24,1	51,6
Viet Nam	2010/2011 M	0,026	6,4	0,017	4,2	5 796	40,7	8,7	1,3	35,9	25,7	38,4	17,2	2,4
Yémen	2013 D	0,200	40,0	9 754	50,1	22,4	19,4	29,5	32,2	38,2	34,8	9,8
Zambie	2013/2014 D	0,264	54,4	0,281	56,6	8 173	48,6	23,1	22,5	17,9	29,8	52,3	60,5	74,3
Zimbabwe	2014 M	0,128	28,9	0,127	29,7	4 222	44,1	29,3	7,8	10,8	34,5	54,8	72,3	..

NOTES

- a D dénote des données tirées des enquêtes démographiques et de santé, M dénote des données tirées des enquêtes en grappes à indicateurs multiples et N dénote des données tirées d'enquêtes nationales (voir la liste des enquêtes nationales sur <http://hdr.undp.org>).
- b Pour les comparaisons entre les pays, tenir compte du fait que tous les indicateurs n'étaient pas disponibles pour tous les pays. En l'absence d'un indicateur, les pondérations des indicateurs disponibles sont ajustées de manière à obtenir un total de 100 %. Consulter la *Fiche technique n°5* sur <http://hdr.undp.org> pour en savoir plus.
- c Les spécifications du BRDH font référence à des définitions des privations dans certains indicateurs quelque peu modifiées par rapport aux spécifications de 2010. Voir la *Fiche technique no 5* pour en savoir plus.
- d Basé sur la méthodologie de Alkire et Santos, 2010.
- e Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.

- f Indicateurs manquants sur la nutrition.
- g Secteurs urbains uniquement.
- h Indicateur manquant sur la mortalité juvénile.
- i Indicateur manquant sur le type de sol.
- j Indicateur manquant sur le type de combustible de cuisson.
- k Indicateur manquant sur l'électricité.
- l Indicateur manquant sur la fréquentation scolaire.

DÉFINITIONS

Indice de pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle, ajusté à l'intensité des privations. Voir la *Fiche technique no 5* sur <http://hdr.undp.org/en> pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

Incidence de la pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population dont le degré de privation pondéré est de 33 % ou plus. Elle est également exprimée en milliers de personnes l'année de l'enquête.

Intensité des privations de la pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage moyen des privations subies par les personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle.

Population proche de la pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population exposée à un risque de privations multiples, c'est-à-dire celle qui enregistre un degré de privations de 20 à 33 %.

Population vivant dans l'extrême pauvreté : le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle extrême, c'est-à-dire celle qui enregistre un degré de privations de 50 % ou plus.

Part de la privation dans la pauvreté globale : le pourcentage de l'indice de pauvreté multidimensionnelle attribué aux privations dans chaque dimension.

Population vivant sous le seuil national de pauvreté : le pourcentage de la population vivant sous le seuil national de pauvreté, c'est-à-dire le seuil de pauvreté jugé approprié pour un pays par

ses autorités. Les estimations nationales reposent sur des estimations en sous-groupes pondérées en fonction de la population, à partir d'enquêtes auprès des ménages.

Population vivant de moins 1,25 \$/jour (en PPA) : le pourcentage de la population vivant sous le seuil international de pauvreté, c'est-à-dire disposant de moins de 1,25 \$ (en parité de pouvoir d'achat) par jour pour vivre.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : fait référence à l'année et à l'enquête dont les données sont utilisées pour calculer les valeurs des colonnes 2 à 10.

Colonnes 2 et 3 et 6 à 12 : calculs du BRDH basés sur les données de privation des ménages dans les dimensions éducation, santé et niveau de vie, obtenues par diverses enquêtes (voir la colonne 1) selon la méthodologie décrite dans la *Fiche technique no 5*.

Colonnes 4 et 5 : Alkire et Robles, 2015.

Colonnes 13 et 14 : Banque mondiale, 2015a.

TABLEAU
6

L'indice de pauvreté multidimensionnelle : évolution temporelle

Pays	Année et enquête ^a	Indice de pauvreté multidimensionnelle ^b	Population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ^c			Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^c	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^c	Part de la privation dans la pauvreté globale		
		Spécifications du BRDH ^a	Incidence		Intensité des privations	Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^c	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^c	Part de la privation dans la pauvreté globale		
			Valeur	(%)				(milliers)	(%)	(%)
Afrique du Sud	2012 N	0,041	10,3	5 400	39,6	17,1	1,3	8,4	61,4	30,2
Afrique du Sud	2008 N	0,039	9,4	4 701	41,5	21,4	1,4	13,4	45,6	41,1
Bangladesh	2011 D	0,237	49,5	75 610	47,8	18,8	21,0	28,4	26,6	44,9
Bangladesh	2007 D	0,294	59,5	87 185	49,3	18,7	27,2	26,0	26,5	47,5
Belize	2011 M	0,030	7,4	23	41,2	6,4	1,5	36,2	34,8	29,0
Belize	2006 M	0,028	6,9	19	40,8	6,5	1,2	13,8	52,6	33,6
Bénin	2011/2012 D	0,343	64,2	6 455	53,3	16,9	37,7	33,1	24,8	42,1
Bénin	2006 D	0,401	69,8	5 897	57,4	18,8	45,7	35,0	24,9	40,1
Bosnie-Herzégovine	2011/2012 M	0,006	1,7	65	37,3	3,2	0,0	7,8	79,5	12,7
Bosnie-Herzégovine	2006 M	0,013	3,5	134	38,1	5,3	0,1	7,9	76,3	15,8
Brésil	2013 N	0,011	2,9	5 738	40,2	7,2	0,4	27,6	40,7	31,7
Brésil	2012 N	0,012	3,1	6 083	40,8	7,4	0,5	27,7	38,4	33,9
Brésil	2006 N	0,017	4,0	7 578	41,4	11,2	0,7	41,4	20,4	38,2
Burkina Faso	2010 D	0,508	82,8	12 875	61,3	7,6	63,8	39,0	22,5	38,5
Burkina Faso	2006 M	0,538	85,2	11 775	63,2	6,9	67,1	38,0	22,3	39,6
Burundi	2010 D	0,442	81,8	7 553	54,0	12,0	48,2	25,0	26,3	48,8
Burundi	2005 M	0,485	87,9	6 833	55,2	8,5	53,5	37,8	11,1	51,1
Cambodge	2010 D	0,211	46,8	6 721	45,1	20,4	16,4	25,9	27,7	46,4
Cambodge	2005 D	0,282	58,0	7 746	48,7	17,5	26,4	29,0	26,3	44,7
Cameroun	2011 D	0,260	48,2	10 187	54,1	17,8	27,1	24,5	31,3	44,2
Cameroun	2006 M	0,304	51,8	9 644	58,7	14,0	35,9	24,8	31,7	43,5
Chine	2012 N	0,023	5,2	71 939	43,3	22,7	1,0	30,0	36,6	33,4
Chine	2009 N	0,026	6,0	80 784	43,4	19,0	1,3	21,0	44,4	34,6
Congo	2011/2012 D	0,192	43,0	1 866	44,7	26,2	12,2	10,6	32,8	56,6
Congo	2009 D	0,154	32,7	1 308	47,1	29,9	15,1	16,2	25,6	58,2
Congo (République démocratique du)	2013/2014 D	0,369	72,5	50 312	50,8	18,5	36,7	15,6	31,0	53,4
Congo (République démocratique du)	2010 M	0,399	74,4	46 278	53,7	15,5	46,2	18,5	25,5	55,9
Cote d'Ivoire	2011/2012 D	0,307	59,3	11 772	51,7	17,9	32,4	36,5	25,8	37,7
Cote d'Ivoire	2005 D	0,269	50,0	8 693	53,9	22,7	26,7	42,8	20,8	36,5
Égypte	2014 D	0,016	4,2	3 491	37,4	5,6	0,4	45,6	46,7	7,8
Égypte	2008 D	0,036	8,9	6 740	40,3	8,6	1,5	41,8	45,6	12,6
Équateur	2013/2014 N	0,015	3,7	588	39,6	8,4	0,5	23,6	42,4	34,0
Équateur	2006 N	0,043	10,6	1 486	40,9	9,4	2,1	22,2	44,3	33,5
Ex-République yougoslave de Macédoine	2011 M	0,007	1,7	36	38,4	2,4	0,1	18,5	57,2	24,3
Ex-République yougoslave de Macédoine	2005 M	0,013	3,0	64	42,2	7,1	0,7	50,7	22,3	27,0
Gambie	2013 D	0,289	57,2	1 058	50,5	21,3	31,7	32,9	30,9	36,2
Gambie	2005/2006 M	0,329	60,8	901	54,1	15,7	35,9	34,0	30,5	35,5
Ghana	2011 M	0,144	30,5	7 559	47,3	18,7	12,1	27,7	27,1	45,2
Ghana	2008 D	0,186	39,2	9 057	47,4	20,3	15,4	26,5	28,5	45,0
Guinée	2012 D/M	0,425	73,8	8 456	57,6	12,7	49,8	36,6	22,8	40,6
Guinée	2005 D	0,548	86,5	8 283	63,4	7,7	68,6	34,4	22,3	43,3
Guyana	2009 D	0,031	7,8	61	40,0	18,8	1,2	16,8	51,2	32,0
Guyana	2007 M	0,032	7,9	61	40,1	10,7	1,5	16,9	44,8	38,3
Haïti	2012 D	0,242	50,2	5 104	48,1	22,2	20,1	24,8	23,4	51,8
Haïti	2005/2006 D	0,315	59,3	5 566	53,2	18,1	32,8	28,8	22,8	48,5
Honduras	2011/2012 D	0,098	20,7	1 642	47,4	28,6	7,2	36,6	23,1	40,3
Honduras	2005/2006 D	0,156	31,5	2 214	49,6	26,6	13,3	38,4	22,6	39,0
Indonésie	2012 D	0,024	5,9	14 574	41,3	8,1	1,1	24,7	35,1	40,2
Indonésie	2007 D	0,043	10,1	23 432	42,4	15,4	2,3	30,4	21,0	48,7
Irak	2011 M	0,052	13,3	4 236	39,4	7,4	2,5	50,1	38,6	11,3
Irak	2006 M	0,077	18,5	5 182	41,8	15,0	4,3	45,7	33,9	20,4
Jordanie	2012 D	0,004	1,2	85	35,3	1,0	0,1	31,5	65,0	3,5
Jordanie	2009 D	0,004	1,0	64	36,8	4,1	0,1	33,7	56,3	10,0
Kazakhstan	2010/2011 M	0,004	1,1	173	36,4	2,3	0,0	4,3	83,9	11,8
Kazakhstan	2006 M	0,007	1,8	277	38,5	4,7	0,2	5,5	73,4	21,2
Kirghizistan	2012 D	0,006	1,8	96	36,9	10,7	0,1	6,6	70,5	22,9
Kirghizistan	2005/2006 M	0,013	3,4	173	37,9	10,1	0,3	5,0	63,9	31,2
Libéria	2013 D	0,356	70,1	3 010	50,8	21,5	35,4	23,0	25,6	51,4
Libéria	2007 D	0,459	81,9	2 883	56,1	12,9	52,8	30,4	21,8	47,8
Mali	2012/2013 D	0,456	78,4	11 998	58,2	10,8	55,9	37,9	22,4	39,7
Mali	2006 D	0,533	85,6	10 545	62,4	7,8	66,8	37,4	22,6	40,1
Mauritanie	2011 M	0,291	55,6	2 060	52,4	16,8	29,9	34,5	20,3	45,3
Mauritanie	2007 M	0,362	66,0	2 197	54,9	12,8	42,3	33,5	18,2	48,3

Pays	Année et enquête ^a	Indice de pauvreté multidimensionnelle ^b	Population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ^c		Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^c	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^c	Part de la privation dans la pauvreté globale			
		Spécifications du BRDH ^e	Incidence		Intensité des privations	Incidence	Intensité des privations	Part de la privation dans la pauvreté globale		
			(%)	(milliers)				(%)	(%)	(%)
Mexique	2012 N	0,024	6,0	7 272	39,9	10,1	1,1	31,4	25,6	43,0
Mexique	2006 N	0,028	6,9	7 779	40,9	10,7	1,6	32,0	29,0	39,0
Moldova (République de)	2012 M	0,004	1,1	38	38,4	2,2	0,1	11,0	66,9	22,1
Moldova (République de)	2005 D	0,005	1,3	49	38,8	5,2	0,2	17,7	46,6	35,6
Mongolie	2010 M	0,047	11,1	302	42,5	19,3	2,3	18,1	27,7	54,2
Mongolie	2005 M	0,077	18,3	462	42,0	19,0	4,2	13,5	35,7	50,8
Monténégro	2013 M	0,002	0,5	3	38,9	2,0	0,0	22,0	59,9	18,1
Monténégro	2005/2006 M	0,012	3,0	19	40,1	1,3	0,5	21,0	63,8	15,3
Mozambique	2011 D	0,390	70,2	17 246	55,6	14,8	44,1	30,4	22,3	47,3
Mozambique	2009 D	0,395	70,0	16 343	56,5	14,7	43,2	31,3	20,3	48,4
Namibie	2013 D	0,205	44,9	1 034	45,5	19,3	13,4	11,0	39,2	49,8
Namibie	2006/2007 D	0,200	42,1	876	47,5	22,6	15,7	14,8	33,4	51,8
Népal	2011 D	0,197	41,4	11 255	47,4	18,1	18,6	27,3	28,2	44,5
Népal	2006 D	0,314	62,1	15 910	50,6	15,5	31,6	26,0	28,0	46,0
Nicaragua	2011/2012 D	0,088	19,4	1 146	45,6	14,8	6,9	37,8	12,6	49,6
Nicaragua	2006/2007 D	0,137	27,9	1 561	49,2	15,3	12,9	38,1	12,3	49,7
Niger	2012 D	0,584	89,8	15 408	65,0	5,9	73,5	35,9	24,0	40,0
Niger	2006 D	0,677	93,4	12 774	72,5	3,4	86,1	35,2	24,5	40,3
Nigéria	2013 D	0,279	50,9	88 425	54,8	18,4	30,0	29,8	29,8	40,4
Nigéria	2011 M	0,239	43,3	71 014	55,2	17,0	25,7	26,9	32,6	40,4
Nigéria	2008 D	0,294	53,8	81 357	54,7	18,2	31,4	27,2	30,8	42,0
Ouganda	2011 D	0,359	70,3	24 712	51,1	20,6	33,3	18,0	30,2	51,9
Ouganda	2006 D	0,399	74,5	22 131	53,6	18,2	41,5	17,1	30,4	52,5
Pakistan	2012/2013 D	0,237	45,6	83 045	52,0	14,9	26,5	36,2	32,3	31,6
Pakistan	2006/2007 D	0,218	43,5	71 378	50,0	13,2	21,7	43,0	19,7	37,3
Palestine (État de)	2010 M	0,007	1,9	75	37,4	6,2	0,1	13,9	68,8	17,3
Palestine (État de)	2006/2007 N	0,007	2,0	74	36,9	7,4	0,1	16,6	72,3	11,1
Pérou	2012 D	0,043	10,4	3 132	41,4	12,3	2,1	19,4	29,8	50,8
Pérou	2011 D	0,051	12,2	3 607	42,2	12,3	2,8	20,2	29,0	50,8
Pérou	2010 D	0,056	13,2	3 859	42,1	14,3	3,1	18,3	30,3	51,4
Pérou	2008 D	0,069	16,1	4 605	42,7	15,1	3,9	17,9	29,1	53,0
Philippines	2013 D	0,033	6,3	6 221	51,9	8,4	4,2	35,3	30,2	34,5
Philippines	2008 D	0,038	7,3	6 559	51,9	12,2	5,0	37,1	25,7	37,2
République arabe syrienne	2009 N	0,028	7,2	1 519	39,1	7,4	1,3	54,7	34,0	11,3
République arabe syrienne	2006 M	0,024	6,4	1 197	38,0	7,7	0,9	44,4	43,1	12,5
République centrafricaine	2010 M	0,424	76,3	3 320	55,6	15,7	48,5	23,8	26,2	50,0
République centrafricaine	2006 M	0,464	80,5	3 245	57,7	12,1	54,5	30,2	24,3	45,6
République démocratique populaire lao	2011/2012 M	0,186	36,8	2 447	50,5	18,5	18,8	37,7	25,4	36,9
République démocratique populaire lao	2006 M	0,320	55,0	3 242	58,3	11,1	35,2	32,3	32,6	35,2
République dominicaine	2013 D	0,025	6,0	620	41,6	20,6	1,0	28,4	39,6	32,0
République dominicaine	2007 D	0,026	6,2	599	41,9	10,8	1,4	36,2	30,4	33,3
Rwanda	2010 D	0,352	70,8	7 669	49,7	17,9	34,6	23,8	27,2	49,0
Rwanda	2005 D	0,481	86,5	8 155	55,6	9,7	60,4	23,3	22,3	54,4
Sénégal	2014 D	0,278	51,9	7 556	53,5	18,1	30,8	43,6	23,1	33,4
Sénégal	2012/2013 D	0,296	54,8	7 744	54,0	17,8	32,6	41,8	23,6	34,5
Sénégal	2010/2011 D	0,390	69,4	9 247	56,2	14,4	45,1	36,7	33,1	30,2
Sénégal	2005 D	0,436	71,1	8 018	61,3	11,7	51,6	38,4	26,1	35,5
Serbie	2014 M	0,002	0,4	41	40,6	2,7	0,1	30,7	40,7	28,7
Serbie	2010 M	0,001	0,3	25	39,9	3,1	0,0	24,7	48,6	26,7
Serbie	2005/2006 M	0,011	3,0	296	38,3	3,8	0,3	18,1	60,1	21,8
Sierra Leone	2013 D	0,411	77,5	4 724	53,0	14,6	43,9	25,7	28,5	45,9
Sierra Leone	2010 M	0,405	72,7	4 180	55,8	16,7	46,4	24,2	28,3	47,4
Sierra Leone	2008 D	0,451	79,7	4 409	56,6	12,5	51,7	32,0	22,7	45,3
Suriname	2010 M	0,033	7,6	40	43,1	4,7	2,0	31,0	37,2	31,8
Suriname	2006 M	0,044	9,2	46	47,4	6,3	3,6	36,7	21,1	42,2
Tadjikistan	2012 D	0,031	7,9	629	39,0	23,4	1,2	13,4	52,6	34,0
Tadjikistan	2005 M	0,059	14,7	1 002	39,8	18,6	2,3	11,0	57,3	31,7
Togo	2013/2014 D	0,242	48,5	3 394	49,9	19,9	23,2	26,4	28,8	44,9
Togo	2010 M	0,260	50,9	3 207	51,2	20,3	26,4	28,9	25,0	46,1
Togo	2006 M	0,277	53,1	3 021	52,2	20,3	28,8	31,4	23,2	45,4
Ukraine	2012 M	0,001	0,4	162	34,5	0,0	0,0	19,0	77,5	3,5
Ukraine	2007 D	0,002	0,6	264	34,3	0,2	0,0	1,0	95,1	3,8
Yémen	2013 D	0,200	40,0	9 754	50,1	22,4	19,4	29,5	32,2	38,2

TABLEAU
7

TABLEAU 7 L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE : ÉVOLUTION TEMPORELLE

Pays	Année et enquête ^a	Indice de pauvreté multidimensionnelle ^b	Population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle ^c		Population proche de la pauvreté multidimensionnelle ^c	Population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle ^c	Part de la privation dans la pauvreté globale			
		Spécifications du BRDH ^a	Incidence (%)	(milliers)	Intensité des privations (%)	(%)	(%)	(%)		
	2005-2014	Valeur	(%)	(milliers)	(%)	(%)	(%)	Éducation	Santé	Niveau de vie
Yémen	2006 M	0,191	37,5	7 741	50,9	16,7	18,4	33,4	21,3	45,3
Zambie	2013/2014 D	0,264	54,4	8 173	48,6	23,1	22,5	17,9	29,8	52,3
Zambie	2007 D	0,318	62,8	7 600	50,7	18,7	31,3	16,3	29,4	54,3
Zimbabwe	2014 M	0,128	28,9	4 222	44,1	29,3	7,8	10,8	34,5	54,8
Zimbabwe	2010/2011 D	0,181	41,0	5 482	44,1	24,9	12,2	7,8	37,9	54,3
Zimbabwe	2006 D	0,193	42,4	5 399	45,4	22,8	15,7	11,5	29,6	58,9

NOTES

- a** D dénote des données tirées des enquêtes démographiques et de santé, M dénote des données tirées des enquêtes en grappes à indicateurs multiples et N dénote des données tirées d'enquêtes nationales (voir la liste des enquêtes nationales sur <http://hdr.undp.org>).
- b** Pour les comparaisons entre les pays, tenir compte du fait que tous les indicateurs n'étaient pas disponibles pour tous les pays. En l'absence d'un indicateur, les pondérations des indicateurs disponibles sont ajustées de manière à obtenir un total de 100 %. Consulter la *Fiche technique no 5* sur <http://hdr.undp.org> pour en savoir plus.
- c** Les spécifications du BRDH font référence à des définitions des privations dans certains indicateurs quelque peu modifiées par rapport aux spécifications de 2010. Voir la *Fiche technique no 5* pour en savoir plus.
- d** Indicateur manquant sur la mortalité juvénile.

- e** Les estimations basées sur des enquêtes nationales auprès des ménages pour des années différentes ne sont pas forcément comparables. Tenir compte de ce fait dans toute comparaison temporelle des estimations.
- f** Indicateurs manquants sur la nutrition.
- g** Indicateur manquant sur le type de sol.
- h** Indicateur manquant sur le type de combustible de cuisson.
- i** Fait référence à une partie seulement du pays (neuf provinces).
- j** Indicateur manquant sur l'électricité.
- k** Indicateur manquant sur la fréquentation scolaire.

DÉFINITIONS

Indice de pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle, ajusté à l'intensité

des privations. Voir la *Fiche technique n° 5* sur <http://hdr.undp.org/en> pour en savoir plus sur le mode de calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

Incidence de la pauvreté multidimensionnelle : population dont le degré de privation pondéré est de 33 % ou plus.

Intensité des privations de la pauvreté multidimensionnelle : pourcentage moyen des privations subies par les personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle.

Population proche de la pauvreté multidimensionnelle : pourcentage de la population exposée à un risque de privations multiples, c'est-à-dire celle qui enregistre un degré de privations de 20 à 33 %.

Population vivant dans l'extrême pauvreté : pourcentage de la population vivant dans une

pauvreté multidimensionnelle extrême, c'est-à-dire celle qui enregistre un degré de privations de 50 % ou plus.

Part de la privation dans la pauvreté globale : pourcentage de l'indice de pauvreté multidimensionnelle attribué aux privations dans chaque dimension.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : fait référence à l'année et à l'enquête dont les données sont utilisées pour calculer les valeurs des colonnes 2-10.

Colonnes 2 à 10 : calculs du BRDH basés sur les données de privation subies des ménages dans les dimensions éducation, santé et niveau de vie, obtenues de diverses enquêtes (voir enquêtes de la colonne 1) selon la méthodologie révisée décrite dans la *Fiche technique no 5*.

Indicateurs de développement humain

Tendances démographiques

Classement selon l'IDH	Population									Rapport de dépendance			Rapport de masculinité à la naissance ^a		
	Total		Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine ^b	Moins de 5 ans	15-64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)		Indice synthétique de fécondité		Rapport de masculinité à la naissance ^a	
	(millions)		(%)		(%)	(millions)			(années)	Jeunesse (0-14 ans)	Vieillesse (65 ans et plus)	(naissances par femme)		(rapport de naissances garçons/filles)	
	2014 ^c	2030 ^f	2000/2005	2010/2015 ^e	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2015 ^e	2015 ^e	2015 ^e	2000/2005	2010/2015 ^e	2010/2015 ^e	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ															
1 Norvège ^d	5,1	5,8	0,6	1,0	80,2	0,3	3,3	0,8	39,2	28,6	25,2	1,8	1,9	1,06	
2 Australie ^e	23,6	28,3	1,3	1,3	89,6	1,6	15,6	3,5	37,4	29,1	22,7	1,8	1,9	1,06	
3 Suisse	8,2	9,5	0,7	1,0	73,9	0,4	5,5	1,5	42,3	21,9	27,1	1,4	1,5	1,05	
4 Danemark	5,6	6,0	0,3	0,4	87,3	0,3	3,6	1,0	41,5	27,0	29,1	1,8	1,9	1,06	
5 Pays-Bas	16,8	17,3	0,6	0,3	84,3	0,9	11,0	3,0	42,4	25,8	27,8	1,7	1,8	1,06	
6 Allemagne	82,7	79,6	0,1	-0,1	74,3	3,5	54,3	17,6	46,3	19,7	32,7	1,4	1,4	1,06	
6 Irlande	4,7	5,3	1,8	1,1	63,1	0,4	3,1	0,6	35,9	32,9	19,2	2,0	2,0	1,07	
8 États-Unis	322,6	362,6	0,9	0,8	83,1	21,0	213,6	46,2	37,7	29,4	22,2	2,0	2,0	1,05	
9 Canada	35,5	40,6	1,0	1,0	81,0	2,0	24,1	5,5	40,5	24,4	23,7	1,5	1,7	1,06	
9 Nouvelle-Zélande	4,6	5,2	1,4	1,0	86,4	0,3	3,0	0,7	37,3	30,8	22,5	1,9	2,1	1,06	
11 Singapour	5,5	6,6	2,7	2,0	100,0	0,3	4,1	0,6	38,7	20,8	15,2	1,3	1,3	1,07	
12 Hong Kong, Chine (RAS)	7,3	7,9	0,2	0,7	100,0	0,3	5,4	1,1	43,2	16,0	20,5	1,0	1,1	1,07	
13 Liechtenstein	0,0	0,0	1,0	0,7	
14 Suède	9,6	10,7	0,4	0,7	85,7	0,6	6,1	1,9	41,2	27,6	31,8	1,7	1,9	1,06	
14 Royaume-Uni	63,5	68,6	0,5	0,6	80,0	3,9	41,0	11,3	40,5	27,4	28,1	1,7	1,9	1,05	
16 Islande	0,3	0,4	1,1	1,1	94,1	0,0	0,2	0,0	35,9	31,2	20,3	2,0	2,1	1,05	
17 Corée (République de)	49,5	52,2	0,5	0,5	84,0	2,4	36,1	6,2	40,5	19,5	17,9	1,2	1,3	1,07	
18 Israël	7,8	9,6	1,9	1,3	92,1	0,8	4,8	0,8	30,1	45,8	17,8	2,9	2,9	1,05	
19 Luxembourg	0,5	0,6	1,0	1,3	86,1	0,0	0,4	0,1	39,1	25,4	21,2	1,7	1,7	1,05	
20 Japon	127,0	120,6	0,2	-0,1	93,0	5,4	77,8	32,8	46,5	21,2	43,6	1,3	1,4	1,06	
21 Belgique	11,1	11,7	0,5	0,4	97,6	0,7	7,2	2,0	41,9	26,7	29,0	1,7	1,9	1,05	
22 France	64,6	69,3	0,7	0,5	87,4	4,0	41,1	11,8	41,0	28,6	29,6	1,9	2,0	1,05	
23 Autriche	8,5	9,0	0,5	0,4	68,3	0,4	5,7	1,6	43,3	21,6	27,9	1,4	1,5	1,06	
24 Finlande ^f	5,4	5,6	0,3	0,3	84,1	0,3	3,5	1,1	42,6	26,1	32,3	1,8	1,9	1,04	
25 Slovaquie	2,1	2,1	0,1	0,2	49,8	0,1	1,4	0,4	43,0	21,4	26,4	1,2	1,5	1,05	
26 Espagne ^g	47,1	48,2	1,5	0,4	77,9	2,5	31,3	8,5	42,2	23,4	27,6	1,3	1,5	1,06	
27 Italie	61,1	61,2	0,6	0,2	68,9	2,9	39,4	13,1	45,0	21,8	33,8	1,3	1,5	1,06	
28 République tchèque	10,7	11,1	0,0	0,4	73,4	0,6	7,3	1,8	40,9	23,0	26,3	1,2	1,6	1,06	
29 Grèce	11,1	11,0	0,1	0,0	62,2	0,6	7,3	2,2	43,5	22,6	31,1	1,3	1,5	1,07	
30 Estonie	1,3	1,2	-0,6	-0,3	69,7	0,1	0,8	0,2	41,3	24,7	28,2	1,4	1,6	1,06	
31 Brunéi Darussalam	0,4	0,5	2,1	1,4	77,1	0,0	0,3	0,0	31,1	34,6	6,9	2,3	2,0	1,06	
32 Chypre ^h	1,2	1,3	1,8	1,1	71,1	0,1	0,8	0,1	35,9	23,5	18,1	1,6	1,5	1,07	
32 Qatar	2,3	2,8	6,5	5,9	99,2	0,1	1,9	0,0	31,7	15,9	1,1	3,0	2,1	1,05	
34 Andorre	0,1	0,1	4,3	0,8	
35 Slovaquie	5,5	5,4	0,0	0,1	54,6	0,3	3,9	0,7	38,9	21,4	19,1	1,2	1,4	1,05	
36 Pologne	38,2	37,4	-0,1	0,0	60,7	2,0	26,8	5,7	39,4	21,7	22,0	1,3	1,4	1,06	
37 Lituanie	3,0	2,8	-1,2	-0,5	67,4	0,2	2,1	0,5	39,7	22,4	22,8	1,3	1,5	1,05	
37 Malte	0,4	0,4	0,4	0,3	95,3	0,0	0,3	0,1	41,4	20,8	26,0	1,4	1,4	1,06	
39 Arabie saoudite	29,4	35,6	4,1	1,8	82,9	2,9	20,1	0,9	28,4	41,2	4,4	3,5	2,7	1,03	
40 Argentine	41,8	46,9	0,9	0,9	93,0	3,4	27,1	4,6	31,6	36,7	17,3	2,4	2,2	1,04	
41 Émirats arabes unis	9,4	12,3	6,3	2,5	85,2	0,7	7,9	0,0	31,4	19,4	0,6	2,4	1,8	1,05	
42 Chili	17,8	19,8	1,1	0,9	89,8	1,2	12,3	1,8	33,7	29,9	15,3	2,0	1,8	1,04	
43 Portugal	10,6	10,4	0,4	0,0	62,7	0,5	7,0	2,0	43,0	21,8	29,3	1,5	1,3	1,06	
44 Hongrie	9,9	9,5	-0,3	-0,2	70,9	0,5	6,7	1,7	41,0	21,9	26,1	1,3	1,4	1,06	
45 Bahreïn	1,3	1,6	5,5	1,7	88,9	0,1	1,0	0,0	30,2	28,3	3,0	2,7	2,1	1,04	
46 Lettonie	2,0	1,9	-1,3	-0,6	67,7	0,1	1,4	0,4	41,7	23,5	28,2	1,3	1,6	1,05	
47 Croatie	4,3	4,0	-0,4	-0,4	58,7	0,2	2,8	0,8	43,1	22,0	28,6	1,4	1,5	1,06	
48 Koweït	3,5	4,8	3,7	3,6	98,3	0,3	2,5	0,1	29,7	33,6	3,3	2,6	2,6	1,04	
49 Monténégro	0,6	0,6	0,2	0,0	63,9	0,0	0,4	0,1	37,6	26,9	20,2	1,8	1,7	1,07	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
50 Bélarus	9,3	8,5	-0,6	-0,5	76,3	0,5	6,6	1,3	39,5	22,4	19,7	1,2	1,5	1,06	
50 Fédération de Russie	142,5	133,6	-0,4	-0,2	74,3	8,4	100,8	18,6	38,5	23,4	18,8	1,3	1,5	1,06	
52 Oman	3,9	4,9	2,8	7,9	74,2	0,4	2,9	0,1	27,1	29,2	4,0	3,2	2,9	1,05	
52 Roumanie	21,6	20,2	-0,2	-0,3	52,9	1,1	15,1	3,3	40,0	21,8	22,3	1,3	1,4	1,06	
52 Uruguay	3,4	3,6	0,0	0,3	92,8	0,2	2,2	0,5	34,8	33,4	22,3	2,2	2,1	1,05	
55 Bahamas	0,4	0,4	2,0	1,4	84,8	0,0	0,3	0,0	32,5	29,4	11,7	1,9	1,9	1,06	
56 Kazakhstan	16,6	18,6	0,7	1,0	53,3	1,6	11,2	1,1	29,7	39,4	10,1	2,0	2,4	1,07	
57 Barbade	0,3	0,3	0,5	0,5	46,0	0,0	0,2	0,0	37,4	26,7	16,2	1,8	1,9	1,04	

Classement selon l'IDH	Population									Rapport de dépendance			Indice synthétique de fécondité			Rapport de masculinité à la naissance ^a
	Total		Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine ^b	Moins de 5 ans	15-64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)		(naissances par femme)		(rapport de naissances garçons/filles)		
	(millions)		(%)		(%)		(millions)		(années)	Jeunesse (0-14 ans)	Vieillesse (65 ans et plus)	2000/2005	2010/2015 ^c	2010/2015 ^c		
	2014 ^e	2030 ^f	2000/2005	2010/2015 ^c	2014 ^e	2014 ^e	2014 ^e	2014 ^e	2015 ^e	2015 ^e	2015 ^e	2000/2005	2010/2015 ^c	2010/2015 ^c		
58 Antigua-et-Barbuda	0,1	0,1	1,2	1,0	29,8	0,0	0,1	0,0	30,9	35,2	10,4	2,3	2,1	1,03		
59 Bulgarie	7,2	6,2	-0,8	-0,8	74,8	0,3	4,8	1,4	43,4	21,2	30,1	1,2	1,5	1,06		
60 Palau	0,0	0,0	0,8	0,8		
60 Panama	3,9	4,9	1,9	1,6	77,0	0,4	2,5	0,3	28,5	42,5	11,7	2,8	2,5	1,05		
62 Malaisie ^l	30,2	36,8	2,0	1,6	74,8	2,6	20,8	1,7	28,2	36,6	8,3	2,5	2,0	1,06		
63 Maurice ^l	1,2	1,3	0,5	0,4	41,8	0,1	0,9	0,1	35,5	26,4	13,3	1,9	1,5	1,04		
64 Seychelles	0,1	0,1	1,8	0,6	54,8	0,0	0,1	0,0	33,2	31,7	11,2	2,2	2,2	1,06		
64 Trinité-et-Tobago	1,3	1,3	0,5	0,3	14,5	0,1	0,9	0,1	34,2	29,9	13,8	1,8	1,8	1,04		
66 Serbie ^k	9,5	8,6	-0,6	-0,5	57,4	0,5	6,6	1,4	39,3	22,9	21,7	1,6	1,4	1,05		
67 Cuba	11,3	10,8	0,3	-0,1	75,1	0,5	7,9	1,5	41,3	22,1	19,9	1,6	1,5	1,06		
67 Liban	5,0	5,2	4,2	3,0	87,6	0,3	3,5	0,4	30,7	27,1	12,3	2,0	1,5	1,05		
69 Costa Rica	4,9	5,8	1,9	1,4	66,0	0,4	3,4	0,4	30,6	32,5	10,8	2,3	1,8	1,05		
69 Iran (République islamique d')	78,5	91,3	1,2	1,3	69,5	7,1	55,5	4,2	29,5	34,2	7,8	2,0	1,9	1,05		
71 Venezuela (République bolivarienne du)	30,9	37,2	1,8	1,5	94,1	3,0	20,2	2,0	27,7	42,6	10,1	2,7	2,4	1,05		
72 Turquie	75,8	86,8	1,4	1,2	74,3	6,3	50,9	5,7	30,1	37,0	11,4	2,3	2,1	1,05		
73 Sri Lanka	21,4	23,3	1,1	0,8	15,3	1,9	14,2	1,9	32,0	38,1	13,7	2,3	2,4	1,04		
74 Mexique	123,8	143,7	1,3	1,2	79,0	11,2	81,1	8,1	27,7	41,7	10,3	2,5	2,2	1,05		
75 Brésil	202,0	222,7	1,3	0,8	85,4	14,7	138,6	15,7	31,2	33,6	11,6	2,3	1,8	1,05		
76 Géorgie ^l	4,3	4,0	-1,2	-0,4	53,2	0,3	2,9	0,6	38,1	27,6	22,0	1,6	1,8	1,11		
77 Saint-Kitts-et-Nevis	0,1	0,1	1,5	1,1		
78 Azerbaïdjan ^m	9,5	10,5	1,1	1,1	54,4	0,8	6,9	0,5	30,4	30,8	7,8	2,0	1,9	1,15		
79 Grenade	0,1	0,1	0,3	0,4	40,2	0,0	0,1	0,0	27,2	40,0	10,7	2,4	2,2	1,05		
80 Jordanie	7,5	9,4	1,9	3,5	83,4	1,0	4,7	0,3	24,0	53,0	5,8	3,9	3,3	1,05		
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	2,1	2,1	0,4	0,1	59,7	0,1	1,5	0,3	37,8	23,2	18,3	1,6	1,4	1,05		
81 Ukraine	44,9	39,8	-0,8	-0,6	69,5	2,5	31,6	6,7	39,9	21,4	21,2	1,2	1,5	1,06		
83 Algérie	39,9	48,6	1,4	1,8	75,5	4,6	26,9	1,8	27,5	42,4	7,0	2,4	2,8	1,05		
84 Pérou	30,8	36,5	1,3	1,3	78,3	2,9	20,0	2,0	27,1	42,9	10,3	2,8	2,4	1,05		
85 Albanie	3,2	3,3	-0,7	0,3	56,6	0,2	2,2	0,3	33,5	28,1	16,3	2,2	1,8	1,08		
85 Arménie	3,0	3,0	-0,4	0,2	64,2	0,2	2,1	0,3	33,4	29,2	15,0	1,7	1,7	1,14		
85 Bosnie-Herzégovine	3,8	3,7	0,2	-0,1	49,9	0,2	2,6	0,6	40,1	21,2	22,9	1,2	1,3	1,07		
88 Équateur	16,0	19,6	1,9	1,6	69,1	1,6	10,2	1,1	26,7	45,8	10,7	3,0	2,6	1,05		
89 Sainte-Lucie	0,2	0,2	1,1	0,8	15,5	0,0	0,1	0,0	31,2	34,1	13,2	2,1	1,9	1,03		
90 Chine	1 393,8	1 453,3	0,6	0,6	54,4	91,0	1 014,3	127,2	36,0	25,1	13,1	1,6	1,7	1,16		
90 Fidji	0,9	0,9	0,3	0,7	53,4	0,1	0,6	0,0	27,5	43,9	8,9	3,0	2,6	1,06		
90 Mongolie	2,9	3,4	1,0	1,5	71,2	0,3	2,0	0,1	27,5	40,4	5,6	2,1	2,4	1,03		
93 Thaïlande	67,2	67,6	1,0	0,3	35,2	3,6	48,5	6,8	38,0	24,2	14,5	1,6	1,4	1,06		
94 Dominique	0,1	0,1	0,2	0,4		
94 Libye	6,3	7,5	1,6	0,9	78,2	0,6	4,1	0,3	27,2	44,7	7,6	2,9	2,4	1,06		
96 Tunisie	11,1	12,6	1,0	1,1	67,0	0,9	7,7	0,8	31,2	33,4	10,8	2,0	2,0	1,05		
97 Colombie	48,9	57,2	1,6	1,3	76,1	4,5	32,4	3,1	28,3	40,7	10,0	2,6	2,3	1,05		
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,1	0,1	0,2	0,0	50,5	0,0	0,1	0,0	29,8	36,0	10,7	2,2	2,0	1,03		
99 Jamaïque	2,8	2,9	0,8	0,5	52,3	0,2	1,8	0,2	28,2	39,5	12,3	2,5	2,3	1,05		
100 Tonga	0,1	0,1	0,6	0,4	23,7	0,0	0,1	0,0	21,3	64,3	10,2	4,2	3,8	1,05		
101 Belize	0,3	0,5	2,6	2,4	44,2	0,0	0,2	0,0	23,7	52,1	6,5	3,4	2,7	1,03		
101 République dominicaine	10,5	12,2	1,5	1,2	71,4	1,1	6,7	0,7	26,4	46,4	10,3	2,8	2,5	1,05		
103 Suriname	0,5	0,6	1,4	0,9	70,9	0,0	0,4	0,0	29,1	39,6	10,2	2,6	2,3	1,08		
104 Maldives	0,4	0,4	1,7	1,9	44,5	0,0	0,2	0,0	26,0	42,2	7,3	2,8	2,3	1,06		
105 Samoa	0,2	0,2	0,6	0,8	19,3	0,0	0,1	0,0	21,2	64,9	9,1	4,4	4,2	1,08		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN																
106 Botswana	2,0	2,3	1,3	0,9	63,6	0,2	1,3	0,1	22,8	52,3	6,0	3,2	2,6	1,03		
107 Moldova (République de) ⁿ	3,5	3,1	-1,7	-0,8	49,8	0,2	2,5	0,4	36,3	23,6	16,4	1,5	1,5	1,06		
108 Égypte	83,4	102,6	1,6	1,6	44,0	9,3	52,7	4,9	25,8	48,8	9,4	3,2	2,8	1,05		
109 Turkménistan	5,3	6,2	1,1	1,3	49,7	0,5	3,6	0,2	26,4	41,7	6,1	2,8	2,3	1,05		
110 Gabon	1,7	2,4	2,4	2,4	87,1	0,2	1,0	0,1	20,9	67,6	8,9	4,5	4,1	1,03		
110 Indonésie	252,8	293,5	1,4	1,2	53,0	23,3	167,4	13,4	28,4	42,2	8,2	2,5	2,4	1,05		
112 Paraguay	6,9	8,7	2,0	1,7	63,5	0,8	4,3	0,4	24,4	50,8	9,1	3,5	2,9	1,05		
113 Palestine (État de) ^o	4,4	6,4	2,1	2,5	75,0	0,6	2,5	0,1	19,7	67,3	5,3	5,0	4,1	1,05		
114 Ouzbékistan	29,3	34,1	1,0	1,4	36,3	3,0	19,8	1,3	26,0	41,5	6,4	2,6	2,3	1,05		
115 Philippines	100,1	127,8	2,0	1,7	49,6	11,5	62,3	4,0	23,4	53,4	6,5	3,7	3,1	1,06		

TABLEAU 8

TABLEAU 8 TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

Classement selon l'IDH	Population									Rapport de dépendance		Indice synthétique de fécondité		Rapport de masculinité à la naissance ^a
	Total	Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine ^b	Moins de 5 ans	15-64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)					
	(millions)	(%)		(%)	(millions)			(années)	Jeunesse (0-14 ans)	Vieillesse (65 ans et plus)	(naissances par femme)	(rapport de naissances garçons/filles)		
	2014 ^c	2030 ^f	2000/2005	2010/2015 ^e	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2000/2005	2010/2015 ^e	2010/2015 ^e
116 El Salvador	6,4	6,9	0,4	0,7	66,2	0,6	4,1	0,5	24,7	45,2	11,5	2,6	2,2	1,05
116 Afrique du Sud	53,1	58,1	1,5	0,8	63,3	5,3	34,5	3,0	26,5	45,1	8,8	2,8	2,4	1,03
116 Viet Nam	92,5	101,8	1,0	1,0	33,0	7,1	65,5	6,2	30,7	31,7	9,6	1,9	1,8	1,10
119 Bolivie (État plurinational de)	10,8	13,7	1,9	1,6	68,1	1,3	6,6	0,5	22,8	56,1	8,3	4,0	3,3	1,05
120 Kirghizistan	5,6	6,9	0,4	1,4	35,6	0,7	3,7	0,2	25,1	47,6	6,3	2,5	3,1	1,06
121 Irak	34,8	51,0	2,8	2,9	66,4	5,0	19,9	1,1	20,0	68,1	5,5	4,8	4,1	1,07
122 Cabo Verde	0,5	0,6	1,6	0,8	64,9	0,0	0,3	0,0	25,2	42,4	7,9	3,3	2,3	1,03
123 Micronésie (États fédérés de)	0,1	0,1	-0,2	0,2	22,9	0,0	0,1	0,0	21,5	55,3	7,1	4,1	3,3	1,07
124 Guyana	0,8	0,9	0,4	0,5	28,6	0,1	0,5	0,0	23,0	55,7	5,7	2,7	2,6	1,05
125 Nicaragua	6,2	7,4	1,3	1,4	58,5	0,7	3,9	0,3	23,8	50,4	7,6	3,0	2,5	1,05
126 Maroc	33,5	39,2	1,0	1,4	58,1	3,6	22,5	1,7	27,5	41,7	7,6	2,5	2,8	1,06
126 Namibie	2,3	3,0	1,3	1,9	40,1	0,3	1,4	0,1	21,8	57,0	5,9	3,8	3,1	1,03
128 Guatemala	15,9	22,6	2,5	2,5	51,1	2,3	8,8	0,7	19,7	71,3	8,4	4,6	3,8	1,05
129 Tadjikistan	8,4	11,4	1,9	2,4	26,7	1,2	5,1	0,3	22,0	59,4	5,2	3,7	3,9	1,05
130 Inde	1 267,4	1 476,4	1,6	1,2	32,4	122,0	835,2	67,9	26,9	42,9	8,3	3,0	2,5	1,11
131 Honduras	8,3	10,8	2,0	2,0	53,9	1,0	5,0	0,4	22,5	56,1	7,5	3,7	3,0	1,05
132 Bhoutan	0,8	0,9	2,8	1,6	37,9	0,1	0,5	0,0	26,7	39,9	7,3	3,1	2,3	1,04
133 Timor-Leste	1,2	1,6	3,1	1,7	29,5	0,2	0,6	0,0	16,9	86,5	6,6	7,0	5,9	1,05
134 République arabe syrienne	22,0	29,9	2,1	0,7	57,3	2,6	13,4	0,9	22,7	56,4	7,1	3,7	3,0	1,05
134 Vanuatu	0,3	0,4	2,5	2,2	25,8	0,0	0,2	0,0	22,1	60,3	6,7	4,1	3,4	1,07
136 Congo	4,6	6,8	2,5	2,6	64,9	0,8	2,5	0,2	18,7	78,5	6,3	5,1	5,0	1,03
137 Kiribati	0,1	0,1	1,8	1,5	44,3	0,0	0,1	0,0	24,1	47,8	6,7	3,6	3,0	1,07
138 Guinée équatoriale	0,8	1,1	3,1	2,8	40,0	0,1	0,5	0,0	20,9	65,6	4,8	5,6	4,9	1,03
139 Zambie	15,0	25,0	2,5	3,2	40,5	2,7	7,6	0,4	16,7	90,6	5,0	6,0	5,7	1,02
140 Ghana	26,4	35,3	2,5	2,1	53,9	3,7	15,4	0,9	20,9	65,0	5,9	4,6	3,9	1,05
141 République démocratique populaire lao	6,9	8,8	1,4	1,9	37,6	0,9	4,2	0,3	22,0	55,6	6,2	3,7	3,1	1,05
142 Bangladesh	158,5	185,1	1,6	1,2	29,9	15,2	104,1	7,6	25,8	43,8	7,3	2,9	2,2	1,05
143 Cambodge	15,4	19,1	1,8	1,7	20,5	1,8	9,8	0,8	25,0	49,0	8,9	3,5	2,9	1,05
143 Sao Tomé-et-Principe	0,2	0,3	2,1	2,6	64,7	0,0	0,1	0,0	19,4	74,8	5,8	4,6	4,1	1,03
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
145 Kenya	45,5	66,3	2,7	2,7	25,2	7,1	25,2	1,2	19,0	75,4	5,0	5,0	4,4	1,03
145 Népal	28,1	32,9	1,7	1,2	18,0	2,9	17,1	1,5	23,1	53,4	8,6	3,7	2,3	1,07
147 Pakistan	185,1	231,7	1,9	1,7	37,2	21,5	115,4	8,1	23,2	52,3	7,0	4,0	3,2	1,09
148 Myanmar	53,7	58,7	0,7	0,8	34,4	4,4	37,7	2,8	29,8	34,4	7,7	2,2	2,0	1,03
149 Angola	22,1	34,8	3,4	3,1	61,5	4,1	11,1	0,5	16,4	92,9	4,8	6,8	5,9	1,03
150 Swaziland	1,3	1,5	0,8	1,5	21,1	0,2	0,7	0,0	20,5	63,1	6,1	4,0	3,4	1,03
151 Tanzanie (République-Unie de) ^p	50,8	79,4	2,6	3,0	28,1	8,8	26,4	1,6	17,6	85,9	6,2	5,7	5,2	1,03
152 Nigéria	178,5	273,1	2,6	2,8	51,5	31,4	94,4	4,9	17,7	83,9	5,1	6,1	6,0	1,06
153 Cameroun	22,8	33,1	2,6	2,5	53,8	3,7	12,3	0,7	18,5	78,4	5,9	5,5	4,8	1,03
154 Madagascar	23,6	36,0	3,0	2,8	34,5	3,7	13,0	0,7	18,7	75,2	5,1	5,3	4,5	1,03
155 Zimbabwe	14,6	20,3	0,3	2,8	40,1	2,1	8,4	0,6	20,1	66,9	6,7	4,0	3,5	1,02
156 Mauritanie	4,0	5,6	3,0	2,5	42,3	0,6	2,3	0,1	20,0	69,4	5,6	5,2	4,7	1,05
156 Îles Salomon	0,6	0,8	2,6	2,1	21,8	0,1	0,3	0,0	19,9	69,4	5,9	4,6	4,1	1,07
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	7,5	10,0	2,5	2,1	12,7	1,0	4,4	0,2	21,2	62,2	5,0	4,4	3,8	1,08
159 Comores	0,8	1,1	2,6	2,4	28,3	0,1	0,4	0,0	19,1	75,1	5,1	5,3	4,7	1,05
160 Yémen	25,0	34,0	2,8	2,3	34,1	3,5	14,3	0,7	19,7	67,5	5,1	5,9	4,2	1,05
161 Lesotho	2,1	2,4	0,7	1,1	29,8	0,3	1,3	0,1	21,2	59,2	6,9	3,8	3,1	1,03
162 Togo	7,0	10,0	2,6	2,6	39,5	1,1	3,9	0,2	19,0	74,6	4,9	5,1	4,7	1,02
163 Haïti	10,5	12,5	1,5	1,4	57,4	1,3	6,4	0,5	22,7	55,8	7,5	4,0	3,2	1,05
163 Rwanda	12,1	17,8	2,3	2,7	20,0	1,9	6,7	0,3	18,4	74,1	4,5	5,6	4,6	1,02
163 Ouganda	38,8	63,4	3,4	3,3	16,8	7,3	19,2	0,9	15,9	96,6	4,9	6,7	5,9	1,03
166 Bénin	10,6	15,5	3,3	2,7	46,9	1,7	5,8	0,3	18,6	76,7	5,3	5,8	4,9	1,04
167 Soudan	38,8	55,1	2,6	2,1	33,7	5,8	21,7	1,3	19,4	72,1	5,9	5,3	4,5	1,04
168 Djibouti	0,9	1,1	1,4	1,5	77,3	0,1	0,6	0,0	23,4	53,9	6,6	4,2	3,4	1,04
169 Soudan du Sud	11,7	17,3	3,8	4,0	18,6	1,8	6,4	0,4	18,9	75,3	6,4	5,9	5,0	1,04
170 Sénégal	14,5	21,9	2,7	2,9	43,5	2,4	7,8	0,4	18,2	80,5	5,4	5,4	5,0	1,04
171 Afghanistan	31,3	43,5	3,8	2,4	24,5	4,8	16,2	0,8	17,0	85,4	4,7	7,4	5,0	1,06
172 Côte d'Ivoire	20,8	29,2	1,5	2,3	53,5	3,3	11,6	0,7	19,1	73,4	5,7	5,2	4,9	1,03
173 Malawi	16,8	26,0	2,6	2,8	16,1	2,9	8,7	0,5	17,3	86,3	6,3	6,1	5,4	1,03

	Population									Rapport de dépendance			Indice synthétique de fécondité	Rapport de masculinité à la naissance ^a
	Total		Croissance démographique annuelle moyenne		Population urbaine ^b	Moins de 5 ans	15-64 ans	65 ans et plus	Âge médian	(par 100 personnes de 15 à 64 ans)				
	(millions)		(%)		(%)		(millions)		(années)	Jeunesse (0-14 ans)	Vieillesse (65 ans et plus)	(naissances par femme)		
Classement selon l'IDH	2014 ^c	2030 ^c	2000/2005	2010/2015 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2014 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2015 ^c	2000/2005	2010/2015 ^c	2010/2015 ^c
174 Éthiopie	96,5	137,7	2,9	2,6	17,8	14,4	52,6	3,3	18,6	75,2	6,3	6,1	4,6	1,04
175 Gambie	1,9	3,1	3,1	3,2	58,9	0,3	1,0	0,0	17,0	87,9	4,5	5,9	5,8	1,03
176 Congo (République démocratique du)	69,4	103,7	2,8	2,7	35,9	12,1	36,3	2,0	17,5	84,7	5,4	6,9	6,0	1,03
177 Libéria	4,4	6,4	2,5	2,6	49,3	0,7	2,4	0,1	18,6	77,4	5,5	5,7	4,8	1,05
178 Guinée-Bissau	1,7	2,5	2,2	2,4	46,0	0,3	1,0	0,1	19,3	73,3	5,3	5,7	5,0	1,03
179 Mali	15,8	26,0	3,0	3,0	36,9	3,0	7,8	0,4	16,2	95,5	5,4	6,8	6,9	1,05
180 Mozambique	26,5	38,9	2,8	2,5	32,0	4,5	13,6	0,9	17,3	87,4	6,4	5,7	5,2	1,03
181 Sierra Leone	6,2	8,1	4,3	1,9	40,4	0,9	3,5	0,2	19,3	72,4	4,7	5,7	4,8	1,02
182 Guinée	12,0	17,3	1,8	2,5	36,9	1,9	6,6	0,4	18,8	75,9	5,6	5,8	5,0	1,02
183 Burkina Faso	17,4	26,6	2,9	2,8	29,0	3,0	9,1	0,4	17,3	85,6	4,6	6,4	5,7	1,05
184 Burundi	10,5	16,4	3,0	3,2	11,8	2,0	5,5	0,2	17,6	85,3	4,5	6,9	6,1	1,03
185 Tchad	13,2	20,9	3,8	3,0	22,1	2,5	6,5	0,3	15,9	96,3	4,8	7,2	6,3	1,03
186 Érythrée	6,5	9,8	4,2	3,2	22,7	1,1	3,6	0,2	18,5	78,8	4,3	5,7	4,7	1,05
187 République centrafricaine	4,7	6,3	1,7	2,0	39,8	0,7	2,7	0,2	20,0	68,7	6,7	5,3	4,4	1,03
188 Niger	18,5	34,5	3,6	3,9	18,6	3,8	8,8	0,5	15,0	106,0	5,5	7,7	7,6	1,05
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)	25,0	26,7	0,8	0,5	60,7	1,7	17,3	2,4	33,9	30,5	13,8	2,0	2,0	1,05
Îles Marshall	0,1	0,1	0,0	0,2
Monaco	0,0	0,0	1,0	0,8
Nauru	0,0	0,0	0,1	0,2
Saint-Marin	0,0	0,0	2,0	0,6
Somalie	10,8	16,9	2,7	2,9	39,2	2,0	5,4	0,3	16,5	92,6	5,6	7,4	6,6	1,03
Tuvalu	0,0	0,0	0,6	0,2
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	1 185,3	1 266,3	0,7	0,6	81,9	69,1	783,5	197,4	40,2	26,1	25,8	1,7	1,8	1,05
Développement humain élevé	2 516,7	2 676,6	0,7	0,7	62,3	178,5	1 782,2	223,9	34,2	28,7	13,0	1,8	1,8	1,06
Développement humain moyen	2 288,2	2 712,0	1,6	1,3	38,7	228,9	1 493,3	119,0	26,5	44,6	8,1	3,0	2,6	1,05
Développement humain faible	1 185,2	1 692,9	2,5	2,4	34,8	181,1	660,6	39,5	19,5	72,6	6,0	5,3	4,6	1,04
Pays en développement	5 962,5	7 091,5	1,4	1,3	47,9	591,3	3 912,5	369,4	28,1	42,7	9,6	2,8	2,7	1,04
Régions														
Afrique subsaharienne	373,1	481,3	2,2	2,0	58,1	44,4	236,4	15,9	24,6	50,8	6,8	3,6	3,2	1,05
Amérique latine et Caraïbes	2 051,5	2 211,9	0,8	0,8	51,8	149,5	1 456,1	166,1	33,7	29,5	11,8	1,8	1,9	1,05
Asie de l'Est et Pacifique	234,9	251,0	0,4	0,7	60,9	18,8	160,1	21,3	32,2	33,4	13,4	2,0	2,0	1,07
Asie du Sud	618,0	711,1	1,3	1,1	79,8	53,6	408,3	45,6	29,0	39,4	11,4	2,5	2,2	1,05
États arabes	1 771,5	2 085,5	1,6	1,3	33,7	175,5	1 158,5	92,0	26,4	44,2	8,1	3,1	2,6	1,06
Europe et Asie centrale	911,9	1 348,9	2,6	2,7	37,8	149,4	492,1	28,4	18,5	78,9	5,8	5,7	5,1	1,03
Pays les moins avancés	919,1	1 287,0	2,4	2,3	29,8	133,9	521,4	32,6	20,2	69,1	6,2	5,0	4,2	1,04
Petits États insulaires en développement	54,9	63,4	1,3	1,1	53,3	5,4	34,9	3,8	27,9	45,4	11,0	3,1	2,7	1,06
Organisation de coopération et de développement économiques	1 272,4	1 366,6	0,7	0,6	80,6	77,8	837,3	202,0	39,0	27,8	24,7	1,8	1,8	1,06
Monde	7 243,8^T	8 424,9^T	1,2^T	1,1^T	53,5^T	663,0^T	4 765,8^T	586,3^T	30,2^T	39,6^T	12,5^T	2,6^T	2,5^T	1,05^T

NOTES

- a Pour les comparaisons entre pays, tenir compte du fait que les données reposent sur des définitions nationales de ce qui constitue une ville ou une métropole.
- b Le rapport de masculinité naturel à la naissance est généralement supposé et empiriquement confirmé comme étant de 1,05 garçon pour 1 fille.
- c Projections basées sur la variante de fécondité moyenne.
- d Svalbard et Jan Mayen inclus.
- e Île Christmas, Îles Cocos (Keeling) et Île Norfolk incluses.
- f Îles Åland incluses.
- g Canaries, Ceuta et Melilla inclus.
- h Chypre-Nord inclus.
- i Sabah et Sarawak inclus.

- j Agaléga, Rodrigues et Saint-Brandon inclus.
- k Kosovo inclus.
- l Abkhazie et Ossétie du Sud incluses.
- m Nagomo-Karabakh inclus.
- n Transnistrie incluse.
- o Jérusalem-Est inclus.
- p Zanzibar inclus.
- T Tiré de la source de données originale.

DÉFINITIONS

Population totale : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région au 1^{er} juillet.

Croissance démographique annuelle moyenne de la population : le taux de croissance annuel moyen exponentiel pour la période considérée.

Population urbaine : la population de fait vivant dans les secteurs classés urbains selon les critères appliqués par chaque pays ou zone au 1^{er} juillet.

Population de moins de 5 ans : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région, âgée de moins de 5 ans au 1^{er} juillet.

Population de 15-64 ans : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région, âgée de 15 à 64 ans au 1^{er} juillet.

Population de 65 ans et plus : la population de fait d'un pays, d'une zone ou d'une région, âgée de 65 ans et plus au 1^{er} juillet.

Âge médian : l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux, de telle sorte que la moitié de la population est plus jeune et l'autre moitié est plus vieille que cet âge.

Rapport de dépendance des jeunes : le rapport entre la population de 0 à 14 ans et la population de 15 à 64 ans, exprimé en nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

à 64 ans, exprimé en nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

Rapport de dépendance des personnes âgées : le rapport entre la population de 65 ans et plus et la population de 15 à 64 ans, exprimé en nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

Indice synthétique de fécondité : le nombre d'enfants qui peuvent naître d'une femme si celle-ci vit ses années de procréation conformément aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

Rapport de masculinité à la naissance : le nombre de naissances de garçons par naissance d'une fille.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1-4 et 6-14 : DAES, 2013a.

Colonne 5 : DAES, 2014.

	Nourrissons allaités exclusivement au sein		Nourrissons non vaccinés		Taux de mortalité		Malnutrition infantile		Taux de mortalité adulte		Décès causés par		Prévalence du VIH, adulte	Espérance de vie à 60 ans	Médécins	Dépenses publiques de santé
	(% d'enfants d'un an)		(par 1 000 naissances vivantes)		(% de moins de 5 ans)		(par 1 000 personnes)		(par 10 000 personnes)		(% 15-49 ans)	(années)				
	(% 0-5 mois)	DTC	Rougeole	Infantile	- 5 ans	Retard de croissance (modéré ou grave)	Sexe féminin	Sexe masculin	Paludisme	Tuberculose						
	2008-2013 ^a	2013	2013	2013	2013	2008-2013 ^a	2013	2013	2012	2012	2013	2010/2015 ^b	2001-2013 ^a	2013		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ																
1 Norvège	..	1	7	2,3	2,8	..	47	73	..	0,1	..	24,0	37,4	9,6		
2 Australie	..	8	6	3,4	4,0	..	45	78	..	0,2	0,2	25,1	32,7	9,0		
3 Suisse	..	2	7	3,6	4,2	..	40	66	..	0,2	0,3	25,0	39,4	11,5		
4 Danemark	..	3	11	2,9	3,5	..	60	100	..	0,4	0,2	22,4	34,2	10,6		
5 Pays-Bas	..	1	4	3,3	4,0	..	54	69	..	0,2	..	23,5	31,5	12,9		
6 Allemagne	..	2	3	3,2	3,9	1,3 ^c	50	92	..	0,4	..	23,5	38,1	11,3		
6 Irlande	..	2	7	3,2	3,8	..	49	82	..	0,4	..	23,4	27,2	8,9		
8 États-Unis	..	2	9	5,9	6,9	2,1	76	128	..	0,1	..	23,2	24,5	17,1		
9 Canada	..	2	5	4,6	5,2	..	52	81	..	0,2	..	24,4	20,7	10,9		
9 Nouvelle-Zélande	..	7	8	5,2	6,3	..	52	80	..	0,1	..	24,1	27,4	9,7		
11 Singapour	..	2	5	2,2	2,8	4,4 ^c	38	69	..	1,7	..	24,5	19,2	4,6		
12 Hong Kong, Chine (RAS)	2,6	..	25,4		
13 Liechtenstein		
14 Suède	..	1	3	2,4	3,0	..	43	69	..	0,1	..	24,1	32,7	9,7		
14 Royaume-Uni	..	2	5	3,9	4,6	..	55	88	..	0,5	0,3	23,5	27,9	9,1		
16 Islande	..	3	9	1,6	2,1	..	37	61	..	0,3	..	24,3	34,8	9,1		
17 Corée (République de)	..	1	1	3,2	3,7	2,5	38	93	0,0	5,4	..	24,0	21,4	7,2		
18 Israël	..	5	3	3,2	4,0	..	41	72	..	0,2	..	24,3	33,5	7,2		
19 Luxembourg	..	1	5	1,6	2,0	..	50	79	..	0,4	..	23,4	28,2	7,1		
20 Japon	..	1	5	2,1	2,9	..	42	81	..	1,7	..	26,1	23,0	10,3		
21 Belgique	..	1	8	3,5	4,4	..	57	98	..	0,4	..	23,6	29,9	11,2		
22 France	..	1	11	3,5	4,2	..	52	109	..	0,5	..	25,1	31,8	11,7		
23 Autriche	..	7	24	3,2	3,9	..	46	91	..	0,4	..	23,9	48,3	11,0		
24 Finlande	..	1	3	2,1	2,6	..	51	114	..	0,3	..	23,8	29,1	9,4		
25 Slovaquie	..	2	6	2,3	2,9	..	49	112	..	1,0	..	22,8	25,2	9,2		
26 Espagne	..	2	5	3,6	4,2	..	40	86	..	0,6	0,4	24,8	37,0	8,9		
27 Italie	..	1	10	3,0	3,6	..	38	69	..	0,4	0,3	24,7	40,9	9,1		
28 République tchèque	..	1	1	2,9	3,6	2,6 ^c	57	127	..	0,4	0,1	21,1	36,2	7,2		
29 Grèce	..	1	1	3,7	4,4	..	41	98	..	0,7	..	23,5	43,8	9,8		
30 Estonie	..	4	6	2,7	3,4	..	64	195	..	2,8	1,3	20,2	32,6	5,7		
31 Brunéi Darussalam	..	4	1	8,4	9,9	..	69	101	..	3,0	..	21,4	15,0	2,5		
32 Chypre	..	1	14	2,8	3,6	..	36	75	..	0,2	0,1	22,0	22,9	7,4		
32 Qatar	..	1	1	7,0	8,2	11,6 ^c	50	72	..	0,2	..	21,2	77,4	2,2		
34 Andorre	..	2	5	2,2	3,0	..	43	90	..	0,9	37,0	8,1		
35 Slovaquie	..	1	2	6,0	7,2	..	67	168	..	0,6	..	19,8	30,0	8,2		
36 Pologne	..	1	2	4,5	5,2	..	70	186	..	1,8	..	21,1	22,0	6,7		
37 Lituanie	..	3	7	4,0	4,9	..	88	254	..	3,0	..	19,1	41,2	6,2		
37 Malte	..	1	1	5,3	6,1	..	41	75	..	0,4	..	22,3	35,0	8,7		
39 Arabie saoudite	..	2	2	13,4	15,5	9,3 ^c	67	89	0,0	3,9	..	19,2	7,7	3,2		
40 Argentine	32,7	7	9	11,9	13,3	8,2 ^c	83	151	..	1,3	..	21,4	31,6	7,3		
41 Émirats arabes unis	..	6	6	7,0	8,2	..	59	84	..	0,1	..	19,8	19,3	3,2		
42 Chili	..	8	10	7,1	8,2	1,8	55	107	..	1,2	0,3	23,6	10,2	7,7		
43 Portugal	..	1	2	3,1	3,8	..	48	111	..	1,3	..	23,2	34,2	9,7		
44 Hongrie	..	1	1	5,2	6,1	..	91	201	..	0,7	..	19,9	29,6	8,0		
45 Bahreïn	..	1	1	5,2	6,1	13,6 ^c	54	70	..	0,3	..	19,5	9,1	4,9		
46 Lettonie	..	4	4	7,4	8,4	..	85	224	..	2,6	..	19,1	28,8	5,7		
47 Croatie	..	2	6	3,8	4,5	..	58	135	..	1,4	..	20,6	28,4	7,3		
48 Koweït	..	1	1	8,1	9,5	4,3	42	59	..	0,9	..	17,6	17,9	2,9		
49 Monténégro	19,3 ^c	2	12	4,9	5,3	9,4	79	152	..	0,2	..	19,2	19,8	6,5		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ																
50 Bélarus	19,0	1	1	3,7	4,9	4,5 ^c	100	299	..	6,0	0,5	17,1	37,6	6,1		
50 Fédération de Russie	..	3	2	8,6	10,1	..	126	339	..	13,0	..	17,5	43,1	6,5		
52 Oman	..	1	1	9,8	11,4	9,8	73	116	..	0,9	..	20,5	22,2	2,6		
52 Roumanie	15,8 ^c	4	8	10,5	12,0	12,8 ^c	81	205	..	5,6	0,1	19,4	23,9	5,3		
52 Uruguay	..	2	4	9,5	11,1	10,7	79	148	..	1,5	0,7	21,8	37,4	8,8		
55 Bahamas	..	1	8	10,4	12,9	..	88	141	..	0,4	3,2	22,3	28,2	7,3		
56 Kazakhstan	31,8	1	1	14,6	16,3	13,1	146	322	..	7,8	..	16,5	35,8	4,3		
57 Barbade	19,7	7	10	13,3	14,4	..	65	116	..	0,7	0,9	19,5	18,1	6,8		

	Nourrissons allaités exclusivement au sein		Nourrissons non vaccinés		Taux de mortalité		Malnutrition infantile		Taux de mortalité adulte		Décès causés par		Prévalence du VIH, adulte	Espérance de vie à 60 ans	Médécins	Dépenses publiques de santé
	(% d'enfants d'un an)		(par 1 000 naissances vivantes)		(% de moins de 5 ans)		(par 1 000 personnes)		(par 10 000 personnes)		(% 15-49 ans)	(années)				
	(% 0-5 mois)	DTC	Rougeole	Infantile	- 5 ans	Retard de croissance (modéré ou grave)	Sexe féminin	Sexe masculin	Paludisme	Tuberculose						
	2008-2013 ^a	2013	2013	2013	2013	2008-2013 ^a	2013	2013	2012	2012	2013	2010/2015 ^b	2001-2013 ^a	2013		
Classement selon l'IDH																
58 Antigua-et-Barbuda	..	1	2	7,7	9,3	..	145	201	..	1,4	..	21,5	..	4,9		
59 Bulgarie	..	4	6	10,1	11,6	8,8 ^c	83	189	..	2,0	..	18,8	38,1	7,6		
60 Palau	..	1	1	15,1	17,5	..	106	156	..	4,4	13,8	9,9		
60 Panama	..	7	8	15,4	17,9	19,1	81	149	0,0	4,9	0,6	23,9	15,5	7,2		
62 Malaisie	..	1	5	7,2	8,5	17,2 ^c	86	169	1,0	5,4	0,4	19,0	12,0	4,0		
63 Maurice	21,0 ^c	1	1	12,5	14,3	13,6 ^e	95	202	..	1,0	1,1	19,3	10,6	4,8		
64 Seychelles	..	1	3	12,2	14,2	7,7 ^c	99	214	..	1,8	..	19,4	15,1	4,0		
64 Trinité-et-Tobago	12,8 ^c	6	9	19,0	21,3	5,3 ^c	129	229	..	2,1	1,7	17,8	11,8	5,3		
66 Serbie	13,7	2	8	5,8	6,6	6,6	84	172	..	1,5	0,1	18,7	21,1	10,6		
67 Cuba	48,6	2	1	5,0	6,2	7,0 ^c	73	115	..	0,3	0,2	22,9	67,2	8,8		
67 Liban	14,8	16	21	7,8	9,1	16,5 ^c	46	70	..	1,5	..	22,7	32,0	7,2		
69 Costa Rica	32,5	2	9	8,4	9,6	5,6	64	111	0,0	0,8	0,2	23,8	11,1	9,9		
69 Iran (République islamique d')	53,1	2	2	14,4	16,8	6,8	83	153	0,0	2,9	0,1	19,9	8,9	6,7		
71 Venezuela (République bolivarienne du)	..	10	15	12,9	14,9	13,4	88	198	2,2	2,4	0,6	21,1	19,4	3,4		
72 Turquie	41,6 ^c	1	2	16,5	19,2	12,3	73	147	0,0	0,5	..	20,9	17,1	5,6		
73 Sri Lanka	75,8 ^c	1	1	8,2	9,6	14,7	75	184	0,0	1,1	0,1 ^d	19,6	6,8	3,2		
74 Mexique	14,4	10	11	12,5	14,5	13,6	93	174	0,0	1,8	0,2	22,7	21,0	6,2		
75 Brésil	38,6 ^c	1	1	12,3	13,7	7,1 ^c	97	197	0,6	2,5	0,5	21,8	18,9	9,7		
76 Géorgie	54,8	1	4	11,7	13,1	11,3	66	174	0,0	4,5	0,3	19,8	42,4	9,4		
77 Saint-Kitts-et-Nevis	..	1	1	7,8	10,2	..	79	165	..	2,5	11,7	6,3		
78 Azerbaïdjan	11,8 ^c	5	2	29,9	34,2	26,8 ^c	83	167	0,1	4,2	0,2	18,3	34,3	5,6		
79 Grenade	..	1	6	10,7	11,8	..	120	194	..	1,0	..	18,5	6,6	6,3		
80 Jordanie	22,7	1	3	16,0	18,7	7,8	96	131	..	0,5	..	19,0	25,6	7,2		
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	23,0	1	4	5,8	6,6	4,9	71	134	..	0,8	0,1 ^d	19,1	26,2	6,4		
81 Ukraine	19,7	10	21	8,6	10,0	3,7 ^c	114	295	..	13,0	0,8	17,4	35,3	7,8		
83 Algérie	6,9 ^c	1	5	21,6	25,2	15,9 ^c	121	164	0,0	15,0	0,1	17,9	12,1	6,6		
84 Pérou	72,3	3	15	12,9	16,7	18,4	90	116	0,7	5,1	0,3	21,5	11,3	5,3		
85 Albanie	38,6	1	1	13,3	14,9	23,1	85	118	..	0,3	0,1 ^d	21,1	11,5	5,9		
85 Arménie	34,6	3	3	14,0	15,6	20,8	95	227	..	6,3	0,2	20,0	26,9	4,5		
85 Bosnie-Herzégovine	18,5	5	6	5,7	6,6	8,9	64	138	..	5,2	..	20,2	16,9	9,6		
88 Équateur	40,0 ^c	1	3	19,1	22,5	25,3	85	157	0,0	2,7	0,4	23,6	16,9	6,4 ^e		
89 Sainte-Lucie	..	1	1	12,7	14,5	2,5	85	177	..	1,2	..	21,0	4,7	8,5		
90 Chine	27,6 ^c	1	1	10,9	12,7	9,4	76	103	0,0	3,2	..	19,5	14,6	5,6		
90 Fidji	39,8 ^c	1	6	20,0	23,6	7,5 ^c	143	239	..	1,7	0,1	17,0	4,3	4,1		
90 Mongolie	65,7	2	3	26,4	31,8	15,9	148	309	..	7,2	0,1 ^d	16,3	27,6	6,0		
93 Thaïlande	12,3	1	1	11,3	13,1	16,3	90	177	0,9	14,0	1,1	21,4	3,9	4,6		
94 Dominique	..	2	7	10,2	11,4	..	116	219	..	2,0	15,9	6,0		
94 Libye	..	1	2	12,4	14,5	21,0 ^c	80	117	..	6,8	..	19,7	19,0	4,3		
96 Tunisie	8,5	1	6	13,1	15,2	10,1	69	130	..	2,9	0,1	20,2	12,2	7,1		
97 Colombie	42,8	3	8	14,5	16,9	12,7	73	148	0,9	1,6	0,5	21,3	14,7	6,8		
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	4	1	17,2	19,0	..	110	169	..	2,6	..	19,7	5,3	5,2		
99 Jamaïque	23,8	3	6	14,3	16,6	4,8	105	173	..	0,2	1,8	21,3	4,1	5,8		
100 Tonga	52,2	1	1	10,4	12,1	2,2 ^c	245	115	..	2,5	..	18,6	5,6	4,7		
101 Belize	14,7	4	1	14,3	16,7	19,3	78	145	0,0	4,3	1,5	21,5	8,3	5,4		
101 République dominicaine	6,7	9	21	23,6	28,1	10,1 ^c	146	160	0,1	4,4	0,7	21,9	14,9	5,4		
103 Suriname	2,8	5	7	20,3	22,8	8,8	94	171	1,2	2,6	0,9	18,5	9,1	4,8		
104 Maldives	47,8	1	1	8,4	9,9	20,3	55	86	..	2,0	0,1 ^d	21,0	14,2	10,8		
105 Samoa	51,3	1	1	15,5	18,1	6,4 ^c	97	166	..	3,2	..	18,9	4,5	7,5		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN																
106 Botswana	20,3 ^c	2	6	36,3	46,6	31,4 ^c	254	321	0,4	21,0	21,9	16,4	3,4	5,4		
107 Moldova (République de)	36,4	4	9	13,3	15,4	11,3 ^c	106	277	..	18,0	0,6	16,2	28,6	11,8		
108 Égypte	53,2 ^c	3	4	18,6	21,8	30,7	117	193	..	0,5	0,1 ^d	17,5	28,3	5,1		
109 Turkménistan	13,0 ^c	1	1	46,6	55,2	28,1 ^c	200	376	..	8,4	..	17,0	41,8	2,0		
110 Gabon	6,0	20	30	39,1	56,1	17,5	235	296	67,4	44,0	3,9	18,2	2,9	3,8		
110 Indonésie	41,5	2	16	24,5	29,3	36,4	121	176	9,8	27,0	0,5	17,8	2,0	3,1		
112 Paraguay	24,4 ^c	7	8	18,7	21,9	17,5 ^c	96	178	0,0	3,0	0,4	20,8	11,1	9,0		
113 Palestine (État de)	28,8	1	1	18,6	21,8	10,9	0,2	..	18,7		
114 Ouzbékistan	26,4 ^c	1	3	36,7	42,5	19,6 ^c	130	210	..	2,1	0,2	18,3	23,8	6,1		
115 Philippines	34,0 ^c	2	10	23,5	29,9	30,3	136	255	0,1	24,0	..	17,0	11,5	4,4		

TABLE 9 SANTÉ

Classement selon l'IDH	Nourrissons allaités exclusivement au sein		Nourrissons non vaccinés		Taux de mortalité		Malnutrition infantile		Taux de mortalité adulte		Décès causés par		Prévalence du VIH, adulte	Espérance de vie à 60 ans	Médicins	Dépenses publiques de santé
	(% d'enfants d'un an)		(par 1 000 naissances vivantes)		(% de moins de 5 ans)		(par 1 000 personnes)		(par 10 000 personnes)		(% 15-49 ans)	(années)				
	(% 0-5 mois)	DTC	Rougeole	Infantile	- 5 ans	Retard de croissance (modéré ou grave)	Sexe féminin	Sexe masculin	Paludisme	Tuberculose						
	2008-2013 ^a	2013	2013	2013	2013	2008-2013 ^a	2013	2013	2012	2012	2013	2010/2015 ^b	2001-2013 ^a	2013		
116 El Salvador	31,4 ^c	3	6	13,5	15,7	20,6	136	290	0,0	1,0	0,5	22,0	16,0	6,9		
116 Afrique du Sud	8,3 ^c	31	34	32,8	43,9	23,9	320	441	2,2	59,0	19,1	16,0	7,8	8,9		
116 Viet Nam	17,0	17	2	19,0	23,8	23,3	69	189	0,2	20,0	0,4	22,4	11,6	6,0		
119 Bolivie (État plurinational de)	60,4 ^c	2	5	31,2	39,1	27,2	172	247	0,1	21,0	0,2	18,6	4,7	6,1		
120 Kirghizistan	56,1	2	1	21,6	24,2	17,8	130	272	0,0	9,5	0,2	16,8	19,6	6,7		
121 Irak	19,6	18	37	28,0	34,0	22,6	104	203	..	2,9	..	17,5	6,1	5,2		
122 Cabo Verde	59,6 ^c	7	9	21,9	26,0	21,4 ^c	68	144	0,0	23,0	0,5	19,9	3,0	4,4		
123 Micronésie (États fédérés de)	..	2	9	29,8	36,4	..	154	181	..	24,0	..	17,3	1,8	12,6		
124 Guyana	33,2	2	1	29,9	36,6	19,5	256	377	23,6	15,0	1,4	16,6	2,1	6,5		
125 Nicaragua	30,6 ^c	1	1	20,0	23,5	23,0 ^c	116	200	0,1	3,1	0,2	22,2	3,7	8,3		
126 Maroc	31,0 ^c	1	1	26,1	30,4	14,9	121	170	..	9,2	0,2	17,9	6,2	6,0		
126 Namibie	23,9 ^c	6	18	35,2	49,8	29,6 ^c	177	255	0,1	14,0	14,3	17,3	3,7	7,7		
128 Guatemala	49,6	3	15	25,8	31,0	48,0	126	236	0,0	2,1	0,6	21,5	9,3	6,5		
129 Tadjikistan	34,3	2	8	40,9	47,7	26,8	153	176	0,0	7,6	0,3	18,2	19,0	6,8		
130 Inde	46,4 ^c	12	26	41,4	52,7	47,9 ^c	158	239	4,1	22,0	0,3	17,0	7,0	4,0		
131 Honduras	31,2	12	11	18,9	22,2	22,7	120	173	0,1	2,9	0,5	22,1	3,7	8,6		
132 Bhoutan	48,7	3	6	29,7	36,2	33,6	212	219	0,0	14,0	0,1	19,5	2,6	3,6		
133 Timor-Leste	51,5	14	30	46,2	54,6	57,7	164	208	16,2	74,0	..	16,9	0,7	1,3		
134 République arabe syrienne	42,6	45	39	11,9	14,6	27,5	73	116	..	2,1	..	19,9	15,0	3,3		
134 Vanuatu	40,0 ^c	22	48	14,6	16,9	25,9 ^c	113	161	3,7	7,9	..	18,0	1,2	3,9		
136 Congo	20,5	10	35	35,6	49,1	25,0	280	323	103,8	42,0	2,5	17,1	1,0	4,1		
137 Kiribati	69,0	5	9	45,1	58,2	..	134	206	..	17,0	..	17,4	3,8	10,1		
138 Guinée équatoriale	7,4	45	58	69,3	95,8	26,2	319	368	69,3	0,0	..	15,9	3,0	3,5		
139 Zambie	60,9 ^c	14	20	55,8	87,4	45,8 ^c	303	356	79,2	28,0	12,5	17,0	0,7	5,0		
140 Ghana	45,7	6	11	52,3	78,4	22,7	222	261	67,0	6,9	1,3	15,5	1,0	5,4		
141 République démocratique populaire lao	40,4	11	18	53,8	71,4	43,8	158	197	9,5	11,0	0,1	17,1	1,8	2,0		
142 Bangladesh	64,1	1	7	33,2	41,1	41,4	126	156	13,9	45,0	0,1 ^d	18,4	3,6	3,7		
143 Cambodge	73,5	5	10	32,5	37,9	40,9	157	210	3,7	63,0	0,7	23,8	2,3	7,5		
143 Sao Tomé-et-Principe	51,4	1	9	36,7	51,0	31,6	168	221	42,5	16,0	0,6	18,2	4,9	6,9		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE																
145 Kenya	31,9	18	7	47,5	70,7	35,2	250	299	49,6	22,0	6,0	17,8	1,8	4,5		
145 Népal	69,6	6	12	32,2	39,7	40,5	159	192	0,2	20,0	0,2	17,1	2,1	6,0		
147 Pakistan	37,7	21	39	69,0	85,5	45,0	155	189	1,8	34,0	0,1	17,4	8,3	2,8		
148 Myanmar	23,6	10	14	39,8	50,5	35,1	183	240	11,3	48,0	0,6	16,6	6,1	1,8		
149 Angola	..	3	9	101,6	167,4	29,2 ^c	322	372	100,9	42,0	2,4	15,7	1,7	3,8		
150 Swaziland	44,1	1	15	55,9	80,0	31,0	496	515	1,2	63,0	27,4	16,3	1,7	8,4		
151 Tanzanie (République-Unie de)	49,8	1	1	36,4	51,8	34,8	244	314	50,5	13,0	5,0	17,9	0,1	7,3		
152 Nigéria	17,4	37	41	74,3	117,4	36,4	325	357	106,6	16,0	3,2	13,7	4,1	3,9		
153 Cameroun	20,4	5	17	60,8	94,5	32,6	341	370	64,7	29,0	4,3	16,4	0,8	5,1		
154 Madagascar	41,9	20	37	39,6	56,0	49,2	208	257	41,4	46,0	0,4	16,9	1,6	4,2		
155 Zimbabwe	31,4	2	7	55,0	88,5	32,3	288	385	18,4	33,0	15,0	18,8	0,6	..		
156 Mauritanie	26,9	5	20	67,1	90,1	22,0	187	234	67,2	93,0	..	16,4	1,3	3,8		
156 Îles Salomon	73,7 ^c	12	24	25,1	30,1	32,8 ^c	162	203	5,5	15,0	..	16,9	2,2	5,1		
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	56,1 ^c	12	30	47,3	61,4	49,5	243	319	40,3	54,0	0,6	14,9	0,5	4,5		
159 Comores	12,1	15	18	57,9	77,9	32,1	234	281	70,4	6,3	..	15,9	1,5	5,8		
160 Yémen	10,3	6	22	40,4	51,3	46,6	211	255	10,0	5,6	0,1 ^d	16,2	2,0	5,4		
161 Lesotho	53,5	3	8	73,0	98,0	39,0	492	577	..	17,0	22,9	15,5	0,5	11,5		
162 Togo	62,4	6	28	55,8	84,7	29,8	279	323	82,8	8,7	2,3	14,5	0,5	8,6		
163 Haïti	39,7	14	35	54,7	72,8	21,9	221	263	5,1	25,0	2,0	17,2	..	9,4		
163 Rwanda	84,9	1	3	37,1	52,0	44,3	196	246	33,2	10,0	2,9	17,8	0,6	11,1		
163 Ouganda	63,2	11	18	43,8	66,1	33,7	307	380	57,9	13,0	7,4	17,5	1,2	9,8		
166 Bénin	32,5	15	37	56,2	85,3	44,7 ^c	238	284	79,6	9,4	1,1	15,6	0,6	4,6		
167 Soudan	41,0	1	15	51,2	76,6	35,0	212	274	16,5	22,0	0,2	17,4	2,8	6,5		
168 Djibouti	1,3 ^c	13	20	57,4	69,6	33,5	245	286	27,9	76,0	0,9	17,5	2,3	8,9		
169 Soudan du Sud	45,1	43	70	64,1	99,2	31,1	323	353	55,4	30,0	2,2	16,4	..	2,2		
170 Sénégal	39,0	4	16	43,9	55,3	19,2	192	244	59,5	20,0	0,5	16,2	0,6	4,2		
171 Afghanistan	..	14	25	70,2	97,3	59,3 ^c	232	252	0,2	37,0	0,1 ^d	15,9	2,3	8,1		
172 Côte d'Ivoire	12,1	7	26	71,3	100,0	29,6	398	410	70,6	22,0	2,7	13,9	1,4	5,7		
173 Malawi	71,4	4	12	44,2	67,9	47,8	290	362	62,9	9,0	10,3	17,0	0,2	8,3		

Classement selon l'IDH	Nourrissons allaités exclusivement au sein		Nourrissons non vaccinés		Taux de mortalité		Malnutrition infantile		Taux de mortalité adulte		Décès causés par		Prévalence du VIH, adulte	Espérance de vie à 60 ans	Médécins	Dépenses publiques de santé
	(% d'enfants d'un an)		(par 1 000 naissances vivantes)		(% de moins de 5 ans)		(par 1 000 personnes)		(par 10 000 personnes)							
	(% 0-5 mois)	DTC	Rougeole	Infantile	- 5 ans	Retard de croissance (modéré ou grave)	Sexe féminin	Sexe masculin	Paludisme	Tuberculose	(% 15-49 ans)	(années)	(par 10 000 personnes)	(% du PIB)		
2008-2013 ^a	2013	2013	2013	2013	2008-2013 ^a	2013	2013	2012	2012	2013	2010/2015 ^b	2001-2013 ^a	2013			
174 Éthiopie	52,0	16	38	44,4	64,4	44,2	198	239	48,1	18,0	1,2	17,8	0,3	5,1		
175 Gambie	33,5	1	4	49,4	73,8	23,4	240	295	83,7	51,0	1,2	15,2	1,1	6,0		
176 Congo (République démocratique du)	37,0	14	27	86,1	118,5	43,5	320	379	106,6	54,0	1,1	15,2	1,1	3,5		
177 Libéria	55,2	3	26	53,6	71,1	41,8	240	279	69,2	46,0	1,1	15,4	0,1	10,0		
178 Guinée-Bissau	38,3	8	31	77,9	123,9	32,2	325	393	96,2	29,0	3,7	14,9	0,7	5,5		
179 Mali	20,4	18	28	77,6	122,7	38,5 ^c	275	277	92,1	9,0	0,9	15,4	0,8	7,1		
180 Mozambique	42,8	7	15	61,5	87,2	43,1	432	438	71,4	53,0	10,8	16,8	0,4	6,8		
181 Sierra Leone	31,6	2	17	107,2	160,6	44,9	423	444	108,7	143,0	1,6	12,5	0,2	11,8		
182 Guinée	20,5	24	38	64,9	100,7	31,3	267	301	104,8	23,0	1,7	14,8	1,0	4,7		
183 Burkina Faso	38,2	6	18	64,1	97,6	32,9	256	298	103,3	8,5	0,9	15,1	0,5	6,4		
184 Burundi	69,3	2	2	54,8	82,9	57,5	300	359	63,7	18,0	1,0	16,0	0,3	8,0		
185 Tchad	3,4	45	41	88,5	147,5	38,7	377	410	152,6	18,0	2,5	15,6	0,4	3,6		
186 Érythrée	68,7	3	4	36,1	49,9	50,3	229	301	3,6	4,6	0,6	15,1	0,5	3,0		
187 République centrafricaine	34,3	65	75	96,1	139,2	40,7	412	433	114,9	50,0	3,8	15,9	0,5	3,9		
188 Niger	23,3	15	33	59,9	104,2	43,0	241	252	131,1	16,0	0,4	15,5	0,2	6,5		
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES																
Corée (République populaire démocratique de)	68,9	6	1	21,7	27,4	27,9	111	183	0,0	9,0	..	16,8	32,9	..		
Îles Marshall	31,3 ^c	27	30	30,6	37,5	..	104	153	..	111,0	4,4	16,5		
Monaco	..	1	1	3,0	3,7	..	48	105	..	0,1	71,7	4,0		
Nauru	67,2 ^c	2	4	29,9	36,6	24,0 ^c	44	88	..	9,5	7,1	..		
Saint-Marin	..	28	26	2,8	3,1	..	46	54	..	0,0	51,3	6,5		
Somalie	9,1 ^c	48	54	89,8	145,6	42,1 ^c	289	339	33,5	64,0	0,5	16,1	0,4	..		
Tuvalu	34,7 ^c	1	4	24,4	29,2	10,0 ^c	182	236	..	37,0	10,9	19,7		
Groupes de développement humain																
Développement humain très élevé	..	2	7	5,1	6,0	..	57	106	..	0,9	0,3	23,0	27,9	12,2		
Développement humain élevé	30,0	2	3	12,0	13,9	10,6	85	143	..	4,2	0,4	20,0	17,6	6,2		
Développement humain moyen	43,8	10	20	35,2	44,5	40,2	148	225	6,6	23,0	0,9	18,5	7,7	4,6		
Développement humain faible	36,0	17	27	61,5	89,4	39,5	249	291	54,5	27,3	2,4	16,2	2,9	4,5		
Pays en développement	37,5	10	17	37	49,3	31,0	134	192	14,0	15,8	1,2	19,0	10,3	5,6		
Régions																
Afrique subsaharienne	30,1	9	15	28,6	37,6	25,7	124	172	..	8,2	0,1	19,0	13,8	4,1		
Amérique latine et Caraïbes	30,7	3	5	16,1	19,5	18,1	89	130	1,8	10,2	0,6	18,5	12,2	5,3		
Asie de l'Est et Pacifique	32,1	3	5	20,9	23,8	14,3	102	216	..	5,2	0,4	18,7	25,9	5,9		
Asie du Sud	35,0	5	8	15,2	17,9	13,9	96	177	0,6	3,0	0,5	21,2	18,9	7,6		
États arabes	47,9	12	24	43,2	54,9	45,1	151	222	4,4	24,4	0,2	18,6	6,8	4,3		
Europe et Asie centrale	35,4	18	26	60,8	91,2	37,2	288	337	72,9	26,4	4,7	16,6	1,9	5,6		
Pays les moins avancés	45,9	11	21	54,6	78,8	40,5	223	266	47,3	32,1	1,9	16,8	1,8	5,2		
Petits États insulaires en développement	35,9	9	22	36,8	47,8	23,7	153	202	..	16,5	1,1	19,3	22,6	6,5		
Organisation de coopération et de développement économiques	..	3	7	6,5	7,6	..	60	113	..	0,9	..	23,4	27,0	12,3		
Monde	37,4	9	16	33,6^T	45,6^T	29,7	120	181	..	13,4	1,1	20,7	13,8	9,9		

TABLEAU
9

NOTES

- a Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- b Moyenne annuelle des valeurs calculées pour 2010-2015.
- c Fait référence à une année antérieure à celle considérée.
- d 0,1 ou moins.
- e Fait référence à 2012.
- T Tiré de la source de données originale.

DÉFINITIONS

Nourrissons allaités exclusivement au sein : le pourcentage d'enfants de 0 à 5 mois nourris exclusivement au sein dans les 24 heures précédant l'enquête.

Nourrissons non vaccinés (DTC) : le pourcentage de nourrissons survivants qui n'ont pas reçu leur première

dose de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Nourrissons non vaccinés contre la rougeole : le pourcentage de nourrissons survivants qui n'ont pas reçu leur première dose de vaccin contre la rougeole.

Taux de mortalité infantile : la probabilité de décès entre la naissance et l'âge d'exactement 1 an, exprimée par 1 000 naissances vivantes.

Taux de mortalité à moins de 5 ans : la probabilité de décès entre la naissance et l'âge d'exactement 5 ans, exprimée par 1 000 naissances vivantes.

Enfants en retard de croissance : le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois dont la taille est inférieure de plus de deux écarts-types à la taille moyenne pour leur âge, telle qu'elle est définie dans les normes de croissance de l'enfant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Taux de mortalité adulte : la probabilité de décès avant l'âge de 60 ans d'une personne de 15 ans, exprimée par 1 000 personnes.

Décès causés par le paludisme : le nombre de personnes décédées des suites du paludisme, calculé à partir de cas confirmés et probables, exprimé par 100 000 personnes.

Décès causés par la tuberculose : le nombre de personnes décédées des suites de la tuberculose, calculé à partir de cas confirmés et probables, exprimé par 100 000 personnes.

Prévalence du VIH, adulte : le pourcentage de la population de 15 à 49 ans qui vit avec le VIH.

Espérance de vie à 60 ans : le nombre d'années supplémentaires qu'une personne de 60 ans peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, demeurent inchangées pour le restant de sa vie.

Médécins : le nombre de médecins, généralistes et spécialistes confondus, exprimé par 10 000 personnes.

Dépenses publiques de santé : les dépenses de santé, courantes et d'investissement, des budgets des gouvernements nationaux et des administrations locales, les emprunts et subventions externes (y compris les dons d'organismes internationaux et d'organismes non gouvernementaux) et les caisses d'assurance santé sociales (ou obligatoires), exprimées en pourcentage du PIB.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1-6 : UNICEF, 2015.

Colonnes 7-11 et 13 : OMS, 2015.

Colonne 12 : DAES, 2013a.

Colonne 14 : Banque mondiale, 2015b.

Niveaux d'instruction

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation			Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Taux brut de scolarisation				Taux d'échec scolaire en primaire	Qualité de l'éducation			Dépenses publiques d'éducation			
	Adultes (% des 15 ans et plus)	Jeunes (% 15-24 ans)			Pré-primaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire		Résultats des élèves de 15 ans						
		Sexe féminin	Sexe masculin	(% des 25 ans et plus)	(% d'enfants d'âge préscolaire)	(% de la population d'âge primaire)	(% de la population d'âge secondaire)	(% de la population d'âge tertiaire)	(% de la cohorte en primaire)	Lecture ^a	Mathématiques ^b	Sciences ^c	Enseignants du cycle primaire formés (%)	Nombre d'élèves par enseignant, primaire (nombre d'élèves par enseignant)		
	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2012	2012	2012	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2005-2014 ^d	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ																
1	Norvège	97,1	99	99	111	74	1,5	504	489	495	6,6
2	Australie	94,4 ^e	108	105	136	86	..	512	504	521	5,1
3	Suisse	95,7	100	103	96	56	..	509	531	515	..	11	5,3
4	Danemark	96,1 ^f	102	101	125	80	1,1	496	500	498	8,7
5	Pays-Bas	89,0	91	106	130	77	..	511	523	522	..	12	5,9
6	Allemagne	96,6	113	100	101	62	3,8	508	514	524	..	12	5,0
6	Irlande	79,6	52	104	119	71	..	523	501	522	..	16	6,2
8	États-Unis	95,0	74	98	94	94	..	498	481	497	..	14	5,2
9	Canada	100,0	72	98	103	523	518	525	5,3
9	Nouvelle-Zélande	95,2	92	99	120	80	..	512	500	516	..	15	7,4
11	Singapour	96,4	99,8	99,8	77,4	1,3	542	573	551	94	17	2,9
12	Hong Kong, Chine (RAS)	75,4	101	105	99	67	1,0	545	561	555	96	14	3,8
13	Liechtenstein	99	104	110	42	20,6	516	535	525	..	7	2,1
14	Suède	86,9	95	102	98	70	4,4	483	478	485	..	10	6,8
14	Royaume-Uni	99,9	84	109	95	62	..	499	494	514	..	18	6,0
16	Islande	91,3	97	98	112	81	2,1	483	493	478	..	10	7,4
17	Corée (République de)	82,9	118	103	97	98	0,8	536	554	538	..	18	4,9
18	Israël	97,8	99,4	99,7	85,8	101	106	101	68	1,1	486	466	470	..	13	5,6
19	Luxembourg	100,0 ^f	92	97	100	20	..	488	490	491	..	8	..
20	Japon	86,4	88	102	102	61	0,2	538	536	547	..	17	3,8
21	Belgique	80,1	118	103	107	71	13,5	509	515	505	..	11	6,5
22	France	80,5	110	107	110	58	..	505	495	499	..	18	5,7
23	Autriche	100,0	103	101	98	72	0,3	490	506	506	..	11	5,8
24	Finlande	100,0	70	100	108	94	0,4	524	519	545	..	14	6,8
25	Slovénie	99,7	99,9	99,8	96,9	94	99	98	86	1,2	481	501	514	..	17	5,7
26	Espagne	97,9	99,7	99,6	69,8	127	103	131	85	2,9	488	484	496	..	13	5,0
27	Italie	99,0	99,9	99,9	75,7	99	99	99	62	0,7	490	485	494	..	10 ^g	4,3
28	République tchèque	99,8	103	100	97	64	0,7	493	499	508	..	19	4,5
29	Grèce	97,4	99,3	99,4	63,2	76	102	109	117	5,6	477	453	467	..	9	4,1
30	Estonie	99,9	100,0	99,9	100,0 ^f	93	98	107	77	3,0	516	521	541	..	12	5,2
31	Brunéi Darussalam	95,4	99,7	99,8	65,9 ^h	64	94	106	24	3,6	85	10	3,8
32	Chypre	98,7	99,8	99,8	78,7	78	100	95	46	4,7 ^g	449	440	438	..	14	7,2
32	Qatar	96,7	99,8	98,7	60,5	58	103 ⁱ	112	14	2,3	388	376	384	58	10	2,4
34	Andorre	49,4	100	9	3,1
35	Slovaquie	99,3	91	102	94	55	2,0	463	482	471	..	15	4,1
36	Pologne	99,7	100,0	100,0	82,3	78	101	98	73	1,5	518	518	526	..	10	4,9
37	Lituanie	99,8	99,9	99,8	91,4	76	99	106	74	2,5	477	479	496	..	12	5,2
37	Malte	92,4	99,1	97,5	73,3	116	96	86	41	5,5	11	8,0
39	Arabie saoudite	94,4	99,1	99,3	66,5	13	106	116	58	1,3	91 ^g	10	5,1
40	Argentine	97,9	99,4	99,1	56,9	76	124	107	80	2,9	396	388	406	..	16	5,1
41	Émirats arabes unis	90,0	97,0	93,6	64,3	79	108	8,0	442	434	448	100	16	..
42	Chili	98,6	98,9	98,9	74,8	114	101	89	74	1,3	441	423	445	..	21	4,6
43	Portugal	94,5	99,5	99,4	48,0	86	106	113	69	..	488	487	489	..	12	5,3
44	Hongrie	99,4	99,5	99,3	98,3 ^f	87	100	102	60	1,9	488	477	494	..	10	4,7
45	Bahrein	94,6	97,6	98,6	54,9 ^h	50	..	96	33	2,2	82	12	2,7
46	Lettonie	99,9	99,9	99,8	98,9	92	103	98	65	9,7	489	491	502	..	11	4,9
47	Croatie	99,1	99,7	99,7	89,1	63	97	98	62	0,6	485	471	491	100 ^j	14	4,2
48	Koweït	95,5	98,8	98,7	56,0	81 ^g	106 ^g	100 ^g	28	5,9	77	9	3,8
49	Monténégro	98,4	99,1	99,4	89,2	61	101	91	56	19,5	422	410	410
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ																
50	Bélarus	99,6	99,8	99,8	89,3	104	98	105	93	1,3	100	15	5,1
50	Fédération de Russie	99,7	99,8	99,7	90,9	91	101	95	76	3,4	475	482	486	..	20	4,1
52	Oman	86,9	98,2	97,4	53,9	52	113	94	28	6,4	20 ^j	4,2
52	Roumanie	98,6	99,0	99,0	88,9	77	94	95	52	6,0	438	445	439	..	18	3,1
52	Uruguay	98,4	99,3	98,6	52,5	89	112	90	63	5,3	411	409	416	..	14	4,4
55	Bahamas	108	93	..	10,5	92	14	..
56	Kazakhstan	99,7	99,9	99,8	99,3	58	106	98	45	0,7	393	432	425	..	16	3,1
57	Barbade	88,7 ^h	79	105	105	61	6,6	55	13	5,6

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation			Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Taux brut de scolarisation					Taux d'échec scolaire en primaire	Qualité de l'éducation				
	Adultes (% des 15 ans et plus)	Jeunes (% 15-24 ans)			Pré-primaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Résultats des élèves de 15 ans		Enseignants du cycle primaire formés		Nombre d'élèves par enseignant, primaire	Dépenses publiques d'éducation	
		Sexe féminin	Sexe masculin	(% des 25 ans et plus)	(% d'enfants d'âge préscolaire)	(% de la population d'âge primaire)	(% de la population d'âge secondaire)	(% de la population d'âge tertiaire)	(% de la cohorte en primaire)	Lecture ^a	Mathématiques ^b	Sciences ^c			(%)
	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2012	2012	2012	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2005-2014 ^d
58 Antigua-et-Barbuda	99,0	89	98	105	23	8,7 ^g	60	14	2,6
59 Bulgarie	98,4	97,7	98,1	94,3	86	100	93	63	3,1	436	439	446	..	17	3,8
60 Palau	99,5	99,8	99,8	..	65	103	89	46
60 Panama	94,1	97,3	97,9	52,0	70	99	73	43	8,4	90	25	3,3
62 Malaisie	93,1	98,5	98,4	68,2 ^h	84	101 ⁱ	71	37	0,9	398	421	420	..	12	5,9
63 Maurice	89,2	98,6	97,7	53,6	113	108	96	41	4,2	100	20	3,7
64 Seychelles	91,8	99,4	98,8	..	113	108	80	1	15,1 ⁱ	87	13	3,6
64 Trinité-et-Tobago	98,8	99,6	99,6	59,3	83 ^g	106	86 ^k	12 ^k	10,6	88	18	..
66 Serbie	98,2	99,2	99,3	65,6	58	101	94	56	0,8	446	449	445	56	15	0,1
67 Cuba	99,8	100,0	100,0	76,5 ^h	98	98	92	48	4,2	100	9	12,8
67 Liban	89,6	99,1	98,4	54,2	102	113	75	48	6,7	91	12	2,6
69 Costa Rica	97,4	99,3	99,0	50,6	77	103	109	48	12,3	441	407	429	97	16	6,9
69 Iran (République islamique d')	84,3	97,7	98,3	65,1	38	119	86	55	3,8	100	26	3,7
71 Venezuela (République bolivarienne du)	95,5	98,8	98,3	53,7	76	102	93	78	4,9	6,9
72 Turquie	94,9	98,4	99,6	49,4	31	100	86	69	10,0	475	448	463	..	20	2,9
73 Sri Lanka	91,2	98,6	97,7	74,0	89	98	99	17	3,4	82	24	1,7
74 Mexique	94,2	99,0	98,7	58,0	101	105	86	29	4,2	424	413	415	96	28	5,1
75 Brésil	91,3	99,0	98,2	53,6	69 ⁱ	136 ⁱ	105 ⁱ	26 ⁱ	19,4 ⁱ	410	391	405	..	21	5,8
76 Géorgie	99,7	99,9	99,7	..	58	103	101	33	0,2	95	9	2,0
77 Saint-Kitts-et-Nevis	82	85	101	18	7,2	65	15	4,2
78 Azerbaïdjan	99,8	99,9	100,0	95,5	25	98	100	20	1,8	100	12	2,4
79 Grenade	99	103	108	53	65	16	..
80 Jordanie	97,9	99,2	99,0	74,1	34	98	88	47	2,1	399	386	409	..	20 ^j	..
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	97,5	98,5	98,8	..	29	89	83	38	2,5 ^l	15	..
81 Ukraine	99,7	99,8	99,7	93,6 ^h	83	105	99	79	0,6	100	16	6,7
83 Algérie	72,6	89,1	94,4	28,9	79	117	98	31	7,2	99 ^g	23	4,3
84 Pérou	93,8	98,7	98,7	61,1	86	102	94	41	26,1	384	368	373	..	18	3,3
85 Albanie	96,8	98,9	98,7	84,8	71	100 ⁱ	82	56	1,3	394	394	397	32	19	3,3
85 Arménie	99,6	99,8	99,7	94,5 ^h	46	102	97	46	4,4	77 ⁱ	19 ^g	2,3
85 Bosnie-Herzégovine	98,2	99,7	99,7	56,8	17,2	17	..
88 Équateur	93,3	98,6	98,6	39,8	167	112	103	41	11,1	85	19	4,4
89 Sainte-Lucie	60	100 ^g	88	14	10,4	89	17	4,7
90 Chine	95,1	99,6	99,7	65,3 ^h	70	128	89	27	..	570 ^m	613 ^m	580 ^m	..	18	..
90 Fidji	64,3	18	105	88	16 ⁱ	3,5	100	28	4,2
90 Mongolie	98,3	98,9	98,0	84,8 ^h	86	109	92	62	9,1 ⁱ	100	28	5,5
93 Thaïlande	96,4	96,6	96,6	38,1	119	93	87	51	..	441	427	444	..	16	7,6
94 Dominique	99	118	97	..	13,6	65	15	..
94 Libye	89,9	99,9	99,9	48,5 ^h	10 ^g	114 ^l	104 ^l	61 ^j
96 Tunisie	79,7	96,3	98,2	39,3	40	110	91	35	5,9	404	388	398	100	17	6,2
97 Colombie	93,6	98,7	97,8	56,3	49	115	93	48	15,3	403	376	399	97	25	4,9
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	78	105	103	..	31,4	83	15	5,1
99 Jamaïque	87,5	98,6	93,3	72,2 ^h	92	92	78	29	13,9	70	21	6,3
100 Tonga	99,4	99,5	99,4	87,9	35	110	91	6 ^j	9,6 ⁱ	21	..
101 Belize	76,1	49	118	86	26	9,1	49	23	6,6
101 République dominicaine	90,9	98,3	96,8	54,4	42	103	76	46	8,9	85	24	3,8
103 Suriname	94,7	98,8	98,0	45,9	96	113	76	..	9,7	94	13	..
104 Maldives	98,4	99,4	99,2	30,1	82 ^g	98	72 ^k	13	17,2	77	11	6,2
105 Samoa	98,9	99,6	99,4	..	34	105	86	..	10,0	30	5,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN															
106 Botswana	86,7	97,9	94,2	75,7 ^h	18	106	82	18	7,0	100	25	9,5
107 Moldova (République de)	99,1	100,0	100,0	95,0	82	94	88	41	5,4	16	8,3
108 Égypte	73,9	86,1	92,4	52,1 ^h	27	113	86	30	3,9	28	3,8
109 Turkménistan	99,6	99,9	99,8	..	47	89	85	8	3,0
110 Gabon	82,3	89,4	87,4	45,2 ^h	35	165	..	9 ^j	100 ^j	25	..
110 Indonésie	92,8	98,8	98,8	44,5	48	109	83	32	11,0	396	375	382	..	19	3,6
112 Paraguay	93,9	98,7	98,5	38,8	35	95	70	35	19,9	22	5,0
113 Palestine (État de)	95,9	99,2	99,3	56,7	48	95	82	46	3,5	100	24	..
114 Ouzbékistan	99,5	100,0	99,9	..	25	93	105	9	1,9	100	16	..
115 Philippines	95,4	98,5	97,0	64,8	51	106	85	28	24,2	31	3,4

TABLEAU 10 NIVEAUX D'INSTRUCTION

Classement selon l'IDH	Taux d'alphabétisation			Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Taux brut de scolarisation				Taux d'échec scolaire en primaire	Qualité de l'éducation			Dépenses publiques d'éducation		
	Adultes (% des 15 ans et plus)	Jeunes (% 15-24 ans)			Pré-primaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire		Résultats des élèves de 15 ans				Enseignants du cycle primaire formés	Nombre d'élèves par enseignant, primaire
		Sexe féminin	Sexe masculin	(% des 25 ans et plus)	(% d'enfants d'âge préscolaire)	(% de la population d'âge primaire)	(% de la population d'âge secondaire)	(% de la population d'âge tertiaire)	(% de la cohorte en primaire)	Lecture ^a	Mathématiques ^b	Sciences ^c	(%)	(nombre d'élèves par enseignant)	(% du PIB)
	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2005-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2012	2012	2012	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2005-2014 ^d
116 El Salvador	85,5	96,9	96,2	39,8	62	110	70	25	16,2	96	24	3,4
116 Afrique du Sud	93,7	99,3	98,5	74,3	76	101	111	20	23,0 ^j	87	29	6,2
116 Viet Nam	93,5	96,8	97,4	65,0	82	105	..	25	5,5	508	511	528	100	19	6,3
119 Bolivie (État plurinational de)	94,5	98,8	99,2	53,1	60	91	80	38 ^g	3,3	24 ^g	6,4
120 Kirghizistan	99,2	99,8	99,7	95,6	25	106	88	48	2,9	72	24	6,8
121 Irak	79,0	80,6	83,7	39,0 ^h	7 ^g	107 ^g	53 ^g	16 ⁱ	100 ^k	17 ^g	..
122 Cabo Verde	85,3	98,4	97,9	..	76	112	93	23	8,6	96	23	5,0
123 Micronésie (États fédérés de)	29	98	83 ⁱ
124 Guyana	85,0	93,7	92,4	54,5 ^h	66	75	101	13	7,8	70	23	3,2
125 Nicaragua	78,0	88,8	85,2	38,9 ^h	55	117	69	..	51,6 ^g	75	30	4,4
126 Maroc	67,1	74,0	88,8	25,3	62	118	69	16	10,7	100	26	6,6
126 Namibie	76,5	90,6	83,2	33,9 ^h	16	109	65 ^g	9	15,5	96	30	8,5
128 Guatemala	78,3	91,9	95,5	22,6	59	108	65	19	33,3	26	2,8
129 Tadjikistan	99,7	99,9	99,9	93,2	9	96	87	22	2,0	100	22	4,0
130 Inde	62,8	74,4	88,4	42,1 ^h	58	113	69	25	35	3,8
131 Honduras	85,4	96,0	94,0	27,0	41	105	71	21	30,3	87 ^k	34	..
132 Bhoutan	52,8	68,0	80,0	34,4	14	107	78	9	21,1	91	24	5,5
133 Timor-Leste	58,3	78,6	80,5	..	10 ⁱ	125	57	18	16,4	31	9,4
134 République arabe syrienne	85,1	94,5	96,6	34,1	6	74	48	28	6,8	4,9
134 Vanuatu	83,4	95,1	94,7	..	61	122	60	5 ^k	28,5	100 ^g	22	5,0
136 Congo	79,3	76,9	85,7	43,2	14	109	54	10	29,7 ^g	80	44	6,2
137 Kiribati	71 ^j	116	86	..	21,1 ^j	85	25	..
138 Guinée équatoriale	94,5	98,5	97,7	..	73	91	28 ⁱ	..	27,9	49	26	..
139 Zambie	61,4	58,5	70,3	35,0 ^h	..	108	44,5	93	48	1,3
140 Ghana	71,5	83,2	88,3	54,3 ^h	117	107	67	12	16,3	52	30	8,1
141 République démocratique populaire lao	72,7	78,7	89,2	29,8 ^h	26	121	50	18	26,7	98	26	2,8
142 Bangladesh	58,8	81,9	78,0	37,8 ^h	26	114	54	13	33,8	58	40	2,2
143 Cambodge	73,9	85,9	88,4	15,5	15	125	45	16	35,8	100	47	2,6
143 Sao Tomé-et-Principe	69,5	77,3	83,1	..	45	117	80	8	33,9	48	31	9,5
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
145 Kenya	72,2	81,6	83,2	28,6	60	114	67	4	22,4 ^k	97	57	6,6
145 Népal	57,4	77,5	89,2	27,4 ^h	87	133	67	14	39,6	94	24	4,7
147 Pakistan	54,7	63,1	78,0	33,2	82	92	38	10	37,8	85	43	2,5
148 Myanmar	92,6	95,8	96,2	19,2 ^h	9	114	50	13	25,2	100	28	0,8
149 Angola	70,6	66,4	79,8	..	87	140	32	7	68,1	47	43	3,5
150 Swaziland	83,1	94,7	92,2	23,8 ^h	25	114	61	5	32,7	68	29	7,8
151 Tanzanie (République-Unie de)	67,8	72,8	76,5	7,5 ^h	33	90	33	4	33,3	99	43	6,2
152 Nigéria	51,1	58,0	75,6	..	13	85	44	10 ⁱ	20,7	66	38	..
153 Cameroun	71,3	76,4	85,4	28,0 ^h	30	111	50	12	30,2	79	46	3,0
154 Madagascar	64,5	64,0	65,9	..	12	145	38	4	62,0	19	40	2,7
155 Zimbabwe	83,6	92,1	89,6	55,3 ^h	34	109	47	6	88	36	2,0
156 Mauritanie	45,5	47,7	66,4	14,4 ^h	2 ^k	97	30	5	35,9	100	35	3,8
156 Îles Salomon	43	114	48	..	25,1	63	21	9,9
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	62,9	75,8	66,8	11,1 ^h	100	114	40
159 Comores	75,9	86,5	86,3	..	22	103	64	10	44,6 ^j	75	28	7,6
160 Yémen	66,4	77,8	96,7	17,6 ^h	1	101	49	10	40,5 ^k	30	4,6
161 Lesotho	75,8	92,1	74,2	20,9	37	108	53	11	43,2	72	33	13,0
162 Togo	60,4	72,7	86,9	26,8	14	134	55	10	36,1	82	41	4,0
163 Haïti	48,7	70,5	74,4	28,5 ^h
163 Rwanda	65,9	78,0	76,7	8,4 ^h	14	134	33	7	65,3	96	60	5,1
163 Ouganda	73,2	85,5	89,6	28,8	11	107	27	4	75,2	95	46	3,3
166 Bénin	28,7	30,8	54,9	19,2 ^h	19	124	54	12	46,8	47	44	5,3
167 Soudan	73,4	85,5	90,3	15,2 ^h	38	70	41	17	20,1	68	46	2,2
168 Djibouti	4	68	48	5	15,6	96	33	4,5
169 Soudan du Sud	6	86	44	50	0,7
170 Sénégal	52,1	59,0	74,0	10,8	15	84	41	8	38,6	48	32	5,6
171 Afghanistan	31,7	32,1	61,9	18,2 ^h	1 ^j	106	54	4	45	..
172 Côte d'Ivoire	41,0	38,8	58,3	22,4 ^h	6	96	39	9	26,9	83	41	4,6
173 Malawi	61,3	70,0	74,3	16,3 ^h	..	141	37	1	40,3	91	69	5,4

	Taux d'alphabétisation			Taux brut de scolarisation						Qualité de l'éducation					
	Adultes (% des 15 ans et plus)	Jeunes (% 15-24 ans)		Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Taux d'échec scolaire en primaire	Résultats des élèves de 15 ans			Enseignants du cycle primaire formés	Nombre d'élèves par enseignant, primaire	Dépenses publiques d'éducation
		Sexe féminin	Sexe masculin							(% des 25 ans et plus)	(% d'enfants d'âge préscolaire)	(% de la population d'âge primaire)			
	2005- 2013 ^d	2005- 2013 ^d	2005- 2013 ^d	2005-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2008-2014 ^d	2012	2012	2012	2008- 2014 ^d	2008- 2014 ^d	2005-2014 ^d
Classement selon l'IDH															
174 Éthiopie	39,0	47,0	63,0	12,5	3 ^g	87 ^l	29 ^l	3 ⁱ	63,4	57	54	4,7
175 Gambie	52,0	65,5	73,4	24,3 ^h	32	87	57	..	27,0	82	36	4,1
176 Congo (République démocratique du)	61,2	53,3	78,9	22,4 ^h	4	111	43	8	29,3	94	35	1,6
177 Libéria	42,9	37,2	63,5	26,7 ^h	..	96	38	12	32,2	56	26	2,8
178 Guinée-Bissau	56,7	68,9	79,7	..	7	116	34 ^l	3 ^l	39	52	..
179 Mali	33,6	39,0	56,3	10,9	4	84	45	7	38,4	52	41	4,8
180 Mozambique	50,6	56,5	79,8	3,6 ^h	..	105	26	5	68,4	87	55	5,0
181 Sierra Leone	44,5	53,8	71,6	15,7 ^h	10	134	45	..	52,2	57	35	2,9
182 Guinée	25,3	21,8	37,6	..	16	91	38	10	41,4	75	44	2,5
183 Burkina Faso	28,7	33,1	46,7	2,0	4	87	28	5	30,9	86	46	3,4
184 Burundi	86,9	88,1	89,6	6,7 ^h	9	134	33	3	52,5	95	45	5,8
185 Tchad	37,3	44,0	53,8	5,5	1	103	23	2	49,0	65	62	2,3
186 Érythrée	70,5	88,7	93,2	2	31,0	90	41	2,1
187 République centrafricaine	36,8	27,0	48,9	18,1 ^h	6	95	18	3	53,4	58	80	1,2
188 Niger	15,5	15,1	34,5	5,2 ^h	6	71	16	2	30,7	97	39	4,4
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES															
Corée (République populaire démocratique de)	100,0	100,0	100,0
Îles Marshall	48	105	103	43	16,5
Monaco	1,6
Nauru	79	94	72	74	22	..
Saint-Marin	108	92	95	64	3,8	6	..
Somalie	29 ^g	7 ^g	36 ^g	..
Tuvalu	84	88	84	19 ^k	..
Groupes de développement humain															
Développement humain très élevé	87,0	86	103	102	77	2,0	—	—	—	..	14	5,1
Développement humain élevé	94,5	99,0	99,1	64,9	72	118	91	35	9,0	—	—	—	95	19	4,9
Développement humain moyen	71,8	82,2	90,1	45,0	52	110	70	24	18,1	—	—	—	83	30	4,1
Développement humain faible	57,1	62,7	75,7	21,6	27	101	41	8	39,4	—	—	—	78	41	3,6
Pays en développement	79,9	84,1	90,4	51,2	50	110	70	25	25,3	—	—	—	84	27	4,7
Régions															
Afrique subsaharienne	78,0	86,9	93,1	41,5	33	104	74	29	8,8	—	—	—	91	23	4,3
Amérique latine et Caraïbes	94,5	98,7	98,8	60,5	64	118	85	28	17,3	—	—	—	..	19	4,9
Asie de l'Est et Pacifique	98,0	99,3	99,7	75,5	42	100	93	51	3,7	—	—	—	94	17	3,4
Asie du Sud	92,3	98,0	97,6	54,6	78	114	94	38	13,8	—	—	—	93	22	5,5
États arabes	62,5	74,3	86,3	42,0	57	111	64	23	22,8	—	—	—	80	35	3,5
Europe et Asie centrale	58,4	62,7	74,7	26,5	22	101	43	8	37,9	—	—	—	75	42	5,1
Pays les moins avancés	58,4	65,9	75,5	21,6	18	106	42	8	39,6	—	—	—	76	41	3,4
Petits États insulaires en développement	80,1	86,7	86,1	..	66	106	71	..	15,1	—	—	—	88	18	7,6
Organisation de coopération et de développement économiques	84,5	87	102	98	71	2,8	—	—	—	..	16	5,1
Monde	81,2	84,7	90,8	59,7	54	109	74	32	17,6	—	—	—	..	25	5,0

TABLEAU
10

NOTES

- a La moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est 496.
- b La moyenne des pays de l'OCDE est 494.
- c La moyenne des pays de l'OCDE est 501.
- d Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- e Fait référence à la population âgée de 25 à 64 ans.
- f Fait référence à la population âgée de 25 à 74 ans.
- g Fait référence à 2007.
- h Estimation de Barro et Lee (2014) pour 2010, basée sur les données de l'Institut de statistiques de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
- i Fait référence à 2005.
- j Fait référence à 2003.

- k Fait référence à 2004.
- l Fait référence à 2006.
- m Fait référence à Shanghai uniquement.

DÉFINITIONS

Taux d'alphabétisation des adultes : le pourcentage de la population de 15 ans et plus capable de lire et écrire, en comprenant, un texte court et simple sur sa vie quotidienne.

Taux d'alphabétisation des jeunes : le pourcentage de la population de 15 à 24 ans capable de lire et écrire, en comprenant, un texte court et simple sur sa vie quotidienne.

Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire : le pourcentage de la population de 25 ans et plus qui a atteint au moins un niveau d'éducation secondaire.

Taux brut de scolarisation : la scolarisation totale à un niveau donné (pré-primaire, primaire, secondaire ou tertiaire), indépendamment de l'âge, exprimée en pourcentage de la population d'âge scolaire officiel pour le même niveau d'éducation.

Taux d'échec scolaire en primaire : le pourcentage d'élèves d'une cohorte donnée scolarisés en primaire mais qui ont décroché avant d'atteindre la dernière année du cycle primaire. Son calcul est basé sur 100 moins le taux de présence à l'école jusqu'à la dernière année du cycle primaire. Il suppose que les flux constatés restent inchangés tout au long de la durée de vie de la cohorte et que les décrocheurs ne réintègrent pas l'école.

Résultats des élèves de 15 ans en lecture, mathématiques et sciences : les notes obtenues aux tests de compétences et de connaissances des élèves de 15 ans dans ces matières essentielles à la participation dans la société.

Enseignants du cycle primaire formés : le pourcentage des enseignants du cycle primaire qui ont reçu le minimum de formation organisée (avant ou pendant le service) requis pour enseigner au niveau primaire.

Nombre d'élèves par enseignant, primaire : le nombre moyen d'élèves par enseignant dans le primaire, pour une année scolaire donnée.

Dépenses publiques d'éducation : les dépenses d'éducation, courantes et d'investissement, exprimées en pourcentage du PIB.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1-9, 13 et 14 : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015.

Colonnes 10-12 : OCDE, 2014.

Colonne 15 : Banque mondiale, 2015b.

Revenu national et composition des ressources

Classement selon l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe (% du PIB)	Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales (% du PIB)	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values (% des recettes fiscales totales)	Dépenses en recherche et développement (% du PIB)	Dettes			Prix			
	(milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)		Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)				Crédit intérieur consenti par le secteur financier (% du PIB)	Encours de la dette extérieure (% du RNB)	Service de la dette total (% du RNB)	Indice des prix à la consommation (2010=100)	Prix des produits alimentaires dans le pays	Indice de volatilité	
	2013	2013	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2012 ^a	2013	2005-2013 ^a	2013	2013	2009-2014 ^a	2009-2014 ^a	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ															
1	Norvège	317,5	62 448	22,6	21,9	1,8	27,3	31,8	1,7	87,0 ^b	104	1,5	11,3
2	Australie	990,7	42 831	28,3	17,7	0,0	21,4	65,3	2,4	158,8	108	1,4	..
3	Suisse	442,0	54 697	23,4	11,0	1,4	9,8	22,7	2,9	173,4	99	1,4	6,6
4	Danemark	235,7	41 991	18,3	26,7	-0,5	33,4	39,7	3,0	199,6	106	1,3	6,0
5	Pays-Bas	755,3	44 945	18,2	26,3	-0,3	19,7	23,5	2,2	193,0	107	1,4	5,6
6	Allemagne	3 483,4	43 207	19,8	19,3	0,7	11,5	16,3	2,9	113,5	106	1,5	5,6
6	Irlande	206,5	44 931	15,2	17,5	0,0	22,0	37,8	1,7	186,1	105	1,2	3,3
8	États-Unis	16 230,2	51 340	19,3	15,2	-1,3	10,6	53,2	2,8	240,5	107	1,0	0,0
9	Canada	1 472,9	41 894	23,7	21,7	0,6	11,5	51,6	1,7	173,1 ^c	105	1,3	7,1
9	Nouvelle-Zélande	146,7	32 808	20,6	18,7	1,9	29,3	36,3	1,3	154,0 ^d	107	2,0	..
11	Singapour	411,6	76 237	25,9	10,2	9,9	14,0	34,7	2,1	112,6	113	1,0	4,0
12	Hong Kong, Chine (RAS)	370,2	51 509	23,9	9,3	2,3	12,5	36,2	0,7	224,0	114
13	Liechtenstein
14	Suède	419,6	43 741	22,1	26,2	1,6	20,7	9,8	3,4	138,1	104	1,5	6,7
14	Royaume-Uni	2 372,7	37 017	16,4	20,2	0,7	25,3	31,8	1,7	184,1	110	1,2	5,0
16	Islande	13,3	41 250	15,1	24,3	0,8	22,3	27,4	2,6	130,9	114	1,8	5,4
17	Corée (République de)	1 642,6	32 708	29,7	14,9	2,7	14,4	30,3	4,0	155,9	108	1,9	9,1
18	Israël	249,3	30 927	19,5	22,5	3,5	22,1	27,9	3,9	81,4 ^e	107	2,2	5,9
19	Luxembourg	47,7	87 737	17,1	17,3	5,0	25,5	30,0	1,4	163,9	108	1,3	8,9
20	Japon	4 535,1	35 614	21,7	20,6	1,9	10,1	46,0	3,4	366,5	100	1,9	5,6
21	Belgique	454,6	40 607	22,3	24,4	1,1	24,9	35,2	2,2	111,2	108	1,7	6,0
22	France	2 453,3	37 154	22,1	24,1	2,0	21,4	24,6	2,3	130,8	105	1,7	4,8
23	Autriche	376,0	44 376	22,2	19,8	0,7	18,3	23,7	2,8	127,9	108	1,4	5,9
24	Finlande	211,3	38 846	21,2	24,9	1,5	20,0	14,8	3,5	104,9	108	1,6	6,2
25	Slovénie	56,8	27 576	19,7	20,4	-1,1	17,5	10,4	2,8	82,8	106	2,2	9,4
26	Espagne	1 473,9	31 596	18,5	19,5	-2,9	7,1	20,1	1,3	205,1	107	2,0	8,4
27	Italie	2 044,3	34 167	17,8	19,4	-0,7	22,4	32,8	1,3	161,8	107	2,0	5,0
28	République tchèque	294,2	27 959	24,9	19,6	2,3	13,4	14,5	1,9	67,0	107	2,3	10,7
29	Grèce	270,7	24 540	11,2	20,0	-6,5	22,4	19,0	0,7	134,3	104	2,6	11,2
30	Estonie	33,3	25 132	27,3	19,1	2,8	16,3	8,9	2,2	71,6	112	2,8	7,4
31	Brunéi Darussalam	29,0	69 474	15,3	18,3	1,1	20,8	103	3,0	4,7
32	Chypre	23,8	27 394	18,4	19,7	0,5	25,5	26,5	0,5	335,8	105	2,0	12,7
32	Qatar	276,6	127 562	..	12,9	10,1	14,7	40,2	..	73,9	107	1,8	6,3
34	Andorre
35	Slovaquie	142,2	26 263	20,4	18,1	2,4	12,2	10,3	0,8	53,1 ^c	109	2,6	9,2
36	Pologne	881,5	22 877	18,8	18,1	2,1	16,0	13,4	0,9	65,8	109	2,7	7,0
37	Lituanie	72,4	24 483	17,4	18,7	-3,0	13,4	9,0	0,9	51,0	109	3,5	5,5
37	Malte	12,2	28 828	14,3	20,2	0,9	27,0	33,1	0,8	146,7	107	2,6	8,6
39	Arabie saoudite	1 501,1	52 068	23,2	22,1	9,2	0,1	-7,9	113	2,9	3,8
40	Argentine	17,0	15,5	5,1	0,6	33,3	22,7	2,3
41	Émirats arabes unis	525,1 ^f	57 045 ^f	22,0	6,8	4,2	0,4	..	0,5	76,5 ^f	103
42	Chili	382,6	21 714	23,6	12,4	4,2	19,0	30,4	0,4	115,5	108	2,6	7,4
43	Portugal	267,7	25 596	15,1	19,0	-1,9	20,3	22,2	1,5	183,3	107	2,5	9,0
44	Hongrie	226,8	22 914	19,9	19,9	3,2	22,9	15,9	1,3	64,7	170,8	99,0	112	2,4	5,8
45	Bahreïn	56,5	42 444	19,2	14,4	10,7	1,1	0,7	..	78,6	106	2,2	18,5
46	Lettonie	43,9	21 825	22,2	15,5	-11,0	13,8	8,7	0,7	58,6	107	2,9	7,9
47	Croatie	85,3	20 063	19,3	20,0	0,5	19,6	7,9	0,8	94,1	108	3,2	2,7
48	Koweït	267,7 ^f	82 358 ^f	18,0	16,7	15,0	0,7	0,6	0,1	47,9 ^f	111	2,6	3,7
49	Monténégro	8,8	14 152	19,2	19,8	1,4	0,4	61,0	65,5	8,1	109	5,6	9,1
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
50	Bélarus	161,4	17 055	36,9	14,2	-2,6	15,1	3,5	0,7	39,9	56,7	6,7	289	5,3	6,0
50	Fédération de Russie	3 381,5	23 564	21,5	19,5	0,5	15,1	1,9	1,1	48,3	122	4,3	5,2
52	Oman	147,6 ^f	44 532 ^f	22,3	19,2	10,0	2,6	2,6	0,1	35,7	108	3,3	9,2
52	Roumanie	363,3	18 200	23,5	6,2	2,3	18,8	18,4	0,5	52,0	72,9	16,6	114	3,7	4,3
52	Uruguay	64,6	18 966	22,9	13,8	4,2	19,3	18,4	0,4	36,3	127	3,1	6,4
55	Bahamas	8,5	22 518	26,3	16,1	3,7	15,5	104,9	106	1,6	5,4
56	Kazakhstan	382,8	22 467	21,2	10,3	1,7	0,2	39,1	74,6	15,0	121
57	Barbade	4,3 ^f	15 299 ^f	18,4	16,1	..	25,2	31,6	..	106,7 ^e	116	2,4	5,4

Classement selon l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe	Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	Dépenses en recherche et développement	Dettes			Prix		
	(milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)	(% du PIB)	Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)	(% du PIB)	(% des recettes fiscales totales)	(% du PIB)	Crédit intérieur consenti par le secteur financier	Encours de la dette extérieure	Service de la dette total	Indice des prix à la consommation (2010=100)	Prix des produits alimentaires dans le pays	
	2013	2013	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2012 ^a	2013	2005-2013 ^a	2013	2013	2009-2014 ^a	2009-2014 ^a
58 Antigua-et-Barbuda	1,8	20 353	23,2	18,5	..	18,6	12,0	..	90,0	108	2,6	..
59 Bulgarie	114,0	15 695	21,3	16,5	2,8	19,0	14,6	0,6	71,1	104,9	9,5	108	3,2	5,9
60 Palau	0,3	14 612
60 Panama	72,6	18 793	26,5	10,0	-1,7	0,2	67,6	38,9	3,9	116	3,0	2,1
62 Malaisie	671,3	22 589	26,9	13,6	6,3	16,1	52,0	1,1	142,6	70,7	3,2	107	2,9	4,3
63 Maurice	21,6	16 648	21,2	14,4	0,7	19,0	17,9	0,4	122,4	91,4	28,4	115	4,9	11,7
64 Seychelles	2,1	23 799	33,6	25,6	6,9	31,2	27,9	0,3	35,2	222,4	4,5	115	6,7	7,2
64 Trinité-et-Tobago	39,5	29 469	9,7	9,5	-0,6	28,3	49,6	0,0	33,7	121	4,0	16,5
66 Serbie	92,4	12 893	21,2	19,6	2,1	19,7	7,6	1,0	49,5	88,1	19,4	128	4,0	8,5
67 Cuba	211,9 ^a	18 796 ^a	12,2	37,9	2,7	0,4
67 Liban	74,3	16 623	27,9	14,7	23,2	15,5	19,0	..	187,6	68,9	7,8	112 ^f
69 Costa Rica	65,4	13 431	21,0	17,9	3,9	13,6	15,1	0,5	56,5	35,9	6,2	115	3,2	7,6
69 Iran (République islamique d')	1 168,7	15 090	25,8	11,2	-4,3	8,4	19,3	0,7	18,0 ^d	2,1	0,1	214	4,5	13,0
71 Venezuela (République bolivarienne du)	535,6	17 615	20,3	12,2	3,3	15,5	21,5	..	52,5	27,5	4,6	215	4,5	12,8
72 Turquie	1 398,3	18 660	20,3	15,1	6,2	20,4	17,6	0,9	84,3	47,9	7,6	125	3,8	12,9
73 Sri Lanka	193,1	9 426	29,2	13,1	5,5	12,0	16,2	0,2	48,4 ^f	38,5	2,8	123	6,9	8,3
74 Mexique	1 992,9	16 291	21,0	11,9	1,1	0,4	49,5	35,9	3,4	112	3,7	4,7
75 Brésil	2 916,3	14 555	18,2	22,0	2,0	15,4	26,5	1,2	110,1	21,9	3,8	119	2,6	4,4
76 Géorgie	31,1	6 946	21,9	16,7	..	24,1	35,2	0,2	42,9	86,4	11,2	107
77 Saint-Kitts-et-Nevis	1,1	20 709	28,7	19,2	..	20,2	9,8	..	65,9	109	2,9	..
78 Azerbaïdjan	156,3	16 594	24,6	11,2	2,2	13,0	13,6	0,2	25,5	13,3	3,6	112
79 Grenade	1,2	11 272	20,1	16,8	..	18,7	16,9	..	80,0	72,6	4,4	105	3,4	..
80 Jordanie	73,7	11 407	27,2	19,7	-11,4	15,3	13,6	0,4	111,9	71,9	3,0	115	4,5	6,1
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	24,5	11 609	24,8	17,5	-3,6	16,7	10,7	0,2	52,4	69,5	9,1	110	5,1	7,9
81 Ukraine	387,0	8 508	18,2	19,4	2,2	18,2	11,8	0,7	95,7	81,6	20,9	108	5,2	3,9
83 Algérie	505,5	12 893	33,8	18,9	80,4	37,4	60,2	0,1	3,0	2,5	0,3	118	5,1	5,5
84 Pérou	346,2	11 396	26,6	11,2	6,7	16,5	34,0	..	22,0	29,0	3,6	110	3,9	3,4
85 Albanie	28,9	10 405	26,2	10,7	0,1	0,2	66,9	60,1	3,2	108	6,4	10,3
85 Arménie	22,4	7 527	20,9	14,5	16,3	18,7	21,3	0,3	46,0	79,4	18,5	117	8,9	11,9
85 Bosnie-Herzégovine	35,9	9 387	17,9	22,8	-0,5	20,9	6,7	0,0	67,7	60,9	6,2	106	4,8	6,3
88 Équateur	165,9	10 541	27,9	14,1	7,7	0,2	29,6	22,9	3,4	113	3,4	5,7
89 Sainte-Lucie	1,9	10 152	23,3	14,8	..	23,0	27,1	..	123,1	37,2	2,9	109	3,4	12,3
90 Chine	15 643,2	11 525	47,3	14,1	8,2	10,6	24,9	2,0	163,0	9,5	0,4	111	3,3	8,1
90 Fidji	6,6	7 502	21,1	15,0	..	23,2	32,5	..	121,8	20,7	1,2	116	5,1	8,3
90 Mongolie	25,9	9 132	44,2	11,3	-25,0	18,2	11,6	0,3	63,6	176,0	13,0	137	4,8	16,7
93 Thaïlande	933,6	13 932	26,7	13,8	4,9	16,5	36,2	0,3	173,3	37,2	3,6	109	4,5	2,8
94 Dominique	0,7	10 011	12,0	19,1	..	21,8	16,2	..	61,9	59,4	3,7	104
94 Libye	126,3	20 371	27,9	9,3	-51,1	126
96 Tunisie	117,2	10 768	20,2	19,0	2,8	21,0	26,7	1,1	83,4	55,5	5,9	116	3,9	4,7
97 Colombie	581,1	12 025	24,5	16,7	5,8	13,2	19,7	0,2	70,1	25,3	2,8	109	2,7	4,5
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	1,1	10 154	24,9	18,5	..	23,0	24,5	..	58,4	40,6	4,0	107	3,4	4,8
99 Jamaïque	23,4	8 607	19,7	16,3	0,3	27,1	33,0	..	51,4	100,6	8,8	126	5,0	7,0
100 Tonga	0,5	5 134	33,1	18,9	27,1	41,6	1,4	108
101 Belize	2,7	8 215	17,8	15,1	0,7	22,6	28,7	..	58,3	80,5	9,0	98	3,0	27,9
101 République dominicaine	122,7	11 795	21,5	10,1	-6,4	12,2	20,5	..	47,8	41,2	4,9	118	4,1	5,2
103 Suriname	8,4	15 556	24,9	23,3	..	19,4	31,9	..	31,5	126	6,2	9,7
104 Maldives	3,9	11 283	40,4	16,8	..	15,5	2,8	..	86,9	42,0	3,7	129	3,5	14,2
105 Samoa	1,1	5 584	0,0	20,3	..	40,8	67,2	1,9	108
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
106 Botswana	30,8	15 247	33,9	19,7	4,3	27,1	23,9	0,5	13,6	16,6	1,3	123	2,9	3,6
107 Moldova (République de)	16,1	4 521	22,9	20,3	-2,0	18,6	2,7	0,4	44,0	75,0	7,6	118	4,8	5,7
108 Égypte	880,8	10 733	13,8	11,7	3,4	13,2	26,2	0,4	86,2	16,7	1,3	129	7,5	9,8
109 Turkménistan	71,0	13 555	47,2	8,9	1,3	0,1
110 Gabon	31,2	18 646	33,3	8,9	18,2	0,6	11,7	25,0	6,5	104	5,2	21,0
110 Indonésie	2 312,4	9 254	31,7	9,1	4,9	11,4	36,8	0,1	45,6	30,8	4,8	117	6,7	10,7
112 Paraguay	53,3	7 833	15,1	12,1	5,3	12,8	11,6	0,1	38,3	47,2	6,8	115	4,3	11,2
113 Palestine (État de)	18,7	4 484	22,2	27,7	-9,0	5,1	2,1	119
114 Ouzbékistan	151,3	5 002	23,2	22,4	18,1	1,2
115 Philippines	622,5	6 326	20,5	11,1	7,7	12,9	42,1	0,1	51,9	18,6	1,8	111	6,8	2,6

TABLEAU 11 REVENU NATIONAL ET COMPOSITION DES RESSOURCES

Classement selon l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe (% du PIB)	Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales (% du PIB)	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values (% des recettes fiscales totales)	Dépenses en recherche et développement (% du PIB)	Dettes			Prix		
	(milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)		Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)				Crédit intérieur consenti par le secteur financier (% du PIB)	Encours de la dette extérieure (% du RNB)	Service de la dette total (% du RNB)	Indice des prix à la consommation (2010=100)	Prix des produits alimentaires dans le pays	Indice de volatilité
	2013	2013	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2013 ^a	2005-2012 ^a	2013	2005-2013 ^a	2013	2013	2009-2014 ^a	2009-2014 ^a
116 El Salvador	47,6	7 515	15,1	12,0	6,0	14,5	23,0	0,0	72,1	57,1	4,7	108	4,3	3,0
116 Afrique du Sud	641,4	12 106	19,3	22,2	2,4	26,5	49,4	0,8	190,2	40,7	2,8	117	3,0	6,2
116 Viet Nam	459,7	5 125	23,8	6,2	7,3	108,2	40,2	3,1	138
119 Bolivie (État plurinational de)	63,3	5 934	19,1	13,9	9,3	17,0	9,6	0,2	50,4	27,5	1,9	121	5,9	12,2
120 Kirghizistan	17,8	3 110	30,5	18,1	0,2	18,1	19,1	0,2	14,0 ^h	98,4	5,6	128
121 Irak	483,6	14 471	16,7	21,3	0,0	-1,4	114	5,1	16,4
122 Cabo Verde	3,1	6 210	35,9	18,5	..	17,8	23,3	0,1	82,8	80,9	2,2	109	5,7	5,4
123 Micronésie (États fédérés de)	0,3	3 286	-27,2
124 Guyana	5,1	6 336	24,9	14,2	53,7	74,9	2,6	109
125 Nicaragua	27,3	4 494	22,9	5,7	1,8	14,8	30,0	..	44,8	87,7	5,8	124	4,5	6,4
126 Maroc	233,9	6 967	30,2	19,0	3,7	24,5	26,2	0,7	115,5	38,7	5,0	104	5,7	4,9
126 Namibie	21,4	9 276	25,7	27,6	8,9	23,1	32,6	0,1	49,7	118	3,5	7,2
128 Guatemala	109,2	7 063	14,3	10,5	4,8	10,8	29,4	0,0	40,6	32,0	2,4	115	7,1	5,5
129 Tadjikistan	20,0	2 432	14,1	11,7	1,1	0,1	19,0	41,8	5,0	125
130 Inde	6 558,7	5 238	28,3	11,8	3,8	10,7	44,8	0,8	77,1	23,0	2,2	132	4,7	8,4
131 Honduras	36,0	4 445	24,5	16,6	4,1	14,7	21,6	..	57,3	39,6	5,4	118	4,8	4,8
132 Bhoutan	5,4	7 167	47,3	17,5	-6,6	9,2	15,9	..	50,2	83,6	4,5	129	5,1	6,4
133 Timor-Leste	2,3 ^f	2 040 ^f	55,7	85,7	3,6	-53,6 ^f	141
134 République arabe syrienne	20,4	12,3	23,6	14,2	30,2	..	36,2 ^h	14,3	1,7 ^h	143 ^f
134 Vanuatu	0,7	2 895	25,2	16,3	2,2	16,0	68,7	16,7	1,0	104
136 Congo	25,3	5 680	30,7	13,6	-11,8	5,9	4,1	..	-7,2	30,4	2,7	112	6,3	18,8
137 Kiribati	0,2	1 796	16,1	8,7
138 Guinée équatoriale	24,7	32 685	58,4	6,7	9,8	20,5	35,7	..	-3,5	121
139 Zambie	55,2	3 800	25,9	2,8	..	16,0	48,0	0,3	27,5	25,9	1,2	121	10,1	3,2
140 Ghana	100,1	3 864	22,7	16,6	-7,9	14,9	24,7	0,4	34,8	33,8	2,0	132	5,4	18,3
141 République démocratique populaire lao	31,6	4 667	29,2	14,5	33,9	14,8	17,6	..	26,5 ^d	81,4	2,9	119	8,6	3,6
142 Bangladesh	446,8	2 853	28,4	5,1	5,8	8,7	22,4	..	57,9	19,5	1,0	126	8,0	4,5
143 Cambodge	44,6	2 944	18,1	5,2	21,3	11,6	13,8	..	40,3	44,4	1,1	112	7,8	4,7
143 Sao Tomé-et-Principe	0,6	2 876	41,7	13,5	..	14,0	12,8	..	28,8	69,6	1,9	132	9,1	50,5
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
145 Kenya	120,0	2 705	20,4	14,0	1,1	15,9	40,9	1,0	42,8	30,8	1,1	132	5,8	6,0
145 Népal	60,4	2 173	22,6	9,9	-6,9	15,3	18,7	0,3	69,1	19,7	1,1	130	9,5	10,2
147 Pakistan	811,3	4 454	13,0	11,0	10,2	11,1	27,9	0,3	49,0	22,8	3,3	132	7,1	13,2
148 Myanmar	25,2	..	24,6 ⁱ	112	8,5	8,1
149 Angola	160,8	7 488	14,7	19,9	-2,7	18,8	31,9	..	18,9	22,0	4,3	136	7,2	13,7
150 Swaziland	8,1	6 471	9,6	19,9	5,5	18,4	13,1	0,9	122
151 Tanzanie (République-Unie de)	82,2	1 718	32,1	19,0	36,2	16,1	21,9	0,5	24,3	39,7	0,5	141	11,5	4,8
152 Nigéria	941,5	5 423	14,5	8,1	1,4	1,6	28,3	0,2	22,3	2,8	0,1	135	6,3	4,0
153 Cameroun	61,0	2 739	19,4	11,6	6,5	15,5	17,1	0,7	108	7,8	10,0
154 Madagascar	31,4	1 369	15,7	8,6	-14,3	10,1	21,2	0,1	15,6	27,3	0,7	123	7,1	3,5
155 Zimbabwe	25,1	1 773	13,0	20,0	2,7	75,5 ^b	69,5	21,2	109
156 Mauritanie	11,5	2 945	38,0	17,0	2,8	39,1 ^f	91,7	4,2	115	10,1	3,1
156 Îles Salomon	1,1	2 003	13,4	39,2	20,3	21,2	4,6	120
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	18,0	2 458	49,2	148,4	30,3	115
159 Comores	1,0	1 400	17,8	16,2	2,2	26,9	22,3	0,1	106
160 Yémen	93,5	3 832	16,4	13,8	33,9	22,1	0,8	146	7,6	11,0
161 Lesotho	5,2	2 494	36,7	37,7	12,3	58,7	17,4	0,0	1,7	30,9	1,4	117	4,4	6,4
162 Togo	9,2	1 346	18,3	9,6	15,8	16,4	10,1	0,3	36,0	24,4	1,5	108	6,8	15,5
163 Haïti	17,0	1 648	..	9,1	20,4	14,9	0,1	122	9,7	3,4
163 Rwanda	16,8	1 426	25,5	14,2	1,0	13,4	25,7	..	8,0 ⁱ	23,0	0,6	117	8,6	10,5
163 Ouganda	51,4	1 368	23,8	8,3	7,5	13,0	30,6	0,6	16,3	21,0	0,4	143	5,2	21,8
166 Bénin	17,9	1 733	26,3	11,2	4,2	15,6	16,8	..	21,5	28,7	1,4	111	8,1	21,8
167 Soudan	123,9	3 265	20,0	7,5	20,9	24,0	47,9	0,5	218
168 Djibouti	2,5	2 903	37,5	25,1	8,0	33,9	62,5	2,3 ^j	112
169 Soudan du Sud	22,2	1 965	11,9	23,0	10,9	149 ^g
170 Sénégal	30,7	2 170	25,1	15,5	-1,1	19,2	23,1	0,5	35,1	34,9	2,7	106	8,4	8,7
171 Afghanistan	57,6	1 884	17,7	12,3	..	7,5	3,7	..	-3,9	12,3	0,1	127
172 Côte d'Ivoire	63,1	3 107	17,0	8,4	8,7	14,2	21,4	..	26,9	37,9	4,2	109	6,7	8,8
173 Malawi	12,4	755	19,7	22,1	11,6	31,2	43,6	1,2	166	7,6	23,6

Classement selon l'IDH	Produit intérieur brut (PIB)		Formation brute de capital fixe	Dépenses de consommation générales des gouvernements		Recettes fiscales totales	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	Dépenses en recherche et développement	Dettes			Prix		
	(milliards de dollars de 2011 en PPA)	Par habitant (dollars de 2011 en PPA)	(% du PIB)	Total (% du PIB)	Croissance annuelle moyenne (%)	(% du PIB)	(% des recettes fiscales totales)	(% du PIB)	Crédit intérieur consenti par le secteur financier	Encours de la dette extérieure	Service de la dette total	Indice des prix à la consommation	Prix des produits alimentaires dans le pays	
	2013	2013	2005-2013*	2005-2013*	2005-2013*	2005-2013*	2005-2013*	2005-2012*	2013	2005-2013*	2013	2013	2009-2014*	2009-2014*
174 Éthiopie	125,7	1 336	35,8	8,3	..	9,2	16,0	0,2	36,9 ^c	26,8	1,4	177	6,3	9,0
175 Gambie	3,0	1 608	20,7	7,5	3,0	15,1	18,0	0,1	50,1	59,0	3,1	115	7,3	2,7
176 Congo (République démocratique du)	52,9	783	20,6	12,4	14,2	8,4	11,9	0,1	7,3	21,9	1,1	129
177 Libéria	3,6	850	25,4	15,5	6,2	20,9	27,7	..	38,7	30,9	0,3	125
178 Guinée-Bissau	2,3	1 362	18,6	32,3	0,2	108
179 Mali	24,3	1 589	16,3	11,3	-4,2	15,8	21,9	0,7	20,9	33,3	0,9	108	7,7	9,4
180 Mozambique	27,6	1 070	17,4	20,4	16,5	20,8	29,5	0,5	29,3	45,0	0,9	117	8,6	6,7
181 Sierra Leone	9,1	1 495	16,6	10,4	6,5	11,7	31,0	..	14,5	31,1	0,6	145	6,8	3,3
182 Guinée	14,2	1 213	15,0	9,7	5,8	32,2 ^g	20,8	1,1	156	9,9	7,3
183 Burkina Faso	26,8	1 582	17,6	18,2	8,4	16,3	20,1	0,2	25,4	23,2	0,7	107	8,4	11,8
184 Burundi	7,6	747	28,7	22,1	2,0	0,1	23,9	23,5	1,2	140	7,0	8,3
185 Tchad	25,9	2 022	27,4	7,6	10,3	7,0	17,2	0,8	110	8,0	11,7
186 Érythrée	7,3	1 157	10,0	21,1	-9,5	104,0 ^g	27,7	2,6
187 République centrafricaine	2,7	584	14,8	7,7	1,0	9,5	6,9	..	36,7	37,4	0,4	109
188 Niger	15,8	887	34,4	14,6	7,9	11,3	11,6	..	11,8	36,3	0,6	106	7,2	9,4
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)
Îles Marshall	0,2	3 776
Monaco	0,0
Nauru
Saint-Marin	22,3	14,6	107
Somalie
Tuvalu	0,0	3 528
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	46 814,6	41 395	20,5	18,2	3,0	14,3	36,8	2,4	196,7	—	—	—
Développement humain élevé	33 466,1	13 549	33,8	15,5	4,1	13,3	22,9	1,4	114,6	21,8	2,5	—	—	—
Développement humain moyen	13 654,0	6 106	25,9	12,5	6,5	13,1	40,0	0,5	73,0	27,2	2,7	—	—	—
Développement humain faible	3 205,5	2 904	17,3	11,4	5,3	8,7	25,5	..	28,7	20,2	1,8	—	—	—
Pays en développement														
49 538,3	8 696	31,3	14,4	6,1	12,5	29,5	1,1	101,3	22,2	2,4	—	—	—	
Régions														
Afrique subsaharienne	5 508,7	16 697	22,2	16,2	11,8	12,2	41,3	..	37,8	25,5	1,9	—	—	—
Amérique latine et Caraïbes	20 776,2	10 779	43,8	13,5	..	11,1	28,4	..	149,6	15,0	1,2	—	—	—
Asie de l'Est et Pacifique	3 005,8	12 929	22,0	15,0	1,8	19,3	..	0,7	70,5	54,5	9,8	—	—	—
Asie du Sud	7 911,4	13 877	20,0	16,7	2,7	15,6	26,0	..	74,1	27,4	3,5	—	—	—
États arabes	9 305,8	5 324	26,6	11,3	-0,1	10,3	38,4	0,7	64,3	20,3	2,0	—	—	—
Europe et Asie centrale	2 977,6	3 339	19,5	14,2	6,1	13,5	42,8	0,4	62,7	23,7	1,8	—	—	—
Pays les moins avancés														
1 770,8	2 122	23,8	11,9	7,5	30,4	28,1	1,3	—	—	—
Petits États insulaires en développement														
513,1	9 391	18,0	20,7	54,7	65,9	8,7	—	—	—
Organisation for Economic Co-operation and Development														
46 521,4	36 923	20,5	18,2	1,1	14,6	36,4	2,5	199,1	—	—	—	
Monde														
97 140,4	13 964	24,3	17,0	3,6	13,9	33,7	2,0	164,0	23,6	2,9	—	—	—	

NOTES

- a Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- b Fait référence à 2006.
- c Fait référence à 2008.
- d Fait référence à 2010.
- e Fait référence à 2009.
- f Fait référence à 2012.
- g Fait référence à 2011.
- h Fait référence à 2007.
- i Fait référence à 2004.
- j Fait référence à 2005.

DÉFINITIONS

Produit intérieur brut (PIB) : la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents, augmentée des impôts sur les produits, diminuée des subventions qui ne sont pas incluses dans la valeur des produits, exprimée en dollars internationaux de 2011 en parité de pouvoir d'achat (PPA).

PIB par habitant : le PIB pour une période particulière, divisé par la population totale pour la même période.

Formation brute de capital fixe : la valeur des acquisitions d'immobilisations fixes neuves ou existantes par le secteur des affaires, les gouvernements et les ménages (à l'exclusion de leurs entreprises non constituées en société) diminuée des cessions d'immobilisations fixes, exprimée en pourcentage du PIB. Cette valeur n'est pas corrigée de la dépréciation des immobilisations fixes.

Dépenses de consommation générales des gouvernements : toutes les dépenses courantes des gouvernements pour l'achat de biens et de services (y compris la rémunération des employés et la plupart des dépenses de défense et de sécurité nationales mais à l'exclusion des dépenses militaires qui font partie de la formation de capital des gouvernements), exprimées en pourcentage du PIB.

Recettes fiscales totales : les transferts obligatoires au gouvernement central à des fins publiques, exprimés en pourcentage du PIB.

Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values : les impôts sur le revenu net réel et le revenu

estimé des individus, sur les bénéfices des sociétés et des entreprises et sur les plus-values, réalisées ou non, sur la propriété foncière, les valeurs boursières et autres actifs.

Dépenses en recherche et développement : les dépenses courantes et d'investissement (publiques et privées) sur les œuvres entreprises systématiquement en vue d'accroître le savoir et l'utilisation du savoir pour de nouvelles applications, exprimées en pourcentage du PIB. Il s'agit de la recherche de base, de la recherche appliquée et du développement expérimental.

Crédit intérieur consenti par le secteur financier : le crédit brut consenti aux divers secteurs (à l'exception du crédit au gouvernement central, qui est net), exprimé en pourcentage du PIB.

Encours de la dette extérieure : la dette due aux non-résidents remboursable en devises étrangères, biens ou services, exprimée en pourcentage du revenu national brut (RNB).

Service de la dette total : la somme des remboursements du montant en principal et des intérêts payés en devises étrangères, biens ou services ou sur la dette à long terme ; des intérêts payés sur la dette à

court terme ; et des remboursements (rachats et frais) au Fonds monétaire international, exprimée en pourcentage du RNB.

Indice des prix à la consommation : l'indice qui traduit l'évolution du coût, pour le consommateur, d'un panier de biens et services, qui peut être fixé ou modifié à des intervalles précis (ex. annuellement).

Indice des prix des produits alimentaires dans le pays : le taux de parité des pouvoirs d'achat de produits alimentaires divisé par le taux de PPA générale. L'indice indique le prix des produits alimentaires dans un pays par rapport au prix du panier de consommation générique dans le pays.

Volatilité des prix des produits alimentaires dans le pays : une mesure de la variation de l'indice des prix des produits alimentaires dans le pays, calculée en déviation type des déviations de la tendance des cinq années précédentes.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1-12 : Banque mondiale, 2015b.

Colonnes 13 et 14 : FAO, 2015a.

Viabilité environnementale

Classement selon l'IDH	Approvisionnement total en énergie primaire		Taux d'électrification		Émissions de dioxyde de carbone par habitant		Ressources naturelles			Effets des menaces environnementales						
	Combustibles fossiles	Sources renouvelables	Total	Milieu rural	Croissance annuelle moyenne (%)	Épousement des ressources naturelles	Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Décès d'enfants de moins de 5 ans dus à			Population vivant sur des terres dégradées	Catastrophes naturelles		
	(% du total)	(% de la population)	(% de la population rurale)	(tonnes)			(% de la superficie totale)	(% de variation)		(% du total des ressources d'eau renouvelables)	Pollution atmosphérique extérieure	Pollution atmosphérique intérieure			Eau, assainissement ou hygiène inadéquats	
	2012 ^a	2012 ^a	2012	2012	2011	1970/2011	2008-2013 ^b	2012	1990/2012	2005-2014 ^b	2008	2004	2004	2010	2005/2012	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ																
1	Norvège	57,3	47,8	100,0	100,0	9,2	0,8	9,0	28,0	11,9	0,8	0	0	0	0,2	12
2	Australie	95,4	4,6	100,0	100,0	16,5	1,1	3,8	19,2	-4,6	3,9	0	0	0	9,0	1 337
3	Suisse	51,1	49,7 ^c	100,0	100,0	4,6	-1,1	0,0	31,6	8,6	..	0	0	0	0,5	73
4	Danemark	70,6	26,8	100,0	100,0	7,2	-1,8	1,5	12,9	23,0	10,8	0	0	1	8,5	0
5	Pays-Bas	91,4	6,7 ^c	100,0	100,0	10,1	-0,3	0,9	10,8	5,9	11,7	0	0	0	5,4	0 ^d
6	Allemagne	80,2	20,4 ^c	100,0	100,0	8,9	..	0,1	31,8	3,3	21,0	0	0	0	8,1	10
6	Irlande	84,7	6,4	100,0	100,0	7,9	0,6	0,1	11,0	62,7	..	0	0	..	0,5	14
8	États-Unis	83,6	16,3 ^c	100,0	100,0	17,0	-0,7	1,0	33,3	3,0	15,5	0	0	0	1,1	5 074
9	Canada	73,7	27,9 ^c	100,0	100,0	14,1	-0,4	2,4	34,1	0,0	..	0	0	0	2,7	364
9	Nouvelle-Zélande	61,4	38,4	100,0	100,0	7,1	1,1	1,6	31,3	6,9	..	0	0	..	5,3	14 226
11	Singapour	97,2	2,8	100,0	99,0	4,3	-2,3	..	3,3	-4,3	..	0	0	0	..	0
12	Hong Kong, Chine (RAS)	94,8	0,4	100,0	100,0	5,7	3,2	221
13	Liechtenstein	100,0	100,0	1,4	43,1	6,2
14	Suède	31,7	70,5 ^c	100,0	100,0	5,5	-2,3	0,3	69,2	4,1	1,5	0	0	0	0,3	0
14	Royaume-Uni	85,1	14,4 ^c	100,0	100,0	7,1	-1,6	0,9	12,0	10,9	8,8	0	0	..	2,7	665
16	Islande	15,3	84,7	100,0	100,0	5,9	-0,5	0,0	0,3	264,4	0,1	0	0	0	..	0
17	Corée (République de)	82,8	17,2 ^c	100,0	100,0	11,8	6,5	0,0	63,8	-3,4	..	0	0	..	2,9	206
18	Israël	96,7	4,8	100,0	100,0	9,0	1,5	0,2	7,1	16,4	..	0	0	..	12,9	27 775
19	Luxembourg	87,4	4,0	100,0	100,0	20,9	-2,1	0,0	33,5	0	0	2	..	0
20	Japon	94,8	5,2 ^c	100,0	100,0	9,3	0,8	0,0	68,6	0,2	..	0	0	0	0,3	921
21	Belgique	70,1	28,3 ^c	100,0	100,0	8,8	-1,2	0,0	22,5	..	34,0	0	0	0	10,5	9
22	France	49,1	52,4 ^c	100,0	100,0	5,2	-1,6	0,0	29,3	10,4	14,8	0	0	..	3,9	819
23	Autriche	67,1	32,2	100,0	100,0	7,8	0,4	0,2	47,3	3,3	..	0	0	0	2,7	19
24	Finlande	43,0	47,5 ^c	100,0	100,0	10,2	0,5	0,2	72,9	1,5	1,5	0	0	0	0,0	7
25	Slovénie	66,6	34,5 ^c	100,0	100,0	7,5	..	0,3	62,4	5,8	3,0	0	0	..	8,4	3 114
26	Espagne	75,9	24,9 ^c	100,0	100,0	5,8	1,7	0,0	37,1	34,2	28,6	0	0	0	1,4	51
27	Italie	83,7	13,9	100,0	100,0	6,7	0,6	0,1	31,6	22,6	..	0	0	..	2,2	153
28	République tchèque	76,9	26,5 ^c	100,0	100,0	10,4	..	0,2	34,5	1,3	12,9	0	0	1	4,2	12 572
29	Grèce	90,6	8,8	100,0	100,0	7,6	3,3	0,1	30,7	20,1	13,8	0	0	..	1,1	827
30	Estonie	88,1	14,6	100,0	100,0	14,0	..	1,1	51,8	5,1	14,0	0	0	0	5,0	8
31	Brunéi Darussalam	100,0	0,0	76,2	67,1	24,0	-3,1	29,8	71,4	-8,9	..	0	0	0
32	Chypre	94,9	5,1	100,0	100,0	6,7	2,9	0,0	18,8	7,6	17,6	0	0	13	11,4	0
32	Qatar	100,0	0,0	97,7	92,9	43,9	-1,5	17,4	0,0	—	374,1	1	0	6	0,1	..
34	Andorre	100,0	100,0	6,3	34,0	0,0	..	0	0	0
35	Slovaquie	67,5	32,3 ^c	100,0	100,0	6,4	..	0,5	40,2	0,6	1,4	0	0	0	9,1	19
36	Pologne	90,7	9,6	100,0	100,0	8,3	-0,4	1,0	30,7	5,8	19,4	0	0	..	13,2	279
37	Lituanie	74,0	14,5	100,0	100,0	4,5	..	0,4	34,7	11,9	9,5	0	0	..	4,8	0
37	Malte	94,5	5,5	100,0	100,0	6,0	3,3	..	0,9	0,0	..	0	0
39	Arabie saoudite	100,0	0,0	97,7	92,9	18,7	2,9	20,6	0,5	0,0	943,3	2	0	..	4,3	41
40	Argentine	89,7	9,3 ^c	99,8	95,8	4,7	1,0	3,1	10,6	-16,9	4,3	0	0	3	1,7	1 667
41	Émirats arabes unis	..	0,1	97,7	92,9	20,0	-3,8	11,7	3,8	30,4	1 867,0	1	0	10	1,9	..
42	Chili	75,6	24,2	99,6	97,8	4,6	1,9	8,3	21,9	6,8	3,8	0	0	1	1,1	24 051
43	Portugal	74,9	22,0	100,0	100,0	4,7	3,2	0,1	37,8	4,0	..	0	0	..	2,3	48
44	Hongrie	71,1	26,0 ^c	100,0	100,0	4,9	-1,1	0,4	22,6	12,9	5,4	0	0	0	17,1	1 055
45	Bahreïn	99,9	0,0	97,7	92,9	18,1	1,3	9,7	0,7	154,2	..	0	0
46	Lettonie	63,7	33,8	100,0	100,0	3,8	..	1,0	54,3	6,4	..	0	0	0	1,8	0
47	Croatie	81,6	10,6	100,0	100,0	4,8	..	1,6	34,4	4,1	0,6	0	0	0	17,5	277
48	Koweït	100,0	0,0	97,7	92,9	29,1	-0,4	25,1	0,4	86,6	..	1	0	..	0,6	0
49	Monténégro	60,2	28,4	100,0	100,0	4,1	40,4	0,0	8,0	2 000
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ																
50	Bélarus	90,4	5,9	100,0	100,0	6,7	..	1,5	42,9	11,9	..	0	0	1	4,7	472
50	Fédération de Russie	91,0	9,2 ^c	100,0	100,0	12,6	..	11,8	49,4	0,1	..	0	0	5	3,1	161
52	Oman	100,0	0,0	97,7	92,9	21,4	14,5	25,7	0,0	0,0	..	1	0	..	5,8	682
52	Roumanie	77,7	22,8 ^c	100,0	100,0	4,2	-1,1	1,5	28,9	4,0	3,3	1	6	..	13,5	562
52	Uruguay	57,0	42,1	99,5	95,1	2,3	0,4	1,6	10,5	99,3	..	0	0	3	5,7	3 682
55	Bahamas	100,0	100,0	5,2	-3,4	0,0	51,4	0,0	..	0	0	2	..	6 305
56	Kazakhstan	98,9	1,0	100,0	100,0	15,8	..	17,2	1,2	-3,6	18,4	5	3	249	23,5	634
57	Barbade	90,9	79,8	5,6	3,7	0,8	19,4	0,0	87,5	0	0	0	..	894

Classement selon l'IDH	Approvisionnement total en énergie primaire		Taux d'électrification		Émissions de dioxyde de carbone par habitant			Ressources naturelles			Effets des menaces environnementales				
	Combustibles fossiles (% du total)	Sources renouvelables (% du total)	Total (% de la population)	Milieu rural (% de la population rurale)	Croissance annuelle moyenne (%) (tonnes)	Épuisement des ressources naturelles (% du RNB)	Zone forestière (% de la superficie totale)	Prélèvements d'eau douce (% du total des ressources d'eau renouvelables)	Décès d'enfants de moins de 5 ans dus à (par 100 000 enfants de moins de 5 ans)			Population vivant sur des terres dégradées (%)	Catastrophes naturelles Population touchée (moyenne annuelle par million de personnes)		
									Pollution atmosphérique extérieure	Pollution atmosphérique intérieure	Eau, assainissement ou hygiène inadéquats				
	2012 ^a	2012 ^a	2012	2012	2011	1970/2011	2008-2013 ^b	1990/2012	2005-2014 ^b	2008	2004	2004	2010	2005/2012	
58 Antigua-et-Barbuda	90,9	79,8	5,8	-0,6	..	22,3	-4,9	8,5	0	1	0	..	35 508
59 Bulgarie	75,0	29,4 ^c	100,0	100,0	6,7	-0,2	0,9	37,2	23,7	28,7	1	2	2	7,8	808
60 Palau	59,3	45,5	10,9	-0,3	..	87,6	0	0	40	..	0
60 Panama	79,7	20,2	90,9	79,8	2,6	1,9	0,2	43,4	-14,9	0,7	0	16	55	4,1	2 457
62 Malaisie	94,5	5,5	100,0	100,0	7,8	5,9	8,1	61,7	-9,4	1,9	0	0	33	1,2	10 160
63 Maurice	100,0	100,0	3,1	5,4	0,0	17,3	-9,7	..	0	0	7	..	214
64 Seychelles	100,0	17,3	6,8	8,5	0,1	88,5	0,0	..	0	0	14 228
64 Trinité-et-Tobago	99,9	0,1	99,8	99,0	37,2	4,5	29,3	43,9	-6,5	8,8	0	1	5	..	0
66 Serbie	89,1	11,1	100,0	100,0	6,8	32,1	21,4	2,5	18,5	18 081
67 Cuba	86,7	13,3	100,0	95,4	3,2	1,3	3,6	27,6	44,1	18,3	0	1	1	17,0	30 624
67 Liban	95,5	3,3	100,0	100,0	4,7	3,3	0,0	13,4	4,6	24,3	1	0	40	1,2	0 ^d
69 Costa Rica	48,3	51,8	99,5	98,7	1,7	2,9	0,8	51,9	3,4	2,1	0	2	4	1,3	9 470
69 Iran (République islamique d')	99,5	0,7 ^c	100,0	97,3	7,8	2,9	17,6	6,8	0,0	..	6	3	..	25,1	1 467
71 Venezuela (République bolivarienne du)	88,9	11,2	100,0	100,0	6,4	-0,3	10,0	51,8	-12,2	1,7	0	1	30	1,9	545
72 Turquie	89,5	10,3	100,0	100,0	4,4	4,2	0,3	15,0	19,5	..	2	11	85	5,5	217
73 Sri Lanka	48,7	51,3	88,7	86,0	0,7	3,1	0,4	29,2	-22,1	24,5	0	8	42	21,1	46 648
74 Mexique	90,1	9,9 ^c	99,1	97,2	3,9	1,9	6,4	33,2	-8,3	17,2	1	8	23	3,8	9 882
75 Brésil	54,6	44,2 ^c	99,5	97,0	2,2	2,7	3,8	61,6	-10,4	0,9	0	18	123	7,9	4 506
76 Géorgie	72,8	28,3	100,0	100,0	1,8	..	0,7	39,4	-1,5	2,9	2	70	169	1,9	3 301
77 Saint-Kitts-et-Nevis	90,9	79,8	5,1	7,3	..	42,3	0,0	51,3	0	0	28	..	0
78 Azerbaïdjan	97,9	2,6	100,0	100,0	3,6	..	26,0	11,3	0,7	34,5	2	132	269	3,8	1 079
79 Grenade	90,9	79,8	2,4	5,4	..	50,0	0,0	7,1	0	12	5	..	1 578
80 Jordanie	96,0	2,0	99,5	99,4	3,6	4,1	0,9	1,1	-0,6	92,4	3	0	59	22,0	0
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	82,1	10,4	100,0	100,0	4,4	..	2,7	39,9	11,4	16,1	0	1	..	7,1	48 256
81 Ukraine	79,6	20,7 ^c	100,0	100,0	6,3	..	4,6	16,8	5,2	13,8	0	0	3	6,2	944
83 Algérie	99,9	0,1	100,0	100,0	3,2	3,8	18,0	0,6	-11,6	..	1	5	101	28,8	343
84 Pérou	76,0	24,0	91,2	72,9	1,8	0,9	5,7	52,9	-3,5	0,7	2	21	69	0,7	13 408
85 Albanie	60,5	26,6	100,0	100,0	1,6	-0,3	3,5	28,2	-1,9	4,3	0	5	50	5,7	20 568
85 Arménie	71,5	32,7 ^c	100,0	100,0	1,7	..	2,2	8,9	-26,9	37,9	2	17	65	9,6	2 549
85 Bosnie-Herzégovine	93,9	7,9	100,0	100,0	6,2	42,8	-1,1	0,9	1	1	2	6,1	27 578
88 Équateur	86,3	12,9	97,2	92,3	2,3	3,9	8,6	38,1	-23,6	2,2	1	2	63	1,6	6 002
89 Sainte-Lucie	90,9	79,8	2,3	4,2	0,1	77,0	7,3	14,3	0	3	2	..	115 690
90 Chine	88,3	11,7 ^c	100,0	100,0	6,7	6,5	4,2	22,6	35,2	19,5	2	10	55	8,6	73 314
90 Fidji	59,3	45,5	1,4	1,1	1,7	55,9	7,1	..	1	18	11	..	9 681
90 Mongolie	95,4	4,1	89,8	69,9	6,9	3,7	19,8	6,9	-14,4	1,6	19	78	195	31,5	29 190
93 Thaïlande	80,4	18,9	100,0	99,8	4,6	8,0	4,7	37,2	-2,8	13,1	0	21	59	17,0	70 701
94 Dominique	92,7	79,8	1,7	5,2	0,1	58,8	-11,8	10,0	0	1	0	..	10 905
94 Libye	98,7	1,3	100,0	100,0	6,4	-2,8	23,5	0,1	0,0	..	3	2	..	8,5	34
96 Tunisie	85,3	14,8	100,0	100,0	2,4	3,9	4,6	6,7	61,6	69,7	1	3	64	36,7	62
97 Colombie	75,6	24,8	97,0	87,9	1,5	0,5	9,2	54,3	-3,6	0,5	1	6	33	2,0	18 001
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	75,9	31,8	2,2	6,3	0,1	68,9	6,2	7,9	0	2	22 280
99 Jamaïque	82,1	17,9	92,6	86,7	2,9	0,2	0,8	31,0	-2,4	7,5	1	15	47	3,3	13 248
100 Tonga	95,9	82,8	1,0	3,9	0,1	12,5	0,0	..	0	16	55	..	4 364
101 Belize	100,0	100,0	1,7	1,8	5,9	60,2	-13,4	..	0	21	27	1,1	22 279
101 République dominicaine	89,3	10,7	98,0	96,7	2,2	3,8	0,2	40,8	0,0	30,4	2	12	73	7,0	4 057
103 Suriname	100,0	100,0	3,6	-0,6	20,5	94,6	-0,2	0,6	0	0	43	..	6 040
104 Maldives	100,0	100,0	3,3	..	0,0	3,0	0,0	15,7	1	41	167	..	908
105 Samoa	100,0	92,8	1,3	6,0	0,8	60,4	31,5	..	0	26	63	..	9 854
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN															
106 Botswana	65,4	22,3	53,2	23,9	2,4	..	1,6	19,6	-19,0	..	4	210	341	22,0	1 610
107 Moldova (République de)	94,9	3,4	100,0	100,0	1,4	..	0,2	12,0	23,9	9,1	1	13	15	21,8	6 840
108 Égypte	96,5	3,7	100,0	100,0	2,8	5,1	8,1	0,1	61,8	..	2	2	86	25,3	5
109 Turkménistan	..	0,0	100,0	100,0	12,2	..	37,0	8,8	0,0	..	2	2	449	11,1	0
110 Gabon	38,9	61,1	89,3	44,9	1,4	-2,9	29,1	85,4	0,0	0,1	9	33	102	..	6 531
110 Indonésie	66,4	33,6	96,0	92,9	2,3	6,7	4,8	51,4	-21,5	..	2	41	130	3,1	4 292
112 Paraguay	33,8	145,2	98,2	96,3	0,8	3,2	4,6	43,4	-18,6	0,6	1	21	56	1,3	39 146
113 Palestine (État de)	97,7	92,9	0,6	1,5	1,0	48,8	1 624
114 Ouzbékistan	98,2	1,8	100,0	100,0	3,9	..	13,8	7,7	7,3	100,6	1	192	325	27,0	6
115 Philippines	59,7	40,3	87,5	81,5	0,9	0,7	2,2	26,1	18,3	17,0	1	37	96	2,2	105 941

TABLEAU 12 VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Classement selon l'IDH	Approvisionnement total en énergie primaire		Taux d'électrification		Émissions de dioxyde de carbone par habitant		Ressources naturelles			Effets des menaces environnementales					
	Combustibles fossiles	Sources renouvelables	Total	Milieu rural		Croissance annuelle moyenne	Épuisement des ressources naturelles	Zone forestière	Prélèvements d'eau douce	Décès d'enfants de moins de 5 ans dus à			Population vivant sur des terres dégradées	Catastrophes naturelles	
	(% du total)		(% de la population)	(% de la population rurale)	(tonnes)	(%)	(% du RNB)	(% de la superficie totale)	(% de variation)	(% du total des ressources d'eau renouvelables)	Pollution atmosphérique extérieure	Pollution atmosphérique intérieure	Eau, assainissement ou hygiène inadéquats	(%)	Population touchée (moyenne annuelle par million de personnes)
	2012 ^a	2012 ^a	2012	2012	2011	1970/2011	2008–2013 ^b	2012	1990/2012	2005–2014 ^b	2008	2004	2004	2010	2005/2012
116 El Salvador	47,9	51,9	93,7	85,7	1,1	3,4	1,7	13,4	-26,2	8,1	1	24	82	6,3	9 378
116 Afrique du Sud	87,2	12,9 ^c	85,4	66,9	9,3	1,0	4,8	7,6	0,0	..	2	23	104	17,5	860
116 Viet Nam	71,0	28,2	99,0	97,7	2,0	3,6	6,7	45,4	57,9	9,3	1	27	65	8,0	20 060
119 Bolivie (État plurinational de)	72,7	27,3	90,5	72,5	1,6	3,2	13,0	52,2	-9,9	0,4	0	93	245	2,0	25 572
120 Kirghizistan	68,4	39,4	100,0	100,0	1,2	..	7,9	5,1	18,1	32,6	1	115	245	9,7	38 560
121 Irak	97,5	1,0	100,0	96,9	4,2	1,8	19,5	1,9	3,3	..	12	12	383	4,5	231
122 Cabo Verde	70,6	46,8	0,9	6,2	0,5	21,3	48,3	..	0	26	93	..	4 351
123 Micronésie (États fédérés de)	59,3	45,5	1,2	..	0,1	91,7	0	30	83	..	0
124 Guyana	79,5	75,1	2,3	0,1	8,8	77,2	0,0	0,5	0	38	132	..	52 340
125 Nicaragua	49,8	50,3	77,9	42,7	0,8	1,1	4,7	24,7	-34,1	0,9	1	49	102	13,9	10 726
126 Maroc	93,6	4,1	100,0	100,0	1,8	4,4	1,5	11,5	2,0	35,7	6	8	114	39,1	737
126 Namibie	66,0	21,0	47,3	17,4	1,3	..	1,0	8,7	-18,5	..	1	11	21	28,5	63 965
128 Guatemala	33,5	66,2	78,5	72,1	0,8	1,9	3,6	33,1	-25,3	2,6	2	57	126	9,1	50 204
129 Tadjikistan	42,9	57,5	100,0	100,0	0,4	..	1,3	2,9	0,5	51,1	1	343	551	10,5	38 572
130 Inde	72,3	27,6 ^c	78,7	69,7	1,7	5,2	3,6	23,1	7,5	33,9	5	131	316	9,6	11 986
131 Honduras	51,6	48,8	82,2	65,8	1,1	2,4	2,8	44,3	-39,1	..	1	49	106	15,0	23 856
132 Bhoutan	75,6	52,8	0,8	14,2	16,6	85,8	32,1	0,4	0	124	324	0,1	2 821
133 Timor-Leste	41,6	26,8	0,2	48,4	-25,5	..	0	0	149	..	951
134 République arabe syrienne	98,7	1,4	96,3	81,1	2,6	3,0	..	2,7	35,3	84,2	2	12	54	33,3	6 280
134 Vanuatu	27,1	17,8	0,6	0,7	0,0	36,1	0,0	..	0	9	41	..	28 826
136 Congo	48,9	51,0	41,6	11,7	0,5	0,7	54,4	65,6	-1,5	..	19	149	220	0,1	1 463
137 Kiribati	59,3	45,5	0,6	0,7	0,1	15,0	0,0	..	0	0	206	..	314
138 Guinée équatoriale	66,0	43,0	9,3	14,9	67,6	57,1	-13,8	..	10	0	505	..	0
139 Zambie	8,8	91,8	22,1	5,8	0,2	-4,4	10,5	66,1	-6,9	..	12	378	503	4,6	26 183
140 Ghana	37,4	63,1	64,1	41,0	0,4	0,9	12,6	20,7	-36,8	..	3	152	226	1,4	3 055
141 République démocratique populaire lao	70,0	54,8	0,2	-0,5	8,3	67,6	-9,9	1,1	1	157	242	4,1	22 280
142 Bangladesh	71,5	28,5	59,6	49,3	0,4	..	2,8	11,0	-3,8	2,9	2	142	334	11,3	28 112
143 Cambodge	26,2	71,1	31,1	18,8	0,3	2,0	2,5	55,7	-24,0	0,5	3	346	595	39,3	28 828
143 Sao Tomé-et-Principe	60,5	47,0	0,6	3,4	2,3	28,1	0,0	..	9	225	428	..	0
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
145 Kenya	19,7	80,3	23,0	6,7	0,3	0,5	3,3	6,1	-7,1	..	4	217	362	31,0	46 271
145 Népal	12,5	86,9	76,3	71,6	0,2	7,0	4,2	25,4	-24,7	4,5	1	139	337	2,3	8 366
147 Pakistan	60,9	39,1 ^c	93,6	90,5	0,9	2,7	3,1	2,1	-36,6	74,4	22	132	205	4,5	29 014
148 Myanmar	21,3	78,7	52,4	31,2	0,2	0,5	..	47,7	-20,5	..	3	181	378	19,2	6 406
149 Angola	39,3	60,7	37,0	6,0	1,5	2,9	31,0	46,7	-4,5	0,5	11	1 073	1 266	3,3	13 473
150 Swaziland	42,0	24,5	0,9	0,2	1,8	33,2	21,1	..	2	148	252	..	35 652
151 Tanzanie (République-Unie de)	10,7	89,3	15,3	3,6	0,2	0,6	3,2	36,8	-21,4	..	4	239	322	25,0	11 026
152 Nigéria	17,4	82,6	55,6	34,4	0,5	1,1	8,1	9,0	-52,3	4,6	14	370	559	11,5	5 667
153 Cameroun	26,8	73,2	53,7	18,5	0,3	3,4	5,1	41,2	-19,9	..	14	361	497	15,3	607
154 Madagascar	15,4	8,1	0,1	-0,9	3,7	21,4	-9,2	..	2	390	540	0,0	22 638
155 Zimbabwe	28,3	70,3	40,5	16,1	0,7	-2,4	5,6	38,7	-32,5	..	5	168	256	29,4	46 023
156 Mauritanie	21,8	4,4	0,6	1,7	32,6	0,2	-44,1	11,8	16	220	390	23,8	45 968
156 Îles Salomon	22,8	12,6	0,4	1,2	31,3	78,7	-5,3	..	0	54	84	..	19 098
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	18,1	10,4	0,7	3,2	18,7	62,8	-9,8	0,1	1	108	288	..	7 920
159 Comores	69,3	61,4	0,2	1,9	3,5	1,2	-81,7	..	2	108	177	..	55 515
160 Yémen	98,5	1,5	48,4	33,5	1,0	2,8	7,5	1,0	0,0	168,6	5	174	377	32,4	360
161 Lesotho	20,6	10,2	1,1	..	4,5	1,5	11,0	..	2	19	44	63,6	60 491
162 Togo	15,2	82,4	31,5	8,9	0,3	3,0	9,2	4,9	-61,0	..	5	302	419	5,1	4 818
163 Haïti	22,0	78,0	37,9	15,0	0,2	3,3	1,9	3,6	-14,3	10,3	5	297	428	15,2	53 388
163 Rwanda	18,0	7,7	0,1	4,4	6,1	18,4	43,1	..	2	803	970	10,1	369
163 Ouganda	18,2	8,1	0,1	-1,1	13,2	14,1	-40,8	1,1	2	327	427	23,5	10 376
166 Bénin	41,7	56,2	38,4	14,5	0,5	5,5	1,9	39,6	-22,6	..	8	394	518	1,6	13 001
167 Soudan	29,5	70,5	32,6	17,8	0,4	0,0	4,8	23,2 ^e	-27,9	71,2	11	181	255	39,9	27 986
168 Djibouti	53,3	13,0	0,6	-1,4	..	0,2	0,0	..	31	41	454	7,5	88 442
169 Soudan du Sud	5,1	3,5	1,3	7 598
170 Sénégal	53,2	46,4	56,5	26,6	0,6	2,1	1,5	43,6	-10,2	..	14	292	530	16,2	12 059
171 Afghanistan	43,0	32,0	0,4	3,3	1,2	2,1	0,0	..	21	1 183	1 405	11,0	17 311
172 Côte d'Ivoire	21,5	79,0	55,8	29,0	0,3	-1,1	5,4	32,7	1,8	1,8	9	370	561	1,3	104
173 Malawi	9,8	2,0	0,1	-0,8	12,5	33,6	-18,6	7,9	3	498	617	19,4	54 758

Classement selon l'IDH	Approvisionnement total en énergie primaire		Taux d'électrification		Émissions de dioxyde de carbone par habitant		Ressources naturelles				Effets des menaces environnementales				
	Combustibles fossiles	Sources renouvelables	Total	Milieu rural	Épaulement des ressources naturelles	Croissance annuelle moyenne (%)	Zone forestière	Prélèvements d'eau douce	Décès d'enfants de moins de 5 ans dus à			Population vivant sur des terres dégradées	Catastrophes naturelles		
	(% du total)	(% de la population)	(% de la population rurale)	(tonnes)					(% du RNB)	(% de la superficie totale)	(% de variation)			(% du total des ressources d'eau renouvelables)	Pollution atmosphérique extérieure
	2012 ^a	2012 ^a	2012	2012	2011	1970/2011	2008-2013 ^b	2012	1990/2012	2005-2014 ^b	2008	2004	2004	2010	2005/2012
174 Éthiopie	5,7	94,3	26,6	7,6	0,1	1,2	14,0	12,0	-21,0	..	2	538	705	72,3	25 871
175 Gambie	34,5	25,7	0,2	2,7	6,8	47,8	9,4	..	7	197	286	17,9	29 355
176 Congo (République démocratique du)	4,2	95,8	16,4	5,8	0,1	-3,0	31,0	67,7	-4,3	0,1	16	644	786	0,1	471
177 Libéria	9,8	1,2	0,2	-4,9	36,4	44,3	-13,4	..	6	676	885	..	14 150
178 Guinée-Bissau	60,6	21,5	0,2	1,3	15,0	71,2	-9,7	..	12	648	873	1,0	8 168
179 Mali	25,6	11,9	0,1	2,9	8,1	10,1	-12,4	4,3	9	703	880	59,5	38 351
180 Mozambique	9,5	93,3	20,2	5,4	0,1	-2,7	4,0	49,1	-11,0	..	11	270	388	1,9	18 424
181 Sierra Leone	14,2	1,2	0,2	-2,6	8,0	37,2	-13,8	0,1	11	1 207	1 473	..	1 028
182 Guinée	26,2	2,9	0,2	0,7	21,6	26,3	-10,9	..	11	324	480	0,8	1 473
183 Burkina Faso	13,1	1,4	0,1	5,2	13,9	20,2	-19,2	6,1	9	632	786	73,2	48 243
184 Burundi	6,5	1,2	0,0	0,6	26,9	6,6	-41,7	..	4	897	1 088	18,5	27 356
185 Tchad	6,4	3,1	0,0	0,9	11,0	9,0	-13,3	1,9	14	488	618	45,4	43 132
186 Érythrée	21,7	78,3	36,1	12,0	0,1	..	17,3	15,1	-6,0	..	3	237	379	58,8	29 975
187 République centrafricaine	10,8	8,2	0,1	-1,8	0,2	36,2	-2,8	0,1	10	411	511	..	2 515
188 Niger	14,4	5,2	0,1	1,8	16,1	0,9	-39,4	2,9	6	1 023	1 229	25,0	97 330
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES															
Corée (République populaire démocratique de)	88,4	11,6	29,6	12,8	3,0	45,0	-34,0	11,2	3	0	245	2,9	22 195
Îles Marshall	59,3	45,5	2,0	70,2	45	201	..	14 022
Monaco	100,0	100,0	0,0 ^f	0	0	2
Nauru	0	1
Saint-Marin	100,0	100,0	0,0	0	0
Somalie	32,7	17,3	0,1	-0,2	..	10,5	-20,4	..	19	710	885	26,3	120 989
Tuvalu	44,6	31,8	33,3	0,0	..	0	18	148	..	0
Groupes de développement humain															
Développement humain très élevé	81,8	17,9	99,9	99,7	11,1	-1,2	1,9	27,5	1,5	..	0	0	..	3,2	..
Développement humain élevé	87,2	12,8	99,6	98,9	6,1	0,3	6,1	35,8	-1,1	4,8	2	10	60	8,9	..
Développement humain moyen	74,5	25,3	81,9	72,8	1,9	0,9	5,3	29,5	-8,9	..	4	106	260	10,2	..
Développement humain faible	43,6	27,7	0,4	-0,2	7,8	26,2	-14,4	..	10	405	552	20,2	..
Pays en développement															
	80,6	19,2	81,2	68,5	3,3	-1,1	6,3	27,2	-7,2	..	5	161	287	11,6	..
Régions															
Afrique subsaharienne	96,3	3,2	86,9	74,2	4,9	-1,6	15,3	5,9	-22,6	..	6	76	219	24,3	..
Amérique latine et Caraïbes	95,7	92,5	5,3	1,5	4,4	29,7	2,8	..	2	29	93
Asie de l'Est et Pacifique	88,8	10,5	100,0	100,0	5,5	..	6,2	9,1	8,2	33,5	2	63	169	10,7	..
Asie du Sud	74,2	25,8	96,4	87,0	2,9	0,6	5,5	46,8	-9,6	1,7	1	22	79	5,3	..
États arabes	76,3	23,7	78,9	69,9	1,7	3,1	5,2	14,6	3,4	25,2	7	156	333	10,0	..
Europe et Asie centrale	35,4	14,9	0,8	-0,1	10,0	28,2	-11,3	..	8	428	578	22,3	..
Pays les moins avancés															
	34,2	20,2	0,3	-0,1	9,6	28,7	-12,4	..	7	440	599	23,5	..
Petits États insulaires en développement															
	70,5	48,0	2,6	0,3	5,6	62,9	-3,8	..	2	121	216
Organisation de coopération et de développement économiques															
	81,2	18,7	99,9	99,7	9,9	-0,5	1,0	30,5	1,2	..	0	2	14	3,4	..
Monde	81,2	18,6	84,5	70,9	4,6	-0,9	4,0	30,9	-3,7	..	5	144	263	10,2	..

NOTES

- a Données de 2012 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- b Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- c Comprend l'énergie nucléaire.
- d Moins de 0,5.
- e Fait référence à 2010.
- f Fait référence à 2011.

DÉFINITIONS

Combustibles fossiles : le pourcentage de l'approvisionnement total en énergie qui provient de ressources naturelles formées à partir de la biomasse pendant les ères géologiques (notamment le charbon, le pétrole et le gaz naturel).

Sources d'énergie renouvelables : le pourcentage de l'approvisionnement total en énergie qui provient de processus naturels constamment renouvelés, dont les ressources solaires, éoliennes, de la biomasse, géothermiques, hydroélectriques et marines, et quelques déchets. N'inclut pas l'énergie nucléaire, sauf indication spécifique.

Taux d'électrification : la proportion de personnes ayant accès à l'électricité, exprimée en pourcentage de la population totale. Ce taux comprend l'électricité vendue dans le

commerce (réseau et hors-réseau) et l'électricité auto-produite. Il ne comprend pas les raccordements non autorisés.

Émissions de dioxyde de carbone par habitant : les émissions de dioxyde de carbone d'origine humaine provenant de l'utilisation de combustibles fossiles, du torçage de gaz et de la production de ciment, divisées par la population en milieu d'année. Inclut le dioxyde de carbone émis par la biomasse forestière sous l'effet de l'appauvrissement des zones de forêt.

Épaulement des ressources naturelles : l'expression monétaire de l'épaulement de l'énergie, des minerais et des forêts, en pourcentage du revenu national brut (RNB).

Zone forestière : étendue de plus de 0,5 ha caractérisée par un peuplement d'arbres d'une hauteur supérieure à 5 mètres et des frondaisons couvrant plus de 10 % de sa surface, ou par un peuplement d'arbres pouvant atteindre ces seuils in situ. Les terres dédiées principalement à un usage agricole ou urbain, les bosquets d'arbres intégrés dans les unités de production agricole, comme dans les vergers, et les systèmes agroforestiers n'entrent pas dans la définition. Il en va de même des arbres incorporés aux parcs et jardins en milieu urbain. La définition inclut les zones en cours de reboisement qui devraient atteindre, même si ce n'est pas encore le cas, un couvert de frondaisons égal à 10 % et une hauteur d'arbres de 5 mètres, comme par exemple les zones temporairement

dégradées en raison d'activités humaines ou de phénomènes naturels et qui devraient pouvoir se régénérer.

Prélèvements d'eau douce : la quantité totale d'eau douce prélevée, exprimée en pourcentage des ressources totales d'eau renouvelables.

Décès d'enfants de moins de 5 ans dus à la pollution atmosphérique extérieure : les décès d'enfants de moins de 5 ans résultant d'infections et de maladies respiratoires, du cancer du poumon et de certaines maladies cardiovasculaires attribuables à la pollution atmosphérique extérieure.

Décès d'enfants de moins de 5 ans dus à la pollution atmosphérique intérieure : les décès d'enfants de moins de 5 ans résultant d'infections aiguës des voies respiratoires attribuables à l'usage domestique de combustibles solides.

Décès d'enfants de moins de 5 ans dus à l'inadéquation de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement ou de l'hygiène : les décès d'enfants de moins de 5 ans résultant de la diarrhée causée par la consommation d'eau non potable, un assainissement inadéquat et une mauvaise hygiène.

Population vivant sur des terres dégradées : le pourcentage de la population vivant sur des terres gravement ou très gravement dégradées. Les estimations

de dégradation des terres tiennent compte de la biomasse, de la santé du sol, de la quantité d'eau et de la biodiversité.

Population touchée par les catastrophes naturelles : le nombre de personnes qui ont besoin d'une assistance immédiate pendant une période d'urgence résultant d'une catastrophe naturelle, notamment les personnes déplacées, évacuées, sans abri et blessées, exprimé en millions de personnes.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1, 3-5, 7 et 8 : Banque mondiale, 2015a.

Colonne 2 : calculs du BRDH basés sur les chiffres d'approvisionnement total en énergie primaire fournis par la Banque mondiale, 2015a.

Colonne 6 : calculs du BRDH basés sur les chiffres d'émissions de dioxyde de carbone par habitant fournis par la Banque mondiale, 2015a.

Colonne 9 : calculs du BRDH basés sur les chiffres concernant la forêt et la superficie totale de terres fournis par la Banque mondiale, 2015a.

Colonne 10 : FAO, 2015b.

Colonnes 11-13 : OMS, 2015.

Colonne 14 : FAO, 2011.

Colonnes 15 : CRED EM-DAT, 2015, et DAES, 2013a.

	Emploi						Chômage					Productivité			
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture		Emploi dans les services		Population active ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire	Emplois précaires	Total	Long terme	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Rendement par travailleur	Heures travaillées par semaine	
	(% de 15 ans et plus)	(% de 15 ans et plus)	(% de l'emploi total)		(% de l'emploi total)		(%)	(% de l'emploi total)	(% de la population active)		(% de 15-24 ans)	(dollars de 2005 en PPA)	(par employé)		
Classement selon l'IDH	2013	2013	1990 ^b	2012 ^c	1990 ^b	2012 ^c	2007-2012 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2013 ^d	2005-2012 ^e	2003-2012 ^e	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ															
1	Norvège	62,6	64,9	6,4	2,2	69,2	77,4	41,9	5,1	3,5	0,7	9,2	5,6	92 694	27,3
2	Australie	61,5	65,2	5,6	3,3	69,3	75,5	37,3	9,0	5,2	1,1	12,2	4,7	69 987	33,2
3	Suisse	65,2	68,2	4,2	3,5	63,6	72,5	38,8	9,1	4,4	1,3	8,5	7,1	70 738	31,5
4	Danemark	58,1	62,5	5,5	2,6	66,6	77,5	36,6	5,6	7,0	1,8	12,6	6,0	67 033	29,7
5	Pays-Bas	60,1	64,4	4,5	2,5	68,6	71,5	36,1	12,3	6,7	2,4	11,0	5,1	72 312	26,6
6	Allemagne	56,7	59,9	..	1,5	..	70,2	30,8	6,5	5,3	2,3	7,9	6,3	70 030	26,9
6	Irlande	52,6	60,5	12,7	4,7	59,6	76,9	43,7	12,7	13,0	7,8	26,8	16,1	91 507	29,4
8	États-Unis	57,8	62,5	2,9	1,6	70,7	81,2	61,9	..	8,1	1,9	13,4	16,5	91 710	34,4
9	Canada	61,5	66,2	4,1	2,4	71,9	76,5	50,8	..	7,2	0,9	13,5	13,4	69 930	32,9
9	Nouvelle-Zélande	63,6	67,8	10,6	6,6	64,5	72,5	38,6	12,1	6,9	0,7	15,8	11,9	50 713	33,4
11	Singapour	65,9	67,8	..	1,1	63,4	77,1	..	8,7	2,8	0,6	7,0	..	96 573	..
12	Hong Kong, Chine (RAS)	57,0	58,9	0,9	0,2	62,4	87,7	25,3	6,9	3,4	..	9,4	6,6	88 809	44,0
13	Liechtenstein
14	Suède	58,9	64,1	3,4	2,0	67,2	77,9	37,6	6,8	8,0	1,4	23,6	7,4	71 577	31,2
14	Royaume-Uni	57,4	62,1	2,1	1,2	64,9	78,9	41,2	12,1	7,7	2,7	20,9	13,3	69 955	31,8
16	Islande	69,8	73,9	..	5,5	..	75,8	37,0	8,3	5,4	1,0	10,7	5,5	60 672	32,8
17	Corée (République de)	59,1	61,0	17,9	6,6	46,7	76,4	31,0	24,8	3,2	0,0	9,3	..	57 271	40,2
18	Israël	59,4	63,4	4,1	1,7	67,5	77,1	51,0	7,2	6,9	0,8	10,5	15,7	65 705	36,7
19	Luxembourg	54,2	57,6	3,3	1,3	66,4	84,1	43,3	6,2	5,8	1,8	15,5	5,0	149 978	30,9
20	Japon	56,8	59,2	7,2	3,7	58,2	69,7	37,5	10,5	4,3	1,6	6,9	3,9	64 383	33,6
21	Belgique	48,8	53,3	3,1	1,2	65,6	77,1	41,3	10,8	8,4	3,9	23,2	12,7	80 810	30,3
22	France	50,1	55,9	5,6	2,9	64,8	74,9	34,9	7,0	9,9	4,0	23,9	11,2	74 114	28,4
23	Autriche	58,0	61,0	7,9	4,9	54,9	68,9	22,5	8,7	4,9	1,3	9,2	7,1	72 743	32,7
24	Finlande	54,9	59,8	8,8	4,1	61,1	72,7	43,1	9,4	8,2	1,7	20,0	9,3	68 638	32,2
25	Slovénie	51,8	57,7	..	8,3	..	60,3	30,7	13,6	10,1	5,2	21,6	9,2	53 749	31,5
26	Espagne	43,3	59,0	11,8	4,4	54,8	74,9	36,2	12,8	26,1	13,0	55,5	18,6	69 619	32,4
27	Italie	43,1	49,1	8,8	3,7	59,3	68,5	18,9	17,9	12,2	6,9	40,0	22,2	69 989	33,7
28	République tchèque	55,4	59,5	..	3,1	..	58,8	21,0	14,5	7,0	3,0	19,0	9,1	50 197	34,6
29	Grèce	38,7	53,2	23,9	13,0	48,3	70,3	29,9	30,3	27,3	18,0	58,3	20,4	61 648	39,1
30	Estonie	56,5	62,0	21,0	4,7	41,8	64,1	40,0	5,4	8,6	3,8	18,7	11,3	41 503	36,3
31	Brunéi Darussalam	61,6	64,0	1,7	100 057	..
32	Chypre	53,6	63,7	13,5	2,9	56,3	76,9	42,4	13,5	15,9	6,1	38,9	18,7	39 165	..
32	Qatar	86,2	86,7	..	1,4	..	46,8	..	0,2	0,3	0,1	1,1	9,4	96 237	..
34	Andorre
35	Slovaquie	51,1	59,5	..	3,2	..	59,2	20,8	12,4	14,2	10,0	33,6	13,7	48 653	34,3
36	Pologne	50,7	56,5	25,2	12,6	35,8	57,0	29,6	17,6	10,3	4,4	27,3	12,2	42 704	37,1
37	Lituanie	53,8	61,0	..	8,9	..	65,9	38,5	9,6	11,8	5,1	19,3	11,1	41 579	..
37	Malte	48,6	52,0	..	1,0	..	76,4	22,2	9,1	6,4	2,9	13,0	9,9	54 662	..
39	Arabie saoudite	51,8	54,9	..	4,7	..	70,7	5,6	1,1	29,5	18,6	78 918	..
40	Argentine	56,2	60,8	0,4	0,6	67,6	75,3	23,5	19,0	6,6	2,0	19,4	18,6	28 204	39,4
41	Émirats arabes unis	76,9	79,9	..	3,8	..	73,1	19,5 ^e	1,0	4,2	..	12,1	..	55 567	56,8
42	Chili	58,1	61,8	19,3	10,3	55,5	66,4	19,9	24,4	6,4	..	16,1	..	34 967	39,0
43	Portugal	50,4	60,3	17,9	10,5	47,6	63,8	20,3	16,7	16,2	9,1	38,1	14,1	47 474	32,5
44	Hongrie	46,6	51,9	18,2	5,2	45,0	64,9	25,5	6,0	10,2	5,0	27,2	15,4	43 100	36,3
45	Bahreïn	65,0	70,2	..	1,1	..	62,4	..	2,0	1,2	20,3 ^e	5,3	..	41 315	..
46	Lettonie	53,8	60,6	..	8,4	..	68,1	32,8	7,4	11,9	5,7	23,2	13,0	35 380	..
47	Croatie	42,2	51,3	..	13,7	..	58,7	23,1	13,7	17,3	12,0	50,0	19,6	43 551	..
48	Koweït	66,3	68,4	..	2,7	73,2	76,0	18,4	2,2	3,6	..	14,6	..	80 172	..
49	Monténégro	40,1	50,0	..	5,7	..	76,2	19,6	15,8	41,1	..	32 875	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
50	Bélarus	52,7	56,0	21,6	10,5	36,1	49,9	..	2,1	6,1	..	12,5	12,1
50	Fédération de Russie	60,1	63,7	13,9	9,7	45,6	62,3	54,9	5,7	5,5	1,7	13,8	12,0	29 974	38,1
52	Oman	59,9	65,1	..	5,2	..	57,9
52	Roumanie	52,4	56,5	29,1	29,0	27,4	42,4	18,4	30,9	7,3	3,0	23,6	17,2	24 556	..
52	Uruguay	61,3	65,7	0,0	10,9	67,0	68,0	26,3	22,2	6,4	..	19,2	..	28 774	33,1
55	Bahamas	64,1	74,1	..	3,7	79,6	83,0	16,2	7,1	30,8	..	54 282	..
56	Kazakhstan	68,7	72,5	..	25,5	..	55,1	..	28,6	5,2	..	3,9	..	24 289	..
57	Barbade	62,5	71,2	6,3	2,8	62,0	72,6	19,0 ^e	14,0 ^e	11,6	2,3	29,6	..	33 312	..

	Emploi							Chômage				Productivité		
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture		Emploi dans les services		Population active ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire	Emplois précaires	Total	Long terme	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Rendement par travailleur	Heures travaillées par semaine
			(% de 15 ans et plus)	(% de l'emploi total)	(%)	(% de l'emploi total)								
	2013	2013	1990 ^b	2012 ^c	1990 ^b	2012 ^c	2007-2012 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2013 ^d	2005-2012 ^d	2003-2012 ^d
Classement selon l'IDH	2013	2013	1990 ^b	2012 ^c	1990 ^b	2012 ^c	2007-2012 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2013 ^d	2005-2012 ^d	2003-2012 ^d
58 Antigua-et-Barbuda	2,8	..	81,6	8,4 ^e	..	19,9
59 Bulgarie	46,4	53,3	18,5	6,4	37,3	62,2	28,0	8,2	12,9	7,4	28,4	21,6	30 327	..
60 Palau	4,2 ^e
60 Panama	62,8	65,5	..	16,7	52,8	65,2	38,7	29,2	4,1	..	10,8	17,6	32 080	33,3
62 Malaisie	57,5	59,4	26,0	12,6	46,5	59,0	18,9	22,2	3,0	..	10,4	..	35 036	43,2
63 Maurice	53,7	58,6	16,7	7,8	40,0	64,7	9,8	17,1	7,6	2,0	23,2	..	32 602	39,7
64 Seychelles	4,1	..	11,0	1,2
64 Trinité-et-Tobago	60,4	64,1	12,3	3,8	60,5	63,8	..	15,6 ^e	3,6	..	9,2	52,5	48 012	..
66 Serbie	40,8	52,4	..	21,0	..	52,6	..	28,6	22,1	18,7	49,4	19,5	20 857	..
67 Cuba	54,9	56,7	..	19,7	..	63,2	15,9	..	3,2	..	6,1
67 Liban	44,4	47,6	22,5	27,8 ^e	9,0 ^e	..	22,1 ^e	..	35 544	..
69 Costa Rica	58,2	63,0	25,9	13,4	47,5	66,9	24,7	20,2	8,5	0,7	21,8	19,2	25 232	36,0
69 Iran (République islamique d')	39,2	45,1	..	21,2	..	46,5	..	42,0	10,4	..	28,7	34,4	35 432	..
71 Venezuela (République bolivarienne du)	60,2	65,1	13,4	7,7	61,2	70,7	39,7	30,3	7,8	..	17,1	19,2	27 251	32,2
72 Turquie	44,5	49,4	46,9	23,6	32,4	50,4	19,2	31,3	9,7	1,9	18,7	25,5	41 353	35,7
73 Sri Lanka	52,6	55,0	47,8	39,4	30,0	41,5	14,6 ^e	43,1	4,4	1,9	20,1	0,5	13 234	44,0
74 Mexique	58,5	61,6	22,6	13,4	46,1	61,9	25,4	29,2	4,8	0,1	9,2	18,2	30 344	42,8
75 Brésil	65,6	69,8	22,8	15,3	54,5	62,7	18,3	25,1	6,7	9,8	15,0	19,6	20 921	32,5
76 Géorgie	55,8	65,0	..	53,4	..	36,2	..	60,6	14,6	..	35,6	..	11 630	..
77 Saint-Kitts-et-Nevis	43,0	11,0
78 Azerbaïdjan	62,5	66,1	30,9	37,7	31,1	48,0	14,5	56,4	5,0	..	13,8	..	18 958	..
79 Grenade	49,4
80 Jordanie	36,3	41,6	..	2,0	76,3	80,5	..	9,7	12,2	4,3	29,3	..	20 007	..
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	39,2	55,2	..	17,3	..	52,8	22,0	23,4	29,0	23,9	51,9	24,2	29 528	..
81 Ukraine	54,7	59,4	19,8	17,2	15,4	62,1	..	18,1	7,5	2,1	17,4	..	13 670	..
83 Algérie	39,6	43,9	..	10,8	..	58,4	10,9 ^e	26,9	9,8	7,1	24,8	21,5	25 678	..
84 Pérou	73,3	76,2	1,2	25,8	71,5	56,8	15,7	46,3	4,0	..	8,8	16,5	18 191	40,2
85 Albanie	46,3	55,1	..	41,5	..	37,7	..	58,1	13,4	11,4	30,2	30,5	21 813	..
85 Arménie	53,2	63,4	..	38,9	..	44,4	22,9	29,8	18,4	9,7	36,0	..	14 109	35,4
85 Bosnie-Herzégovine	32,5	45,3	..	20,5	..	49,0	..	25,3	27,5	25,4	62,8	..	27 060	..
88 Équateur	65,7	68,6	7,5	27,8	67,3	54,4	21,5	51,2	4,1	..	10,9	3,8	18 547	37,0
89 Sainte-Lucie	..	69,2	..	14,8	..	59,4	22,2	..	27,5 ^e
90 Chine	68,0	71,3	60,1	34,8	18,5	35,7	2,9
90 Fidji	50,5	55,0	38,8	6,9	2,6 ^e	18,7 ^e	..	11 894	37,5
90 Mongolie	59,8	62,9	..	32,6	..	49,6	26,8	51,4	7,9	3,4	16,5	1,5	10 921	..
93 Thaïlande	71,7	72,3	64,0	39,6	22,0	39,4	..	55,9	0,8	0,1	3,4	..	14 443	42,8
94 Dominique	38,8	26,0
94 Libye	42,6	53,0	50,2	19,0	..	48,7
96 Tunisie	41,3	47,6	..	16,2	39,1	49,6	..	28,8	17,6	..	37,6	..	26 335	..
97 Colombie	60,3	67,4	1,4	16,9	67,7	62,2	23,1	48,6	8,9	1,0	19,1	22,0	21 001	36,8
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	67,0	8,0	18,8	16,9	33,8
99 Jamaïque	53,8	63,3	..	18,1	..	66,5	..	37,5	13,7	..	34,0	..	17 128	..
100 Tonga	..	63,9	..	31,8	44,7	37,5	..	55,2 ^e	1,1 ^e	..	11,9 ^e
101 Belize	56,0	65,6	..	19,5	..	61,9	12,3 ^e	23,5 ^e	11,7	..	25,0	19,0	17 017	..
101 République dominicaine	55,2	64,9	..	14,5	..	67,8	21,1	37,1	15,0	..	31,4	..	22 415	..
103 Suriname	50,3	54,5	3,7	8,0	73,3	64,3	4,8	..	15,3
104 Maldives	59,1	66,8	25,2	11,5	48,5	60,0	..	29,6 ^e	14,4 ^e	..	25,4	56,4	18 670	..
105 Samoa	..	41,5	38,1	5,7	..	19,1	98,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
106 Botswana	62,6	76,7	..	29,9	31,4	54,9	..	12,9	17,9	10,4 ^e	36,0	..	33 651	..
107 Moldova (République de)	38,6	40,7	33,8	26,4	33,9	54,3	25,3	30,5	5,6	1,7	12,2	28,6	11 587	..
108 Égypte	42,9	49,1	39,0	29,2	40,1	47,1	..	26,4	13,2	11,7	34,3	27,9	19 525	..
109 Turkménistan	55,0	61,5
110 Gabon	48,9	60,8	..	24,2	..	64,0	..	52,9 ^e	20,4	..	35,7	..	46 714	..
110 Indonésie	63,5	67,7	55,9	35,9	30,2	43,5	7,1	33,0	6,2	..	31,3	..	9 536	..
112 Paraguay	66,6	70,3	2,1	27,2	70,3	56,7	16,6	43,2	5,0	..	10,5	12,3	11 967	36,3
113 Palestine (État de)	31,6	41,2	..	11,5	..	62,2	23,3	25,6	23,3	..	41,0
114 Ouzbékistan	55,1	61,6
115 Philippines	60,6	65,2	45,2	32,2	39,7	52,5	25,3	39,8	7,1	0,1	15,7	24,8	9 571	..

TABLEAU 13 TRAVAIL ET EMPLOI

	Emploi								Chômage				Productivité	
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture		Emploi dans les services		Population active ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire	Emplois précaires	Total	Long terme	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Rendement par travailleur	Heures travaillées par semaine
			(% de l'emploi total)		(%)	(% de l'emploi total)	(% de la population active)	(% de 15-24 ans)						
Classement selon l'IDH	2013	2013	1990 ^b	2012 ^c	1990 ^b	2012 ^c	2007-2012 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2013 ^d	2005-2012 ^d	2003-2012 ^d
116 El Salvador	58,2	62,1	7,4	21,0	63,4	57,9	14,1	37,6	5,9	..	12,4	..	15 306	35,6
116 Afrique du Sud	39,2	52,1	..	4,6	..	62,7	6,6	10,0	24,7	15,5	51,4	31,4	35 206	..
116 Viet Nam	75,9	77,5	..	47,4	..	31,5	..	62,6	2,0	0,3	6,0	9,3	5 250	..
119 Bolivie (État plurinational de)	70,6	72,5	1,2	32,1	73,2	47,9	15,7	54,9	2,7	1,3	6,2	..	10 026	..
120 Kirghizistan	62,0	67,5	32,7	34,0	39,4	45,3	1,5 ^e	47,3 ^e	8,3	..	13,4	21,2	4 938	..
121 Irak	35,5	42,3	..	23,4	..	58,3	15,3	17 067	..
122 Cabo Verde	62,8	67,5	10,7
123 Micronésie (États fédérés de)
124 Guyana	54,5	61,4	24,0	..	9 652	..
125 Nicaragua	58,8	63,4	39,3	32,2	38,2	51,2	13,9	47,1	5,3	..	11,9	..	9 043	37,4
126 Maroc	45,9	50,5	3,9	39,2	59,5	39,3	9,5 ^e	50,7	9,2	5,8	19,1	..	13 769	..
126 Namibie	49,0	59,0	..	27,4	..	58,7	10,8 ^e	7,8	29,6	30,9	56,2	32,0	21 086	..
128 Guatemala	65,8	67,7	12,9	32,3	57,2	48,2	7,5	49,9 ^e	3,0	..	6,3	29,8	11 461	..
129 Tadjikistan	60,7	67,9	..	55,5	..	26,2	..	47,1	11,5	..	16,7
130 Inde	52,2	54,2	..	47,2	..	28,1	..	80,8	3,6	1,4	10,7	..	8 821	..
131 Honduras	60,0	62,6	50,1	35,3	33,2	44,9	8,0	53,3	3,9	..	8,0	41,4	9 564	34,9
132 Bhoutan	70,9	72,5	..	62,2	..	29,1	..	53,1	2,1	..	9,6	..	11 438	..
133 Timor-Leste	36,2	37,9	..	50,6	..	39,8	2,4	69,6	3,9	0,4	14,8	..	8 156	46,3
134 République arabe syrienne	38,9	43,6	..	14,3	46,2	53,0	..	32,9	8,4	..	35,8	..	18 563	..
134 Vanuatu	..	70,8	..	60,5	..	31,1	..	70,0	4,6	..	10,6
136 Congo	66,1	70,7	..	35,4	..	42,2	..	75,1 ^e
137 Kiribati	30,6	..	54,0
138 Guinée équatoriale	79,8	86,7	17,6
139 Zambie	68,8	79,3	49,8	72,2	20,8	20,6	..	81,3	7,8	..	15,2	..	4 015	..
140 Ghana	66,2	69,3	..	41,5	..	43,1	..	76,8	4,2	..	11,2	..	4 308	..
141 République démocratique populaire lao	76,6	77,7	88,0 ^e	1,4 ^e	5 114	..
142 Bangladesh	67,8	70,8	..	48,1	14,8	37,4	..	85,0 ^e	4,5	..	8,7	..	3 457	44,3
143 Cambodge	82,3	82,5	..	51,0	..	30,4	..	64,1	0,3	..	0,5	79,2	3 849	..
143 Sao Tomé-et-Principe	..	61,1	28,3	16,7 ^e
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
145 Kenya	61,1	67,3	..	61,1	..	32,2
145 Népal	81,1	83,3	2,7	1,0	3,5	..	2 448	37,6
147 Pakistan	51,6	54,4	51,1	44,7	28,9	35,2	24,6	63,1	5,0	1,1	7,7	..	7 367	33,1
148 Myanmar	75,9	78,6	69,7	..	21,0
149 Angola	65,2	70,0
150 Swaziland	44,5	57,4	28,2 ^e
151 Tanzanie (République-Unie de)	86,0	89,1	..	76,5	..	19,2	..	74,0	3,5	..	5,8	..	2 822	..
152 Nigéria	51,8	56,1	..	44,6	43,7	41,7	23,9
153 Cameroun	67,4	70,3	..	53,3	14,0	34,1	..	76,4	3,8	..	6,4	10,8	5 255	..
154 Madagascar	85,4	88,5	..	80,4	..	15,8	4,4 ^e	88,3	3,8	..	2,6	..	1 722	..
155 Zimbabwe	81,9	86,5	..	64,8	..	15,3	11,1	..	8,7
156 Mauritanie	37,2	53,9	31,2	10 112	..
156 Îles Salomon	63,7	66,3
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	70,7	72,3	5,3	..	5 738	..
159 Comores	53,9	57,6
160 Yémen	40,3	48,8	..	24,7	..	56,2	11,3	29,6	17,8	4,0	33,7	..	9 057	..
161 Lesotho	49,7	66,0	24,4	15,6	34,4	..	5 526	..
162 Togo	75,4	81,0	..	54,1	..	37,5	..	89,1 ^e
163 Haïti	61,2	65,8	65,6	..	22,8
163 Rwanda	85,4	85,9	..	78,8	6,7	16,6	3,4	..	4,5
163 Ouganda	74,5	77,5	..	65,6	..	28,4	..	80,6 ^e	4,2	..	2,6	7,0	3 046	..
166 Bénin	72,1	72,9	..	42,7	..	46,2	..	89,9 ^e	1,0	..	2,4	3,5	3 317	..
167 Soudan	45,4	53,5	14,8	..	22,9	..	7 093	..
168 Djibouti	..	52,0
169 Soudan du Sud	13,7	..	18,5
170 Sénégal	68,7	76,5	..	33,7	..	36,1	..	58,0	10,4	..	12,7	..	4 308	..
171 Afghanistan	44,0	47,9	8,2	5 417	..
172 Côte d'Ivoire	64,6	67,3	9,4

	Emploi							Chômage				Productivité		
	Rapport emploi/population ^a	Taux d'activité ^a	Emploi dans l'agriculture		Emploi dans les services		Population active ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire	Emplois précaires	Total	Long terme	Jeunes	Jeunes ni scolarisés ni employés	Rendement par travailleur	Heures travaillées par semaine
			(% de 15 ans et plus)	(% de l'emploi total)		(%)								
	2013	2013	1990 ^b	2012 ^c	1990 ^b	2012 ^c	2007-2012 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2013 ^d	2008-2014 ^d	2008-2013 ^d	2005-2012 ^d	2003-2012 ^d
Classement selon l'IDH														
173 Malawi	76,7	83,0	7,8 ^e	8,6	..	1 857	..
174 Éthiopie	79,0	83,7	..	79,3	..	13,0	..	91,2 ^e	4,5	1,3 ^e	7,3	1,1	2 185	..
175 Gambie	72,0	77,4
176 Congo (République démocratique du)	66,2	71,9	3,7 ^e
177 Libéria	59,3	61,5	..	48,9	..	41,9	..	78,7	3,7	..	5,1	..	1 675	..
178 Guinée-Bissau	68,1	73,3
179 Mali	60,6	66,0	..	66,0	..	28,3	..	82,9 ^e	7,3	..	10,7	13,5	3 267	..
180 Mozambique	77,2	84,2	..	80,5	..	16,1	..	87,8 ^e	22,5	5,9 ^e	39,3	10,1
181 Sierra Leone	65,2	67,3	..	68,5	..	25,0	..	92,4 ^e	3,4 ^e	..	5,2 ^e	..	3 093	..
182 Guinée	70,7	72,0	1,7	1,0
183 Burkina Faso	80,8	83,4	..	84,8	..	12,2	..	89,6 ^e	3,3 ^e	..	3,8 ^e	..	2 973	..
184 Burundi	76,9	82,6	94,6 ^e
185 Tchad	66,6	71,6
186 Érythrée	78,7	84,8
187 République centrafricaine	72,7	78,7
188 Niger	61,4	64,7	..	56,9	..	31,1	..	84,8 ^e	3,2
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)	74,4	78,0
Îles Marshall	4,7
Monaco	6,9
Nauru	38,0
Saint-Marin	2,5	0,3	53,7	62,7	12,2	..	6,0
Somalie	52,2	56,1
Tuvalu	6,5 ^e
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	55,4	60,3	..	3,3	..	74,3	32,5	12,4	8,3	3,0	18,0	13,4	64 041	33,3
Développement humain élevé	63,4	67,1	..	28,8	..	43,8	..	28,7	4,7	..	16,7	..	23 766	..
Développement humain moyen	55,7	58,8	..	42,5	..	35,3	..	65,1	5,3	..	15,1	..	9 483	..
Développement humain faible	63,9	68,1	9,7	..	9,8
Pays en développement	60,7	64,3	..	36,9	..	39,1	..	54,0	5,6	..	14,6
Régions														
Afrique subsaharienne	44,7	50,3	..	20,8	..	53,9	..	29,5	11,8	..	29,0	..	26 331	..
Amérique latine et Caraïbes	67,9	71,1	..	35,5	..	37,3	3,3	..	18,6
Asie de l'Est et Pacifique	51,5	57,2	..	24,5	..	52,5	..	28,8	9,9	..	19,5	..	30 460	..
Asie du Sud	62,2	66,4	..	16,3	54,2	62,1	..	31,3	6,2	..	13,7	..	23 243	..
États arabes	53,2	55,6	..	45,9	..	30,6	..	77,3	4,2	..	10,9	..	8 117	..
Europe et Asie centrale	65,7	70,9	..	59,0	..	30,0	11,9	..	13,5
Pays les moins avancés	69,8	74,0	6,3	..	10,3
Petits États insulaires en développement	58,3	63,1	8,7	..	18,0
Organisation de coopération et de développement économiques	54,9	59,7	10,1	5,1	59,9	72,3	31,1	15,7	8,2	2,8	16,5	14,7	58 391	34,3
Monde	59,7	63,5	..	30,3	..	46,0	..	47,6^T	6,1	..	15,1	..	24 280	..

NOTES

- a Estimations modélisées de l'OIT.
- b Données de 1990 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- c Données de 2012 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- d Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- e Fait référence à une année entre 2003 et l'année la plus ancienne dans l'en-tête de colonne.
- T Tiré de la source de données originale.

DÉFINITIONS

Rapport emploi/population : le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui est employée.

Taux d'activité : le pourcentage de la population en âge de travailler dite active, c'est-à-dire qui travaille ou recherche du travail. Ce chiffre donne une indication de l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et les services.

Emploi dans l'agriculture : la proportion de l'emploi total qui correspond à l'agriculture.

Emploi dans les services : la proportion de l'emploi total qui correspond aux services.

Population active ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire : le pourcentage de la population active qui a atteint un niveau d'éducation tertiaire, c'est-à-dire les niveaux 5, 5A, 5B et 6 de la Classification internationale type de l'éducation.

Emplois précaires : le pourcentage de personnes employées comme travailleurs familiaux non rémunérés et travailleurs indépendants.

Taux de chômage : le pourcentage de la population active de 15 ans et plus sans emploi rémunéré (salariés et indépendants) mais qui est disponible pour travailler et qui a entrepris des démarches de recherche d'emploi ou de travail indépendant.

Taux de chômage à long terme : le pourcentage de la population active de 15 ans et plus qui ne travaille pas depuis au moins 12 mois mais qui est disponible pour travailler et qui a entrepris des démarches de recherche d'emploi ou de travail indépendant.

Taux de chômage des jeunes : le pourcentage de la population active de 15 ans et plus sans emploi rémunéré (salariés et indépendants) mais qui est disponible pour travailler et qui a entrepris

des démarches de recherche d'emploi ou de travail indépendant.

Jeunes ni scolarisés ni employés : Le pourcentage de jeunes entre 15 et 24 ans qui ne sont pas employés, scolarisés ou en formation.

Rendement par travailleur : le rendement par unité d'apport de travail, exprimé en PIB par personne active, en dollars internationaux de 2005 aux taux de parité de pouvoir d'achat.

Heures travaillées par semaine : le nombre d'heures que les personnes employées (salariés et indépendants) travaillent par semaine.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1-7 et 9-13 : OIT, 2015a.

Colonnes 8 et 14 : OIT, 2015b.

Sécurité humaine

Classement selon l'IDH	Enregistrement de la naissance (% de moins de 5 ans)	Réfugiés par pays d'origine ^a (milliers)	Personnes déplacées ^b (milliers)	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle (moyenne annuelle par million de personnes)	Orphelins (milliers)	Population carcérale (par 100 000 personnes)	Taux d'homicide (par 100 000 personnes)	Taux de suicide (par 100 000 personnes)		Ampleur du déficit alimentaire (kilocalories par personne par jour)	Violence à l'égard des femmes Violence subie au sein ou en dehors du couple (%)	
								Femmes	Hommes			
	2005-2013 ^c	2014	2014	2005/2014	2013	2002-2013 ^c	2008-2012 ^c	2012	2012	2012/2014	2001-2011 ^c	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1	Norvège	100	0,0	..	0	..	72	2,2	5,2	13,0	..	26,8 ^d
2	Australie	100	0,0	..	33	..	130	1,1	5,2	16,1	..	39,9
3	Suisse	100	0,0	..	0	..	82	0,6	5,1	13,6	..	39,0
4	Danemark	100	0,0	..	0	..	73	0,8	4,1	13,6	..	50,0
5	Pays-Bas	100	0,1	..	0	..	82	0,9	4,8	11,7
6	Allemagne	100	0,2	..	0	..	79	0,8	4,1	14,5	..	40,0
6	Irlande	100	0,0	..	0	..	88	1,2	5,2	16,9	..	14,5 ^{d,e}
8	États-Unis	100	4,8	..	15	..	716	4,7	5,2	19,4	..	35,6 ^{d,e}
9	Canada	100	0,1	..	21	..	118 ^f	1,6	4,8	14,9	..	6,4 ^d
9	Nouvelle-Zélande	100	0,0	..	16	..	192	0,9	5,0	14,4	..	33,1 ^{d,g}
11	Singapour	..	0,1	..	0	..	230	0,2	5,3	9,8	..	9,2
12	Hong Kong, Chine (RAS)	..	0,0	..	0	..	128	0,4	21,0
13	Liechtenstein	100	24 ^f	0,0
14	Suède	100	0,0	..	0	..	67	0,7	6,1	16,2	..	46,0
14	Royaume-Uni	100	0,1	..	48	..	147 ^h	1,0	2,6	9,8	..	28,4 ^d
16	Islande	100	0,0	..	0	..	47	0,3	6,7	21,0	..	42,0
17	Corée (République de)	..	0,5	..	9	..	99	0,9	18,0	41,7	5	..
18	Israël	100	1,0	..	0	..	223	1,8	2,3	9,8
19	Luxembourg	100	0,0	..	0	..	122	0,8	4,4	13,0
20	Japon	100	0,3	..	32	..	51	0,3	10,1	26,9	..	18,5 ^g
21	Belgique	100	0,1	..	0	..	108	1,6	7,7	21,0	..	28,9
22	France	100	0,1	..	1	..	98 ^f	1,0	6,0	19,3
23	Autriche	100	0,0	..	0	..	98	0,9	5,4	18,2
24	Finlande	100	0,0	..	0	..	58	1,6	7,5	22,2	..	43,5
25	Slovénie	100	0,1	..	51	..	66	0,7	4,4	20,8
26	Espagne	100	0,1	..	33	..	147	0,8	2,2	8,2
27	Italie	100	0,1	..	124	..	106	0,9	1,9	7,6	..	31,9
28	République tchèque	100	1,3	..	0	..	154	1,0	3,9	21,5	..	58,0
29	Grèce	100	0,1	..	37	..	111	1,7	1,3	6,3
30	Estonie	100	0,4	..	0	..	238	5,0	3,8	24,9
31	Brunéi Darussalam	..	0,0	..	0	..	122	2,0	5,2	7,7	15	..
32	Chypre	100	0,0	212,4	0	..	106 ^f	2,0	1,5	7,7
32	Qatar	..	0,0	60	1,1	1,2	5,7
34	Andorre	100	0,0	38	1,3
35	Slovaquie	100	0,2	..	0	..	187	1,4	2,5	18,5	..	27,9 ^d
36	Pologne	100	1,4	..	0	..	217	1,2	3,8	30,5	..	35,0
37	Lituanie	100	0,2	..	0	..	329	6,7	8,4	51,0	..	37,6 ^d
37	Malte	100	0,0	145	2,8	0,7	11,1	..	16,0 ^{d,e}
39	Arabie saoudite	..	0,6	..	37	..	162	0,8	0,2	0,6	11	..
40	Argentine	100 ⁱ	0,4	..	18	..	147	5,5	4,1	17,2	6	..
41	Émirats arabes unis	100 ⁱ	0,1	238	0,7 ^j	1,7	3,9	26	..
42	Chili	99 ⁱ	0,6	..	4,832	..	266	3,1	5,8	19,0	23	35,7 ^d
43	Portugal	100	0,0	..	1	..	136	1,2	3,5	13,6	..	38,0
44	Hongrie	100	1,2	..	0	..	186	1,3	7,4	32,4
45	Bahreïn	..	0,3	275	0,5	2,9	11,6
46	Lettonie	100	0,2	..	0	..	304	4,7	4,3	30,7
47	Croatie	..	40,2	..	0	..	108	1,2	4,5	19,8
48	Koweït	..	1,0	..	0	..	137	0,4	0,8	1,0	17	..
49	Monténégro	99	0,5	..	0	..	208	2,7	6,4	24,7
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
50	Bélarus	100 ⁱ	4,4	..	0	..	335	5,1	6,4	32,7
50	Fédération de Russie	100	75,0	25,4	10	..	475	9,2	6,2	35,1
52	Oman	..	0,0	..	0	..	61	1,1	0,6	1,2	28	..
52	Roumanie	..	2,3	..	27	..	155	1,7	2,9	18,4	..	28,5 ^{d,e}
52	Uruguay	100 ⁱ	0,1	..	297	..	281	7,9	5,2	20,0	25	..
55	Bahamas	..	0,2	..	0	..	444	29,8	1,3	3,6
56	Kazakhstan	100	2,2	..	55	..	295	7,8	9,3	40,6	20	..
57	Barbade	..	0,1	..	0	..	521	7,4	0,6	4,1	24	30,0 ^{dk}
58	Antigua-et-Barbuda	..	0,0	..	0	..	403	11,2
59	Bulgarie	100	1,9	..	0	..	151	1,9	5,3	16,6

Classement selon l'IDH	Enregis- trement de la naissance	Réfu- giés par pays d'origine ^a	Personnes déplacées ^b	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle	Orphelins	Population carcérale	Taux d'homicide	Taux de suicide (par 100 000 personnes)		Ampleur du déficit alimentaire	Violence à l'égard des femmes	
	(% de moins de 5 ans)	(milliers)	(milliers)	(moyenne annuelle par million de personnes)	(milliers)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	Femmes	Hommes	(kilocalories par personne par jour)	Violence subie au sein ou en dehors du couple	
	2005–2013 ^c	2014	2014	2005/2014	2013	2002–2013 ^c	2008–2012 ^e	2012	2012	2012/2014	2001–2011 ^c	
60	Palau	..	0,0	..	0	..	295	3,1
60	Panama	..	0,1	..	35	..	411	17,2	1,3	8,1	75	..
62	Malaisie	..	0,5	..	103	..	132	2,3	1,5	4,7	20	..
63	Maurice	..	0,1	..	0	..	202	2,8	2,9	13,2	36	..
64	Seychelles	..	0,0	..	0	..	709	9,5
64	Trinité-et-Tobago	97	0,3	..	0	..	281	28,3	6,2	20,4	64	..
66	Serbie	99	48,8	97,3	15	..	142	1,2	5,8	19,9	..	26,2 ^g
67	Cuba	100 ⁱ	6,5	..	666	..	510	4,2	4,5	18,5	10	..
67	Liban	100	4,2	19,7	0	..	118	2,2	0,6	1,2	34	..
69	Costa Rica	100	0,5	..	0	..	314	8,5	2,2	11,2	40	60,0
69	Iran (République islamique d')	99 ⁱ	76,4	..	9	..	284	4,1	3,6	6,7	41	..
71	Venezuela (République bolivarienne du)	81 ⁱ	8,4	..	13	..	161	53,7	1,0	4,3	12	..
72	Turquie	94	65,9	953,7	45	..	179	2,6	4,2	11,8	1	19,7
73	Sri Lanka	97	123,0	90,0	5 767	..	132	3,4	12,8	46,4	209	..
74	Mexique	93 ⁱ	9,4	281,4	319	..	210	21,5	1,7	7,1	30	46,7 ^{d,e}
75	Brésil	93 ⁱ	1,0	..	53	..	274	25,2	2,5	9,4	11	38,8 ^l
76	Géorgie	100	6,8	232,7	137	..	225 ^f	4,3	1,0	5,7	68	9,1 ^d
77	Saint-Kitts-et-Nevis	..	0,0	..	0	..	714	33,6
78	Azerbaïdjan	94	10,9	568,9	77	..	413 ^f	2,1	1,0	2,4	15	15,0
79	Grenade	..	0,3	..	0	..	424	13,3
80	Jordanie	99	1,6	..	0	..	95	2,0	1,9	2,2	13	23,0 ^d
81	Ex-République yougoslave de Macédoine	100	1,8	0,2	0	..	122	1,4	3,2	7,3
81	Ukraine	100	6,3	646,5	7	..	305	4,3	5,3	30,3	..	18,3
83	Algérie	99	3,7	..	12	..	162	0,7	1,5	2,3	23	..
84	Pérou	96 ⁱ	4,8	150,0	196	..	202	9,6	2,1	4,4	58	38,9 ^d
85	Albanie	99	10,5	..	7	..	158	5,0	5,2	6,6
85	Arménie	100	12,2	8,4	0	..	164	1,8	0,9	5,0	48	9,5 ^d
85	Bosnie-Herzégovine	100	22,3	100,4	0	..	78 ^h	1,3	4,1	18,0
88	Équateur	90	0,7	..	98	..	149	12,4	5,3	13,2	73	46,3 ^{d,e}
89	Sainte-Lucie	92	0,7	..	0	..	317	21,6
90	Chine	..	205,0	..	212	..	121 ^f	1,0	8,7	7,1	83	..
90	Fidji	..	1,1	..	0	..	174	4,0	4,1	10,6	30	..
90	Mongolie	99	2,1	..	0	..	287	9,7	3,7	16,3	174	..
93	Thaïlande	99 ⁱ	0,2	35,0	24	..	398	5,0	4,5	19,1	60	43,8 ^l
94	Dominique	..	0,0	..	135	..	391	21,1
94	Libye	..	3,4	400,0	0	..	81	1,7	1,4	2,2
96	Tunisie	99	1,4	..	0	..	199	2,2	1,4	3,4	4	..
97	Colombie	97	108,5	6 044,2	27	..	245	30,8	1,9	9,1	73	37,4 ^d
97	Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	1,5	..	550	..	376	25,6	46	..
99	Jamaïque	98	1,5	..	43	..	152	39,3	0,7	1,8	62	35,0 ^{d,e}
100	Tonga	..	0,0	..	0	..	150	1,0
101	Belize	95	0,0	..	0	..	476	44,7	0,5	4,9	40	..
101	République dominicaine	81	0,3	..	116	..	240	22,1	2,1	6,1	91	17,2 ^d
103	Suriname	99	0,0	..	0	..	186	6,1	11,9	44,5	59	..
104	Maldives	93	0,0	..	0	..	307 ^f	3,9	4,9	7,8	45	28,4
105	Samoa	48	0,0	..	0	..	228	3,6	23	75,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
106	Botswana	72	0,2	..	0	130	205	18,4	2,0	5,7	191	..
107	Moldova (République de)	100	2,2	..	0	..	188 ^f	6,5	4,8	24,1	..	24,6 ^d
108	Égypte	99 ⁱ	13,1	..	1	..	80	3,4	1,2	2,4	12	33,7 ^d
109	Turkménistan	..	0,5	4,0	0	..	224	12,8	7,5	32,5	27	..
110	Gabon	90	0,2	..	52	66	196	9,1	4,5	12,1	20	..
110	Indonésie	67	9,8	84,0	327	..	59	0,6	4,9	3,7	55	3,1
112	Paraguay	76 ⁱ	0,1	..	31	..	118	9,7	3,2	9,1	80	..
113	Palestine (État de)	99	5 589,8 ^m	275,0 ⁿ	13	7,4
114	Ouzbékistan	100	5,0	3,4	0	..	152	3,7	4,1	13,2	37	..
115	Philippines	90	0,7	77,7	98	..	111	8,8	1,2	4,8	97	23,6
116	El Salvador	99	9,7	288,9	287	..	422	41,2	5,7	23,5	88	26,3 ^d
116	Afrique du Sud	85 ⁱ	0,4	..	17	3,600	294	31,0	1,1	5,5	16	..
116	Viet Nam	95	314,1	..	948	..	145	3,3	2,4	8,0	95	38,5
119	Bolivie (État plurinational de)	76 ⁱ	0,6	..	1,490	..	140	12,1	8,5	16,2	120	67,6 ^e

TABLEAU 14 SÉCURITÉ HUMAINE

Classement selon l'IDH	Enregis- trement de la naissance	Réfugiés par pays d'origine ^a	Personnes déplacées ^b	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle	Orphelins	Population carcérale	Taux d'homicide	Taux de suicide (par 100 000 personnes)		Ampleur du déficit alimentaire	Violence à l'égard des femmes
	(% de moins de 5 ans)	(milliers)	(milliers)	(moyenne annuelle par million de personnes)	(milliers)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)	Femmes	Hommes	(kilocalories par personne par jour)	Violence subie au sein ou en dehors du couple
	2005–2013 ^c	2014	2014	2005/2014	2013	2002–2013 ^c	2008–2012 ^c	2012	2012	2012/2014	2001–2011 ^c
120 Kirghizistan	98	2,3	..	59	..	181	9,1	4,5	14,2	42	..
121 Irak	99	426,1	3 276,0	8	..	110	8,0	2,1	1,2	190	..
122 Cabo Verde	91	0,0	..	0	..	267	10,3	1,6	9,1	77	16,1 ^d
123 Micronésie (États fédérés de)	0	..	80	4,6
124 Guyana	88	0,8	..	0	..	260	17,0	22,1	70,8	79	..
125 Nicaragua	85	1,5	..	99	..	153	11,3	4,9	15,4	130	29,3 ^d
126 Maroc	94 ⁱ	1,3	..	0	..	220	2,2	1,2	9,9	34	44,5
126 Namibie	78 ⁱ	1,1	..	0	150	191	17,2	1,4	4,4	315	42,5 ^o
128 Guatemala	97	6,6	248,5	433	..	105	39,9	4,3	13,7	99	27,6 ^d
129 Tadjikistan	88	0,7	..	32	..	130	1,6	2,8	5,7	268	58,3 ^{d,p}
130 Inde	84 ⁱ	11,2	853,9	743	..	30	3,5	16,4	25,8	110	35,4
131 Honduras	94	3,3	29,4	141	..	153	90,4	2,8	8,3	89	..
132 Bhoutan	100	26,7	..	0	..	135	1,7	11,2	23,1
133 Timor-Leste	55	0,0	0,9	0	..	25	3,6	5,8	10,2	198	39,2
134 République arabe syrienne	96	3 017,5	7 600,0	0	..	58	2,2	0,2	0,7
134 Vanuatu	43 ⁱ	0,0	..	0	..	76	2,9	40	48,0 ^q
136 Congo	91	11,7	7,8	519	220	31	12,5	4,6	14,7	188	..
137 Kiribati	94	0,0	..	88	..	114	8,2	24	73,0
138 Guinée équatoriale	54	0,2	..	0	..	95	19,3	8,6	24,1
139 Zambie	14	0,2	..	154	1 400	119	10,7	10,8	20,8	415	51,9
140 Ghana	63	22,5	..	0	990	54	6,1	2,2	4,2	25	44,5
141 République démocratique populaire lao	75	7,7	4,5	0	..	69	5,9	6,6	11,2	134	..
142 Bangladesh	31	10,0	431,0	76	..	42	2,7	8,7	6,8	122	53,3 ^d
143 Cambodge	62	13,6	..	0	..	106	6,5	6,5	12,6	108	22,3
143 Sao Tomé-et-Principe	75	0,0	..	0	..	128	3,3	37	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE											
145 Kenya	60	8,6	309,2	12	2 500	121	6,4	8,4	24,4	140	45,1
145 Népal	42	8,1	50,0	316	..	48	2,9	20,0	30,1	50	26,0
147 Pakistan	34	32,8	1 900,0	2 920	..	39	7,7	9,6	9,1	170	..
148 Myanmar	72	223,7	645,3	14	..	120	15,2	10,3	16,5	113	..
149 Angola	36	10,3	..	520	1 100	105	10,0	7,3	20,7	104	..
150 Swaziland	50	0,1	..	22	100	284	33,8	4,1	8,6	186	..
151 Tanzanie (République-Unie de)	16	1,0	..	68	3 100	78	12,7	18,3	31,6	241	45,4
152 Nigéria	30	32,2	1 075,3	9	10 000	32	20,0	2,9	10,3	39	29,5
153 Cameroun	61	11,5	40,0	233	1 500	119	7,6	3,4	10,9	66	51,1 ^d
154 Madagascar	83	0,3	..	1 206	..	87	11,1	6,9	15,2	223	..
155 Zimbabwe	49	19,7	36,0	0	1 100	129	10,6	9,7	27,2	259	43,4
156 Mauritanie	59	34,3	..	362	..	45	5,0	1,5	4,5	41	..
156 Îles Salomon	..	0,1	..	113	..	55	4,3	7,2	13,9	65	64,0
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	0,2	7,5	327	300	48	10,4	9,1	15,9
159 Comores	87	0,5	..	0	..	16	10,0	10,3	24,0
160 Yémen	17 ⁱ	2,5	334,1	17	..	55	4,8	3,0	4,3	177	..
161 Lesotho	45	0,0	..	130	220	121	38,0	3,4	9,2	75	..
162 Togo	78	10,3	10,0	214	360	64	10,3	2,8	8,5	96	..
163 Haïti	80	38,5	..	948	340	96	10,2	2,4	3,3	510	20,0 ^d
163 Rwanda	63	82,6	..	55	..	492 ^f	23,1	7,2	17,1	247	47,9
163 Ouganda	30	6,7	29,8	853	2 400	97	10,7	12,3	26,9	167	62,2
166 Bénin	80	0,3	..	1 638	450	75	8,4	3,1	8,8	60	..
167 Soudan	59	657,8 ^r	3 100,0	627	..	56	11,2	11,5	23,0	176 ^s	..
168 Djibouti	92	0,8	..	0	42	83	10,1	9,5	20,9	143	..
169 Soudan du Sud	35	508,5 ^t	1 498,2	0	570	65	13,9	12,8	27,1
170 Sénégal	73	21,8	24,0	0	..	64	2,8	2,8	8,6	134	..
171 Afghanistan	37	2 690,8	805,4	161	..	76	6,5	5,3	6,2	158	..
172 Côte d'Ivoire	65	70,9	300,9	53	1 300	34	13,6	4,1	10,6	96	..
173 Malawi	2 ⁱ	0,3	..	565	1 200	76	1,8	8,9	23,9	139	41,2
174 Éthiopie	7	74,5	397,2	1	4 000	136	12,0	6,7	16,5	250	55,9 ^l
175 Gambie	53	3,4	..	24	83	56	10,2	2,6	7,6	34	..
176 Congo (République démocratique du)	28	493,3	2 756,6	36	4 000	33	28,3	4,8	15,8	..	64,1 ^d
177 Libéria	4 ⁱ	16,8	23,0	100	200	46	3,2	2,0	6,8	269	38,6 ^d
178 Guinée-Bissau	24	1,2	..	48	120	..	8,4	2,4	7,2	157	..
179 Mali	81	147,7	61,6	72	1 100	36	7,5	2,7	7,2	23	..

	Enregis- tremet de la naissance	Réfugiés par pays d'origine ^a	Personnes déplacées ^b	Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle	Orphelins	Population carcérale	Taux d'homicide	Taux de suicide		Ampleur du déficit alimentaire	Violence à l'égard des femmes		
								(par 100 000 personnes)				(kilocalories par personne par jour)	Violence subie au sein ou en dehors du couple
								Femmes	Hommes				
	(% de moins de 5 ans)	(milliers)	(milliers)	(moyenne annuelle par million de personnes)	(milliers)	(par 100 000 personnes)	(par 100 000 personnes)						
Classement selon l'IDH	2005–2013 ^c	2014	2014	2005/2014	2013	2002–2013 ^c	2008–2012 ^e	2012	2012	2012/2014	2001–2011 ^c		
180 Mozambique	48	0,1	..	331	2 100	65	12,4	21,1	34,2	195	31,5 ^d		
181 Sierra Leone	78	5,3	..	40	310	52	1,9	4,5	11,0	169	..		
182 Guinée	58	15,2	..	37	670	25	8,9	2,4	7,1	120	..		
183 Burkina Faso	77	1,6	..	412	990	28	8,0	2,8	7,3	167	15,4 ^d		
184 Burundi	75	71,9	77,6	564	740	72	8,0	12,5	34,1		
185 Tchad	16	14,6	71,0	106	980	41	7,3	2,3	7,4	288	..		
186 Érythrée	..	286,0	10,0	0	180	..	7,1	8,7	25,8		
187 République centrafricaine	61	377,1	438,5	1 044	320	19	11,8	5,3	14,1	302	..		
188 Niger	64	0,7	11,0	517	..	42	4,7	1,9	5,3	59	..		
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
Corée (République populaire démocratique de)	100	1,2	..	1 451	5,2	344	..		
Îles Marshall	96	0,0	..	0	..	58	4,7	36,3		
Monaco	100	0,0	73 ^f	0,0		
Nauru	83	277	1,3		
Saint-Marin	100	0,0	6 ^f	0,7		
Somalie	3	1 080,8	1 106,8	258	630	..	8,0	6,8	18,1		
Tuvalu	50	0,0	..	0	..	120	4,2	46,6		
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	100	56,7	212,4	—	..	281	2,2	5,5	18,2		
Développement humain élevé	96	839,4	9 653,8	—	..	188	6,5	6,4	10,3	64	..		
Développement humain moyen	80	9 511,5	13 185,0	—	..	63	5,0	10,8	17,4	98	..		
Développement humain faible	39	5 984,7	14 012,2	—	4 125	71	12,1	7,7	15,2	147	..		
Pays en développement	67	17 341,9	38 144,8	—	..	109	6,9	8,3	13,4	94	..		
Régions													
Afrique subsaharienne	81	10 806,0 ^u	16 111,6 ^u	—	..	116	4,0	2,6	5,5	68	..		
Amérique latine et Caraïbes	79	780,0 ^u	854,9 ^u	—	..	123	2,1	7,3	7,3	83	..		
Asie de l'Est et Pacifique	97	203,5 ^u	2 615,5 ^u	—	..	220	3,9	4,8	18,5		
Asie du Sud	92	207,3 ^u	7 042,4 ^u	—	..	230	23,2	2,8	9,9	43	..		
États arabes	72	2 979,0 ^u	4 130,3 ^u	—	..	46	3,9	14,2	21,5	115	..		
Europe et Asie centrale	41	2 366,1 ^u	7 177,7 ^u	—	3 987	90	14,5	6,3	15,6	133	..		
Pays les moins avancés	39	6 948,0 ^u	11 886,5 ^u	—	..	77	10,0	8,6	15,6	167	..		
Petits États insulaires en développement	..	54,4 ^u	8,4 ^u	—	..	230	13,0		
Organisation de coopération et de développement économiques	98	88,3 ^u	1 235,1 ^u	—	..	279	4,0	5,3	17,4	..	32,5		
Monde	71	17 474,2^u	38 170,2^u	—	..	144	6,2	7,8	14,7	93	..		

NOTES

- a Les données concernent les réfugiés reconnus en tant que tels par la Convention des Nations Unies de 1951, le Protocole des Nations Unies de 1969 et la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine de 1969. En l'absence de chiffres officiels, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a estimé la population réfugiée d'un grand nombre de pays industrialisés à partir de dossiers de demande d'asile acceptés sur 10 ans.
- b Pour en savoir plus sur les estimations, voir www.internal-displacement.org (en anglais).
- c Les données sont celles disponibles pour l'année la plus récente de la période considérée.
- d Concerne uniquement la violence au sein du couple.
- e Comprend les formes de violence psychologique.
- f Détails par pays sur www.prisonstudies.org/highest-to-lowest/prison_population_rate (en anglais).
- g Secteurs urbains uniquement.
- h Calculs du BRDH à partir de données de l'IPCS de 2014.
- i Les données s'écartent de la définition établie ou concernent une partie seulement du pays.
- j Données mises à jour le 6 octobre 2014, qui remplacent celles publiées dans ONUDD, 2014.
- k Fait référence à 1990.
- l Secteurs ruraux uniquement.

- m Inclut les réfugiés palestiniens sous la responsabilité de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
- n D'après des données secondaires et des enquêtes menées selon différentes méthodologies. Ne donne pas une idée exacte de l'ampleur du déplacement. Aucun suivi systématique du nombre de déplacés n'est effectué.
- o Windhoek uniquement.
- p Région de Khatlon seulement.
- q Concerne uniquement la violence en dehors du couple.
- r Pourrait inclure les citoyens du Soudan du Sud.
- s Fait référence à la moyenne pour 2009-2011 avant l'indépendance du Soudan du Sud.
- t Un certain nombre de réfugiés et demandeurs d'asile du Soudan du Sud pourraient être inclus dans les chiffres pour le Soudan.
- u Somme non pondérée des estimations nationales.

DÉFINITIONS

Enregistrement de la naissance : le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance est enregistrée au moment de l'enquête. Sont inclus les enfants dont l'acte de naissance a été vu par l'enquêteur et ceux dont la mère ou la personne qui s'en occupe a attesté de l'enregistrement de la naissance.

Réfugiés par pays d'origine : le nombre de personnes qui ont fui leur pays d'origine craignant, à juste titre, d'être persécutées pour des motifs de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique ou d'affiliation à un groupe social particulier. Il s'agit de personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas rentrer dans leur pays d'origine.

Personnes déplacées : le nombre de personnes qui ont été forcées de quitter leur maison ou leur lieu de résidence habituels — en particulier, par suite ou pour éviter les effets d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes anthropiques — et qui n'ont pas dépassé une frontière nationale internationalement reconnue.

Personnes privées d'abri par une catastrophe naturelle : les personnes privées de logement suite à une catastrophe naturelle, qui portent avec elles leurs quelques possessions et qui dorment dehors, dans la rue, sur les jetées et divers autres endroits, de manière plus ou moins aléatoire, en pourcentage de la population totale. Nombre exprimé en millions de personnes.

Orphelins : le nombre d'enfants de 0 à 17 ans qui ont perdu père, mère ou les deux, toutes causes confondues.

Population carcérale : la proportion de prisonniers adultes ou juvéniles, détentions provisoires incluses sauf indication contraire (voir note f), exprimée par 100 000 personnes.

Taux d'homicide : la proportion de décès causés volontairement par autrui, exprimée par 100 000 personnes.

Taux de suicide : la proportion de personnes qui se donnent la mort, exprimée par 100 000 personnes dans la population de référence.

Ampleur du déficit alimentaire : la quantité de calories qui manque à une population sous-alimentée pour ne plus être considérée comme telle, toutes choses restant par ailleurs égales.

Violence subie au sein ou en dehors du couple par une femme : le pourcentage de femmes de 15 ans ou plus qui ont subi des violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire, intime ou non.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

- Colonnes 1 et 5** : UNICEF, 2015.
- Colonne 2** : HCR, 2015.
- Colonne 3** : IDMC, 2015.
- Colonne 4** : CRED EM-DAT, 2015, et DAES, 2013a.
- Colonne 6** : ICPS, 2014.
- Colonne 7** : ONUDD, 2014.
- Colonnes 8 et 9** : OMS, 2015.
- Colonne 10** : FAO, 2015a.
- Colonne 11** : ONU Femmes, 2014.

Intégration internationale

Classement selon l'IDH	Commerce		Flux de capitaux			Mobilité humaine				Communications		
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectif d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internautes	Abonnements à un service de téléphonie mobile	
	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(par 1 000 personnes)	(% de la population)	(% des inscriptions dans le tertiaire)	(milliers)	(% de la population)	(par 100 personnes)	(% de variation)
	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2010/2015 ^c	2013	2013 ^b	2013 ^b	2014	2014	2009-2014
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	67,0	0,5	11,5	..	0,15	6,0	13,8 ^d	-3,4	4 963	96,3	116,5	5,2
2 Australie	41,0	3,3	-6,8	..	0,16	6,5	27,7 ^e	17,1	6 382	84,6	131,2	30,3
3 Suisse	132,2	-1,2	12,6	..	0,46	8,0	28,9	12,6	8 967	87,0	140,5	16,7
4 Danemark	102,8	0,5	-0,1	..	0,43	2,7	9,9	8,3	8 557	96,0	126,0	1,8
5 Pays-Bas	155,6	3,8	7,6	..	0,18	0,6	11,7	5,4	12 800	93,2	116,4	-4,3
6 Allemagne	85,3	1,4	6,7	..	0,42	1,3	11,9	2,8	31 500	86,2	120,4	-4,6
6 Irlande	189,8	21,5	19,3	..	0,31	2,2	15,9	-3,9	8 260	79,7	104,3	-2,3
8 États-Unis	30,0	1,8	0,7	..	0,04	3,1	14,3	3,6	69 800	87,4	98,4	11,0
9 Canada	61,9	3,9	-2,0	..	0,07	6,3	20,7	..	16 600	87,1	83,0	17,6
9 Nouvelle-Zélande	57,5	-0,3	0,8	..	0,25	3,3	25,1	14,0	2 629	85,5	112,1	3,1
11 Singapour	358,0	21,4	3,4	15,0	42,9	10,3	11 900	82,0	158,1	14,0
12 Hong Kong, Chine (RAS)	458,3	28,0	21,1	..	0,13	4,2	38,9	-1,7	25 700	74,6	239,3	33,1
13 Liechtenstein	33,1	-16,8	52	95,2	104,3	6,9
14 Suède	82,7	-0,9	-3,3	..	0,20	4,2	15,9	1,8	5 229	92,5	127,8	14,0
14 Royaume-Uni	61,6	1,8	-3,9	..	0,06	2,9	12,4	16,3	31 200	91,6	123,6	-0,3
16 Islande	103,1	3,1	8,5	..	1,15	3,3	10,4	-8,2	800	98,2	111,1	2,6
17 Corée (République de)	102,8	0,9	1,9	..	0,49	1,2	2,5	-1,7	12 200	84,3	115,5	16,1
18 Israël	64,5	4,1	0,2	..	0,26	-2,0	26,5	-2,6	2 962	71,5	121,5	-2,1
19 Luxembourg	371,4	50,0	-168,9	..	3,02	9,7	43,3	-85,9	945	94,7	148,4	2,7
20 Japon	35,1	0,1	-2,7	..	0,05	0,6	1,9	3,0	10 400	90,6	120,2	31,7
21 Belgique	164,2	-0,6	-10,0	..	2,12	2,7	10,4	6,6	7 684	85,0	114,3	5,4
22 France	58,0	0,2	-3,6	..	0,83	2,0	11,6	6,6	84 700	83,8	100,4	9,0
23 Autriche	103,4	3,6	0,0	..	0,66	3,5	15,7	13,1	24 800	81,0	151,9	11,2
24 Finlande	77,3	-2,0	0,7	..	0,40	1,8	5,4	4,4	4 226	92,4	139,7	-3,1
25 Slovaquie	143,4	-0,9	-9,6	..	1,43	2,1	11,3	-0,1	2 259	71,6	112,1	9,1
26 Espagne	59,7	3,2	-5,8	..	0,69	2,6	13,8 ^f	1,4	60 700	76,2	107,9	-3,3
27 Italie	54,8	0,6	-0,2	..	0,35	3,0	9,4	1,6	47 700	62,0	154,3	3,2
28 République tchèque	148,6	2,4	-3,1	..	1,09	3,8	4,0	6,5	9 004	79,7	130,0	4,4
29 Grèce	63,4	1,2	1,7	..	0,33	0,9	8,9	-0,8	17 900	63,2	115,0	-4,0
30 Estonie	171,3	3,9	0,3	..	1,72	0,0	16,3	-3,5	2 868	84,2	160,7	33,3
31 Brunéi Darussalam	108,6	5,6	-1,0	0,8	49,3	-38,3	225	68,8	110,1	5,1
32 Chypre	86,7	2,8	-71,9	..	0,38	6,2	18,2 ^g	-61,0	2 405	69,3	96,3	7,5
32 Qatar	97,5	-0,4	11,4	..	0,28	48,8	73,8	16,6	2 611	91,5	145,8	17,0
34 Andorre	56,9	-182,3	2 335	95,9	82,6	0,7
35 Slovaquie	181,4	2,2	-10,8	..	2,12	0,6	2,7	-10,9	6 235	80,0	116,9	15,4
36 Pologne	90,3	-0,9	0,0	..	1,33	-0,2	1,7	0,2	15 800	66,6	156,5	33,4
37 Lituanie	155,7	1,6	3,1	..	4,48	-1,9	4,9	-5,0	2 012	72,1	147,0	-8,1
37 Malte	182,5	-19,4	52,7	..	0,35	2,1	8,0	-6,3	1 582	73,2	127,0	27,2
39 Arabie saoudite	82,4	1,2	0,3	0,0	0,04	2,1	31,4	-0,8	13 400	63,7	179,6	7,3
40 Argentine	29,3	1,9	-1,7	0,0	0,09	-0,5	4,5	..	5 571	64,7	158,7	21,1
41 Émirats arabes unis	176,1	2,6	11,4	83,7	38,2	7 126	90,4	178,1	28,8
42 Chili	65,5	7,3	-5,2	0,0	0,00	0,3	2,3	-0,5	3 576	72,4	133,3	37,6
43 Portugal	77,5	3,5	-0,2	..	1,92	1,9	8,4	1,4	8 097	64,6	111,8	0,3
44 Hongrie	169,9	-3,2	-2,4	..	3,24	1,5	4,7	3,4	10 700	76,1	118,1	0,4
45 Bahreïn	122,2	3,0	-10,4	3,4	54,7	-4,7	9 163	91,0	173,3	47,3
46 Lettonie	121,5	2,8	-0,6	..	2,46	-1,0	13,8	-2,9	1 536	75,8	124,2	13,9
47 Croatie	85,4	1,0	-5,7	0,3	2,59	-0,9	17,6	-5,2	11 000	68,6	104,4	-2,8
48 Koweït	98,1	1,0	20,5	..	0,00	18,3	60,2	..	300	78,7	218,4	137,8
49 Monténégro	103,9	10,1	-11,0	2,8	9,59	-0,8	8,2	..	1 324	61,0	163,0	-22,0
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
50 Bélarus	125,2	3,1	-2,7	0,2	1,69	-0,2	11,6	-4,0	137	59,0	122,5	20,5
50 Fédération de Russie	50,9	3,4	1,3	..	0,32	1,5	7,7	1,2	30 800	70,5	155,1	-3,1
52 Oman	98,6	2,0	-0,6	0,0	0,05	59,2	30,6	-11,8	1 551	70,2	157,8	5,8
52 Roumanie	84,5	2,2	-6,0	..	1,86	-0,4	0,9	-1,4	8 019	54,1	105,9	-7,5
52 Uruguay	51,3	5,0	-10,0	0,1	0,22	-1,8	2,2	..	2 683	61,5	160,8	31,4
55 Bahamas	97,7	4,5	-4,1	5,2	16,3	..	1 364	76,9	71,4	-29,4
56 Kazakhstan	64,9	4,2	-0,8	0,0	0,09	0,0	21,1	-5,1	4 926	54,9	168,6	55,6
57 Barbade	96,8	12,2	-9,6	0,4	1,85	1,4	11,3	3,9	509	76,7	106,8	-11,6
58 Antigua-et-Barbuda	103,5	11,2	-11,6	0,1	1,76	-0,1	31,9	-19,0	244	64,0	120,0	-23,2

Classement selon l'IDH	Commerce		Flux de capitaux				Mobilité humaine				Communications		
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectif d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internautas	Abonnements à un service de téléphonie mobile		
	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(par 1 000 personnes)	(% de la population)	(% des inscriptions dans le tertiaire)	(milliers)	(% de la population)	(par 100 personnes)	(% de variation)	
	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2010/2015 ^c	2013	2013 ^b	2013 ^b	2014	2014	2009–2014	
59 Bulgarie	137,4	3,5	-2,0	..	3,06	-1,4	1,2	-4,6	6 898	55,5	137,7	-1,9	
60 Palau	137,2	2,3	..	14,8	26,7	..	105	..	90,6	44,6	
60 Panama	154,8	11,8	-11,1	0,0	1,06	1,5	4,1	..	1 658	44,9	158,1	-5,8	
62 Malaisie	154,1	3,7	0,7	0,0	0,45	3,1	8,3 ^h	-0,2	25 700	67,5	148,8	37,2	
63 Maurice	120,8	2,2	-34,1	1,2	0,00	0,0	3,6 ⁱ	-11,6	993	41,4	132,3	49,3	
64 Seychelles	164,0	12,3	-11,8	1,8	0,89	-3,4	13,0	-198,3	230	54,3	162,2	32,8	
64 Trinité-et-Tobago	103,2	7,0	..	0,0	0,53	-2,2	2,4	-27,8	434	65,1	147,3	5,5	
66 Serbie	92,7	4,3	-9,2	1,8	8,84	-2,1	5,6 ⁱ	-1,2	922	53,5	122,1	-1,8	
67 Cuba	39,1	0,1	..	-2,5	0,1	4,1	2 829	30,0	22,5	308,5	
67 Liban	138,7	6,8	-6,5	1,4	17,73	21,3	17,6	6,9	1 274	74,7	88,4	57,0	
69 Costa Rica	73,9	6,5	-9,7	0,1	1,20	2,7	8,6	-0,1	2 428	49,4	143,8	239,3	
69 Iran (République islamique d')	53,7	0,8	..	0,0	0,25	-0,8	3,4	-1,0	4 769	39,4	87,8	22,9	
71 Venezuela (République bolivarienne du)	50,4	1,6	-1,2	0,0	0,03	0,3	3,9	-0,5	986	57,0	99,0	0,6	
72 Turquie	57,9	1,6	-4,1	0,3	0,14	0,9	2,5	0,2	37 800	51,0	94,8	7,6	
73 Sri Lanka	54,5	1,4	-4,4	0,6	9,56	-3,0	1,5	-5,1	1 275	25,8	103,2	30,3	
74 Mexique	64,2	3,3	-6,0	0,0	1,83	-2,0	0,9	-0,6	24 200	44,4	82,5	15,5	
75 Brésil	27,6	3,6	-4,1	0,1	0,11	-0,2	0,3	-0,2	5 813	57,6	139,0	58,7	
76 Géorgie	102,3	5,9	-4,9	4,1	12,05	-5,8	4,4 ^k	-5,8	5 392	48,9	124,9	93,8	
77 Saint-Kitts-et-Nevis	87,7	14,5	-14,0	3,9	6,73	..	10,5	-57,9	107	65,4	139,8	-4,2	
78 Azerbaïdjan	75,6	3,6	-2,5	-0,1	2,36	0,0	3,4 ^l	-6,6	2 130	61,0	110,9	28,5	
79 Grenade	75,8	8,9	-10,6	1,2	3,55	-8,1	10,7	54,1	116	37,4	126,5	15,3	
80 Jordanie	113,8	5,3	-10,0	4,2	10,82	11,3	40,2	3,7	3 945	44,0	147,8	51,9	
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	126,7	4,1	-1,6	2,5	3,69	-0,5	6,6	-5,2	400	68,1	109,1	17,9	
81 Ukraine	102,2	2,5	-7,3	0,4	5,45	-0,2	11,4	0,5	24 700	43,4	144,1	21,3	
83 Algérie	63,4	0,8	-1,0	0,1	0,10	-0,3	0,7	-1,1	2 634	18,1	93,3	3,7	
84 Pérou	48,4	4,6	-7,1	0,2	1,34	-2,0	0,3	..	3 164	40,2	102,9	20,6	
85 Albanie	87,9	9,7	-8,3	2,3	8,46	-3,2	3,1	-12,1	2 857	60,1	105,5	34,9	
85 Arménie	75,0	3,5	-10,0	2,7	21,01	-3,4	10,6	-2,6	1 084	46,3	115,9	57,0	
85 Bosnie-Herzégovine	85,0	1,8	-1,1	3,0	10,80	-0,3	0,6	-3,2	529	60,8	91,3	8,0	
88 Équateur	60,8	0,8	0,2	0,2	2,60	-0,4	2,3	-1,3	1 364	43,0	103,9	15,8	
89 Sainte-Lucie	97,2	6,3	-13,3	1,9	2,26	0,0	6,7	-31,5	319	51,0	102,6	-5,3	
90 Chine	50,3	3,8	-2,7	0,0	0,42	-0,2	0,1	-1,8	55 700	49,3	92,3	66,9	
90 Fidji	136,4	4,1	-14,1	2,4	5,28	-6,6	2,6	20,1	658	41,8	98,8	31,6	
90 Mongolie	112,2	18,7	-17,0	4,0	2,22	-1,1	0,6	-3,9	418	27,0	105,1	24,8	
93 Thaïlande	143,8	3,3	0,4	0,0	1,47	0,3	5,6	-0,2	26 500	34,9	144,4	45,2	
94 Dominique	81,0	3,5	-0,3	4,0	4,56	..	8,9	..	78	62,9	127,5	-8,1	
94 Libye	94,8	0,9	3,5	0,1	0,03	-7,7	12,2	..	34	17,8	161,1	0,8	
96 Tunisie	103,1	2,3	-2,4	1,6	4,87	-0,6	0,3	-3,2	6 269	46,2	128,5	37,9	
97 Colombie	38,0	4,3	-4,1	0,2	1,09	-0,5	0,3	..	2 288	52,6	113,1	22,9	
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines	87,2	17,9	-19,9	1,1	4,45	-9,1	9,4	..	72	56,5	105,2	-5,1	
99 Jamaïque	83,4	4,6	-5,5	0,5	15,05	-5,8	1,3	..	2 008	40,5	102,9	-5,0	
100 Tonga	80,5	2,5	..	16,8	23,80	-15,4	5,2	..	45	40,0	64,3	25,6	
101 Belize	127,2	5,5	-4,5	3,3	4,58	4,6	15,3	..	294	38,7	50,7	-5,6	
101 République dominicaine	56,8	2,6	-6,1	0,3	7,33	-2,7	3,9	2,7	4 690	49,6	78,9	-9,7	
103 Suriname	75,6	2,6	-2,6	0,6	0,13	-1,9	7,7	..	249	40,1	170,6	16,2	
104 Maldives	223,6	15,7	-13,4	1,2	0,14	0,0	24,4	-1 678,1	1 125	49,3	189,4	32,3	
105 Samoa	80,9	3,0	-2,8	15,3	19,71	-13,4	3,0	..	116	21,2	55,5	..	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
106 Botswana	115,0	1,3	7,1	0,7	0,24	2,0	7,2	-5,4	2 145	18,5	167,3	74,2	
107 Moldova (République de)	125,3	3,1	-2,7	4,2	24,91	-5,9	11,2 ^m	-12,3	12	46,6	108,0	82,2	
108 Égypte	42,3	2,0	-0,2	2,1	7,32	-0,5	0,4	1,0	9 174	31,7	114,3	58,6	
109 Turkménistan	117,7	7,3	..	0,1	..	-1,0	4,3	..	8	12,2	135,8	217,0	
110 Gabon	93,6	4,4	-2,0	0,5	0,13	0,6	23,6	-38,3	269	9,8	210,4	120,4	
110 Indonésie	49,5	2,7	-2,7	0,0	0,88	-0,6	0,1	-0,5	8 802	17,1	126,2	83,1	
112 Paraguay	94,1	1,2	-3,0	0,5	2,04	-1,2	2,7	..	610	43,0	105,6	19,3	
113 Palestine (État de)	72,4	1,6	-1,2	19,1	18,29	-2,0	5,9 ⁿ	-9,8	545	53,7	72,1	56,7	
114 Ouzbékistan	59,3	1,9	..	0,5	..	-1,4	4,4	-8,3	1 969	43,6	73,8	23,1	
115 Philippines	59,9	1,3	-0,3	0,1	9,81	-1,4	0,2	-0,2	4 681	39,7	111,2	35,2	
116 El Salvador	72,2	0,8	-0,7	0,7	16,37	-7,1	0,7	-1,3	1 283	29,7	144,0	17,7	
116 Afrique du Sud	64,2	2,2	-2,5	0,4	0,27	-0,4	4,5	3,6	9 537	49,0	149,7	64,0	

TABLEAU 15 INTÉGRATION INTERNATIONALE

	Commerce		Flux de capitaux			Mobilité humaine				Communications		
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectif d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internautes	Abonnements à un service de téléphonie mobile	
	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(par 1 000 personnes)	(% de la population)	(% des inscriptions dans le tertiaire)	(milliers)	(% de la population)	(par 100 personnes)	(% de variation)
Classement selon l'IDH	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2010/2015 ^c	2013	2013 ^b	2013 ^b	2014	2014	2009-2014
116 Viet Nam	163,7	5,2	-4,9	2,5	6,35	-0,4	0,1	-2,2	7 572	48,3	147,1	32,1
119 Bolivie (État plurinational de)	81,4	5,7	-4,3	2,4	3,93	-2,4	1,4	..	798	39,0	96,3	48,9
120 Kirghizistan	143,1	10,5	-10,6	7,7	31,52	-6,3	4,1	1,9	3 076	28,3	134,5	57,8
121 Irak	66,7	1,2	1,3	0,7	0,13	2,7	0,3	-0,2	892	11,3	94,9	42,3
122 Cabo Verde	87,2	2,2	-1,4	13,4	9,34	-6,9	3,0	-34,5	503	40,3	121,8	103,6
123 Micronésie (États fédérés de)	..	0,6	..	41,7	6,97	-15,7	2,5	..	42
124 Guyana	203,8	6,7	-7,0	3,4	10,98	-8,2	1,8	-16,9	177	37,4	70,5	12,8
125 Nicaragua	92,6	7,5	-7,9	4,5	9,61	-4,0	0,7	..	1 229	17,6	114,6	96,7
126 Maroc	80,5	3,2	-3,0	1,9	6,63	-2,7	0,2	-7,7	10 000	56,8	131,7	62,8
126 Namibie	104,1	6,9	-3,0	2,0	0,09	-0,3	2,2	-32,7	1 176	14,8	113,8	49,5
128 Guatemala	58,6	2,5	-3,2	0,9	9,98	-1,0	0,5	..	1 331	23,4	106,6	-13,8
129 Tadjikistan	87,5	1,3	-1,0	4,5	47,50	-2,5	3,4	-4,2	208	17,5	95,1	44,6
130 Inde	53,3	1,5	-1,8	0,1	3,73	-0,4	0,4	-0,6	6 968	18,0	74,5	68,8
131 Honduras	117,5	5,8	-11,0	3,6	16,91	-1,2	0,3	-0,9	863	19,1	93,5	-16,8
132 Bhoutan	103,7	2,8	..	8,1	0,66	2,7	6,7	-29,9	116	34,4	82,1	70,6
133 Timor-Leste	136,7	1,6	178,6	6,0	9,44	-13,3	1,0	..	58	1,1	58,7	78,1
134 République arabe syrienne	76,5	3,1	..	0,2	2,55	-13,7	6,4	..	5 070	28,1	71,0	48,9
134 Vanuatu	99,1	4,0	-2,0	11,4	2,86	0,0	1,2	..	110	18,8	60,4	5,9
136 Congo	142,6	14,5	-31,4	1,4	0,18	-2,1	9,7	-20,9	297
137 Kiribati	121,0	5,3	4,0	25,5	7,30	-2,0	2,6	..	6	12,3	17,4	69,2
138 Guinée équatoriale	156,8	12,3	..	0,1	..	5,3	1,3	..	0	18,9	66,4	124,7
139 Zambie	81,6	6,8	-6,4	4,4	0,20	-0,6	0,7	..	915	17,3	67,3	96,0
140 Ghana	89,4	6,7	-8,1	2,8	0,25	-0,8	1,4	0,5	931	18,9	114,8	80,0
141 République démocratique populaire lao	83,4	3,8	-3,9	4,0	0,53	-2,2	0,3	-3,4	2 510	14,3	67,0	29,8
142 Bangladesh	46,3	1,0	-0,9	1,6	9,24	-2,6	0,9	-1,1	148	9,6	75,9	121,0
143 Cambodge	139,5	8,8	-8,4	5,6	1,15	-2,3	0,5	-2,7	4 210	9,0	155,1	250,0
143 Sao Tomé-et-Principe	58,3	3,4	-1,4	16,8	8,53	-1,6	3,3	..	12	24,4	64,9	39,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE												
145 Kenya	50,9	0,9	-0,5	5,9	2,41	-0,2	2,2	..	1 434	43,4	73,8	51,9
145 Népal	48,2	0,4	..	4,5	28,77	-2,9	3,5	-7,6	798	15,4	82,5	291,2
147 Pakistan	33,1	0,6	-0,5	0,9	6,30	-1,8	2,2	-5,3	966	13,8	73,3	32,2
148 Myanmar	-0,4	0,2	-1,0	2 044	2,1	49,5	..
149 Angola	96,5	-5,7	10,7	0,3	0,00	0,6	0,4	..	650	21,3	63,5	48,2
150 Swaziland	114,6	0,6	-0,3	3,4	0,79	-1,0	2,0	-32,8	968	27,1	72,3	27,8
151 Tanzanie (République-Unie de)	49,5	4,3	-5,7	7,9	0,14	-0,6	0,6	-9,3	1 063	4,9	62,8	56,8
152 Nigéria	31,0	1,1	-4,5	0,5	4,46	-0,4	0,7	..	600	42,7	77,8	62,3
153 Cameroun	49,6	1,1	-2,1	2,5	0,83	-0,5	1,3	-8,0	912	11,0	75,7	90,1
154 Madagascar	73,1	7,9	..	4,9	0,22	0,0	0,1	-2,6	196	3,7	38,2	24,7
155 Zimbabwe	86,4	3,0	..	6,5	..	5,7	2,6	-16,7	1 833	19,9	80,8	161,0
156 Mauritanie	133,7	27,1	..	7,5	..	-1,0	2,3	-23,0	0	10,7	94,2	51,8
156 Îles Salomon	119,1	4,1	-4,0	30,0	1,51	-4,3	1,4	..	24	9,0	65,8	577,2
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	0,1	-4,0	4,5	0,09	0,0	0,3	..	174	9,4	44,9	112,5
159 Comores	78,2	2,3	-1,6	13,3	20,02	-2,8	1,7	-70,5	19	7,0	50,9	176,6
160 Yémen	82,1	-0,4	0,8	2,9	9,30	-1,1	1,3	-0,8	990	22,6	68,5	83,1
161 Lesotho	150,6	1,9	-1,1	11,2	19,81	-1,9	0,1	-11,7	433	11,0	101,9	206,8
162 Togo	95,8	1,9	-0,8	6,0	10,61	-0,3	3,0	-9,4	327	5,7	69,0	93,7
163 Haïti	71,1	2,2	..	13,7	21,05	-3,4	0,4	..	295	11,4	64,7	73,2
163 Rwanda	45,4	1,5	-1,5	14,6	2,26	-0,8	3,8	-5,7	864	10,6	64,0	177,5
163 Ouganda	50,7	4,8	-5,5	7,0	3,77	-0,8	1,4	7,2	1 206	17,7	52,4	83,6
166 Bénin	51,8	3,9	-0,9	7,9	2,75	-0,2	2,3	4,3	231	5,3	101,7	86,7
167 Soudan	25,7	3,3	-3,3	1,8	0,64	-4,3	1,2	..	591	24,6	72,2	99,9
168 Djibouti	134,2	19,6	..	9,6	2,45	-3,7	14,2	-39,3	63	10,7	32,4	106,7
169 Soudan du Sud	61,0	13,4	..	15,7	5,6	..	0	15,9	24,5	..
170 Sénégal	73,6	2,0	-8,1	6,7	11,18	-1,4	1,5	..	1 063	17,7	98,8	80,3
171 Afghanistan	55,4	0,3	0,0	25,7	2,65	-2,6	0,3	-5,8	..	6,4	74,9	97,6
172 Côte d'Ivoire	91,0	1,2	-3,1	4,2	1,50	0,5	12,0	0,2	289	14,6	106,3	49,9
173 Malawi	110,5	3,2	-1,9	31,5	0,67	0,0	1,3	-20,1	770	5,8	30,5	78,8
174 Éthiopie	41,5	2,0	..	8,1	1,44	-0,1	0,8	..	681	2,9	31,6	561,5
175 Gambie	87,8	2,8	..	12,7	15,45	-1,5	8,8	..	171	15,6	119,6	48,4
176 Congo (République démocratique du)	74,7	5,2	-5,2	8,6	0,10	-0,2	0,7	-0,1	191	3,0	53,5	242,1

	Commerce		Flux de capitaux			Mobilité humaine				Communications		
	Exportations et importations	Investissements directs étrangers nets	Entrées de capitaux privés	Aide publique au développement nette ^a	Entrées de fonds	Solde migratoire	Effectif d'immigrants	Mobilité étudiante internationale	Tourisme international récepteur	Internauts	Abonnements à un service de téléphonie mobile	
	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du PIB)	(% du RNB)	(% du PIB)	(par 1 000 personnes)	(% de la population)	(% des inscriptions dans le tertiaire)	(milliers)	(% de la population)	(par 100 personnes)	(% de variation)
Classement selon l'IDH	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2013 ^b	2010/2015 ^c	2013	2013 ^b	2013 ^b	2014	2014	2009–2014
177 Libéria	121,9	35,9	..	30,5	19,65	-0,9	5,3	..	0	5,4	73,4	158,3
178 Guinée-Bissau	..	1,5	-1,1	10,8	4,76	-1,2	1,1	..	30	3,3	63,5	75,7
179 Mali	69,0	3,7	-5,7	13,5	7,36	-4,0	1,3	-5,3	142	7,0	149,0	353,0
180 Mozambique	70,5	42,8	-44,3	14,9	1,39	-0,2	0,8	-1,1	1 886	5,9	69,7	172,6
181 Sierra Leone	107,5	3,5	-5,4	9,8	1,63	-0,7	1,6	..	81	2,1	76,7	272,8
182 Guinée	83,1	2,2	-10,6	8,8	1,51	-0,2	3,2	-5,1	56	1,7	72,1	118,9
183 Burkina Faso	57,1	2,9	1,8	8,1	1,34	-1,5	4,1	-2,0	218	9,4	71,7	183,2
184 Burundi	41,6	0,3	..	20,1	1,79	-0,4	2,5	-3,5	142	1,4	30,5	195,3
185 Tchad	69,6	4,0	..	3,1	..	-1,9	3,4	-11,9	100	2,5	39,8	98,1
186 Érythrée	37,5	1,3	..	2,5	..	1,8	0,2	..	107	1,0	6,4	151,5
187 République centrafricaine	33,4	0,1	..	12,3	..	0,4	2,9	6,2	71	4,0	31,4	54,9
188 Niger	64,7	8,5	-13,0	10,7	2,30	-0,3	0,7	-5,1	123	2,0	44,4	161,7
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES												
Corée (République populaire démocratique de)	0,0	0,2	..	0	0,0	11,2	..
Îles Marshall	..	11,9	..	41,4	11,93	..	3,2	-18,0	5	16,8	29,4	..
Monaco	64,2	..	328	92,4	88,5	39,7
Nauru	20,6
Saint-Marin	15,4	..	70	..	118,9	21,8
Somalie	-2,9	0,2	..	0	1,6	50,9	644,9
Tuvalu	..	0,9	..	48,3	10,59	..	1,5	..	1	..	38,4	276,7
Groupes de développement humain												
Développement humain très élevé	62,5	1,9	-0,1	..	0,28	2,6	12,6	3,6	638 685	82,5	119,8	15,7
Développement humain élevé	55,6	3,4	-2,8	0,1	0,76	-0,1	1,8	-1,1	317 832	49,8	104,6	26,2
Développement humain moyen	62,3	2,3	-2,0	0,6	3,92	-0,9	0,7	-0,7	88 252	21,9	91,5	72,1
Développement humain faible	48,4	1,5	-2,4	3,5	4,10	-0,7	1,6	-4,2	22 802	16,0	65,6	140,6
Pays en développement	59,3	3,0	-2,6	0,4	1,50	-0,5	1,6	-1,2	428 877	31,9	91,2	65,5
Régions												
Afrique subsaharienne	92,6	1,7	2,0	0,9	2,06	0,4	8,3	-0,8	75 632	34,8	109,4	59,6
Amérique latine et Caraïbes	58,5	3,6	-2,4	0,1	0,82	-0,3	0,4	-1,5	139 481	42,1	100,5	91,3
Asie de l'Est et Pacifique	72,6	2,7	-4,0	0,6	2,26	-0,6	6,7	-1,3	87 474	47,4	113,0	45,4
Asie du Sud	44,9	3,5	-4,3	0,2	1,03	-1,0	1,3	-0,2	73 630	50,0	114,9	24,0
États arabes	51,4	1,3	-1,7	0,5	4,09	-0,9	0,9	-1,2	16 165	17,6	75,6	77,1
Europe et Asie centrale	60,0	2,4	-3,4	3,0	2,18	-0,1	1,8	-2,1	33 865	19,3	71,1	111,5
Pays les moins avancés	66,8	2,7	-1,1	5,6	4,42	-1,1	1,2	-2,3	23 829	8,6	63,1	157,5
Petits États insulaires en développement	72,4	3,8	-6,7	1,9	6,11	-2,8	1,9	-7,8	17 532	28,2	64,8	44,0
Organisation de coopération et de développement économiques	57,0	1,7	-0,5	..	0,31	1,9	9,6	3,4	602 443	78,1	110,4	9,7
Monde	60,4	2,3	-0,9	0,4	0,71	0,0	3,2	0,3	1 067 976	40,5	96,2	50,0

NOTES

- a Une valeur négative correspond à l'aide au développement officielle nette déboursée par les pays donateurs.
- b Données de 2013 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- c Moyenne annuelle prévue pour 2010-2015.
- d Svalbard et Jan Mayen inclus.
- e Île Christmas, Îles Cocos (Keeling) et Île Norfolk incluses.
- f Canaries, Ceuta et Melilla inclus.
- g Chypre-Nord inclus.
- h Sabah et Sarawak inclus.
- i Agaléga, Rodrigues et Saint-Brandon inclus.
- j Kosovo inclus.
- k Abkhazie et Ossétie du Sud (déclarée indépendante de la Géorgie) exclues.
- l Nagorno-Karabakh inclus.
- m Transnistrie incluse.
- n Jérusalem-Est inclus. Les réfugiés ne font pas partie de l'effectif de migrants nés à l'étranger dans l'État de Palestine.

DÉFINITIONS

Exportations et importations : la somme des exportations et des importations de biens et services, exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Indicateur essentiel de l'ouverture au commerce extérieur et de l'intégration économique, elle donne une idée de la dépendance des producteurs nationaux de la demande extérieure (exportations), ainsi que de la dépendance des consommateurs et producteurs nationaux de l'offre extérieure (importations), par rapport au poids économique du pays (PIB).

Investissements directs étrangers nets : la somme des fonds propres, des bénéfices réinvestis, des capitaux à court et long terme, exprimée en pourcentage du PIB.

Entrées de capitaux privés : les investissements directs étrangers et investissements de portefeuille nets, exprimés en pourcentage du PIB.

Aide publique au développement nette : le déboursement de prêts concessionnels (net du remboursement du principal) et des subventions accordées par des organismes officiels pour promouvoir le développement économique et le bien-être dans les pays et territoires figurant sur la liste de bénéficiaires

d'aide du Comité d'aide au développement, exprimé en pourcentage du RNB du pays bénéficiaire.

Entrées de fonds : les revenus et ressources matérielles transférés par les migrants ou réfugiés internationaux à des bénéficiaires dans leur pays d'origine ou dans des pays où les migrants résidaient autrefois.

Solde migratoire : le rapport entre la différence immigration/émigration dans un pays et la population moyenne, exprimé par 1 000 personnes.

Effectif d'immigrants : la proportion d'immigrants dans un pays, exprimée en pourcentage de sa population. La définition d'immigrant varie d'un pays à un autre mais comprend généralement les personnes nées à l'étranger, les étrangers (selon leur nationalité) ou une combinaison des deux.

Mobilité étudiante internationale : le nombre total d'étudiants du cycle tertiaire en provenance de l'étranger (étudiants entrants) qui étudient dans un pays donné, diminué du nombre d'étudiants de même niveau de ce pays qui étudient à l'étranger (étudiants sortants), exprimé en pourcentage de la scolarisation tertiaire totale dans ce pays.

Tourisme international récepteur : les arrivées de visiteurs non-résidents (les visiteurs de passage pour un jour ou deux, les touristes, les excursions) aux frontières nationales.

Internauts : les personnes qui ont accès au réseau mondial de l'Internet.

Abonnements à un service de téléphonie mobile : le nombre d'abonnements à un service de téléphonie mobile, exprimé par 100 personnes.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

- Colonnes 1, 2, 4, 5 et 9** : Banque mondiale, 2015b.
- Colonne 3** : calculs du BRDH à partir de données de la Banque mondiale, 2015b.
- Colonne 6 et 7** : DAES, 2013b.
- Colonne 8** : Institut de statistiques de l'UNESCO, 2015.
- Colonnes 10 et 11** : UIT, 2015.
- Colonne 12** : calculs du BRDH à partir de données de l'UIT, 2015.

TABLEAU
15

Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être

Classement selon l'IDH	Perceptions du bien-être individuel						Perceptions du travail et du marché du travail				Perception des pouvoirs publics				
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale	Emploi idéal	Sentiment d'activité et de productivité	Activité bénévole	Marché du travail local	Confiance dans le gouvernement	Mesures de protection environnementale	Confiance dans l'appareil judiciaire	
					(% de satisfaits)										
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	Femmes	Hommes	(de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)	(% de « oui »)	(% d'accord ou entièrement d'accord)	(% de « oui »)	(% de « propice »)	(% de « oui »)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	
2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2013	2013	2014	2014	2014	2014	2014		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ															
1	Norvège	82	82	95	86	95	96	7,4	85 ^a	..	32	52	70	56	83
2	Australie	67	82	83	62	91	93	7,3	70	60	40	25	46	58	60
3	Suisse	81	94	94	81	96	93	7,5	84 ^a	..	27	47	75	86	81
4	Danemark	75	85	91	80	93	94	7,5	79	70	21	32	46	75	83
5	Pays-Bas	78	86	85	81	89	93	7,3	60	64	36	24	53	74	65
6	Allemagne	66	85	90	80	88	91	7,0	80	56	32	55	60	71	67
6	Irlande	83	67	77	75	93	91	7,0	68	63	41	40	46	75	67
8	États-Unis	68	77	74	73	87	86	7,2	65 ^a	67	44	51	35	60	59
9	Canada	73	77	79	80	94	94	7,3	71	67	44	50	52	59	67
9	Nouvelle-Zélande	73	84	83	65	93	93	7,3	66	65	45	41	63	67	63
11	Singapour	87	89	89	91	83	76	7,1	71 ^a	..	27	48	84	84	85
12	Hong Kong, Chine (RAS)	51	62	75	91	84	83	5,5	60 ^a	..	15	46	46	51	76
13	Liechtenstein
14	Suède	64	78	89	76	94	94	7,2	79	64	17	33	56	62	69
14	Royaume-Uni	65	77	79	79	86	81	6,8	71	59	32	43	42	65	60
16	Islande	83 ^b	73 ^b	81 ^b	78 ^b	92 ^b	90 ^b	7,5 ^b	66	55	29 ^b	42 ^b	46 ^b	64 ^b	63 ^b
17	Corée (République de)	49	62	63	61	55	61	5,8	51	39	21	19	28	34	19
18	Israël	67	72	67	77	68	69	7,4	57	60	21	36	44	45	60
19	Luxembourg	74	88	86	68	94	91	6,9	58	37	34	20	66	81	76
20	Japon	60	71	61	68	79	75	5,9	69	39	26	30	38	51	64
21	Belgique	83	89	81	72	85	87	6,9	73	58	25	27	47	70	49
22	France	66	81	74	70	77	82	6,5	74	52	30	11	26	59	48
23	Autriche	75	89	84	81	88	88	6,9	84	63	32	31	41	68	66
24	Finlande	81	69	76	81	92	94	7,4	71	49	30	16	47	68	74
25	Slovénie	76	81	61	84	89	87	5,7	65	60	35	12	18	66	30
26	Espagne	54	67	68	85	71	76	6,5	62	63	20	12	21	44	36
27	Italie	55	48	64	58	59	64	6,0	66	49	17	3	31	29	29
28	République tchèque	63	75	68	61	76	76	6,5	70	40	13	19	34	64	39
29	Grèce	45	35	36	62	33	39	4,8	59	45	7	10	19	25	44
30	Estonie	52	51	46	65	73	73	5,6	50	57	19	26	41	61	54
31	Brunéi Darussalam
32	Chypre	56	52	59	67	66	73	5,6	67	48	25	10	24	48	31
32	Qatar	72 ^a	90 ^c	86	92 ^a	89 ^a	91 ^a	6,4	73 ^a	..	19 ^a	66 ^a	..	91 ^a	..
34	Andorre
35	Slovaquie	58	56	58	56	57	58	6,1	61	47	11	8	31	45	30
36	Pologne	59	43	71	63	86	85	5,8	44	62	13	23	25	55	36
37	Lituanie	54	52	34	47	46	43	6,1	50	41	8	16	34	49	30
37	Malte	81	79	76	74	90	90	6,5	80	69	26	17 ^b	72	64	47
39	Arabie saoudite	66	72	78	..	76	74	6,3	61	49	15	59	..	65	..
40	Argentine	62	61	69	42	73	73	6,7	69	68	12	30	41	44	34
41	Émirats arabes unis	70	84	81	90 ^d	94	91	6,6	70	53	22	59	..	93	..
42	Chili	41	34	81	55	69	74	6,8	74	69	16	41	40	40	23
43	Portugal	66	62	44	72	82	86	5,1	71	58	15	19	23	63	33
44	Hongrie	53	56	48	47	48	46	5,2	71	54	11	19	31	41	46
45	Bahreïn	74	83	74	..	80	84	6,2	69	54	30	42	..	69	..
46	Lettonie	55	48	49	57	60	62	5,7	41	47	9	25	23	50	38
47	Croatie	57	49	48	60	56	42	5,4	42	41	17	14	16	42	45
48	Koweït	53	75	81	..	82	78	6,2	69	49	15	47	..	66	..
49	Monténégro	52	45	41	75	50	47	5,3	50	41	7	13	40	26	39
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
50	Bélarus	48	37	49	62	56	58	5,8	46	43	16	31	51	44	43
50	Fédération de Russie	48	38	55	51	65	66	6,0	48	56	19	31	64	28	36
52	Oman	70 ^c	78 ^c	87 ^c	..	92 ^c	..	6,9 ^c	22 ^c	69 ^c
52	Roumanie	55	55	48	55	67	72	5,7	41	47	7	16	24	26	36
52	Uruguay	59	69	74	49	90	88	6,6	63	70	18	40	60	64	45
55	Bahamas
56	Kazakhstan	46	39	66	53	70	70	6,0	48	47	25	40	60	34	43
57	Barbade

Classement selon l'IDH	Perceptions du bien-être individuel						Perceptions du travail et du marché du travail				Perception des pouvoirs publics			
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale (de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)	Emploi idéal	Sentiment d'activité et de productivité	Activité bénévole	Marché du travail local	Confiance dans le gouvernement	Mesures de protection environnementale	Confiance dans l'appareil judiciaire
					(% de satisfaits)									
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	Femmes	Hommes	(% de « oui »)	(% d'accord ou entièrement d'accord)	(% de « oui »)	(% de « propice »)	(% de « oui »)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	
2014	2014	2014	2014	2014	2014	2014	2013	2013	2014	2014	2014	2014	2014	
58 Antigua-et-Barbuda
59 Bulgarie	42	38	37	54	53	53	4,4	51	49	4	13	14	22	19
60 Palau
60 Panama	71	62	77	40	89	88	6,6	76	85	31	60	44	56	38
62 Malaisie	76	85	62	48	77	79	6,0	76	58	37	55	63	67	57
63 Maurice	81	78	71	64	81	80	5,6	74 ^c	..	34	31	56	75	61
64 Seychelles
64 Trinité-et-Tobago	64 ^b	54 ^b	54 ^b	57 ^b	82 ^b	83 ^b	6,2 ^b	56	68	37 ^b	43 ^b	38 ^b	34 ^b	33 ^b
66 Serbie	50	37	36	70	52	48	5,1	45	49	6	7	45	22	28
67 Cuba
67 Liban	67	54	48	52	63	67	5,2	64	50	8	15	24	28	32
69 Costa Rica	79	66	82	42	93	91	7,2	80	74	27	24	40	55	42
69 Iran (République islamique d')	55	44	55	4,7	72	38	24	24	..	58	..
71 Venezuela (République bolivarienne du)	61	40	54	22	56	57	6,1	78	70	11	22	20	27	22
72 Turquie	53	71	57	60	62	67	5,6	61	36	5 ^b	30	56	43	48
73 Sri Lanka	83	82	60	70	81	81	4,3	73	50	48	51	77	71	74
74 Mexique	66	55	70	52	78	73	6,7	72	60	18	41	33	56	39
75 Brésil	46	33	75	36	70	71	7,0	76	72	13	44	36	41	41
76 Géorgie	59	51	27	79	64	67	4,3	33 ^c	41	21	11	53	45	45
77 Saint-Kitts-et-Nevis
78 Azerbaïdjan	51	34	51	74	66	66	5,3	45	53	20	35	78	54	42
79 Grenade
80 Jordanie	58	73	62	75	73	69	5,3	62	46	5	27	..	51	..
81 Ex-République yougoslave de Macédoine	64	62	46	73	59	65	5,2	56	49	9	19	44	45	34
81 Ukraine	49	28	27	46	45	48	4,3	39	43	13	8	24	17	12
83 Algérie	70	47	72	..	57 ^a	56 ^a	6,4	51 ^a	..	8 ^a	43	..	48 ^a	..
84 Pérou	48	37	62	45	63	77	5,9	67	62	16	42	24	39	18
85 Albanie	52	47	46	56	68	77	4,8	32	34	9	15	50	40	24
85 Arménie	49	41	31	82	46	46	4,5	30	41	7	15	21	31	26
85 Bosnie-Herzégovine	60	55	49	66	41	32	5,2	47	48	8	5	10	18	25
88 Équateur	77	56	77	56	70	73	5,9	77	73	10	43	65	61	47
89 Sainte-Lucie
90 Chine	64 ^b	65 ^b	77	75 ^b	76 ^b	77 ^b	5,2	51	45	4	38 ^b	..	63 ^b	..
90 Fidji
90 Mongolie	54	37	62	51	66	70	4,8	74	58	34	11	34	29	31
93 Thaïlande	88	83	76	72	88	91	7,0	80	65	14	58	72	80	81
94 Dominique
94 Libye	33 ^a	67 ^a	70 ^a	5,8 ^a	62 ^a	..	37 ^a	49 ^a	..	37 ^a	..
96 Tunisie	49	39	60	61	55	57	4,8	55	26	6	36	39	34	58
97 Colombie	62	45	79	44	79	79	6,4	69	78	20	40	30	40	26
97 Saint-Vincent-et-les Grenadines
99 Jamaïque	65	53	42	65	82	79	5,3	50	53	38	22	28	35	29
100 Tonga
101 Belize	62	50	66	50	88	84	6,0	26	40	38	62	37
101 République dominicaine	84	57	70	38	89	91	5,4	56	57	35	31	56	61	31
103 Suriname	82 ^a	78 ^a	64 ^a	60 ^a	85 ^a	88 ^a	6,3 ^a	70 ^a	..	22 ^a	34 ^a	72 ^a	65 ^a	71 ^a
104 Maldives
105 Samoa
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
106 Botswana	56	52	32	35	78	79	4,0	48	42	26	27	71	71	72
107 Moldova (République de)	49	42	46	41	57	56	5,9	32	50	14	7	18	23	19
108 Égypte	36	33	70	74	55	59	4,9	58	30	7	30	70	36	68
109 Turkménistan	77 ^c	..	92	71	74	76	5,8	76	61	21	73	..	83	..
110 Gabon	33	20	37	29	61	60	3,9	46	41	10	44	32	39	38
110 Indonésie	78	74	70	85	68	70	5,6	76	61	38	49	65	53	54
112 Paraguay	60	41	82	32	70	76	5,1	79	69	10	54	19	41	9
113 Palestine (État de)	67	65	56	61	63	67	4,7	56	38	7	12	47	43	42
114 Ouzbékistan	85	85	75	81	92	93	6,0	66	..	43	62	..	84	..
115 Philippines	83	80	70	62	89	91	5,3	87	64	42	66	69	88	63

TABLEAU 16 INDICATEURS SUPPLÉMENTAIRES : PERCEPTIONS DU BIEN-ÊTRE

Classement selon l'IDH	Perceptions du bien-être individuel							Perceptions du travail et du marché du travail				Perception des pouvoirs publics			
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale	Emploi idéal	Sentiment d'activité et de productivité	Activité bénévole	Marché du travail local	Confiance dans le gouvernement	Mesures de protection environnementale	Confiance dans l'appareil judiciaire	
					(% de satisfaits)										(de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	Femmes	Hommes	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)				
116 El Salvador	69	59	72	45	78	75	5,9	78	75	19	32	32	52	28	
116 Afrique du Sud	73	57	44	31	80	77	4,8	51	33	28	25	49	51	44	
116 Viet Nam	85	72	78	61	80 ^b	82 ^b	5,1	65	46	14	42	81 ^b	73	66 ^b	
119 Bolivie (État plurinational de)	66	47	72	47	88	87	5,9	76	68	22	51	47	62	23	
120 Kirghizistan	58	57	76	49	70	63	5,3	55	49	36	41	37	33	28	
121 Irak	45	50	67	60	66	62	4,5	64	42	18	30	51	35	51	
122 Cabo Verde	
123 Micronésie (États fédérés de)	
124 Guyana	
125 Nicaragua	80	54	69	56	81	80	6,3	76	67	20	38	58	68	46	
126 Maroc	34	27	76	66	58	65	5,2	40	56	5	18	38 ^b	45	28	
126 Namibie	71	58	43	44	85	85	4,6	21	46	78	64	68	
128 Guatemala	70	49	72	50	82	84	6,5	77	72	41	36	37	55	41	
129 Tadjikistan	71	60	82	83	73	73	4,9	67	49	37	49	..	51	..	
130 Inde	69	58	58	52	75	79	4,4	80	47	17	34	73	54	67	
131 Honduras	70	50	63	49	66	71	5,1	78	62	33	21	33	46	25	
132 Bhoutan	94	90	92	63	84	80	4,9	88	42	38	54	96	95	97	
133 Timor-Leste	
134 République arabe syrienne	36 ^b	37 ^b	35 ^b	33 ^b	40 ^b	39 ^b	2,7 ^b	28	52	21 ^b	15 ^b	..	38 ^b	..	
134 Vanuatu	
136 Congo	36	23	41	48	65	61	4,1	55	55	14	45	48	32	47	
137 Kiribati	
138 Guinée équatoriale	
139 Zambie	62	45	30	36	79	82	4,3	53	45	29	39	61	44	59	
140 Ghana	44	41	24	71	67	64	3,9	59	63	27	14	34	30	50	
141 République démocratique populaire lao	73 ^a	66 ^a	73 ^a	75 ^a	87 ^c	..	4,9 ^a	80 ^a	..	20 ^a	66 ^a	..	90 ^c	..	
142 Bangladesh	87	59	80	81	63	69	4,6	85	49	10	39	72	50	72	
143 Cambodge	87	79	78	42	94	92	3,9	80	49	9	65	..	89	..	
143 Sao Tomé-et-Principe	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
145 Kenya	68	53	45	52	82	81	4,9	63	46	43	44	64	60	51	
145 Népal	83	60	73	59	62	71	5,0	87	37	27	50	59	60	63	
147 Pakistan	53	39	57	50	52	53	5,4	74	65	12	30	43	31	57	
148 Myanmar	78	76	70	81	73 ^b	74 ^b	4,8	52	47	50	42 ^b	..	68 ^b	..	
149 Angola	46	29	35	46	30	37	3,8	60	39	17	43	57	37	44	
150 Swaziland	77 ^c	42 ^c	62 ^c	56 ^c	25 ^c	35 ^c	56 ^c	56 ^c	
151 Tanzanie (République-Unie de)	40	23	27	52	64	65	3,5	60	37	13	37	65	40	50	
152 Nigéria	51	46	40	52	60	66	4,8 ^b	48	55	32	35	29	37	45	
153 Cameroun	52	32	55	51	76	81	4,2	56	48	12	43	61	55	51	
154 Madagascar	49	30	23	42	55	50	3,7	56	49	34	47	51	42	43	
155 Zimbabwe	64	57	43	55	67	57	4,2	52	45	21	25	57	46	52	
156 Mauritanie	40	30	57	52	45	46	4,5	52	63	22	43	35	39	28	
156 Îles Salomon	
158 Papouasie-Nouvelle-Guinée	
159 Comores	49 ^a	24 ^a	38 ^a	72 ^a	50 ^a	57 ^a	4,0 ^a	64 ^a	..	18 ^a	30 ^a	46 ^a	39 ^a	34 ^a	
160 Yémen	44	21	51	57	60	63	4,0	47	31	3	14	34	27	29	
161 Lesotho	40 ^c	21 ^c	27 ^c	38 ^c	61 ^c	41 ^c	..	16 ^c	21 ^c	40 ^c	23 ^c	64 ^c	
162 Togo	37	24	23	52	65	66	2,8	43 ^c	..	9	28	48	49	44	
163 Haïti	37	21	18	41	46	53	3,9	31	27	24	17	33	34	24	
163 Rwanda	84	80	44	85	90	89	3,6	63	61	11	50	..	92	..	
163 Ouganda	47	38	35	46	83	81	3,8	53	49	24	31	58	52	36	
166 Bénin	42	32	27	51	79	76	3,3	51	49	11	37	57	47	59	
167 Soudan	28	22	52	71	25	29	4,1	51 ^a	..	23	18	..	11	65 ^c	
168 Djibouti	67 ^c	49 ^c	63 ^c	72 ^c	76 ^c	59 ^c	..	8 ^c	55 ^c	68 ^c	58 ^c	..	
169 Soudan du Sud	33	21	25	44	51	55	3,8	24	23	45	30	43	
170 Sénégal	40	26	39	64	68	70	4,4	43	57	14	32	66	39	67	
171 Afghanistan	52	32	32	34	45	51	3,1	87	58	9	19	41	41	27	
172 Côte d'Ivoire	47	32	29	51	79	77	3,6	50	45	8	54	63	44	50	
173 Malawi	54	44	41	43	78	79	4,6	48	46	33	47	62	60	57	

Classement selon l'IDH	Perceptions du bien-être individuel						Perceptions du travail et du marché du travail				Perception des pouvoirs publics			
	Qualité de l'éducation	Qualité des soins de santé	Niveau de vie	Sentiment de sécurité	Liberté de choix		Indice de satisfaction générale	Emploi idéal	Sentiment d'activité et de productivité	Activité bénévole	Marché du travail local	Confiance dans le gouvernement	Mesures de protection environnementale	Confiance dans l'appareil judiciaire
					(% de satisfaits)									
	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de satisfaits)	(% de « oui »)	Femmes	Hommes	(de 0 = les moins satisfaits à 10 = les plus satisfaits)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)	(% de « oui »)		
174 Éthiopie	75	58	53	68	65	64	4,5	65	61	13	42	68	79	56
175 Gambie
176 Congo (République démocratique du)	37	22	35	30	49	59	4,4	49	47	14	25	31	40	29
177 Libéria	39	29	29	35	56	56	4,6	31	45	46	30	35	28	27
178 Guinée-Bissau
179 Mali	34	30	35	64	62	68	4,0	62	49	5	58	62	32	45
180 Mozambique	65 ^c	47 ^c	38 ^c	42 ^c	63 ^c	..	5,0 ^c	59 ^c	..	17 ^c	45 ^c	63 ^c	55 ^c	62 ^c
181 Sierra Leone	33 ^b	35	33 ^b	56	66	67	4,5	49	46	25	27	59	41	38
182 Guinée	41	26	37	51	64	70	3,4	53	54	20	41	57	47	42
183 Burkina Faso	67	45	41	67	68	72	3,5	50	53	11	47	54	55	52
184 Burundi	54	37	26	43	47	39	2,9	10	10	..	41	..
185 Tchad	49	26	43	51	57	55	3,5	70	42	9	38	37	53	30
186 Érythrée
187 République centrafricaine	39 ^c	..	34 ^c	60 ^c	75 ^c	80 ^c	3,7 ^c	62 ^c	..	15 ^c	36 ^c	78 ^c	69 ^c	..
188 Niger	49	29	50	69	62	70	4,2	62	54	9	56	58	50	59
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
Corée (République populaire démocratique de)
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie	49	34	67	71	82	85	16	38	63	75	49
Tuvalu
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	64	72	73	71	6,6	68	57	30	36	38	56	53
Développement humain élevé	61	58	71	65	5,6	69	50	10	37	45	55	41
Développement humain moyen	70	60	63	59	4,7	76	49	20	38	69	55	63
Développement humain faible	53	41	45	53	4,4	56	52	20	35	48	45	49
Pays en développement	63	56	63	61	5,0	72	50	16	37	58	54	..
Régions														
Afrique subsaharienne	46	41	65	66	5,0	53	41	12	31	..	41	..
Amérique latine et Caraïbes
Asie de l'Est et Pacifique	57	55	53	62	5,3	56	42	17	30	46	42	35
Asie du Sud	57	44	71	43	6,5	74	..	17	39	35	46	35
États arabes	68	55	60	55	4,5	81	49	17	34	69	52	66
Europe et Asie centrale	54	41	39	51	4,3	52	50	22	37	50	48	47
Pays les moins avancés	60	43	50	59	4,2	66	49	17	37	58	51	52
Petits États insulaires en développement
Organisation de coopération et de développement économiques	63	70	72	69	6,6	68	56	28	35	38	55	52
Monde	63	58	64	62	5,3	71	52	18	37	54	54	54

NOTES

- a Fait référence à 2012.
- b Fait référence à 2013.
- c Fait référence à 2011.
- d Fait référence à 2010.

DÉFINITIONS

Satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'éducation : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait » à la question du sondage mondial Gallup « Êtes-vous satisfait(e) ou non du système éducatif ? »

Satisfaction vis-à-vis de la qualité des soins de santé : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait » à la question du sondage mondial Gallup « Êtes-vous satisfait(e) ou non de la qualité des soins de santé disponibles ? »

Satisfaction vis-à-vis du niveau de vie : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait » à la question du sondage mondial Gallup « Êtes-vous

satisfait(e) ou non de votre niveau de vie, c'est-à-dire de ce que vous pouvez acheter et faire ? »

Perception de la sécurité : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) la nuit en ville ou dans votre quartier ? »

Satisfaction vis-à-vis de la liberté de choix : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait » à la question du sondage mondial Gallup « Dans ce pays, êtes-vous satisfait(e) ou non de votre liberté de choisir comment mener votre vie ? »

Indice de satisfaction générale : la moyenne des réponses à la question du sondage mondial Gallup « Imaginez une échelle dont les barreaux sont numérotés de 0 en bas à 10 en haut. Supposons que le haut de l'échelle représente la meilleure vie possible pour vous, et le bas, la pire vie possible pour vous. Sur quel barreau diriez-vous vous trouver personnellement en ce moment ? Plus le barreau est haut, plus vous êtes satisfait(e) de votre vie, et plus le barreau est bas, moins

vous êtes satisfait(e). Quel barreau correspond le mieux à votre ressenti ? »

Emploi idéal : le pourcentage de personnes employées qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Diriez-vous que votre emploi est l'emploi idéal pour vous, ou non ? »

Sentiment d'activité et de productivité : le pourcentage de personnes qui répondent qu'elles sont d'accord ou entièrement d'accord à la question du sondage mondial Gallup « Au cours des sept derniers jours, avez-vous eu le sentiment d'être actif/ve et productif/ve chaque jour ? »

Activité bénévole : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Au cours du dernier mois, avez-vous fait don de votre temps à une association ? »

Satisfaction vis-à-vis du marché du travail local : le pourcentage de personnes qui répondent « propice » à la question du sondage mondial Gallup « Concernant l'emploi dans la ville où la région où vous habitez, diriez-

vous que le contexte actuel est propice ou défavorable à l'emploi ? »

Confiance dans le gouvernement : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Dans ce pays, faites-vous confiance au gouvernement ? »

Satisfaction vis-à-vis des mesures de protection environnementale : le pourcentage de personnes qui répondent « satisfait » à la question du sondage mondial Gallup mondiale « Dans ce pays, êtes-vous satisfait(e) ou non des mesures prises pour protéger l'environnement ? »

Confiance dans l'appareil judiciaire : le pourcentage de personnes qui répondent « oui » à la question du sondage mondial Gallup « Dans ce pays, faites-vous confiance au système judiciaire et aux tribunaux ? »

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 14 : Gallup, 2015.

Régions

Afrique subsaharienne (46 pays)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Amérique latine et Caraïbes (33 pays)

Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Équateur, El Salvador, État plurinational de Bolivie, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay.

Asie de l'Est et Pacifique (24 pays)

Cambodge, Chine, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Kiribati, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nauru, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Viet Nam.

Asie du Sud (9 pays)

Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, République islamique d'Iran, Sri Lanka.

États arabes (20 pays/territoires)

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, État de Palestine, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen.

Europe et Asie centrale (17 pays)

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine.

Remarque : les pays inclus dans les données agrégées pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement suivent les classifications des Nations Unies (voir www.unohrrls.org).

Références statistiques

- Aguña, C. et Kovacevic, M., 2011.** *Uncertainty and Sensitivity Analysis of the Human Development Index*. Document de recherche sur le développement humain 2010/11. New York : Consulté le 15 avril 2015.
- Alkire, S. et Robles, G., 2015.** *Multidimensional Poverty Index 2015: Brief Methodological Note and Results*. Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain, Université d'Oxford, R-U. <http://ophi.queh.ox.ac.uk>. Consulté le 10 septembre 2015.
- Alkire, S., et Santos, M., 2010.** *Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries*. Document de Recherche sur le Développement Humain 2010/11. PNUD-BRDH, New York. <http://hdr.undp.org/fr/content/acute-multidimensional-poverty>. Consulté le 15 avril 2015.
- Banque mondiale, 2014.** Base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC. <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators/wdi-2014> (en anglais). Consultée le 7 mai 2014.
- , **2015a.** Base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC. <http://donnees.banquemondiale.org>. Consultée le 1er juillet 2015.
- , **2015b.** Base de données des Indicateurs du développement dans le monde. Washington, DC. <http://donnees.banquemondiale.org>. Consultée le 16 avril 2015.
- , **2015c.** *Getting a Job*. <http://wbi.worldbank.org/Data/ExploreTopics/getting-a-job#Parental>. Consulté le 15 mai 2015.
- Barro, R.J. et Lee, J.-W., 2013a.** *Dataset of educational attainment*, révision d'avril 2013. www.barrolee.com. Consulté le 9 avril 2013.
- , **2013b.** *A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2010*. *Journal of Development Economics* 104: 184-198.
- , **2014.** *Dataset of educational attainment*, révision de juin 2014. www.barrolee.com. Consulté le 15 décembre 2014.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et Caraïbes des Nations Unies), 2014.** *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean, 2014*. Santiago. http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/37345/S1420977_en.pdf?sequence=31. Consulté le 15 mars 2015.
- CESAO (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale), 2014.** *Survey of Economic and Social Developments in Western Asia, 2013-2014*. Beyrouth. www.escwa.un.org/information/publications/edit/upload/E_ESCWA_EDGD_14_3_E.pdf. Consulté le 15 mars 2015.
- Charmes, J., 2015.** *Time Use across the World: Findings of a World Compilation of Time-Use Surveys*. Document de travail. UNDP-HDRO, New York.
- CRED EM-DAT (Centre de recherches sur l'épidémiologie des catastrophes), 2015.** The International Disaster Database. www.emdat.be. Consulté le 31 mars 2015.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2011.** *World Population Prospects: The 2010 Revision*. New York. www.un.org/en/development/desa/population/publications/trends/population-prospects_2010_revision.shtml. Consulté le 15 octobre 2013.
- , **2013a.** *World Population Prospects: The 2012 Revision*. New York. <http://esa.un.org/unpd/wpp/>. Consulté le 15 avril 2015.
- , **2013b.** *Trends in International Migrant Stock: The 2013 Revision*. New York. <http://esa.un.org/unmigration/migrantstocks2013.htm?msax>. Consulté le 15 avril 2015.
- , **2014.** *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*. CD-ROM edition. <http://esa.un.org/unpd/wup/CD-ROM>. Consulté le 15 mai 2015.
- , **2015.** Base de données *World Population Prospects*. Extrait le 9 juillet 2015.
- DSNU (Division de statistiques des Nations Unies), 2015.** *National Accounts Main Aggregates Database*. <http://unstats.un.org/unsd/snaama>. Consulté le 1er juillet 2015.
- Eurostat, 2015.** *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)*. Bruxelles. <http://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-statistics-on-income-and-living-conditions>. Consulté le 15 janvier 2015.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2011.** Tableau inédit préparé pour le Rapport thématique 3 *Land dégradation* de l'état des ressources mondiales en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture (SOLAW). Rome.
- , **2015a.** Base de données FAOSTAT. <http://faostat3.fao.org>. Consultée le 2 juin 2015.
- , **2015b.** Base de données AQUASTAT. www.fao.org/nr/water/aquastat/main/. Consultée le 4 juin 2015.
- FMI (Fonds monétaire international), 2015.** Base de données *World Economic Outlook*. Washington, D.C. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2015/01/weodata/index.aspx>. Consultée le 15 avril 2015.
- Gallup, 2015.** Base de données *Gallup World Poll Analytics*. www.gallup.com/products/170987/gallup-analytics.aspx. Consultée le 15 mai 2015.
- Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (Organisation mondiale de la Santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population et Banque mondiale), 2014.** *Données sur la mortalité maternelle*. www.childinfo.org/maternal_mortality_ratio.php (en anglais). Consulté le 15 avril 2015.
- HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), 2015.** *UNHCR Mid-Year Trends 2014*. www.unhcr.org/54aa91d89.html. Consulté le 7 avril 2015.
- Høyland, B., Moene, K. et Willumsen, F., 2011.** *The Tyranny of International Rankings*. *Journal of Development Economics* 97(1): 1-14.
- ICF Macro. Diverses années.** *Enquêtes démographiques et de santé*. www.measuredhs.com. Consulté le 15 mars 2015.
- ICPS (International Centre for Prison Studies), 2014.** *World Prison Population List (10th edition)*. Londres. www.prisonstudies.org/highest-to-lowest/prison_population_rate. Consulté le 21 novembre 2014.
- IDMC (International Displacement Monitoring Centre), 2015.** *IDPs worldwide*. www.internal-displacement.org. Consulté le 9 juin 2015.
- Institut de statistiques de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), 2011.** *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*. Paris. <http://www.uis.unesco.org/Education/GED%20Documents%20C/GED-2011-Book-FR-WEB.pdf>. Consulté le 15 mars 2015.
- , **2012.** *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2012 : Opportunités perdues : Impact du redoublement et du départ prématuré de l'école*. Paris. <http://www.uis.unesco.org/Education/GED%20Documents%20C/ged-2012-fr.pdf>. Consulté le 15 mars 2015.
- , **2013.** Journée internationale de l'alphabétisation 2013. <http://www.uis.unesco.org/literacy/pages/data-release-map-2013FR.aspx>. Consulté le 15 mars 2015.
- , **2015.** Centre de données. <http://data.uis.unesco.org>. Consulté le 26 mars 2015.
- Institut national d'études et de recherches pédagogiques du Brésil, 2013.** Correspondance sur l'espérance de vie scolaire. Brasília.
- LIS (Luxembourg Income Study), 2014.** *Luxembourg Income Study Project*. www.lisdatacenter.org/data-access/. Consulté le 15 décembre 2014.
- Ministère des Finances du Timor-Leste, 2015.** *National accounts 2000-2013*. Dili. www.statistics.gov.tl/timor-leste-nacional-account-2000-2013. Consulté le 25 juin 2015.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2014.** *Résultats du PISA 2012*. www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results.htm. Consulté le 20 novembre 2014.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2012.** *Données du Rapport mondial sur les salaires*. http://www.ilo.org/ilostat/faces/help_home/global_wage?locale=fr&_afLoop=97106339044461#%40%3Flocale%3Dfr%26_afLoop%3D97106339044461%26_adf.ctrl-state%3D1b3hq6yObe_46. Consulté le 15 mai 2015.
- , **2013.** *Les travailleurs domestiques dans le monde : statistiques mondiales et régionales et étendue de la protection juridique*. Genève.
- , **2015a.** *Key Indicators on the Labour Market: 8th edition*. Genève. www.ilo.org/empelm/what/WCMS_114240/. Consulté le 18 mai 2015.
- , **2015b.** Base de données ILOSTAT. www.ilo.org/ilostat. Consultée le 30 mars 2015.
- , **2015c.** Bases de données de l'OIT sur la protection sociale (en anglais). www.ilo.org/protection/information-resources/databases/. Consultée le 15 mai 2015.
- , **2015d.** Base de données NORMLEX. www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:12001:0:NO. Consultée le 15 juin 2015.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2015.** Observatoire de la santé mondiale. www.who.int/gho/. Consulté le 31 mars 2015.
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime), 2014.** *Global Study on Homicide: UNODC Homicide Statistics 2013*. www.unodc.org/gsh/en/data.html. Consulté le 21 novembre 2014.
- ONU Femmes, 2014.** *Violence against Women Prevalence Data: Surveys by Country*. New York. www.endvawnow.org/uploads/browser/files/vawprevalence_matrix_june2013.pdf. Consulté le 19 novembre 2014.
- Palma, J.G., 2011.** *Homogeneous Middles vs. Heterogeneous Tails, and the End of the 'Inverted-U': The Share of the Rich Is What It's All About*. Cambridge Working Paper in Economics 1111. Cambridge University, UK. www.econ.cam.ac.uk/dae/repec/cam/pdf/cwpe1111.pdf. Consulté le 15 septembre 2013.
- Samoa Bureau of Statistics, 2013.** *Census tables*. www.sbs.gov.ws. Consulté le 15 novembre 2014.
- UIP (Union interparlementaire), 2015.** *Les femmes dans les parlements nationaux*. www.ipu.org/wmn-f/classif-arc.htm. Consulté le 12 mars 2015.
- UIT (Union internationale des télécommunications), 2015.** *ICT Facts and Figures: The World in 2015*. www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/. Consulté le 1er juillet 2015.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2015.** *La Situation des enfants dans le monde 2015*. New York. <http://sowc2015.unicef.org/?lang=fr>. Consulté le 2 avril 2015.
- , **Diverses années.** *Enquêtes à indicateurs multiples*. New York. http://www.unicef.org/french/statistics/index_24302.html. Consulté le 15 avril 2015.

Rapport sur le développement humain 1990–2015

- 1990 Définir et mesurer le développement humain
- 1991 Le financement du développement humain
- 1992 Pour une vision nouvelle du développement humain au niveau mondial
- 1993 La participation des populations
- 1994 Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine
- 1995 Égalité des sexes et développement humain
- 1996 La croissance économique au service du développement humain
- 1997 Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté
- 1998 La consommation au service du développement humain
- 1999 Une mondialisation à visage humain
- 2000 Droits de l'homme et développement humain
- 2002 Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain
- 2002 Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté
- 2003 Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine
- 2004 La liberté culturelle dans un monde diversifié
- 2005 La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités
- 2006 Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau
- 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé
- 2009 Lever les barrières : mobilité et développement humains
- 2010 La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain
- 2011 Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous
- 2013 L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié
- 2014 Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience
- 2015 Le travail au service du développement humain

Les pays de l'IDH et leur classement, 2014

Afghanistan	171	France	22	Nouvelle-Zélande	9
Afrique du Sud	116	Gabon	110	Oman	52
Albanie	85	Gambie	175	Ouganda	163
Algérie	83	Géorgie	76	Ouzbékistan	114
Allemagne	6	Ghana	140	Pakistan	147
Andorre	34	Grèce	29	Palau	60
Angola	149	Grenade	79	Palestine (État de)	113
Antigua-et-Barbuda	58	Guatemala	128	Panama	60
Arabie saoudite	39	Guinée	182	Papouasie-Nouvelle-Guinée	158
Argentine	40	Guinée-Bissau	178	Paraguay	112
Arménie	85	Guinée équatoriale	138	Pays-Bas	5
Australie	2	Guyana	124	Pérou	84
Autriche	23	Haïti	163	Pologne	36
Azerbaïdjan	78	Honduras	131	Portugal	43
Bahamas	56	Hong Kong Chine (RAS)	12	Philippines	115
Bahreïn	45	Hongrie	44	Qatar	32
Bangladesh	142	Îles Salomon	156	République arabe syrienne	134
Barbade	57	Inde	130	République centrafricaine	187
Bélarus	50	Indonésie	110	République démocratique populaire lao	141
Belgique	21	Iran (République islamique d')	69	République dominicaine	101
Belize	101	Irak	121	République tchèque	28
Bénin	166	Irlande	6	Roumanie	52
Bhoutan	132	Islande	16	Royaume-Uni	14
Bolivie (État plurinational de)	119	Israël	18	Rwanda	163
Bosnie-Herzégovine	85	Italie	27	Sainte-Lucie	89
Botswana	106	Jamaïque	99	Saint-Kitts-et-Nevis	77
Bésil	75	Japon	20	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	97
Brunei Darussalam	31	Jordanie	80	Samoa	105
Bulgarie	59	Kazakhstan	56	Sao Tomé-et-Principe	143
Burkina Faso	183	Kenya	145	Sénégal	170
Burundi	184	Kirghizistan	120	Serbie	66
Cabo Verde	122	Kiribati	137	Seychelles	64
Cambodge	143	Koweït	48	Sierra Leone	181
Cameroun	153	Lesotho	161	Singapour	11
Canada	9	Lettonie	46	Slovaquie	35
Chili	42	Liban	67	Slovénie	25
Chine	90	Libéria	177	Soudan	167
Chypre	32	Libye	94	Soudan du Sud	169
Colombie	97	Liechtenstein	13	Sri Lanka	73
Comores	159	Lituanie	37	Suède	14
Congo	136	Luxembourg	19	Suisse	3
Congo (République démocratique du)	176	Madagascar	154	Suriname	103
Corée (République de)	17	Malaisie	62	Swaziland	150
Costa Rica	69	Malawi	173	Tadjikistan	129
Côte d'Ivoire	172	Maldives	104	Tanzanie (République-Unie de)	151
Croatie	47	Mali	179	Tchad	185
Cuba	67	Malte	37	Thaïlande	93
Danemark	4	Maroc	126	Timor-Leste	133
Djibouti	168	Maurice	63	Togo	162
Dominique	94	Mauritanie	156	Tonga	100
Égypte	108	Mexique	74	Trinité-et-Tobago	64
El Salvador	116	Micronésie (États fédérés de)	123	Tunisie	96
Émirats arabes unis	41	Moldova (République de)	107	Turkménistan	109
Équateur	88	Mongolie	90	Turquie	72
Érythrée	186	Monténégro	49	Ukraine	81
Espagne	26	Mozambique	180	Uruguay	52
Estonie	30	Myanmar	148	Vanuatu	134
États-Unis	8	Namibie	126	Venezuela (République bolivarienne du)	71
Éthiopie	174	Népal	145	Viet Nam	116
Ex-République yougoslave de Macédoine	81	Nicaragua	125	Yémen	160
Fédération de Russie	50	Niger	188	Zambie	139
Fidji	90	Nigéria	152	Zimbabwe	155
Finlande	24	Norvège	1		



Programme des Nations Unies pour le développement

One United Nations Plaza

New York, NY 10017

www.undp.org

ISBN 978-92-1-226046-4



Le développement humain, c'est l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun, en se préoccupant de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse des pays. Élément fondamental de ce processus, le travail nous occupe de manières différentes, dans le monde entier, et accapare une grande partie de nos vies. Des 7,3 milliards d'habitants de la planète, 3,2 milliards ont un emploi ; d'autres se livrent à des activités de soins, créatives ou bénévoles, ou bien se préparent à la vie active.

Dans l'optique du développement humain, la notion de travail est plus générale que la notion d'emploi. La notion d'emploi exclut une multitude de formes de travail dont l'influence sur le développement humain ne doit pas être ignorée, à savoir le travail de soins, le travail bénévole et le travail créatif, notamment l'écriture et la peinture.

Les liens entre le travail et le développement humain sont synergiques. Le travail stimule le développement humain en fournissant des revenus et des moyens d'existence, en réduisant la pauvreté et en assurant une croissance équitable. Il ouvre la porte à la pleine participation à la société tout en contribuant à la dignité et à la valorisation de la personne. Et lorsqu'il consiste à s'occuper des autres, le travail développe la cohésion sociale et renforce les liens familiaux et communautaires.

Les êtres humains qui travaillent ensemble, en plus d'accroître le bien-être matériel, accumulent un immense corpus de connaissances sur lequel sont fondées les cultures et les civilisations. Quand tout ce travail est respectueux de l'environnement, les avantages s'en font sentir de génération en génération. Fondamentalement, le travail libère le potentiel humain, la créativité humaine et l'esprit humain.

Le lien entre travail et développement humain n'est cependant pas automatique et certaines formes de travail, notamment le travail forcé, peuvent porter atteinte au développement humain en violant les droits de l'homme, en bafouant la dignité humaine et en sacrifiant la liberté et l'autonomie. Le travail peut aussi, par exemple dans des secteurs d'activité dangereux, exposer les travailleurs à des risques divers. En l'absence de politiques publiques adéquates, l'inégalité des chances en matière de travail et de salaires peut être source de divisions et perpétuer les injustices sociales.

L'évolution rapide du monde du travail, entraînée par la mondialisation du travail et la révolution numérique, offre de nouvelles opportunités tout en présentant certains risques. La répartition inégale des avantages qui en découlent produit des gagnants et des perdants. Trouver le bon équilibre entre travail rémunéré et non rémunéré ne sera pas facile, en particulier pour les femmes, qui sont désavantagées dans les deux domaines. La création d'opportunités de travail pour les générations présentes et futures exige une transition vers un travail durable.

Le travail peut renforcer le développement humain lorsque les politiques publiques ouvrent des opportunités de travail productif, rémunérateur et satisfaisant – qui développent les compétences et le potentiel des travailleurs ; garantissent leurs droits, leur sécurité et leur bien-être – et lorsque des stratégies concrètes sont élaborées pour des problèmes et pour des groupes précis. Un programme d'action axé sur un nouveau contrat social, un pacte mondial et l'Agenda pour le travail décent est également nécessaire.

« Les femmes sont désavantagées dans le monde du travail, rémunéré ou non rémunéré. Dans le domaine du travail rémunéré, elles sont moins présentes que les hommes, leurs salaires sont inférieurs, leur travail a tendance à être plus précaire et elles sont sous-représentées aux échelons supérieurs des entreprises. Dans le domaine du travail non rémunéré, elles assument une charge disproportionnée des tâches ménagères et du travail de soins ».

— Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

« Le travail des enfants n'est pas un problème isolé que l'on peut résoudre dans l'isolement. La communauté internationale doit comprendre que si nous ne protégeons pas nos enfants, nous ne pourrons pas protéger notre développement. Nous devons mettre un terme à la violence faite aux enfants ».

— Kailash Satyarthi, Prix Nobel de la paix 2014

« La notion de travail créatif est peut-être problématique et difficile à conceptualiser, mais cela ne devrait pas nous empêcher de traiter la créativité comme une mesure fondamentale du développement humain. Nous considérons aujourd'hui notre créativité comme un élément essentiel du développement humain ».

— Orhan Pamuk, Prix Nobel de littérature 2006

« À l'instar du travail invisible des femmes au sein du foyer, la contribution des femmes au développement des communautés et à la résolution des conflits, dont l'incidence sur le développement humain est considérable, passe largement inaperçue ».

— Leymah Gbowee, Prix Nobel de la paix 2011

« Le travail, et pas seulement l'emploi, contribue au progrès humain et stimule le développement humain. Le lien entre le travail et le développement humain n'est toutefois pas automatique ».

— Selim Jahan, auteur principal du rapport